LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EDITION PROVINCIALE

Montréal, lundi 11 décembre 1961 / saint Damase, pape et martyr

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 49 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

SOMMAIRE

Comiques / 34
Courrier Confidences / 20
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 6
Finance / 32, 33
Horoscope / 21
Les Tribunaux / 17
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 22
Nouvelles métro / 42
Radio et Télévision / 16
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 25 à 29 et 34
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 23

LA MÉTÉO

CHUTES DE NEIGE OCCASIONNELLES. MINIMUM : 25 — MAXIMUM : 3

La traite des blanches

La police de Montréal effectue 8 arrestations

La police de Montréal semble être décidée à désorganiser le plus vieux métier du monde, la prostitution. Samedi, les autorités policières signalaient huit arrestations en rapport avec deux réseaux de la traite des blanches. Ces personnes ont été arrêtées au cours des quatre dernières journées.

Deux Américains, l'un opérant un réseau entre Montréal, New-York, Chicago et Boston, et six Canadiens sont détenus jusqu'à leur comparution cette semaine. Tout cautionnement leur a été refusé.

Le lieutenant-détective Ducharme, a révélé que deux adolescentes âgées de 14 et 16 ans, sont présentement sous la surveillance de la police, pour leur protection. L'une d'elles, la plus jeune, a été tellement torturée et battue, qu'elle est presque démente, a déclaré le policier. Il a aussi ajouté que trois filles de nationalité américaine, sont présentement sous les verrous.

Leur identité n'a pas été dévoilée.

Les huit personnes arrêtées ont été accusées de vivre des fruits de la prostitution. Il s'agit de : André Parker, 36 ans, de Tanner Ala.; Charles McCoy, de Boston, Mass.; Marc Fournier, 21 ans, Lawrence Gorgaran, Fernand Long, 21 ans, Pietro Celli, Jean-Claude Lavigne, et Adrien Willie Chatillon, tous de Montréal.

McCoy, qui était l'organisateur du réseau américain, a été arrêté jeudi dernier, a déclaré le lieutenant-détective Ducharme. Il sera accusé d'avoir conduit des filles à la prostitution, de les avoir gardées dans des appartements et aussi d'avoir vendu des filles à un autre réseau dont les dirigeants sont à Toronto.

Une adolescente de 14 ans, a même été vendue trois fois.

On se souvient que c'est à la suite de la publication d'une photographie d'une jeune fille de 16 ans, dans LA PRESSE, que Fournier et Long ont été arrêtés. Un lecteur a téléphoné à la police après avoir vu cette jeune fille accompagnée d'un homme, dans un restaurant-billard de la rue St-Zotique.

L'escouade de la Moralité a été informée immédiatement, et Fournier et Long étaient capturés quelque temps plus tard dans un appartement de l'avenue Coloniale. Ils étaient accompagnés de jeunes filles de 14 et 15 ans.

Les deux adolescentes ont déclaré à la police, qu'elles avaient été menacées de mort, si elles refusaient de "coopérer". L'une d'elles, a été battue et placée dans un bain d'eau froide jusqu'à ce qu'elle accepte de "faire la rue" a précisé le détective Ducharme.

C'est à la suite des révélations de ces deux adolescentes que quatre autres personnes devaient être arrêtées, dimanche matin.

Le sergent Paquin, en charge de l'escouade de la Moralité, a révélé que trois jeunes Américaines accompagnaient Parker, lors de sa capture, jeudi dernier.

Parker qui a trois accusations contre lui, est également sur la liste des personnes recherchées par le FBI.

(Voir autres nouvelles en p. 2)



CONFUSION TOTALE AU KATANGA — La troupe de Moïse Tshombé, dirigée par quelque 200 mercenaires blancs, lutte toujours avec acharnement et un certain succès contre les "casques bleus" des Nations unies. La photo montre un détachement de Katangais attroupés autour d'un char blindé, pendant une pause dans la bataille.

Phase finale du procès

Eichmann reparaît devant les juges de l'Etat d'Israël

JERUSALEM — (AFP - Reuters) — La phase finale du procès de l'ancien lieutenant-colonel SS Adolf Eichmann, accusé de l'extermination de 6,000,000 de juifs, a débuté, à 9 heures ce matin (heure d'Israël) devant le tribunal de Jérusalem. L'accusé a été transféré, hier, de la prison-forteresse de Haifa où il était détenu depuis le 14 août dernier, à la "Maison de la nation" (Beit Ha'am) où une cellule spéciale lui est réservée.

A Beit Ha'am même, tout a été remis en place pour recevoir les correspondants de la presse mondiale et les mêmes services, sauf le circuit fermé de télévision, sont à la disposition des journalistes et des observateurs.

Dans la phase préliminaire, le tribunal avait siégé pendant 390 heures, et la sténotypie des débats comprenait 1,250,000 mots hébreux formant un volume de plus de 3,500 pages. 111 témoins avaient été entendus, tous juifs à l'exception du pasteur allemand Heinrich Gruber. 68,000 personnes s'étaient succédé dans la salle d'audience pour assister aux débats.

On estime que les trois juges composant la cour feront tout pour accélérer cette dernière partie du procès afin que celui-ci soit terminé avant Noël. On entendra de la bouche du président Moshé Landau lecture du jugement motivé concernant la culpabilité d'Eichmann, sur les quinze chefs d'accusation. Viendront ensuite le réquisitoire du procureur Gédéon Hausner et la plaidoirie de Me Robert Servatius. Après avoir donné une dernière fois la parole à l'accusé, le tribunal se retirera pour délibérer sur l'application de la peine.



ADOLF EICHMANN

Dans la confusion totale

Casques bleus et Katangais combattent avec acharnement

ELISABETHVILLE. (AFP-PA-UPI) — La confusion la plus totale règne à Elisabethville. Il est difficile de dégager les lignes générales du combat qui oppose les casques bleus aux gendarmes katangais. La lutte se fait sans ordre apparent, aux points les plus opposés. Les communications avec l'extérieur ne sont plus possibles que par l'intermédiaire de l'ONU qui tient l'aéroport où arrivent sans arrêt des renforts en hommes, en munitions et en approvisionnements de toutes sortes.

Il n'y a pas de front. Il n'y a que quelques objectifs plus ou moins définis. Les troupes des Nations unies, trop peu nombreuses et dispersées, ne peuvent obéir à une stratégie rigide.

Du pain sur la planche

Les casques bleus cherchent, en premier lieu, à tenir au nord de la capitale du Katanga, la route qui donne accès à l'aérodrome. Dans la brousse qui borde cette route, les Katangais sont insaisissables.

Au nord-ouest, les "Onusiens" doivent garder le camp baluba dans lequel 30 à 40,000 réfugiés s'agitent, en proie à la faim, à l'inconfort. Ils se mangeraient parfois entre eux. Des obus katangais sont parfois dirigés sur les gardiens suédois.

Plus près du centre, les Katangais tiennent le tunnel du chemin de fer que les casques bleus ont dû évacuer, faute d'effectifs suffisants. Le centre de la ville est entièrement aux mains des troupes katangaises mais le commandant indien Raja y préparerait une saillie dès que ses cinq bataillons, deux indiens, deux suédois et un irlandais, auront été suffisamment renforcés.

Les pertes

Une centaine de morts chez les Katangais, trois tués du côté de l'ONU, tel est le résultat qui semble être le plus exact des combats qui se déroulent depuis cinq jours.

Les quelque 10,000 Européens qui se trouvent encore dans Elisabethville se font invisibles. On en voit parfois qui attaquent aux côtés des Katangais. L'évacuation des femmes et des enfants belges a commencé mais avec beaucoup de peine. Les Katangais voudraient maintenir la présence du plus grand nombre d'Européens en guise de protection.

L'activité industrielle et économique est au point mort. Les travailleurs préfèrent demeurer chez eux. L'aviation de l'ONU est active. Quelques bombardements ont eu lieu. Les avions katangais auraient tous été détruits.

Au Katanga

L'ONU va assurer sa liberté de mouvement

-- M. U Thant

NATIONS-UNIES. (AFP, PC, UPI) — Le secrétaire général de l'ONU, M. U Thant, a déclaré, hier après-midi, que l'opération militaire de l'ONU au Katanga sera poursuivie "jusqu'à ce que et seulement jusqu'à ce que le but, qui est de regagner et d'assurer notre liberté de mouvement, de rétablir le droit et la légalité, ait été réalisé par des moyens militaires ou autres, et que nous ayons suffisamment de garanties pour l'avenir, non seulement à Elizabethville mais dans l'ensemble du Katanga".

M. Thant a ajouté : "Nous devrons également recevoir l'assurance que nous serons en mesure d'appliquer en fait les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, sans qu'il nous soit fait obstacle de quelque source que ce soit."

Sa déclaration a été publiée pour démentir les allégations selon lesquelles les forces de l'ONU au Congo avaient agi de façon à écraser le mouvement sécessionniste au Katanga et qu'il avait donné aux fonctionnaires de l'ONU "carte blanche" pour réaliser ce but.

Un porte-parole de l'ONU a affirmé hier soir que "Radio Katanga" a averti les mercenaires et les troupes katangaises qu'ils faisaient un usage illégal de l'emblème de la Croix-Rouge dans leurs attaques contre les forces de l'ONU.

La Chine communiste

Le Canada a proposé que la question de l'admission de la Chine communiste aux Nations unies soit remise pour une autre année, afin qu'on ait le temps de l'étudier plus à fond en vue de trouver une solution acceptable.

Voir M. THANT en page 2

Adenauer à Paris

De Gaulle est demeuré inflexible sur Berlin

PARIS. (PA, AFP) — Les entretiens de Gaulle-Adenauer, qui ont duré quatre heures et demie samedi, ne semblent pas avoir apporté grand-chose de nouveau quant à l'harmonisation des vues occidentales sur le problème de Berlin. Mais l'espoir de rapprocher les points de vue n'est pas abandonné. En revanche, sur les problèmes relatifs à l'union de l'Europe, l'accord est total, dans les grandes lignes, entre Paris et Bonn.

Les deux hommes d'Etat se sont entendus sur la nécessité de maintenir entre les pays occidentaux une solidarité inébranlable. Mais en ce qui concerne le problème de Berlin, le président de Gaulle est resté sur ses positions. Il n'entend pas négocier avec l'URSS sous la menace que Khrouchtchev tente de faire planer sur l'Ouest. Il estime que les Soviets ayant déclenché la crise, il leur incombe d'y mettre un terme avant d'envisager de siéger avec l'Ouest autour de la table des négociations.

Le discours prononcé à Moscou par Khrouchtchev devant le congrès de la Fédération syndicale mondiale est intervenu au milieu des entretiens de l'Elysée. Il n'était évidemment pas de nature à convaincre le général de Gaulle que "l'heure est venue d'engager avec l'URSS une négociation limitée au seul problème de Berlin".

A Londres, les conversations

Voir DE GAULLE en page 2



LE PRIX DE LA PAIX — Le président du comité du prix Nobel, Gunnar Jahn, remet à l'ancien chef zoulou Albert Luthuli, d'Afrique du Sud, le prix Nobel de la paix pour 1960, à Oslo, en Norvège.

La Colombie rompt ses relations avec Cuba

BOGOTA. (AFP) — Répondant aux injures lancées par M. Fidel Castro, le président de la Colombie, M. Alberto Lleras, dans un discours radiodiffusé, a annoncé la rupture des relations diplomatiques avec Cuba. Le président colombien a notamment accusé la Havane d'agir en subordonné de l'impérialisme communiste.

A l'occasion de la remise des diplômes aux professeurs d'enseignement secondaire, à la Havane, M. Fidel Castro avait déclaré que "la Colombie et Panama maintiennent avec Cuba des relations de Judas". Il a ajouté que "le voyage du président Kennedy en Colombie et au Vénézuéla n'a pas d'autre objet que de préparer la destruction de la révolution cubaine, affirmant que ce voyage entrait dans le cadre de la "conspiration lâche et criminelle" de ceux qui ont organisé la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères américains sur "le cas cubain".

On se rappelle que la Colombie a pris l'initiative de provoquer une réunion sur la question cubaine.

D'autre part, des observateurs estiment qu'à la suite des déclarations retentissantes faites le 1er décembre, Castro a définitivement liquidé le "fidelisme" et dit adieu à tous ses amis, dans le monde entier, de la "gauche non communiste".

On ajoute que le 1er décembre fut une sorte de "baptême" et ce n'est pas pour rien que le théoricien communiste Carlos Rafael Rodriguez, tel le parrain, se tenait au premier rang de l'assistance, le soutenant de ses applaudissements.

En présence du roi de Norvège

ALBERT LUTHULI, EX-CHEF ZOULOU, REÇOIT LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

OSLO, Norvège. (AFP) — Vêtu de son costume traditionnel, le chef africain Albert Luthuli a reçu hier le prix Nobel de la paix pour 1960 au cours d'une cérémonie solennelle à l'Université d'Oslo.

Le prix de la paix pour 1961 a été attribué à titre posthume à M. Dag Hammarskjold, ancien secrétaire général de l'ONU. Il a été remis à M. Rold Edberg, ambassadeur de Suède à Oslo. La cérémonie s'est déroulée en présence du roi de Norvège.

Une cérémonie semblable avait lieu au même moment à 275 milles de distance, à Stockholm, en Suède. Le roi Gustav VI a décerné les prix Nobel de physique, aux professeurs Robert Hofstadter (Etats-Unis) et Moss Bauer (Allemagne de l'Ouest) ; de chimie, au professeur Melvin Calvin (Etats-Unis) ; de médecine, au professeur Georgy Von Bakesy (Hongrie) et de littérature, à M. Ivo Andric.

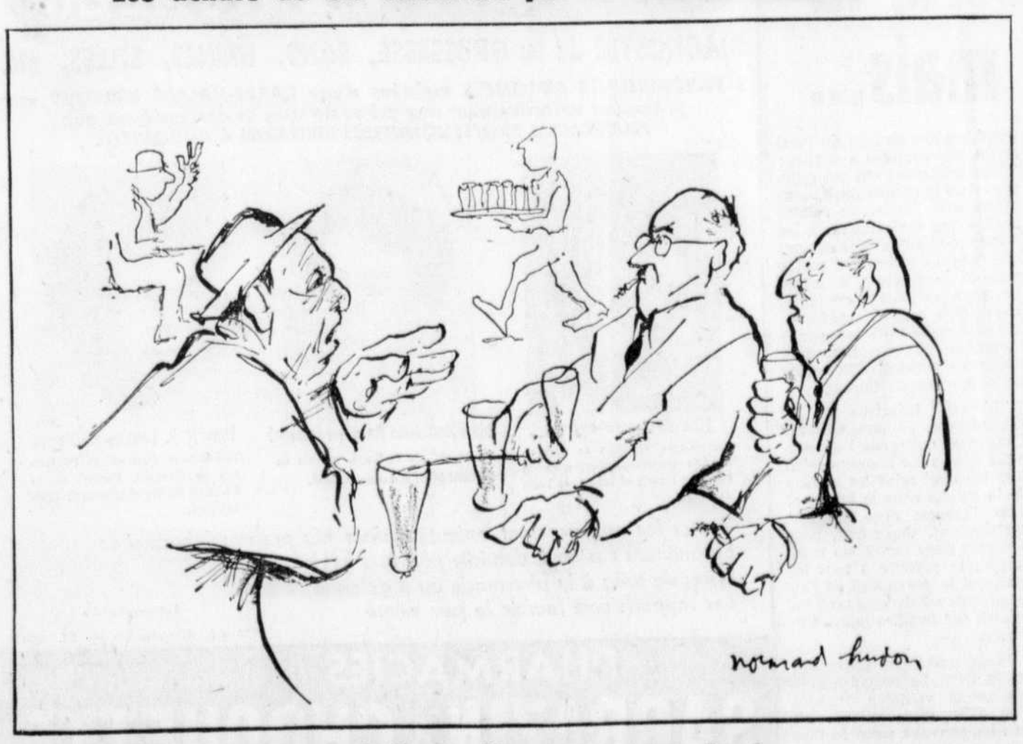
La lutte se poursuit

"Nous continuerons à lutter", a déclaré hier soir l'ancien chef zoulou, Albert Luthuli, prix Nobel de la paix, en évoquant son activité politique et les poursuites dont il a été l'objet en Union sud-africaine.

"Nous demandons la liberté, non seulement pour nous, mais pour tous les hommes, a-t-il dit. Nous voyons dans la déclaration des droits de l'homme un point de lumière dans un monde sombre. Ceci n'est pas seulement valable pour l'Afrique, mais pour tous les pays où les peuples sont privés de leur liberté."

"Dans mon pays, a encore déclaré M. Luthuli, les droits des hommes sont violés. C'est pour cela que nous luttons pour qu'un jour tous les hommes de la terre aient leurs libertés fondamentales."

Les achats de blé canadien par la mission chinoise



"J'vous l'dis... ils nous rapportent nos "piasses" de la Sainte-Enfance".

Eclatement de la crise

Moscou rappelle son ambassadeur d'Albanie

LONDRES. (PA) — La rupture entre la Russie et l'Albanie, prévue depuis octobre, a été consacrée hier par le rappel des diplomates russes d'Albanie. Moscou a annoncé que ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Tirana sont rompues en fait depuis plusieurs jours.

L'agence télégraphique albanaise, en révélant pour sa part le retrait du personnel diplomatique de Moscou et de Tirana, souligne que l'initiative de cette décision revient à l'URSS: par deux notes verbales, datées du 26 novembre, Moscou avait annoncé le retrait de son ambassadeur en Albanie, M. Joseph Ckikine, et demandé à l'Albanie de rappeler son ambassadeur à Moscou, M. Nesti Nase.

C'est la plus spectaculaire scission qui se soit produite dans le monde communiste depuis l'expulsion de la Yougoslavie du Cominform, en 1948.

L'ambassade d'Albanie à Moscou s'est refusée hier soir à toute déclaration sur la nouvelle de la rupture des relations diplomatiques entre l'URSS et l'Albanie. De son côté, le ministre soviétique des Affaires étrangères s'est refusé à tout commentaire.

Il semble, selon les experts, que le Kremlin ait définitivement tiré un trait sur l'Albanie. On estime que M. "K" ne cédera plus avant que le seul gouvernement européen demeuré ostensiblement stalinien ait disparu de la scène politique.

On s'attend que Moscou poursuive jusqu'au bout son action en vue d'isoler complétement l'Albanie des autres démocraties populaires, et ceci, "quelles qu'en soient les conséquences".

Le problème est en somme posé à la Chine populaire, l'ami puissant de l'Albanie, en ces termes : "Ou bien Hodja et Chehou sont liquidés, ou bien l'Albanie est perdue pour le camp socialiste".

La scission Moscou-Tirana, une leçon pour les neutres

—M. George Ball

NEW YORK. (AFP) — "La crise dans les relations russo-albanaises doit indiquer aux nations neutres qu'on ne peut pas compter sur la bonne foi à long terme de Moscou", a déclaré hier soir le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. George Ball.

Commentant la nouvelle de la rupture des relations diplomatiques entre l'Albanie et la Russie, M. Ball a souligné, au cours d'une conférence de presse télévisée : "J'estime que cette scission est l'indice d'une nouvelle division importante

Voir M. BALL en page 2

ainsi va la vie par landry



Perfectionnement moral et intellectuel, un but de la radio et de la TV

C'est au R. P. Gariépy, s.j., que devait revenir l'honneur de tirer les conclusions de la journée et de lire les résolutions du Comité.

Selon lui ce qui est ressorti des conférences et discussions de la journée ce sont les trois points suivants : l'accent est mis trop fortement, présentement au Québec, sur la liberté et pas assez sur la vérité qui est comme le soleil et dont nous devons tout d'abord tenir compte ; il existe entre la société Radio-Canada et la population sensée et catholique un malaise dû au fait que beaucoup de gens "qui se donnent pour intellectuels ou artistes" se sont donné pour mission de déniaiser plutôt que d'informer ; le Comité est une véritable force : "ces gens-là n'ont pas la vérité. C'est à nous à redresser la situation, de nous unir, nous formons l'immense majorité de la population. Nous avons la vérité et nous devons faire reconnaître nos droits".

Suivirent les résolutions. Un. "Les associations représentées au sein du Comité des radiophiles et téléspectateurs catholiques réitèrent leur soumission à l'Eglise et expriment leur désir de collaborer avec la hiérarchie pour assurer que la radio et la télévision servent la vérité et travaillent au perfectionnement moral et intellectuel de l'homme".

Deux. "Attendu que le milieu canadien-français est à grande majorité catholique et entend le demeurer, il est proposé que l'information diffusée par les postes de radio et de télévision, les commentaires ou éditoriaux qui la complètent ou l'accompagnent s'attache à présenter bien en relief d'abord ce point de vue et qu'elle paraisse moins préoccupée à satisfaire l'aspect pluraliste du milieu".

Trois. "Attendu que l'information est essentiellement dépendante des personnes qui la dispensent, il est proposé qu'on procède à la création d'un organisme sous la direction du Comité des radiophiles et téléspectateurs catholiques où des cours et des tournées d'études seront présentés pour préparer un personnel compétent à leur fonction. Ces cours et des journées d'études pourraient s'organiser avec la collaboration du BGR, de Radio-Canada et de l'Association des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française".

Quatre. "Les associations membres du Comité constituent un service des relations extérieures qui s'emploiera à épauler les émissions qui lui paraissent conformes aux principes chrétiens et à protester contre celles qui sont jugées dommageables".

Journaux critiqués

Plusieurs associations ont profité de ce colloque pour exprimer leurs doléances au sujet des journaux qui, à leur dire, n'auraient pas rapporté ou couvert efficacement leurs activités dans le passé. Il fut surtout question d'une fête du Christ-Roi à laquelle les journaux n'auraient pas attaché assez d'importance.

Il y avait à ce moment-là dans la salle un seul journaliste représentant un quotidien de Montréal, celui de LA PRESSE. Le R. P. Gariépy, s.j., déclara:

"Un grand journal nous envoie un agnostique pour faire un reportage. Qu'allons-nous avoir comme reportage ?" (Vous voyez mon Père). Faisant suite à cette sortie, le R. P. Brouillé, s.j., et M. Paul Coucke, entre autres, ont pris la parole.

"Il y a un problème de personnel dans les journaux, a déclaré le R. P. Brouillé, s.j. Les journalistes sont les premiers à admettre qu'ils ne sont pas prêts et parlent de former un code d'éthique et une école de journalisme pour se former."

Quant à M. Coucke, il a déclaré, entre autres: "Des gens se sont infiltrés dans les salles de rédaction qui n'ont plus ce gros bon sens d'autrefois. On attache, par exemple, trop d'importance au Mouvement laïque de langue française qui ne concerne qu'une minorité et qui ne peut être compris par la population ... même à l'échelon directorial, les journalistes ont perdu conscience de leur bon sens."

La température, la route et vous...

L'hiver approche à grands pas. Ce n'est pas le moment pour battre des records de moyenne ni pour les débutants d'apprendre à conduire. Les brusques changements de température peuvent changer de fond en comble les conditions des chemins. "Prudentia" fait remarquer à ce propos que la glace et la neige causent plus de dérapages quand la température arrive près du point de dégel que lorsque le thermomètre est à zéro degré F. Que la direction et les freins d'un véhicule sont plus fragiles et doivent fournir un plus grand effort par temps froid, et que le démarrage et l'arrêt d'un véhicule sur la glace ou la neige sont plus sûrs lorsqu'ils sont effectués doucement, et le plus important à retenir: **La vitesse** et **l'alcool** sont les deux ennemis **mortels** de l'usager de la route !

Le Comité des radiophiles dissèque l'information

"Trop de place à la liberté et pas assez à la vérité"

par **Jacques GUAY**

Quelque 40 personnes participaient, samedi à la salle Notre-Dame, à une rencontre sur les programmes d'informations et de commentaires à la radio et à la télévision. Cette rencontre était organisée par le Comité permanent des radiophiles et téléspectateurs catholiques. Selon le Père Gariépy, sj, il s'agissait cependant "d'un groupe remarquablement choisi de représentants de deux millions de personnes".

Fondé en 1959, le Comité est constitué des représentants officiels des organismes suivants : les Dames de Ste-Anne, les Ligues du Sacré-Coeur, les Foyers Notre-Dame, les Congrégations mariales, le Tiers Ordre de St-François, l'Apostolat de la Prière, la Croisade eucharistique, les Cadets et les Cadettes du Sacré-Coeur, l'Ecole catholique (que nous espérons garder a souligné ici le directeur des relations extérieures de la rencontre, M. Marcel Thérien), le Club des Francs, le Club du premier vendredi du mois de l'Oratoire St-Joseph, les organismes catholiques de la radio, radio Sacré-Coeur, radio-Marie, radio-Ste-Anne, l'heure de St-François.

La rencontre était présidée conjointement par le Dr Roland Bailly, vice-président des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal, et Mme Armand Sirois, présidente de l'Apostolat de la Prière de Montréal. Mme Sirois a déploré le fait que "des doctrines sociales et même communistes" soient présentées aux téléspectateurs et a dénoncé la "propagande antichrétienne qui semble souvent venir de Moscou". Elle a également souligné que les journaux "apportent aussi leur bonne part de poison".

Le Père Brouillé

Le R. P. Jean-Louis Brouillé, s.j., directeur de la grande revue catholique "Actualité" a donné ensuite un exposé sur "la pensée de l'Eglise dans le domaine de l'information".

"Information et formation, cela va sans dire, a déclaré le R. P. Brouillé, doivent être conçues, pensées en vue du bien commun ... Aujourd'hui, nous nous sommes réunis pour nous demander qu'est-ce que l'Eglise veut que soient ces moyens d'informations quand ils sont entre les mains des catholiques et qu'ils informent un milieu dans une proportion de 90% catholique."

Le Père Brouillé a rappelé que l'Eglise est maîtresse de vérité et qu'elle a pour principale mission de la répandre. "Avant de se laisser obséder par le problème de ceux qui ne croient pas, le chrétien doit commencer par être conscient du privilège dont il bénéficie, lui qui croit, et se laisser passionner par le désir d'en faire bénéficier les autres."

Selon le R. P. Brouillé, pour l'Eglise "la diffusion de la vérité a priorité sur la liberté de diffusion". "... Pour ceux qui n'ont pas la foi, a-t-il notamment déclaré, la vérité est toute relative tandis que la liberté est absolue. D'où liberté d'informer sans restrictions pour amener un chacun à se faire "sa vérité". L'Eglise n'accepte pas ce libéralisme intellectuel qui conduit, sous de fausses apparences de liberté, à la multiplication des dogmatismes, chacun s'érigeant comme le dépositaire d'une vérité qu'il cherche, consciemment ou non, à imposer aux autres ... En d'autres termes, pour l'Eglise, la diffusion de la vérité a priorité sur la liberté de diffusion ... La liberté absolue est un mythe inventé de toute pièce par des orgueilleux qui se donnent l'illusion d'être libres, alors qu'ils sont tout simplement les esclaves de leurs préjugés, de leur parti pris et de leur partisannerie. Avec le résultat que la vérité ne nous est donnée qu'au compte-gouttes, et encore faut-il procéder à l'élimination d'une foule de pseudo ou de demi-vérités avant de l'obtenir à l'état pur."

Informateurs croyants

Selon le R.P. Brouillé, l'Eglise exige des informateurs qu'ils aient foi en Dieu. "Elle exige, a-t-il dit, des hommes d'une personnalité vraie, capable de créer au sein de la société une vie intérieure. Elle exige des hommes qui ont foi en Dieu, de fortes convictions et dont les visions sur la vie s'inspirent des principes fondamentaux de la religion. Elle exige des hommes de jugement droit et de caractère. Elle exige enfin des compétences." Le R.P. donna ensuite une définition de la compétence en matière de journalisme. "L'Eglise requiert des compétences, dit-il, c'est-à-dire des hommes riches d'une authentique culture générale surtout philosophique et théologique ... Sans philosophie, ni théologie, on peut crochir, fausser l'opinion publique, la maintenir dans des horizons qui ne dépassent pas les frontières de l'humain ou la nourrir de succédanées artistiques, politiques ou autres."

Regrettant ensuite que les catholiques manquent d'esprit tactique et de stratégie il a ajouté : "Nous avons peur de nous tromper, nous avons peur des reproches ... Débarrassons-nous d'une timidité qui n'a rien d'apostolique. Diffuser la vérité ce n'est pas brimer la liberté des autres, c'est au contraire favoriser leur affranchissement ... En ce faisant, nous ne réclamons pas le droit à l'erreur, ce qui est inadmissible, mais le droit d'aider les hommes à vivre de plus en plus dans la vérité et à s'acheminer vers la possession définitive de l'Au-delà."

Suivit un forum et une messe aux intentions de Radio-Canada à l'occasion de son 25e anniversaire et de CKVL pour son 15e anniversaire. M. l'abbé Gérard Lalonde, directeur du programme "le chrétien en face de la télévision" a fait le sermon.

Me Flamand

Au retour du lunch, Me Alban Flamand a donné les impressions d'un animateur de programme d'information. "Tout programme éducatif, à la télévision, n'y doit plus avoir sa place, a-t-il dit, s'il n'accepte pas de vulgariser au sens le plus riche et le plus avantageux du mot. Cette minorité d'auditoire, spécialisée en science, en art, en littérature, peut satisfaire ses légitimes besoins avec le journal spécialisé, la revue, le livre. Elle n'a pas besoin de la télévision." Me Flamand a également rappelé que l'animateur doit se taire. "En conclusion, a-t-il déclaré, je pense tout simplement : que l'école populaire télévisée est nécessaire; que nous la présentons fort mal ; qu'elle manque sérieusement d'efficacité. Il serait facile de la revaloriser : par la simplicité de la formule; par l'humilité de l'animateur; par la valeur des invités; par l'impartialité des directions; par la critique constructive et encourageante des journalistes."

M. Paul Coucke

M. Paul Coucke, directeur de l'information à un poste de radio de Montréal, a traité de "la grandeur et de la servitude du métier de reporter et de nouvelliste radiophonique". "Ce métier, a-t-il dit, n'est grand qu'en autant que le nouvelliste est foncièrement honnête et d'une probité professionnelle à l'épreuve de toute compromission, de toute "payola". Probité professionnelle ennemie de la facilité, véritable levier pour la recherche de la vérité, de l'information exacte."

M. Coucke s'en est alors pris à cette épidémie du sensationnel, voire du jaunisme dont sont, hélas, atteints de trop nombreux journalistes de la jeune génération". Il a cependant ajouté que la radio y échappait. "Nous ne pouvons plus nous fier aux journaux, a-t-il ajouté, et lorsque nous ne faisons pas écho à certaines nouvelles, qui nous paraissent tendancieuses ou fantaisistes, l'on nous accuse d'être mal informé. Je préfère cette dernière accusation à celle portée, sur certains journalistes peu consciencieux par des gens probes, réfléchis, sensés." Et parlant de l'opinion publique : **dégagée de toute** contrainte gouvernementale, de toute contrainte politique, c'est à la radio privée qu'échoit principalement cette tâche d'informer l'opinion publique ... Notre devoir est de former l'opinion publique en dénonçant les idées socialistes ou socialisantes, les idées subversives et le communisme".

M. Henri Audet, président de l'Association des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française, a ensuite parlé du code d'éthique des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs.

M. Goulet

M. Bernard Goulet, membre du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, a invité, pour sa part, les dirigeants de la radio et de la télévision à être constamment à l'affût pour éviter tout abus de confiance et de privilège de la part de ceux qui parlent sur les ondes. "Il peut s'introduire des loups dans la bergerie, a-t-il déclaré, et tel orateur, aux tendances parfois discutables, peut s'emparer des microphones des postes privés ou des postes de l'Etat pour infiltrer dans la pensée de ceux qui l'écoutent des idées malsaines ou erronées enrobées du sucre de la rhétorique ou du miel de la dialectique."

Durant une courte discussion qui s'ensuivit, M. Goulet a invité ses auditeurs à ne pas craindre de lui écrire s'ils avaient des protestations à faire." "C'est ce que nous ferons ont-ils répondu.

Mgr Emilien Frenette, secrétaire de la Commision épiscopale des moyens de diffusion qui devait dire le mot de la fin, n'a malheureusement pas pu se rendre à la réunion, un surcroit de travail imprévu l'ayant retenu.

"J'aimerais mieux m'occuper continuellement du ministère des Affaires culturelles"

— G.-E. Lapalme

"Demandez à M. Lesage de nommer un autre procureur général, car j'aimerais mieux m'occuper continuellement du ministère des Affaires culturelles", a déclaré, avec un demi-sourire, M. Georges-Emile Lapalme, alors qu'il s'adressait à la Chambre de commerce des jeunes d'Hampstead, Outremont, Ville Mont-Royal et Westmount, samedi soir dernier.

M. Lapalme a profité de l'occasion pour éclaircir certains points concernant le ministère des Affaires culturelles. "Il ne faut pas considérer ce ministère comme chargé de distribuer des subventions ici et là dans la province, ou aux minorités françaises de l'extérieur, car ce n'est pas uniquement avec de l'argent que la culture française pourra être sauvée.

S'il est considéré comme tel, mon ministère est destiné à une faillite certaine. L'action financière en ce domaine est beaucoup moins importante que l'action psychologique nécessaire au déblocage intellectuel de notre province."

Le ministre s'est dit d'avis que le plus important est de nous donner le prestige si nécessaire pour obtenir une connaissance mondiale, surtout auprès des Anglais. "C'est par le domaine culturel que nous percevrons".

"Notre but est de donner un nouveau climat à la province. Pour cela, l'influence du ministère des Affaires culturelles est absolument indispensable car le changement sera des plus difficiles à accomplir. Il ne faut pas s'imaginer que les résultats se feront sentir du jour au lendemain, quand on connaît le degré d'anglicisation de notre langue.

"Pour atteindre notre but il faut de plus qu'une élite se charge de seconder le travail du ministère. Nous ne pouvons imposer une langue et une culture sans l'appui de volontés prêtes à faire campagne pour l'adoption de ces idées par le peuple.

"Un rôle de coordination et de soutien, voilà celui de mon ministère. Les efforts entrepris pour faire rayonner notre culture et la qualité de notre production artistique ne pourront porter de fruits et percer à l'étranger que dans la mesure où ils seront appuyés par le gouvernement."

Répondant à des questions qu'on lui a posées, M. Lapalme a déclaré qu'il n'avait pas le temps d'être séparatiste. Quant au problème des manuels anglais en usage dans nos universités, il s'est dit d'avis que "la France ne peut fournir tous les manuels techniques dont nous avons besoin".

Le ministre ajouta que si les noms des personnes qui auront la charge des deux départements du ministère (celui de la langue française et celui du Canada français d'outre-frontière), n'ont pas été annoncés, c'est que nous n'avons pas encore trouvé les personnes capables de remplir ces postes.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

de Gaulle-Adenauer semblent avoir déçu les Britanniques, qui espéraient que le chancelier réussirait à convaincre le président à renoncer à son opposition. On a peu d'espoir, dans les milieux politiques et diplomatiques anglais, que la conférence des quatre ministres occidentaux des Affaires étrangères aboutisse à un accord sur le principe et les modalités d'une négociation avec l'URSS au sujet de Berlin.

Le dernier discours de M. Khrouchtchev est considéré à Whitehall comme une réaffirmation de la menace qui pèse sur les positions occidentales à Berlin et qui rend nécessaire une solution négociée de ce problème. D'autre part, on se défend de vouloir envisager une initiative anglo-saxonne à Moscou sans la participation de la France.

On ferait beaucoup plus de choses si l'on en croyait moins d'impossibles.

La Rochefoucauld

Une tête sans mémoire est une place sans garnison.

Napoléon

Objectif : 3 bases américaines

PITOYABLE ECHEC DE MARCHES PACIFISTES A TRAVERS LA G.-B.

WETHERSFIELD. (UPI, PA, AFP) — Une tentative d'invasion de trois bases aériennes américaines par 50,000 pacifistes disciples du lord Bertrand Russell, pour empêcher les vols des avions porteurs de bombes "H", a échoué samedi, grâce à la mauvaise température et un barrage infranchissable constitué par les policiers britanniques et les soldats américains.

A Wethersfield, quelques 300 "marcheurs antinuéclaires" ont franchi les neuf milles et demi séparant Braintree de l'entrée de la base pour découvrir que les forces de l'ordre les dépassaient dans une proportion de 20 à 1. Trente personnes ont été arrêtées. A Brize Norton, les manifestations ont été pratiquement un échec. Quatorze meneurs ayant été arrêtés, peu après que les manifestations se soient mises en marche, les autres ont quitté les lieux.

A Ruislip, en revanche, on a compté quelque 2,000 manifestants et 300 arrestations.

Les manifestants, assis par terre, ont bloqué la circulation sur plusieurs milles. Les meneurs arrêtés ont été remplacés par d'autres.

Dans tout le pays, plus de 900 manifestants ont été arrêtés, et environ 25 d'entre eux ont été condamnés à deux mois de prison. Alors que les arrestations se faisaient de plus en plus nombreuses, lord Bertrand Russell, président du "comité des cent", est resté chez lui. Agé de 89 ans, le philosophe britannique a reculé devant le mauvais temps, mais a adressé un message d'encouragement à ses disciples, disant : "Ne vous laisser pas intimider, nous nous battons pour la survie de l'humanité".

L'affaire de la traite des blanches

Tout cautionnement est refusé aux accusés Fournier et Long

par **Maurice MORIN**

Le juge Paul Champagne, de la Cour municipale, a refusé, samedi après-midi, tout cautionnement à deux jeunes gens qui venaient de comparaître au sujet d'une triste affaire dans laquelle une adolescente de 15 ans, Suzanne Quesnel, a été bien involontairement la figure dominante, la semaine dernière, et qui le sera encore, certes, pendant de nombreux jours à venir.

Marc Fournier, 21 ans, du 4450, de la rue Coloniale, app. 104, que Me Gaston Mousseau représentait, et son "compère", Fernand Long, 20 ans, même adresse, qui n'était pas représenté par un avocat, subiront leur procès et leur enquête préliminaire à la Cour municipale même, vendredi prochain. C'est le juge Champagne qui l'a décrété.

Fournier et Long, deux individus, à la chevelure noire ébouriffée, au teint chétif, n'ont pas soufflé mot lorsque le greffier du tribunal leur a lu les actes d'accusations pesant contre eux.

Quatre accusations contre Fournier ; une seule contre Long.

Tous deux, toutefois, "visiteront" une autre Cour de justice, aujourd'hui, celle de la Cour de bien-être social.

Ils devaient faire face à trois causes d'"immoralité".

Fournier, on le sait était déjà venu devant le tribunal ... précisément devant le juge Champagne. Car il avait eu à répondre, la semaine dernière, à une accusation de voies sur la personne d'un policier, à la suite de descentes effectuées dans son domicile de la rue Coloniale et dans un restaurant de la rue Saint-Zotique, dans le nord de la ville, descentes qui ont permis à nos policiers d'éventer la mèche ... d'un autre réseau de "traite des blanches".

Voici ce dont Fournier a été de nouveau accusé samedi:

Les 3 et 6 décembre; "voies de fait sur la personne de Suzanne Quesnel, la battant à la figure et au corps ... pendant qu'il l'aurait gardée en captivité".

Du 25 novembre au 7 décembre : "incité Suzanne Quesnel à se livrer à la prostitution".

Du 25 novembre au 7 décembre : "incité Hélène Paquin, 17 ans, à se livrer à la prostitution".

Quant à Long, il a été accusé de ce qui suit : "entre le 25 novembre et le 7 décembre, vivre des fruits de la prostitution".

Me Raymond Julien, avocat de la Cour municipale, s'est opposé à ce que Fournier, d'abord, et Long, ensuite, recouvrent leur liberté provisoire sous cautionnement ... si élevé eût-il été fixé.

Me Julien (nous ne l'avions jamais vu aussi en colère) a déclaré sans ambages "que la traite des blanches est devenue la calamité de notre siècle, qu'il faut y mettre un frein, qu'il faut prendre les moyens pour que ça s'arrête..."

"Si l'on veut que le mal continue, a-t-il ajouté d'une voix à faire trembler les murs de l'enceinte no 1 de la Cour, qu'on les laisse en liberté".

Me Mousseau a rétorqué "que son client, Fournier, n'était qu'au stade de la comparution, qu'il ne possédait pas de véritable dossier judiciaire au sens de la loi bien qu'il ait admis que le jeune homme se trouvait en liberté sur parole dans une cause de vol à main armée devant le juge Lazure (Il en est question dans une autre colonne), qu'il n'avait pas encore été établi qu'il était coupable dans l'affaire de prostitution ; que son client, enfin, faisait partie d'une excellente famille".

Enfin, il a soumis que Fournier se représenterait certes s'il était remis en liberté provisoire sous cautionnement.

Le juge Champagne a rétorqué par les quelques paroles que voici:

"Votre client, Me Mousseau, n'a pas l'air du mouton blanc de sa famille ..."

Me Julien a dit le dernier mot:

"Fournier menace non seulement de tuer les corps (référant sans doute à l'accusation de hold-up) ... mais il tue également les âmes !"

Me Julien s'est opposé également à ce que Long obtienne un cautionnement.

Il a fait remarquer que Long est accusé d'un crime punissable de dix ans de pénitencier, qu'il appartenait sans aucun doute à un réseau s'occupant de la "traite des blanches", qu'il avait même "acheté" une femme d'un autre individu "pour l'obliger à se livrer à la prostitution", que les paiements se faisaient à tempérament ..."

Interrogé plus tard, Me Julien a déclaré ne pouvoir élaborer sur ce point ... pour le moment.

"I y aura l'enquête préliminaire", a-t-il dit.

M. THANT

SUITE DE LA PAGE 1

Le sénateur Alfred J. Brooks, vice-président de la délégation canadienne, a déclaré que toute proposition à l'effet d'admettre la Chine populaire sans que ce soit au détriment de la Chine nationaliste serait bien accueillie du Canada.

En réponse à l'ambassadeur américain Adlai Stevenson, qui a continué de s'opposer à l'admission de la Chine rouge à l'ONU, celle-ci a déclaré que la Chine populaire ne craint nullement les armes nucléaires des Etats-Unis et qu'elle "éclipserait" ce pays, advenant une guerre entre les deux nations.

Fournier était en "réhabilitation" aux Assises

Avant sa comparution en Cour municipale, samedi, Fernand Long, le "compère" de Fournier, n'avait pas eu de démêlés avec la justice.

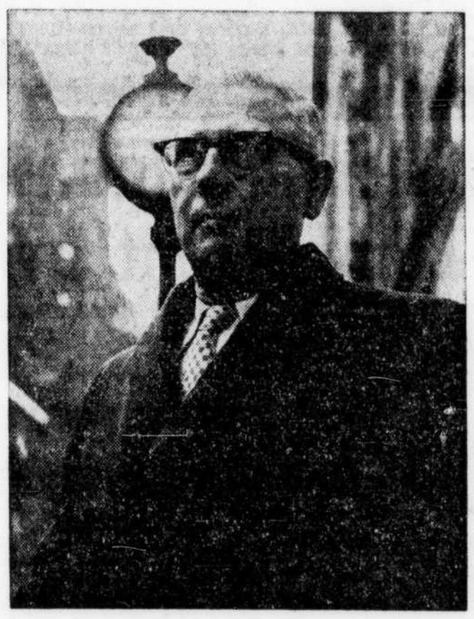
Et si le juge Champagne lui a refusé tout cautionnement, c'est qu'il était impliqué dans une affaire excessivement grave, étant le présumé comparse de Fournier qui, lui, a déjà obtenu une chance... chance qu'il aurait ratée.

En effet, nous avons appris, le juge Champagne l'a répété, Me Raymond Julien l'a affirmé, Me Gaston Mousseau ne l'a pas caché... que Fournier était "ex réhabilitation" pour une affaire de vol à main armée et un vol d'automobile... devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, aux Assises, en Cour du banc de la reine.

Il s'était reconnu coupable, avait été remis en liberté sur parole et sa sentence avait été fixée au 2 mai prochain... à condition qu'il ne soit pas repris par la Justice.

Quel sera maintenant son sort?.

L'avenir le dira.



Félicitations à l'occasion de votre 50e anniversaire, M. Caryer!

Lundi 11 décembre, M. Wilf Caryer célébrera 50 années de service dans notre compagnie. Nous serions heureux que vous vous joigniez à nous pour marquer cet anniversaire en venant lui dire bonjour en passant.

HEMSLEY'S
DEPUIS 1870
394 ouest, rue St-Jacques

Le discours de Gérin-Lajoie :

La droite en désaccord, la gauche en accord, mais...

Lors de sa conférence de presse au Reine-Elizabeth, hier soir, on a demandé à M. Johnson ce qu'il pensait de la déclaration de M. Gérin-Lajoie. Il a répondu qu'il n'avait pas eu le temps de l'analyser à fond et qu'à première vue cela lui semblait être dans la ligne du gouvernement actuel qui oublie que les premiers droits de l'éducation appartiennent d'abord aux parents, ensuite à l'Eglise et finalement à l'Etat, à titre supplétif.

Le NPD

M. Michel Forest, secrétaire du NPD pour la province de Québec, faisait en fin de semaine la déclaration suivante à la suite du discours de M. Gérin-Lajoie sur le rôle de l'Etat dans le domaine de l'éducation.

Nous sommes d'accord avec le ministre de la Jeunesse sur le rôle positif de l'Etat en matière d'éducation, mais nous croyons que les citoyens du Québec commencent à en avoir soupé de ces déclarations de principes claironnantes et qu'ils désirent que le gouvernement passe un jour à l'action.

Surtout, nous ne voyons pas comment un gouvernement qui refuse systématiquement de modifier les ententes des anciens gouvernements libéral et unioniste avec les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles puisse jamais avoir les finances requises pour mettre ses beaux principes en application, à moins que le gouvernement Lesage entende poursuivre sa politique de taxation anti-sociale et anti-familiale, tels les changements qu'il a faits sur l'impôt sur le revenu.

Nous porterons foi aux déclarations des membres du présent gouvernement, le jour où ils se décideront à mettre sur pied un véritable ministère de l'Education et qu'ils cesseront de se décharger de leurs responsabilités sur le DIP.

D'ici là nous prendrons avec un grain de sel leurs beaux discours.

Les citoyens du Québec vont demander très bientôt au présent gouvernement ce qu'il advient de ses fameux projets de libération économique et sociale. On ne peut s'attendre à ce que le peuple soit éternellement reconnaissant au gouvernement Lesage de nous avoir débarrassé du régime de l'U.N.

Le PSD

Pour sa part, M. Michel Chartrand, parlant au nom du Parti social démocratique a déclaré: "Nous souhaitons que ses collègues dans le cabinet réussissent à forcer M. Marler, le notaire anglo-saxon millionnaire, à les laisser prendre l'argent ailleurs que dans les poches des petites gens de la province, à même les taxes scolaires et de vente, c'est-à-dire dans des redevances convenables des ressources naturelles et une évaluation réelle des grandes corporations de la province de Québec.

"L'exposé théorique de M. Gérin-Lajoie, de continuer M. Chartrand, qui prône l'accessibilité à tous les citoyens selon leur talent et selon les besoins de la société dans le temps et dans l'espace, nous convient parfaitement. Cependant, nous y voyons deux conditions préalables : la gratuité à tous les stades et le pré-salaire ou l'allocation de subsistance pour les enfants des familles moins fortunées.

"Nous souhaitons également que M. Gérin-Lajoie, qui a parlé comme un véritable ministre d'un Etat démocratique, ait tous les pouvoirs sinon le titre qu'un représentant du peuple doit avoir afin de promouvoir le bien commun par l'entremise de son ministère."

M. BALL

SUITE DE LA PAGE 1

dans le bloc communiste, et qu'elle montre aussi ce qui arrive à un pays totalement lié à l'Union soviétique et qui donne des signes de déviation".

M. Ball faisait allusion aux mesures économiques prises par l'URSS contre l'Albanie. "Ces mesures ont été des plus sévères et devraient, je le pense, faire comprendre aux nations neutres du monde entier qu'elles ne peuvent se fier aux Russes."

Un journaliste a demandé au sous-secrétaire d'Etat américain de commenter l'aide chinoise à l'Albanie depuis que la Russie a cessé la sienne.

M. Ball a répondu : "Je sais que les Chinois ont aidé l'Albanie et j'estime que c'est là le signe d'un grand désaccord et mécontentement au sein du bloc communiste."

JACQUES TARDY O.D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646

TAILLEFER & FILS INC.
• VOTRE BOUDIN
• VOS CRETONS
HYGIENIQUE TAILLEFER
ENFIN REVENUS
nos vieilles et uniques recettes dans notre nouvelle charcuterie moderne.
Exigez la marque hygiénique TAILLEFER
LA SEULE
TAILLEFER & FILS INC.
2225 rue ST-CLEMENT 254-9471

ANALYSES MEDICALES
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE, SANG, URINES, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES DIPLOMEES assistées d'une GARDE-MALADE DIPLOMEE sont préposées exclusivement aux prises de sang et aux analyses aux PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE.



Mlle Raymonde Godbout
Technicienne diplômée de l'Université de Montréal, membre de la Canadian Society of Laboratory Technologists.



Mme Madeleine Beaulieu-Casavant
Garde-malade diplômée, graduée de l'Hôtel-Dieu, Edmundston, N.-B.



Mme M.-P. Carrière de Meeus
Technicienne diplômée de l'Université de Montréal. Membre de la Canadian Society of Laboratory Technologists.

Toutes les analyses sont exécutées dans nos propres laboratoires
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile
Les rapports sont fournis le jour même
Laboratoire à :
921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQUE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI, 11 DECEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 49

En fin de semaine

12 morts, dont sept victimes de la route

Sept des douze morts de la fin de semaine sont attribuables à la route. Un dernier relevé, tôt ce matin, signalait également que deux hommes avaient succombé à l'asphyxie, qu'un enfant s'était noyé, et que les corps de deux personnes avaient été découverts, l'un dans l'eau et l'autre dans un bois. Voici en résumé la liste des victimes :

Deux hommes ont perdu la vie quand l'auto dans laquelle ils avaient pris place a fait une chute d'une vingtaine de pieds dans la rivière Montréal, à Chambly, samedi soir.

La mort de **M. Gérard Tremblay,** âgé de 22 ans, du 8745 rue Lajeunesse, a été instantanée, tandis que son Frère **Fernand,** âgé de 35 ans, du 350 rue Queen's, à Lennoxville, est mort à son arrivée à l'hôpital. Mme Fernand Tremblay a été

Voir ACCIDENTS en page 8



POUR UN BLOC NON NUCLEAIRE — Le comité des 100 avait organisé samedi après-midi un défilé pour féliciter le vote canadien aux Nations Unies appuyant la résolution suédoise qui proposait la fondation d'un club de nations. Le défilé est parti du square Dominion et est passé devant les consulats du Danemark, de la Norvège et de la Suède.

"La décentralisation de la police, une faillite totale"

-- M. Raymond MONDOR

Le conseiller municipal Raymond Mondor, dans une lettre ouverte au maire Jean Drapeau remise hier à la presse, dénonce comme une faillite totale "l'opération décentralisation" de la police entreprise depuis six mois par la ville de Montréal.

M. Mondor critique de plus le choix du chef intérimaire J.-A. Robert comme futur directeur de la police et suggère à l'administration municipale l'institution d'une enquête royale qui permettrait vraiment d'effectuer un grand nettoyage à l'état-major, "de toucher du doigt les lacunes, de démasquer les indésirables et de réorganiser ce service essentiel sur des bases solides avec des officiers à l'abri de tout reproche."

"Depuis plusieurs semaines déferle sur Montréal une vague sans précédent de crimes. Même si cette vague est, selon la police, "typique de cette période de l'année", elle dépasse de beaucoup ce que l'on a vu dans le passé".

Cette recrudescence criminelle a débuté avec l'établissement du fameux système de décentralisation ou de désorganisation de la police. De supposés experts d'Europe, sous prétexte de réorganiser la police de Montréal, en ont détruit ce qu'il y avait de bon pour établir un système qui paralyse, qui ankylose et rend notre force policière incapable de faire son devoir, tout son devoir".

"Comme vous ne me permettrez pas, M. le maire, à la réunion du conseil de ce soir, de traiter en général de l'organisation ou de la désorganisation de notre force de police au moment de la nomination d'un nouveau directeur de la police, je vous transmets ci-joint des considérations dont on devrait tenir compte avant de songer à nommer un nouveau directeur en permanence.

"Je ne connais pas M. Robert, pas plus d'ailleurs que votre administration ne le connaissait lorsqu'elle lui a confié la responsabilité du service de la police. Il est peut-être un brave homme, mais je doute fort qu'il ait l'expérience nécessaire pour faire face à la situation extrêmement déplorable qui existe aujourd'hui au service de la police.

"Il y a six mois, à la suite des recommandations de MM. Way et Gaubiac, engagés à grands frais, débutait à Montréal l'opération de décentralisation de la police. La région ouest de la ville comprenant les postes 10, 11, 12, 13, 14 et 15 devenait le laboratoire expérimental de cette vaste désorganisation favorisant le banditisme et la pègre à Montréal.

"Dans ces postes on augmenta le personnel de faction et de la radio. On porta de 22 à 60 le nombre d'hommes et d'officiers de la Sûreté. Des secrétaires furent engagés, au moins deux par poste. On ne marchanda pas le temps supplémentaire. Dans certains cas des hommes de la Sûreté reçurent jusqu'à $200 par mois pour des heures additionnelles. Des standards téléphoniques furent installés partout. Neuf hommes par appareil furent engagés pour le maniément. On acheta des dictaphones et des émetteurs pour chacun des endroits. A date, tous ces chambardements comportant les employés additionnels ainsi que les dépenses considérables d'altération aux différents postes se chiffre par au moins $2 millions pour la seule région ouest.

"Malgré toutes ces dépenses, avec trois fois plus de personnel, et un record sans précédent de banditisme on n'a pas réussi à opérer le quart des arrestations que l'on faisait dans le

Voir M. MONDOR en page 8

Les policiers qui ont malmené un photographe seront-ils poursuivis ?

C'est aujourd'hui que le photographe à la pige, Walter Steele, doit prendre une décision, à savoir s'il intentera des poursuites judiciaires contre les deux policiers provinciaux du Québec. On sait que M. Steele a été malmené par des policiers en voulant prendre des photos sur la scène d'un accident.

Traduit devant le juge Marc-André Blain, M. Steele a été acquitté en ajoutant : "Les policiers doivent clairement comprendre que les forces policières ont le droit de donner des ordres légaux en toute occasion. Mais des ordres légaux seulement". De plus, le magistrat a précisé qu'il n'y a aucune loi qui interdit les photographes à prendre des scènes d'accident.

On se souvient que le chef de police de Brossard, M. Albert Richard, a déclaré lors de son témoignage, qu'il ne s'était jamais opposé à ce que M. Steele prenne des photos, loin de là.

De son côté, Me Bernard Lefebvre, avocat qui a défendu le photographe, accusé de voies de



M. WALTER STEELE
photographe

fait sur deux policiers provinciaux, a soutenu qu'il y a matière à poursuite.

Vendredi soir, Mme Steele, avait déclaré au représentant de LA PRESSE que son mari devait rencontrer son avocat aujourd'hui et que ce n'est qu'à la suite de cet entretien qu'il prendrait une décision.

A Sorel

Emprunt

SOREL. (DNC) — La Cité de Sorel vient de contracter un emprunt temporaire de $260,000 de la banque Provinciale du Canada. La résolution qui a été adoptée à une assemblée spéciale stipule qu'il y a lieu de renouveler, pour une période de six mois, l'emprunt temporaire dû à la banque Provinciale du Canada et qui se chiffre à $160,000 et d'emprunter une somme additionnelle de $100,000 en attendant la rentrée des taxes.

Le "Comité des 100" donne son appui au gouvernement canadien

"M. Green et ses collègues méritent nos félicitations et notre appui. C'est pourquoi nous tenons à souligner le vote canadien du 30 novembre aux Nations-Unies. Nos représentants ont alors écouté l'appel des millions de Canadiens et votèrent en faveur de la résolution suédoise qui propose la fondation d'un club de nations non nucléaires.

"La résolution suédoise propose une enquête sur les conditions qui permettraient aux pays non nucléaires, comme le Canada par exemple, de céder leurs droits à fabriquer ou acquérir des armes nucléaires sur leur territoire.

"Mais la résolution suédoise n'est pas seulement une demande d'enquête. Elle est plus que cela comme l'a fait remarquer le représentant de l'Inde. Une telle résolution sera suivie d'une seconde qui proposerait un traité signé qui assujettirait les pays à un contrôle international.

M. Daniels, président du comité des 100 de Montréal, comité qui s'inspire des principes et des méthodes prônées par le grand philosophe anglais lord Bertrand Russel, parlait devant le consulat de Suède, samedi après-midi, à la fin d'un défilé organisé par ce même comité pour appuyer le vote canadien à l'ONU le 30 novembre. Le défilé est parti du square Dominion et est passé devant les consulats de la Norvège et du Danemark avant de se rendre devant celui de la Suède.

"Le vote canadien, de continuer M. Daniels, est un premier pas très important vers la lucidité. Le comité des 100, qui avait voulu organiser une démonstration de désobéissance civile au centre de NORAD à St-Hubert, a décidé d'organiser, après le vote canadien à l'ONU, un défilé pour soutenir notre gouvernement et les autres pays de l'OTAN qui votèrent pour la résolution suédoise.

Le vote du Canada aux Nations-Unies signifie que le NORAD doit cesser d'exister, déclarait en terminant M. Daniels.

Une grande manifestation avait lieu également en Angleterre, le même jour, conduite par lord Bertrand Russel. Cette manifestation de désobéissance civile était organisée contre "l'occupation américaine de l'Angleterre", contre les bases nucléaires en ce pays.

Un "maire-président" ?

Le salaire du double poste nécessitera des amendements de concordance à la charte

par **Raymond MASSE**

Si le projet d'amendement soumis jeudi soir dernier par l'administration Drapeau-Saulnier afin que le maire puisse être président du comité exécutif "survit", il faudra tout vraisemblablement qu'interviennent des amendements de concordance que le bill actuellement proposé ne prévoit pas.

Tel que révélé, le projet de bill de Montréal préconise que le président du comité exécutif soit désormais désigné parmi les "sept" membres du comité — comité dont le maire fait partie ex officio —, cependant que jusqu'ici le président doit être désigné par le conseil parmi les "six" conseillers déjà choisis comme commissaires.

Au moins un point d'interrogation se pose.

Un tel projet d'amendement devenant loi, quel serait le revenu accordé à la personne qui pourrait devenir maire et président du comité exécutif ?

Ne pas modifier aussi les articles de la charte qui concernent l'indemnité et les allocations destinées ou au maire ou au président du comité exécutif pourrait donner lieu à une situation presque inimaginable.

En effet, un "maire-président" — quel qu'il soit alors — pourrait obtenir un revenu de près de $40,000 par année.

Faut-il souligner que personne, semble-t-il, n'ambitionne présentement d'obtenir tel revenu qui dépasserait, sauf erreur, celui de n'importe lequel élu du peuple, à travers le Canada, y compris le premier ministre du pays ou celui d'un des dix premiers ministres d'une province.

Des observateurs de la scène municipale s'accordent aussi à dire que Me Jean Drapeau, le premier magistrat actuel, n'accepterait pas un tel revenu, advenant que, dans ces circonstances, il brigue de nouveau les suffrages à la mairie et qu'il soit réélu.

Présentement, par suite d'attitudes prises par les Chambres

Voir UN MAIRE en page 8

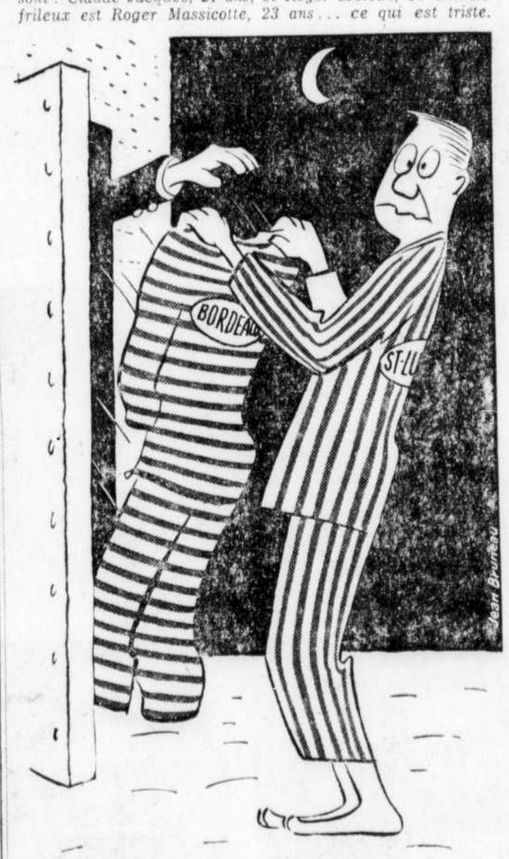
On aura tout vu !

Un évadé en pyjama retourne à Bordeaux chercher ses vêtements

Qui dira, après avoir lu cette histoire, qu'il a tout vu ? Trois détenus de la prison de Bordeaux, en stage à l'hôpital St-Luc pour y subir des traitements divers, se sont évadés de cette institution, vers 5 h. hier après-midi. Jusqu'ici, c'est un fait banal . . . usuel oserait-on dire. Mais l'un des détenus qui se sont évadés en pyjama, robe de chambre rouge et nu-pieds, a eu froid, le pauvre, dans cet accoutrement . . .

C'est à ce moment que l'histoire devient inhabituelle. Un évadé qui a froid, pour se trouver des vêtements plus chauds, peut dévaliser un magasin ou détrousser un passant . . . mais celui-ci décida d'aller "quérir son butin de corps" . . . à Bordeaux ! ! ! Il n'a rien trouvé de mieux à faire après son évasion que de retourner à la prison demander ses vêtements aux gardiens. Ces derniers lui en ont donné un costume : le costume conventionnel, rayé horizontalement, très chic et bien porté à la prison.

Les deux évadés qui sont allés se réchauffer ailleurs sont : Claude Jacques, 21 ans, et Roger Mclean, 37 ans. Le frileux est Roger Massicotte, 23 ans . . . ce qui est triste.



Devoir accompli . . .

Un policier abat un adolescent qui tentait de voler une auto

Un enfant de 14 ans a été abattu par une balle de revolver alors qu'il tentait de voler une automobile. Il est mort quelques instants plus tard, à l'hôpital Notre-Dame.

Hier, midi, la police montréalaise recevait une information à l'effet que deux adolescents tentaient de voler une automobile, en face du 2250 rue Visitation. Deux policiers de l'auto-patrouille 443 se rendaient immédiatement sur les lieux et, à la rue Ontario, prenaient les voleurs en chasse. La poursuite fut de courte durée, prenant fin à l'angle des rues Beaudry et Ontario, où les jeunes garçons abandonnèrent leur véhicule et prirent la fuite à pied. Un des agents courut après les fuyards tandis que l'autre continuait en voiture.

Les deux jeunes furent rapidement appréhendés, mais l'un d'entre eux déclencha un solide coup de poing dans l'estomac du policier Charles Fadet qui lâcha son prisonnier. Ce dernier, sans perdre de temps, prit la poudre d'escampette . . . jusqu'à ce que la décharge d'une "autre" poudre l'appréhende définitivement : en effet, l'agent Fadet tira un coup de revolver en l'air, en guise d'avertissement, puis un coup qui fit mouche. L'adolescent, âge de 14 ans, fut touché mortellement pour l'amour d'une auto . . . Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il y mourut peu de temps après son admission.

Son compagnon, lui, ne tenta pas l'aventure . . . trouvant que les agents avaient un peu trop le doigt leste sur la gâchette de leur arme. Il a avoué ne même pas connaître son infortuné complice: il l'avait rencontré le matin dans un restaurant de la rue Marie-Anne, et ils avaient décidé de faire une balade dans une voiture.

Puisque la dignité de la personne humaine est un principe censément premier chez nous, que penser du respect dû aux automobiles pour le vol desquelles on tue un enfant, volontairement ou non ?

J. S.





OU SE CACHENT-ILS ? — A la demande de la Sûreté provinciale, nous publions les photos des deux évadés de la prison de Bordeaux qui étaient hospitalisés à St-Luc. ROGER MCLEAN, 37 ans, 5 pieds 7 pouces, 160 livres (à gauche) et CLAUDE JACQUES, 21 ans, 170 livres, 5 pieds 8 pouces, portaient lors de leur évasion pyjama et robe de chambre rouge. Toute personne pouvant donner des renseignements à leur sujet est priée de signaler UN. 1-4292. Un troisième homme avait réussi à s'évader avec eux, mais il est retourné à Bordeaux chercher ses vêtements.

Deux policiers de Montréal sont de retour de Régina

Deux policiers de Montréal, qui ont fait un stage de 10 semaines à l'école de la Gendarmerie canadienne, à Régina, Sask., sont de retour dans la métropole.

Le lieutenant Jean Bernard et le sergent Jacques Savaria ont été accueillis vendredi soir, à leur arrivée à Dorval, par leurs épouses et une vingtaine d'agents de la défunte escouade volante. Le lieutenant Bernard était chef de cette escouade.

Le directeur intérimaire de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, a déclaré que des policiers seront prochainement envoyés aux Etats-Unis, à

Voir POLICIERS en page 8

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



LE SCEAU DE LA PERFECTION
• SILENCIEUX • AMORTISSEURS DE CHOCS
GARANTIE D'UN AN
AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
Mme Clara Despatie, prés.
NORD 2235, boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD Craig, angle AMHERST
EST 1295 BELLECHASSE ouest de Papineau
OUEST 6260, chemin UPPER LACHINE est de Cavendish
CR. 3-1561
OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 6 p.m.



Crayons Prismacolor
Un mélange parfait de tout ce que vous désirez dans un crayon de couleur. Rivalise avec celui des peintures à l'huile. Etuis en couleur.
Bte de 12 crayons 1.95
Bte de 24 crayons 3.95
Bte de 36 crayons 5.95
Bte de 48 crayons 7.50
Bte de 60 crayons 9.45
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Examen de la vue — Verres de contact
L.-A. Bétournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
C. Prévost, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

La plus importante maison Canadienne-française du genre
une tenue élégante...
vous sera assurée au temps des Fêtes si vous avez la bonne idée, madame ou mademoiselle, de confier vos vêtements à nos nettoyeurs experts.
SIGNALEZ
LA. 1-2161
Jolicoeur
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND

GRATIS
TRANSMISSION AUTOMATIQUE — RADIO — PNEUS A FLANCS BLANCS — SERVO-DIRECTION — SERVO-FREINS — LAVE-GLACE — CHAUFFERETTE — ANTIGEL — PLAQUES D'ENREGISTREMENT.
sur l'achat d'une...
Chevrolet
1961 "DEMONSTRATEUR"
Aussi, aubaines formidables sur autos ENVOY et CAMIONS 1961
QUANTITES LIMITEES
TERMES FACILES
ECHANGES ACCEPTES — GARANTIE
PAC Park Avenue Chevrolet Ltée
CHEVROLET CORVAIR OLDSMOBILE ET CAMIONS
25 VENDEURS COMPETENTS
3421 AVE DU PARC · VI. 9-5661
près Sherbrooke

En Australie

Le parti de M. Calwell a fort à faire

CANBERRA. (PC) — Arthur Augustus Calwell, le leader travailliste objet de tant de controverses, aura une dure lutte à soutenir en tentant d'évincer le gouvernement de coalition libéral-partisan, lors des élections générales australiennes, qui auront lieu demain.

Mais l'agressif politique de 65 ans n'est pas étranger aux combats rangés. En tant que leader de l'Opposition depuis 1959, Calwell a souvent fait l'objet de critiques parce qu'il avait recours à des tactiques de petit politicien de quartier dans ses campagnes à l'échelon national.

Pour remplacer le gouvernement Menzies, le parti de M. Calwell doit obtenir tous les 45 sièges de la Chambre basse et obtenir 17 sièges de plus au sein du Parlement et, pour arriver à ses fins; le leader parcourt le pays en faisant miroiter toute une collection de promesses où il est question de salaire égal pour les femmes comme de l'étatisation de la médecine.

Mais lap résence d'une quatrième faction vient compliquer sa tâche, d'autant que l'autre parti travailliste accuse les candidats de l'équipe Calwell d'appartenir à un parti communiste, alors qu'au contraire leur chef maintient qu'il est absolument anticommuniste.

Bien que ses tactiques fassent souvent l'objet de réprimandes sévères, personne ne songerait à mettre en doute l'intégrité personnelle ou le dévouement du chef Calwell, dont on dit avec raison qu'il s'est dépensé plus que n'importe quel autre homme pour le parti travailliste.

On lui accorde aussi des capacités étonnantes dans le domaine administratif et, en tant que ministre de l'Immigration, immédiatement après le deuxième conflit mondial, il fut l'architecte du programme d'immigration australien.

Avant d'être élu au parlement fédéral, en 1940, M. Calwell était un fonctionnaire de l'Etat attaché tour à tour aux ministères de l'Agriculture et du Trésor; en même temps, il siégeait au conseil municipal de Melbourne.

Il ne siégea à la Chambre que trois ans avant d'être nommé ministre de l'Information. Deux ans plus tard, il assumait également le portefeuille de l'Immigration et garda les deux postes jusqu'au retour au pouvoir du gouvernement Menzies, en 1959.

Au moment de la guerre, en tant que ministre de l'Information, il eut quelques fois maille à partir avec la presse et l'on parle encore avec admiration du doigté dont il fut preuve, parvenant à changer l'hostilité des journaux en un chorus d'éloges.

Gare à l'alcool pendant les fêtes

Durant la saison des fêtes, les agences de sûreté à travers le Canada seront vigilantes, mais, pour réduire le nombre des accidents de la circulation, des mortalités et des blessures, ils auront besoin de la coopération du public, a déclaré le commissaire de la gendarmerie royale canadienne, M. C. W. Harvison. Dans une lettre où il endossait la "Semaine de la sécurité routière" et la campagne nationale contre les dangers des fêtes, qui suit immédiatement, le commissaire ajouta que l'automobiliste et le piéton qui prennent un verre, constituent la plus grande menace de la saison. Il écrivait: "Durant le brouhaha des fêtes de Noël et du Jour de l'An . . . l'automobiliste et le piéton qui consomment des liqueurs alcooliques continuent à être notre plus grande menace de la saison."

Priant tous les citoyens d'envisager la responsabilité qui leur incombe dans la prévention des accidents, le commissaire Harvison d'ajouter: "La mort ou les blessures sont toujours des événements tragiques, mais elles nous semblent plus tristes encore, à Noël. Que chacun de nous fasse sa part pour que Noël cette année soit joyeux et libre de tout accident."

Ton ami t'a pour ami, et l'ami de ton ami t'a aussi pour ami. (Le Talmud)

ANNONCE

VOS FAUSSES DENTS
GLISSENT ET VOUS IRRITENT !

Ne subissez pas l'embarras d'avoir des fausses dents qui glissent, tombent ou se déplacent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Saupoudrez vos dentiers d'un peu de FASTEETH, poudre agréable qui donne une sensation de confort et de sécurité en les retenant en place. Elle n'est ni gommeuse, ni acre, ni pâteuse, et est alcaline (non acide). FASTEETH s'obtient à tout comptoir pharmaceutique.

CHOCOLATS ou SIROP
CHARLES
VERMIFUGES



Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.
LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

POUR
TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE

LE MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE OUVRE TOUS LES JOURS A 9 H. A.M.

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Les cinq magasins Morgan . . . . **OUVERTS CE SOIR** ET CHAQUE SOIR (SAUF LES SAMEDIS) JUSQU'À NOËL

Centre de la ville et Snowdon jusqu'à 9 h. • Boulevard, Dorval et Rockland jusqu'à 9 h. 30

BOUQUET PARISIEN

ESSENCES



. . . DIGNES D'UNE REINE

(geste princier du *Père Noël*)

TOUS RÉUNIS, CRÉÉS ET EMBOUTEILLÉS EN FRANCE

. . . CADEAUX ENTRE TOUS RAFFINÉS

. . . ET N'OUBLIEZ PAS,

il n'en coûte pas plus cher chez Morgan

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ
VI. 2-6261
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND
ARTICLES DE TOILETTE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE



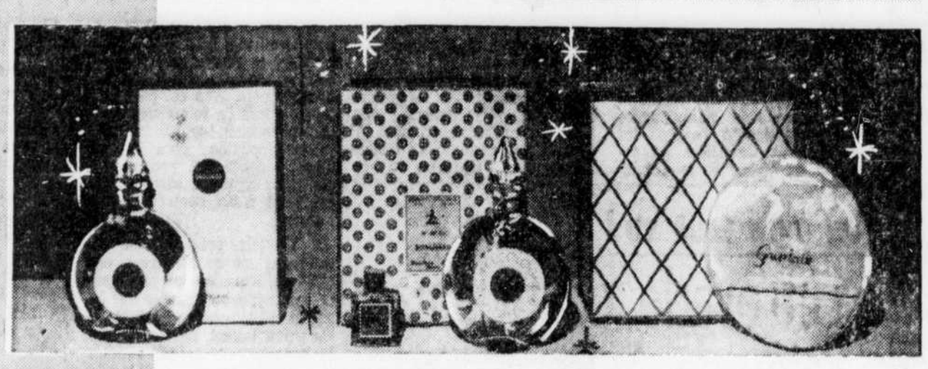
"Antilope" de Weil

A. Savons à mains, 3 par boîte **4.75**
B. Parfum, ¼ on. **6.00**
C. Poudre de talc, 4 on. **2.75**
D. Huile de bain, 1 on. **6.50**



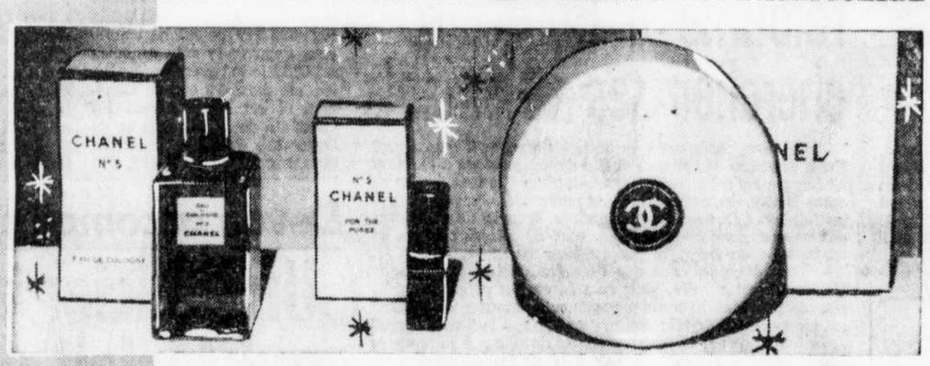
"Ecusson" de Jean D'Albret

E. Savons à mains, 3 par boîte **5.50**
F. Eau de Cologne, 3 on. **6.50**
G. Parfum, ¼ on. **8.25**
H. Parfum vapo, de sac, ¼ on. **7.50**



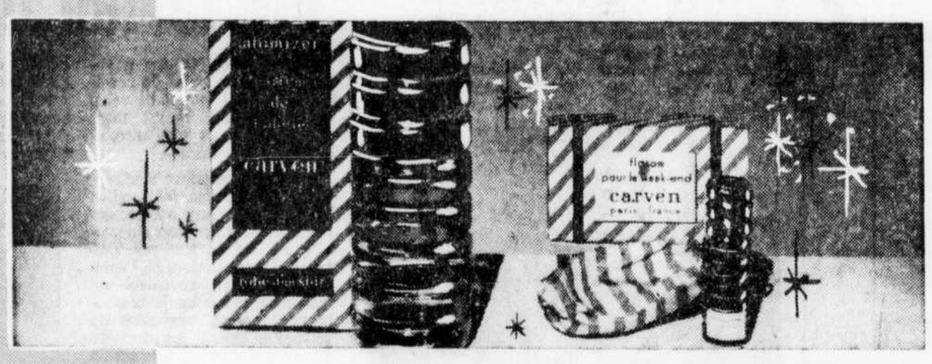
"Shalimar" de Guerlain

J. Eau de Cologne, 1¾ on. **3.50**
K. Eau de Cologne 1¾ on. et parfum, ⅛ on. L'ens. **5.00**
L. Poudre de bain, 8 on. **4.50**



"Chanel No 5"

M. Eau de Cologne, 4 on. **6.00**
N. Parfum de sac, 1¼ dr. **5.00**
O. Poudre de bain, 8 on. **6.00**



"Robe d'un Soir" de Carven

P. Parfum de toilette vapo, 4 on. **7.50**
Q. Parfum, ¼ on. **8.50**



"Miss Dior" de Christian Dior

R. Poudre de bain, 8 on. **9.50**
S. Eau de toilette vapo, 3 on. **7.00**
T. Parfum vapo de sac 1½ dr. **5.50**



"Réplique" de Raphaël

U. Eau de toilette, 2 on. **4.50**
V. Parfum vapo de sac, ¼ on. **5.00**
W. Huile de bain, 1 on. **4.50**
X. Poudre de bain, 5 on. **5.00**



Parfums Houbigant

Y. Essence rafraîchissante "Quelques Fleurs", 8 on. **2.50**
Z. Cadeau "Quelques Fleurs", parfum, ¼ on., et mouchoir, ourlet dentelle. **6.50**
AA. Parfum vapo de sac "Flatterie", ¼ on. **5.50**
BB. Sachet liquide "Chantilly", ½ on. **2.50**

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ **VI. 2-6261**

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS



Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Les cinq magasins Morgan .....

OUVERTS CE SOIR

ET CHAQUE SOIR (SAUF LES SAMEDIS) JUSQU'À NOËL

Centre de la ville et Snowdon jusqu'à 9 h. • Boulevard, Dorval et Rockland jusqu'à 9 h. 30

Le magasin Morgan du centre de la ville OUVRE TOUS LES JOURS à 9 h. a.m.

Stationnement supplémentaire pour les clients de chez Morgan à taux Morgan

Un terrain de stationnement supplémentaire est maintenant à la disposition de la clientèle Morgan aux taux Morgan à

ATLAS PARKING, LTD
401 ouest, rue Ontario (voisin de la station Fina Service)



Père Noël ! Notez bien !

Confortables pantoufles "shaggy" pour enfants... Valeur spéciale !

la paire **1.98**

Confortables et chaudes pantoufles en Acrilan* peluché, tiges tricot. Chacun des enfants en désire une paire. Rose, blanc, caramel ou vert... Pointures enfants 5 à 1.
* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CHAUSSURES D'ENFANTS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



la paire **3.00**

Cadeau de Noël approprié !

Gants de laine avec détail piqûre nouveauté, importés de Suisse !

Beaux gants tricot de douce laine au point "grain de semence" attrayant, fabriqués et importés de Suisse ; poignets côtelés à l'horizontal pour un ajustement parfait. Choix de teintes de base : blanc, beige, brun, gris et noir. P.M.G.

TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
Pas de commandes postales.
GANTS POUR DAMES — AU REZ-DE-CHAUSSEE
SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix et moins !

Tissus importés de Suisse et France...

à prix d'épargne

1.99 à 4.99

la verge

Tissus offerts à bas prix ! Somptueux brocarts, souples soieries imprimées, riches crêpes soie chiffon et souples lainages mélangés... tous de 36 po. de large. Achetez plusieurs longueurs robes pour vous ou pour donner en cadeaux... Choix de coloris mode les plus populaires de la saison.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TISSUS A LA VERGE... AU TROISIEME



Cadeau ensorcelant pour dames...

Peignoir élégant facile d'entretien ...joliment paré de broderie et liséré

Dans la tiédeur du nid... une tenue distinguée que toute femme aime à vêtir... Coupe confortable, manches raglan, poignets, liséré. Matelassé nylon/acétate entièrement doublé et enjolivé de broderie. Rose ou bleu. P.M.G.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES DE CHAMBRE... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Fantasmagorie des Fêtes !

Robe blouson Lurex* éblouissant... "Aux Quatre-Saisons"

Dans un tissu Lurex, robe d'une conception de ligne achevée... la tenue idéale pour les sorties où l'on brille sans parader... Mode blouson, ceinture cordonnet, boutonnage au dos. Doublure entière en taffetas. Lurex de couleur dorée ou argentée. Tailles : 9 à 15.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

AUX QUATRE-SAISONS... ETAGE-MODE... AUX DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Toujours apprécié !

Jupon-combinaison paré de dentelle ... un cadeau de grande féminité !

Toute femme aime recevoir de la belle lingerie en cadeau... alors faites-lui plaisir en lui donnant ce beau jupon-combinaison en tricot nylon très opaque, paré de délicate dentelle à plis fin Van Dyke et chiffon. Ajustement parfait, corsage moulant la taille et bretelles réglables. Blanc seulement. Taille moyenne : 32 à 42 ; taille "petite" : 32 à 38.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
LINGERIE POUR DAMES — ETAGE BUDGET — AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Amenez vos enfants voir le PERE NOEL qui les attend chaque jour chez Morgan... A la Foire aux Jouets au sixième.





Un spécial Morgan pour Noël !

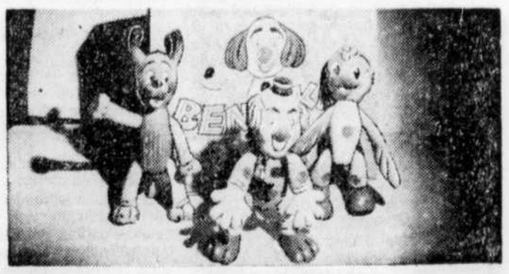
Ensemble de bridge pratique "Hostess" un cadeau pour les amateurs de ce jeu !

Housse de table de bridge attrayante en plastique matelassé avec coutures scellées à l'électricité et endos qui ne glisse pas. Disponible en blanc teinté pour grandeur de table ordinaire. Au complet avec napperons assortis (12 po. x 18 po.) et sous-verres. Se vendent aussi séparément :

Housse **4.50** — 8 sous-verres **.49**
Napperons ch. **.60**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 ou plus
MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Des joujoux... tombés du ciel ... à La Foire aux Jouets Morgan...

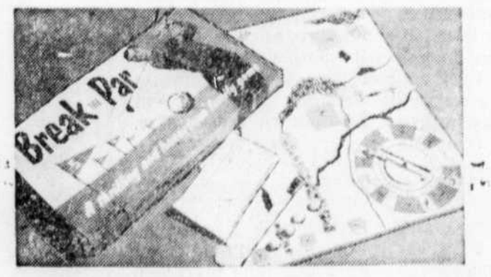


Trousse d'animaux "Bendikit" à assembler pour enfants

4.98

Des animaux en caoutchouc non-toxique à assembler-à mélanger... 3 têtes, 3 corps, 3 ensemble de membres inférieurs et supérieurs... Quel plaisir pour les tout-petits qui feront des prodiges de création.

Venez voir des démonstrations
A LA FOIRE AUX JOUETS...
AU MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE



Jeu de golf "Break-the-Par" du plaisir pour la famille entière

4.98

Encore plus de plaisir qu'au 19e trou... du golf pour toute la famille pendant toute l'année... vous choisissez votre "club"... instructions écrites en français à l'intérieur du couvercle.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
A LA FOIRE AUX JOUETS..., AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Le choix des fillettes pour Noël !

Frous-frous féminins ! Blouses en coton blanc ou crêpe Terylene* pour fillettes...

Deux styles très prisés par les petites demoiselles ! Blouses taillées dans du coton ou de la Terylene* lavables ; parmenture de détails délicats tels que les aiment les fillettes. Placez-en une ou deux sous l'arbre de Noël... elle en sera très heureuse ! Les deux en blanc seulement. Ages : 8 à 14.

A. Modèle en coton avec garniture de broderie anglaise.

B. Modèle en crêpe Terylene* avec parementure de fine dentelle.

* Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS POUR FILLETTES — AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE

MONTREAL, LUNDI, 11 DECEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 49

Ce que Montréal veut, Québec le voudra-t-il?

L'ADMINISTRATION Drapeau-Saulnier vient de faire connaître les principales modifications à la charte de Montréal qu'elle entend soumettre au parlement de Québec à la prochaine session. Il s'agit, dans l'ensemble, d'un document sérieux, pensé et que personne, y compris le gouvernement Lesage, ne devrait prendre à la légère.

Mais, je m'empresse de le dire, plusieurs clauses soulèveront de vives discussions sinon au conseil municipal où il n'y a virtuellement aucune opposition, du moins au comité des bills privés à Québec et probablement aussi dans les journaux.

Tout d'abord, il faut le noter, le projet Drapeau-Saulnier rejette plusieurs recommandations de la commission Champagne. Ainsi, non seulement n'accepte-t-il pas que le maire soit réduit à un rôle de simple figurant, il veut lui permettre d'accéder même à la présidence du comité exécutif. Même si j'ai déjà approuvé la recommandation du rapport Champagne, j'avoue que, surtout si l'on disait que le maire sera d'office président de l'exécutif, je me rallierais assez volontiers à cette autre façon de voir.

Je m'y rallierais parce qu'il s'agit tout simplement d'un autre procédé pour atteindre une même fin. La fin à atteindre, en l'occurrence, c'est d'éliminer la direction bicéphale — maire-président — que l'on connaît présentement à l'hôtel de ville. Le rapport Champagne avait ceci d'illogique que, tout en voulant réduire à peu près à zéro les pouvoirs du maire, il proposait de le faire élire par toute la population. Qu'on lui reconnaisse ou non des pouvoirs, du moment qu'il est élu par l'ensemble de l'électorat, le maire jouit d'un prestige immense; alors, autant en faire le chef réel en lui conférant aussi la présidence.

• • •

MM. Drapeau et Saulnier acceptent, d'autre part, le système des partis à l'hôtel de ville proposé par les enquêteurs provinciaux. Ils auraient d'ailleurs mauvaise grâce de s'y opposer puisque c'est en se présentant sous la bannière d'un parti qu'ils ont connu le succès que l'on sait. Par ailleurs, ils ne paraissent pas disposés à créer un poste de chef officiel de l'opposition avec rémunération et facilités de travail appropriées. Serait-ce pour décourager leurs adversaires de se grouper en une véritable formation politique? A moins que le poste ne puisse être créé sans amendement à la charte?

Dans un autre domaine, le rapport Champagne recommandait la création de 45 districts électoraux et leur représentation à l'hôtel de ville par un seul conseiller chacun. Le groupe Drapeau-Saulnier n'est pas satisfait des délimitations proposées dans ledit rapport et il a probablement raison. De plus, il appert qu'il serait impossible de dresser des listes électorales en conséquence pour les prochaines élections.

Le résultat, c'est qu'on s'en tiendra, pour le prochain appel au peuple, aux onze districts actuels, chacun élisant six conseillers, sans distinction toutefois des classes "A" et "B" Le comité exécutif actuel serait disposé à subdiviser les districts électoraux actuels, dès qu'il aura trouvé un barème acceptable, barème qui tiendrait compte des facteurs historiques, ethniques et économiques. C'est un bon point, mais on s'étonne d'apprendre que MM. Drapeau et Saulnier projettent de recommander, même alors, la présence de plus d'un conseiller par district. Ils croient pouvoir amener ainsi les conseillers à discuter des grands problèmes municipaux sans trop d'esprit de clocher et les éloigner des tentations qui corrompent fatalement. Ce sont là des arguments valables, mais on voit difficilement que le public s'intéresse davantage à la chose municipale s'il continue à ne pas connaître ses représentants à l'hôtel de ville.

• • •

Il semble bien, d'autre part, que le comité exécutif ait eu raison de rejeter la recommandation du rapport Champagne visant à la création d'une commission de police. A moins de trouver une formule qui mettrait cette commission absolument à l'épreuve de toute ingérence politique, son existence pourrait être plus nuisible qu'utile. Par contre, on comprendra assez mal que nos élus n'aient pas voulu accepter la création d'un tribunal d'appel en matière de zonage. Ils préconisent une formule qui améliorera beaucoup la situation sur ce point, mais ils ne paraissent définitivement pas aller assez loin.

Dans un autre ordre d'idées, la proposition de tenir les élections un dimanche, à l'avenir, paraît, du moins à première vue, fort heureuse. Il en va de même du mandat de quatre ans sur lequel on invitera le peuple à se prononcer. La carte d'identité pour fins électorales, qui fera également l'objet d'un référendum, devrait de même être accueillie favorablement de l'électorat.

• • •

Il y aura probablement accrochage, par contre, sur la requête visant à garder pour Montréal tout le fruit de la taxe de vente perçue dans ses limites. Les autres municipalités de la région métropolitaine crieront, et non sans un semblant de raison, à l'injustice.

De toute façon, et pour ne pas prolonger indûment cet article, répétons que le bill de Montréal mérite une étude attentive. Il constitue un effort louable pour améliorer les modes d'élection et d'administration de la métropole.

Vincent PRINCE

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Une voix de la Floride

Monsieur le Rédacteur,

Pour comprendre ma réaction à la lettre signée "Nimbus" publiée dans votre édition du samedi, 2 décembre 1961, il faut vous représenter une compatriote perdue dans une vallée d'ennui suintant toute la fadeur presbytérienne implantée dans cette nature fleurie par ailleurs si délicieuse.

Si les journaux de Montréal — La Presse, Le Devoir, Le Nouveau Journal — ne m'arrivaient pas soit directement soit par l'entremise d'amis sympathiques, il y a belle lurette que j'aurais péri. Or, la vague de séparatisme qui déferle actuellement sur la douce province démontre, une fois de plus, qu'il ne faut jamais désespérer. Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir.

Quand je quittai Montréal en 1950, une dizaine d'années de propagande francophobe rendait l'air presque irrespirable au coeur même de Montréal. On se sentait plus chez soi dans certains milieux américains où la civilisation française fut toujours à l'honneur! Mais comme tout cela a changé, au pays où, dit-on, rien ne change! Vos journaux sont mieux rédigés et renseignent beaucoup mieux que les nôtres, en tous cas que ceux de cette région. Et comme on s'y amuse! La dissertation de Nimbus sur le drapeau — obole — jardin zoologique — voire — arbre de Noël de M. Pearson m'a fait rire plus dans cette seule journée où je l'ai lue que toutes les années où j'ai goûté à un climat soi-disant idéal!

"Vive l'indépendance du Québec!" Il faudrait trouver des moyens de diffusion pour porter la bonne nouvelle à tous nos compatriotes exilés. Inutile d'ajouter que la presse locale n'en souffle mot, étant déjà assez préoccupée par les "menaces" de toutes sortes venant des pays latins d'Amérique.

Si les Canadiens français n'existaient pas sur ce continent il faudrait sûrement les inventer et quand ce ne serait qu'à ce titre ils ont pleinement droit à leur souveraineté.

Mrs. H. E. Bosworth,
P.O. Box 741,
Oviedo, Florida,
USA.

L'admission dans un hôpital

Hon. Georges-Emile Lapalme,
Procureur général de la
Province de Québec,
a/s Journal La Presse.

Monsieur le Ministre,

Comme tout le monde j'ai entendu parler des hôpitaux qui refusaient les malades, mais ces histoires m'ont toujours paru exagérées jusqu'au lundi 13 novembre, à 7 heures p.m., à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. J'y allais (accompagné d'un agent de la Police Provinciale) y conduire mon frère qui requérait des soins immédiats. La première question que la "bonne" Soeur nous posa fut: "Avez-vous réservé une chambre?" "Est-ce que votre médecin est attaché à l'hôpital?" Et après une heure et demie de délibérations (le patient toujours sur une civière dans le milieu du passage), elle nous conseilla "d'essayer dans un autre hôpital où peut-être on daignera bien l'accepter". Avant de partir, j'ai remercié la bonne Soeur de son hospitalité et de sa charité. Elle répondit: "Ce n'est pas ma faute, vous comprenez, il faut que nous agissions ainsi avec la nouvelle loi d'assurance-hospitalisation."

Cette loi est-elle si mal faite qu'un malade ne puisse entrer dans un hôpital même avec une police d'assurance-hospitalisation? Ou est-ce qu'il y a des hôpitaux avec un personnel plus humain? Y a-t-il une loi pour chaque hôpital? Car à l'hôpital St-Luc, rue St-Denis, à Montréal, on donna les soins requis à mon frère sur-le-champ et ensuite on posa les questions d'usage. Il faut aussi que je vous dise qu'ils ont gardé mon frère sans demander s'il avait réservé une chambre.

Veuillez agréer, M. le Ministre, tout le respect que je vous dois et merci de votre attention.

Jean Le Duc
4000, rue Cadillac, appt 2
Montréal

P.S. — Il faut que je dise que le préposé à l'hôpital du Sacré-Coeur aurait peut-être accepté mon frère, n'eût été de la bonne soeur.

Rôle de femme sacrifiée

Monsieur le Rédacteur,

L'indépendance ne serait-elle pas, pour un peuple conquis et subjugué, la seule issue vers la liberté?

Aujourd'hui le droit d'un peuple d'être indépendant et libre chez lui n'est-il pas jugé équitable, et garanti par la charte des Nations unies, dont le Canada fait partie? N'y a-t-il pas assez longtemps que la nation canadienne-française joue, au Canada, un rôle de femme sacrifiée et isolée, balbutiant au pied de son maître des mots d'anglais pour avoir seulement son pain quotidien?

Ne devons-nous pas, à nos enfants, d'effacer de leur vie cette flétrissure, en leur léguant un pays bien à eux et l'honneur d'en être propriétaires et maîtres, où ils ne seront pas, comme nous, le cheval, avec sur le dos le cavalier dompteur, qui n'a jamais l'intention de descendre de selle, malgré ses hauts cris ou ses cajoleries.

Des hommes courageux de chez nous, souffrant d'une grande soif de dignité pour notre nation, n'ont-ils pas écrit des livres, démontrant clairement l'absurdité de notre vie de cheval, y appelant intensément tous leurs frères au ralliement pour notre affranchissement national? Mais notre peuple aura-t-il la force de se lever, malgré ses membres indolents, et d'agir avec détermination?

Si un homme digne de ce nom ne peut vivre seulement de pain, comment une nation digne de ce nom pourrait-elle vivre, toujours immanquablement privée, dans son appétit naturel, d'indépendance, de liberté et de dignité.

La délivrance de l'autorité politique-fédérale - anglo - canadian, ne serait-elle pas la base essentielle d'une vraie entente avec nos Anglais, et la liberté d'initiative, pour le développement et la rentabilité de notre pays de Québec?

"Vive l'indépendance!"

R. D.,
Comté de Terrebonne.



—Oui, mais écoute, mon vieux: s'il n'y avait pas d'abris, les chefs politiques du monde ne seraient-ils pas moralement obligés d'éviter la guerre atomique? Si nous construisons des abris, c'est comme si nous leur disions: eh bien, faites-la votre guerre atomique!

Ils "s'amuseront avec leur séparatisme"

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à la lettre de M. André Gingras, je dois lui dire que je n'ai pas accusé les séparatisstes d'anglophobie, mais si je ne me trompe, ces derniers voudraient avoir un Etat français. Les questions que je posais intéressent les Canadiens français parce que dans nos églises, il n'y a pas plus d'anglais que dans leur supposé pays libre. Nos prêtres confessent en français, les sermons sont en français, nous nous marions en français, nous avons des enfants en français, et nous leur enseignons à sacrer et à boire en français.

Si ces séparatistes donnaient dix pour cent de leur temps à étudier ces questions plutôt qu'à fanatiser notre jeunesse, ils feraient beaucoup de bien. Quand nos jeunes gens lisent les discours et les lettres des séparatistes, ils se disent qu'ils n'ont pas besoin d'étudier l'anglais.

On va avoir notre Laurentie à nous. Mais même si cela arrivait, l'anglais serait encore utile. Depuis que je suis pensionné du Canadien Pacifique, je travaille dans une compagnie d'accessoires automobiles. Nous avons une vingtaine de jeunes employés de 17 à 18 ans, tous des Canadiens français, excepté un Italien. Les Canadiens français n'ont aucune instruction, ce sont des gens qui vont passer leur vie à petit salaire et à parler de séparatisme. Le jeune Italien qui est au Canada depuis 10 ans parle sa langue maternelle, le français et l'anglais parfaitement. Nous avons dans la maison des vendeurs qui se font trente mille dollars par année, ce jeune homme, dans cinq à dix ans, pourra toucher de quinze à vingt mille piastres par année, et nos petits Canadiens s'amuseront avec leur séparatisme.

A. Gadbois,
rue Drolet, Montréal.

De Cartierville à Saint-Denis

Monsieur le Rédacteur,

A l'adresse du "Voyageur écoeuré": Cher Monsieur, que je vous comprends et ce n'est pas encore l'hiver. Alors moi, pour revenir de Cartierville au coin des rues St-Denis et Beaubien, cela prend exactement une heure et quelques fois plus. Pourquoi? parce que les autobus de Cartierville sont des objets rares, et que dire de ceux de St-Denis?

Quand la foule doit attendre pendant un quart d'heure, et que nous voyons "Spécial-Garage" et cela à l'heure de pointe, entre 4 et 6 heures, c'est assez pour vous faire piquer une crise de nerfs. Enfin, quand nous pouvons en prendre un, c'est pour se faire dire: "Montez, dépêchez-vous, avancez en arrière." Alors nous partons, à la vie, à la mort, parce que nous n'avons pas grand-place pour respirer, seulement pour étouffer.

Qu'en pensez-vous?

La PP à Lotbinière

Monsieur le Rédaeteur,

Il nous est impossible de vivre en paix depuis la venue de deux nouvelles recrues de la Police provinciale ici. Le soir, s'il vous arrive de sortir, prenez garde, on vous suit avec l'auto-police à 100 ou 150 pieds et l'on darde de gros feux sur votre rétroviseur, dans le but de faire augmenter votre vitesse. Si vous dépassez la limite de 50, on vous fait prendre le bord de la route et on exige vos deux permis. Quelque temps après, une sommation de paraître en cour de justice suit. Les lois de la route n'exigent-elles pas de baisser les feux quand on suit une autre auto de près? J'espère que le commandant Brunet y verra.

Dans leur zèle, nos deux agents ont déjà arrêté de braves cultivateurs qui transportent le fruit de leur labeur au marché, disant qu'il est interdit de se servir de l'auto de promenade, qu'il faut un camion pour aller au marché.

J'espère que M. Lesage fera de la planification avec ces deux agents.

Un paroissien de
Ste-Croix-de-Lotbinière.

La cause de tous les maux?

Monsieur le Rédacteur,

Nous lisons souvent dans votre estimé journal, des lettres prônant l'Estrie, la Mauricie, la Laurentie. Si ça ne peut pas tourner à l'hystérie!... On prêche le séparatisme à tour de bras, avec des lamentations plus criantes que celles de Jérémie.

On a commencé à se plaindre et à monter la tête de ses concitoyens que l'on ne nous rendait pas justice, que l'on était bafoué, méprisé par la majorité, et cette mentalité se répand plus vite dans la société que l'appel au bon sens et à la modération.

Pour comprendre et analyser la coexistence de deux races dans un même pays, sans parti pris, il suffit de regarder deux frères dormant dans un même lit, n'est-il pas vrai que chacun inconsciemment tire la couverture de son côté? C'est sans malice, c'est naturel.

Qu'avons-nous donc à nous plaindre de nos concitoyens anglais? Nous avons notre religion que nous pratiquons dans nos églises et si un trop grand nombre de nos Canadiens français abandonnent leurs pratiques religieuses, ce n'est pas la faute des Anglais; c'est le séparatisme.

Nous avons nos écoles et nos collèges pour instruire nos enfants dans notre langue et je ne crois pas qu'aucun Anglais ne soit opposé au genre d'instruction que l'on donne dans nos maisons d'éducation. Par contre, j'ai souvent lu et entendu de bons Canadiens français médire et mépriser nos collèges et nos écoles confessionnelles, même que l'on réclame à grands cris l'école libre, par les laïcs: c'est ça le séparatisme!

Il faudrait se demander comment cette orgie a pu commencer. C'est bien simple, on ajoute foi à toutes les hâbleries et sornettes que viennent nous débiter des immigrants qui, ne pouvant vivre en leur pays, viennent pêcher en eau trouble parmi nous, toujours bien disposés que nous sommes à avaler leurs couleuvres. Il n'y a pas si longtemps que des gens de la même espèce, après un séjour dans notre pays, s'en allaient chez eux et nous dépeignaient comme des sauvages à demi-civilisés.

Il y aurait beaucoup à penser et à méditer avant de souhaiter la séparation. Sommes-nous en état de subvenir à nos besoins? Sommes-nous assez forts pour nous défendre si nous étions attaqués? Pensez-y bien. Est-ce là votre rêve? C'est beau de crier bien haut son patriotisme, mais encore faut-il qu'il soit raisonné.

Veuillez me croire, M. le Rédacteur, un lecteur assidu de votre journal qui analyse la question du séparatisme avec l'expérience d'une longue vie et merci pour l'hospitalité.

Jos. A. Marot,
Rigaud.

TOPOS DU JOUR

L'art d'avoir des clients heureux

C'EST un très grand succès... disons même qu'il est assez surprenant! M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, précise qu'à la suite de la mise en vigueur de la Loi d'indemnisation des automobilistes victimes d'accidents, 75% des automobilistes québecois sont maintenant porteurs d'une assurance. Avant la Loi: 45%.

Une année encore et l'assurance-automobile sera généralisée. Enfin! Bien sûr, il restera toujours les insolvables, les têtus, les négligents et ceux qui refuseront toujours de faire comme tous les braves gens. Infime et stupide minorité mais il paraît qu'une minorité est nécessaire pour faire un monde.

La voirie provinciale étant loin d'être le sommet du modernisme technique, nos grandes villes étant des entonnoirs à embouteillages, l'"hiver routier" étant ce qu'on sait, l'accident — du banal accrochage à l'impact de face qui tue raide, — serait un risque plus fréquent au Québec qu'ailleurs. Du moins, s'il faut ajouter foi aux statistiques.

Or, avec une population automobiliste assurée dans une proportion d'à peine 45%, c'est notre province, dit-on, qui connaissait les taux de primes les plus élevés.

Lorsqu'on s'en étonnait, on répondait que c'était aussi simple que la plus élémentaire règle de mathématiques: petit nombre d'assurés, tarifs élevés.

La nouvelle loi ayant été comprise et acceptée par le public dans une proportion de 75%, il y a désormais lieu de se demander si les sociétés d'assurance ne vont pas songer à reviser leurs taux. Un mouvement se dessine dans ce sens.

La déclaration du ministre Cournoyer est encourageante en ceci qu'elle révèle combien le gros bon sens peut être une formule efficace... quand on s'en sert. La Loi d'indemnisation, ce n'est pas autre chose que le sens commun codifié, la protection de chacun et de tous, assurée; pas autre chose que l'ordre où antérieurement existait l'échappatoire du plus rusé avec ce que le procédé implique de trucs frisant la malhonnêteté.

Si maintenant les sociétés d'assurance veulent faire un geste, exiger moins de chacun pour recevoir du plus grand nombre, elles verront un large sourire éclairer la figure de leur immense clientèle. Et un client heureux en vaut quatre.

Roger CHAMPOUX

Le capital histoire a sa valeur

DE VIEUX manoirs vont revivre. D'antiques demeures seront restaurées et armées pour résister à l'oeuvre du temps.

Le dernier exemple: le manoir de Ste-Anne-de-la-Pérade où Madeleine de Verchères s'est illustrée dès sa tendre jeunesse et où Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec, a passé quelque temps. L'Office du Tourisme vient d'en faire l'acquisition.

A Trois-Rivières, Mgr Albert Tessier, animateur du culte de la petite histoire dans toute la région mauricienne, s'en réjouit. L'historien trifluvien en éprouve en effet une double satisfaction. D'abord, étant natif de La Pérade, Mgr Tessier connaît le manoir et son histoire mieux que quiconque. Ensuite, au titre d'historien, il est heureux que l'Office du Tourisme — nous dirons peut-être bientôt le ministère du Tourisme — s'occupe du capital histoire, comme il dit.

Du point de vue tradition, enseignement et tourisme, il est bon et juste de conserver nos vieux monuments. Quand nous voyageons à l'étranger, nous ne manquons pas d'observer et d'admirer les manifestations modernes — pas toutes — de l'art, mais notre curiosité ne se porte-t-elle pas d'emblée vers les antiquités, depuis les pyramides, les arcs de triomphe, les temples jusqu'aux cathédrales et aux monastères? Le cachet ancien de tous ces édifices et monuments nous plonge dans le passé et nous fait rêver.

Dans la province de Québec, nos monuments ne se comparent pas par l'ancienneté à ceux de l'Orient, de l'Europe ou de l'Amérique précolombienne. Néanmoins, ceux que nous possédons, nous devons les entourer de grands soins et les conserver.

Mgr Tessier suggère de consacrer comme lieu historique les anciennes Forges St-Maurice. L'idée est excellente. C'est là qu'est née, aux portes de Trois-Rivières, la première industrie lourde de l'Amérique du Nord. Espérons que les autorités provinciales feront écho à cette proposition.

Alfred AYOTTE

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

L'accord algérien paraît proche

PARIS. — Un journaliste parisien exprime l'opinion qu'en dépit des divergences qui séparent les leaders du GPRA "les chances d'un accord franco-FLN paraissent, pour la première fois, sérieuses."



Bernard Lefort, commentateur politique de **PARIS-JOUR**, croit savoir, en effet, que les deux parties ont accepté "les principes essentiels d'un règlement." Ces principes, il les définit ainsi: "Intégrité et unité du peuple algérien pour le FLN, garanties pour les Européens et coopération franco-algérienne pour le gouvernement de Paris."

Bernard Lefort rappelle cependant qu'il y a lutte de tendances au sein du FLN et il ajoute:

"En fait, on se trouverait dans une situation curieuse (du côté FLN): tout le monde serait décidé à traiter avec Paris sur les bases arrêtées au cours des contacts secrets, mais personne n'oserait faire le saut.

"A cela, écrit Bernard Lefort, il faut ajouter le rôle joué par l'OAS. Les Algériens, sans le dire, redoutent qu'un éventuel accord avec de Gaulle ne puisse être appliqué. Le chef de l'Etat ne l'ignore pas."

Ce dernier aspect de l'affaire algérienne retient l'attention d'autres commentateurs parisiens. **LE FIGARO** prévoit que les demandes de levée d'immunité parlementaire présentées par le gouvernement à l'endroit du député Jean-Marie Le Pen et du sénateur Claude Dumont "vont avoir pour effet de provoquer, devant chacune des deux assemblées, un débat sur les activités de l'OAS". Il se réjouit de cette "confrontation entre le pouvoir exécutif et les élus de la nation".

Dans le **POPULAIRE** (organe du parti socialiste SFIO), Claude Fuzier fait allusion à "une nouvelle difficulté" qui aurait surgi dans les négociations franco-FLN: il s'agirait du "caractère de la période transitoire", c'est-à-dire de la période qui doit précéder le vote d'autodétermination. Fuzier insiste cependant sur l'action engagée contre l'OAS par le gouvernement. Il exprime, à ce sujet, un certain scepticisme: "L'autorité de l'Etat, écrit-il, s'est toujours marquée par des coups de tête sans suite, ne laissant que le souvenir d'actes spectaculaires ne conduisant nulle part."

(signé Emile GUIKOVATY)

SERVICE FRANCE-PRESSE

L'étendue des fissures

TEL-AVIV — Rien ne peut mieux prouver l'indifférence avec laquelle l'opposition publique en Egypte a accueilli l'information au sujet de l'arrestation des "espions et conspirateurs" contre le régime, que la véritable inondation de nouvelles que la presse cairote déverse sur la population, écrit le journal **HABOKER** (Libéraux).

Depuis que le gouvernement égyptien a décidé d'appliquer le socialisme nassérien, il est continuellement en butte "à des conspirations" organisées par des "ennemis du régime et des saboteurs de l'étranger". Tout cela prouve que Nasser doit faire face à une opposition organisée qu'il affuble d'un vocabulaire emprunté aux Soviétiques. Jusqu'à ce jour, aussi longtemps qu'il avait dirigé ses efforts dans le domaine des relations avec l'étranger. Nasser se battait "contre l'impérialisme, le sionisme ou Israël". Maintenant qu'il veut se battre sur le plan intérieur, il ne sait pas au juste comment appeler l'ennemi et il serait possible d'affirmer qu'il le crée au fur et à mesure de ses besoins de propagande.

Et le journal conclut:

"La scission syrienne a révélé l'étendue des fissures et des brèches qui existent dans la façade du régime nassérien. Depuis que la Syrie s'est détachée de l'Egypte, sa monnaie n'a cessé de monter aux bourses internationales, tandis que la livre égyptienne est en baisse. C'est sur ces bases économiques et politiques que vont commencer les prochains "procès d'espionnage", mais il est fort douteux qu'ils puissent ralentir le processus de désintégration du régime.

Les opérations de l'ONU au Congo

NEW YORK. — Dans un éditorial sur "la désunion des grandes puissances" au Congo, le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** écrit vendredi matin que si les positions respectives de ces grandes puissances sur l'opportunité ou la légalité des opérations de l'ONU au Congo peuvent être défendues, il n'en découle pas qu'elles soient toutes également correctes.

"La conception soviétique, affirme l'éditorialiste, réduirait définitivement l'ONU au statut d'un club des débats", et s'il est vrai que la France "s'inquiète clairement du danger d'une intervention en Algérie" et estime que les opérations au Katanga sont contraires à l'esprit de la charte, "les positions françaises et britanniques tendraient à avoir le même effet, pratiquement, que la position soviétique".

"Dans certains cas, conclut l'éditorialisme, notamment lorsque l'Union soviétique est directement intéressée, l'ONU a déjà prouvé son incapacité. S'il devait en être de même dans le cas de guerres périphériques, comme au Congo, les chances d'éviter des guerres importantes seraient bien plus faibles".

LISBONNE. (CCC) — "Nous avons des raisons d'espérer que, dans un proche avenir, l'île de Malte retrouvera son autonomie sous l'égide de l'Ordre souverain de Malte", a déclaré le duc de Bragance, bailli de l'Ordre, au cours d'une interview accordée au journal brésilien "Catholicisme" et reproduite par l'organe portugais "A Voz".

Le duc de Bragance a affirmé que si Malte retrouvait sa liberté, la Grande - Bretagne conserverait sa base navale dans l'île.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: $18.00 — Etats-Unis: $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Tout se découd

Le remède : à coup sûr, la conférence

par **Olivier MARCHAND**

Un commentateur écrivait récemment qu'en notre siècle de vitesse, les décisions politiques n'ont jamais été prises si lentement dans toute l'histoire. Si lentement, il est vrai, qu'il faut être un surhomme d'optimisme pour ne pas être pris, à certains jours, d'un vertige d'impuissance devant la somme de morts que représente chaque jour de négociations ou de tractations diplomatiques.

Le monde souffre à toutes ses coutures. De quoi souffre-t-il ? D'avoir des coutures. Des frontières, pour employer un autre mot. Pourtant, il est encore impossible de l'imaginer autrement que découpé, ce monde. Et il est encore moins impossible d'imaginer que des coutures peuvent tenir autrement que par des fils, si l'on veut bien nous permettre de pousser la comparaison.

Des balles pour vitamines

Des fils, ça tient mal sous les balles. Alors, qu'est-ce à dire ? Tout simplement que la négociation est meilleure vitamine que la poudre pour tenir les choses en équilibre.

Il y en a pour dire autrement. Le général Walker (USA), par exemple, qui trouve M. Kennedy trop doux pour les ennemis de l'intérieur comme de l'extérieur. L'Organisation armée secrète, par exemple, qui n'est pas là pour arranger la triste guerre d'Algérie. Les filandreux combinards du Katanga, qui ont leur loi non écrite qui ne concorde que rarement avec l'éthique internationale.

Mais si tout cela est bien sombre, il y a également, au revers, les dialogues, les discussions, les recherches communautaires, les négociations ... Genève, Paris, et l'ONU, un machin, oui, mais un bon machin, n'en déplaise à un monsieur d'outremer.

Sous tous les fronts

Un seul espoir, sous tous les fronts, en ce 11 décembre, un seul : la confrontation, l'expression d'opinions, au risque de toutes les erreurs, de toutes les accusations fondées ou non. A partir de certains principes, rien ne peut être condamné absolument. Il s'agit de ne pas refuser de mettre cartes sur table.

Ainsi, M. Tshombé a raison sur certains points mais il n'aura jamais raison d'avoir proclamé unilatéralement l'indépendance du Katanga pendant que son pays, le Congo, cherchait sa stabilité. M. Tshombé ne veut pas reconnaître qu'il n'en avait pas le droit. La négociation sera possible à partir de cet aveu.

M. Castro a raison sur certains points. Là, où il vicie l'atmosphère, c'est lorsqu'il commence à fonctionner sous de fausses représentations.

En somme, la négociation, la discussion n'est crainte, bien souvent, que par le plus faible, le plus primaire qui est probablement, dans trop de cas, trop mou pour appuyer ce qu'il croit sur du vrai, du solide.

Congo et ONU

walter LIPPMANN

Les massacres du Katanga rendent tragique le sérieux problème qui se pose maintenant aux Nations unies. Il s'agit de décider si l'ONU redeviendra un simple "organisme de conférences", comme s'exprimait feu Dag Hammarskjold, ou serа aussi un essai, d'ailleurs sujet à correction, de gouvernement international.

L'intervention de l'ONU au Congo récemment affranchi alors que s'y effondraient l'ordre et la légalité constituait un effort hardi pour combler une dangereuse vacance. Lorsqu'elle fut décidée, elle était le seul parti visible hors l'intervention multiple des diverses puissances intéressées, parmi lesquelles étaient non seulement la Belgique, la France et la Grande-Bretagne, mais aussi l'URSS et les Etats-Unis. Si mal qu'ait tourné l'intervention de l'ONU, on peut dire, l'histoire dira probablement, que l'autre parti eût été bien pire.

* * *

Néanmoins l'intervention n'a pas réussi, et le motif en est qu'elle n'a jamais bénéficié de l'appui des puissances. L'ONU n'est pas une puissance internationale. Elle reste une association d'Etats dont les plus puissants peuvent opposer leur veto à toute action. Ils jouissent en droit du veto reconnu, et donc en fait peuvent mettre à l'action d'infranchissables obstacles. Le veto, qui signifie que l'ONU ne peut agir que du consentement unanime des puissances, constitue le principe fondamental de l'ONU. C'est ce principe qui différencie l'ONU d'un gouvernement international.

L'essai hardi de M. Dag Hammarskjold, qui réussit dans une certaine mesure, à échelle réduite et peu voyante, en Palestine et au Laos, n'obtint l'assentiment entier d'aucun gouvernement; il eut dans une assez large mesure celui des Etats-Unis. L'intervention de l'ONU a provoqué l'implacable hostilité de l'URSS. Aussi à toutes fins pratiques, l'ONU, loin d'être appuyée, s'est heurtée à l'opposition de la France, de la Grande-Bretagne et de la Belgique. C'est la division des puissances au sujet du Congo qui explique les conflits de ce pays. Car si les puissances étaient unies, l'ONU pourrait imposer l'ordre et la légalité au lieu d'avoir à soutenir une série d'escarmouches sans résultat.

L'opposition soviétique à l'expérience Hammarskjold s'est manifestée sous la forme d'une attaque contre la personne du secrétaire général et l'organisation de son bureau. Aux yeux de l'URSS M. Hammarskjold avait tourné le veto par son intervention administrative au Congo, et le célèbre projet de "troïka" ou triumvirat fut proposé comme moyen d'instituer le veto jusque dans le secrétariat général. Ce n'était pas tout. L'URSS soutint que, désapprouvant l'opération du Congo, elle ne verserait pas sa part des frais. C'était la preuve qu'une puissance, qu'elle exerce ou non son droit de veto, dispose toujours du moyen d'empêcher ou de gêner les actions de l'ONU qu'elle désapprouve.

Au cours des débats de l'ONU sur le budget, le gouvernement français a adopté la position de l'URSS. Il désapprouve l'opération du Congo, et n'entend donc pas contribuer aux frais. Si cela devenait la règle à l'ONU, aucun gouvernement ne voterait plus aucune mesure sans être prêt à payer non seulement sa part mais aussi celle des adversaires de la mesure.

* * *

Le commun effet de la politique que M. KKhrouchtchev et le président de Gaulle appliquent à l'ONU revient au fond à priver l'ONU de tout pouvoir d'agir en vue de pacifier les régions troublées. L'ONU resterait donc un grand organisme de conférences, apte à discuter de paix et à exercer une médiation, mais, sauf dans les rares cas où les puissances seraient unanimes, inapte à imposer la paix. L'essai de M. Hammarskjold serait un rêve, un souvenir, comme "Camelot" (allusion à une pièce de théâtre évoquant un Moyen-Age poétique).

Puisqu'il en est ainsi, il nous faut tous affronter le problème de créer un moyen efficace de rétablir la situation impossible du Congo. Il n'est pas facile de l'entrevoir, et les grands absents de Moscou et de Paris ne facilitent pas la tâche aux puissances concernées.

(Tous droits réservés, 1961 New York Herald Tribune Inc.)

Quand les foules manifestent...



...les forces de l'ordre ont fort à faire pour maîtriser leur colère. Certains corps policiers font jouer leurs muscles, d'autres leurs bâtons, d'autres encore utilisent la mitraillette ou les grenades lacrymogènes. La photo du haut montre trois "bobbies", à Wethersfield, G.-B., en train de maîtriser un "pacifiste" belliqueux, tandis que celle du bas fait voir trois policiers bruxellois appliquant la bastonnade à un du millier de manifestants qui dénonçaient un peu trop bruyamment le rôle de l'ONU et des E.-U. au Katanga.

Dans un long discours à Moscou

Khrouchtchev invite l'Ouest à la paix, mais d'un ton menaçant

MOSCOU. (AFP) — Dans un discours prononcé devant les congressistes de la Fédération syndicale mondiale, M. Khrouchtchev a longuement insisté sur la puissance des armes nucléaires et des fusées soviétiques, "armes capables d'atteindre n'importe quel point du globe".

Il a lancé un appel "aux impérialistes qui sont de plus vieilles nations que nous", pour qu'ils montrent leur bonne volonté dans le domaine du désarmement.

Voici, sous forme de résumé, les principaux points évoqués par le leader soviétique :

Coexistence et désarmement

Fidèle à sa politique de coexistence pacifique, l'URSS continuera d'oeuvrer pour le désarmement général et total placé sous contrôle international et fera tout pour empêcher une nouvelle guerre.

Positions de force

Mais si les occidentaux persistent dans leur politique "à partir de positions de force", l'URSS leur opposera sa propre puissance. D'ores et déjà les forces armées soviétiques disposent de bombes nucléaires de plus de cent mégatonnes.

La course aux armements

Durant les 50 premières années de ce siècle, les guerres et les dépenses militaires ont coûté plus de quatre trillions de dollars. Avec cet argent, on aurait pu nourrir de pain, pendant 50 ans, toute la population du globe, bâtir des logements pour 500 millions de familles.

Retombées radioactives

Les impérialistes ont reproché à l'URSS ses récentes expériences nucléaires. Il importe cependant de penser avant tout non pas aux retombées radioactives mais aux moyens d'éviter que des bombes atomiques ne commencent à tomber sur les villes en exterminant des millions de gens.

Reprise éventuelle des expériences

Les nouvelles expériences atomiques auxquelles se livrent les Occidentaux donnent à l'URSS le droit de reprendre, si elle le juge opportun et utile, ses propres expériences.

Problème allemand et Berlin-ouest

L'URSS se prononce pour le réglement du problème allemand par "des négociations véritables impliquant la signature du traité de paix et la liquidation des séquelles de la dernière guerre". Mais elle s'oppose à la tentative des occidentaux de "limiter ces négociations à l'amélioration du statut d'occupation de Berlin-Ouest" et de "créer entre Berlin-Ouest et l'Allemagne fédérale un couloir dans lequel l'URSS jouerait le rôle d'agent de la circulation".

Mouvement syndical mondial :

Pour le succès de ce mouvement, il est nécessaire de réaliser l'unité de la classe ouvrière afin que celle-ci puisse opposer un front commun à la réaction internationale. Organisations professionnelles, les syndicats doivent unir les travailleurs sans distinctions d'opinion politique ou religieuse.

À Paris, grande semaine des confrontations occidentales

PARIS. (AFP) — Voici la grande semaine des confrontations occidentales à Paris.

Elle commence ce matin au quai D'Orsay par une réunion des trois ministres des Affaires étrangères Dean Rusk, lord Home et Maurice Couve de Murville.

Pas d'ordre du jour précis, mais ce ne sont pas les sujets de conversation qui manquent : **l'affaire du Katanga,** où les vues de Washington et de Paris s'opposent tandis que Londres donne des signes d'embarras évidents — **L'affaire du Laos et** surtout celle **du Vietnam** où l'attitude de Washington inquiète un peu Londres et Paris — **L'affaire des diplomate français** arrêtés au Caire à propos de laquelle M. Couve de Murville voudra sans doute rappeler à ses collègues que la solidarité des occidentaux pourrait utilement trouver là une occasion de s'exprimer, pour ne citer que les sujets les plus brûlants. Et, naturellement l'éternelle question de Berlin et des relations avec Moscou.

L'éternel problème de Berlin

Mais ce dernier sujet sera plutôt traité à quatre, cet après-midi et mardi toute la journée, le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne occidentale, M. Gerhard Schroeder, ayant alors pris place autour de la table. On connaît les données du problème : faut-il engager dès maintenant une négociation avec les Russes sur Berlin ? — Oui, disent Washington, Londres et Bonn, si les Russes se montrent raisonnables. — Non, dit Paris, le moment n'est pas opportun et une discussion limitée au seul problème de Berlin n'est pas souhaitable. Il s'agit, partant de là, d'arrêter une position occidentale commune. Les quatre ministres des Affaires étrangères n'ont pas la prétention d'y parvenir en deux jours. L'entretien de samedi entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer n'a guère, semble-t-il, amené de progrès dans la voie d'une harmonisation des vues. Le président Kennedy et M. Harold Macmillan reprendront la conversation en un sommet bilatéral, comme on dit élégamment, aux Bermudes le 21 et le 22 décembre.

Londres vers un compromis

Dès maintenant, on peut imaginer que les Anglais vont déployer là, une fois de plus, leur génie du compromis : ils s'efforceront de faire prévaloir une solution moyenne, excluant le drame de la chaise vide (une grande négociation qui s'engagerait avec les Russes sans la France), mais maintenant le contact avec Moscou, par la voie de conversations auxquelles les Français pourraient acquiescer en gardant leurs distances.

Les relations entre l'Ouest et l'Est, c'est aussi le thème central qui s'offrira aux discussions à quinze lorsque, mercredi, s'ouvrira au siège de l'OTAN, la session ministérielle du conseil de l'OTAN. Là, le débat s'élargira, portant sur tous les aspects qui comporte le fonctionnement de l'alliance atlantique. M. Khrouchtchev a fourni lui-même un bon terrain à ces échanges de vues avec son discours de samedi devant la Fédération syndicale mondiale, où il a encore fait des moulinets avec ses bombes nucléaires tout en répétant ses désirs de coexistence pacifique.

La session de l'OTAN doit durer jusqu'à vendredi.

A trois, quatre et quinze

Pour achever la semaine, après les conversations à trois, à quatre, à quinze, il y aura des conversations à six : les six ministres des Affaires étrangères des communautés européennes remettront vendredi soir sur le chantier leur projet de coopération politique à six, mijoté par la commission Fouchet.

De ces discussions nombreuses et sur plusieurs plans, il ne convient sans doute pas d'attendre des résultats sensationnels. Une fois de plus, les Occidentaux constateront qu'ils sont entièrement d'accord sur les grandes lignes de la politique à suivre pour maintenir la paix, sur les objectifs à atteindre suivant la formule, mais qu'ils ne sont pas toujours d'accord sur les méthodes à suivre pour attendre ces objectifs. Ce qui, en somme, est parfaitement normal au sein d'une alliance de peuples libres dans laquelle chacun a le droit d'émettre son opinion.

A l'étude

Redistribution des sièges aux Communes

SASKATOON, (PC) — Un projet de création d'une commission indépendante chargée de fixer les frontières des circonscriptions électorales fédérales sera soumis au Parlement, lors de sa prochaine session, a déclaré samedi soir le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker.

Parlant à un banquet du parti progressiste-conservateur, à Saskatoon, le chef du pays a ajouté qu'une telle commission mettrait fin à la "manipulation politique" de la redistribution. Il a accusé le parti libéral de "manigances électorales à visage découvert" en 1952, date à laquelle les frontières des circonscriptions ont été changées pour la dernière fois sous un régime libéral.

En vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, une redistribution des sièges aux Communes doit avoir lieu après chaque recensement fédéral. Or, un recensement a eu lieu cette année.

M. Diefenbaker a déclaré : "Depuis des années, j'estime qu'il est injuste et non équitable qu'un comité de parlement dont la grande majorité des membres font partie de l'équipe au pouvoir résolve le problème des limites des circonscription".

"Eterna Dei Sapientia"

Le pape lance un pressant appel à l'unité chrétienne

CITE DU VATICAN. (PA, AFP) — Dans l'encyclique "Eterna Dei Sapientia" (L'éternelle sagesse de Dieu) parue samedi en commémoration du 15e centenaire de la mort de saint Léon le Grand, le pape Jean XXIII lance un appel, le plus pressant de son règne, à "l'unité des chrétiens".

Après avoir rendu hommage à ce saint pontife, le pape déclare, dans ce document : "Puisse saint Léon rencontrer de nouveau l'accord de tous les représentants de la science sacrée dans les Eglises qui ne sont pas en communion avec Rome ... Nous avons le pieux désir de voir tous les peuples entrer dans la voie de la vérité, de la charité et de la paix et c'est précisément dans le but de rendre l'Eglise plus à même de s'acquitter de cette sublime mission que Nous avons convoqué le Concile oecuménique".

Les milieux du Vatican affirment que le pape a rédigé son encyclique sur saint Léon le Grand pour qu'elle serve d'appel aux forces chrétiennes de s'unir contre la menace du communisme athée moderne.

Le pape formule le voeu de voir bientôt pointer l'aurore du jour de l'universelle réconciliation. Le document s'achève par un appel aux fidèles pour qu'ils trouvent dans la concorde la force de résister aux assauts de toutes les forces de désunion dirigées par Satan.

La publication, dans l' "Osservatore Romano", de la sixième encyclique de Jean XXIII coïncide avec la conclusion de la troisième assemblée du "Conseil mondial des Eglises" à La Nouvelle-Delhi, qui s'est également intéressée au problème de l'unité chrétienne. L'Eglise catholique a envoyé cinq observateurs à ce congrès.

Si l'année 1960 a été l'année du synode romain, le premier de l'histoire et qui constituait une préfiguration du Concile oecuménique, 1961 aura été non seulement l'année de la préparation intense de ce Concile, mais l'année où s'est épanouie dans toute son intensité l'activité du Souverain Pontife.

On évalue à un million les personnes de toute provenance, dont de nombreux non-chrétiens, qu'il a reçues pendant l'année qui s'achève. Le pape a quitté le Vatican 26 fois. En trois ans, il aurait fait plus de déplacements hors du Vatican que Pie XII n'en fit en près de 20 ans de pontificat. Cette année, le pape a reçu la reine Elisabeth et son époux, les souverains belges, le premier ministre belge, la reine mère de Jordanie, la mère du président Kennedy, les ministres du Venezuela, du Japon, ainsi que le Dr Arthur Lichtemberger, président de l'Eglise protestante épiscopalienne des Etats-Unis.

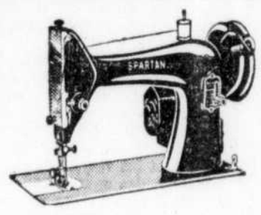


L'IMMACULEE CONCEPTION — Le pape Jean XXIII encense la statue de la Vierge Marie en présence d'une foule nombreuse réunie à la "Piazza di Spagna", à Rome, pour célébrer l'Immaculée Conception. La visite du pape dans la ville était sa 101e sortie du Vatican.

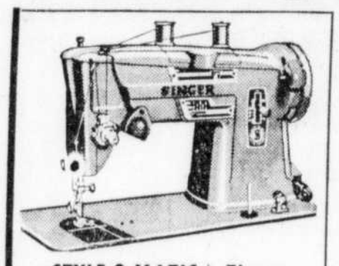
SINGER

Voici 11 façons de dire JOYEUX NOËL

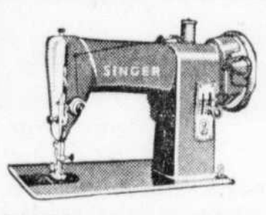
PRIX DE MACHINES A COUDRE COMMENÇANT A $59.50



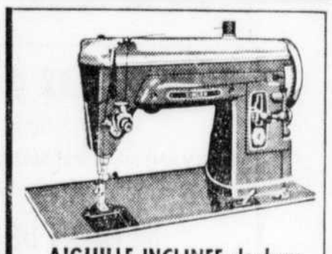
SPARTAN*
Solide fabrication SINGER
$59.50 Seulement $1.25† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



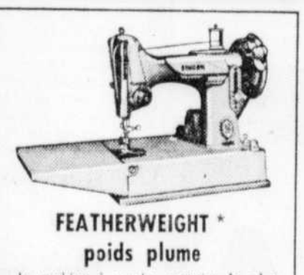
STYLE-O-MATIC * Zigzag
Piqûre droite et décorative. Ourle, pose les boutons et surjette.
$169.50 Seulement $1.80† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



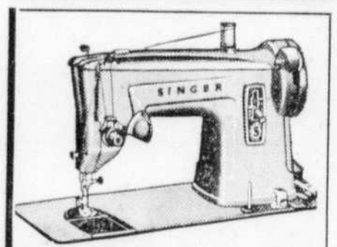
SINGER ECONOMIQUE
De style gracieux et d'opération facile. Avec marqueurs sur la plaque à aiguille pour guider les coutures.
$79.50 Seulement $1.25† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



AIGUILLE INCLINEE de luxe
Pour la plus belle des coutures droites. Aiguille inclinée SINGER* pour meilleure visibilité.
$189.50 Seulement $2.00† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



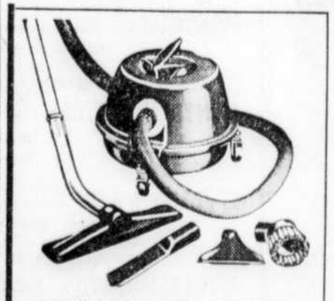
FEATHERWEIGHT * poids plume
La machine à coudre portative la plus populaire au monde, 11 lb seulement. Fait le travail d'une machine ordinaire.
$132.50 Seulement $1.35† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



Nouvelle STYLE-MATE*
Peut coudre avec précision dans les tissus très épais ou très légers.
$129.50 Seulement $1.40† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire

MALLETTES à partir de $21.90 • MEUBLES à partir de $60.50

ASPIRATEURS et POLISSEURS SINGER à partir de $39.95 SEULEMENT



ASPIRATEUR TRES PUISSANT
Une merveille pour les planchers, tentures et ameublement. Jeu d'accessoires de 7 morceaux.
$59.50 Seulement $1.25† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



Aspirateur GOLDEN GLIDE *
Trois fois la capacité des autres aspirateurs du genre "réservoir". Complet avec accessoires.
$99.95 Seulement $1.25† par semaine d'après notre mode d'achat budgétaire



POLISSEUR MODELE ECONOMIQUE
Nettoie, cire et polit les planchers. Donne un shampooing aux tapis. Rend la vie si facile à la ménagère.
$39.95



ASPIRATEUR A MAIN MAGIC MITE*
Parfait pour le capitonnage, voitures et nettoyages rapides. Seulement 5½ lb.
$39.95

Permettez-nous de vous aider à choisir le modèle qui convient à votre budget. Vous serez sûrement d'accord avec nos termes faciles.

† Après un léger versement initial

CERCLES DE COUTURE SINGER

OU VOUS TROUVEREZ TOUT POUR LA COUTURE ET LE SOIN DES PLANCHERS

700 STE-CATHERINE OUEST — UN. 6-6946

1201 STE-CATHERINE E. LA. 6-1694
7790 SHERBROOKE E. CL. 5-4116
18 DU MARCHE, Valleyfield, Qué. FR. 3-4933
3026 MASSON RA. 7-7920
5661 PARK AVENUE CR. 1-3563
388 NOTRE-DAME, Joliette, Qué. PL. 6-6100
4717 WELLINGTON Verdun, Qué. PO. 9-3030
86 WATER, Lachute, Qué. LO. 2-5551
133 RICHELIEU, St-Jean, Qué. FI. 7-4422

JAS. A OGILVY'S LTD., (3e étage), 1307 Ste-Catherine O. — AV. 8-8481

*Une marque de commerce de THE SINGER MFG. CO.

Faits divers

Neuf arrestations à Ville Jacques-Cartier

A la suite d'une enquête, menée depuis sept mois par le détective Bernard Hardy, la police de Ville Jacques-Cartier a désorganisé une bande de voleurs à l'oeuvre depuis près de trois ans dans cette municipalité.

Neuf personnes, dont les âges varient entre 16 et 20 ans, ont été arrêtées. D'autres arrestations auront lieu durant la semaine.

L'épilogue de l'enquête commença jeudi soir dernier alors que le premier des suspects fut arrêté sur le fait et conduisit la police à ses complices. Ils sont accusés d'une longue série de forfaits qui leur auraient rapporté dans les $5,000 : 21 vols dans les écoles, cambriolages de maisons privées, vols à main armée dans les commerces locaux, vols dans les automobiles... On les croit de plus responsables d'actes de vandalisme dans six écoles qui ont occasionné des dommages de $1,000.

Les petits voleurs

Tandis que les caïds, maîtres de la prostitution et du racket de la protection, reculent, effrayés, devant l'assaut général donné par la police de Montréal-la-pure, les petits voleurs, sans envergure mais débordant d'activité, continuent à écumer la métropole.

En fin de semaine, 19 messagers ont été volés, et parfois battus, 6 femmes dévalisées en pleine rue, 55 vols dans les autos, en plus d'un nombre considérable d'effractions de domiciles privés et de commerces, de voies de fait sur la personne...

Les messagers ont "rapporté" $320, les sacs à main de ces dames $840 (ce qui représente une nette amélioration sur la semaine dernière), les vols dans les automobiles, principalement des cadeaux de Noël, dans les $7,000...

Ainsi, M. Irmre Keresttes, 40 ans, 5729 ave du Parc, s'est fait battre à coups de barre de fer par trois individus. Il a été hospitalisé à Maisonneuve. Des coups pour rien, M. Keresttes n'avait pas "un cent" sur lui au moment de l'attentat... Un vol au 4155, rue des Groseillers, a rapporté à ses auteurs $1,300 de fourrures... 300 robes, évaluées à $3,000 ont été volées à la manufacture J. Shulman, 299 ouest, rue Ontario...

Samedi soir, au coin Beaubien et 27e Ave, Mlle Yolande Lemire s'est fait arracher sa serviette contenant les $3,000 du Marché Paquin, 4350, rue Beaubien, qu'elle allait déposer à la banque...

M. John Ampel, 36 ans, 1320, rue St-Antoine, s'est fait battre et voler $45 à l'angle des rues St-Antoine et Versailles. Il a été admis à l'hôpital Général.

A quand l'offensive "sus aux petits voleurs" ?

Patates... frites !

Cette semaine, sera-ce le prix des pommes de terre qui montera ? C'est à craindre...

En effet, un camion-remorque a pris feu, samedi soir, à l'angle des rues Papineau et Craig, avec une cargaison de $3,000 de patates ! Les légumes, que le Larousse définit comme "des plantes originaires d'Amérique du Sud, à tubercules alimentaires riches en amidon, de la famille des solanacées" (qui l'eût cru ?), ont été carbonisés et sont une perte totale pour le propriétaire, Potato Distributors Ltd., 88 est, rue St-Paul.

Prisonniers évadés

KINGSTON, (PC) — Deux prisonniers se sont évadés du pénitencier de Joyceville, samedi soir, en taillant une ouverture de deux pieds carrés dans la fenêtre de leur cellule. George Dickson, âgé de 24 ans, de Verdun, Qué., et Barry Willis, âgé de 26 ans, de Guelph, purgeaient des sentences pour vol avec infraction.

M. MONDOR

SUITE DE LA PAGE 3

passé. On n'a pu compléter la majorité des enquêtes commencées. Ce n'est qu'une semaine ou deux après que les plaintes furent formulées par les citoyens que la Sûreté put commencer son enquête.

"Suivant des informations dignes de foi seulement 25 à 30% de la marchandise volée dans les autos et camions est récupéré tandis que l'on récupérait auparavant jusqu'à 85% avec les escouades. Avant la réorganisation manquée, deux hommes de la Sûreté arrêtaient de 12 à 15 personnes par mois. Sous le nouveau système, 8 hommes ont été incapables d'opérer une seule arrestation en 3 mois.

"Il ne faut donc pas être surpris si les compagnies d'assurance et l'Association des camionneurs se plaignent de l'état de chose, actuel.

"On rapporte que la prostitution fleurit comme jamais et que les maisons de jeux pullulent. Que se passe-t-il ? Qui a donc intérêt à tenter de nous faire croire que tout va bien ?

"Le moral du personnel de la sûreté est tellement à la baisse que les cas de dépresion nerveuse se multiplient.

"La principale raison de cette situation est sans contredit ce système de décentralisation qui s'apparente peut-être à celui de Londres mais qui ne peut s'appliquer avec efficacité à Montréal. Londres a une population de 7 millions et plus de 20,000 constables tandis que 2,900 constables seulement protègent une population de quelque 1,500,000 dans un territoire beaucoup plus vaste. Soit un constable par 700 de population à Montréal contre un constable par 350 à Londres.

"Pour rendre efficace ce système il faudrait doubler notre force constabulaire. On s'imagine ce qu'il en coûterait aux contribuables de Montréal quand l'on sait que le budget de la police atteint déjà $20 millions.

"Les escouades spécialisées que nous avions antérieurement : homicides, hold-up, faux prétextes, disparition, chars volés, coffres-forts, et voûtes, drugs, feu, pick pocket, hôtel, de nuit, volante, spéciale etc. ont rendu des services incalculables à Montréal.

"On y a substitué le CIB, "Criminal Investigation Bureau" ou en français, le Bureau des enquêtes criminelles, BEC. Ce bureau supposément composé d'experts dans les enquêtes criminelles a pour mission d'aider les hommes des postes à poursuivre leurs enquêtes. Pourtant, on se demande quel est l'expérience dans ce domaine de quelques-uns d'entre eux. Soulignons par exemple les deux anciens chauffeurs du directeur. Pourrait-on nous donner les états de service de ce bureau depuis sa création ?

"Tous les membres de nos anciennes escouades spécialisées auxquelles ils étaient attachés connaissaient les divers aspects d'un problème. Ils leur était facile de connaître par le line-up les gens du milieu et avec qui ils étaient affiliés. (Le line-up vient d'être officiellement aboli le 7 décembre 1961 suivant les ordres du commandeur Way.) Avec le line-up, les détectives voyaient les prisonniers. (Aujourd'hui le bulletin quotidien ne leur apporte que des noms qui peuvent être faux sans aucune photo, sans aucun moyen efficace d'identification). Chacun bénéficiait de l'expérience de l'autre. Les enquêtes étaient faites à deux. L'un pouvait continuer l'enquête pendant que l'autre était en cour. L'un était témoin de l'autre et protégeait ainsi la police contre certaines personnes qui, pour s'éviter des ennuis, tentaient d'intimider par de fausses déclarations.

"Aujourd'hui, l'homme travaille seul, procède à des arrestations seul. Autrefois les membres de la sûreté ne travaillaient que durant les heures où il y avait possibilité de mener une enquête. Maintenant ils doivent faire une semaine de jour et une de nuit; et durant cette semaine de nuit les enquêtes restent dans le frigidaire. Durant les jours de vacances ou de congé d'un détective leurs enquêtes sont laissées de côté en attendant leur retour.

"En plus des désavantages énumérés plus haut le travail de routine est rendu fastidieux, long et complexe à un tel point qu'il semble avoir été créé pour empêcher le personnel de faire véritablement un travail de police. Chaque homme doit remplir un livre de poche des plus minimes actions de la journée. Des entrées doivent être faites au journal (diary) ainsi que dans le crime book, le livre de sortie, le livre de délits, le livre d'incidents, les formules d'accidents, etc... etc... etc...

"Si l'on continue ce système nos constables seront enlisés sous un amas de papiers et la pègre aura les coudées franches dans la métropole.

"Est-ce qu'en haut lieu on trouverait plus important les rapports et la paperasse que le travail d'enquête conduisant à l'arrestation des criminels ? La routine établie paralyse le travail de nos constables et les criminels de carrière en profitent.

"Si l'on a cru devoir dans certains quartiers, districts de Montréal, faire circuler les hommes de factions deux à la fois, pourquoi un enquêteur de la sûreté doit-il travailler seul ?

"Récemment des hommes de la sûreté ont demandé d'être relevé de leur service de nuit, afin de continuer leur enquêtes de jour. Certains faits en leur possession leur permettant de procéder à l'arrestation de bandits rapidement. Cela leur fut refusé. Pourquoi ?.

"Au moment ou Toronto vient d'établir une escouade volante, similaire à celle que nous avions, ici on s'empresse de la démantibuler. (la nôtre)

"Par contre on annonçait récemment la création d'une escouade sociale dirigée par le Lieut. Lequin. Serait-ce le même lieut. Lequin qui fut nommé inspecteur en 1954-57 et dégradé à lieutenant en 1957-58 pour incompétence ?

"Pourquoi la création d'une escouade sociale ? Est-ce que l'on commencerait à reconnaître l'efficacité des escouades d'antan et que l'on veut rétablir sous de nouveaux noms ? Si l'on a fait erreur pourquoi ne pas le reconnaitre franchement. Pourquoi ne pas abandonner une entreprise malheureuse qui nous a coûté déjà trop cher et qui est loin de donner les résultats escomptés.

"Espère-t-on créer le vide autour de certains hommes pour régler le problème de la police. Pourquoi ne pas faire face à la musique immédiatement. S'il y a de mauvaises pommes dans le baril pourquoi ne pas les extraire.

"Il n'est pas nécessaire de salir tout un corps policier et d'engager des gens de l'extérieur sous prétexte d'améliorer la situation. Notre corps constabulaire mérite des félicitations. Nos constables dans leurs sphères respectives méritent des félicitations, ils aspirent à leur devoir à le bien faire et à faire uniquement leur devoir. Le dévouement, la qualité du travail et la sincérité de nos hommes de police est légendaire. Ils méritent l'éloge et le respect de la population. Pourquoi tenter d'entraver leur travail ?

"La solution est simple et à la portée de la main pour toute administration désireuse d'agir.

"Gaubiac a eu la décence de refuser le prolongement de mandat. Pourquoi ne pas retourner en Europe le Commandeur Way qui est responsable avec les inspecteurs Fitzpatrick, Boyle et Hobbs de la confusion et de l'innefficacité actuelle.

"Avant qu'il soit trop tard rétablissons les escouades spécialisées et donnons-leur l'équipement moderne nécessaire. Le mal à la police n'est pas dans le mécanisme, mais chez ceux qui sont les responsables de la marche des opérations.

"Il faudrait créer un nouvel état-major composé d'hommes recrutés au sein du service parmi les plus aguerris dans toutes les sphères de l'activité policière. Les membres de l'état-major actuel peuvent connaître, avoir quelques connaissances sur certaines fonctions de la police, mais il faut bien admettre que la plupart d'entre eux n'ont aucune expérience dans les enquêtes policières. Mentionnons les inspecteurs : Pleau, Boyle, Gilbert, Brodeur, Ledwin, St-Pierre, Durocher, Yvon St-Martin, Guindon, Caron, Landry, Tremblay, Couture qui sont tous des hommes de trafic.

"Une réorganisation intégrale de l'état-major permettrait en même temps d'éliminer ceux qui pourraient avoir des affinités trop marquées avec les gens du milieu.

"L'administration si elle le désire pourra vérifier les faits que je souligne dans cette déclaration. Pourquoi pas une enquête royale où tos les membres de la sûreté seraient appelés à s'exprimer librement et sans contrainte. Ceci nous permettrait d'en apprendre plus sur le malaise à la police plus que tous les systèmes de décentralisation inefficaces que l'on tente de nous imposer et qui n'apportent qu'un fardeau financier de plus à la population de Montréal. Ceci nous permettrait probablement d'apprendre pourquoi certaines enquêtes n'atteignent jamais leur maturité et que certains bandits ne sont jamais arrêtés.

"Votre administration monsieur le maire est certainement au courant des faits que je viens de signaler car ils sont de notoriété publique.

"Votre dernière campagne électorale s'appuyait sur vos dénonciations du crime et du vice en grande partie. Pourtant après un an de votre régime les choses ont été loin de s'améliorer."

Au Conseil Lafontaine

Souscriptions pour les Congrégations mariales

Le conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb tiendra une importante réunion, ce soir, à 8 h. 30, au 4242, avenue Papineau, sous la présidence de Me Roger Lacoste, C.R., juge municipal d'Outremont, grand chevalier.

Me Lacoste et les autres membres de l'exécutif soumettront un rapport touchant la grande campagne de souscription lancée, tout récemment, en faveur des Congrégations mariales. De son côté, l'hon. juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure de Québec, député d'Etat de l'ordre colombien dans le Québec, nous a annoncé, hier, que la campagne allait bon train et qu'il en attendait des résultats satisfaisants d'ici l'an prochain.

Il lance un nouvel appel à tous les Chevaliers et leur demande de faire leur large part en faveur de cette institution dont le but est très louable.

Revenons au conseil Lafontaine. A l'occasion des fêtes, le grand chevalier invite tous les membres à une grande réception qui aura lieu dans les salons du conseil, avenue Papineau, le mercredi soir 27 décembre.

Dans l'après-midi du Premier de l'an nouveau, le conseil Lafontaine présentera ses sommages à S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, dans le grand salon du palais cardinalice.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

l'école du FBI ainsi qu'à l'Université North-Western, à Evanston, Illinois. Il a ajouté que deux autres policiers iront l'an prochain à Régina.

Le sous-inspecteur Albert Bisaillon et le sergent Jean Pagé, de la Sûreté provinciale, qui étaient également à l'école de la Gendarmerie canadienne, sont revenus à Montréal vendredi matin.

UN MAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

provinciales, depuis l'avènement du gouvernement Lesage, l'indemnité du maire de Montréal est de $13,500 par année, plus une somme de $6,000 "annuellement pour frais de déplacement et autres dépenses comme membre du comité exécutif et comme maire". A titre de membre de la Corporation de Montréal métropolitain (il y est un des représentants de la ville), il reçoit $3,000. Grand total, donc, de $22,500.

(Précédemment, la charte de Montréal prévoyait, dans le cas du maire, une indemnité de $13,500, plus "une somme n'excédant pas $4,000 annuellement pour dépenses et frais de déplacement comme membre du comité exécutif". Comme membre de la Corporation de Montréal métropolitain, il obtenait $1,500. Ce qui donnait un total de $19,000).

Et pour sa part, également à la suite de décisions récentes des législateurs provinciaux, le président du comité exécutif reçoit, au total, moins que le maire, soit, au total $20,000 : indemnité annuelle de $10,000 ; une somme de $4,000 "annuellement pour frais de déplacement et autres dépenses" ; une somme de $3,000 comme conseiller, et une somme de $3,000 comme représentant de la ville au sein de la CMM.

(Lorsqu'il était président du comité exécutif, Me J.-M. Savignac recevait $13,500, soit une indemnité annuelle de $10,000 ; "une somme n'excédant pas $2,000 annuellement pour dépenses et frais de déplacement" ; une somme de $1,500 comme conseiller. Il ne faisait pas partie de la Corporation de Montréal métropolitain. Incidemment, on s'accordait, et l'on s'accorde encore à dire, que ce total de $13,500 était nettement "insuffisant").

On comprend facilement que si les Chambres provinciales sont un jour invitées à permettre que le maire soit également président du comité exécutif et qu'elles entérinent la suggestion, elles adopteront du même coup des amendements de concordance pour accorder un revenu assez appréciable au "maire-président" éventuel mais un revenu tout de même moindre que le total des montants actuellement versés et au maire et au président.

ACCIDENTS

SUITE DE LA PAGE 3

transportée à l'hôpital Général de St-Lambert, où l'on signale que son état est critique.

Une femme et sa fillette sont mortes quand l'auto dans laquelle elles étaient montées est entrée dans l'arrière d'une voiture de la police provinciale entre St-Bernard et Scott, près de Québec. Il s'agit de **Mme Charles-Edouard Cliche,** âgée de 48 ans, de Beauceville; et sa fillette **Mariette,** âgée de 14 ans.

Un homme de 54 ans, **M. Edgar Julien,** du 671 1ère Avenue à Fabreville, est mort samedi soir à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville. Il avait été heurté par une auto, vendredi soir, à Ste-Rose.

M.Frank Madore, âgé de 79 ans, de Rivière-du-Loup, a perdu la vie quand l'auto-taxi dans laquelle il avait pris place est entrée en collision avec un camion à Rivière-du-Loup.

Un jeune homme de 24 ans est mort lorsque son auto a quitté la route à Notre-Dame-du-Laus, près de Hull. **M. Gilles Charette** aurait perdu la maîtrise de son automobile.

Deux résidants du Québec ont été trouvés asphyxiés dans la cabine d'une camionnette à Hawkesbury, Ont. **MM. Georges Lévesque,** âgé de 23 ans, de Pointe-Gatineau; et **François Côté,** âge de 36 ans, de Hull, attendaient un autre camion et ils se sont endormis après avoir laissé le moteur en marche.

La Sûreté provinciale tente présentement d'identifier le corps d'un homme qui a été trouvé sans vie avec une balle dans la tête à Terrebonne Heights. La macabre découverte a été faite vers 3 h. hier après-midi par une femme.

La police a repêché le corps de Mme Rosa Lavoie, âgée de 65 ans, de Rivière-du-Loup, près de chez elle, dans les eaux de la rivière du Loup. Elle était disparue depuis mardi soir dernier.

On a retiré des eaux du lac Parker le corps de **Serge Dupuis,** 3 ans, de St-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé. Le jeune bambin tomba à l'eau vers 2 h. hier et fut retrouvé une heure plus tard.



MOUILLENT-ILS LEUR LIT ?

AGE : 4 à 40 ANS Copyright 1960

280,000 enfants et adultes ont déjà été guéris par la méthode Enurtone, reconnue par de nombreuses autorités médicales comme la seule solution à ce problème. Aucun médicament: seulement un simple exercice technique !

MÉTHODE EXPLIQUEE DANS LE JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION MEDICALE AMERICAINE

ENURTONE LTD, 2730 est, Beaubien, Montréal 36 P.R. 11-12-61

Nom .....

ADRESSE ..... Age .....

Ville ..... Tél. .....



SPECIAUX en Pressage Nettoyage POUR NOEL

● PANTALONS hommes ou garçons

● SLACKS ou JUPES UNIES dames et jeunes filles

SEULEMENT 60¢ ch.

Escompte spécial

Service au comptoir

SIGNALEZ DU. 8-1105

(Service 24 heures par jour)

8560, rue ST-HUBERT



St-Hubert

BUANDIERS-NETTOYEURS

OCCASIONS D'EMPLOI DISPONIBLES à votre BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

PRESSEUR

Près de Montréal. — Nettoyage. Expérience du pressage à la machine de tous genres de vêtements et matériels y compris la soie.

40 heures par semaine.

Salaire horaire : $1.50

Commande : 496-603

COMMISSION D'ASSURANCE CHOMAGE — BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

Pour plus amples renseignements au sujet de cette position et des autres occasions d'emploi appelez votre Bureau national de placement.

CE SERVICE EST FOURNI GRATUITEMENT AU CANDIDAT ET A L'EMPLOYEUR

GRATUITEMENT

aucun argent à débourser

NI AVANT • NI PENDANT • NI APRES CES COURS

PROFITEZ-EN!

UN COURS DE PERSONNALITE ET D'ENTRAINEMENT A LA VENTE

POUR HOMMES, FEMMES, JEUNES GENS

Cours complets de 12 semaines, un soir par semaine, temps des Fêtes excepté.

OFFRES D'EMPLOIS POSSIBLES

nouvel emploi ou meilleure situation

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

Présentez-vous à 8 h. p.m. précises

MONTREAL : salle Maisonneuve — 1192, rue Maisonneuve
LUNDI : 1er groupe complété
MARDI : 2e groupe ouvert à 5 personnes
MERCREDI et JEUDI : ouvert aux inscriptions

MONTREAL-CENTRE : LUNDI
Ouvert à 9 personnes
Salle St-Edouard — 6515, rue St-Denis (coin Beaubien)

ST-JEAN : MARDI
1er groupe complété
2e groupe ouvert à tous
IMMEUBLE LASNIER ET GALIPEAU — 112, rue Richelieu

MONTREAL-NORD : MERCREDI
OUVERT A TOUS
4742, rue CHARLEROI

LONGUEUIL : pour s'inscrire aux cours appelez M. L. P. Bourget — OR. 7-6233 Mme H. Dumais — OR. 7-3077

MONTREAL-EST : MERCREDI
OUVERT A TOUS
Motel Cadillac, 3333, rue Lacordaire (coin Sherbrooke)

AHUNTSIC-PONT-VIAU : JEUDI
1er groupe complété
2ème groupe ouvert à tous
AHUNTSIC BUSINESS COLLEGE — 10,736, rue Millen (TERMINUS)

CHOMEDEY : JEUDI
OUVERT A TOUS
Ecole Notre-Dame-de-Fatima — 1015, rue St-Pie-X

VILLE JACQUES-CARTIER : JEUDI
Pour s'inscrire aux cours appelez OR. 4-9584

LACHINE - CARTIERVILLE - DORVAL - ST-VINCENT-DE-PAUL:
Pour s'inscrire aux cours appelez DU. 1-1888

L'entrainement est dirigé par le fondateur lui-même des Cours de Personnalité et d'Initiation aux Affaires au Québec : M. Rolland Roy.

SPÉCIAL DES FÊTES

6 BOUTEILLES GRAND FORMAT DE 10 OZ.

30¢ PLUS DÉPÔT *



BIÈRE D'ÉPINETTE CHRISTIN
NECTAR MOUSSEUX CHRISTIN
CREAM SODA CHRISTIN
FRAISE SODA CHRISTIN
ORANGEADE CHRISTIN

PAMPA COLA

* Cette offre est en vigueur jusqu'au 6 janvier 1962



Plusieurs de ces tarifs réduits donnent droit à la formule "tout-compris": lit, repas et même pourboires.

Canadien National 877-5400 | Canadien Pacifique IJN. 1-6811



UNE GRANDE DAME S'AMUSE FERME — Libérée des exigences protocolaires, l'épouse du gouverneur général du Canada, rit à gorge déployée en regardant avec ses jeunes compagnons de l'Ottawa Boy's Club, une série de dessins animés projetés sur l'écran dans la salle de bal de Rideau Hall. L'occasion : la traditionnelle fête des jeunes qu'offre chaque année, en décembre, le couple vice-royal.

Au Nouveau-Mexique

Désagréable surprise de la 1ère bombe-A de la paix

PA) — La première explosion nucléaire à des fins strictement pacifiques a eu lieu, hier après-midi, à 1,200 pieds sous terre, dans les dépôts de sel gemme de Carlsbad, au Nouveau-Mexique.

La violence de la détonation a dépassé de loin les prévisions. Un nuage radioactif s'est élevé bien qu'il n'y ait eu aucune rupture de l'écorce terrestre. La charge nucléaire avait une puissance de cinq kilotonnes, soit le quart de la puissance de la bombe qui détruisit Hiroshima.

Les émanations radioactives ont causé la plus grande surprise. Il aurait fallu normalement procéder à des forages pour libérer les débris radioactifs, ce qui devait se faire dans quelques jours, seulement.

Rappelons que la Commission de l'énergie atouique n'a jamais fait état de dégagement de poussières nocives après les cinq détonations nucléaires effectuées dans le sous-sol, par les Etats-Unis, depuis que l'URSS a rompu la trêve atomique, le premier septembre dernier.

Personne ne s'attendait que l'explosion de la "bombe atomique de la paix", en présence d'observateurs des Nations unies, dégage des radiations, aussi faibles soient-elles.

"Strictly for Peace"

Il s'agissait de l'opération "Gnome" qui entre dans le cadre du programme "Plowshare" d'exploitation de l'énergie atomique à des fins pacifiques comme la réalisation de grands travaux dans des régions déshérités du globe. Il pourrait s'agir notamment de la création de ports artificiels, de l'exploitation de gisements de minerai ou de poches de pétrole.

Après l'explosion, le sol a tremblé pendant deux ou trois minutes à la tribune des observateurs, à quatre milles du point zéro. Des techniciens de la Commission de l'énergie atomique avaient pourtant prédit qu'on ne ressentirait aucun choc.

On ne connaitra vraisemblablement les résultats définitifs de "Gnome" que dans quelques semaines. L'une des premières applications de l'expérience est prévue dans quelques mois : ce serait la création d'un port en Alaska.

De l'Atlantique au Pacifique

Blé canadien pour la Chine

EDMONTON. (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré en fin de semaine qu'il annoncera très prochainement une autre transaction importante de blé canadien avec la Chine communiste. Il n'a pas donné de précision au sujet de la quantité, mais il a ajouté que le prix sera peut-être de 25 cents plus élevé que celui payé par la Chine l'an dernier.

Enfants victimes d'un incendie

CAMPBELL RIVER, C.-B. (UPI) — Deux enfants, âgés de quatre et un an, ont perdu la vie samedi dans un incendie provoqué par l'explosion d'une fournaise à l'huile. Le camp de bûcheron de la Canadian Collieries Resources qu'habitait la famille Murray à Toba a été réduit en cendres pendant que le père était à son travail. La mère, sa fille de trois ans et un nouveau-né ont été transportés à l'hôpital pour recevoir des traitements.

Un voleur audacieux

TORONTO. (PC) — Un voleur s'est introduit de force dans un appartement à Toronto, pendant que le laitier faisait sa livraison. Saisissant le téléphone,il a fait venir un marchand de meubles et lui a vendu tous les meubles qui se trouvaient dans les trois pièces. Les voisins croyaient qu'il s'agissait d'un déménagement. M. et Mme Rogers trouvèrent l'appartement vide à leur arrivée. La police a trouvé le marchand, mais les Rogers durent payer $20 pour faire transporter les meubles.

Construction en hausse

TORONTO. (PC) — Le total des contrats de construction au Canada s'élève à $3,015,824,300 pour les 11 premiers mois de 1961, soit une augmentation de $140,909,400 par rapport à l'an dernier, selon la revue Southam-MacLean. Voici la comparaison par catégorie de construction : domiciliaire, hausse de $212,594,200 à $926,400,100; commerciale, baisse de $36,745,700 à $1,006,371,300; industrielle, hausse de $77,943,900 à $352,645,500; mécanique, baisse de $112,883,000 à $730,407,400.

Allocation spéciale

WINNIPEG. (PC) — Le gouvernement fédéral paiera 75% des frais de subsistance, jusqu'à concurrence de $50 par semaine, aux chômeurs qui suivent un entraînement technique, a annoncé en fin de semaine le ministre du Travail, M. Michael Starr. Il a exprimé l'espoir que toutes les provinces profiteront de cette offre.

Tactique désapprouvée

TORONTO. (UPI) — Le chef canadien du syndicat des ouvriers de l'auto a blâmé la General Motors du fait que 8,000 employés ont quitté leur travail à l'usine d'Oshawa, trois jours avant la date fixée pour la grève. M. George Burt a accusé la compagnie d'avoir trompé les négociateurs en adressant des lettres à 16,000 employés pour tenter de négocier individuellement.

Vancouver en tête

EDMONTON. (PC) — Vancouver est maintenant le plus important port du monde pour l'exportation du blé, a souligné le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Edmonton en fin de semaine. Il a expliqué que cette position est due à une demande plus considérable de blé de la part du Japon, de la Chine et d'autres pays asiatiques.

Plan d'expansion

CHARLOTTETOWN. (PC) — Un plan visant à l'expansion économique et industrielle régionale et basé sur une assistance fédérale d'envergure a été remis, en fin de semaine, aux premiers ministres des provinces atlantiques. Les chefs provinciaux ont institué une commission interprovinciale qui étudiera le projet.

A la Ford of Canada

OAKVILLE, Ont. (PC) — Un porte-parole de la Ford of Canada a confirmé que 24 des 2,400 employés de la compagnie à Oakville et sept des 2,000 employés de Windsor ont été mis à pied. Il s'agit surtout de commis et de garçons de bureau. Il a expliqué que le travail que ces employés accomplissaient n'était plus nécessaire.

Incendie à Calgary

CALGARY. (PC) — Un incendie a détruit un édifice du gouvernement provincial à Calgary en fin de semaine. L'édifice de trois étages était construit à côté des ruines d'un immeuble, dont l'incendie avait coûté la vie à sept personnes le 29 novembre.

Problème d'excédent

CHATHAM. (PC) — L'industire laitière doit adopter une politique nationale efficace si elle veut résoudre le problème de l'accroissement de la production et de la baisse de la consommation. M. John T. Monkhouse, secrétaire exécutif de l'Association des laiteries, a déclaré que les stocks de beurre et de végétaline s'élèveront à 200,000,000 de livres au début de 1962.

LES TOCARDS DE LA ROUTE

On sait que le Code de la route interdit strictement la conduite de véhicules sur un chemin public pour un pari, un enjeu, ou une course de vitesse. Dernièrement, un groupe de jeunes gens âgés de 20 ans et moins s'apprêtait à une course au volant de voitures "aérodynamiques" de grande puissance. Mais l'intervention de la police amena ces "as du volant" devant la cour, et le juge après avoir imposé les amendes prévues par la loi, remit à chacun des délinquants une lettre adressée à ses parents et qui se terminait par cette phrase : "Cet avertissement vous est donné afin que vous ne soyez pas surpris si un jour on vous demande un caution pour sortir quelqu'un de prison, ou, peut-être, d'aller l'identifier à la morgue."

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
1479 MANSFIELD VI. 9-1274
(nord de Ste-Catherine)



Enrhumé ?
PRENEZ
ORNAL*
Traitement de 4 jours
$1.35



*Marque déposée au Canada

Une capsule ORNAL* soulage, pendant 12 heures d'affilée, l'obstruction nasale, le larmoiement et la congestion des sinus.

Trois raisons de se réjouir...



d'un superbe cadeau SHEAFFER'S

Quel plaisir que de recevoir—ou offrir—cet élégant trio Sheaffer, plaqué or. Le nouveau stylo Sheaffer "Pep" se "charge" comme un fusil avec des cartouches d'encre Skrip qui ne coulent jamais. Le nouveau stylo-bille Sheaffer à agrafe "aide-mémoire" supprime les taches car cette agrafe, qui sert à sortir ou rentrer la pointe, ne peut s'agripper à une poche si la pointe est encore sortie. Le porte-mine est apparié à l'ensemble. Plusieurs couleurs au choix.

Présenté dans un étui à cadeau, l'ensemble stylo, stylo-bille et porte-mine ne coûte que
$9.95
Stylo-bille à agrafe aide-mémoire et porte-mine, $5.95. Stylo seul, $5.95.

AU TEMPS DE NOËL, PENSEZ À SHEAFFER. W. A. SHEAFFER PEN COMPANY OF CANADA LTD., GODERICH, ONT.

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE MONTREAL PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Roger CLEMENT Enr'g.
BIJOUTIER-HORLOGER
1594 MONT-ROYAL EST
près Marquette
LA. 3-4623

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE MONTREAL PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Valiquette

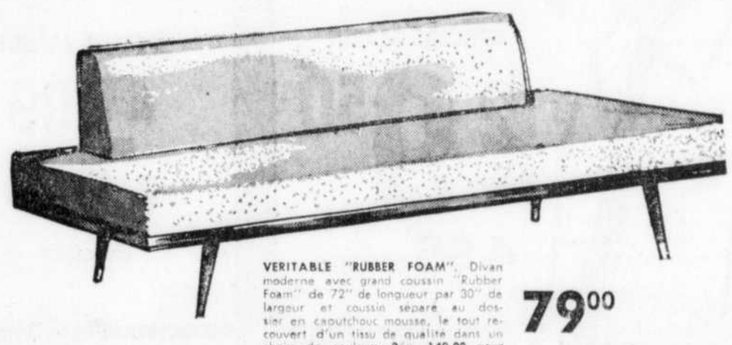


Table à poker pour huit joueurs. Dessus de formica noir, structure métallique fini bronze.
69.50
Chaise pliante s'harmonisant 8.50 chacune

Table à café 48" de longueur, noyer fini à l'huile. 29.00
Table de bout de même série 26.00



Lampe de table avec base de céramique bleu violacé et abat-jour blanc 16.50
Lampe de table 40" de hauteur, base de céramique beige et orange sur pieds de cuivre jaune, abat-jour texturé blanc. 19.50



VERITABLE "RUBBER FOAM". Divan moderne avec grand coussin "Rubber Foam" de 72" de longueur par 30" de largeur et coussin séparé au dossier en caoutchouc mousse, le tout recouvert d'un tissu de qualité dans un choix de couleurs. Reg. 149.00 pour 79.00



Fauteuil Scandinave avec coussin réversible au siège, tissus assortis. SPECIAL 49.50



5 mcx Dinette—Nouveau modèle de table avec rebord de caoutchouc blanc. Grandeur 36 x 48 x 60. Dessus arborite noyer. Chaises avec insertion au dossier et le siège sont recouverts de vinyle blanc. 5 mcx special 119.00



Lit continental sur pattes. Fabrication "Simmons" matelas et à base ressorts. Construction très ferme et bonne qualité. Grandeur 3.3 seulement.— Rég. 84.50. PRIX SPECIAL 59.00



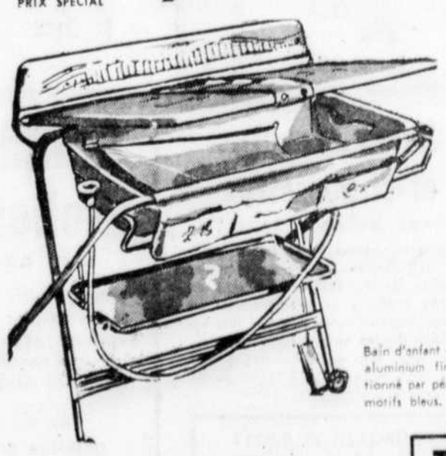
Fauteuil à dossier élevé avec coussin réversible au siège et appuie-tête. Tissus assortis. SPECIAL 49.50



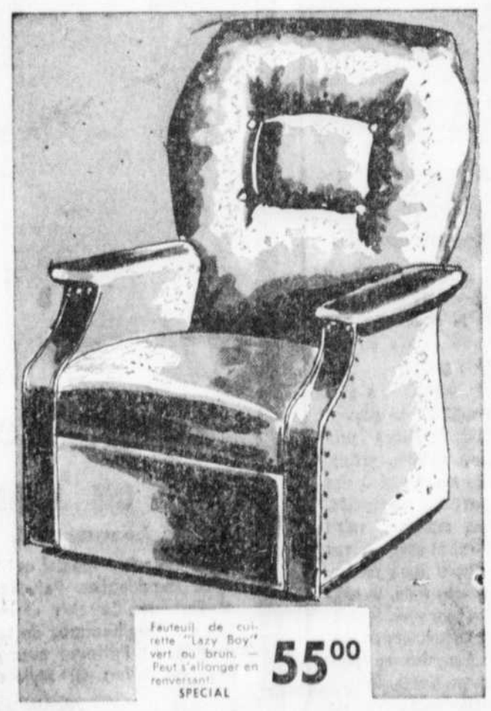
Parc de jeu—Forme rectangulaire 27 x 45 — Bois naturel, plancher masonite— se plie facilement— modèle sur roulettes. PRIX SPECIAL 9.95



Chaise haute — modèle pratique — base chromée, siège et dossier recouverts de vinyle — choix de couleurs, jaune, bleu ou blanc. PRIX SPECIAL 10.95



Bain d'enfant — modèle pliant sur structure aluminium fini chrome — Couvercle actionné par pédale — couleurs : blanc avec motifs bleus. PRIX SPECIAL 24.95



Fauteuil de culbutte "Lazy Boy" vert ou brun. — Peut s'allonger en renversant. SPECIAL 55.00

TERMES FACILES

N. G. VALIQUETTE LTEE, 915, STE-CATHERINE EST VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.00 hres excepté le samedi 5.30 jusqu'à Noël

EATON
Suggestions d'étrennes



Baromètre mural 5¾" importé !

(Non illustré)
Cadeau utile, décoratif et tiendra son destinataire au courant des changements de temps. Modèle importé, en bois franc façon acajou poli. Diamètre env. 5¾".

SPECIAL MARDI **2.99**

Baro-thermomètre diam. environ 4"

Baromètre style pendentif, cadran de lecture facile, lettrage en anglaise ancienne. Diamètre environ 4". Avec thermomètre intérieur pour la température. Choix de montures façon noyer ou acajou poli. Environ 10¾" de longueur.

11.95

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Serviettes chiffrées

Serviettes à dîner
la boîte de 50 **3.50**
la boîte de 100 **4.95**
Format cocktail,
la boîte de 100 **3.95**
la boîte de 50 **2.95**

Jolies serviettes pour vous-même ou pour offrir. En format de cocktail ou à dîner avec chiffre gracieux de couleur grise. Papier moelleux. Toutes les initiales, sauf X.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 208 AU REZ-DE-CHAUSSEE



EATON
vous invite à la Clinique des Appareils auditifs

Qui aura lieu vendredi et samedi 15 et 16 déc., sous la direction d'une autorité connue en appareils auditif.

M. H. Soldwisch a aidé des milliers de gens à solutionner leurs problèmes auditifs, grâce à une analyse et à des appareils appropriés. Faites examiner votre audition et analyser vos problèmes sans tarder. **C'est sans frais, ni obligation pour vous.** Spécialistes-consultants de langue française en permanence. Venez, écrivez ou téléphonez pour un rendez-vous.

COMPOSEZ VI. 2-9331, LOCAL 719
CENTRE DES APPAREILS ACOUSTIQUES (RAYON 421), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

Le grand magasin du sous-sol EATON déborde d'activités!

Grande variété de cadeaux pour toute la famille... achetez-les maintenant à bas prix!

Achetez en toute confiance! EATON
VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

Trousses manicure pour hommes

A prix spécial pour faciliter l'achat de vos cadeaux

Trousse de plastique grené robuste avec glissière tout autour. Les accessoires comprennent une brosse, une boîte à savon avec couvercles chromés, bouteille de plastique, peigne, lime à ongle, ciseaux et miroir. Env. 7" x 4½".
TROUSSES MANUCURE POUR DAMES en rouge, bleu, vert, ivoire au même bas prix.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(917)

SPECIAL MARDI **1.77** chacune



GRANDE VENTE D'ARTICLES POUR HOMMES



SPECIAL MARDI **2 pour 9.50** 4.95 CHACUNE

SPECIAL MARDI **3.99** chacune

Chemises habillées Terylene 65%, coton 35% pour hommes

Un achat spécial opportun pour cadeaux de Noël !

Un cadeau qui sera apprécié par n'importe quel homme. Belles chemises habillées, confection canadienne réputée. En tissu "Domil", Terylene et coton, "Lavez et portez", ayant le confort du broadcloth de coton. Cols apprêtés à pointes courtes, poignets 2 façons à porter avec boutons ou boutons de manchettes.

Spécifiez la grandeur en consultant le tableau ci-dessous :

Encolures :	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
Longueur des manches : 32"	×	×	×	×	×	—	—	—
" 33"	×	×	×	×	×	×	×	×
" 34"	—	×	×	×	×	×	×	×
" 35"	—	—	×	×	×	×	×	×

(928)

Chemises sport de rayonne tissée ! Bas prix spécial !

Un autre cadeau qu'il appréciera

Achat spécial ! Chemises sport de belle qualité. Rayonne tissée lavable. Une chemise de classe où vous trouverez toutes les caractéristiques de chemises de prix plus élevé. Baleines de col permanentes, poches poitrine, manches longues, poignets à boutons. Encolures : petites (14-14½), moyenne (15-15½), grande (16-16½). Quadrillés en tons dominants de bleu, bordeaux, gris, bleu. Tons unis en marine, gris, havane, noir.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)



SPECIAL MARDI **9.99**

SPECIAL MARDI **2 ensembles 4.50** 2.35 l'ensemble

SPECIAL MARDI **12.99**

Chandails en "Orlon" en 3 modèles

Pour hommes ! A bas prix spécial

Un autre achat spécial qui vous apporte des économies formidables. Peluches d'"Orlon" chaudes et confortables. Lavable et indéformable. Gris, olive, ton or. Pour hommes de tailles petite, moyenne et grande. A) Pullover avec col tricoté ; B) Pullover avec col châle ; C) Style cardigan.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Jolies cravates et chaussettes

Sous boîte cadeau !

Cravates et chaussettes de bonne qualité confectionnées par un manufacturier canadien réputé. Les cravates sont en rayonne Bemberg et les chaussettes en "Orlon"/rayonne/nylon ou tricot tout coton. Jolis dessins en gris anthracite, bleu, brun, olive, ton or. Pointures : petites (10 à 10½), moyenne (11 à 11½), grande (12) dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)

Grand achat spécial! Robes de chambre!

Bien au-dessous du prix habituel !

Venez choisir parmi une grande variété. Toutes de séries de prix plus élevé. Tissus et dessins divers et couleurs attrayantes. Style tailleur classique. Pour hommes de tailles petite, moyenne, grande. Pas tous les styles dans chaque dimension ou coloris.

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces robes de chambre, s.v.p.

(928)

MARDI
Une autre vedette de notre

PLUS QUE SPÉCIAL



Paletots suédine ORDINAIREMENT 19.99

à moitié prix !

La plupart en ton rouille; quelques-uns en vert et ton or

Achat spécial ! Un seul des trois modèles illustré. En tissu suède de bonne qualité, doublé de rayonne matelassée. Tailles 10 à 18.

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces paletots, s.v.p.

(941)

MARDI SEULEMENT
Ord. 19.99 **9.99**



Pour enfants **2 pour 2.29** **1.19** ch.
Pour fillettes **2 pour 3.00** **1.59** ch.

SPECIAL MARDI **2.69**

Léotards extensibles

Collants tout nylon sans coutures. Idéal pour porter en hiver, à l'intérieur ou à l'extérieur. Taille unique pour enfants de taille 1 à 3; taille unique pour 3 à 6 en blanc, bleu, rose, beige, rouge; taille unique pour jeunes filles, 7 à 10; taille unique pour 10 à 12 en beige, marine, rouge et noir.

Composez VI. 2-9211
(901)

Robes de chambre pour garçons

Tailles 4-5-6-6x ans

Belles robes de chambre en finette rayonne brossée de style avec col châle, taille avec ceinture. Quadrillés écossais en tons dominants de rouge, bleu, gris ou vert.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(910)



SPECIAL MARDI **2 ensembles pour 2.89** **1.49** l'ensemble

Ensembles 3 pièces de culottes en tricot rayonne pour dames!

Belles garnitures variées dans le groupe

Achat spécial. Jolies culottes en tricot rayonne de bonne qualité. Emballées par groupe de trois de différentes couleurs. Attrayante boîte cadeau. Dans chaque boîte : 1 culotte blanche et 2 autres de couleurs différentes. Tailles : petite, moyenne, grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211 et spécifiez la taille désirée.
Commandes téléphoniques acceptées sur 2 ensembles ou plus.

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. D'ICI À NOËL (SAUF LES SAMEDIS 9.30 à 6.00 p.m.)

EATON LE MAGASIN DES FÊTES AU CANADA

200 seulement

Robes soldées par des fabricants et robes de notre stock à rabais !

Pour les demi-tailles

SPECIAL MARDI

14.00 chacune

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

TISSUS : Brochés de rayonne, crêpes de rayonne, "Arnels", lainages, quelques imprimés.

TAILLES : 12½ à 24½ dans la collection.

MODELES : Costumes, robes deux-pièces, robes tailleur, fantaisie, d'après-midi et après cinq heures.

COULEURS : Noir, marine, brun, vert.

RAYON 541, AU TROISIEME



LE CADEAU IDEAL — CERTIFICATS DE CADEAUX EATON

Laissez à vos amis le plaisir de choisir eux-mêmes leurs cadeaux, si vous n'êtes pas trop certain de ce qu'ils désirent, mais offrez-leur des Certificats de cadeaux Eaton, afin qu'ils aient beaucoup de choix. Ces certificats existent en diverses coupures de 1.00 à 100.00. En vente à un comptoir spécial au rez-de-chaussée, près du rayon des bas, ou au Bureau des comptes, sixième étage.

Jolis peignoirs ! Cadeau charmant !

Bien au-dessous du prix habituel !

SPECIAL MARDI

3.98



Grand choix de motifs et de couleurs . . . à prix très spécial mardi pour plaire autant à celle qui l'offre qu'à celle qui le reçoit ! Modèle en vogue en coton glacé à motifs variés sur fonds aqua, vert, rouge, bleu, gris ou jaune doré. Tailles : petite, moyenne, grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME



Coutellerie plaquée argent "Community"

EATON vous offre de grandes économies sur une magnifique coutellerie plaquée argent avec de beaux décors. En vente à très bon marché chez Eaton mardi! Choix de 5 décors : "Orchidée blanche" (A), "Mers du Sud" (B), "Fleur de la Forêt" (C), Chanson d'automne (D) et "Lady Hamilton" (E). Le service se compose de 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillers à thé, 8 petites cuillers à thé, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à soupe, 1 cuiller à sucre, 1 couteau à beurre, 1 fourchette à viande froide, 2 cuillers de table, 1 fourchette à marinade, 1 louche, 1 cuiller à confiture.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE

SPECIAL MARDI, le service de 56 pièces pour 8

49.95

Coffret plaqué noyer, **10.00**

Pantalons de ski doublés



Rég. 4.99 pour garçons

SPECIAL MARDI

3.99

Fins de séries réduites pour solde rapide ! Pantalon de ski fuselé en gabardine de rayonne viscose réfractaire à l'eau. Chaude doublure flanelle de coton, genoux doubles même tissu ou cuir, 2 poches à glissière, sous-pieds élastifiés. Tailles 6 à 12 en coloris bleu, anthracite, noir.

Quelques modèles courants: noir, anthracite et brun pour tailles 10 à 16.

Pantalons coton doublé



Rég. 4.99 Solde !

SPECIAL MARDI

3.99

Solde de fin de série pour garçons ! Coton résistant chaudement doublé de flanelle de coton. 2 poches devant, 2 poches dos. Tailles 10 à 16 en coloris bleu, anthracite et loden.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU DEUXIEME CHEZ EATON



Larkfield. Motif de bouquet de fleurs. Fonds en blanc et rouille et ton or, blanc avec lilas et bleu ou blanc avec turquoise et brun.

Tentures prêtes à poser en "Fiberglas" pratique

1 largeur, couvrant environ 48" de mur	2 largeurs, couvrant environ 96" de mur	3 largeurs, couvrant environ 144" de mur
12.99 la paire	25.99 la paire	38.99 la paire

Achat spécial d'où les prix avantageux consentis. Tentures élégantes, en "Fiberglas" faciles à entretenir, lavables, séchant en quelques minutes et ne demandant aucune retouche au fer. Motif "Larkfield" seulement, représenté ici. Toutes dimensions approximatives. Des tentures neuves redonnent un air de fête à un ameublement.

Toutes en longueur 95"

COMPOSEZ VI. 2-9211

TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME

Spécial! Couvre-chaussures pour les hivers canadiens pour tous!



Pointures 6 à 12 pour enfants	Pointures 13 à 3 pour pré-adolescents	Pointures 1 à 5 pour garçons	Pointures 4 à 10 pour fillettes	Pointures 6 à 12 pour hommes
2.67	2.67	3.57	4.27	4.57

Modèle très confortable de confection excellente avec doublure de rayonne molletonné et revers intérieur en laine d'agneau; soufflet devant et bride réglable. Semelles durables et résistantes en caoutchouc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYONS 237-239, AU DEUXIEME CHEZ EATON

Cadeaux appréciés pour golfeurs





Balles de golf "Sam Snead"

Sous boîte-cadeau en lots de 3, 6 et 12.

Les fervents du golf sauront apprécier la qualité de ces fameuses balles fabriquées par Wilson. Fini blanc brillant avec paroi mince et centre de liquide. Très durables. LA DOUZAINE **12.00**

RAYON 261, AU CINQUIEME.

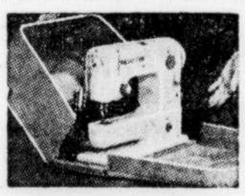
Housses et capuchons de golf

Capuchon et 2 housses de bâtons de golf	Capuchon et 3 housses	Capuchon et 4 housses
5.95	7.95	9.95

Vous trouverez ces cadeaux rares SEULEMENT CHEZ EATON. En popeline de coton de couleurs contrastantes. Attrayants capuchons pour protéger ses bois. Avec pompon très gai. L'ensemble comprend une casquette identique pour le golfeur. Quel meilleur cadeau pour un golfeur ?

RAYON 261 AU CINQUIEME

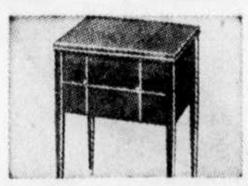
Portative : . . . . . Elégante mallette de cuirette beige, charnières des deux côtés permettant de sortir la machine sans effort.

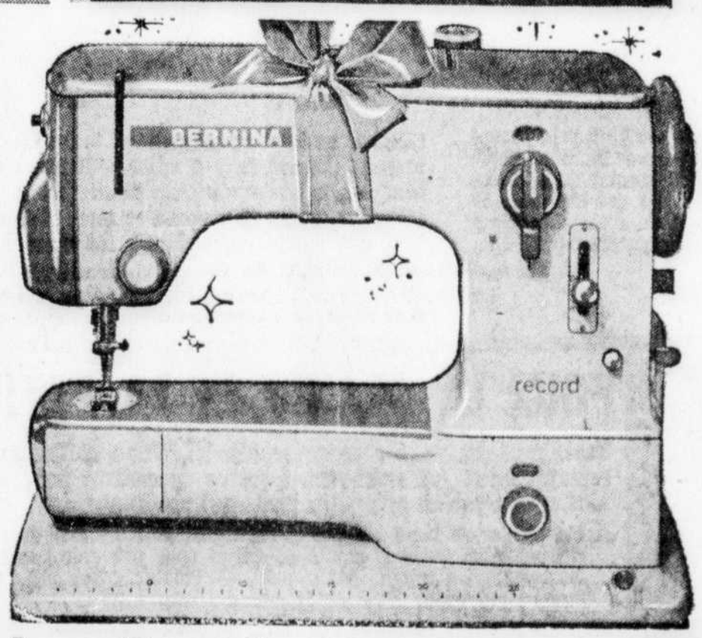


Console : Elégante ébénisterie en bois franc, façon noyer satiné. Se transforme en guéridon quand la machine ne sert pas.



Modèle pupitre : Très pratique en raison de l'emplacement qu'il offre pour les accessoires de couture. Bois franc façon noyer.





Son rêve! Une machine Bernina automatique!

Le cadeau suprême ! Une machine à coudre BERNINA automatique de fabrication suisse. Elle passe automatiquement de la piqûre ordinaire au point zig-zag, tout aussi bien qu'à la broderie à 2 ou 3 aiguilles, sans disques, ni accessoires. Elle fait le point invisible (ourlet), les pervures et les jours. Fait les boutonnières automatiquement, coud les boutons.

Les machine à coudre BERNINA sont garanties à vie. Nombreux autres modèles BERNINA disponibles chez EATON. **Prix à partir de 109.00**

Mon représenté : BERNINA Zig-zag, modèle console 610 — **224.95**

Portative à bras libre	Console à bras libre	Modèle pupitre à bras libre
319.00	414.00	444.00
	Modèle 530	

CENTRE DES MACHINES A COUDRE (RAYON 570), AU DEUXIEME

Literie ! Rég. 24.95 à 89.50 ! Matelas Sommiers tapissier !

Pas de commandes téléphoniques, ni postales, S.V.P.

Séries discontinuées, échantillons d'exposition, solde de ventes précédentes ! Fabrication diverses, à ressorts, coutils à dessins et coloris variés. Matelas et sommier tapissier dépareillés. Dimensions 3'3", 4'0" et 4'6" dans le groupe. Il est recommandé de venir tôt.

SPECIAL MARDI

18.95 à 59.50 chacun

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

LE COIN DU SOMMEIL (RAYON 271), AU SEPTIEME

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h. D'ICI À NOËL (SAUF LES SAMEDIS)

EATON USTENSILES ACIER INOXYDABLE

Acier de qualité lourde de bonne qualité

À ½ DES PRIX HABITUELS

EN EFFET, vous pouvez obtenir n'importe laquelle de ces pièces pour seulement la moitié de leur prix habituel, grâce à un achat spécial Eaton considérable ! Acier lourd inoxydable, avec fond à noyau cuivre pour une cuisson rapide et parfaite. Poignées et boutons de Bakelite en noir avec anneaux de suspension.

A. Pot-au-feu 6 pintes. Ord. 14.98 — **7.49**

B. Friteuse de poulet, 10¾". Ord. 12.98 — **6.49**

C. Friteuse de poulet, 8½". Ord. 10.98 — **5.49**

D. Casserole avec couvercle, 1 pinte. Ord. 8.98 — **4.49**

E. Casserole avec couvercle, 3 pintes. Ord. 10.98 — **5.49**

F. Pot-au-feu avec couvercle, 2 pintes. Ord. 9.98 — **4.99**

RAYON 254 AU QUATRIEME



COMPOSEZ VI-2-9211

Service des commandes téléphoniques

CLIENTS DE L'EXTERIEUR : écrivez au Service d'achats EATON à Montréal

VILLE DES JOUETS EATON

... le rendez-vous de la joie, des jouets et du Père Noël !



FAITES PHOTOGRAPHIER VOS ENFANTS AVEC LE PERE NOEL

Conservez le souvenir de cette visite mémorable. Faites photographier vos enfants, en couleurs, avec le Père Noël, tous les jours, sauf le samedi ! Le Père Noël est chez Eaton du lundi au vendredi, de 9 h. 30 à 7 h. 30. (Le samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30).

La photo **1.00** | **3** pour **2.75** | **6** pour **5.25**

Prière de nous accorder de 10 à 14 jours pour la livraison.
Commandes acceptées pour agrandissements.
VILLE DES JOUETS, AU CINQUIEME, CENTRE, CHEZ EATON

LA BOUTIQUE DES PETITS

... un magasin à rayons miniature pour les enfants de moins de quatorze ans !

Ouvert juste pour la saison des Fêtes, ce magasin, à la taille des petits, présente un vaste choix de cadeaux que les enfants peuvent acheter avec l'argent de leur tire-lire. Le choix fait, les articles sont gracieusement emballés de fantaisie, prêts à être déposés sous le sapin. Amenez les enfants faire leurs emplettes pendant que vous magasinez pour Noël, chez Eaton.

BOUTIQUE DES PETITS, AU SIXIEME, RUE VICTORIA

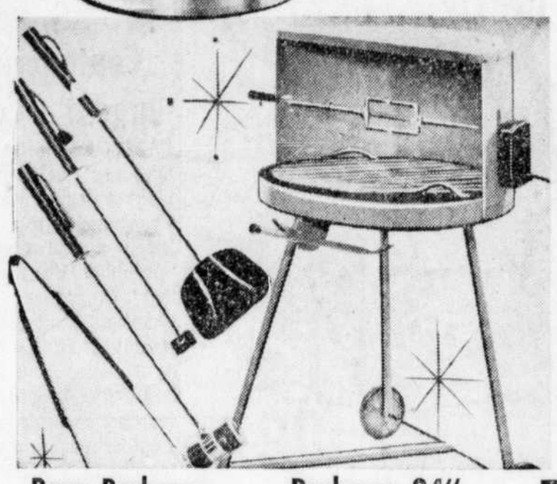


UNE MERVEILLEUSE PROMENADE EN TRAIN POUR LES PETITS !

L'Express du Carnaval conduit les enfants au "cirque" et quelle joie pour eux de se voir entourés de toutes sortes d'animaux. Au débarcadère, un colis-surprise est remis à chaque petit passager.

Promenade et colis-surprise	.23
Taxe	.02
	.25

VILLE DES JOUETS, AU CINQUIEME, CHEZ EATON



Pour Barbecue

Spécial mardi

3.49

Ensemble de 4 ustensiles de cuisine en ACIER INOXYDABLE avec manches de ton noir. Longueur environ 22". L'ensemble comprend des pinces, une brosse, poivrière-salière et fourchette à viande.

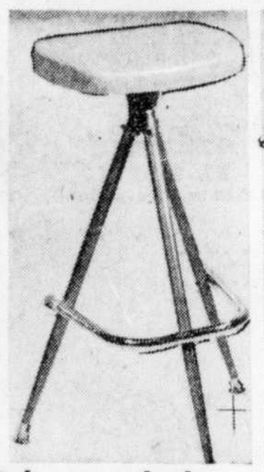
Barbecue 24"

Spécial mardi

19.99

Barbecue à moteur, gril chromé, levier pour lever ou baisser. Avec capot, broche et 2 roues de 5½". Fini ton brun, hauteur 41½". Un cadeau formidable pour les fervents de la vie en plein air.

COMPOSEZ VI. 2-9211



Tabouret de bar

Spécial mardi **7.99**

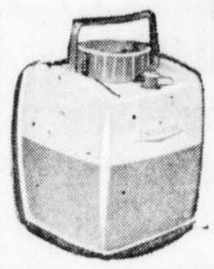
Achat spécial pour vous permettre d'économiser au temps des Fêtes. Construction tubulaire ton brun, repose-pieds chromé, avec siège bien coussiné recouvert de plastique vinyle. Ivoire, turquoise ou corail. 30" de haut.



Services à dîner "Melmac"

Achat spécial Eaton. Pour 6 personnes. Décor "Blé sauvage". Pièces plates décor de ton turquoise, gris et ton or sur blanc, pièces creuses en turquoise. 6 assiettes à dîner, 6 assiettes pain et beurre, 6 coupes, 6 soucoupes, 6 assiettes à fruits, 6 bols à soupe, 1 crémier, 1 sucrier. **17.49**

SPECIAL MARDI le service de 39 pièces
RAYON 254 AU QUATRIEME



CRUCHES PLASTIQUE

Achat spécial ! Cruche de ton crème et orange. En plastique robuste. Avec calorifugeage de mousse Polystyrene. Conserve les boissons ou froides ou chaudes — à votre choix. Capacité env. 1 gallon. Spécial mardi **3.49**

RAYON 254, AU QUATRIEME

EATON ouvre tous les soirs jusqu'à 9 h. d'ici à Noël (SAUF LES SAMEDIS)

DES ETRENNES POUR LES TOUT-PETITS!



Blouses coton brodé

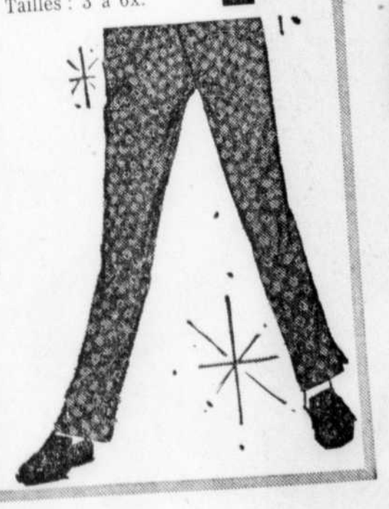
Une ravissante petite blouse blanche, boutonnant dos à manches froncées sur élastique. Broderie anglaise.

Tailles : 2 et 3 — **2.49**

Tailles : 4, 6, 6x — **2.99**

Fuseaux velvetine

Velvétine de coton dans les tons vifs de rouge cerise, vert irlandais ainsi que noir jais. Le compagnon parfait de la petite blouse ci-dessus. Poche côté, dos élastique. Tailles : 3 à 6x. **2.99**



Fuseaux imprimés

Pantalons fuselés comme ceux de maman ou de grande soeur ! Velours de coton côtelé imprimé sur fond rouge, bleu et vert. Entièrement doublés de finette. Tailles : 3, 4, 6, 6x. **2.77**

Spécial mardi

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 210, AU QUATRIEME

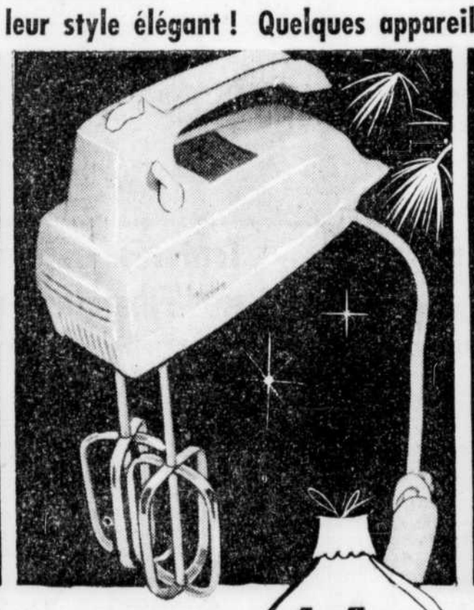
APPAREILS *Berkley* et *Eatonia* — MARQUE EATON

Renommés pour leur qualité avantageuse, leur style élégant ! Quelques appareils seulement de ce choix représentés ici !



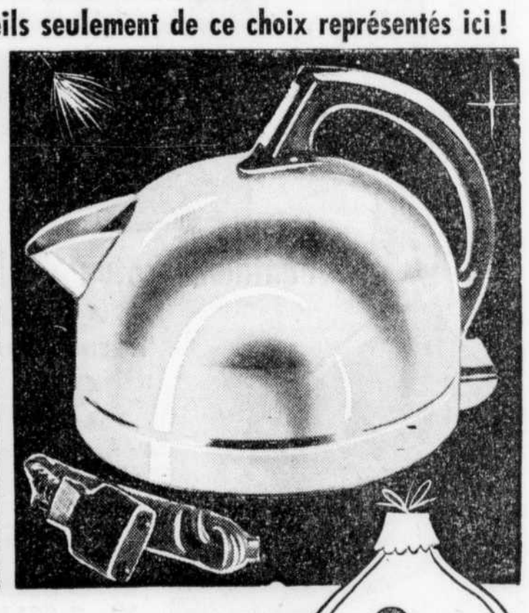
Offrez-lui un sèche-cheveux "Southwind" pour ses étrennes ! **11.47** Modèle 1861

Cadeau utile par excellence et à un prix exceptionnel aussi ! L'appareil permet l'entière liberté des deux mains, ce qui permet de se faire les ongles pendant le séchage des cheveux, de lire. Deux réglages : chaud ou froid. Capuchon ajustable. Boyau vinyl. Coffrage plastique beige.



Malaxeur Berkley portatif de luxe modèle manuel **14.95** Modèle M1 cordon à même

Mélange ou fouette pratiquement tout en un temps record ! Commande à 3 vitesses. Batteurs éjectables pour le lavage. Coffrage plastique blanc, rose, turquoise, jaune. Se suspend au mur. Moteur équilibré plus durable et diminuant les vibrations.



Bouilloire Eatonia électrique rapide. Capacité 2 pintes **9.50** cordon compris

La bouilloire qui incorpore tout. Elément à chauffe rapide de 1500 watts qui économisera son temps déjà si précieux ! Bec à pare-vapeur protecteur et anse nouvelle protégeant les doigts de la vapeur. Interrupteur coupant automatiquement le courant si elle devient à sec. Se rajuste d'elle-même dès qu'on y remet de l'eau froide. Fini chromé.

Les appareils EATONIA et BERKLEY sont garantis un an contre tous défauts électriques.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

PETITS APPAREILS ELECTRIQUES (RAYON 277), AU QUATRIEME.



Jolis jetés de Hollande

De très belle apparence en coton de type homespun épais. Pour recouvrir vos meubles afin de les protéger avant l'arrivée des premiers invités. Turquoise, vert ou ton or ou rayures multiples en tons dominants de gris, avec une belle frange blanche.

Ord. 7.98, pour fauteuil, env. 70" x 90" SPECIAL MARDI **5.99**

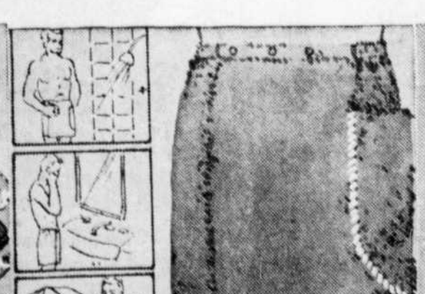
Ord. 9.98, pour sofa, env. 70" x 108" SPECIAL MARDI **7.49**



Pour verres

Spécial mardi la boîte de 8 **.69** ou 2 boîtes **1.35**

Des "housses" à verres en tissu éponge de coton attrayant qui protègent les mains et les meubles des boissons. Dessin rayés variés, bases de ton gris.



Robes de bain

Voici un cadeau pratique pour hommes. Une robe de bains en tissu éponge à porter après le bain ou lorsqu'il faut descendre dans la pièce fourre-tout. Elle enveloppe bien. Avec une poche. Blanc, bleu, jaune et vert menthe. Tailles petite, 30-32 ; moyenne, 34-36, grande, 38-40. SPECIAL MARDI **1.19**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR LA GRANDE ET LA PETITE SOEUR!

Trois modèles vous sont présentés ici, d'une collection vraiment remarquable ! Adressez-vous à notre spécialiste pour obtenir un ajustement parfait aux petits pieds qui profitent !

A. Gai soulier de tissu à bride et garniture de cuir, d'un autre ton. Délicat talon français pointe de métal pour prévenir l'usure. Velours de nylon rouge, vert et noir. — Pointures 8½ à 4, largeur moyenne. **7.95**

B. Pointe allongée modifiée pour la grande soeur et la petite soeur. Cuir verni noir ou cuir "Elk" (marque déposée) blanc. Semelle de neolite, perforations et bride.

Pour la grande soeur — pointures 8½ à 4, largeurs B, C, D. **6.50**

Pour la petite soeur — pointures 5 à 8, largeurs C, D. **5.95**

C. Nouveau sabot à bride d'allure typiquement française, en cuir verni noir et talon bas. Une pointe élastique dissimulée le rend extensible. — Délicat bouton nacré blanc à la bride. Pointures 8½ à 3, mi-large. **7.95**

RAYON 239, AU DEUXIEME



COMPOSEZ VI. 2-9211

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

CAHIER No 2 / PAGES 13-24

LA PRESSE

RADIO TELEVISION / VIE FEMININE / VIE SOCIALE

MONTREAL, LUNDI, 11 DECEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 49

LE CARNET DE RAYMOND GUÉRIN



AU SON DU TIMBRE...

On l'a appris officiellement d'Ottawa : le gouvernement canadien veut améliorer le visage de la reine sur nos timbres. A la vignette actuelle, il veut substituer un portrait "plus attrayant et plus récent", l'un lui paraissant inséparable de l'autre. Enfin, on veut résolument moderniser notre souveraine. "Nous n'avons jamais été satisfaits de la présente série de timbres montrant la reine", a affirmé un personnage du ministère des Postes.



Fort bien. Et bravo ! Je suis pour l'embellissement des timbres comme des routes. Et puis, ma foi, Elisabeth est une assez jolie femme ! Mais il ne faudrait pas qu'Ottawa se prenne pour Hollywood, et qu'il fasse d'elle une "glamour girl" : cela ne leur siérait pas, ni à la reine, ni aux timbres.

• • •

Quoique qu'il en soit, enchaînant avec le même bel élan d'optimisme, le ministère des Postes déclare qu'il lui faut un portait "plus beau et plus ressemblant" de la souveraine. Et il a demandé à quatre artistes canadiens renommés de travailler là-dessus. Doivent-ils vraiment s'y mettre à quatre ? Si j'étais la reine, je ne serais pas trop sûre que ce soit flatteur; mais c'est l'affaire du gouvernement, qui après tout, n'obéit qu'à la vieille habitude de demander des soumissions.

Mais le ministère veut faire davantage. Il annonce que, à côté de cette nouvelle vignette royale, apparaîtra sur chaque timbre de la série un symbole distinct du Canada, "pour que l'on obtienne un dessin différent et essentiellement canadien".

• • •

Sauf toute la déférence et le respect que je m'empresse de porter à Elisabeth II, le timbre serait plus essentiellement canadien... si elle n'y paraissait pas du tout ! En quoi on en revient toujours au drapeau, à l'hymne national, et au reste. Mais trêve de digression.



Tout de même, que trouver qui soit essentiellement canadien ? Le gouvernement recherche des suggestions. Il aimerait autre chose que la feuille d'érable et le castor. "Le castor ressemble à un rat sur un timbre", commente le porte-parole. Ben alors ! Pourquoi les quatre éminents artistes susmentionnés ne s'occuperaient-ils pas aussi d'embellir le castor, quant à y être ? En voilà une, suggestion !

• • •

Bon, bon ! — oublions le castor — et grattonsnous l'occiput. Qu'y a-t-il d'essentiellement canadien ? Impossible de choisir Lili St-Cyr ou Maurice Richard, M. Douglas Fisher nous accuserait de séparatisme. C'est donc à vous, chers lecteurs, de songer à la chose. Et ne soyez pas à la gêne pour écrire au ministère des Postes; il le reconnaît lui-même, qu'il cherche des idées !

• • •

A propos, et au point de vue statistique, saviez-vous que les Canadiens lèchent un milliard, huit cent millions de timbres par année ?

Le joli revenu qu'amène la langue bien pendue !

Suite à l'enquête sur la persévérance scolaire

L'AEQ jette les bases d'un futur Conseil provincial de la recherche en éducation



SSJB ET SEPARATISME — M. Guy Pinsonnault, directeur général de la Société St-Jean-Baptiste, a traité, hier après-midi, du "problème canadien-français" devant un groupe de membres du mouvement, à la faculté de droit de l'université Laval. On voit ici, dans l'ordre M. Ernest Guimont, vice-président de la SSJB de Québec ; M. Pinsonnault ; le Dr Lucien Blanchet, président ; Mme Paul Duchesneau, présidente du comité féminin ; et le Dr André Potvin, secrétaire général.

par **Gaston DUGAS**
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — Malgré l'aridité de la plupart des travaux présentés au cours de la fin de semaine, à la session d'étude sur la persévérance scolaire organisée par L'Association d'éducation du Québec, le but poursuivi semble bien avoir été atteint : les éducateurs sont convaincus de la nécessité de la recherche en éducation.

Ils le sont tant et si bien que les membres de l'AEQ ont décidé de former un comité de recherche permanent qui pourra, éventuellement et selon les circonstances, se transformer en Conseil provincial de la recherche, rattaché directement ou non à l'organisme qui l'aura fait naître. Le vote en faveur de la création de ce comité a été unanime.

Cette nécessité de la recherche, les praticiens de l'éducation en sont convaincus même si la première impression de la majorité des participants a été : "Les travaux présentés n'ont fait que confirmer les impressions que nous avions déjà ou des faits plus ou moins bien connus." C'est-à-dire que les 16 études présentées en fin de semaine ont confirmé le fait que les facteurs socio-économiques exercent une très grande influence — la plus grande peut-être — sur la persévérance scolaire.

En très gros, et au risque de déplaire à plusieurs, on peut résumer à peu près ainsi les constatations faites : un bonhomme peu instruit vit dans des conditions économiques souvent déplorables, sa famille est souvent nombreuse et ses enfants forment la catégorie de gens qui ne persévèrent pas à l'école, souvent parce qu'ils "doublent" leurs classes. Certains autres facteurs entrent en ligne de compte, comme par exemple le fait de vivre dans un milieu rural : alors, les effets de la situation décrite plus haute sont encore plus grands.

Malgré, cependant, la première impression de plusieurs participants, les congressistes se sont aperçus à la réflexion, au cours des séances de discussion qui suivaient la présentation des travaux, que si certains faits n'ont été que confirmés scientifiquement, il reste à découvrir de nombreuses données encore inconnues et à clarifier des impondérables. La discussion, sur le quotient intellectuel par rapport à l'âge du sujet et ses implications dans la pratique, est loin d'être terminée. Et ce n'est là qu'un exemple.

Les implications pratiques des études

Les éducateurs se sont souvent demandés, au cours de la fin de semaine, où sont les implications pratiques de toutes les données fournies par les chercheurs. La question intéresse d'autant plus les responsables de l'enquête, et M. Arthur Tremblay en particulier, qu'elle confirme la pensée de ce dernier. M. Tremblay prêche à tout vent qu'il est grand temps que les praticiens de l'éducation et les chercheurs se rassemblent autour d'une même table pour que les uns et les autres puissent profiter de leurs expériences.

La preuve que cette mise en commun des expériences diverses est nécessaire, si on veut être efficace, a été donnée dans plusieurs groupes de discussion, alors que des renseignements que seuls des éducateurs peuvent posséder sont venus clarifier certains de apects soulevés par les chercheurs.

Des reproches avaient été adressés aux responsables de l'enquête sur la persévérance scolaire, surtout quand il s'est agit de tirer les conclusions. Plusieurs éducateurs n'ont pas aimé que l'enquête soit beaucoup plus sociologique que didactique ou pédagogique. Et on ne voyait pas la nécessité, pour les praticiens de l'enseignement, de se lancer dans une telle sorte d'enquête. Les yeux se sont ouverts au cours de la fin de semaine et on semble accepter le fait accompli tout en souhaitant, comme M. Tremblay, que d'autres enquêtes, didactiques et pédagogiques, viennent maintenant aider les éducateurs dans l'élaboration des programmes trop souvent construits au petit bonheur, selon l'humeur et l'impression des membres de certains comités.

Pour revenir aux travaux de la fin de semaine, disons que plusieurs ont constaté que les travaux les plus clairs — ce qui ne veut pas dire moins scientifique, au contraire — ont été présentés par des éducateurs ayant une certaine expérience dans la recherche. C'était probablement un des points que M. Tremblay voulait prouver.

Ce sera maintenant le rôle du nouveau comité permanent de la recherche de faire en sorte que ce mouvement s'amplifie. Il ne s'agira pas surtout de faire la recherche mais de la favoriser et d'aider à trouver les implications pratiques qui peuvent être tirées de l'enquête sur la persévérance scolaire. Puis viendra, peut-être, un jour, le Conseil provincial de la recherche en éducation.

Le séparatisme et la survie des Canadiens français

La planification économique du Québec arrêtée d'ici trois ans

-- M. Guy Pinsonnault

QUEBEC. (G.P.) — La Société St-Jean-Baptiste ne s'est pas encore, comme telle prononcée pour le séparatisme, mais selon un directeur général, M. Guy Pinsonnault, elle n'hésitera sûrement pas à le faire s'il est prouvé que le séparatisme est le seul moyen pouvant assurer la survie des Canadiens français et leur épanouissement suivant leurs caractéristiques propres.

Mais, il a précisé hier après-midi, devant un groupe de membres de la SSJB de Québec, réunis à la faculté de droit, qu'il n'est pas encore prouvé que le séparatisme est le seul moyen de survie.

"Les problèmes canadiens-français", comme le qualifie M. Pinsonnault, brille, si on peut dire, de plusieurs facettes. Selon lui, il est évident, par exemple, que d'ici deux ou trois ans, le gouvernement de la province de Québec ne pourra poursuivre le programme de planification économique qu'il vient d'entreprendre.

Cela parce qu'inévitablement, pour planifier une économie, il faut avoir en main les leviers de commande, actuellement détenus par le gouvernement central.

Ces manettes de commande sont : 1—Le crédit; 2—Le commerce; 3—La politique fiscale; 4—Le transport et l'immigration. Et M. Pinsonnault précise que les provinces ne peuvent guère compter que sur une partie de la force du dernier levier.

Le conférencier, qui avait bien prévenu son auditoire qu'il allait brosser un portrait à grands traits, mais qui ne seraient pas défigurant a réduit "le problème canadien-français" à une question de masses.

D'un côté une masse de 200 millions d'habitants anglo-saxons protestants cela comprenant les USA, et de l'autre cinq millions de Canadiens français. Ici, il n'est pas question de l'intention des individus, mais purement d'un rapport de masses.

Voir M. PINSONNAULT p. 35

La sélection des élèves en vue d'études plus avancées due en bonne partie à un facteur social

QUEBEC. (par **G.D.**) — "Si en 7e année, où les chances d'accès à l'éducation sont théoriquement égales pour tous, en raison de la gratuité scolaire, de la fréquentation obligatoire, etc., on observe effectivement des différences dans les taux de persévérance en fonction des caractéristiques socio-économiques des familles, on peut facilement imaginer de quel ordre de grandeur sont les inégalités dans les chances d'accès à l'éducation supérieure.

"Il ne semble donc pas osé d'affirmer, au-delà de tout doute, que la sélection des élèves qui se fait dans notre système scolaire, et dont on retrouve les manifestations dès le cours primaire, en 7e année, est, en grande partie, sociale."

C'est la conclusion à laquelle en vient M. Pierre Bélanger dans son étude sur la persévérance scolaire dans le Québec. M. Bélanger, qui a dirigé avec M. Arthur Tremblay les travaux de recherches effectués après l'enquête sur la persévérance, enquête effectuée en mars 1960, a livré ses impressions samedi matin à la session d'étude convoquée par l'Association d'éducation du Québec.

Le système scolaire, en vertu de sa relative autonomie et des exigences fonctionnelles mêmes de la société, ouvre la voie à la mobilité sociale, rendant ainsi possible le passage d'une strate sociale à l'autre, note d'autre part M. Bélanger. Il y a donc une sorte d'interaction entre la société et le système scolaire. Selon l'équilibre qui résulte de l'interaction entre ces deux forces, le système scolaire peut accroître les différences sociales qui existent dans la société ou les atténuer. Dans cette perspective, l'éducation se présente comme un instrument très puissant de la réalisation d'un idéal démocratique, dit en terminant M. Bélanger.

MM. André Bazinet et Claude Gousse ont également présenté des communications au cours de la matinée de samedi.

Influence des facteurs socio-économiques

M. Bazinet, qui est de l'Institut St-Georges de Montréal, a surtout fait remarquer que "l'enquête menée par l'AEQ nous a permis de constater que des facteurs socio-économiques influencent l'âge des sujets en 7e année. Le facteur le plus important est l'occupation du père.

"Le métier exercé par celui-ci se répercute sur l'âge des sujets : le fils du professionnel est plus jeune que celui de l'ouvrier. Dans les classes aisées, les sujets sont plus jeunes que dans les classes moyennes ou pauvres. L'enquête nous a aussi démontré que le nombre total d'enfants vivants influencent l'âge des sujets en 7e année : les familles de trois et quatre enfants sont les plus privilégiées.

"Deux conséquences immédiates découlent de l'âge des sujets en 7e année : 1—l'élève plus jeune verra ses chances de succès augmentées; b—il aura des aspirations plus élevées.

"De récents tests faits à la Commission des écoles catholiques de Montréal, démontrent qu'il y a une relation entre l'âge des sujets en 7e année et le quotient intellectuel. Par exemple, les garçons de 10 ans ont un quotient intellectuel de 128, ceux de 11 ans, 117 ; 12 ans, 110, 13 ans, 99, etc. On

Voir LA SELECTION page 35

La persévérance scolaire est plus forte à Québec, mais les doubleurs sont plus nombreux

QUEBEC. — La ville de Québec posséderait le plus fort pourcentage de persévérence scolaire de toute la province au niveau de la 7e année : 93.6 p. 100. Montréal suivrait avec 2.3 p. 100 en moins, soit 91.2 p. 100. Et le reste de la province n'excéderait pas 90.2 p. 100.

Québec a l'honneur de posséder le plus fort pourcentage de persévérance mais aussi le plus grand nombre de doubleurs. Montréal n'a, au niveau de la 7e année toujours, que 9.8 p. 100 de doubleurs, le reste de la province 10.1 p. 100 et la vieille capitale, 11.5 p. 100. Dans les trois secteurs, les garçons emportent la majorité ; dans Montréal, selon une proportion de trois à un, par rapport aux filles ; deux à un pour la ville et pour le reste de la province de Québec.

Et c'est à Montréal qu'appartient le premier rang pour l'inscription au cours classique (9.1 p. 100). La ville de Québec vient en deuxième rang avec 7.2 p. 100 et le reste de la province, 6.1 p. 100.

Ces renseignements sont contenus dans le travail préparé par Soeur Ste-Jeanne-du-Crucifix, C.S.N., sur "La persévérance scolaire des élèves de 7e année, dans la Cité de Québec". Voici comment l'auteur présente la synthèse de ses observations sur la persévérance des élèves de 7e, à Québec :

Quelques constatations

1—Plus de filles que de garçons abandonnent l'école après la 7e année; 2—Les échecs scolaires aux examens officiels sont nombreux; la proportion des garçons est le double de celle des filles; 3—Le pourcentage de la persévérance scolaire augmente en fonction de l'importance de la municipalité; 4—Le rapport doubleurs-doubleuses décroît à mesure que l'on s'oriente vers des municipalités moins prospères, parce que le nombre des doubleuses croît plus rapidement que celui des doubleurs; 5—Plusieurs facteurs influent sur la persévérance scolaire, mais de façon inégale; 6—La scolarité des parents apparait comme le facteur qui influence le plus la persévérance scolaire des enfants; 7—L'occupation du père affecte plus la persévérance féminine que la persévérance masculine; 8—Chez les exceptionnels, les facteurs sociaux étudiés paraissent moins déterminants pour la population étudiante globale; 9—Du point de vue persévérance scolaire, les garçons semblent ne pas obéir aux mêmes pressions sociales que les filles; 10—Les garçons accélérés restent indifférents à l'égard des facteurs sociaux, nommément à l'influence du rang social, de l'occupation et de la scolarité des parents; 11—Le rang social a plus d'importance que le statut familial pour promouvoir la persévérance scolaire.

Enquête à Québec sur les doubleurs

Soeur Ste-Jeanne signale en terminant que le nombre des doubleurs a alerté les autorités pédagogiques de la ville qui ont confié à des spécialistes le soin de découvrir les causes de cet état de choses et d'en diminuer la fréquence. Elle ajoute que l'expérience des classes accélé-

Voir PERSEVERANCE p. 35

Les principales causes de l'abandon de l'école

QUEBEC. (par **G.D.**) — Les conditions économiques défavorables des gagne-petit, une mentalité qui considère l'instruction des filles comme un luxe, une école qui ne réussit pas à éveiller l'intérêt des garçons ni à utiliser leurs talents, voilà les principales causes d'abandon de l'école, selon M. Jacques Tremblay, de l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui parlait hier matin à la session d'étude de l'Association d'éducation du Québec.

L'enquête sur la persévérance scolaire a dénoté que 10 p. 100 des sujets terminant leur 7e année en juin 1959, ont abandonné l'école. Et les statistiques les plus généreuses parlent d'une perte d'au moins 20 p. 100 dans les degrés antérieurs à la 7e année.

Après avoir étudié les causes d'abandon, telles que décrites par les parents eux-mêmes lors de l'enquête, M. Tremblay en vient à la conclusion suivante: les faits se réduisent à ceci : 1—on n'a pas d'argent pour instruire les filles, quand on en a pour instruire les garçons; 2—mais ces garçons, on ne peut les faire instruire parce qu'ils manquent de talent ou de goût pour l'étude.

L'orientation scolaire

M. Robert Diamant, au contraire, analyse l'orientation scolaire après la 7e année, des issues multiples se présentant au choix des élèves se situant dans la moyenne ou dans les premiers de classe. Il signale, à un moment donné, que "sans affirmer que les élèves des villes sont supérieurs à ceux de la campagne, au point de vue intellectuel, il n'est pas dangereux de dire que le milieu dans lequel ils vivent favorise certainement un éveil prématuré aux choses de l'esprit.

M. Diamant en arrive à la conclusion que les cours de formation professionnelle, au niveau des écoles de métiers et d'agriculture et des centres d'apprentissage attirent les élèves plus âgés... La perspective d'un cours pratique et abrégé leur permettant d'entrer sur le marché du travail à brève échéance exerce un certain attrait sur eux.

Mais plus les élèves sont jeunes, plus ils sont nombreux à choisir le cours classique, à cause de deux raisons principales : la corrélation qui existe entre le quotient intellectuel et l'âge des étudiants; et, deuxièmement, l'entreprise de lon-

Voir LES CAUSES en page 35

Y a-t-il division gouvernementale au sujet de la politique sociale ?

-- M. Marcel Pépin

QUEBEC. — Le gouvernement provincial est-il divisé quant à sa politique sociale ? C'est la question que pose M. Marcel Pépin, secrétaire de la CSN, dans un communiqué faisant suite à une récente assemblée du mouvement. Il y accuse notamment le ministère de la Famille et du Bien-être d'avoir "écarté les syndicalistes et les travailleurs sociaux du comité chargé d'étudier tout le problème de l'assistance sociale dans la province de Québec".

La CSN avait protesté, l'été dernier, contre "l'incohérence de la politique du gouvernement provincial en matière d'assistance sociale".

En octobre, le ministre du Bien-être, M. Emilien Lafrance, annonçait la formation imminente d'un comité chargé d'étudier tout le problème et "donnait au public l'assurance que ce comité comprendrait des représentants du mouvement syndical, des agences du service social, des unions de familles", etc.

La CSN dit savoir de bonne source qu'un syndicaliste a même été approché par le ministère pour entrer dans les rangs du comité, mais que le comité est déjà complètement formé et que déjà, il a entrepris son travail d'enquête.

"Le comité comprend trois membres dont un économiste, d'excellente réputation d'ailleurs, un homme d'affaires qui représentera le point de vue patronal, et un comptable qui, depuis plusieurs années, représente les employeurs dans les tribunaux d'arbitrage. Certaines rumeurs veulent que des influences puissantes se soient exercées sur le ministre pour l'amener à écarter les syndica-

Voir M. PEPIN en page 35

De 78 à 91 p. 100

Bond formidable de la persévérance en 7 ans

QUEBEC. (par **G. D.**) — Au cours de l'année 1958-59, le taux de persévérance scolaire a été de 4.6 p. 100 plus élevé à Montréal que dans l'ensemble de la province. Il faut aussi signaler qu'aucune différence bien significative entre la persévérance scolaire de Montréel et celle des zones métropolitaines et des villes de plus de 30,000 âmes, ce qui laisse tomber sur le dos des milieux ruraux la responsabilité des faibles taux de persévérance, dans l'ensemble de la province.

Dans une deuxième communication sur la persévérance scolaire, MM. Roger Levasseur et Marc Blackburn signalent que si l'on avait pu englober les élèves de Montréal dans l'enquête sur la persévérance (menée en mars 1960 et à laquelle les autorités de la Commission des écoles catholiques de Montréal d'alors avaient refusé de collaborer), le taux moyen de la persévérance scolaire aurait augmenté d'environ de 1 p. 100 pour atteindre ainsi 91 p. 100. "L'écart de 4.6 p. 100 entre la persévérance scolaire à Montréal et celle révélée par l'enquête, est relativement petit, surtout si l'on considère la situation qui prévalait lors de l'enquête que M. Joseph Pagé a poursuivie en 1951-52."

A ce moment-là, en effet, la persévérance de tous les élèves inscrits en 7e année s'élevait à 78.3 p. 100 et celle des élèves de la CECM à 89.7 p. 100, soit un écart de 11.4 p. 100. "Comme à cette époque, ajoutent les auteurs de la communication, les élèves de Montréal avaient été englobés dans l'inscription totale de la recherche de M. Pagé, si nous enlevons les élèves de la CECM du nombre total des élèves inscrits pour les fins de la recherche, l'écart entre Montréal et les autres régions de la province s'accentue encore. Nous obtenons pour la province un taux de persévérance de 76.5 p. 100 et l'écart s'élève donc à 13.2 p. 100."

Dans l'espace de sept ans, la persévérance scolaire a donc fait un bond considérable, soit, dans la province entière, 13.7 p. 100, ce qui donne une moyenne de près de 2 p. 100 par année. MM. Levasseur et Blackburn croient que "cette augmentation est attribuable à des facteurs d'urbanisation et d'industrialisation".

Dans le milieu rural, la persévérance a fait un bond prodigieux de 15.7 p. 100, tandis que dans les villes, on a enregistré une augmentation de 8 p. 100. "Si cette dernière augmentation est moins spectaculaire, elle est néanmoins significative."

Le Bas Saint-Laurent

Dans une autre communication, Soeur Marie-de-St-Laurent démontre que l'infériorité économique de la région du Bas St-Laurent a des répercussions directes sur le taux de la persévérance scolaire dans cette même région. Elle dit en conclusion : "Bien que la présente monographie soit relativement très limitée, elle permet de croire que l'infériorité de la région du Bas St-Laurent n'est pas moins réelle sur le plan de la persévérance scolaire que sur le plan économique. Elle incline à croire également que cette double infériorité est plus ou moins influencée par la structure socio-économique de la région, particulièrement par celle de la vaste péninsule gaspésienne."

Au terme de son étude, Soeur Marie-de-St-Laurent fait plusieurs suggestions pour améliorer la situation, suggestions qui pourraient tout aussi bien s'appliquer à l'ensemble de la province. Elle dit entre autres "qu'avant d'étendre la fréquentation obligatoire à 16 ans, des cours devraient être organisés, à la fin du primaire et au début du secondaire, en faveur des moins doués, pour les intéresser à l'école, les faire goûter au succès et à la culture au lieu de les laisser languir inutilement dans une classe qui les dépasse ; qu'on leur présente un programme et des activités conformes à leurs aptitudes et à leurs besoins, en vue de les préparer aussi adéquatement que possible aux responsabilités qui les attendent et aux exigences de la vie moderne ; que le système de promotion soit modifié de façon à permettre à ces enfants de "monter" chaque année".

Elle recommande enfin que, "dans la révolution éducationnelle que nous vivons, la frénésie du changement ne nous fasse pas brûler les étapes au point de compromettre des traditions et des institutions qui ne méritent pas moins d'être fortifiées que d'être adaptées..."



MANIFESTATION LATINO-AMERICAINE. — Pour commémorer la fête de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, patronne du Mexique et de l'Amérique latine, des manifestations ont eu lieu, hier, à l'auditorium des infirmières de l'Hôtel-Dieu. Sur notre photo on reconnait de gauche à droite à l'arrière-plan : Mme Orantes, épouse du consul général du Guatémala, Mmes Manolita Del Vayo, Rosina De Diego, toutes deux organisatrices, le consul du Guatémala et le consul général du Venezuela; au premier plan Omaira Gonzales, qui a interprété la danse du Venezuela "Joporo" et le jeune Orantes qui a incarné le rôle de De Diego.

Le terrorisme fait 19 morts et 21 blessés en ALGERIE

ALGER. (AFP) — Le bilan connu des attentats commis en Algérie pendant la fin de semaine s'établit à 19 morts et 21 blessés.

Durant la même période, plus d'une trentaine d'explosions de plastic ont été enregistrées pour l'ensemble de l'Algérie.

D'autre part, un officier en retraite, le colonel Morand, a été enlevé samedi matin par des inconnus, dans une petite artère du centre d'Alger.

Le commissaire principal Miceli, Chef de la police judiciaire d'Oran et de la brigade anti-OAS, a été blessé hier soir d'une balle tirée à bout portant dans la mâchoire par un inconnu. Le commissaire Miceli a fait feu dans la direction de son agresseur qui a réussi à prendre la fuite.

Par ailleurs, l'effervescence a repris hier en fin d'après-midi dans les quartiers à forte densité musulmane de la périphérie Bonoise.

Des groupes de manifestants se sont formés et ont tenté, de s'en prendre aux habitations des familles européennes qui habitent encore dans ces quartiers.

Une automobile ayant à son volant un officier marinier, a été lapidée par des jeunes musulmans. L'officier a été légèrement blessé par des éclats de vitres. Enfin, une émission-pirate, qui a duré à peu près dix minutes a couvert, samedi soir, la partie parlée de l'émission de la télévision nationale. Au cours de cette intervention, on a pu entendre des extraits du discours prononcé à Alger, au printemps 1958, par le général de Gaulle et des propos du général Salan.

Région de St-Hyacinthe

Forte amélioration au problème du chômage

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La situation de l'emploi dans le district de Saint-Hyacinthe indique présentement une amélioration assez remarquable sur l'an dernier. Les dernières statistiques publiées par M. Maurice Tessier, gérant du bureau local du Service national de placement révèlent en effet une baisse du nombre de personnes en quête de travail.

A la fin du mois dernier, 1,199 personnes retiraient des prestations d'assurance-chômage dans le district, dont environ 650 dans la ville de Saint-Hyacinthe, si l'on consulte les chiffres de novembre 1960. Ce nombre indique une baisse de 656.

Au cours du mois de novembre, 1,510 personnes ont placé des demandes d'emploi soit 1,042 hommes et 468 femmes. En novembre 1960 les demandes s'élevaient à 2,181 (1,821) hommes et 660 femmes). Ces personnes ne sont pas toutes en chômage, plusieurs possèdent déjà du travail et émettent des demandes afin de changer d'emploi.

Offres d'emploi

Les offres d'emploi présentées par les employeurs afin de remplir des vacances ont également été plus nombreuses le mois dernier qu'à la même période en 1960. Un nombre de 197 employeurs se sont adressés au service national de placement et ont signalé 300 emplois vacants dans leurs établissements. Grâce à ces demandes, 219 personnes ont pu trouver du travail.



A BAS BALAGUER — La valeur n'attend pas le nombre des années, a dit le poète, et ce "bambino" dominicain lui donne éloquemment raison. Dans une rue de St-Domingue, patrouillée par des miliciens armés, BOLIVAR HERNANDEZ, 4 ans, harangue ses concitoyens et leur chante les louanges de l'Union civique nationale, principal parti d'opposition. La grève générale fut interrompue samedi dernier après avoir duré onze jours.

Jusqu'à avis contraire

Balaguer, sourd aux pressions de l'opposition, reste maître incontesté en R.-Dominicaine

SAINT-DOMINGUE. (AFP) — Le président Joaquin Balaguer de la République Dominicaine demeure fermement en selle avec l'appui du général Pedro Rafael Rodriguez Echevarria, chef des forces armées. Il a fait savoir avec fermeté, hier soir, son intention de garder le pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur au cours du scrutin définitivement fixé au 16 mai 1962.

C'est au cours d'une conférence de presse tenue au Palais présidentiel, après quatre heures de réunion de son cabinet, que M. Balaguer a exprimé sa décision qui semble irrévocable. Il a précisé que lui-même et le général Echevarria avaient eu l'intention de satisfaire aux propositions de l'opposition, quant à la constitution d'un conseil d'Etat de sept membres, mais qu'ils ne pouvaient admettre de quitter le pouvoir avant l'élection d'un successeur.

Observateurs bienvenus

M. Balaguer a ajouté qu'il désirerait que des observateurs de l'Organisation des Etats américains viennent contrôler les élections.

Il a précisé que s'il acceptait l'idée du conseil des ministres, le choix de ces derniers, limité à la liste des 15 personnalités dominicaines proposées par l'opposition, ne saurait être retenu.

De leur côté, les médiateurs, le Chilien Francisco Oyarzun et le Vénézuélien Perez Begnini, ont pris l'avion pour rentrer dans leur pays, non sans marquer quelque pessimisme devant la tournure des événements.

L'opposition n'hésitera peut-être pas à déclencher de nouveau la grève générale. "Nous courons au désastre", a affirmé le porte-parole de l'Union civique nationale, principal parti d'opposition.

Bombe de paix: 10,000 roentgens

WASHINGTON. (AFP-PA) — La Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis n'a pas encore commenté les déclarations attribuées au pilote d'un hélicoptère qui fut parmi les premiers à pénétrer dans le nuage radioactif dégagé par l'explosion "Gnome", hier, au Nouveau-Mexique. L'engin a été détoné, comme on sait, dans du sel gemme, à 1,200 pieds sous terre.

D'après cet aviateur, les compteurs de l'appareil auraient indiqué 10,000 roentgens, dose considérable quand on sait que mille de ces unités peuvent être mortelles.

Père de la bombe-H, M. Edward Teller estime pour sa part qu'il est merveilleux qu'ait eu lieu la première tentative américaine de dompter la violence d'une explosion atomique à des fins pacifiques. Le savant se trouvait dans un hélicoptère à l'heure H au-dessus du point zéro.

Il s'agit de la seule déclaration connue suscitée par l'expérience. Comment Moscou prendra-t-il la chose ?

Dans du ciment !

Un jeune homme fait une chute mortelle

SOREL, (DNC) . . . Un jeune homme de 24 ans a trouvé la mort vendredi après-midi à Sorel, après avoir fait une chute dans un immense récipient de ciment en poudre. Il s'agit d'un employé de Sorel Alsphalte, M. Raymond Perron, 178 A rue Provost, qui est demeuré enterré sous des tonnes de ciment pendant près de deux heures.

Il appert que le jeune homme a perdu l'équilibre en marchant sur le bord du récipient et est tombé dans le récipient de plusieurs pieds de hauteur. Il a fallu pour le libérer vider le récipient à la pelle. On l'a transporté aussitôt à l'hôpital pour tenter de le raminer, mais les médecins ne purent que constater le décès.

Le jeune homme était le fils de Alphérise Perron et de Marguerie Côté. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 heures en l'église St-Maxime de Sorel.

Sur la scène internationale

LONDRES. (AFP) — Lord Attlee continue à aller mieux et a passé une journée reposante, annonçait-on hier soir à l'hôpital d'Amersham où l'ancien ministre, qui souffre d'une perforation du duodenum, a été hospitalisé la semaine dernière.

PARIS. (AFP) — M. Cherkaoui, ambassadeur du Maroc, a été reçu hier au Quai d'Orsay par M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, apprend-on de source marocaine. L'ambassadeur s'est ensuite rendu au château d'Aunoy faire une visite aux "ministres du GPRA", qui y sont détenus et avec lesquels il a conféré. M. Cherkaoui se rend aujourd'hui à Rabat pour un bref séjour.

GEORGETOWN. (AFP) — Le parti de droite "Unité Force", que dirige le puissant industriel Peter Daguiar, a entrepris une campagne nationale en faveur de la mise sous tutelle de la Guyane britannique par l'ONU, qui confierait l'administration du territoire aux Etats-Unis en attendant qu'il se prononce, d'ici 15 à 20 ans, pour ou contre l'indépendance au sein du Commonwealth. M. Brindly Benn, premier ministre et, par intérim, président du parti progressiste, a déclaré, au sujet de cette campagne, "qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'un produit du colonialisme démodé".

SALISBURY (Rhodésie du Sud). (AFP) — Le ministre britannique des Colonies, M. Reginald Maudling, a déclaré, avant de quitter Salisbury samedi soir, qu'il y a "peu d'espoir d'accord entre les divers partis nord-rhodésiens sur la nouvelle constitution". Au sujet d'une éventuelle majorité africaine au Conseil législatif, le ministre a déclaré que diverses propositions avaient été mises en avant à ce propos.

KARLSRUHE. (AFP) — Un haut fonctionnaire des services de la Bundeswehr à Hanovre, M. Peter Fuhrmann, soupçonné de haute trahison, a été arrêté sur mandat du juge d'instruction de la Cour fédérale allemande dont le siège est à Karlsruhe. On confirme également l'arrestation d'un colonel de la Bundeswehr, dont le nom n'est pas précisé. Il est soupçonné d'avoir livré des secrets d'Etat.

RABAT. (AFP) — Au cours d'une audience accordée en fin de semaine à la délégation américaine venue au Maroc pour étudier la reconversion des bases américaines, le roi Hassan II a déclaré notamment : "Ces bases ne doivent pas être utilisées dans les conflits internationaux, ni l'être au profit d'un Etat autre que le Maroc". Installées et équipées par les Etats-Unis, elles sont devenues nôtres", a-t-il ajouté.

SALISBURY (Rhodésie du Sud), (AFP) — Des troupes sud-rhodésiennes ont été dépêchées samedi dans les localités africaines, pour aider les forces de police à maintenir l'ordre, à la suite de l'interdiction du "parti national démocratique", formation politique africaine. On ne signale aucun désordre. Seuls quelques incidents mineurs ont éclaté. A Bulawayo, 200 femmes africaines ont été arrêtées, ayant refusé de se disperser.

L'URSS PROGRESSE BIEN VERS LA BOMBE-H PROPRE

WASHINGTON, (AFP-PC) — Dans un communiqué publié en fin de semaine, la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis affirme "qu'il n'y a pas de raison de penser que l'équilibre de la force nucléaire ait été modifié en faveur de l'Union soviétique". Toutefois l'AEC précise que les progrès réalisés par l'URSS, au cours de sa récente série d'expériences, ont porté principalement sur la réduction du volume des engins nucléaires de grande puissance et aussi sur la réduction des retombées.

La commission explique que le rapport fission-fusion des récentes bombes soviétiques est de 25-120. Cela fait ressortir une grande avance de l'URSS vers la réalisation des bombes "propres". En effet, ce rapport était de 50-50 jusqu'à la fin de 1958 à la fois pour les engins américains et soviétiques. Les Etats-Unis ont eux-mêmes fait de grands progrès en ce sens, depuis.

Kellogg—La méthode sûre qui aide à éviter la constipation

- C'est la céréale au son entier qui aide des millions de personnes.
- Assure le volume de son propre à favoriser la régularité naturelle.
- Prévient la constipation attribuable au manque de volume alimentaire dans votre régime.
- Les filaments dorés et croustillants ont la merveilleuse saveur des muffins au son (grâce à la recette secrète de Kellogg).



ALL-BRAN de Kellogg

OUVERTS TOUS LES SOIRS
durant décembre

MONTREAL
7755, boul. ST-LAURENT
5680, rue IBERVILLE
3735 ouest, rue NOTRE-DAME
DORVAL
90, boul. METROPOLITAIN
TOUS LES JOURS
Excepté le samedi jusqu'à 6 p.m.
9:30 A.M. 9 30 P.M.
9 A.M. 10 P.M.
LONGUEUIL
210, rue ST-JEAN
TOUS LES JOURS
Samedi 8:30 a.m. à 10 p.m.
LES PIONNIERS DE LA VENTE A RABAIS AU CANADA
MANUFACTURES LTEE LaSalle FACTORIES LTD.
Satisfaction garantie ou argent remis

Sheaffer vous rappelle...
qu'il ne reste que 11 jours de magasinage avant Noël



Le stylo-bille Imperial White Dot Sheaffer plaqué or, à agrafe "aide-mémoire". Présenté dans un étui à cadeau $7.50. Avec crayon apparié $14.95.

Le nouveau stylo-bille à agrafe "aide-mémoire" Sheaffer est le cadeau idéal. Il n'y a pas de poussoir sur le dessus. *Pour sortir ou rentrer la pointe, il suffit de glisser le pouce sur l'agrafe.* Ne tache jamais les poches parce qu'elle ne peut s'agripper au tissu alors que la pointe est encore sortie ! Ne seriez-vous pas enchanté si quelqu'un vous faisait cadeau d'un stylo-bille à agrafe "aide-mémoire" à Noël ?

UN STYLO DE QUALITÉ S'ACHÈTE CHEZ
SHEAFFER'S
W. A. Sheaffer Pen Co. of Canada Ltd., Goderich, Ontario

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Roger CLEMENT Enr'g.
BIJOUTIER-HORLOGER
1594 MONT-ROYAL EST
près Marquette
LA. 3-4625

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS



SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
La SOUFFLEUSE à neige GRAVELY 26", moteur 6.6 e.v., démarreur électrique, ENLÈVE TOUTES NEIGES, mouillée, foulée, sèche, poudreuse, et la SOUFFLE à distance.
La CHARRUE à neige GRAVELY 48" est IDÉALE pour nettoyer les CHEMINS D'ENTRÉES, PATINOIRES, etc.
Le puissant tracteur GRAVELY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELY et liste de prix GRATIS, aussi notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.
6.6 C.V.
W. H. PERRON & Cie Ltée (24)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

HFC VOUS FERA UN PRÊT DE MAGASINAGE

Vous trouverez les Fêtes plus agréables si vous pouvez acheter tous les cadeaux que vous avez prévus pour votre famille, vos amis et vous-même. Un prêt de magasinage de HFC vous permettra de faire plaisir à tous ceux qui vous sont chers. Vous pourrez acheter où vous voudrez, profiter des aubaines et payer comptant. Après les Fêtes, vous n'aurez pas des dizaines de factures à acquitter, un seul paiement mensuel modique vous permettra de rembourser HFC.

Vous pouvez aussi protéger votre emprunt par une assurance-vie

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 6 mois	12 mois	20 mois	30 mois
$100	$17.85	$ 9.46	$ 6.12	$.....
250	44.63	23.64	15.29	.....
400	71.17	37.63	24.27	.....
500	88.64	46.73	30.01	.....
600	106.06	55.75	35.69	25.72
750	132.06	69.21	44.13	31.65
1000	175.34	91.56	58.11	41.45

Il existe aussi plusieurs autres montants et modes de remboursement

HFC HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada

30 SUCCURSALES DE MONTRÉAL

1255, rue University . . UN 6-2002
4592 est, rue Ste-Catherine CL 5-7757
2950, rue Masson . . . RA 8-3657
1802 est, rue Ontario . . LA 7-4561
3643 ouest, rue Notre-Dame WE 2-5156
285 ouest, avenue Bernard CR 6-8571
1290, rue St-Denis . . . UN 1-1527
4205, rue St-Denis . . . AV 8-5111
6708, rue St-Hubert . . CR 9-7371
8103, rue St-Denis . . . DU 1-2557
1411, rue Mansfield . . . VI 2-8331
5275, Chemin de la Reine Marie HU 1-0251
3827 est, rue Ontario . . LA 6-5591
1821 est, rue Mont-Royal . LA 6-6631
1003 est, rue Ste-Catherine AV 8-2111
1123 ouest, rue Ste-Catherine VI 2-7941
415 ouest, rue St-Jacques . VI 4-3081
6963, rue St-Hubert . . CR 4-2521

VILLE EMARD: 6249, blvd. Monk . . . . . PO 9-3831
VERDUN: 3957, rue Wellington . . . . . PO 9-4511
LACHINE: 1155, rue Notre-Dame . . . . . ME 7-5554
LONGUEUIL: 69A, ouest, rue St-Charles . . . . OR 7-5291
ST. LAMBERT: 468, ave Victoria . . . . . OR 1-5591

CENTRE D'ACHATS

BOULEVARD: 4246 est, rue Jean-Talon . . . RA 2-3516
DOMAINE: 3235, rue Granby. . . . . CL 4-9481
DORVAL: 352, Chemin de Dorval . . . . . ME 1-1876
FOREST: 10539, boulevard Pie IX . . . . . DA 2-2780
NORGATE: 1061, blvd. Decarie . . . . . RI 8-7893
PONT MERCIER: 414 avenue Lafleur . . . . DO 6-9600
ST-MARTIN: 820, rue Notre-Dame 681-9281



La maison est différente et QUADREX fait la différence !



★ ★ ★
TROIS ÉTOILES
13 ONCES • 26 ONCES
V.S.O.P.
26 ONCES
Vous pouvez acheter ce célèbre cognac dans la magnifique Bouteille "Joséphine" ou en carafe de verre Baccarat.
* COURVOISIER
*LE COGNAC DE NAPOLÉON

PLUS DE 35,000 CANADIENS
ONT ÉVITÉ DE DEVENIR CHAUVES AU COURS DES ANNÉES '59 ET '60!

Cela a été rendu possible par
LA CAMPAGNE THOMAS ANTI-CALVITIE
C'EST LE CAS DE VOUS DEMANDER:
VOTRE CHUTE DE CHEVEUX VOUS RENDRA-T-ELLE CHAUVE ?
OU ENCORE: COMPTEZ-VOUS GARDER VOS CHEVEUX toute votre vie?



Lorsque vous êtes né, vous aussi, vous étiez doué d'une structure capillaire active pour faire pousser des cheveux.



Puis, vers cet âge-là, la perte des cheveux commence.



Posez-vous cette question: "Puis-je espérer conserver mes cheveux jusqu'à cet âge?"

Pourquoi certains hommes gardent leurs cheveux toute leur vie tandis que d'autres deviennent chauves ? La réponse à cette question, on la trouve dans les nouvelles connaissances acquises par la science dans la découverte du mystère qui entourait, à date, la pousse des cheveux.

Les cheveux commencent à pousser avant la naissance. Durant l'enfance et l'adolescence, les cheveux poussent plus vite et plus abondants. Par la suite, il est normal qu'un cuir chevelu en santé se forge une routine quotidienne de fertilité capillaire déterminant le cycle régulier de la croissance des cheveux. C'est à cette époque même que débutent aussi les troubles.

Est-ce la chute qui cause la calvitie

Non. Aussi étrange que cela puisse sembler, la chute des cheveux n'est pas **la cause** de la calvitie. Ayant atteint sa longueur maximum, tout cheveu est censé tomber. La calvitie débute lorsque le cuir chevelu n'arrive plus à remplacer les cheveux à la cadence même de leur chute. Si tout en perdant 120 cheveux par jour, votre cuir chevelu n'en fait pousser que 100, là vous devez vous faire examiner pour ne pas devenir chauve.

Vos cheveux VEULENT pousser !

Pour maintenir le cycle normal de votre pousse de cheveux, vous devez débarrasser votre cuir chevelu du désordre local qui le mine. Il y a 14 désordres capillaires qui causent 92% des cas de calvitie, (pellicules et démangeaisons en sont deux des plus communs).

Cessez de tâtonner. Vous perdez votre temps et surtout vos cheveux. Consultez le trichologiste Thomas: 40 années d'expérience heureuse et plus de 8,000,000 de traitements capillaires à date ne sont pas de vains mots. A la clinique Thomas, vous êtes traité **à coup sûr** pour la cause exacte qui provoque votre perte de cheveux.

On ne tâtonne pas chez Thomas !

Les traitements Thomas sont précis, faciles à suivre et d'un prix raisonnable. Voici: tout d'abord vous serez examiné gratuitement. Si l'expert Thomas considère que vous pouvez être accepté aux traitements, il vous le dira sans détour. (On n'accepte que les cas où des résultats sont positivement escomptés). Dans l'affirmatif, le traitement exigé par votre condition capillaire vous sera prescrit.

A courte échéance, vous constaterez des améliorations que vous ne croirez pas vous-même. La chute est arrêtée, les pellicules disparaissent et vos démangeaisons cessent. Là, alors, vous admettrez qu'il y a moyen de garder vos cheveux toute votre vie.

Spécial anti-calvitie — Traitement d'essai à demi-prix !

Pour vous aider dans votre détermination de conserver vos cheveux, la clinique Thomas vous offre ceci: Venez aujourd'hui-même rencontrer le spécialiste Thomas qui vous examinera attentivement (en privé). C'est gratuit et sans obligation. Si vous êtes accepté en principe, vous recevrez à moitié prix et à titre d'essai, une séance complète du traitement qu'il vous faudra suivre. Vous serez ainsi vous-même le juge des bienfaits du traitement qui sauvera vos cheveux. Venez aujourd'hui, ou demain. Dames et messieurs accceptés.

GRATUIT!
L'examen et la première consultation sont GRATUITS. Ils vous sont offerts sans charge ou obligation pour vous. Pas besoin de fixer un rendez - vous. Venez quand vous pouvez.

STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

EN VILLE : Tél.: UN. 6-3041-2
Suite 637, Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
NORD-EST : Tél. 274-3501-2
Suite 308-309, Edifice Lombank
6339, rue St-Hubert
HORAIRES : 11 heures a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedis : 10 heures a.m. à 3 heures p.m.

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS



"COEUR A COEUR". LE REV. PERE MARCEL MARCOTTE, s.j. revient tous les jours de la semaine du lundi au vendredi, à antenne de CKAC répondre à ses nombreux auditeurs et auditrices, de 12 h. 30 à 12 h. 45. A compter de demain midi le père Marcotte consacrera trois émissions consécutives à l'épineux problème du "Démon du midi", qui fait naître beaucoup de difficultés conjugales chez les entre quarante et cinquante ans. En compagnie de Gaston Blais, qui lui fait la lecture du volumineux courrier reçu régulièrement à CKAC, le père Marcotte tentera, vendredi prochain, de réconforter les malades en leur prêchant l'usage chrétien de la souffrance et de la maladie. Une réalisation de Jeannette Brouillet, "Coeur à coeur" avec le rév. père Marcel Marcotte, vous revient cinq fois la semaine à 12 h. 30 à l'antenne de CKAC bien entendu ! 73 au cadran, depuis bientôt 40 ans.

AUX PARENTS ET AUX EDUCATEURS

Le nombre d'enfants victimes d'accidents de la circulation est de loin plus important que le nombre d'enfants mourant des suites de l'ensemble des maladies contagieuses. Et pourtant, rappelle "Prudentia", il est facile d'enseigner les règles élémentaires de la prudence même à un enfant d'âge préscolaire en un minimum de temps. Notre système de signalisation se résume à trois couleurs : rouge, vert et jaune, et transmet les notions de danger, interdiction, obligation, attention. C'est aux parents et aux éducateurs, bien plus qu'aux pouvoirs publics, d'enseigner ces principes salutaires. L'éducation des jeunes constitue la pierre de touche de toute action préventive.

RADIO FM

CBF/FM 95.1 MC. • CKVL/FM 96.9 MC.
CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 105.2 MC.

CE SOIR

6:30—CKVL : Tchaikowsky
7:00—CBM : Programme
CKVL : Radio-concert
7:05—CBM : News
7:10—CBM : Nouvelles
7:15—CBM : Divertimento
7:30—CKVL : Compositeurs célèbres
8:00—CKVL : Concert
CBM : Concerto
8:30—CKVL : Mantovani
9:00—CBM : Orchestre de chambre de Winnipeg
10:00—CBM : Clavier
CKVL : Concert International
10:30—CBM : Jazz Européen
11:00—CBM : Musique davant 1800
CKVL : Rencontre avec l'artiste
11:30—CKVL : Disques de jazz

DEMAIN APRES-MIDI

12:30—CKVL : Maitres du clavier
1:30—CKVL : Violon magique
3:30—CKVL: Album classique

LE RENDEZ-VOUS DE L'ELEGANCE
SALLE BONAVENTURE
EN VEDETTE
BONNIE MURRAY
DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse, le plus réputé d'Amérique du Nord — aussi le Trio de la Salle Bonaventure pour de la musique de danse sans interruption
Stationnement à l'intérieur
Réservations: UN. 1-3511
La Reine Elizabeth

Projet d'émissions de télévision éducatives

La CSN veut être entendue devant le bureau des gouverneurs

QUEBEC. — La Confédération des syndicats nationaux se montre toute prudente en face de l'avènement prochain des émissions de télévision éducatives. Constatant qu'un groupe de citoyens a manifesté l'intention d'obtenir un permis pour un poste de télévision éducative, la CSN croit qu'il serait prématuré pour nos gouvernants de prendre position définitivement sur le sujet. Le secrétaire du mouvement, M. Marcel Pépin, déclare d'ailleurs que la CSN demandera d'être entendue lorsque cet organisme étudiera le mémoire de la société pour la télévision éducative.

"La CSN ne voudrait en aucune façon qu'une contribution éventuelle du gouvernement fédéral à la fondation d'un réseau de télévision éducative puisse fournir un argument à ceux qui ne cherchent que des occasions de diminuer le support de l'Etat à la Société Radio-Canada." M. Pépin estime qu'il ne faut pas perdre de vue le fait qu'un réseau d'état de radio et de télévision constitue "une nécessité pour la population canadienne".

"Par ailleurs, comme il nous semble indiscutable que l'éducation et l'enseignement soient une responsabilité dévolue aux provinces en vertu de la constitution canadienne, il nous semble que c'est de ce côte que les souscriptions publiques devraient venir pour financer les initiatives dans le domaine de la télévision éducative.

"La CSN se préoccupe également du fait qu'il ne faudrait pas perdre des énergies précieuses en faisant des investissements nouveaux, si une étude attentive devait conduire à la conclusion qu'une utilisation maximum de l'équipement actuel ou éventuel de la Société Radio - Canada puisse suffire pour répondre aux besoins de la télévision éducative. Dans ce cas, il nous semblerait plus approprié que le gouvernement provincial conclue une entente avec la Société Radio-Canada, à l'effet de louer les services techniques de cette société.

"De toute façon, de conclure M. Pépin, nous communiquons dès maintenant avec le bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision pour demander d'être entendus lorsque cette question sera soumise à l'étude du bureau."

Recherches psychiatriques

Le malade mental de nos campagnes

Contrairement à l'opinion courante, la campagne produit autant de malades mentaux que la ville et elle ne leur est pas plus bienfaisante. Ces idées fausses sont généralement acceptées par le public parce qu'on sait bien que le malade mental doit affronter non seulement sa famille mais aussi son entourage.

Pour l'Allan Memorial Institute, le Dr H. B. Murphy et le Dr Marcel Lemieux ont fait une enquête dans certaines régions rurales de notre province.

L'un des objectifs de cette enquête est l'aide à l'organisation de services psychiatriques dans le Québec. La question est urgente.

En effet, les deux enquêteurs ont constaté que trois malades sur sept n'ont jamais subi un examen ou un traitement psychiatrique; le quart des autres n'avaient pas vu un psychiatre depuis plusieurs années.

Il s'agit pourtant de cas de psychoses et de névroses graves qui doivent habituellement être traités dans des hôpitaux psychiatriques.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071



À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS Cornwall
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal

CE SOIR

4:00
2,4,7—Bobino
3—Brighter Day
5—Make Room for Daddy
6—Rosemary Clooney
8—Film Features
12—Jeff's Collie

4:15
3—Secret Storm

4:30
2,4,7—La Boite à surprise
3—The Edge of Night
5—American Bandstand
6—Almanac
8—Cartoonerville
12—Surprise Party

5:00
2,4,7—CF-RCK
3—Popeye
5—Yours For a Song
6—Razzle Dazzle
10—Les Petits Bonshommes

5:30
2—A la pointe de l'exploration
3—Casey Jones
4—Capitaine Tombalo
5—Cartoon Carnival
6—Long John Silver
7—Man without a Gun
8—Kit Carson
10—Le dernier des Mohicans
12—Robin Hood

6:00
2—Edition métropolitaine
3—Living and Learning
4—Nouvelles
5—News, Bill Hunter
6—Father of the Bride
7—Melody Ranch
8,12—A Kin To Win
10—Télé-Métro

6:10
3—World of Sports

6:15
2—Nouvelles sportives
4—Vie de l'Eglise, Panorama
5—Weather - Sport
7—Sur demande

6:25
2—Ce soir
3—Weather

6:30
2—Téléjournal
3,8,12—News
5—Cartoon Carnival
6—Metro
7—Télé-Bulletin

6:45
2—Carrefour
3—Doug Edwards
4,7,10—Nouvelles Sportives
5—Huntley, Brinkley
6—News, Sports
8—Dateline Seaway Valley

7:00
3—Rescue 8
4—Moment musical
5—Point of View
6—Seven-O-One
7—Boite aux chansons
8—"The Small Back Room"
10—Nouvelles
12—Donna Reed Show

7:15
2—Une semaine avec . . .
4—Remous
7—De haut en Bas
10—Ciné-Roman

7:30
2—Sur demande
3—To Tell the Truth
5—Yours for a Song
6—Bing Crosby Special
7—Vers demain
10—Adam ou Eve
12—Top Cat

7:45
2,4,7—Les Affaires d'Etat

8:00
2,4,7—Histoire des Pays d'en haut
3—Pete and Gladys
5—Top Cat
10—C'est un départ
12—Whiplash

8:30
2,4,7—La Poule aux oeufs d'or
3—Robert Young Show
5—The Price is Right
6—Live a Borrowed Life
10—Autour du Monde
12—"Liberty Bar"

9:00
2,4,7—Leclerc Enquête
3—Danny Thomas
5—87th Precinct
6—Bob Cummings Show
8—Sugarfoot
10—Sur la sellette

9:30
2—Défi
3—Andy Griffith
4—Misez juste
6—"Last Summer"
7—Les quatre justiciers
10—Au secours
12—Take a Chance

10:00
2,4,7—Un, deux, trois, rideau
3—Hennesey
5—Thriller
8—The Christmas shopper
10—En vedette
12—The Rifleman

10:15
8—"Colleen"

10:30
2—Tribune libre
3—I've Got a Secret
4—Au nom de la loi
6—Fighting Words
7—Et Patati et Patata
8,12—News
10—Défi aux chansonniers

10:45
8—Movie, (suite)
10—Nouv., Météo

11:00
2,4,7—Téléjournal
3,5,6—News
10—La ronde des Sports
12—"Half Angel"

11:15
2,4—Nouvelles sportives
5—Sports, weather
6—Viewpoint
7—Dernière édition
10—Syndicats Nationaux

11:20
3—"Cross Channel"
6—Final Edition
10—"La Louvre de Colabre"

11:26
2,4—Commentaire
7—Sport final

11:30
5—Jack Paar Show
6—"A Family Affair"
7—La lutte du Texas

11:34
2,—Le choix de . . .

12:30
12—News, Sports, Meditation

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:30
2—Musique
3—Search for tomorrow
4,7—Nouvelles
5—It could Be You

12:45
3—Guiding Light
4—"Des souris et des Hommes"
5—Day Report
7—Midi Sports

1:00
3—News, Across the Fence
5—News, Bill Hunter
7—Pot Pourri Féminin

1:15
2—Téléjournal
3—Mixing Bowl
5—On The Local Scene
6—Montréal Matinée

1:30
2—"Un Grand Patron"
3—As The World Turns
5—This Is The Life

2:00
3—Password
5—Number Please
6—Chez Helene
7—TV Roman
8—News, Pastors Study
12—Newsroom

2:15
4—La Jardinière
6—Nursery School Time
8,12—Carte Blanche

2:30
3—House party
5—Loretta Young Theatre
6—Open House
7—Actualité Féminine
10—Ciné-Revue

2:45
4—Ciné-Roman
7—Téléphone Sonne
10—Tout pour la femme

3:00
2,4,7—Mademoiselle de Paris
3—The Millionaire
5—Young Dr. Malone
6—National School Telecasts
8,12—Romper Room

3:30
2,7—La Marguerite
3—Verdict Is Yours
4—Fémini-Thé
5—From These Roots
6—Adventures of Blinkie
10—"Nuit fantastique"

3:45
6—Flower Pot Men

4:00
2,4,7—Bobino
3—Brighter Day
5—Make Room For Daddy
6—Cartoon Corner
8—Film Features
12—Texas Rangers

4:15
3—Secret Storm

4:30
2,4,7—La Boite à surprise
3—The Edge of Night
5—American Bandstand
6—Arthur Haines Show
8—Cartoonerville
12—Surprise Party

5:00
2,4,7—La Vie qui bat
3—Popeye
5—Yours For A Song
6—Razzle Dazzle
10—Les Petits Bonshommes

5:15
3—Santa Claus

5:30
2—Ouragan
3—Abbot and Costello
4—Parade des animaux
5—Cartoons
6—Mike Mercury
7—Soldiers of Fortune
8—Dance Party
10—Furie
12—Quick Draw McGraw

5:45
4—Apprenez à dessiner



radio télévision

JACQUES KEABLE

"Le milieu canadien-français est à grande majorité catholique et entend le demeurer. Il est proposé que l'information diffusée par les postes de radio et de télévision, les commentaires ou éditoriaux qui la complètent ou l'accompagnent, s'attachent à présenter, bien en relief, d'abord ce point de vue, et qu'elle paraisse moins préoccupée à satisfaire l'aspect pluraliste du milieu."

Cette résolution a été adoptée, samedi après-midi, à la suite d'une assemblée du Comité permanent des radiophiles et téléspectateurs catholiques. On trouvera d'ailleurs un reportage complet de Jacques Guay, dans ce journal au sujet de cette réunion.

Décidément, c'est à n'y plus comprendre. Plus rien. Cette résolution, ainsi que les autres, d'ailleurs dans le même esprit, semble imprégnée de la plus sombre crainte. Une crainte qui se manifeste par un refus constant. Un refus crispé. Un refus qui n'a d'ailleurs rien à voir avec "la foi qui transporte les montagnes." Et pourtant, ce ne sont pas les montagnes qui manquent . . . C'est du pur paradoxe . . .

Guy Cormier soulignait sans insister, dans sa chronique de samedi, que le réseau anglais venait récemment de télédiffuser une cérémonie d'ordination. Un programme d'une heure et demie. Ce fait est assez éloquent sans qu'on y ajoute des commentaires. Et pourtant ! . . . Qu'un jour, les dirigeants du réseau anglais décident de boycotter systématiquement tout programme à caractère catholique, sous prétexte que la majorité anglaise n'est pas catholique, qui protestera ? Ce serait un tollé, certes, et un tollé sérieusement justifié.

Et l'on voudrait qu'à rebours, cette règle joue ? On voudrait que soit boycotté tout programme d'inspiration non directement chrétienne catholique ? Toujours dans sa chronique de samedi, Guy Cormier répondait, comme par pressentiment, à ces propositions. "Jamais le réseau français (de Radio-Canada) ne véhicule la doctrine protestante ou le culte protestant. Ce serait pourtant là un haut motif de satisfaction et de reconnaissance . . ."

Les cartes sont sérieusement mêlées. La radio d'état n'est pas un organisme confessionnel. Elle est une propriété publique qui doit permettre l'expression de la population. Dernièrement, à Ste-Adèle, cette population s'est exprimée. Par crainte d'injustice à la majorité, Radio-Canada n'a pas dirigé ses caméras dans la salle des délibérations. C'était de la crainte, mal fondée en ce cas peut-être, mais qui témoigne quand même d'un grand souci de ne pas froisser la majorité. Les protestations ont pourtant été nombreuses et véhémentes.

La réalité n'est pas toujours agréable, mais ceci n'empêche pas la réalité d'être . . . réelle. Ne pas vouloir composer avec la réalité, ne pas vouloirs la reconnaître pour mieux la cerner et la comprendre, c'est se mettre soi-même dans une fâcheuse position.

Reconnaître que la réalité est telle ou telle, ce n'est pas admettre qu'elle est ce qu'il serait souhaitable qu'elle soit. Mais c'est reconnaître qu'elle est. Refuser de la voir, l'écraser, la camoufler, ne fait que lui donner de la vigueur.

"La foi transporte les montagnes," a dit le Christ. Je ne sache pas qu'Il ait dit que les montagnes doivent être cachées pour autant. Il n'est pas question d'ignorer les montagnes. Pour cela, il faut au moins les reconnaître, admettre qu'elles existent et consentir à les voir. Ce n'est pas en disant que le mal de dents n'existe pas, qu'on l'enrayera. C'est en cherchant sérieusement la dent cariée et en la faisant extraire. Et pas toutes les dents, mais seulement la mauvaise . . .

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600
CJAD 800 ○ CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CBF—Nouvelles, Arc-en-ciel
CKVL—Hit Parade

4:15
CBF—J'aurais voulu danser

4:30
CKAC—Radio Sacré-Coeur

4:45
CKAC—Une vedette chante
CJMS—Cocktail dansant
CKVL—Hit Parade, Nouvelles

4:57
CKAC—Radio-téléphone

5:00
CKAC—Nouv — Fin d'après-midi
CKVL—Hit Parade

5:15
CBF—Métro-magazine

5:30
CKAC—Comédie-éclair, fin d'après-midi
CJMS—Nouvelles, Météo

5:45
CKAC—Sports, Fin d'après-midi
CBF—Commentaires, Sports

6:00
CKAC—Nouvelles — Musique
CBF—Radio-journal
CJMS—Angelus
CKVL—Hit Parade

6:10
CKAC—Les courses

6:15
CKAC—Dans le creux de l'oreille
CJMS—Editorial

6:20
CKAC—Forum des sports
CBF—Musique en dinant

6:30
CKAC—Les Actualités
CJMS—Nouv., Météo

6:40
CKAC—Commentaires

6:45
CKAC—On veut savoir
CBF—Actualités économiques

7:00
CKAC—Le rosaire
CBF—Nouvelles — En vedette
CJMS—Club Hi-Fi

7:15
CBF—Psychologie de la vie quotidienne

7:20
CKAC—Bella Musica

7:30
CBF—Continental

7:45
CKAC—Intermezzo
CJMS—Petite clinique
CBF—Les affaires de l'Etat

8:00
CKAC—Nouvelles, Evénements
CBF—Radio-journal, Université 61
CKVL—Hit Parade Canadien

8:10
CKAC—Mélodies canadiennes

8:30
CBF—Orchestre de chambre

8:45
CKVL—Hit Parade, Nouvelles
CJMS—Sports

9:00
CKAC—Nouv LeBel de nuit
CBF—Festivals européens
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Rendez-vous

9:30
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., météo

9:45
CKVL—Bonsoir mes amis, Nouvelles

10:00
CKAC—Nouvelles : LeBel de nuit
CBF—Radio-journal

10:15
CBF—Rond-point
CJMS—Editorial

10:30
CBF—Adagio
CKVL—Prière du soir
CJMS—Editorial

10:45
CKAC—Nouvelles, Sports
CKVL—Bonsoir mes amis — Sports en revue

11:00
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouvelles, Commentaires
CJMS—Café Provincial

11:10
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Nouvelles sportives

11:15
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CBF—Musique de danse

11:30
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., météo

11:45
CBF—Aux portes de la nuit

12:00—Minuit
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Nouv., Aux portes de la nuit
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Jusqu'à l'aube

1:00
CKAC—Nouv. La pensée du soir,
CBF—Radio-journal

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—La messe
CBF—Nouv., Opéra de quat' sous
CKVL—Chantez
CJMS—R. Bernard

6:15
CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30
CKAC—Nouvelles : Bon matin
CBF—Nouv., Opéra de quat' sous
CKVL—Chantez
CJMS—Nouv., météo

6:45
CJMS—Editorial

7:00
CKAC—Nouvelles : Bon matin
CBF—Nouvelles, Prière

7:15
CBF—Nouvelles, Sports

7:25
CKAC—Les sports avec...

7:30
CKAC—Nouvelles : Bon matin
CBF—Jus d'orange et café
CKVL—Bonjour, Messieurs-dames
CJMS—Nouv., météo

7:45
CKAC—Oratoire
CBF—Radio-Journal
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles — R. Dorval
CBF—Chez Miville

8:15
CKAC—Réveil brutal
CJMS—Prière

8:30
CKAC—Nouvelles, Réveil brutal
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouv., météo

8:57
CKAC—Radio-Téléphone

9:00
CKAC—Nouvelles, Du "Pep"
CBF—Nouv., Jus d'orange et café
CJMS—Club des ménagères

9:30
CBF—Partage du matin
CKVL—Calvaire d'une veuve
CJMS—Nouv., météo

9:45
CKVL—Chansonnettes

9:57
CKAC—Radio-Téléphone

10:00
CKAC—Nouv., Un "Beu" de tout
CBF—Nouvelles, En vedette
CKVL—Nouv., Gros lot musical

10:15
CBF—Psychologie de la vie
CKVL—L'hirondelle du faubourg
CJMS—Petite clinique

10:30
CBF—Léo Lesleur à l'orgue
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouv., Carrousel

10:45
CBF—Miss Music-Hall
CKVL—Nouv., Vive la vie

10:57
CKAC—Radio-téléphone

11:00
CKAC—Nouv., Améliorons la langue parlée
CBF—Nouv., Un homme et son péché
CJMS—J. Desormeaux

11:15
CBF—Vies de femmes

11:20
CKAC—Voix mystère

11:30
CKAC—Michel Noël
CBF—Joyeux troubadours
CKVL—Margot
CJMS—Nouv., météo

11:57
CKAC—Radio-téléphone.

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Angélus, Nouvelles P. Chouinard
CBF—Nouv., Jeunesse dorée
CKVL—Nouv., Famille Plouffe

12:15
CBF—Visage de l'amour
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Sports

12:30
CKAC—Coeur à Coeur
CBF—Réveil rural
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouv., météo

12:45
CKAC—Ici Pierre Chouinard
CBF—Trio lyrique
CKVL—Chansonnettes, Nouv.

12:57
CKAC Radio-Téléphone

1:00
CKAC—Nouvelles : Du "Pep"
CBF—Nouv., Heure du dessert
CKVL—Rufi sur l'onde

1:15
CBF—Sports, Entracte
CKVL—Disques canadiens

1:30
CBF—Demi-heure avec...
CKVL—Disques Canadiens
CJMS—Nouv., météo

1:45
CKAC—Blague express

1:57
CKAC—Radio-téléphone

2:00
CKAC—Nouv., A & P vous appelle
CBF—Nouv., chansons de la maison
CJMS—Club des ménagères

2:15
CJMS—Petite clinique

2:30
CKAC—Chansons d'amour
CBF—A votre choix

2:57
CKAC—Radio-téléphone

3:00
CKAC—Nouvelles : R.S.V.P.
CBF—Nouv., Chef-d'oeuvres
CKVL—Famille Soucy

3:15
CKVL—Vie sociale

3:30
CJMS—Dame de coeur
CKVL—Famille Soucy

3:57
CKAC—Radio-téléphone

4:00
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CBF—Radio-journal — Arc-en-ciel
CKVL—Nouv., Hit Parade

4:15
CBF—J'aurais voulu danser

4:30
CKAC—Radio Sacré-Coeur

4:45
CKAC—Une vedette chante
CJMS—Cocktail Dansant

4:57
CKAC—Radio-téléphone

CE SOIR
À LA RADIO
L'HONORABLE
PIERRE SEVIGNY



MINISTRE ASSOCIÉ
DE LA DÉFENSE NATIONALE
CBF
700
7 h. 45 p.m.

CE SOIR
À LA TV
L'HONORABLE
PIERRE SEVIGNY



MINISTRE ASSOCIÉ
DE LA DÉFENSE NATIONALE
CBFT
Canal 2
7 h. 45 p.m.



DEMAIN A CKAC. Du lundi au vendredi, Pierre Chouinard revient au micro de CKAC, à 12 h. 05, faire entendre à ses auditeurs et auditrices les meilleurs chanteurs interprétant les plus beaux airs au monde. Demain midi, les amateurs de belle musique seront encore bien servis alors que Pierre Chouinard leur fera entendre la voix extraordinaire du fameux ténor italien BENIAMINO GIGLI qui est universellement reconnu comme le plus grand ténor du siècle après peut-être Caruso. Les mélomanes montréalais ont déjà eu l'occasion de voir Beniamino Gigli il y a quelques années, lors de ces tournées au Canada. L'émission "Ici Pierre Chouinard" demain midi présentera également la prano Eileen Farrell dans quelques extraits de Puccini, toujours à l'antenne de CKAC, bien entendu !

Ce soir, regardez
DÉFI!
CANAL 2
9 h. 30
présenté par
TEXACO



À LA RADIO TOUS LES MATINS, 8 HEURES • CBF/690 • RADIO-CANADA
L'enregistrement de l'émission se fait au studio 11 de l'édifice Radio-Canada
à 11 h. 45 du matin les lundis, mardis, jeudis et vendredis
à 5 h. 45 de l'après-midi les mercredis

les films ce soir

1.30 p.m. — Canal :2 Long métrage — "Le cavalier du Kansas" (Américain, 1943). — Western de George Archainbaud avec Richard Dix et Jane Wyatt. — Un shérif sympathique, mêlé à une bande de fripouilles, parvient à se titrer d'affaires avec l'aide d'une jeune fille.

3.30 p.m. — Canal 10 : "La petite chocolatière" (Français, 1946). — Comédie de boulevard d'André Berthomieu avec Gisèle Pascal et Claude Dauphin. — L'héritière insupportable d'un riche marchand de chocolat s'éprend d'un garçon timi de et emploie pour le conquérir des moyens étranges..

11.00 p.m. — Canal 12 : "Half Angel" (1936). Avec Frances Dee, Brian Donlevy, Charles Butterworth et Helen Westley. — Une fille accusée pour la seconde fois d'empoisonnement est aidée par un journaliste courageux qui tente de prouver son innocence.

11.20 p.m. — Canal 10 : "La louve de Calabre" (Italien, 1953. — Drame d'Alberto Latatuada avec Kerima et May Britt. — Une femme ambitieuse et de mauvaise réputation devient la rivale en amour de sa propre fille.

11.33 p.m. — Canal 6 : "A Family Affair" — (Comédie dramatique, 1937). — Avec Lionel Barrymore, Cecilia Parker et Mickey Rooney. — Un juge est forcé de faire cesser les activités d'une compagnie qui amenait la prospérité dans une petite ville, au risque d'être blâmé de tous.

TV — MANIES



—Ma femme essaie tous les savons qu'on annonce à la TV!

5 gagnants

10 billets de hockey attribués par CKAC

A l'émission "Fin d'après-midi", diffusée du lundi au vendredi de 5 h. à 6 h., Jacques Morency a fait plusieurs heureux, la semaine dernière, en annonçant les noms des cinq gagnants qui se sont mérité deux billets de hockey chacun pour une prochaine partie du Canadien au Forum de Montréal.

5 gagnants

Jacques Morency, lors de ses émissions "Fin d'après-midi" de la semaine dernière, a attribué les différents billets de la façon suivante: Mme A. Guilbault du 727, 43e. Ave. Ville LaSalle s'est mérité deux billets pour la partie Canadien-Boston de samedi soir prochain. Les deux billets pour la joute Canadien-Détroit du samedi 23 décembre ont été remis à M. Martin Mayrand, de St-Félix-de-Valois. Pour sa part Mme F. Pominville, du 7592 Henri-Julien, possède maintenant deux billets pour la partie du Canadien contre les Black Hawks de Chicago qui sera disputée au Forum le 30 décembre prochain. M. Josaphat St-Jacques de 162, 2e Av. St-Eustache s'est mérité deux billets pour assister à la joute Canadien-Rangers du 6 janvier prochain et enfin Mlle S. Pitre, du 2525, boul. Rosemont a reçu deux billets pour la partie Canadien-Toronto disputée au Forum le 11 janvier 1962.

Tous ces heureux gagnants avaient, comme beaucoup d'autres radiophiles, fait parvenir à CKAC les mots qui manquaient dans l'annonce classée publiée, pendant deux semaines, dans le journal LA PRESSE et avaient appris les conditions du concours par une annonce entendue tous les jours à l'émission "Fin d'après-midi" avec Jacques Morency sur les ondes de CKAC, bien entendu !

LA VIE DES GRANDS MUSICIENS — Mozart

— 11 —



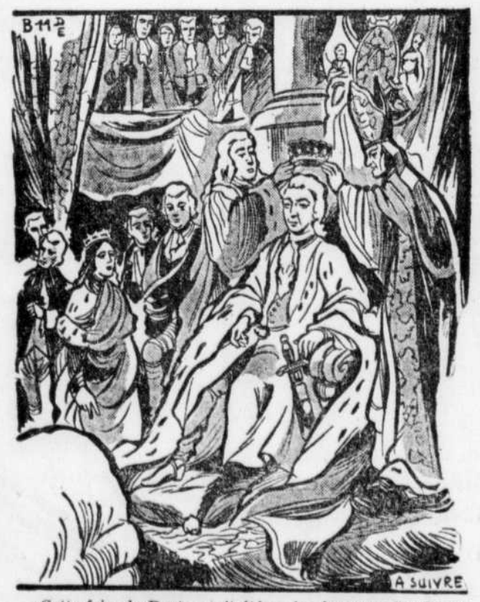
Au printemps de 1789, Mozart fit sans sa femme un nouveau voyage en Allemagne. A Dresde, il joua devant l'Electeur. A Berlin, il donnait "l'Enlèvement au sérail". Assis incognito au premier rang du parterre, il entendit un second violon qui faisait un ré dièse au lieu d'un ré. "Misérable, lança-t-il, ré naturel." Le public le reconnut et l'appela sur la scène à la fin de l'acte.



Une jeune Hongroise de vingt ans, Henriette Baramius, ravissante jeune fille, tenait le rôle de Blondine. Elle était honorée des faveurs du roi de Prusse, le très galant Frédéric-Guillaume II. La tradition veut qu'elle ait demandé à Mozart quelques conseils sur son rôle et que, entre elle et le compositeur, il y ait eu un peu plus que des leçons d'interprétation, mais si cela est vrai ce fut une courte intrigue puisque, le 28 mai, Mozart repartait déjà pour l'Autriche.



Tout s'assombrit autour du compositeur. Constance atteinte de phlébite, va se soigner à Baden et fait parler d'elle en s'engageant dans de médiocres coquetteries. L'argent manque de plus en plus et le ménage vit surtout des prêts, que lui consent un ami, le négocient Puchberg à qui Mozart écrit, la nuit, des lettres navrantes. Cependant, le succès d'une reprise viennoise des "Noces de Figaro" vaut à Mozart la commande d'un nouvel opéra, ce sera "Cosi fan tutte."



Cette fois, da Ponte avait été moins heureux. Son livret, composé dit-on, à la demande de Joseph II sur une histoire qui s'était produite à la cour, ne vaut pas grand-chose. Qu'on en juge : deux jeunes gens font, avec un philosophe cynique, le pari que leurs amies leur resteront fidèles s'ils s'éloignent. Conformément au pari, ils reviennent déguisés et chacun séduit la maitresse de l'autre. "Elles sont toutes pareil !" proclame le roué. Rien d'étonnant que, sur un tel sujet, la musique vaille davantage par le métier que par le sentiment. Peu de jours après la première de "Cosi fan tutte", Joseph II meurt. Son successeur, Léopold II, refuse à Mozart la place de second maitre de chapelle à la cour. En octobre, le musicien se rendra à Francfort pour le couronnement qui va dérouler la pompe moyennageuse de ses cérémonies. Il y donne un concert qui ne lui rapporte rien. "Les gens d'ici, écrira-t-il à sa femme, sont encore plus mesquins que ceux de Vienne."

LES TRIBUNAUX

Une femme se fait voler son sac à main; son fils arrête le présumé voleur

Une dame venait de se faire voler sa sacoche par un individu qui l'avait accostée dans la rue, angle des rues de Lorimier et Dorchester... mais elle ne pensait jamais que son fils se ferait excellent détective et mettrait la main sur le présumé coupable.

C'est ce qui s'est produit, en fin de semaine, avec le résultat que le présumé voleur, inculpé de cambriolage avec violence, était conduit devant le juge T.-A. Fontaine... puis à la prison commune de Bordeaux où il sera confiné en attendant son procès fixé au 14 courant.

Le tribunal a, en effet, refusé de lui accorder un cautionnement qui aurait pu lui garantir "une liberté provisoire".

Voici comment les choses se sont passées.

Mme Léona Ramsay, du 1903, de la rue des Erables, déambulait angle des rues de Lorimier et Dorchester lorsqu'elle fut accostée par un jeune homme qui lui donna un croc-en-jambe et lui subtilisa sa sacoche et tout le contenu.

Revenue chez elle de peine et de misère, elle raconta sa mésaventure à son fils, Paul-Emile, qui prit une description du voleur.

Paul-Emile se constitua aussitôt détective.

Il se lança à la recherche du voleur.

Pendant qu'il faisait sa "ronde", il rencontra un jeune individu qui ressemblait fort à celui que lui avait dépeint sa mère.

Et en plus de ça, Paul-Emile ne constata-t-il pas que ce jeune homme était en train d'examiner un porte-monnaie qu'il avait déjà vu entre les mains de sa mère.

On se trouvait alors angle des rues Dorion et Dorchester.

Paul-Emile avait son homme. Il alerta la police qui eut tôt fait de l'appréhender. Cet individu, Réal Laforge, 22 ans, du 1512, de la rue Nicolet, a nié sa culpabilité, samedi, devant le juge Fontaine, et son procès a été fixé au 14 décembre.

Recherché depuis 30 ans

O'Connor serait pendu malgré ses 70 années

CHICAGO. (PA) — Dans les annales du crime, Tommy O'Connor le Terrible c'est de la petite bière à côté des Dillinger, des Al Capone et des Baby Face Nelson mais sa potence l'attend toujours dans une prison de l'Illinois où la pendaison est abolie depuis plus de 30 ans et remplacée par la chaise électrique.

Ce n'est pas n'importe quelle potence à laquelle O'Connor a échappé. La potence n'est pas montée ; les morceaux sont entreposés sous un tas de poussière dans la salle des machines de la prison.

Elle fut passée d'un gouverneur à l'autre un peu comme un vieux meuble dont personne ne veut, mais dont personne ne peut se débarrasser.

Ce qu'il y a au fond de toute cette affaire, c'est qu'il faut respecter la loi à la lettre. Et l'on ne sait pas si l'on recapturera vivant O'Connor qui doit maintenant être âgé de 70 ans.

La police n'est plus à la recherche de ce bagnard condamné jadis à la potence ; mais on entend dire de temps à autre, soit de l'Arizona ou du Minnesota, que le terrible assassin est toujours bel et bien en vie. Personne n'a vérifié cependant si ces rumeurs sont fondées. Officiellement, la cause est toujours ouverte.

La dernière fois qu'on a vu O'Connor, c'était un dimanche, le 11 décembre 1921, vers neuf heures du matin, lorsqu'il s'est évadé de la prison. Il devait être pendu quatre jours plus tard pour le meurtre du sergent de police Patrick J. O'Neill.

Son évasion avait occasionné tout un vacarme. Quatre autres prisonniers s'étaient évadés avec lui lorsqu'il avait dirigé une arme à feu sur un gardien. Un des fugitifs est retourné en prison, un autre s'est brisé une jambe en sautant du haut du mur de la prison. O'Connor s'est emparé de trois automobiles. Il les a abandonnées les unes après les autres, puis il a pris la fuite dans une quatrième.

Qu'arriverait-il si O'Connor surgissait de l'ombre un bon jour ?

"Il fut condamné à être pendu," a fait observer le procureur adjoint de l'Illinois, M. Edward J. Egan. "Je présume que nous le pendrions."

La potence est prête

La potence pourrait être montée dans une semaine. Le bourreau aurait tout simplement besoin de se procurer une nouvelle cagoule.

Le gouverneur actuel de la prison, M. Jack Johnson a dit qu'il ne possède aucun document officiel au sujet de cette potence.

"C'est une chose qui fut confiée d'un gouverneur à l'autre. Lorsqu'on m'a confié un mandat il y a sept ans, mon prédécesseur m'avait fait part de cette histoire.

Il existe actuellement deux documents relatifs à l'affaire O'Connor. Il y a le décret du 15 octobre 1921 qui dit que le forçat O'Connor doit "être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive". Un autre décret portant la date du 15 décembre de cette même année, donne à O'Connor le statut de fugitif et ordonne la tenue d'un procès pour fixer une nouvelle date pour l'exécution.

Une jeune fille accusée de fraude

Une jeune fille de 21 ans, Arlette Demers, dont l'adresse au dossier apparaît comme étant 4101, rue Saint-Denis, appt 6, a été accusée, samedi, devant le juge T.-A. Fontaine, d'avoir obtenu sous de fausses représentations des sommes de $2,136 et de $195 de la banque Royale du Canada.

Représentée par Me Yves Mayrand, elle a choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 15 courant.

Arlette Demers a pu recouvrer sa liberté provisoire, peu de temps après sa comparution, après avoir fourni un cautionnement de $950 et un deuxième pour le même montant... mais personnel.

Accusés de vols sur des chauffeurs de taxi

Le juge T.-A. Fontaine a refusé, samedi, tout cautionnement à deux individus répondant au nom de Bernier, le premier ayant comme prénom Guy et le second, André (on ne sait pas s'il s'agit de deux frères), accusés tous deux de vols avec violence sur la personne de trois chauffeurs de taxi.

Dans un cas, ils auraient même pris la fuite avec la voiture de leur victime. Leur enquête préliminaire a été fixée au 15.

Guy Bernier est âgé de 23 ans et est domicilié au 5718, de la rue Clarke, tandis qu'André Bernier, 26 ans, demeure au 5571, de la rue Basile-Patenaude.

Du vol à l'étalage... à l'alcool frelaté !

La période des fêtes approche à grands pas... elle est déjà dans l'air.

Tous les magasins s'en ressentent et tout particulièrement les grands établissements car là, plus qu'ailleurs, on constate, comme cela arrive tous les ans, que le nombre des vols à l'étalage augmente de jour en jour.

Ainsi, samedi, quatre personnes avaient à répondre à des accusations de cette nature.

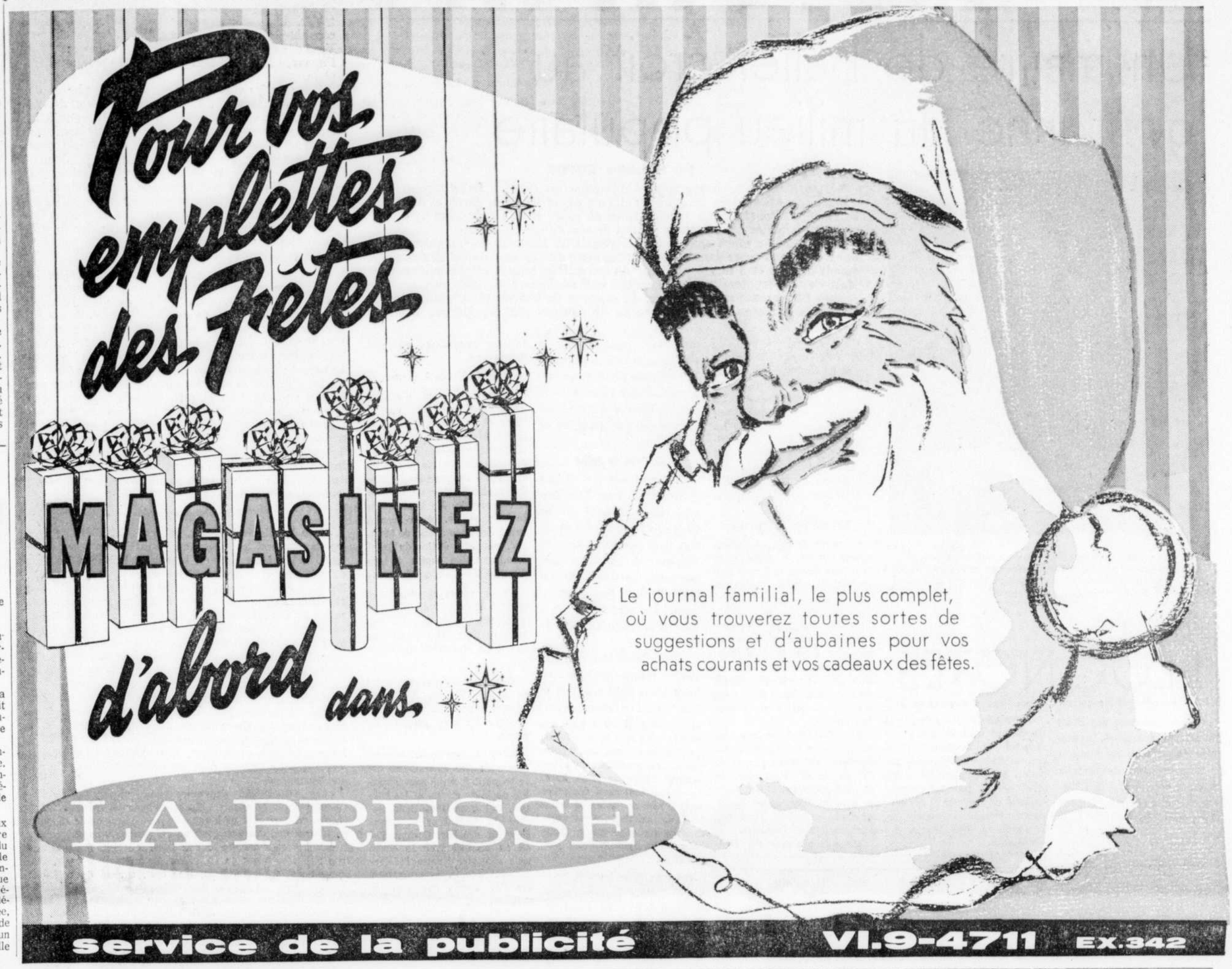
Si les vols sont fréquents dans les grands magasins, ils le sont aussi dans les autres établissements, comme les quincailleries, les magasins où l'on vend des articles à un prix minime.

Cela ne s'était guère vu les années passées.

Une autre chose qu'il faut constater, malheureusement, à ce temps-ci, c'est la fabrication d'alcool frelaté. Et cette fabrication a son écho, heureusement, devant nos tribunaux.

Depuis une semaine, une dizaine d'individus ont été accusés d'avoir eu en leur possession une telle boisson qui se vend, certes, moins cher que l'alcool authentique que l'on trouve dans les magasins de la Régie, mais qui est, la plupart du temps, d'une qualité très discutée, souvent malsaine pour la santé.

Heureusement que la Gendarmerie Royale, ainsi que les autres corps de police, sont aux aguets et que rien ne leur échappe.



WOODWARD STEINBERG

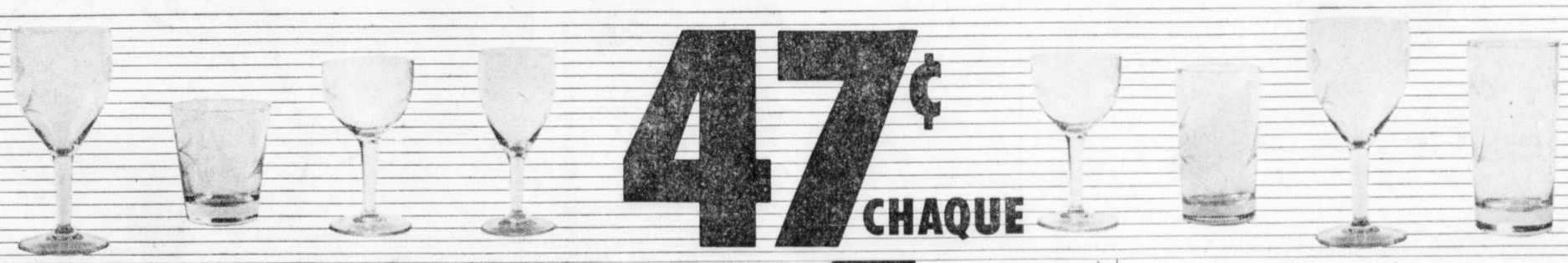
MAGASINS A RAYONS LIBRE-SERVICE

BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU • BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK

MOINS QUE MOITIÉ PRIX!

VERRES A PIEDS IMPORTES

Provenant directement de Belgique ; tous taillés selon le motif "Harmony", exclusif aux magasins Woodward Steinberg. Choisissez dans notre stock : coupes à champagne et sorbet, verres à vin ou verres cocktail. Sont aussi disponibles : une assiette 6" pour sorbets, des verres gobelets à bases lourdes, contenant 7 ou 12 onces. Aussi verres old-fashion 6 onces.



47¢ CHAQUE

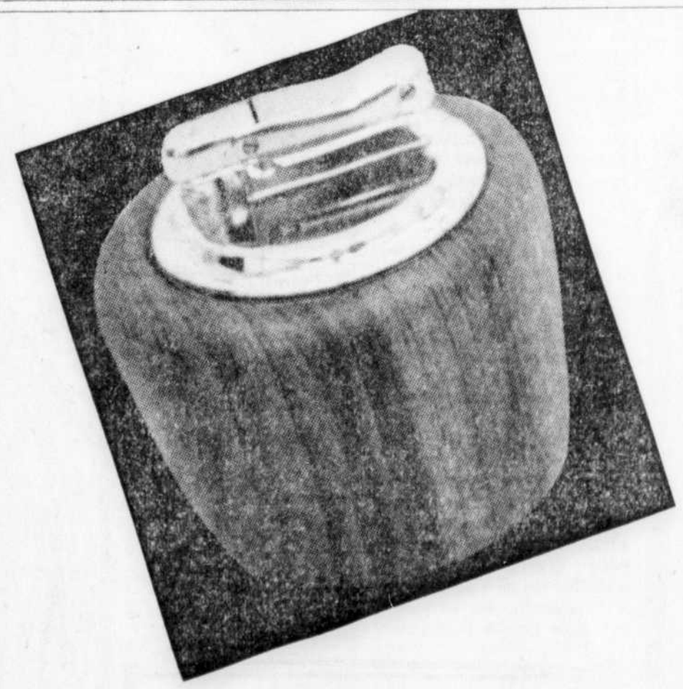


BIJOUX DANS L'ESPRIT DES FETES !

COLLIER ET BOUCLES D'OREILLES

Colliers à un, deux et trois rangs; composés de grains à grosseur variable, allant s'amenuisant, tons sombres et clairs, opaques et transparents. Enfilés sur triple corde solide, fermeture crochet. Boucles d'oreilles fermeture pression. Ensemble complet pour un seul bas prix 1.73

EPARGNEZ 1.25



BRIQUET DE TABLE "COLIBRI"

De conception moderne, de style scandinave, d'apparence discrète. Véritable bois de tek traité à l'huile douce. Mécanisme "gold flash" exclusif. 9.97

VOUS EPARGNEZ 4.98

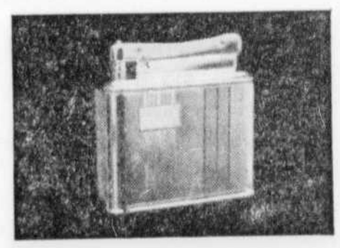
BRIQUET DE TABLE "RONSON"

Style "Adelphi", ligne très classique, qui rehaussera le ton de tout salon. Richement plaqué argent, fini satiné et lustré. Combustion Butron, flamme s'ajustant doigté. Entretien nécessaire deux fois l'an seulement. Un luxueux cadeau : 22.19



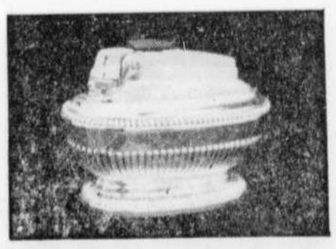
BRIQUET DE TABLE "COLIBRI"

Lourd modèle de table à lignes simples et discrètes. Fini chrome poli clair, remplissage une fois l'an seulement. Quantité limitée, achetez-le dès maintenant. Choisissez un des deux plans de crédit. 16.67



"QUEEN ANN" BY "RONSON"

Style "Queen Ann", ligne très sobre, appréciée par l'homme d'affaire. Combustion Butron, principe Veraflame. Fini plaqué argent, monture plaquée rhodium. Flamme variable au toucher ; nécessite le plein deux fois l'an seulement. 20.33



MAGASINEZ LE SOIR - DU LUNDI AU SAMEDI - JUSQU'A 10 h P.M.

Le monde féminin

Un maître de ballet croit au goût inné du milieu populaire

par **Madeleine DOYON**



photos LA PRESSE

Mme Seda Zare, chorégraphe, initie au ballet un groupe de jeunes intéressés au folklore, au centre des loisirs de l'Immaculée-Conception. Chaque danse, exécutée par des professionnels, était précédée de ses commentaires.

Mme Seda Zare, chorégraphe et directrice du Concert Ballet Group de Montréal, nous dit tout de suite qu'elle n'a pas le don de la parole et déteste se raconter. Pourtant elle réussit, aidée du geste et de l'expression vive de son visage, à faire comprendre le but de son initiative idéaliste.

Mme Zare a offert aux centres récréatifs de Montréal ses connaissances et sa vaste expérience dans le ballet. Originaire du Caucase, elle est au Canada depuis dix ans et a formé plusieurs de nos artistes solistes et professionnels. Mais c'est la jeunesse populaire qu'elle veut atteindre, et de plain-pied.

— La jeunesse permet à l'art de la danse de s'ouvrir un chemin. Alors seulement la profession de ballerine ou de danseur peut se justifier d'elle-même.

C'est pourquoi ces jours derniers, elle réunissait sur une scène du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, quelques-uns de ses danseurs. La salle ne rassemblait qu'une poignée de spectateurs, mais les jeunes en formaient la majorité et Mme Zare pouvait, ainsi qu'elle le désire, s'adresser à un groupe de jeunes et leur présenter un spectacle de qualité.

But difficile à atteindre

—Comme je suis au Canada depuis dix ans, je connais assez le milieu maintenant pour agir en conséquence. Le peuple n'a pas de goût pour le ballet et nous devenons des artistes inutiles. Il est ridicule alors pour nous de prétendre que nous sommes des professionnels. Nous sommes ici justement pour éveiller un besoin chez le peuple. Le meilleur moyen d'y arriver est encore de former la jeunesse.

L'été dernier, Mme Zare s'est occupée d'un groupe du centre récréatif de Notre-Dame de Grâces. Au début du spectacle de jeudi soir dernier, une dizaine d'adolescentes de ce centre ont dansé au rythme d'une musique de folklore canadien.

—Je suis heureuse de venir maintenant travailler dans le secteur de la ville où se trouve le Centre de l'Immaculée-Conception. J'aime mieux oeuvrer dans un quartier populaire que dans une section privilégiée de la ville.

Clinique de ballet

C'est ainsi que l'on désigne les cours que Mme Zare donnera chaque vendredi soir au Centre de l'Immaculée-Conception. Cette association des mots "clinique" et "ballet" ne manque pas de provoquer dans l'esprit un malaise. Nous avons interrogé à ce sujet le Père de la Sablonnière, s.j., responsable du centre.

—Les adolescentes ont souvent un mauvais maintien. La Commission scolaire semble se désintéresser de l'éducation physique, puisqu'il n'y a dans nos écoles qu'un seul professeur de gymnastique pour 55 institutions. C'est pourquoi nous avons accepté l'offre de Mme Zare. Les leçons sont aussi désignées sous le nom de "cours de beauté et de maintien". Nous espérons qu'il corrigeront la mauvaise posture physique des jeunes filles.

Des vues moins immédiates

Mme Zare a consacré toute sa vie au ballet et ne saurait le confondre avec la gymnastique et la médecine. Voici, d'après ses déclarations, ce que nous avons pu comprendre des buts qu'elle vise en se chargeant de ces leçons au Centre de l'Immaculée-Conception.

La danse est un moyen d'expression universel. On pourrait la comparer à un arbre. Le folklore en serait les racines et le ballet, le faite. Mme Zare veut que les jeunes de toute classe connaissent les fines ramifications culturelles de cet arbre, afin qu'à partir de leurs racines populaires, ils aient le désir de s'élever jusqu'à un art universel.

Son entreprise nous paraît extrêmement difficile. Et pourtant, de même que les troupes de théâtre amateur sont à la base des vocations de comédiens, de même les amateurs sérieux de la danse sentiront le besoin de développer leurs talents sur un plan supérieur.

Quelques mots du spectacle

Le groupe des danseurs du spectacle se composait d'artistes professionnels qui ont suivi en tournée des troupes organisées sur le plan national et local. Bernadette Béliveau fit partie du National Ballet Group, Lise Gagné a participé à la première émission de ballet à la télévision canadienne en 1952. Marie Côté fut la première boursière de danse du gouvernement provincial. Cathy Mason et Jeannine Lavarte ont été engagées par la Comédie française, lors d'une récente tournée en Amérique. Penny Simcoe était du Winnipeg Concert Company.

Dans une salle presque déserte (Les danseurs ont dû lui donner un coup de balai dès leur arrivée), sous un éclairage fait à la diable, faute de temps, nous avons assisté à un spectacle de qualité. La musique des danses était enregistrée sur disque. Mais le plus étonnant dans cette soirée, c'était le désir senti de ces artistes de communiquer avec un public autre qu'un public d'esthètes. Monsieur Réal Gagnier, professeur au Conservatoire de musique, dédia à sa petite fille ses interprétations de solos pour flûte. Il était accompagné au piano par Mme Brenka Dojcinovic, virtuose yougoslave, au pays depuis peu.

Profil difficile à cerner

Comme beaucoup d'artistes qui s'expriment plus par le mime et le silence que par la parole, Mme Zare a un langage particulier. Pourtant, nous ne doutons pas que les jeunes du centre de l'Immaculée-Conception sachent saisir ce langage et comprendre les buts élevés de leur maître. Mme Zare a formé dans son studio de Montréal, plusieurs étoiles du ballet canadien. Elle étudia à Londres, Berlin et surtout à Paris.

—Vous voulez savoir si j'ai dansé à Paris ? Oui, j'ai dansé à l'Opéra de Paris. Et puis après ? Pourquoi écririez-vous ça ? Je n'avais alors que treize ans.

Mme Zare a passé une partie de sa carrière en Allemagne comme ballerine et comme professeur. Et à ce propos, elle précise :

—Il y a deux sortes de professeurs : les formalistes, qui se bornent à développer l'habileté de leurs élèves, et les maîtres, qui connaissent leur matière en profondeur et provoquent la création. Comme j'ai été en contact avec la danse toute ma vie, comme j'ai longuement étudié, je crois bien que j'ai acquis une certaine maîtrise.

Nous n'en doutons nullement et nous lui souhaitons de se frayer un chemin vers les jeunes, qui, pour elle, sont "un chemin vers l'art".

Sur votre BLOC-NOTES

Filles canadiennes-françaises

Sous le patronage des Filles canadiennes-françaises, assemblée Madeleine de Verchères, il y aura une partie de cartes le jeudi, 14 décembre, à huit heures du soir, à l'école supérieure St-Stanislas, 1220 est, rue Laurier.

Dépouillement d'arbres de Noël

La présidente et les membres du Conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, 3175 chemin Sainte-Catherine, organisent un dépouillement d'arbres de Noël pour les enfants malades de l'hôpital et des cliniques externes, le samedi 16 décembre, à trois heures de l'après-midi.

Conseil de santé

WINNIPEG. (PC)—M. George Johnson ,ministre de la Santé du Manitoba, faisait une mise en garde à l'intention des usagers des machines à laver automatiques déclenchées par une pièce de monnaie. Les solvants employés peuvent causer la mort par asphyxie. Il recommande d'aérer les vêtements et de ventiler l'automobile pendant le transport du linge.



7129—Bonnet et mitaines faciles à crocheter. Mariez le blanc à des couleurs vives, votre fillette trépignera de joie. Grandeurs: 4 à 10 ans. Prix: 38 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. Inclure 38c par patron, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Pour un repas bien harmonisé

ÉPOUSAILLES DES METS ET DES VINS

La gastronomie gagne chez nous de plus en plus d'adeptes. Les gourmands deviennent gourmets et les vins apparaissent plus fréquemment sur nos tables. L'art d'harmoniser les vins et les mets constitue ce qu'on appelle la science des épousailles. Voici deux règles d'or de la cuisine française : A Vin fin, verre fin ; A grand Vin, grand verre au tiers plein.

Servez les vins blancs et rosés sous régime de froid sans abuser du réfrigérateur plus de 24 heures. Les vins rouges français se servent à la température de la pièce, chambrés, aux environs de 60 à 65 degrés. Les Bourgognes, en général, sont consommés un peu plus frais que les Bordeaux. Pas de vin avec la salade, les vinaigrettes, les oranges. N'abimez pas votre palais en goûtant au début du repas certaines boissons fortes vous dira le dégustateur : mettez votre palais au neutre avec du pain. Le vin léger et délicat doit précéder le vin corsé. Certains vins comme le champagne peuvent être servis d'un bout à l'autre du repas.

Voici quelques règles générales qui pourront aider les maîtresses de maison à réussir une heureuse alliance entre mets et vins. Les HORS-D'OEUVRES constitués de petits morceaux de charcuterie, de canapés, de caviar, de saumon fumé, de sardines, se présenteront avec un petit vin blanc sec, frais et piquant, par exemple un vin d'Alsace. Les huitres, les coquillages et crustacés demandent aussi un vin blanc sec. Le homard s'accommode d'un vin plus moelleux, pas doux.

Les POISSONS se serviront avec des vins blancs très secs ou plus moelleux, selon le goût; préparés avec une sauce légèrement onctueuse, le moelleux est préférable. S'ils sont apprêtés avec une sauce crème, une sauce au fromage ou une mayonnaise, comme le saumon froid, on choisit un vin assez liquoreux comme un Sauternes. Avec les tranches de viandes froides, comme l'assiette anglaise, un vin blanc, Graves ou Bourgogne, fera bon ménage mais rien n'empêche de servir un Bordeaux rouge ou un rosé.

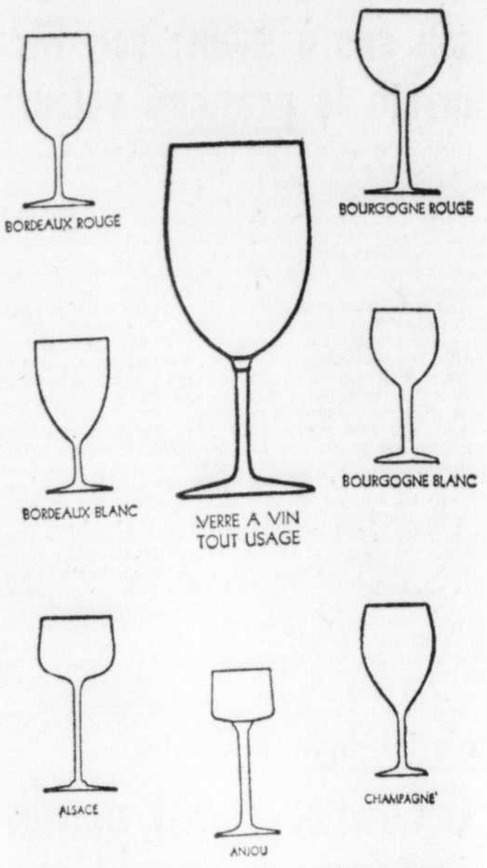
Avec viandes chaudes

Avec les viandes chaudes, entrées, rôts, gibier, ce sont incontestablement les rouges qui auront les honneurs de la table. Le boeuf aux légumes, le poulet à la broche, les plats d'entrée sont servis avec des vins rouges de crus ordinaires, Bordeaux ou Bourgognes. Le vol au vent s'accompagne d'un vin blanc moelleux. Les ragoûts à la canadienne, ragoûts de pattes de porc, de boulettes de viande, souvent fortement assaisonnés pourront se servir soit avec un vin ordinaire, soit avec un vin robuste qui tiendra le coup devant les fortes saveurs. Les rôtis exigent les plus grands vins rouges. Le bifteck ou rosbif accueillera les meilleurs Châteaux du Médoc, les solides Côtes de Nuits.

L'agneau cuit dans son jus s'accommode d'un vin léger comme les Beaune, un Bordeaux. Si l'assaisonnement est accentué ou s'il s'accompagne d'une sauce provençale, il faudra un vin plus vigoureux comme un vin des Côtes du Rhône. Le veau demande un vin léger. Pour ce qui est du gibier, une vieille tradition veut que la plume s'allie aux Médoc et le poil aux Bourgognes.

Les FROMAGES demandent un vin rouge puisqu'ils viennent après la viande. Exception pour le fromage blanc qui se sert avec rosé ou blanc sec. Le dessert est le moment du Champagne, des mousseux ou des pétillants ou encore des grands liquoreux comme le Sauternes. Certains desserts pas trop riches en sucre ou en crème, de même que les fruits, peuvent s'allier à un Champagne brut, surtout du côté des hommes, mais les femmes ont toujours un penchant pour le Dry ou Demi-Sec. Les desserts trop riches nuisent à la dégustation des Sauternes et de l'Anjou, grands liquoreux. On recommande donc de les réserver pour le goûter ou l'heure du thé et on les sert avec des macarons, des biscuits fins et secs.

Selon que le vin est de Bordeaux, de Bourgogne, d'Anjou, le verre affectera un volume et un profil différents. Dans tous les cas, il vous faut un verre à pied dont le calice doit être de cristal fin clair et transparent. Les verres colorés ou teintés ne rendent pas justice aux couleurs d'or ou de rubis du vin. Si élégante que soient la coupe pour le champagne, on a tendance à adopter une forme plus rationnelle, le verre tulipe.



Mais, si . . .

Toutefois, si vous avez un faible pour la jolie coupe de champagne, rien ne vous empêche de l'utiliser. D'autre part, si par nécessité vous ne pouvez vous servir que d'une seule forme de verre, on adoptera le verre à Bordeaux à calice-tulipe ou le verre à Bourgogne, formant ballon. Les verres ne se remplissent qu'à moitié afin qu'on puisse y faire châtoyer le vin et l'admirer. Ne vous croyez pas obligé de posséder une bibliothèque de flacons pour réussir un bon dîner. Il arrive souvent qu'on ne sert qu'un vin à un même repas. Voici un guide abrégé qui pourra vous servir lorsqu'il sera fait mention de vin sans dénomination, dans les recettes ou ailleurs :

Vins blancs secs : Bourgogne, Alsace, Graves de Bordeaux, Loire.

Vins blancs doux : Les plus célèbres viennent du Bordelais et le plus connu est le Sauternes.

Vins mousseux et pétillants : Ils sont classés d'après leur teneur en gaz (les mousseux sont plus gazeux que les pétillants) et les régions qui les produisent. Le roi de ces vins est évidemment le Champagne, qui se subdivise en brut, extra-sec, sec, demi-sec. D'autres vins proviennent du Val de Loire (Anjou et Touraine). Ils sont surtout blancs mais aussi "rosés".

Vins rouges : Les vins rouges les plus fameux sont les Bordeaux (Châteaux, Claret), qui sont délicieux et, en général, assez légers, et les Bourgognes, qui sont tout aussi bons mais plus corsés, comme le sont aussi les Côtes du Rhône. Les Beaujolais, un peu plus légers, sont très populaires.

ENSORCELANTS ET CHAUDS BOTTILLONS...

Toute pimpante . . . et voilà que le temps se met à la neige . . . Déçue? . . . reprenez vite votre sourire. Glissez simplement votre pied à l'intérieur de cette moelleuse et chaude doublure de véritable mouton rasé. Les merveilleux bottillons CONTOUR sont légers et gais, souples et sophistiqués, perchés sur leurs délicats petits talons.



Contour

En cuir noir et brun

16.95

CHAUSSURES Prestige

482 ouest, rue Ste-Catherine • 411 est, rue Ste-Catherine • 6880 Plaza St-Hubert

SPECIAUX D'AVANT NOEL

Le temps des Fêtes est proche. Profitez donc de nos spéciaux maintenant!

en PERMANENTES

"LE TWIST" rég. $10.00 SPECIAL $5.00

"BRECK" rég. 15.50 SPECIAL $8.50

"à la FRANCAISE" rég. 20.00 SPECIAL $12.50



Tout compris — aucun frais supplémentaire

Toute coiffure a besoin d'une permanente pour en prolonger la beauté. Nos spéciaux plairont sûrement aux dames et demoiselles qui veulent éblouir leur entourage durant les Fêtes. Venez tôt . . . n'attendez pas à la dernière minute pour en profiter !

Wanner's

"LA MAISON DE LA BEAUTE"

STATIONNEMENT GRATUIT au 1200 rue Stanley

1194 rue Ste-Catherine ouest, UN. 6-7636

un portrait exclusif • UNE CLIENTÈLE EXCLUSIVE

Majo PHOTOGRAPHES

HARVEY MAJEAU autrefois Harvey de Montréal

8757, boul. LAJEUNESSE, Mtl 11 DU. 1-4293

SOUS-SOL D'AUBAINES!

Simpson MONTRÉAL



pour une silhouette agréable, la marque réputée

Whirlpool

$5 à $14

Mettez votre silhouette en valeur pour les réunions de fin d'année ! Une jolie robe ne peut suffire, il vous faut avant tout un vêtement de base de qualité ! C'est pourquoi "Whirlpool" vous propose ces soutiens-gorge, guêpières, corselettes ! Confectionnés par des experts pour vous assurer confort et maintien parfaits, ils sont en taffetas de nylon avec dos tout élastique. Bonnets de dentelle renforcés d'une légère armature "Invisanet". Coloris noir seulement.

A) Corselette à glissière devant. Tailles B C 32 à 36. Ch. $14

B) Guêpière à glissière devant. Tailles A B C 32 à 36. Ch. $12

C) Soutien-gorge long. Tailles A B C 32 à 36. Ch. 7.50

D) Soutien - gorge bandeau. Tailles A B C 32 à 36. Ch. $5

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — CORSETS, AU SOUS-SOL. Rayon 785

le tout Montréal





BAL DU MUSEE. — M. Louis-A. Lapointe vice-président du comité du Bal du Musée des Beaux-Arts de Montréal et Mme Lapointe. Cette brillante soirée aura lieu le vendredi 15 décembre prochain, au Musée.



SOUPER-GALA — La Chambre de commerce de St-Eustache organisait en fin de semaine dernière un gala qui restera l'un des événements d'importance sociale des plus marquants dans le comté de Deux-Montagnes. La réunion avait lieu au Chalet des loisirs de St-Eustache sous la présidence de M. Jean Constantin. Sont ici photographiés, dans l'ordre habituel : Mmes Bernard Laberge, du comité du menu, Jean Guindon, du comité des billets, François Forget, du comité de la décoration. MM. Jean Constantin, président de la Chambre de commerce; Jean Guindon, président du comité d'organisation.

Coutumes de l'Islam

Le jeune roi Hassan du Maroc s'approcha des cent deux jeunes mariés pour les féliciter : c'était la fin de la cérémonie.

Selon la tradition, cinquante couples d'origine modeste avaient été unis en même temps que son Altesse Royale Moulay Abdallah et la belle et blonde Lamia Sohl, et à chacun le roi offrait un cadeau de noces l'équivalent de 200,000 anciens francs.

C'était une belle cérémonie, en tous points conforme aux coutumes ancestrales de l'Islam. Lamia Sohl et Abdallah, le frère cadet du roi, étaient en réalité civilement mariés depuis exactement deux ans, depuis le 9 novembre 1959. Pendant deux longues années d'attente, ils avaient vécu comme ce que nous, en Occident, nous appelons des fiancés.

Une cour (royale) où l'on parle beaucoup d'amour

Mais la tradition veut que l'aîné d'une famille se marie avant le cadet.

En principe donc, Moulay Abdallah ne pouvait pas épouser Lamia Sohl avant le mariage du jeune roi Hassan . . . C'était compter sans l'amour qui commençait à faire des ravages dans les coeurs princiers du Maroc . . .

Outre son jeune frère, le roi Hassan a deux soeurs.

La plus âgée, la princesse Lalla Aïcha, est une grande sportive. Voilà quatre ans, elle descendait à toute vitesse les pentes neigeuses de la station de sports d'hiver d'Ifrane, près de Meknès, quand elle croisa un autre skieur aussi passionné et ils découvrirent bientôt, éblouis, qu'ils étaient faits l'un pour l'autre.

Si Hassan El Yaccoubi est un garçon séduisant, riche et considéré, il est le fils d'un très grand propriétaire terrien de la région de Meknès, il est roturier autant qu'on peut l'être.

On essaya d'abord, dans l'entourage royal, de détacher Lalla Aïcha de ce parti "impossible". On alla même jusqu'à inviter, incognito, le jeune roi Hussein de Jordanie (qui n'avait pas encore épousé "sa" roturière) à faire un voyage au Maroc.

Lalla Fatima : la plus belle

Mais Lalla Aïcha tient de son père, Mohamed V une volonté de fer et une ténacité sans limite : elle voulait épouser son amoureux et elle finit par arracher le consentement de son frère.

Lalla Malika, la soeur cadette d'Hassan, eut la chance, elle, de tomber amoureuse sans avoir à braver le protocole. En effet, Si Mohamed Cherkaoui est de la grande famille des Alaouites, il vient d'être nommé ambassadeur à Paris, et sa jeune femme sera, à coup sûr, une ravissante ambassadrice. A quarante ans, Si Mohamed a bien de la chance : une belle carrière diplomatique devant lui, la bénédiction du souverain (devenu son beau-frère) et la satisfaction d'avoir épousé la femme qu'il aime sans le remords d'enfreindre la tradition . . .

Enfin, dans l'entourage immédiat du roi, il y avait aussi la princesse Lalla Fatima, une de ses cousines. Elles ne paraît jamais en public, mais de l'avis de tous ceux qui ont pu l'approcher, elle est la plus belle de toutes . . . et elle était également amoureuse du prince Ali qui, à chaque question indiscrète, répondait par un sourire obstinément muet.

Ainsi, à la cour de Rabat, voilà plusieurs mois déjà qu'on parlait d'amour, chaque jour que faisait Allah. Personne ne fut donc surpris quand, voilà trois semaines, on annonça officiellement les trois premiers mariages princiers : les deux soeurs du roi, Aïcha et Malika et sa cousine Lalla.

Pas de Soroya pour Hassan !

Comment était-il possible que le roi bénisse l'union de son cadet, alors que lui était encore célibataire ?

Pendant de longues années, Moulay Hassan, prince héritier, connut les épreuves politiques qui furent la vie quotidienne de son père jusqu'à sa mort.

C'est alors que, devenu roi, Hassan II, après une longue idylle, aujourd'hui terminée, dont chacun se souvient encore, s'aperçut qu'il était amoureux.

Zoubida Zohra était exactement le parti qu'il fallait au jeune roi. Son amour n'était en rien contraire à la raison d'Etat : Zoubida est musulmane, bien entendu. Elle est noble (appartenant à la famille des Alaouites, comme le roi lui-même).

Mais l'épouse musulmane doit assurer la descendance de l'homme. L'amour, si amour il y a, vient après.

Le roi Hassan ne peut pas se permettre de traverser les mêmes épreuves dynastiques que le chah d'Iran. Pas de Soroya pour le roi du Maroc !

Si ses espérances devaient être déçues

Il fallait donc être certain que Zoubida donnerait un héritier au trône avant de proclamer à la face du monde (et des sujets de Sa Majesté) que le roi avait pris femme. Sinon, s'il devait s'avérer plus tard que la reine n'avait pas d'enfants, qui oserait prévoir les conséquences politiques de cette déception ?

Malgré le secret rigoureux qui entoure la vie privée du roi et de ses proches, on sait maintenant à Rabat qu'Hassan II est marié avec Zoubida depuis cinq mois maintenant.

Un mariage discret, secret, presque clandestin. Tant que la belle amie d'enfance du roi ne lui aura pas donné un fils, elle ne sera pas la reine. Si ses espérances devaient être déçues, il serait ainsi inutile de la répudier officiellement.





Mlle Andrée Bock, fille de M. et de Mme L.-Paul Bock, de Montréal et M. Yves Morisette, fils du docteur et de Mme Amaury Morissette, de Montréal, dont le mariage sera béni par M. le curé J.-E. Vézina, le samedi 23 décembre prochain, à dix heures, à l'église Notre-Dame-des-Neiges.





Mlle Claudie Gibert, fille de M. et de Mme Guy Gibert, de Paris, France et M. André Desmarais, fils de M. et de Mme Antoine Desmarais, de St-Bruno-de-Montarville. La bénédiction suptiale leur sera donnée le samedi 23 décembre prochain, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Bal aux couleurs de la France

Le "Bal des petits ballons", fête annuelle présentée par l'Union française d'Ottawa-Hull, a groupé plus de 400 personnes, samedi dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb, pour inscrire un autre succès à la série des réceptions mondaines de la capitale. Cette soirée dansante était la seconde de la saison offerte par l'association.

Des milliers de petits ballons offerts aux invités à l'arrivée ont été gonflés pour danser, tourbillonner, et évidemment crever . . . mais ils ont constitué le thème d'une danse particulière qui a mérité un prix spécial à Mme Ginette Carruchon. Par ailleurs, la photographie-souvenir prise à la première soirée et publiée au programme a rapporté un prix à Mlle Sheila MacKinnon.

Dépouillement d'un arbre de Noël

Il y eut aussi de nombreux prix de présence et un prix de tirage. Les musiciens de l'orchestre Carmen ont interprété la musique de danse.

Dans son allocution, le président de l'Union française, le Dr Pierre Sarda, a donné quelques précisions concernant le dépouillement de l'arbre de Noël que l'association organise pour la première fois. "Pour cette première fois, a-t-il dit, nous nous occuperons des enfants des Français, d'abord ; une autre année, nous essayerons d'organiser un dépouillement d'arbre de Noël pour tous les membres."

Les trois Noëls du monde

par le **R.P. Robert Bastin o.m.i.**

Il y a deux mille ans, la paix est venue dans le monde. Mais les hommes ne l'ont pas reconnue.

Parce que la paix comme l'amour demandent qu'on se fie à elles entièrement.

Pour obtenir la paix, il faut d'abord désarmer. Et le désarmement du monde n'est rien à côté du désarmement de l'âme.

Depuis deux mille ans, comme à Berlin, les hommes refusent de désarmer, barricadent leur âme, dressent des murs autour de leur coeur. S'ils ont entendu le message de Noël, ils le craignent : ne dit-il pas qu'il faut se dépouiller, abattre le mur de l'égoïsme, de l'orgueil pour apprendre à aimer ?

A chaque anniversaire de ce jour où Dieu a abattu le mur de sa divinité pour se livrer à la discrétion des hommes, le même message nous est répété : pour connaître la paix, accueillez Dieu, parce que, la paix, Lui seul peut vous la donner. Accueillez Dieu pour apprendre à aimer.

Car célébrer cette fête de Noël de 1961, c'est faire provision d'amour pour l'année qui vient.

Là où l'on refuse le Christ, dans nos vies, comme dans le monde, s'installent la tristesse, l'angoisse, la haine, ce qui divise, ce qui est péché, le seul vrai péché : le refus d'aimer. Et nous refusons si souvent d'aimer.

Pour ne pas nous éblouir, Dieu se cache sous l'apparence d'un enfant à Noël, d'un homme souffrant à la croix, des sacrements dans notre vie religieuse et des événements dans notre vie profane. Et aimer Dieu c'est, comme les bergers et les mages, nos ancêtres dans la foi, savoir le **reconnaître** et l'adorer dans l'humilité, l'échec, la contradiction. A tout ce contre quoi nous nous rebiffons, la crèche oppose le plus vigoureux des démentis car cet enfant pauvre sera un jour le Christ glorieux et ressuscité.

La pauvreté, l'obscurité, la croix sont la monnaie de notre salut, la monnaie dont nous payons l'amour. Avec elles, nous payons la paix, non seulement notre paix actuelle, celle d'une âme qui joyeusement à chaque Noël retrouve le Seigneur, mais aussi la paix totale du Noël final, le troisième Noël du monde, le définitif, quand le Christ, non plus comme un enfant pitoyable mais dans la gloire de sa résurrection, reviendra sur la terre. Alors il offrira au monde la douce paix éternelle gagnée par les pauvres hommes sur leurs passions, leurs péchés, leurs égoïsmes et leurs haines, gagnée par ceux qui l'auront reconnue, gagnée par leur amour.

Cette paix en marche vers nous et que nous demandons chaque jour : que votre règne arrive. (CCC)

Ottawa

Les membres du Conseil des étudiants de l'université Carleton ont reçu à un thé, dans les salons de la faculté des arts, en l'honneur de M. Norman Paterson Hall. Les invités, membres du personnel de la faculté et représentants des diverses associations des étudiants, ont été accueillis par M. Norman Jamieson, président du Conseil.



Le docteur et Mme MARC BERUBE (CARMEN DION) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, de Ste-Thérèse. La mariée est la fille de M. et de Mme Henri Dion, de Ste-Thérèse et le marié, le fils de M. et de Mme Laurent Bérubé, de Kamouraska.

GRATIS
Jusqu'au 31 décembre
AMUSANT BALLON
de 13" en forme de
BONHOMME de NEIGE



Avec chacune de vos commandes de
★ BLANCHISSAGE
★ NETTOYAGE A SEC
★ LAVAGE DE CHEMISES
AUTANT DE COMMANDES AUTANT DE BALLONS
New Method
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455, Christophe-Colomb
CR. 3-3391
SUCCURSALES
1112 BEAUBIEN, EST
9153, BOUL. PIE-IX

EN PRIMEUR!
Nouvelle coiffure 1962 A PRIX AVANTAGEUX au Salon Paul LaRue



Permanentes
Rég. $10.00 $7.50
Rég. $12.50 $9.50
Coupe par Paul LaRue sur demande incluse
AUTRES PERMANENTES $5.00
TEINTURE, COLORANT $5.00
Personnel hautement spécialisé à votre service
SALON Paul LaRue
306 EST, RUE STE-CATHERINE — UN. 1-2089
Premier coin à l'ouest de St-Denis
Au-dessus de la Société Coopérative des Frais Funéraires

ETABLIE DEPUIS 77 ANS
POUR NOEL : Profitez maintenant d'un choix complet avec un léger acompte
Choix incomparable de CADEAUX importés de 20% à 40% d'escompte
Importations de tous les pays
Choix à la portée de toutes les bourses
★ VOUS MANQUEZ DE VRAIES AUBAINES SI VOUS NE VENEZ PAS !
VENTE EXCEPTIONNELLE 300 SERVICES A DINER
20% à 50% d'escompte en porcelaine ou semi-porcelaine des meilleurs manufacturiers NOUVELLE IMPORTATION !
Ne manquez pas cette aubaine !
200 patrons de $3.95 à $1,500
FACILITES BUDGETAIRES ainsi que PLAN MISE DE COTE



CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS
Royal Doulton, Aynsley, Rosenthal, Royal Albert, Paragon, Royal Roslyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc.
McGrégoire LIMITEE
1371 est, STE-CATHERINE — LA. 2-2105
STATIONNEMENT GRATUIT

Vous demandez-vous quoi donner à Noël?
Voici un cadeau qui plaira à toute la famille
le voici!



L'ORGUE HAMMOND CHORD



L'orgue Hammond Chord, de conception sensationnelle, permet à ceux qui n'ont pas le temps d'étudier la musique de l'apprendre en un rien de temps. C'est tellement facile à jouer que des milliers de débutants ont pu interpréter des pièces aussi simples que "Plaisir d'amour" dès le premier jour.

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. ET LA SEMAINE PROCHAINE TOUS LES SOIRS

Willis & Co. Limited
1430 OUEST, STE-CATHERINE UN. 6-6801
6990, RUE SAINT-HUBERT 272-7142

INSTITUT CANADIEN 6 FEV 14 VII 1961 QUEBEC
LA PRESSE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Courrier Confidences

Une jeune maman choisira entre deux risques

Q. — Je suis une toute jeune mariée de dix-huit ans et j'ai besoin de votre conseil. Rassurez-vous tout de suite : il ne s'agit pas de ma vie conjugale. Je m'entends très bien avec mon mari. Lui de même avec moi. Nous traversons sans heurts cette période d'adaptation l'un à l'autre que sont les premiers mois du mariage et j'ai toutes les raisons de prévoir que nous mènerons une vie sans histoire.

Seulement, voici : nous nous sommes mariés deux mois après la naissance de notre enfant. Comme nous nous aimons, ce fait ne pose plus aucun problème pour nous. Nous sommes alliés chercher notre bébé et tout va très bien.

Les seules difficultés que nous avons viennent de ma mère. Elle m'interdit de sortir avec celui qu'elle appelle "l'enfant du péché". Elle veut que je le cache, ou que je prétende en prendre soin pour rendre service à une amie. Elle me propose même de simuler une grossesse, alors que mon bébé a déjà six mois !

Pour lui obéir, je ne devrais même pas aller dans les magasins ou me promener dans la rue avec mon bébé. Inutile de vous dire que si elle tient à nous recevoir, mon mari et moi, à l'occasion des fêtes, il n'est pas question d'inviter l'enfant.

J'ai tâché de lui faire entendre raison. Ça dû l'ébranler un peu car elle m'a avoué avoir consulté un prêtre à ce sujet. Celui-ci n'a pas approuvé la façon d'agir de ma mère. Résultat : ma mère lève les bras au ciel en disant : "Ah, mais si les prêtres en sont rendus là, où allons-nous ?"

Nous avons fait une erreur, soit. Mais comme de toutes façons notre entourage finira bien par le savoir, pourquoi ne pas mettre les cartes sur la table le plus tôt possible ?

MAMAN COURAGE

R. — C'est vrai que vous êtes une petite maman courageuse, et je vous en félicite. Mais, votre courage, ne le tenez-vous pas en partie de votre maman ? Et n'est-ce pas d'elle aussi que vous tenez cette capacité de dire tout simplement : j'ai eu tort, quand vous avez eu tort ; cette capacité aussi de tourner la page, quand c'est vraiment ce qu'on doit faire ; cette capacité enfin de consacrer votre coeur et vos énergies à... du vivant, puisqu'il s'agit d'un être humain, plutôt qu'à de douloureuses et stériles ruminations ?

Votre mère doit avoir eu de la peine et s'être fait beaucoup de soucis à cause de vous. (Ça, vous avez dû l'apprécier.) Si elle a tant de mal à voir les choses comme votre mari et vous, et comme ce prêtre qu'elle a consulté, ce doit être, entre autres choses pour ceci : vis-à-vis d'elle-même et de l'entourage, elle aurait probablement l'impression d'approuver votre conduite passée si elle prenait tout simplement le petit dans ses bras, comme une bonne grand-maman !

Il ne faut pas être plus catholique que le pape. Je suis certaine que le Saint-Père lui-même, fût-il au courant de votre petite histoire, vous accueillerait très chaleureusement tous les trois, père, mère et enfant, s'il en avait l'occasion... Et votre mère par surcroit ! — Quant au Seigneur lui-même, on sait ce qu'Il en penserait !

Noël approche. Si cette fête n'est pas la circonstance rêvée pour qu'une femme accueille sous son toit un petit innocent qui ne demande qu'à être aimé, je voudrais savoir quel jour de l'année serait mieux choisi ! (Cela est si évident que des lecteurs douteront de l'authenticité des faits rapportés, et se figureront que nous avons inventé de toutes pièces cette situation pour écrire quelques lignes dans la note de l'Avent.)

Continuez de faire appel au coeur de votre maman, à son esprit chrétien, à sa charité. Trouvez-vous d'autres alliés, en plus du prêtre dont vous parlez.

Si rien n'y fait, ma chère amie, j'ai bien peur qu'il faille dire calmement à votre mère que vous ne retournerez chez elle que du jour où elle consentira à y recevoir l'enfant. Soyez aussi gentille que ferme là-dessus. (La séquestration a déjà trop duré. Si vous la prolongez, ça n'en finira jamais !) Vous risquez une rupture complète entre votre mère et vous ? Peut-être. Mais à cacher plus longtemps le bébé, vous risqueriez bien davantage, n'est-ce pas ? Vous vous en rendez très bien compte. — Mes voeux vous accompagnent.

Pauline

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal

R.—A **"Amoureuse pour la première fois".** — Vous avez raison de penser que je ne rirai pas de vous. Votre lettre est trop longue pour que je la reproduise entièrement ; je vais cependant en citer quelques phrases, parmi les plus importantes.

"J'ai quatorze ans et je suis tombée amoureuse d'un garçon de mon âge. — Quand il me regarde, je rougis. Quand je le regarde, il rougit. — Je connais bien sa soeur, et je voudrais bien être à sa place. — Mon frère souligne toujours les mauvaises notes de ce garçon à l'école. — Chez nous, je ne parle que de lui, et ma famille en a assez. Ma mère dit que je suis en train de devenir folle. Ma maîtresse de classe dit que c'est normal que j'aie quelqu'un à aimer et à admirer. Je vis un vrai cauchemar et j'ai peur que cela se termine mal pour moi."

Votre dernière phrase me retient. De quoi donc vous inquiétez-vous au juste ? Que vous soyez très attachée à un jeune homme de votre âge, je ne vois rien de tragique là-dedans. Il est clair cependant que ce sentiment occupe trop de place dans votre vie. En fait, il prend **toute** la place. On ne combat pas de front un sentiment de ce genre. Il ne sert pas à grand-chose de se dire : "Je pense trop à X." Mais il serait sage de porter votre attention ailleurs, de vous concentrer très fort sur autre chose . . . sur vos études, par exemple, et plus facilement sur quelque distraction de votre choix. Que ce "premier amour", du seul fait qu'il est le premier, vous émeuve beaucoup, ça s'explique ; mais comme ce serait dommage qu'il ne vous vaille que cauchemars, soucis, tourments, peines et misères ! Si vous le voulez, il peut au contraire vous procurer quelques douceurs. Comment ? Eh bien, un simple sourire de X peut augmenter votre bonne humeur et vous mieux disposer à l'égard de toutes personnes et de toutes choses, n'est-ce pas ?

Vous prêtez à ce garçon des traits qui ne sont pas tout à fait les siens. Au vrai, pour tracer de lui un portrait exact, il faudrait réunir ce qu'en disent et sa soeur et votre frère et vous-même. (Si vous étiez sa soeur, vous ne le trouveriez pas si intéressant !)

Hâtez-vous de retrouver votre gaité. Votre tendance à dramatiser les choses, à tourner en malheur une situation en soi agréable, vous jouerait éventuellement de mauvais tours. A quatorze ans, on a encore prise sur ces mauvais plis du coeur ; ils ne sont pas assez profonds pour que vous n'en veniez pas à bout. Amitiés à X et à vous-même.

Etiquette et mode

R.—A **"Vingt ans"** — Evitez de vous maquiller dans une pièce éclairée à l'électricité quand vous devez sortir en plein soleil, car les résultats seraient fâcheux. Placez-vous plutôt près d'une fenêtre. Vous éviterez ainsi les ennuis dont vous me parlez à propos de votre maquillage.

Renseignements divers

R.—A **"Never on Sunday"** — Cette lectrice a renversé du "Martini" sur une robe de lamée. Y aurait-il une autre lectrice qui lui indiquerait comment détacher ce tissu ?

R.—A **"Francine"** — Vous pouvez nettoyer avec de l'éther un chapeau de mélusine blanc.

R.—A **"Chaton noir"** — Vous obtiendrez les renseignements que vous désirez concernant le métier de femme-détective en vous adressant au "Service de la Police" de la Ville de Montréal.

R.—A **"Curieuse"** — Pour satisfaire votre curiosité au sujet du peintre Henri Masson, vous aurez les renseignements que vous désirez en vous adressant à la Galerie Nationale à Ottawa.

R.—A **"G. T."** — Afin de savoir quelle figure apparaissait sur les timbres-poste du Canada en 1924, adressez-vous à l'Hôtel des Postes, à Ottawa, ou encore à un collectionneur.



BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Melbas aux anchois
Crème d'asperges
Riz au thon
Betteraves à la diable
Crème au tapioca duveteuse
Biscuits secs
Café

Riz au thon

1 bte (7 oz.) de thon blanc, égoutté et défait
½ t. de riz entier, cuit
1 bte (4 oz.) de piments rouges doux, égouttés et hachés
½ t. de champignons tranchés (si vous en avez)
½ t. d'amandes blanchies et grillées
1 t. de bouillon de poulet (employer les cubes de bouillon de poulet)

Mélanger les morceaux de piments rouges doux (coupés au ciseau) au riz cuit. Mettre dans un plat allant au four, de 2 pintes. Couvrir de champignons et de thon défait. Garnir de noix. (Griller au préalable les amandes en les faisant dorer dans un peu de beurre). Ajouter le bouillon chaud. Ne pas couvrir. Cuire à four modéré, 350°F., 45 à 50 minutes. Servir avec des légumes à saveur douce.

Betteraves à la diable

3 c. à table de beurre ou de margarine
2 c. à table de moutarde
1 c. à table de miel
1 c. à thé de sauce worcestershire
Sel

Mélanger tous les ingrédients, chauffer et verser sur trois tasses de betteraves cuites.

Crème au tapioca duveteuse

1 blanc d'oeuf
2 cuil. à soupe de sucre
1 jaune d'oeuf
2 tasses de lait
3 cuil. à soupe de tapioca
⅛ cuil. à thé de sel
2 ou 3 cuil. à soupe de sucre
½ cuil. à thé de vanille

1ère étape. — Mettez le blanc d'oeuf jusqu'à ce qu'il soit tout à fait mousseux. Ajoutez 2 cuillerées à soupe de sucre, une à la fois, et continuez de battre au moussoir jusqu'à ce que la meringue se tienne en pics mous. Mettez de côté.

2ème étape. — Mélangez le jaune d'oeuf avec environ ¼ de lait dans une casserole. Ajoutez ce qui reste de lait, le tapioca, le sel et 2 ou 3 cuillerées à soupe de sucre. Mettez sur feu moyen. Remuez jusqu'à ébullition à gros bouillons — ceci prend de 5 à 8 minutes. Puis retirez du feu. Le mélange sera liquide — il épaissit en tiédissant.

3ème étape. — Versez graduellement une petite quantité de mélange de tapioca chaud sur le blanc d'oeuf battu, mélangez bien. Puis versez, en remuant vivement, ce qui reste du mélange de tapioca. (Plus le tapioca est chaud et rapidement mélangé, plus le pouding sera épais et duveteux). Ajoutez la vanille. Laissez tiédir ; remuez une fois au bout de 15 à 20 minutes. Faites refroidir. 4 ou 5 portions. Pour doubler la recette, employez ⅓ tasse de tapioca et doublez la quantité de tous les autres ingrédients.



Pour donner un aspect de neuf à vos vêtements de toile et de coton, passez-les toujours dans une légère solution d'amidon. Les vêtements amidonnés restent propres plus longtemps et se lavent plus aisément.

Vous pouvez fabriquer artificiellement un Noël tout blanc même si la température ne vous gratifie d'aucune bordée de neige. Ajoutez deux cuillerées à table d'eau à une quantité libérale de savon en paillettes et faites mousser au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange ait consistance de meringue.

Avez-vous l'intention d'offrir un sac de golf à votre mari? De grâce, ne jetez pas le sac usagé sous prétexte qu'il ne servira plus au golf. Il fera un contenant pratique aux balais et vadrouilles tandis que dans les pochettes latérales, vous remiserez les torchons et la boite de cire.

RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Mlle CRAIG
MONDIAL
AVIOMAR
449 Jean Talon ouest
CR. 4-7594

CROISIERES
du S. S. HOMERIC
départ et retour NEW-YORK

NO. 1 : 12 jours $375
Jeudi 21 décembre 1961 : San Juan — St. Thomas — Port-au-Prince — Kingston — Nassau.

NO. 2 : 12 jours $355
Mercredi 3 janvier 1962 : San Juan — St. Thomas — Port-au-Prince — Kingston — Nassau.

NO. 3 : 15 jours $445
Mercredi 17 janvier 1962 : Port-au-Prince — Curaçao — Cristobal — Montego Bay — Nassau.

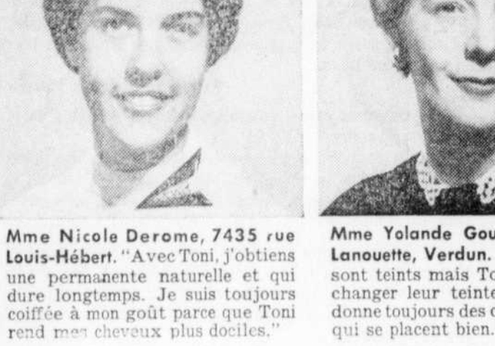
NO. 4 : 20 jours $590
Samedi 3 février 1962 : San Juan — St. Thomas — Martinique — Grenada — Curaçao — Cartagena — Cristobal — Montego Bay — Port-au-Prince — Nassau.

NO. 5 : 16 jours $485
Samedi 24 février 1962 : Port-au-Prince — Curaçao — La Guaria — Barbados — Port of Spain — St. Thomas — San Juan.

NO. 6 : 14 jours $415
Mercredi 14 mars 1962 : San Juan — St. Thomas — Curaçao — Montego Bay — Port-au-Prince — Nassau.

NO. 7 : 10 jours $295
Jeudi 29 mars 1962 : San Juan — St. Thomas — Port-au-Prince.

Agent autorisé
RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900



Mlle Hélène Poliquin, représentante du service aux clients et gérante du crédit de la compagnie Office Overload, de Montréal, à qui l'on vient de confier la direction d'une nouvelle succursale à Québec. Née à Trois-Rivières, elle fit ses études chez les Ursulines, puis à la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal. Préposée au service à la compagnie de téléphone Bell, elle y fut instructeur et surveillante pour passer à une autre compagnie, où elle institua des méthodes de vente et le service téléphonique.

Fines herbes et épices

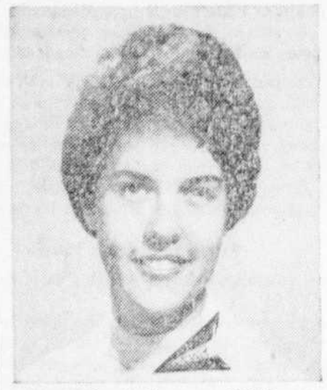
Note exotique des aliments

La ménagère canadienne a maintenant à sa disposition une toute nouvelle série de condiments d'une marque populaire. Il s'agit des produits "Club House". La compagnie recevait jeudi les journalistes dans un hôtel montréalais afin de leur faire connaître ces produits exotiques. Distribués dans certaines régions du pays et utilisés déjà par des centaines de milliers de Canadiens, ces produits, dont la variété est immensément accrue, seront bientôt offerts en vente à travers le Canada entier, grâce à une politique de commercialisation. La distribution de cette série nouvelle de condiments, de fines herbes et d'épices se poursuit dans le Québec et l'Ontario et débutera dans l'ouest au début de l'année prochaine.

La nouvelle série comprend l'extrait de vanille pure en flacons d'une, deux et quatre onces, les extraits d'orange, de citron, d'amande, de menthe, de peppermint et le rhum artificiel. Les condiments, présentés en flacons de forme spéciale plus large à la base pour plus de stabilité, sont aussi présentés en jolies boites individuelles qui s'alignent harmonieusement sur l'étagère. L'étiquette des flacons, en couleurs vives, rappelle le contenu. Par exemple, l'étiquette de l'extrait d'orange représente une tranche d'orange, l'extrait de citron est représenté par une tranche de citron, une amande à moitié décortiquée représente l'extrait d'amande et un parfait bien vert, les extraits de memthe et de peppermint. Un gâteau aux fruits rappelle le rhum artificiel. L'extrait de vanille pure, le plus populaire, possède une étiquette bleu, blanc et rouge marquée d'une goutte de vanille.

Dans le rayon spécial, condiments, épices et fines herbes sont classés alphabétiquement par catégories pour faciliter le choix et peu de clientes passeront devant cet étalage attirant sans s'y arrêter pour acheter plusieurs produits. Peut-être se laisseront-elles tenter par un choix merveilleux "Decors and Crystals" pour gâteaux ou bien par des épices en poudre, gingembre, macis, muscade, toutes-épices, cari ou thym (la série comprend 30 épices en poudre). Il existe aussi sept sortes de flocons déshydratés, céleri, menthe, oignon, persil, poivre rouge et vert, légumes et piment vert doux, ainsi que de la poudre d'ail, d'oignon et des sels d'assaisonnement.

Les épices entières de 26 sortes se présentent en boites de métal ou de carton, en plus de 27 autres épices offertes en pots de verre. Quel choix impressionnant ! Et dans la cuisine de la ménagère, quelle belle collection, haute en couleurs, qui met l'eau à la bouche rien qu'à la regarder. Grâce à leurs formes identiques, flacons et boites s'aligneront proprement et harmonieusement et grâce aux jolies étiquettes, ils seront faciles à identifier.



Mme Nicole Derome, 7435 rue Louis-Hébert. "Avec Toni, j'obtiens une permanente naturelle et qui dure longtemps. Je suis toujours coiffée à mon goût parce que Toni rend mes cheveux plus dociles."



Mme Yolande Goulet, 3996 rue Lanouette, Verdun. "Mes cheveux sont teints mais Toni ne fait pas changer leur teinte. Et Toni me donne toujours des cheveux dociles qui se placent bien."



De gauche à droite: Mlle Marielle Thériault, Mme Pierrette Desruisseaux, Mme Marie McDonald, Mlle Suzanne Thériault.

nous l'employons... alors vous le pouvez!

Les femmes de votre voisinage ont une nouvelle TONI qui "DONNE DU CORPS" aux cheveux: lisez donc ce qu'elles en disent! C'est la permanente la plus populaire au monde.

Nous avons du plaisir à nous donner des Tonis!

"J'aime Toni mieux que toute autre permanente," *déclare Mlle Thériault, 3879 rue Adam,* "car avec une Toni, je me fais facilement une coiffure à la mode."

Sa soeur Suzanne dit: "Je réussis très bien à avoir des cheveux souples et bien coiffés quand je me donne une permanente avec Toni."

"J'emploie Toni depuis plusieurs années et ma permanente est réussie à chaque fois. Avec Toni, mes cheveux ne sont jamais trop frisés," *dit Mme Desruisseaux, 4977 rue Lafontaine. Mme McDonald, 4969 rue Lafontaine, témoigne:* "Toni me convient bien car j'ai un gros cheveu. Avec Toni, mes cheveux sont doux, souples et faciles à coiffer."

Par tout le Canada, les femmes découvrent encore de nouveaux avantages aux permanentes chez soi Toni. Pourquoi ne pas vous réunir quelques amies pour vous donner des Tonis ? Vous économiserez tout en ayant beaucoup de plaisir.



Mme Thérèse Roch, 769 avenue de l'Église, Verdun. "J'ai les cheveux très fins et Toni aide beaucoup à les faire paraître naturels. Toni leur donne plus de corps sans les rendre trop frisés."



Mme France Champagne, 3502 est, rue Fleury. "Je suis certaine de ne pas manquer mon coup en me donnant une Toni, car Toni frise mes cheveux exactement comme je les veux et les rend dociles."



Mme Ann Smith, 1403 rue Lecaron, Verdun. "J'ai essayé d'autres permanentes mais je suis toujours revenue à Toni. Avec Toni j'ai le cheveu juste assez bouclé pour tenir bien en place."



Mme Berthe Saint-Jean, 6430 rue Bordeaux. "Avec Toni j'épargne beaucoup de temps. Je n'ai pas à prendre rendez-vous d'avance chez une coiffeuse et à y passer des heures."



Mme Yvette Goulet, 64 avenue de l'Église, Verdun. "Toni n'enlève pas l'huile naturelle de mes cheveux. Elle les rend doux, souples et faciles à coiffer en leur donnant plus de corps."



Mme Jeanne Prégent, 5875 rue Louis-Hémon. "Je préfère Toni aux autres permanentes données dans les salons de coiffure car elle me permet de me friser plus ou moins, à mon goût."

Essayez Toni... c'est la seule qui "donne du corps" aux cheveux! Aucune autre permanente chez soi ou au salon de beauté ne "donne du corps"



CAR: seule Toni offre un choix de trois lotions dont l'une convient particulièrement à vos cheveux. Toni offre aussi le neutralisant concentré, mélangé d'avance, crémeux.

Elle n'a plus le souci des poils superflus



Mme Marie Labelle, Montréal

Comme des millions d'autres femmes à travers le monde, Mme Marie Labelle, de Montréal, eut à faire face au problème des poils superflus. Mais, contrairement au grand nombre de celles qu'afflige ce problème, elle se rendit à l'évidence de la nécessité de réagir. Elle réussit à éliminer ses poils superflus d'une manière permanente.

"Maintenant, dit-elle, lorsque je rencontre des gens, je me sens à l'aise et je suis fière de mon apparence, non pas timide et honteuse comme auparavant.

"Je suis tellement heureuse des merveilleux résultats de la méthode d'épilation Gregory et je regrette de ne pas l'avoir essayée plus tôt".

L'enthousiasme de Mme Labelle est identique à celui des autres femmes qui ont découvert la méthode d'épilation Gregory et qui réalisent les bienfaits d'être débarrassées pour la vie des poils superflus. C'est merveilleux d'être délivrée à tout jamais de ces vilains poils et par conséquent de mettre fin à l'emploi de la pincette, du rasoir, de la cire ou autres dépilatoires.

C'est aussi merveilleux de pouvoir profiter d'une méthode d'épilation confortable, à bas prix, qui libère votre peau des poils superflus d'une manière permanente, quels que soient le moment et l'endroit où ils apparaissent.

Gregory a rendu ce traitement possible grâce à sa méthode d'épilation perfectionnée. Les techniciennes Gregory sont entraînées par des experts et elles se consacrent uniquement à ce travail. Aussi, les cliniques Gregory emploient ce qu'il y a de mieux et de plus moderne en fait d'appareils d'épilation.

C'est pourquoi la méthode que vous offre Gregory permet l'épilation plus rapide, sans douleur et à très bas prix.

Pourquoi ne pas venir constater vous-même ce qui est? Téléphonez tout de suite à UN. 1-9741 ou HU. 1-3522 pour prendre rendez-vous pour un examen et une démonstration.

Nos cliniques sont situées : EN VILLE — Suite 301, Edifice Carré Dominion, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, et A SNOWDON — Suite 303, Edifice Banque Royale, 5292 Queen Mary Road, coin boul. Décarie.

Nos heures de clinique sont : Tous les jours de semaine de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. et les samedis de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Ecrivez pour notre nouvelle brochure, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale". Elle vous sera postée sur demande.



Offrez un RASOIR ELECTRIQUE RONSON



Arthur Fiedler et Lois Marshall
viendront au FORUM pour la 3e série de

Concerts Populaires de Montréal

SOUS LES AUSPICES DE LA BRASSERIE LABATT

Le 9 janvier
ARTHUR FIEDLER, chef d'orchestre, Boston Pops
NEIL CHOTEM, célèbre pianiste canadien

Le 23 janvier
LOIS MARSHALL, soprano de réputation mondiale
ALEXANDER BROTT, chef d'orchestre réputé

ENVOYEZ CE COUPON pendant qu'il reste de bonnes places!

ABONNEMENT: Loges/Orch., $7.00; Mezz., $6.00; Amph., $5.00; Cercle, $3.00; Terr., $2.00. TAXE INCLUSE. Les billets ne sont vendus que pour la série et non pour un concert particulier.

LP-4

NOM_____

ADRESSE_____

_____ N° de téléphone_____

Montant inclus: $_____ Nbre de billets_____

Section désirée_____

EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE, SVP. Envoyez votre chèque ou mandat et une enveloppe affranchie à: Concerts Populaires de Montréal, Case postale 1050, Montréal 16. Téléphone: 731-2180.

Prix d'une valeur de $1500! Un "Hi-Fi" stéréo RCA Victor valant $500, le Coppelia II, et une collection de 15 disques RCA Victor enregistrés par Arthur Fiedler. GRATIS! Dix autres abonnés gagneront une collection d'enregistrements d'Arthur Fiedler valant chacune $90.

Donnez de la musique à Noël! Des abonnements à ces deux concerts populaires feront d'excellents cadeaux de Noël. Cette série de concerts est sous les auspices de *La Brasserie Labatt Limitée*.

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront studieux, persévérants et méthodiques; ils gagneront rapidement la confiance de leurs chefs et se créeront une situation enviable. Néanmoins, une insurmontable timidité pourrait parfois les desservir et il serait souhaitable que leurs parents en prennent conscience et leur donnent, dès leur plus jeune âge, des responsabilités.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Apportez beaucoup d'attention aux travaux en cours et vous donnerez satisfaction. Votre instabilité sentimentale risque fort de vous jouer un mauvais tour : ne tombez pas dans votre propre piège : vous menez un jeu parfois dangereux.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Faites un choix sévère parmi vos relations et recherchez de préférence la fréquentation des personnes qui partagent votre idéal : l'une d'entre elles vous apportera finalement un bonheur que vous n'osez même plus entrevoir.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les décisions prises en commun peuvent avoir d'heureuses répercussions sur les travaux que vous aurez à effectuer par la suite; engagez sans crainte votre responsabilité : on vous jugera d'après votre esprit de décision.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUIL.

Vous auriez grand tort en négligeant les conseils que vous prodiguent vos meilleurs amis; ces conseils sont particulièrement valables s'ils proviennent d'une personne du sexe opposé, beaucoup plus soucieuse de votre avenir que vous ne le pensez et pour des raisons que vous ne pouvez ignorer !

LION — DU 23 JUIL. AU 23 AOUT

Ne frappez pas à deux portes en pensant que vous pourriez faire ainsi d'une pierre deux coups; ceux qui vous entourent vous connaissent bien et vous jugeraient mal. Là encore, et quelle que soit la difficulté à surmonter, un être cher peut vous tirer d'embarras : ne négligez pas cet appui.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPT.

Essayez de chasser ce pessimisme qui gâcherait tout simplement votre journée : l'après-midi et la soirée vous promettent des satisfactions inattendues. C'est le moment de prendre de fermes résolutions et, en particulier, de vous juger un peu plus sévèrement.

BALANCE — DU 23 SEPT. AU 23 OCT.

Quoi que vous en pensiez, très sérieusement, autour de vous, des gens bien intentionnés s'emploient à vous tirer d'une situation fâcheuse. Mais votre manque d'expérience ne justifie pas le dédain que vous portez à une personne sensible et bonne.

SCORPION — DU 24 OCT. AU 22 NOV.

Vous entrez dans une nouvelle phase, plus favorable à la réalisation de vos projets ; votre réussite dépendra en partie de la stabilité de vos sentiments; clarifiez les choses et allez de l'avant.

SAGITTAIRE — DU 23 NOV. AU 21 DEC.

Vous allez avoir la preuve des bons sentiments qui vous sont témoignés, mais votre manque de clairvoyance risque encore une fois de vous faire passer à côté d'un bonheur à portée de votre main; oubliez vos griefs et tout rentrera dans l'ordre.

CAPRICORNE — DU 22 DEC. AU 20 JANV.

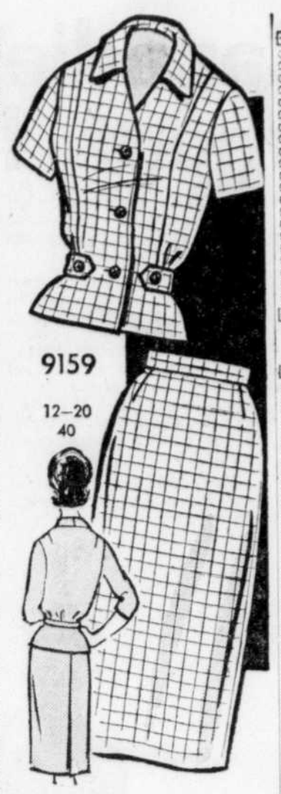
Observez le jeu qui se fait en face de vous et tirez-en l'enseignement qui s'impose; on apprécie votre sérieux, mais il faut vous mettre au diapason de la personne que vous fréquentez.

VERSEAU — DU 21 JANV. AU 19 FEV.

On peut chercher à vous compromettre. Réfléchissez longuement avant de vous engager. Un succès professionnel ne signifierait rien s'il détruisait votre bonheur futur : ne soyez pas trop ambitieux dans l'immédiat.

POISSONS — DU 20 FEV. AU 20 MARS

Ecoutez les suggestions de l'être aimé; c'est le moment de chercher à vous rapprocher et de chercher à mieux comprendre. Votre dynamisme fera le reste et vous sortirez grandi de ces épreuves que vous ne méritez certes pas.



9159—Un deux-pièces qui vous sera utile les douze mois de l'année. Portez-le maintenant sous votre manteau et dès les beaux jours du printemps, donnez-lui la vedette. Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20. Prix : 43 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



GRATIS
BROCHURES ILLUSTREES
ETIQUETTES SYNDICALES
ET ELEGANCE
POSTEZ DES AUJOURD'HUI

SERVICE DE L'ETIQUETTE SYNDICALE, UNION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU VETEMENTS POUR DAMES (213) 225, RUE PLATEAU, MONTREAL, P.Q.

☐ LA GARDE-ROBE DE L'ETUDIANTE
☐ VOYAGEZ AVEC ELEGANCE

Nom .....
Adresse .....
Ville et Prov. .....

Un mois, au Palais du Commerce

Festival de l'enfance: carrousels et manèges

Les enfants, petits et grands, raffolent des spectacles de carrousel et des jeux mécaniques dont d'ordinaire ils ne peuvent bénéficier qu'en été. Une occasion unique leur sera offerte du 16 décembre au 14 janvier prochain de se trouver dans l'ambiance de leurs jeux favoris, mais cette fois dans un endroit clos. En effet, toute la gamme des attractions qu'offre une foire de plein air, sera littéralement transplantée au Palais du Commerce durant la période précitée et les enfants pourront y puiser l'illusion de la saison estivale en plein hiver. Ce Festival de l'enfance s'avère donc une innovation dont les parents voudront sans doute faire profiter leur progéniture.

Ambiance des fêtes

Comme les classes sont généralement fermées pour une bonne partie de cette période, qui coïncide avec la célébration des Fêtes de Noël et du jour de l'An, on peut anticiper une affluence considérable des tout-petits qui, accompagnés de leurs parents, y seront accueillis par le Père Noël en personne. Un gigantesque arbre de Noël sera aussi érigé au centre de la salle, pour mieux accentuer l'ambiance des Fêtes. La gamme des jeux comprendra des véhicules-cyclones pour enfants; des commandos, des bateaux-carrousels, un Rodéo, des auto-courses, des caracoles, un imposant carrousel, etc., etc.

Ce Festival de l'enfance devrait faire époque. On nous informe que plusieurs organismes, cercles sociaux et maisons d'affaires qui organisent des réceptions et fêtes enfantines de Noël, pour distribution des cadeaux, ont décidé de se prévaloir de cette manifestation, joignant ainsi l'utile à l'agréable. Cela permettra aux enfants de participer pleinement à cette exubérante joie de vivre qui leur est propre et ce, dans une atmosphère des plus favorables.

Transport facilité

Le directeur de ce Festival, M. Jean Blanchard, nous informe que pour faciliter le transport des enfants par groupes, d'un endroit désigné jusqu'au Palais du Commerce, des mesures ont été prises de concert avec la Commission des Transports de Montréal, aux termes desquelles des voitures seront disponibles selon des tarifs avantageux.

Les portes de la salle du Palais du Commerce seront ouvertes pour les dates ci-dessus indiquées de 10 heures le matin à 10 heures le soir.

Si votre robinet coule sans que vous puissiez le faire réparer immédiatement, glissez une éponge dans l'orifice; vous préviendrez ainsi la rouille dans votre évier.

—

Adressez correctement les cadeaux de Noël que vous confiez à la poste en indiquant bien le nom de la province, de sorte qu'un présent adressé à St-Jean, Terre-Neuve, ne passe pas par St-Jean, Québec.

—

Selon des statistiques compilées par des experts américains, le mois de décembre devient de plus en plus un mois d'épousailles; 8.4% des mariages sont célébrés en décembre tout comme en mai d'ailleurs. C'est en décembre également qu'on achète le plus de bijoux pour les fiancés.

—

Pour servir des amuse-gueule comme les pretzels, les chips, le maïs soufflé et les noix, rien de tel qu'un plat en bois légèrement ciré.

A défaut de plateaux spécifiquement destinés à cet effet, de petites tasses peuvent très bien contenir les cigarettes que vous destinez à vos invités.

CANADA TIRE CO LIMITED

ET

The P.S. Smart Co

Pour un cadeau pratique...
RIEN DE MIEUX QUE DES
VALISES

Valises magnifiques et élégantes. Style moulé, forme nouvelle, très légère et solide. Pratiques pour les voyages en avion. Assortiment de couleurs.

Fabrication canadienne et américaine



PRIX A PARTIR DE $17



Aussi
VALISES

Faites en nylon imperméable, tissus à épaisseurs simples ou doubles. Couleur: bleu ou brun.

PRIX POUR PLAIRE à TOUS

PORTE-DOCUMENTS

Différents styles et grandeurs

Très pratique et populaire. Idéal comme cadeau. PRIX à partir de $8



Généreux rabais consentis aux maisons commerciales et à leurs employés, aussi aux membres de la Caisse d'économie Credit Union.

CANADA TIRE CO LIMITED

850 ouest, rue St-Jacques
angle University
UN. 6-4885

7141, rue St-Hubert
angle Jean-Talon
CR. 1-3551

AUSSI CHEZ

The P.S. Smart Co

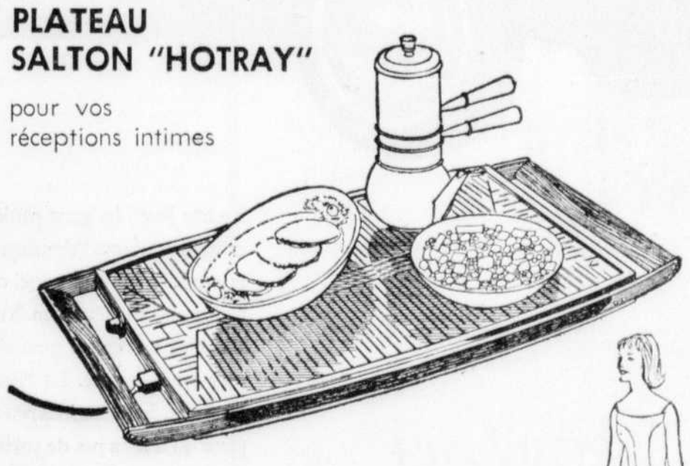
201 rue Mansfield, entre Burnside et Sherbrooke. Tél.: VI. 2-7449

---

de chez BIRKS *pour Noël*

PLATEAU SALTON "HOTRAY"

pour vos réceptions intimes



Voici un réchaud automatique qui conservera vos aliments à la température désirée... Température réglable, plaque en verre incassable chauffant par radiation. Modèles variés : 7.95 à 65.00

Ci-dessus : Plateau avec côtés en plaqué noyer, cadre en aluminium satiné; 26½ x 13½ : **33.95**

Ci-contre : "Hotray" et poussette, cadre en aluminium satiné avec garniture et poignées en noyer; tablette en "Melamine" fini noyer : **79.95**



CONDITIONS BUDGETAIRES SUR DEMANDE

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

BIRKS B·B

CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

Pour le service d'achats: signaler UN. 6-1411, locaux 391-392-393

BIRKS B·B

magasin du carré Phillips
OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'A 9 H.

DE CHEZ BIRKS B·B



De haut en bas :

Vase 19.00

Candélabre, hauteur 6" 37.50 chacun

Chandeliers 19.00 la paire

Cendrier diamètre 6" 9.50

Renommé pour sa qualité et son style le Val St-Lambert est recherché par les connaisseurs. Rose ou vert au choix

BIRKS B·B VALEUR VEDETTE

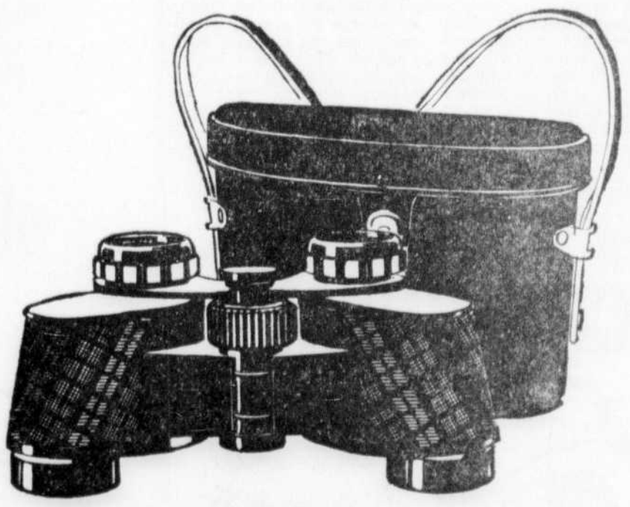
ENSEMBLE EN CUIR POUR BUREAU



Un ensemble remarquable et pratique pour le bureau ou pour la maison. Les couleurs sont variées et s'harmonisent à tout décor.

Ensemble de six pièces : 10.00





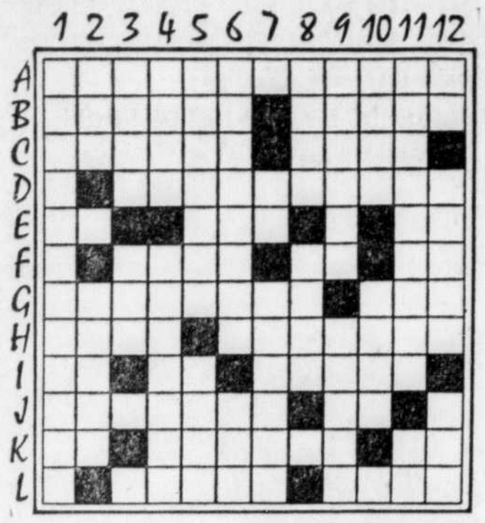
DERNIERE NOUVEAUTE
JUMELLES GRAND-ANGULAIRE
GAINEE DE CUIRETTE ECOSSAISE

Un accessoire indispensable aux chasseurs, aux pêcheurs et à tous les amis de la nature... et un cadeau idéal ! Modèle exclusif à Birks. Grossissement : 7x21 mm. Le prix comprend : étui en cuir noir, courroie avec coussinet et tissu pour nettoyer les lunettes.

45.00
Tout compris

BIRKS
BIJOUTIERS

MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Jetées.
B.—Petit chien à long poil — Applique sur un métal une couche d'un autre métal inoxydable.
C.—Cause l'affaiblissement, l'appauvrissement — Forme, méthode.
D.—Qui est de la nature de la farine de froment.
E.—Interj. qui, répétée, figure le rire ou les pleurs — Terre entourée d'eau — Equerre.
F.—Symbole de douceur — Adjectif démonstratif — Terminaison d'infinitif.
G.—Allaitera — Ouverte.
H.—Supprimer — Personnes ennuyeuses.
I—Conjonction — Voyelle doublée — Embrouillés.
J.—Stérilité — Symbole chimique du fer.
K.—Se suivent dans rue — Consiste à dire le contraire de ce que l'on désire faire entendre — Mammifère à mouvements lents, du genre bradype.
L.—Léger, agile dans les mouvements — Graisse des ruminants.

Verticalement

1.—Jeunes mammifères vivant en Asie et en Afrique.
2.—Portion de phrase — Sac en peau de bouc.
3.—Arbrisseau à feuilles persistantes, pouvant vivre plusieurs siècles — Perd sa peau.
4.—Titre légal de l'or et de l'argent — Rayonne.
5.—Geai bleu — Mélodies.
6.—Détacher de leurs tiges des fruits — De bon matin.
7.—Se suivent dans **gel** — Amène de nouveau.
8.—Qui est l'exacte moitié d'un tout — Cabane primitive.
9.—Epate — Génies aériens qui symbolisent l'air, le feu, etc.
10.—Grand bassin naturel ou artificiel — Vapeur d'un liquide en ébullition.
11.—Ceux qui excitent aux mouvements populaires — Mammifère d'Amérique du Sud, à mouvements lents.
12.—Pronom personnel — Vin d'Espagne — Nez.

Solution demain.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	T	R	A	C	■	C	O	M	E	D	I	E
B	R	A	T	A	T	I	N	E	■	E	R	S
C	A	L	T	I	E	R	E	S	■	N	E	S
D	D	E	R	N	I	E	R	■	U	T	■	A
E	I	■	A	■	V	E	E	S	■	■	L	I
F	T	E	I	N	T	■	U	T	I	L	E	S
G	I	O	T	A	■	I	S	A	T	I	S	■
H	O	■	S	I	C	■	E	C	A	L	E	R
I	N	E	■	T	R	I	■	C	L	A	R	A
J	N	O	T	R	E	■	T	A	I	S	■	P
K	E	L	■	E	M	E	U	T	E	■	D	E
L	L	E	S	■	E	N	F	O	N	C	E	R

Solution du dernier problème.

Les Canadiens français de l'Ontario veulent également la refonte de la constitution

Selon l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario, la constitution devrait être refondue pour permettre aux Canadiens de langue française de développer librement leurs aspirations.

L'Association qui se consacre aux intérêts éducatifs des 600,000 Canadiens français d'Ontario, a fait cette déclaration à la suite d'une étude sur le séparatisme au Québec.

L'organisme souligne que l'élément français au Canada n'a pas trouvé "sa place au soleil" par suite du manque de considération des Canadiens de langue anglaise et de l'inertie d'une partie des Canadiens français.

"Les Canadiens anglais admettent eux-mêmes qu'ils ne se sont pas souciés de nous. Et plus encore, en plusieurs circonstances, surtout lorsque nous sommes en minorité, ils refusent de reconnaître les droits de nos écoles et de nous gratifier des institutions nécessaires à notre développement culturel."

Une refonte de la Constitution canadienne devrait permettre non seulement au Québecois, mais aussi à toute les minorités françaises des provinces de se développer librement. "Les Canadiens français, déclare l'association ne veulent pas être considérés comme des citoyens de seconde classe, mais comme de véritables Canadiens."

La déclaration de l'association affirme également qu'on ne peut nier la légitimité du désir des Canadiens français d'obtenir l'indépendance politique. "Le Québec, comme état indépendant, aurait un avenir plus intéressant que plusieurs états qui ont obtenu l'indépendance au cours des dernières années", y ajoute-t-on.

Un Matisse suspendu à l'envers au Musée d'art moderne de N.-Y.

NEW YORK. (PA) — Mme Geneviève Habert, une femme qui depuis toujours s'intéresse beaucoup à l'art français, a surpris le Musée d'Art Moderne, de New York, en flagrant délit de "faux pas" artistique.

Depuis 47 jours, on pouvait voir dans la galerie de tableaux, un Matisse suspendu à l'envers.

Lundi dernier, les experts du Musée ont admis leur erreur et ont replacé le tableau à l'endroit.

L'oeuvre en question est une gouache représentant une goélette se reflétant dans l'eau, si bien que cette erreur peut, à la rigueur, s'expliquer, les deux sujets étant très ressemblants.

Apparemment, les directeurs du Musée ne sont pas les seuls à s'y être laissés prendre. A part Mme Habert, les 116,000 personnes qui ont visité l'exposition intitulée : "Les dernières oeuvres d'Henri Matisse", inaugurée le 18 octobre, et parmi lesquelles se trouvait le propre fils du maître, le collectionneur d'art new-yorkais, Pierre Matisse, n'avaient rien remarqué d'insolite.

Seule, Mme Habert, un agent de change de Wall Street, après avoir examiné le tableau sous tous ses angles, s'est rendu compte du fait, et l'a signalé à la direction du Musée.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

Guerre de communiqués en perspective au sujet du séparatisme et du tourisme

QUEBEC. — Séparatisme et tourisme ne font pas bon ménage, au dire de Mme Madeleine Fohy St-Hilaire, officier de liaison à l'Office d'information et de publicité de la province de Québec. Pire encore, séparatisme et tourisme sont actuellement cause d'un imbroglio qui gagne en importance à Québec depuis quelques jours.

Lors d'une conférence de presse au cours de laquelle elle donnait des informations sur son travail pour le compte de la province de Québec, les journalistes ont eu l'idée de lui demander son opinion sur l'effet du séparatisme vis-à-vis des touristes "probables" des autres provinces du pays.

Mme St-Hilaire, qui est en même temps un membre influent de l'Alliance canadienne, déclara que le séparatisme "démolit à mesure notre travail dans l'intérêt du tourisme".

La déclaration n'était pas sitôt publiée que Me Guy Pouliot, président de la section Québecoise du RIN, y allait d'un violent communiqué pour déclarer que Mme Fohy St-Hilaire avait assumé un rôle qui ne revient pas à une employée de la province de Québec".

La discussion s'envenime dans les milieux québecois car la situation des interlocuteurs présente des aspects aussi cocasses, en petit, que celle du chef séparatiste Marcel Chaput qui a récemment abandonné son poste au Conseil canadien des recherches.

Me Pouliot accuse Mme Fohy St-Hilaire d'avoir profité de son emploi au service civil pour mousser les idées de l'Alliance canadienne, mais les adversaires de M. Pouliot n'ont pas oublié son silence prolongé alors que, consul de Belgique à Québec, il tarda à se révéler comme étant effectivement le président du mouvement RIN à Québec.

Les choses en sont officiellement au point mort mais il semble qu'une guerre de communiqués soit en train de se rédiger.

Granby

Les soldats demandent à recevoir le salaire promis

GRANBY. (PC) — Douze hommes engagés dans le cours de six semaines que donne l'armée dans les cadres de la défense nationale se sont plaints aujourd'hui du fait qu'on les a avertis qu'ils ne recevront pas la somme de $259 tel que promis.

Ces hommes disent qu'on leur a fait savoir qu'une erreur avait été commise et que leur paie ne serait que de $242.20, soit une diminution de $17.

"Il y a mécontentement parmi tous les soldats et ils demandent à recevoir le salaire tel que promis", ont-ils déclaré.

Le lieutenant Robert Yvon, en charge du groupe, a déclaré dans une entrevue, qu'il s'agissait d'une erreur locale, que les soldats de toutes les régions recevront $242.20 et qu'il n'y avait donc pas d'injustice.

Maison Fondée en 1826
CHEMINEAUD
BRANDY
Super-Fin
★★★★
"On ne peut aimer la vie sans aimer le brandy." Quels que soient vos goûts ou vos préférences, le velouté insurpassable du Brandy Cinq Etoiles Cheminaud vous convaincra que c'est le meilleur brandy que vous ayez jamais dégusté. La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de
CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC



l'auto pratique pour les gens particuliers



PLYMOUTH FURY HARDTOP À 4-PORTES

De nos jours, les gens particuliers choisissent une auto neuve avec beaucoup de soin. Naturellement! Il existe tant d'autos "de toutes grosseurs", de "tous les genres" et de "toutes les sortes", qu'il est difficile de reconnaître la réalité parmi ce tintamarre publicitaire. Voilà où la Plymouth est remarquable. La publicité n'offre aucune prétention. Nous vous donnons les faits authentiques: la Plymouth est une auto spacieuse . . . elle offre un confort pour six personnes parmi les plus particulières . . . et offre aussi l'espace nécessaire pour leurs bagages. La Plymouth offre un style aussi distinctif que pratique. Il n'y a pas de garnitures inutiles ni de décorations fantaisistes. Vous profitez d'une nouvelle allure et d'une nouvelle économie d'essence, parce qu'il n'y a pas de poids inutile qui vous retient. La Plymouth c'est ça! C'est l'auto qui convient aussi aux garages ordinaires des familles . . . et le prix aussi est convenable.

conduisez l'auto pleine de vivacité et d'allure, la...

'62 · PLYMOUTH

qui vous offre davantage!

CP-662AP

CLERMONT MOTORS LTEE,
5363 rue Saint-Denis — CR. 9-6301

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE,
8045-8065, boul. Lajeunesse — CR. 9-4517

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE,
2175 avenue Papineau — LA. 6-6691

LANROL MOTORS (1960) LTEE,
1646 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-8951

MONTREAL CHRYSLER-PLYMOUTH INC.,
6100 boul.Décarie, — RE. 1-3701

VAL MARTIN MOTORS LTEE,
1400 boul. Labelle — Ville de Chomedey — MU. 1-1641

GIRARD AUTOMOBILE INCORPOREE
372 avenue Victoria — HU. 9-5748

PIERREFONDS AUTOMOBILE LTEE
14,350 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds — NA. 6-3821

Voyez votre dépositaire Plymouth local pour des autos usagées de "Première Qualité"

A Berlin

Etudiant abattu à la frontière

BERLIN, (AFP, Reuters) — Un étudiant autrichien, âgé de 20 ans, a été abattu, samedi soir, par les policiers populaires à Berlin-Staaken. L'étudiant avait tenté d'aider la mère d'une de ses amies à passer de Berlin-Est à l'Ouest. Il s'était rendu dans ce but, avec deux jeunes Berlinois et leurs fiancées, près du réseau de barbelés.

Les policiers leur intimèrent l'ordre de s'arrêter. Les jeunes gens n'ayant pas obtempéré à cet ordre, les "Vopos" ouvrirent le feu. Dieter Wohlfart s'écroula, mortellement blessé. Un policier populaire traina ensuite son corps à travers les barbelés. L'agence d'information officielle d'Allemagne orientale affirme que les quatre jeunes gens avaient ouvert le feu sur les policiers.

Le correspondant à Berlin-Ouest de l'agence Tass a, une fois de plus, qualifié de "dangereuses démonstrations" les mouvements de troupes américaines sur l'autostrade Berlin-Helmstedt.

L'installation de champs de mines le long de la frontière occidentale de la République démocratique allemande est à nouveau signalée en différents points de cette frontière par la police frontalière occidentale. Ces champs de mines ont été constitués près de Hemstedt sur une longueur de trois milles et en plusieurs endroits de la frontière en Mecklebourg.

Le cadeau idéal pour toute la famille!

LA METHODE DE CONVERSATION ANGLAISE Poly-Glot





20 DISQUES
40 LEÇONS enregistrés par Henri Bergeron

Cadeau individuel ou familial. . . c'est LE CADEAU QU'ON OFFRE A CEUX QU'ON AIME.

60 heures suffisent pour apprendre à parler anglais. . . vous comprenez et parlez dès la première leçon.

PAIEMENT FACILE
aussi peu que $1.50 par semaine

GRATIS Dictionnaire — anglais-français — HARRAP'S
Abonnement de 52 semaines à un journal anglais
aussi CONVERSATION
ESPAGNOLE et ITALIENNE avec MIVILLE COUTURE

Remplissez et postez ce coupon pour plus de détails.

POLY-GLOT INC EDIFICE "POLY-GLOT" BUILDING L.P. 6-11-61
15 RUE ST-PIERRE, QUEBEC, P.Q.
1411 RUE STANLEY, MONTREAL, P.Q.

Messieurs : —
Sans obligation de ma part, veuillez me faire parvenir votre DISQUE D'ESSAI GRATUIT et les renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation anglaise (....) espagnole (....) italienne ( ), au moyen de disques et sur votre "Récompense au Mérite" après examens.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....

Noël à Canadair

Des cadeaux à 9,500 enfants

Le gigantesque dépouillement de l'arbre de Noël de Canadair, commandité par l'Association récréative des employés de Canadair, a réuni, samedi, 14,000 personnes dont 9,500 enfants.

Après l'Allocution de bienvenue prononcée par M. A. J. Lilly, adjoint du président, un spectacle de variétés, exécuté principalement par des adolescents, et des dessins animés ont diverti grands et petits.

Des montagnes de sacs de "chips" et de bonbons ainsi que des milliers de bouteilles de liqueurs rafraîchissantes, ont été servis en légère collation à l'immense assistance.

Vers 11 heures, l'entrée en scène du père Noël a arraché des cris de joie aux milliers de petits enfants.

Tour à tour, la jeune assistance a défilé devant le "bon père" pour lui faire part de ses désirs et emporter plusieurs cadeaux en attendant le grand jour.



LE PERE NOEL EST LA... et devant ce digne personnage, l'enfant, impressionné, ne peut se rappeler la longue liste qu'il avait si soigneusement préparée. Il a été cependant consolé en remportant chez lui de beaux cadeaux.

photo: LA PRESSE

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Indications et contre-indications des voyages par avion

III

Dr Pierre Audet-Lapointe, M.D.

Dans deux articles précédents nous nous sommes déjà entretenus des problèmes inhérents au transport aérien. Dans ce troisième entretien nous en achèverons la revue.

Les femmes enceintes

Règle générale on ne fait pas de difficultés pour l'admission de mamans dont la "grossesse normale" n'a pas dépassé le huitième mois, que ce soit pour des voyages domestiques, transocéaniques ou autres voyages internationaux. Dans un article consacré à ce sujet le Docteur K. E. Dowd (1) énonce les principes suivants en ce qui concerne des cas plus précis : "pour tous les voyages à l'exception des voyages transocéaniques, si la passagère en est au neuvième, ou dernier mois de la grossesse, et la date de naissance de l'enfant, telle qu'estimée, tombe au moins cinq jours après la date de départ, elle devra présenter un certificat de son obstétricien attestant que tel obstétricien a examiné la patiente et l'a trouvée physiquement en état de supporter le transport aérien du point de départ à sa destination, et donnant la date de naissance de l'enfant, telle qu'estimée. Si la date approximative de naissance de l'enfant tombe pendant les cinq jours après la date de départ, la passagère ne sera pas autorisée à "embarquer".

On conseille aux femmes enceintes d'occuper des sièges orientés vers l'arrière pour ainsi éviter le resserrement des ceintures de sûreté lors du départ et de l'atterrissage. Enfin, il est fortement déconseillé aux femmes ayant fait plusieurs fausses couches de s'envoler.

Les maladies contagieuses.

Pour des raisons évidentes les passagers atteints de diphtérie, de scarlatine, de rougeole, de tuberculose ou des oreillons ne peuvent être acceptés quelles que soient les circonstances. On fait une exception pour la poliomyélite. On accepte un passager atteint de cette maladie à condition qu'un mois au moins se soit écoulé depuis le début de la maladie (c'est-à-dire après le stade contagieux). Evidemment cette restriction implique que le patient n'est pas atteint dans ses voies respiratoires.

Aveugles et civières

On fait aussi des conditions spéciales aux personnes atteintes de cécité. Ces dernières peuvent amener avec elles un chien spécialement entraîné pour les guider et ceci sans frais supplémentaires, à condition que l'animal soit muselé et tenu en laisse. Le chien ne pourra pas occuper un siège, mais devra rester aux pieds de son maitre. On fait aussi des mesures d'exception pour les cas nécessitant l'utilisation d'une civière mais seulement lorsqu'il y a **une vie à sauver.**

On calcule que toutes les grandes compagnies d'aviation seront équipées d'avions à réaction dès 1961. Ceci entraine quelques particularités spéciales. En effet, les avions commerciaux à hélice volent habituellement à une altitude variant de 14,000 à 20,000 pieds. Il en va autrement pour les avions à réaction dont le meilleur rendement s'obtient entre 29,000 et 40,000 pieds d'altitude. Il est intéressant de savoir qu'au cas où une décompression rapide se produit par bris fortuit d'un hublot, d'une porte ou d'une partie de la structure, qu'une décompression rapide se produit et que dans un intervalle de 2 à 10 secondes la pression de la cabine atteint très vite le niveau extérieur. La décompression rapide se caractérise par les phénomènes suivants :

—une détonation explosive au début de la décompression.
—un brouillard causé par les vapeurs de condensation.
—le refroidissement soudain de la cabine.
—dans la plupart des cas, des douleurs soudaines à l'estomac et à l'instestin dues à l'expansion des gaz.
—un étourdissement probable, causé par l'anoxie. Dans la région de décompression, les papiers, vêtements et autres articles non attachés peuvent être aspirés avec le courant d'air.

Cependant il est réconfortant de noter que lorsque de tels accidents surviennent, que ce soit dans un avion à hélice ou dans un avion à jet, un système d'oxygénation d'urgence propre à chaque passager se met automatiquement en marche.

(1) Médecin en chef des Trans Canada Air Lines.

ANNONCE

Où puiser plus d'énergie?

Comment expliquer qu'un homme très actif n'ait pas besoin de plus d'heures de sommeil qu'un oisif? Qu'épuisé de fatigue, on trouve soudain une nouvelle ardeur pour poursuivre sa tâche? SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous dit comment il y a en nous des réserves de force jamais dépensées, car nous vivons "à demi éveillés". Lisez pourquoi, en utilisant cette énergie latente, on peut accomplir des choses extraordinaires. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

LUNDI MARDI MERCREDI
A&P ACHATS-BONIS

11, 12 et 13 DECEMBRE

L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER !

A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE

BOEUF HACHE EXTRA MAIGRE lb 39c
PORC HACHE EXTRA MAIGRE lb 49¢
BANANES - - - 2 lbs 29¢
NO. 1 JAUNE DORE

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

VOLEZ À BORD D'UN JET DC-8 "EMPRESS" DU CANADIEN PACIFIQUE

DÉPART DE MONTRÉAL À 8h. AM TOUS LES JOURS
TORONTO • WINNIPEG
ARRIVÉE À 9h.05 AM (HNE) ARRIVÉE À 10h.55 AM (HNC)
VANCOUVER
ARRIVÉE À 12h.10 PM (HNP)

CONFIRMATION INSTANTANÉE DE VOS RÉSERVATIONS D'HÔTEL EN MÊME TEMPS QUE CELLE DE VOTRE SIÈGE D'AVION



LES PLUS BAS TARIFS
Toronto $30 • Winnipeg $87 • Vancouver $182
ALLER ET RETOUR—excursion économique de 23 jours.

VOYAGEZ avec le Canadien Pacifique
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
UN. 1-9361 Immeuble de l'aviation internationale

Simpson MONTRÉAL



Le plus fameux des traitements faciaux !

"Re-Nutriv" Liquide

de Estée Lauder 1 on. $22

Ce traitement "Goldmine of Beauty" aide à raffermir votre peau et donne à votre teint l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse !

Un cadeau pour vous !

½ on. de "Re-Nutriv liquide (Une once vaut $22)

vous sera offert avec n'importe quel achat de produits de beauté Estée Lauder jusqu'au samedi 16 décembre.

Voyez la conseillère en beauté "Estée Lauder"

Une expert en beauté de New York sera à notre rayon des produits de beauté au rez-de-chaussée, du mardi 11 au samedi 16 décembre. Elle vous renseignera sur le "Re-Nutriv" liquide et vous donnera quelques conseils avisés concernant les secrets du nouveau maquillage.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, PARFUMERIE AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 708

Simpson MONTRÉAL

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.

(Sauf le samedi)
SPÉCIAUX DE 7h. P.M.
En vente à 7h p.m. jusqu'à épuisement du stock
Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.
EN VENTE MARDI SOIR A PARTIR DE 7 H.

POUR DAMES

VAPORISATEURS EN VERRE. Poire recouvert filet, coloris variés. Contient environ 1 once. Rég. 1.98 Ch. 99c
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

PANTOUFLES SATIN. 40 paires seulement. Talons illusion. Modèles mules en bleu clair, noir ou blanc. Gamme incomplète de coloris et pointures. Pointures 7½ à 9½. Largeurs étroites ou moyennes dans le groupe. Rég. 6.98 Pai. 4.99
AU DEUXIEME, RAYON 721

ELEGANTES ROBES CHEMISIERS. Complètement lavables. 100% nylon ou crêpe magique. Choix de coloris dans le groupe. Tailles 10, 14 ou 18 dans le groupe. Rég. 6.98 à 8.98 Ch. 1.99
AU TROISIEME, RAYON 734

BLOUSES ET CHEMISIERS. 100 seulement ! ½ prix ! Grand choix en Terylene* et quelques-uns en coton imprimé. Plusieurs modèles au choix. Coloris lilas, jaune, vert ou blanc. Tailles 10 à 20 dans le groupe. Rég. 5.98 à 6.98 Ch. 2.99 à 3.49
AU TROISIEME, RAYON 736

SOUTIEN-GORGE BANDEAU. Modèle sans bretelle en dentelle de nylon noir. Bonnets avec armature pour un meilleur soutien. Dos tout élastique. Peut aussi être porté avec bretelle. Tailles A : 32-36 ; B : 32-36 ; C : 32-40. Rég. $6 Ch. 3.59
AU SOUS-SOL, RAYON 785

GAINES TON BLANC. Modèle sans glissière. Panneau coton devant. Panneau dos en lastex de satin, extensible 2-sens. Tailles 28 et 30 seulement. Rég. 3.98 Ch. 2.57
AU SOUS-SOL, RAYON 785

POUR MESSIEURS

COUVRE-CHAUSSURES CAOUTCHOUC. 70 paires seulement ! Modèle 10" tout caoutchouc avec dessus réglable. Doublure. Noir. Pointures 6 à 12. Rég. 6.98 Pai. 3.98
AU DEUXIEME, RAYON 723

POUR LE FOYER

COUVRE-CANAPE. 30 seulement ! Modèle pour canapé 3 coussins. Coton imprimé paisley en rouge ou bleu. Dimensions standard. Rég. 6.98 Ch. 3.49
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

COUSSINS DECORATIFS. Grand choix d'échantillons de forme ronde ou carée. De 12" à 16". Variété de coloris unis ou de tons imprimés. Rég. 2.98 à 3.50 Ch. 1.98
AU QUATRIEME, RAYON 753

SOLDE ! LAMPES DE TABLE. ½ prix ou moins ! Très grand choix de bois, laiton ou porcelaine. Plusieurs dimensions, coloris et style dans le groupe. Rég. 5.98 à $150 Ch. 2.99 à $50
AU QUATRIEME, RAYON 754

PROTEGE-FOUR ALUMINIUM. Pour garder votre four propre ! Facile à nettoyer. Rég. 99¢ Ch. 69¢
AU CINQUIEME, RAYON 755

PLAT A PUDDING. 25 seulement. Environ 8½" x 3". Rég. 1.30 Ch. 80¢
AU CINQUIEME, RAYON 755

SOUFFLEUSES A NEIGE "David Bradley". 2 seulement ! Moteur puissant "Briggs & Stratton". Rég. $229 Ch. $189
AU SOUS-SOL, RAYON 774

SERVIETTES DE BAIN "CANNON". 200 seulement ! Doux et absorbant tissu éponge. Lavables. 22" x 42". Rose, rose vif, aqua, vert, jaune, blanc. Rég. 99¢ Ch. 69¢
AU QUATRIEME, RAYON 751

POUR ENFANTS

COLLECTION DE TIMBRES POUR DEBUTANTS. ALBUMS. 100 seulement ! Importée d'Angleterre. Album de 64 pages avec couverture solide et colorée. Pages pour chaque pays. Ch. 60¢

Ensembles. 100 seulement ! Comprenant timbres, charnières, pince, loupe, drapeaux de pays et une introduction à la collection de timbres. L'ens. 69¢
AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

SALOPETTES VELOURS COTELE. 100 seulement ! Modèle attrayant, garnitures dentelle, fermeture au gousset. Pour fillettes. Tons rouge ou bleu. Pour 12, 18 ou 24 mois. Rég. 3.99 L'ens. 2.99
AU SOUS-SOL, RAYON 786

SORTIES DE BAIN FLANELLETTE. 75 seulement ! ½ prix ! Flanellette de coton "Sanforized" à impressions multicolores. Pour 3 à 6x ans. Rég. 1.99 Ch. 99¢
AU SOUS-SOL, RAYON 786

MAILLOTS-T COTON. 140 seulement ! Pour garçonnets ou fillettes. Avec broderie. Coloris blanc, rose, maïs ou bleu dans le groupe. Pour 1, 2 et 3 ans. Rég. 69¢ 49¢
AU DEUXIEME, RAYON 744

Agent autorisé
RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900

LA PRESSE MONTREAL
LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Mlle CRAIG
MONDIAL AVIOMAR
449 Jean Talon ouest
CR. 4-7594

L'aviation en Australie

Des points de repère nécessaires

BRISBANE, Australie. (PA) — La popularité croissante des avions légers en Australie, un vaste pays dont la population est parsemée, pose un grave problème : un trop grand nombre de pilotes se perdent.

Presque chaque fois, les avions qu'on croyait perdus reviennent à leur base ou atteignent finalement leur destination; mais, la plupart du temps, pas avant que des recherches dispendieuses aient été organisées dans les airs et sur terre.

Lorsque les pilotes ont perdu de vue les côtes pour s'enfoncer à l'intérieur des terres qui sont constituées de milliers de milles carrés de pâturages où des troupeaux de bêtes à cornes et de moutons sont en liberté, il n'est pas facile de s'orienter en raison de la monotonie du terrain.

Solution ?

L'Association des propriétaires d'avions et des pilotes a cru trouver la solution à ce problème le jour où quelqu'un a suggéré que le nom de chaque propriétaire de ranch soit inscrit sur le toit de l'habitation ou de la grange.

Au premier abord, cette solution semblait des plus simples, d'autant plus que pas moins de 4,000 ranchs possèdent leur propre piste d'atterrissage.

Mais où trouver un toit assez large pour écrire en lettres de 20 pieds de haut des noms tels que Moolboolaman, terme aborigène qui signifie "homme blanc mort" ou Yoothapina "très grande chance" ? Pour être lisible à une altitude de croisière de 6,000 à 7,000 pieds, chaque lettre ou chiffre doit en effet mesurer au moins 20 pieds.

Propriétaires d'avions et pilotes ont alors référé le problème au département de l'Aéronautique d'Australie qui a admis l'urgence d'un indicatif déchiffrable du haut des airs dans les régions désertiques.

Une idée mise de l'avant consisterait à adopter un code composé de symboles. Chaque ranch serait numéroté par ordre, les numéros commençant près des cotes et augmentant au fur et à mesure que les ranchs s'avancent dans les terres. Chaque numéro serait suivi d'une lettre indiquant l'Etat.

Répression des abus en Hongrie

PARIS. (AFP) — "Nous veillerons à ce que les hauts fonctionnaires du parti socialiste ouvrier hongrois n'abusent pas de leur pouvoir", a déclaré, à Budapest, M. Janos Kadar, président du conseil, cité par le journal "Nepszabadsag" parvenu à Paris.

Après avoir déclaré que "l'égoisme et l'avidité se manifestent toujours dans le parti", M. Kadar a ajouté : "Tout le monde sait que, quand il s'agit, par exemple, de réparations dans un appartement, les directeurs d'usine passent automatiquement avant les manoeuvres. Nous exigeons que nos cadres ne profitent pas de leur situation".

M. Dakar a également déclaré :

"Il y a sept ou huit ans, tout le monde était suspecté et espionné en Hongrie. On prenait un homme au hasard et on commençait à lui dire : "Tu es suspect, tu es en train de flirter avec les impérialistes". D'abord, l'homme avait peur, puis il passait ses jours à trembler. Les anciens dirigeants du parti ont tellement poussé les hommes vers nos ennemis qu'à la fin certains se sont en effet trouvés dans leurs rangs. Néanmoins, nous ne voulons pas poursuivre les fonctionnaires qui étaient sectaires ou revisionnistes dans le passé. Mais nous ne tolérerons personne dont l'activité ne soit pas basée sur la confiance des masses", a conclu M. Kadar.

la perfection de plus de 385 ANNÉES D'EXPÉRIENCE pour votre satisfaction

LIQUEURS BOLS

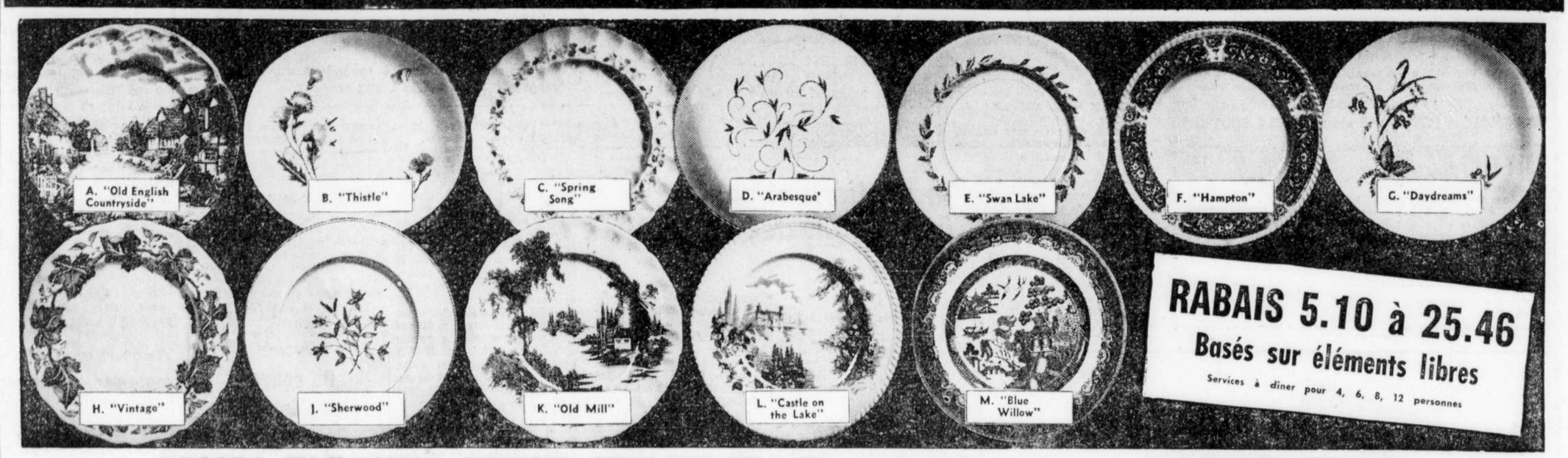




AMSTERDAM, HOLLANDE
ÉTABLI EN 1575

CHEZ SIMPSON! VENTE PORCELAINE STOCK DE $60,000!

En temps opportun pour la saison de réceptions et des cadeaux. La vente commence mardi à 9h. a.m.!



RABAIS 5.10 à 25.46
Basés sur éléments libres
Services à dîner pour 4, 6, 8, 12 personnes

DECORS EXCLUSIFS! SERVICE SEMI-PORCELAINE "JOHNSON BROS."! ELEMENTS LIBRES!

SERVICE 20 PIECES POUR 4
4 de chaque : tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes pain et beurre, bols à céréales.
Décors A à J — Rég. 11.99 — **6.69**
Décors K-L-M — Rég. 10.99 — **5.89**

SERVICE 41 PIECES POUR 6
6 de chaque : tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes à thé, assiettes pain-et-beurre, bols à céréales. **Un de chaque :** crémier, sucrier avec couvercle, saladier et plat de service.
Décors A à J — Rég. 31.35 — **19.16** SAUF G, H, J

SERVICE 61 PIECES POUR 8
8 de chaque : tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes à thé, assiettes pain-et-beurre, bols à soupe, bols à fruits. **Un de chaque :** crémier, sucrier avec couvercle, saladier et plat.
Décors A à J — Rég. 44.15 — **26.98**
Décors K-L-M — Rég. 40.75 — **24.89**

SERVICE 93 PIECES POUR 12
12 de chaque : tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes à thé, assiettes à pain et beurre, bols à fruits et bols à céréales. **Un de chaque :** crémier, sucrier avec couvercle, petit plat, plat moyen, saucière avec soucoupe, 2 saladiers.
Décors A à J — Rég. 65.45 — **39.99** SAUF F, G, H, J

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE, AU CINQUIEME. Rayon 757
Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

PORCELAINE IMPORTÉE! SERVICE 98 PIE. pour 12!



PRIX SPECIAL **49.89** Mens. $5

- Choix de 6 attrayants décors
- Superbe porcelaine importée

A très bas prix, service à dîner 98 pièces pour 12 personnes. **Chaque service comprend :** 12 ensembles de 7 pièces, 3 plats de service et 6 tasses supplémentaires.

N. "Sierra" : bleu sur blanc
P. "Festival" : feuilles beiges et grises
Q. "Cascade Pine" : tons naturels
R. "Sakura" : décor rose pâle

Non représentés :
"Matsu" : turquoise et gris
"Grace-ine" : fougère grise.

Egalement dans ces décors, service 57 pièces pour 8 avec 4 tasses supplémentaires. Ens. **29.89**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur décors représentés VI. 2-7221

SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 757

½ PRIX ! PORCELAINE "ROSENTHAL"

Services pour 8 personnes ! Porcelaine réputée, première qualité ! Gamme incomplète de décors. Seulement 28 ensembles dans 8 décors différents.
Rég. 113.90 à 400.15 — **56.95 à 200.07**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 757

RABAIS 36% ! "ROYAL ALBERT"

Très fine porcelaine d'Angleterre ! Quantité limitée, seulement 16 services à dîner 48 pièces (pour 8 personnes). Décors comprenant : "Lady Carlisle", "Ivy Lea" et "Canterbury".
Rég. 121.20 — **77.57**

Egalement, 77 ensembles de 5 pièces dans les mêmes décors.
Rég. 12.50 — **7.99**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 757

SERVICE "MELMAC" POUR 6 PERSONNES

39 pièces pour 6 personnes ! 105 services seulement ! Garantis contre les bris lors d'un usage normal. Décors "Flyte", "Butterflies", "Windswept", "Rosetime" et "Chatelaine".
Rég. 29.95 — **15.89**

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées — VI. 2-7221
SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 757

FINE PORCELAINE ANGLAISE SERVICE 48 PIE. pour 8!

- Rabais 40% à 50%

Rég. 115.60 à 128.40
57.80 à 68.89

Magnifiques services à dîner en fine porcelaine d'Angleterre. Composition du service : 8 de chaque, tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes à thé, assiettes pain-beurre, bols à soupe.
T. Service Aynsley, "Primula" décor vert sur blanc. Rég. 128.40 — Ens. **68.89**
U. Service Heathcote "Roma" décor turquoise sur blanc. Rég. 115.60. — Ens. **57.80**
S. Service Paragon "Damask Rose". Rég. 115.60 — Ens. **57.80**

Egalement dans décors "Roma" et "Damask Rose" : ensemble de 5 pièces. Rég. 11.95 — Ens. **6.45**

1 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain-et-beurre.



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées. VI. 2-7221
SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 757

SPÉCIAUX 9h. A.M.!

RABAIS ⅓ A ½!
SERVICES UNIQUES DE SERIES INTERROMPUES !

Services à dîner fine porcelaine de qualité ! Aynsley "Lynton" 71 pièces pour 8. Rég. 295.65 — **197.10**
Tuscan "Windsor" 73 pièces pour 8. Rég. 192.15 — **128.10**
Tuscan "Blenheim" 88 pièces pour 12. Rég. 176.85 — **117.90**
Tuscan "Blenheim" 44 pièces pour 8. Rég. 89.05 — **59.37**
Rosenthal "Silver fern" 96 pièces pour 12. Rég. 169.55 — **84.77**
Rosenthal "Silver fern" 50 pièces pour 8. Rég. 78.50 — **39.25**
Worcester "September" 72 pièces pour 8. Rég. $199 — **99.50**
Worcester "September" 36 pièces pour 6. Rég. 112.20 — **56.10**
Worcester "Baguette" 79 pièces pour 12. Rég. 406.05 — **260.70**
Worcester "Baguette" 42 pièces pour 8. Rég. 212.55 — **142.04**
Franciscan "Del rio" 30 pièces pour 4. Rég. 217.25 — **108.62**
Franciscan "Ballet" 62 pièces pour 8. Rég. 357.05 — **178.52**
Franciscan "Brentwood" 59 pièces pour 8. Rég. 307.05 — **153.52**
Franciscan "Brentwood" 40 pièces pour 8. Rég. 190.80 — **95.40**

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — PORCELAINE, AU CINQUIEME, Rayon 750

VOIR AU VERSO LES SPECIAUX de 7 h. p.m. MARDI

Très grande vente a prix d'aubaine! Importes d'Europe! Cadeaux etincelants et si agreables a recevoir!

SUPERBE CRISTAL TAILLÉ MAIN! MARQUE FAMEUSE "PINWHEEL"!

RABAIS ⅓ !

A. Vase, hauteur 12" — Rég. 20.95, Ch. — **13.95**
B. Vase, hauteur 10" — Rég. 13.25, Ch. — **8.83**
C. Coupe 11" — Rég. $25, Ch. — **16.67**
D. Cendrier 7¼" — Rég. 11.95, Ch. — **7.96**
E. Coffret à cigarettes 3¼" x 4¾" — Rég. 8.95, Ch. — **6.64**
F. Bonbonnière avec couvercle (diam. 6") — Rég. 9.95, Ch. — **6.64**
G. Coupe à fruits 7" — Rég. 9.95, Ch. — **6.64**

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Rég. 7.25 à $25
4.84 à 16.67

H. Plateau ovale pour céleri (11½") — Rég. 10.95, Ch. — **7.30**
J. Crémier et sucrier sur plateau — Rég. 10.95, Ch. — **7.30**
K. Beurrier avec couvercle (6") — Rég. 7.25, Ch. — **4.84**
L. Carafe ronde. Capacité 26 on. — Rég. 13.95, Ch. — **9.30**
M. Carafe carrée. Capacité 20 on. (env. 10 po. haut.) — Rég. 14.95, Ch. — **9.97**
N. Pot à bonbons, diam. 7" — Rég. 13.95, Ch. — **9.30**

SIMPSON — VERRERIE, AU CINQUIEME, Rayon 757



CAHIER No 3 / PAGES 25-36

LA PRESSE

SPORT / THEATRE / FINANCE / COMIQUES

MONTREAL, LUNDI, 11 DECEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 49

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

"Si seulement Harvey peut continuer à jouer ainsi..."

Si les Rangers peuvent tenir jusqu'à la période des fêtes, on considérera qu'ils ont non seulement fait leurs preuves mais qu'ils sont de sérieux candidats aux éliminatoires du printemps prochain, disait-on le mois dernier dans les cercles de hockey.

Les protégés de Doug Harvey ont perdu quelque peu de terrain au cours de ces derniers temps, mais ils demeurent à une distance très respectable du Canadien et du Toronto, vraisemblablement appelés à batailler pour les deux premières positions. A Montréal, samedi, les Rangers se disaient confiants de pouvoir se maintenir au 3e rang si aucun accident ne vient les affecter, car ils n'ont pas tellement de réserve qu'ils puissent se passer des services de celui-ci ou de celui-là.

"Harvey nous a débarrassés de notre esprit de défaitisme, de nous dire Camille Henry Ce nouvel esprit dont il nous a imbu est l'une des raisons de nos succès. L'autre est, je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit, qu'il nous considère comme des hommes et nous traite comme tels. Il ne répète pas sans cesse ne faite pas cela, n'allez pas ici, n'allez pas là. Le résultat est que les joueurs n'ont jamais observé une telle ligne de conduite, des heures plus régulières."

Mais les experts de hockey considèrent que Harvey, tout utile qu'il puisse être comme instructeur, il l'est sans doute encore plus comme joueur. Il est une véritable inspiration pour ses coéquipiers. Ainsi, samedi soir, il a fourni quelques-unes des plus brillantes montées qu'il nous ait été donné de voir de la part d'un joueur de défense, des montées qui rappelaient celles d'un Eddie Shore ou d'un King Clancy d'une autre époque du hockey. C'est ce qui faisait dire à plusieurs après la joute que de sa tenue dépendent les chances des Rangers de se qualifier pour les séries éliminatoires. Si seulement Doug peut continuer à jouer ainsi, les Rangers termineront certainement parmi les quatre premiers, disait-on après la partie.

Payette recommandé par LeBel

L'Association de hockey amateur du Canada, par la voix de son secrétaire-gérant Gordon Juckes, aurait été l'une des organisations à s'objecter, lors de la dernière réunion du comité olympique canadien de notre pays, à la décision d'éliminer certains sports de notre représentation aux Jeux de 1964 à Tokyo.

Juckes aurait cherché à faire comprendre que même si on souhaite, désire, plus de succès possible de la part de nos porte-couleurs aux Jeux olympiques, le but primordial doit être une représentation du plus grand nombre possible de sports. Cela doit être un tableau de l'aspect sportif au pays et non pas quelques images des jeux dans lesquels nous sommes les plus actifs et les plus compétents.

L'Association de hockey amateur au pays a reçu ou aura au moins sous peu une recommandation de Robert LeBel, le président de la Ligue Internationale de hockey sur glace, de nommer André Payette, du club Granby, gardien de buts substitut du Galt, qui doit aller représenter le Canada au mois de mars prochain au tournoi pour le championnat amateur à Colorado Springs. Le nom de Payette a été ou sera suggéré pour remplacer celui de Jacques Monette, l'instructeur-gardien de buts des Ramblers d'Amherst l'an dernier, qui devait accompagner le Galt mais qui est maintenant suspendu par la CAHA pour être allé jouer aux Etats-Unis sans sa permission.

Monette, qui est également excellent joueur de baseball et qu'on a même vu dans l'uniforme des Royaux de Montréal à l'occasion d'une ou deux partie il y a quelques années, alors qu'il jouait régulièrement pour le St-Jean, a encouru les foudres de la CAHA en allant jouer apparemment sans permission de l'autre côté de la frontière.

Payette est un ancien gardien de buts du Valleyfield, du Trois-Rivières et du Chicoutimi. Il a été la grande vedette du Granby, l'an dernier, et il est encore l'une des étoiles cette saison. Grâce à sa remarquable tenue, le Granby s'est comporté honorablement dans les séries des clubs intermédiaires avant de baisser pavillon dans les Provinces maritimes.

Il est entendu que si le Galt a besoin d'autres joueurs extérieurs pour aller participer à ce tournoi, du 8 au 18 mars prochain, on jettera un regard vers la province de Québec pour voir si un ou deux des nôtres pourraient remplir les exigences requises.

Dans le monde du soccer

Nos deux principaux club de soccer, le Cantalia et le Concordia, ne semblent pas pressés de s'organiser pour 1962. Le fiasco de la saison dernière a refroidi leur enthousiasme pour celle de l'an prochain. Dans un camp comme dans l'autre, on admet qu'on a à peine effleuré les plans pour la prochaine saison.

Le Cantalia est toujours membres de la nouvelle Ligue professionnelle de l'Est, mais comme celle-ci n'a pas encore décidé du nombre de ses clubs pour la prochaine saison, qu'aucun calendrier de joute n'a été préparé à date, il n'a pas jugé à propos de choisir l'endroit où il jouera ses parties.

Ce climat d'indécision n'est pas pour plaire à certains de ses officiers qui ont nettement laissé savoir qu'ils ne goûtent pas cette façon de procéder. Ils n'aiment pas cette indifférence qui sera suivie, disent-ils, d'une précipitation dans les semaines qui précéderont l'ouverture de la saison. Ils soutiennent que l'insuccès de l'an dernier est dû en grande partie à ce manque de préparation de longue date. On a attendu pour tout faire au dernier moment et la leçon a été très coûteuse, soulignent-ils.

Le Concordia marque également le temps, paraissant attendre les événements. Son propriétaires et président, Joseph Slyomovics, doit partir en fin de semaine prochaine en vacances et ne reviendra à Montréal qu'après la période des fêtes. "Nous nous organiserons à ce moment", nous a-t-il fait savoir.

On suit avec attention les développements au sujet des joueurs d'Angleterre. On sait que l'association de soccer du Royaume-Uni se propose de défendre à ses joueurs de venir jouer au Canada, la saison prochaine.

En certains milieux on blâme le geste, pour le moins non diplomatique, d'un sportsman de Hamilton pour les ennuis. Il aurait écrit à des joueurs d'Angleterre pour inviter certaines vedettes à venir jouer au pays à l'été. Les clubs et l'association de la fière Albion n'auraient pas prisé cette méthode qui, prétendent-ils, empiète sur un domaine privé.



PHASES DE LA JOUTE CANADIEN-BOSTON — Le Canadien a réussi hier soir à décrocher son premier triomphe de la saison sur la patinoire du Boston-Garden. A gauche, JEAN-GUY TALBOT (17) lance la rondelle en arrière du but au moment où ANDRE PRONOVOST est venu tenter de le mettre en échec. Dans la photo de droite, AL MACNEIL du Canadien a été pris dans une souricière entre TERRY GRAY du Boston et JEAN GAUTHIER. Le Canadien l'a emporté 4 à 3.

Le Canadien gagne dans une fin de joute enlevante

par **André TRUDELLE**
envoyé spécial de LA PRESSE

BOSTON. — C'est chaque fois la même chose. Quand le Canadien joue à Boston, on se demande toujours comment il se fait que le premier occupe la tête du classement, et que les Bruins tirent de la jambe au dernier rang.

Mais, le fait saillant de cette victoire de 4-3 du Canadien, ici, hier soir, devant 11,832 spectateurs, c'est la note enlevante sur laquelle la joute a pris fin. C'était la 12e joute consécutive du Canadien sans défaite.

S'il y a eu de la couleur dans les deux buts de Backstrom, de la fantaisie dans celui de Jean-Claude Tremblay, et du travail dans celui de Marshall, les deux dernières minutes de jeu ont tenu l'assistance presque constamment debout.

Quand l'arbitre Frank Udvari a décerné une punition à Phil Goyette, à 18.47 de l'engagement final, les Bruins ont retiré leur gardien de buts Don Head à la première occasion. Mais, trente secondes plus tard, Jean-Guy Talbot a été puni à son tour, et c'est à six contre trois, sans gardien de buts chez les Bruins, que les 33 dernières secondes se sont écoulées.

Dans l'ensemble, ce fut une joute marquée de nombreuses erreurs. Mais les Bruins ont bien joué, et sans la faiblesse inexplicable de Don Head sur le but de JeanC. Tremblay, les Bostonnais auraient au moins tenu le Canadien à une joute nulle. Jean-Claude a lancé du centre de la glace, très haut dans les airs. Head a voulu frapper la rondelle à la façon d'un joueur de golf... et il a raté.

"C'est mon deuxième but du genre dans la Ligue Nationale", a dit Jean-Claude après la joute. "J'avais compté de la même façon l'an dernier. Mais ce n'est pas indiqué dans le livre des records". Ralph Backstrom s'est de nouveau signalé pau sa fougue et sa combativité. Il a enfilé ses 13e et 14e buts de la saison, indiquant qu'il ne voulait céder sa place à personne. Le pilote Toe Blake l'a utilisé à l'aile gauche pendant deux ou trois jeux de puissance.

Plante brille

Les Bruins ont patiné inlassablement, mais le jeu a souvent été décousu. Plusieurs des 23 arrêts effectués par Plante ont été difficiles, mais particulièrement pendant la première absence de Jean Gauthier, à la période initiale. Jerry Toppazzini a été le meilleur des Bruins. Il a marqué un but, et fait la passe à Don McKenny pour le second. André Pronovost a complété le pointage.

Le premier but de la joute, réussi par Toppazzini, a été marqué pendant une attaque à cinq du Canadien. Toppazzini s'est échappé, et il a déjoué Plante habilement.

Marshall a egalé les chances après une belle montée de Jean-Guy Talbot, mais à la deuxième période, Don McKenney a redonné l'avance aux Bruins pendant la deuxième punition à Gauthier. Les quatre autres buts, dont trois par Canadien, ont été enregistrés au cours de l'enlevante période finale.

L'arbitre Frank Udvari a décerné quatorze punitions, dont des majeures à Backstrom et Westfall pour s'être battus, à la deuxième période.

Sur le but d'André Pronovost, plusieurs personnes se sont demandé pourquoi l'arbitre n'avait pas arrêté le jeu. Il indiquait une punition à Provost, dans la zone du Canadien, lorsque Provost lui-même, puis Henri Richard, ont touché à la rondelle. Udvari a expliqué lui-même que le règlement avait été modifié cette année. Il faut maintenant que l'adversaire qui se défend prenne non seulement possession, mais contrôle du disque. Tant que la menace de compter existe de la part du club offensif, le jeu n'est pas arrêté. Westfall a été blessé à la cheville gauche à la 3e période, et il n'a plus joué par la suite. Lou Fontinato n'a pas été utilisé par Blake : il marche encore avec difficulté. D'autre part Marcel Bonin n'a pas fait le voyage. Les joueurs ont pris l'avion à Boston ce matin pour retourner à Montréal.

CANADIEN — Buts : Plante ; défenses : Talbot, J.-C. Tremblay, MacNeil, Gauthier, Fontinato ; avants : Richard, Provost, Moore, Béliveau, Geoffrion, Marshall, Backstrom, Goyette, Hicke, G. Tremblay, Rousseau.

BOSTON — Buts : Head ; défenses : Hohns, Stappleton, Boivin, Westfall, Green ; avants : McKenney, Connelly, Bucyk, Burns, Meisner, Gray, Pronovost, Toppazzini.

Arbitre : Frank Udvari ; juges de lignes : Neil Armstrong, Matt Pavelich.

PREMIERE PERIODE

1—Boston, Toppazzini (7e) (Burns) 15:16
2—Canadien, Marshall (7e) (Talbot) 16:48

Punitions : Gauthier 3:21, Gray 6:52, Stapleton 11:45, G. Tremblay 19:54, Westfall 19:54.

DEUXIEME PERIODE

3—Boston, McKenney (11e) (Toppazzini, Pennigton) 8:15

Punitions : Gauthier 7:19, Backstrom (majeure) 8:32, Westfall (majeure) 8:32, Burns 13:52, Talbot 15:02.

TROISIEME PERIODE

4—Canadien, Backstrom (13e) (J.-C. Tremblay) 1:12
5—Canadien, J.-C. Tremblay (2e) 7:06
6—Boston, Pronovost (5e) (Pennington, Meissner) 11:23
7—Canadien, Backstrom (14e) (Marshall, Geoffrion) 15:06

Punitions : Oliver 5:09, Pronovost 13:46, Goyette 18:47, Talbot 19:27.

ARRETS :

Plante	10	5	8—23
Head	15	9	7—31

Richard épuisé?

BOSTON. — Profitant du fait que le Canadien disputera sa prochaine joute seulement samedi au Forum, l'instructeur Toe Blake a décidé d'accorder un repos de que ques jours au joueur de centre Henri Richard.

Selon Blake, Richard serait fatigué et un congé de quelques jours au joueur de lutaire. L'instructeur du Tricolore n'a pas insisté sur la durée du congé accordé à Richard. Il s'est contenté de dire que Richard sera excusé de quelques pratiques cette semaine.

Michel Normandin est dans le deuil

Michel Normandin, le populaire commentateur sportif de la radio et de la télévision déplore la mort de sa mère, Mme Rodolphe Normandin, née Adèle Morazain. Elle était âgée de 89 ans.

La dépouille mortelle est exposée à 745 est, boulevard Crémazie. Les funérailles auront lieu jeudi matin en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

A Michel Normandin et à la famille éprouvée, LA PRESSE offre ses plus sincères condoléances.

Port Arthur bat les Tchèques 3-1

PRAGUE. (REUTERS) — Après une défaite de 3 à 2 subie samedi aux mains de l'équipe nationale "B" de Tchécoslovaquie, lors de leur joute d'inauguration, les Bearcars de Port-Arthur, en tournée européenne, ont triomphé, hier, de cette même équipe par le compte de 3 à 1. Ce match, disputé devant quelque 8,000 spectateurs, s'est déroulé à Ostrava. La rencontre de samedi avait lieu à Pardubice.

Sur l'équipe de 19 Canadiens qui ont fait le voyage, seulement quatorze ont le droit d'être sur le banc en même temps. Après la joute de samedi, le pilote des Canadiens, Lee Fogolin, ancien joueur des Black Hawks de Chicago, s'est déclaré déçu de la tenue des siens.

La rencontre d'hier a été rude alors que douze punitions ont été infligées aux deux équipes, dont huit aux Canadiens.

DANS LA LNH

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

DIMANCHE

Canadien 4, Boston 3
Toronto 3, New-York 2
Détroit 3, Chicago 2

SAMEDI

New-York 2, Canadien 2
Boston 2, Toronto 9
Chicago 0, Détroit 3

Parties gagnées et perdues

	C	N	T	D	C	B	Vc
Canadien	—	2	2	4	4	3	15
New-York	0	—	3	1	3	4	11
Toronto	2	3	—	4	3	4	16
Détroit	1	2	1	—	2	4	10
Chicago	0	1	1	2	—	4	8
Boston	2	1	1	1	0	—	5
Défaites	5	9	9	12	12	19	65

Joutes nulles

	C	C	N	B	D	T	Tt
Canadien	—	1	4	1	0	2	8
Chicago	1	—	1	1	2	1	6
New-York	4	1	—	1	2	0	8
Boston	1	1	1	—	0	0	3
Détroit	0	2	2	0	—	0	4
Toronto	2	1	0	0	0	—	3
Total	8	6	8	3	4	3	32

CLASSEMENT

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	28	15	5	8	96	67	38
Toronto	27	16	8	3	93	63	35
New-York	28	11	9	8	83	82	30
Détroit	26	10	12	4	68	79	24
Chicago	26	8	12	6	71	72	22
Boston	27	5	19	3	69	117	13

Plante et Harvey, les étoiles d'un match nul entre Canadien et Rangers

Les trois étoiles de la soirée sont Jacques Plante, Doug Harvey et Henri Richard, a dit l'annonceur Jacques Bélanger, au Forum, samedi. "Un choix logique", a immédiatement fait remarquer Pete Morin, sur la passerelle où sont perchés les journalistes.

Pourtant, a noté un autre, "aucun des trois n'a compté un but".

"Jacques Plante a sauvé la situation pour le Canadien", a répondu Morin. "Harvey a joué l'une de ses très bonnes parties."

Et Pete Morin avait raison.

Plante a écarté la rondelle pas moins de 31 fois, alors que les Rangers bourdonnaient d'activité dans la zone du Tricolore.

Ce même Plante a alloué seulement dix buts au cours des huit dernières joutes du Canadien (joute du samedi incluse).

Une véritable dynamo

Harvey a été une véritable dynamo pour les Rangers. En plus de bien se comporter défensivement, Harvey a amorcé plusieurs attaques des visiteurs. A certains moments, il rappelait ses plus beaux jours avec le Tricolore, alors qu'il était le pivot de montées à l'emporte-pièce.

Gilles Tremblay et Ralph Backstrom, deux noms qui n'apparaissent pas souvent au firmament des étoiles du Canadien, ont marqué respectivement leurs 11e et 12e buts de la saison.

Earl Ingarfield et Harry Howell ont enregistré les buts des Rangers. Ce dernier a sauvé les Newyorkais d'une défaite en déjouant Plante avec un peu moins de quatre minutes à jouer. "Une défaite ce soir aurait été un vol", a prétendu le gérant général Muzz Patrick. "Nous avons dominé le jeu dans les deux dernières périodes", a opiné Patrick après l'intéressant match.

En annulant, le Canadien a disputé sa 11e partie consécutive sans défaite depuis le 16 novembre dernier.

Arbitre : Eddie Powers ; juges de lignes : Neil Armstrong, Matt Pavelich.

PREMIERE PERIODE

1—New-York, Ingarfield (13e) (Gendron, Bathgate) 8:19
2—Canadien, G. Tremblay (11e) (Hicke, J.-C. Tremblay) 17:35

Punition : Cahan 19:35.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien, Backstrom (12e) (Marchall, Talbot) 16:58

Punitions : Talbot 1:19 et 17:17, Gauthierf 12:15.

TROISIEME PERIODE

4—New-York, Howell (2e) (Ingarfield) 15:52

Aucune punition

ARRETS :

Worsley	18	8	6—24
Plante	8	15	8—31

LES COMPTEURS DU CANADIEN

	N-Y	Bos	Dét	Tor	Chi	B	A	Pts
Provost	2—4	5—4	4—2	4—2	4—2	17	15	32
Geoffrion	1—5	3—4	0—5	2—2	4—3	10	19	29
Backstrom	4—0	6—3	2—2	2—2	0—3	14	10	24
Richard	4—2	3—4	1—5	0—2	1—1	9	14	23
Hicke	0—1	1—1	4—5	1—2	1—3	7	12	19
Marshall	1—4	2—3	1—1	1—2	2—2	7	12	19
G. Tremblay	2—1	0—1	4—3	3—1	2—1	11	7	18
Bonin	1—5	2—0	1—2	2—2	0—2	6	11	17
Goyette	0—1	1—0	1—8	0—2	2—2	3	14	17
Talbot	0—2	0—4	1—1	0—4	0—3	1	14	15
Fontinato	0—2	0—2	0—1	1—0	1—1	2	7	9
Moore	3—0	0—2	0—1	0—0	1—1	4	4	8
Johnson	0—1	0—2	1—0	0—1	0—1	1	5	6
J. C. Tremblay	0—1	1—1	1—1	0—0	0—0	2	4	6
Rousseau	1—0	0—1	0—0	0—2	1—0	2	3	5
MacNeil	0—0	0—2	0—0	0—1	0—0	0	3	3
Béliveau	0—0	0—0	0—0	0—0	0—0	0	0	0
Gauthier	0—0	0—0	0—0	0—0	0—0	0	0	0
Laperrière	0—0	0—0	0—0	0—0	0—0	0	0	0

Détroit enlève 2 joutes aux Hawks

Les Red Wings de Détroit ont enlevé deux joutes coup sur coup aux Black Hawks de Chicago hier et samedi et les ont devancés dans le classement de la Ligue Nationale par deux points. Les Red Wings ont maintenant 24 points, seuls en quatrième position.

Blanchis samedi 3 à 0, les Black Hawks se sont inclinés par un pointage de 3 à 2 hier à Chicago alors que Vic Stasiuk a compté, 37 secondes seulement avant la fin. C'était son 2e but de la joute et son 10e de la saison. Détroit remporte ainsi son premier triomphe à Chicago cette saison.

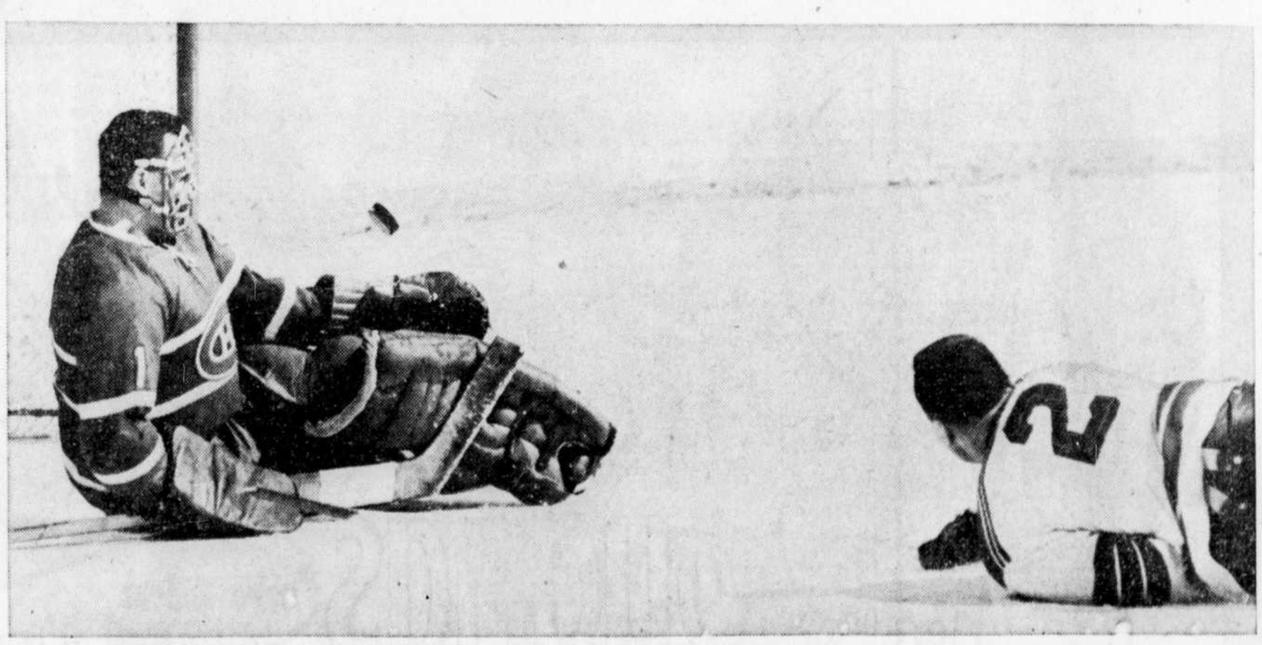
Bronco Horvath avait donné une avance de deux à zéro aux Black Hawks avant que les Red Wings ne marquent leur premier but de la joute à 7:40 de la deuxième période. C'est Gordie Howe qui enregistra ce point.

Chez les Leafs, deux victoires également en fin de semaine. Toronto est toutefois à trois points du Canadien qui a gagné hier à Boston.

Forts d'une victoire de 9-2 aux dépens des infortunés Bruins de Boston, samedi, les Leafs ont compté tous leurs buts dans les 19 premières minutes de jeu hier à New York pour remporter leur premier triomphe de la saison sur les Rangers au Garden, par le compte de 3 à 2, devant plus de 13,000 spectateurs. Toronto, depuis le début de la saison 1961-62, avait perdu trois fois d'affilée à New York.

Billy Harris, Frank Mahovlich et Bob Nevin ont compté pour Toronto tandis que les buts des newyorkais furent enregistrés par Andy Hebenton et Dean Prentice.

Cette victoire a donné au Toronto un avantage de 5 points sur les Rangers. C'était aussi le 16e triomphe des Maple Leaf, le plus haut total de victoires réussies par un club de la NHL jusqu'ici. Les Canadiens en ont quinze. Don Simmons, qui remplace toujours Johnny Bower, blessé, a fait 23 arrêts pour les Leafs.



HARVEY ET PLANTE S'AFFRONTENT. — L'instructeur **DOUG HARVEY** des Rangers a maintes fois menacé **JACQUES PLANTE,** photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE lors du match nul 2-2 de samedi, au Forum. Harvey, seul devant Plante effectue un lancer après avoir trébuché.

MIROIR DES SPORTS



PAR GERARD CHAMPAGNE

1961, année noire des sports professionnels à Montréal et année dorée pour les amateurs

Montréal n'avait certainement pas besoin du coup bas que vient de lui porter la boxe.

Depuis la dépression, la situation des sports professionnels à Montréal, n'a probablement jamais été aussi à la baisse.

1961 a été, pour la métropole, l'année noire du sport professionnel, exception faite bien entendu pour le Canadien et les courses.

Par contre, 1961 a été l'année dorée des sports amateurs et particulièrement des sports de participants.

Voyons d'abord le côté moins reluisant de la médaille. Le bilan de 1961 pourrait se lire comme suit :

Disparition officielle des Royaux de Montréal et du même coup du baseball professionnel : faute de stade si longtemps promis par nos politiciens.

Disparition du club de hockey Royal et du même coup du hockey sénior à Montréal.

Départ de Sam Etcheverry, qui a créé un vide au quart arrière des Alouettes et fait un vide dans les estrades du stade Molson.

Perte de la Coupe Stanley, que détenait le Canadien.

Agonie de la lutte et de la boxe. Disparition de la lutte professionnelle dans les petits centres, avec la retraite de Sylvio Samson et d'autres promoteurs.

Tentative ratée d'implanter le soccer dans la gamme des sports professionnels canadiens.

Au bon côté de la médaille

La rentrée du turf à Montréal.

Une autre année extrêmement fructueuse pour les courses sous harnais, tant au Richelieu qu'à Blue Bonnets.

Un début de saison remarquable d'un club Canadien, qui marche à pleine vapeur vers de nouvelles conquêtes.

C'est à peu près tout.

Chez les sports amateurs

Alors que le président John Kennedy, conseillait à ses compatriotes, pas plus tard, que la semaine dernière, de surveiller leur comportement et d'abandonner leur rôle de spectateurs, à notre ère des boutons-poussoir, une revue de l'année dans les sports amateurs nous a permis de constater que les Montréalais ne se contentent plus de leur ancien rôle de spectateurs.

La situation est telle à Montréal, que les promoteurs des sports professionnels s'alarment et probablement avec raison.

Les gérants d'estrades sont de moins en moins nombreux. Ils sont devenus des participants ou bien des gérants devant des écrans de télévision.

La preuve en est le nombre toujours plus considérable de pêcheurs et de chasseurs, de quilleurs, de golfeurs, les nouveaux adeptes du yachting, du tennis et du ski et les nouveaux propriétaires d'autos sport.

Les journalistes sportifs peuvent vous dire qu'il s'écoule rarement une semaine, sans qu'ils soient invités à l'ouverture d'une nouvelle salle gigantesque, spacieuse et moderne dans le monde des quilles et que les nouvelles patinoires à glace artificielle sont plus nombreuses et pour le patinage libre, et pour le hockey, sans compter les nouvelles surfaces glacées de curling.

Les golfeurs amateurs sont tellement nombreux qu'il faut se lever plus en plus tôt pour pratiquer ce sport sur semaine et encore plus tôt pour espérer jouer en fin de semaine.

Avec l'évolution du syndicalisme, le travailleur bénéficie désormais d'un nombre d'heures de loisir, qui lui permettent de s'adonner à son sport favori. Ceci pour la plus grande joie et le meilleur profit des vendeurs d'articles de sport, propriétaires de salles de quilles, dirigeants de centres de ski, de clubs de golf, de tennis et de curling.

Alors que pendant le dernier conflit, l'opinion majoritaire voulait que notre "sport national" soit de regarder évoluer des athlètes grassement payés, le temps est venu où les Canadiens de tous les âges et des deux sexes voient dans la pratique du sport, un exutoire à leurs énergies et une source d'enrichissement à la fois morale et physique.

Rares sont ceux qui se plaignent de cette nouvelle façon de voir. Même les épouses qui voyaient d'un mauvais oeil leurs hommes quitter le foyer pour une soirée de quilles, une expédition de chasse ou de pêche, trouvent maintenant le moyen de les accompagner et en reviennent le plus souvent enthousiasmées.

Le sport amateur, le sport de participation sont en train de déloger de son pinacle le sport professionnel. La santé physique de notre peuple ne s'en portera que mieux.





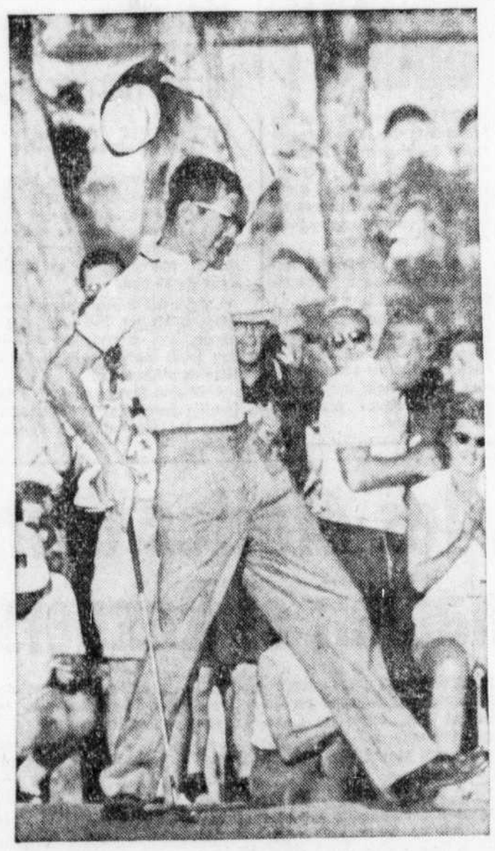


photos P.-H. Talbot, LA PRESSE

L'ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DECERNE DES CERTIFICATS — ROLLAND BELHUMEUR, président de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, a décerné des certificats de moniteurs à 66 des 169 élèves de l'école de ski professionnelle, samedi soir, au Mont Gabriel. De gauche à droite : Rolland Belhumeur remet les certificats à GERARD MARTIAL et RONALD PREVOST, deux policiers de Montréal qui ont débuté à l'Association des Clubs de Ski de Montréal; à droite, Mme JOAN BURT, monitrice au Mont Alouette, reçoit son prix des mains de M. MARIO GABRIEL, de Ste-Adèle.

Les compteurs de la L.N.H.

	B	A	Pts
Bathgate, New-York	11	26	37
Provost, Canadien	17	15	32
Geoffrion, Canadien	10	19	29
Mahovlich, Toronto	12	16	28
Howe, Détroit	11	16	27
Ingarfield, New-York	13	14	27
McKenney, Boston	11	15	26
Kelly, Toronto	11	15	26
Bucyk, Boston	6	19	25
Richard, Canadien	9	15	24
Prentice, New-York	10	14	24
Backstrom, Canadien	14	10	24
Mohns, Boston	9	14	23
Mikita, Chicago	8	15	23
Ullman, Détroit	9	13	22
Delvecchio, Détroit	6	15	21
Marshall, Canadien	7	14	21
Toppazzini, Boston	7	14	21
Hay, Chicago	4	16	20
Pulford, Toronto	10	10	20
Horvath, Chicago	9	11	20
Stasiuk, Détroit	10	10	20
Duff, Toronto	9	11	20
Pennington, Boston	3	17	20
Hull, Chicago	10	9	19
Hicke, Canadien	7	12	19
Keon, Toronto	6	13	19
Litzenberger, Détroit	7	12	19
G. Tremblay, Canadien	11	7	18
Hebenton, New-York	9	9	18
Nevin, Toronto	9	9	18
Henry, New-York	12	5	17
Bonin, Canadien	6	11	17
Goyette, Canadien	3	14	17
Shack, Toronto	5	10	15
Harvey, New-York	3	12	15
McDonald, Chicago	8	7	15
Talbot, Canadien	1	14	15
Armstrong, Toronto	5	10	15
Gendron, New-York	9	5	14
Olmstead, Toronto	6	8	14
Schinkel, New-York	4	9	13
Nesterenko, Chicago	6	7	13
Hampson, New-York	1	12	13
Oliver, Boston	2	11	13
Gadsby, Détroit	2	11	13
Murphy, Chicago	5	7	12
Ratelle, New-York	4	8	12
Harris, Toronto	8	4	12
Gray, Boston	7	4	11
Meinyck, Chicago	4	7	11
Stanley, Toronto	4	7	11
Howell, New-York	2	9	11
Horton, Toronto	0	11	11
Balfour, Chicago	6	4	10
Wharram, Chicago	5	5	10
Pronovost, Boston	5	5	10
Glover, Détroit	5	5	10
Fontinato, Canadien	2	7	9
Burns, Boston	5	4	9
Vasko, Chicago	0	9	9
Moore, Canadien	4	4	8
Langlois, New-York	3	5	8
Pronovost, Détroit	1	7	8
MacGregor, Détroit	3	5	8
Evans, Chicago	2	6	8
Goegan, Détroit	3	4	7
Brewer, Toronto	1	6	7
Johnson, Canadien	1	5	6
Pilote, Chicago	1	5	6
Stewart, Toronto	4	2	6
Baun, Toronto	2	4	6
J. C. Tremblay, Canadien	2	4	6
Beckett, Boston	5	0	5
Rousseau, Canadien	2	3	5
Bolvin, Boston	2	3	5
Hannigan, New-York	1	4	5
Boileau, Détroit	2	2	4
Connelly, Boston	2	2	4
Fonteyne, Détroit	2	1	3
Armstrong, Boston	1	2	3
Westfall, Boston	1	2	3
MacNeil, Canadien	0	3	3
Cahan, New-York	0	3	3
Godfrey, Détroit	0	3	3
Odrowski, Détroit	0	3	3
Labine, Détroit	1	2	3
Meissner, Boston	1	2	3
Turner, Chicago	2	0	2
Green, Boston	1	1	2
Stapleton, Boston	0	2	2
MacMillan, Toronto	1	0	1
Hadfield, New-York	1	0	1
Fleming, Chicago	1	0	1
Hillman, Chicago	0	1	1
MacDonald, Détroit	0	1	1
Young, Détroit	0	1	1



UN AUTRE BIRDIE ! — Le Torontois GEORGE KNUDSON, qui n'avait jamais fait mieux qu'une cinquième place au grand circuit américain, a remporté son premier tournoi d'importance à l'omnium de Coral Gables en fin de semaine. Cette victoire lui a valu un premier prix de $2,800. Knudson vient de réussir ici un birdie au 17e trou. Gay Brewer Jr, avec un total de 274 s'est classé deuxième un coup derrière le jeune golfeur canadien de 24 ans.

Sous la présidence de Rolland Belhumeur

Certificats de moniteurs à 66 skieurs de l'Alliance, dont six de l'ACSM

par **Jean LA BOISSIERE**

La 24e reprise des cours spécialisés de l'ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU CANADA s'est terminée samedi soir, au Mont-Gabriel, par le traditionnel banquet et la remise des certificats, des médailles et des prix aux meilleurs élèves de l'école. Six skieurs de l'Association des Clubs de Ski de Montréal ont réussi les examens de l'Alliance. Ce sont : RONALD PREVOST, candidat de la deuxième année, ainsi que CLAUDE NANTEL, ALDEE BEAUDOUIN, JACQUES RAPATEL, GERARD MARTIAL et JEAN-PIERRE LEQUERET, candidats de première année.

Mlle BOBBEE HELLWIG, de Westport, Connecticut, s'est classée première avec KEN LASSETER, de l'Etat du Maine, chez les candidats de la deuxième année. BARRY HOLLISTER et DAVE JACOBS se sont mérité la première place, ex aequo, dans la classe de première chez les hommes et Mlle GAIL BIGGLESTONE, de New London, N.H., s'est classée première chez les dames.

Mlle ATZUKO NARAHASAI, de Tokyo, et ROGIN TAYLOR, de Durban, Afrique du Sud, ont aussi obtenu leur certificat de première année. ROBERT AUFSMITH, de Vancouver, s'est également taillé une place de choix parmi les stagiaires de la première année. JOAN BURT, dynamique monitrice et épouse de Lionel Burt, directeur de l'école de ski du Mont-Alouette, a réussi les examens de deuxième année. Joan, originaire du Royaume-Uni, chaussait les skis pour la première fois, en 1959.

Pour la première fois et à cause du grand nombre d'élèves de langue française, les examinateurs de l'Alliance ont décidé de donner leurs cours en français à quelque 50 élèves de l'école. Sur 18 élèves qui ont obtenu leur certificat de deuxième année, sept sont de langue française. En première année, 18 récipiendaires sur 48 s'expriment en français. L'école de l'Alliance réunissait 169 élèves, dont 44 de deuxième année et 125 de première.

Les examinateurs de l'école étaient **Guy Normandin,** de Mont-Gabriel ; **Raymond Lanctôt,** de Montréal ; **Elton Irwin,** de Val Morin ; **Roland Belhumeur,** de Ste-Agathe et président de l'Alliance ; **Réal Charette,** de St-Jovite ; **Ernie McCulloch,** de Mont-Tremblant; et **Harvey Clifford,** de Mount Snow, Vermont, qui agissait comme xaminateur en chef. **Chris Gribbin,** secrétaire de l'Alliance, était administrateur et officier de liaison.

Parmi les invités, on remarquait M. le curé Laurin, M. et Mme Roy Kennedy ; M. le maire de Ste-Agathe et Mme Louis Pellerin ; M. et Mme Mumford, de Mont-Gabriel ; M. et Mme Louis Cochand ; ainsi que MM. Louis de Passillé, Frank Scofield, Happy Smith et plusieurs autres personnalités du monde du ski. Voici la liste des candidats de première et deuxième année qui ont réussi les exmens de l'Alliance :

Deuxième année : Ken Lasseter, Andreas Rubi, Georges Vigeant, Kurt Debrew, Gilles Gordon, André Noël, Don Coleman, Syd Ringrose, Reynold Gallagher, Robert McLennan, Robert Lattmore, Bobbee Hellwig, Einar Aas, Uli Lerch, Claude Bardeau, Ronald Prévost, Joan Burt et Gary Dufort.

Première année : Barry Hollister, Dave Jacobs, Sepp Markart, Phil Potvin, Blaise Colt, Robert Gurek, Gail Biggleston, Tom Arzberger, Don Lorenzetti, Marie Peporieszah, Hans Barumka, Claude Nantel, John Hanna, Giovanni Gerometta, Tania Goss, Mike Latimore, William Stover, Barry Brayant, Robert Gilmour, Walter Baril, Aldée Beaudoin, Robert Aufmith, Jean-P. Millette, Jacques Rapatel et Roy Bennett.

Shirley Quants, Darey O'Connell, Nelson Bellemare, Rogin Taylor, Arden Peiper, Lise Archambault, Jacques Couture, Catherine Algie, Robert Brown, Micheline Lavigne, George O'Connell, Gérard Martial, Paul Lefebvre, Carl Whittier, Norman Luker, Nic Nicholson, Mike Dilorio, Léon Tessier, Bud Roberts, Atzuko Narahasai, Guy Charbonneau, Jean-Pierre Lequeret et John Hannon.

A l'omnium de Coral Gables

Le torontois George Knudson gagne son 1er tournoi majeur

CORAL GABLES, Floride. — (UPI) — Malgré une dernière ronde désespérée de 65 réussie par Gay Brewer, le Torontois George Knudson est parvenu à s'assurer les honneurs de l'omnium de Coral Gables, par la marge d'un coup. Knudson a réussi un 66 à la dernière ronde.

Le Canadien, âgé de 24 ans a réussi des rondes de 65, 71, 71, 66, pour un total de 273, soit 11 coups sous la normale au terrain de golf Biltmore. Knudson, qui gagnait ainsi les honneurs de son premier tournoi professionnel majeur, s'est mérité le premier prix de $2,800 . . . et un baiser de sa femme au 18e trou.

Brewer, qui tentait de s'assurer la victoire dans un troisième tournoi consécutif, a réussi 69-69-71-65—274, pour la deuxième bourse de $1,900.

Deux vétérans des terrains de Floride, inconnus jusqu'à présent, Dan Sikes, de Jacksonville, et Chico Miartuz, un Argentin, se sont partagés le troisième rang avec des 277. Ils ont reçu $1,300 chacun. Sikes a réussi une sensationnelle ronde de 62 hier.

Le "vieux maitre", Sam Snead, a terminé avec une ronde de 69, pour un total de 278, bonne pour une 5e place et $1,100.

29 dans l'argent

Il fallait réussir des 283 pour terminer dans l'argent, et 29 des professionnels qui ont terminé le tournoi, ont réussi l'exploit. 68 ont pris part à la dernière ronde.

Al Balding, de Toronto, a joué 284 mais s'est classé hors de l'argent. Voici la liste des 34 joueurs qui ont recueilli quelque argent :

George Knudson, 65-71-71-66—273 ($2,800) ; Gay Brewer Jr, 69-69-71-65—274 ($1,900); Dan Sikes, 66-71-68-72—277 ($1,300); Chico Miartuz, 65-74-69-69—277 ($1,300) ; Sam Snead, 70-71-68-69—278 ($1,100) ; Tommy Aaron, 70-71-67-71—279 ($887.50) ; Ed Furgol, 68-70-71-70—279 ($887.50); Dave Ragan, 69-68-72-70—279 ($887.-50) ; Chick Harbert, 71-72-66-71—280 ($670) ; Bill Collins, 70-66-72-72—280 ($670) ; Don Fairfield, 71-70-68-71—280 ($670) ; Dave Marr, 67-70-72-71—280 ($670) ; Phil Rodgers, 70-71-71-68—280 ($670) ; Jerry Pittman, 73-69-69-70—281 ($530) ; Harold Kneece, 70-68-75-68—281 ($530); George Bayer, 67-73-74-68—282 ($358.57) ; Arnold Palmer, 73-70-71-68—282 ($358.57) ; Doug Ford, 70-68-75-69—282 ($358.57) ; Bob Nichols, 69-71-70-72—282 ($358.57) ; Juan Rodriguez, 72-69-69-72—282 ($358.57) ; Bob Pratt, 68-70-71-73—282 ($358.57) ; Julius Boros, 70-70-74-69—283 ($102.72) ; Bill Farrell, 65-71-69-78—283 ($102.72) ; Howie Johnson, 69-69-74-71—283 ($102.72) ; Bob Harrison, 71-69-73-70—283 ($102.-72) ; Rex Baxter Jr., 70-69-73-71—283 ($102.72) ; Bill Ezinicki, 68-69-75-71—283 ($102.72) ; Don Massengale, 69-71-71-72—283 ($102.72) ; Dave Hill, 70-66-75-72—283 ($102.72) ; Gardner Dickinson Jr, 69-70-72-72—283 ($102.72) ; Tony Lema, 68-74-69-72—283 ($102.72) ; Art Wall Jr., 69-71-70-73—283 ($102.72).

Moments de gloire pour Billy Cannon

NEW YORK. (UPI) — Billy Cannon a établi un record de gains au sol, de la Ligue de football américaine. Il a gagné 216 verges et a enregistré cinq touchés hier, alors que les Oilers de Houston ont défait les Titans de New York, 48-21, s'assurant ainsi une égalité en tête pour le championnat de la division Est.

Cannon a capté deux passes de touché de George Blanda et il a couru 61 et 53 verges pour deux autres majeurs, connaissant sa plus grande heure de gloire depuis qu'il s'est joint aux professionnels la saison dernière.

Les 216 verges de Connon ont été amassées en 25 tentatives et elles ont brisé l'ancien record de 158 pour une partie détenu par Abner Haynes, des Taxans de Dallas. Il a aussi complété cinq passes pour des gains de 114 verges, lui donnant un total de 330 verges pour l'après-midi.

Les Oilers pourront maintenant se qualifier pour rencontrer les Chargers de San Diego dans la joute de championnat de la AFL en inscrivant une autre victoire sur les Raiders d'Oakland le 14 décembre dimanche prochain, ou si les détenteurs de la deuxième place, les Patriots de Boston perdaient à San Diego.

J.-P. Charpentier demeure champion

A l'heure des quilles hier après-midi à la télévision, Jean-Paul Charpentier a conservé son championnat en disposant de Maurice Bergeron, de Québec par 123 quilles.

Charpentier a inscrit des parties de 209—170—199 et un triple de 573. Bergeron n'a pas gagné une seule partie avec des comptes de 172—149—134 et un triple de 444.

Dimanche prochain, Charpentier sera opposé à Jean-Guy Morin, de Saint-Hyacinthe. Morin s'est classé quinzième lors du tournoi éliminatoire de septembre à la faveur d'une moyenne de 171.4 sur 18 parties.



Ski-Patrouille

Faites du ski l'esprit tranquille sur 15 pentes et pistes bien aménagées. Surveillance nuit et jour par la Ski-Patrouille. Un nouvel équipement fabrique-neige garantit de la neige fraiche. Ski en soirée également, quand le temps le permet. Sept T-bars, deux cafetérias sur les pentes, après-ski et diner à l'hôtel.

O'Connell Mont Gabriel Lodge

A 45 minutes de Montréal par l'autoroute

Simpson MONTREAL

SPECIAL

SERVICE COMPLET POUR TONDEUSES A MOTEUR OU A MAIN



Pourquoi risquer de perdre l'argent investi dans votre tondeuse à gazon ? Ne laissez pas la boue détériorer le moteur et causer des dommages coûteux !

Confiez votre tondeuse à notre spécialiste pour un examen minutieux et une . . .

VERIFICATION COMPLETE

Selon nos plus économiques conditions d'hiver.

Nous avons encore un peu de place disponible pour l'entreposage. —

Nous prenons et livrons vos tondeuses sans frais.

Appelez, chez Simpson, le service intéressé :

VI. 2-3241

local 11, 13 ou 829

ou RI. 8-9777

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30

LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE

ROSEMONT VS N.-D.-G.

Prix : billets d'entrée à 50c; enfants 25c. Billets en vente ce soir à 7 heures.

Il se passe quelque chose d'IMPORTANT chez

PAM

CAFE ET BEIGNES GRATUITS





Un 1,000e but compté contre Jacques Plante

BOSTON. — Quand André Pronovost a marqué le troisième but des Bruins, hier soir, il enregistrait le 1000e but accordé par Jacques Plante depuis son début dans la Ligue Nationale.

Une moyenne à vie de combien ? De 2.18 buts par joute, en tenant compte des 458 joutes auxquelles Jacques a participé depuis 1952.

Lorsque nous lui avons fait part de cette observation, dans le vestiaire des vainqueurs, il a souri. "Je me souviens du nombre de buts marqués contre moi et je me souviens particulièrement d'un but de Jerry Toppazzini, des Bruins, qui m'a déjoué ce soir pour le premier but de son club. Il m'avait déjoué ce soir-là de la même façon. Ce n'était pas le premier but réussi à mes dépens, mais le premier enregistré de cette façon. Il avait feint d'aller sur un côté, puis il avait été de l'autre. Personne avant lui n'avait eu recours à ce procédé devant moi. Il a fait exactement de même ce soir et j'ai été pris au piège. C'est ce que j'appelle me "servir une tasse de café".


JACQUES PLANTE

"Je crois que le premier but qu'on a compté contre moi l'a été au Forum, dans une joute contre Toronto. Nous avions gagné 3 à 1. Il me semble que c'est Max Bentley qui l'avait obtenu, après une échappée de la ligne bleue. A cette époque, le Canadien m'avait donné un essai de trois parties, alors que je jouais à Buffalo. Je retournai à Buffalo l'année suivante, mais je terminai la saison avec le Tricolore. Je me souviens de plusieurs autres buts, dont un, à New York, réussi sur un lancer de la ligne bleue. Il y en a d'autres que j'ai oubliés ou que je préfère oublier . . ."

Plante a été atteint en plein front, ou en plein masque, par un lancer de la ligne bleue frappé par Ed Westfall.

"Je ne me suis pas fait mal, mais j'ai été étourdi par le coup", a expliqué Jacques qui est resté prostré près de son filet pendant quelque minutes, sous les huées de la foule bostonnaise.

Au sujet des 1,000 buts enregistrés contre Plante, il y en a sûrement une dizaine ou plus qui ont été comptés dans des filets déserts, mais quelques-uns aussi dans des filets "désertés".

On raconte que, dans une joute contre Boston, Jacques avait fait l'une de ses nombreuses excursions dans les coins de la patinoire ou loin de son poste. Il était allé cueillir le disque dans un coin et, par mégarde, l'avait passé sur le bâton d'un joueur des Bruins. Ce dernier n'avait eu qu'à le pousser dans le filet.

Une autre fois, hors de son filet, Jacques a vu la rondelle frapper une partie de son équipement et ricocher en direction de Murray Balfour, du Chicago, qui a obtenu un but à bon compte.

L'instructeur Toe Blake racontait qu'ici même, à Boston, mais au temps de Dick Irvin, Jacques Plante aurait été derrière le filet intercepter une passe. Le disque a rebondi cette fois devant la cage où le joueur des Bruins attendait une passe. Il ne pensait jamais qu'elle viendrait de Plante.

Ce dernier possède un style bien personnel, qui plaît à certains et déplaît à d'autres.

On peut l'aimer ou le détester. Jacques Plante demeure un grand athlète. La preuve, voici la moyenne à vie des autres gardiens de buts encore actifs : Terry Sawchuk, du Détroit, 698 joutes, 2.38 buts ; Glenn Hall, du Chicago, 453 joutes, 2.54 buts ; Johnny Bower, du Toronto, 240 joutes, 2.64 buts, et Lorne Worsley, des Rangers, 455 parties, 3.06 buts. Ces statistiques sont toutes à l'avantage de Plante.

Victoire du Granby, 5-3

Les Vics de Granby ont maintenu leur avance de quatre points sur les Rockets de Drummondville en triomphant des Castors de Sherbrooke, 5-3.

Boudreau a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts. Bédard, Laplante et Désaulniers ont marqué les autres buts du Granby.

Rousseau, Lemay et Hamelin furent les compteurs du Sherbrooke.

Sam Etcheverry en vedette à St-Louis

Conerly assure le 1er rang aux Giants

PHILADELPHIE. (PA) — Le vétéran quart-arrière Charlie Conerly, qui a réchauffé le banc durant la majeure partie de la saison, s'est amené sur le terrain alors que tout avait cessé de fonctionner dans le camp des Giants de New York et a dirigé son équipe à une victoire de 28-24 sur les Eagles de Philadelphie, s'assurant au moins une égalité en première place au classement final de la division Est de la Ligue de football Nationale.

Les Giants peuvent maintenant remporter le championnat dimanche prochain à New York en battant les Browns de Cleveland, qui ont été éliminés de la course au championnat hier en perdant aux mains des Bears de Chicago.

Une défaite des Giants combinée à une victoire des Eagles sur les Lions de Détroit en fin de semaine prochaine placerait New York et Philadelphie sur un pied d'égalité en tête du classement final et forcerait une joute éliminatoire entre les deux équipes.

Les Packers de Green Bay sont déjà assurés du championnat dans l'Ouest.

Le quart-arrière de 40 ans est venu relever Y. A. Tittle au cours du deuxième quart alors que les Giants tiraient de l'arrière 10-7 et avant que le match ne prenne fin, il avait lancé trois passes de touché, deux à Del Shofner et une à Joe Walton.

La joute, une des plus excitantes jamais présentées dans la NFL, présentée aux milliers d'amateurs de football du Québec à l'émission "L'Univers des Sports" sur le réseau de Radio-Canada, s'est développée en un duel de passeurs entre Conerly et le jeune Sonny Jurgensen, de Philadelphie. Jurgensen a également réussi trois passes de touché, deux au demi Tommy McDonald et une à l'ailier Pete Retzlaff.

New York a frappé tôt, prenant une avance de 7-0 dans les trois premières minutes de jeu sur une passe de touché de 46 verges de Tittle à Shofner.

Un placement de 26 verges de Bobby Walston pour les Eagles a réduit la marge à 7-3 et une passe de 52 verges de Jurgensen à McDonald a placé les Eagles en avant 10-7 alors que le premier quart prenait fin.

Conerly a redonné une avance de 14-7 aux Giants à la demie en passant 35 verges à Walston pour le deuxième touché des Giants.

Dans la deuxième demie, Conerly a augmenté la marge à 21-10 en atteignant Shofner avec une passe de touché de 26 verges. Mais Jurgensen a redressé l'unité offensive des Eagles avec une passe de touché de 30 verges à McDonald au milieu du dernier quart.

Puis Conerly a porté un rude coup aux chances de victoire de Philadelphie en complétant une autre passe de touché à Shofner. Les Eagles ont cependant refusé d'abandonner et un jeu aérien Jurgensen-Retzlaff de 61 verges portait le compte à 28-4 en faveur des Giants.

Record de Baugh égalé

Bobby Layne a égalé le record de Sammy Baugh de 178 passes de touché dans une carrière, en en complétant quatre alors que les Steelers de Pittsburgh ont défait Washington 30-14 et infligeaient aux Redskins leur 12e défaite de la saison.

Sam Etcheverry a dirigé les Cardinaux de St-Louis à une victoire de 31-13 sur les Cowboys de Dallas dans la première partie des Cardinaux depuis que l'instructeur en chef Pop Ivy a résigné ses fonctions.

Les Rams de Los Angeles ont défait les Colts de Baltimore 34-17 dans une joute disputée samedi après-midi au Colisée.

Etcheverry a connu l'une de ses meilleures journées — sinon sa meilleure — depuis qu'il s'est joint aux Cardinaux après neuf saisons avec les Alouettes. Il a joui d'une bonne protection la plupart du temps, contrairement à certaines joutes du début de la saison, et n'a pas eu de mal à diriger ses passes excessivement rapides.

Sam a complété 13 passes sur 25 pour 265 verges et deux touchés. Après que Dallas eut pris une avance de 13-0, St-Louis et Etcheverry ont complètement dominé la scène. Sam a démembré la défensive des Cowboys et sa passe incendiaire à John David Crow avec 45 secondes à jouer dans la première demie donnait à St-Louis son premier touché.

A partir de son propre 37 dans la deuxième demie, St-Louis s'est rendu jusqu'au 10 en trois jeux. Le gros jeu avait été une passe de 36 verges d'Etcheverry à Sonny Randle. Les Cardinaux ont su se contenter d'un placement de 16 verges qui a porté le compte à 13-10.

Quelques minutes plus tard, Etcheverry et Taz Anderson ont effectué un jeu aérien couvrant 78 verges et plaçant le ballon sur le quatre de Dallas. Crow a ensuite compté sur une course hors l'aile.

Etcheverry a élaboré une autre foudroyante offensive aérienne dans le dernier quart. Partant du 44 des Cowboys, Sam a lancé une passe de 29 verges à Crow, puis une de 27 verges à Randle, pour un touché rapide, alors qu'il ne restait plus que quelques minutes dans le match.

Dans les autres joutes, les Bears sont venus de l'arrière et ont surpris les Browns de Cleveland avec une victoire de dernière minute de 17-14; San Francisco a parcouru 91 verges et a éclipsé les Packers de Green Bay, 22-21, dans les dernières minutes du match également; les Lions de Détroit ont vaincu les Vikings du Minnesota, 13-7.


SES PRIERES ONT ETE EXAUCEES — ALLIE SHERMAN, instructeur en chef des Giants de New York, semble invoquer l'assistance de la Providence, alors qu'il surveille son équipe se diriger vers la victoire dans le quatrième quart du match Giants-Eagles à Philadelphie hier. On reconnaît à gauche l'ailier offensif Kyle Rote. New York l'a emporté, 28-24.

Plusieurs exploits individuels dans la Ligue Américaine

Rousseau compte 3 fois et les As triomphent du Springfield

QUEBEC. (PC) — On ignore si la récente déclaration de l'instructeur Floyd Curry y est pour quelque chose, mais l'ailier gauche Guy Rousseau a compté trois buts hier contre les Indiens de Springfield pour conduire les As à une écrasante victoire de 7-2, dans la vieille Capitale.

Le diminutif joueur d'attaque des As a compté dans chacune des trois périodes, tandis que Danny Lewicki, John Annable, Moe Mantha et Jean-Marie Cossette marquaient un but chacun. Les ailiers droits Floyd Smith et Dave Duke ont marqué les buts des visiteurs.

En plus de son but, Cossette a aidé la préparation de deux autres, tandis que Skippy Burchell, Michel Harvet et Michel Labadie se sont mérités deux passes chacun.

L'officiel Loring Doolittle n'a décerné que deux punitions durant toute la joute, soit aux joueurs de défense Moe Mantha, des As, et Dave Amadio, des Indiens.

Cheevers en vedette

Le gardien de buts Jerry Cheevers, qui en était à sa première joute de la saison avec les Américains de Rochester, a réussi un blanchissage pour conduire son équipe à un triomphe de 3-0 sur les Barons de Cleveland.

On sait que Cheevers, qui avait gardé pour les Hornets de Pittsburgh plus tôt cette saison, arrive de Toronto où il avait remplacé le vétéran Johnny Bower durant quelques joutes.

Jim Pappin, Bruce Draper et Gerry Ehman ont compté les buts des gagnants.

A Buffalo, Cliff Schmautz, rappelé au cours de la journée d'hier du Sault-Ste-Marie, a marqué deux buts pour conduire les Bisons à un triomphe de 5-3 sur les Hornets de Pittsburgh. C'était leur deuxième victoire par un pointage identique en autant de journées. Le vétéran Dave Creighton a réussi à obtenir quatre assistances.

Finalement, à Providence, les Reds ont triomphé des Bears de Hershey, 2-0. C'était la deuxième fois en autant de soirées que les Bears étaient blanchi, et hier, c'est le jeune Ed Giacomin qui a réussi l'exploit à leurs dépens. Brillant et Ranieri ont marqué les deux seuls buts de la rencontre.

Samedi, un fait d'importance a marqué chacune des joutes au calendrier.

Tout d'abord, à Pittsburgh, deux buts de Dave Creighton, dont un sur un lancer de punition, ont permis aux Bisons de Buffalo de vaincre les Hornets, 5-3. Stratton, Hall et Hicks ont marqués les autres buts des visiteurs, tandis que Cecil Hoekstra a marqué deux des buts des perdants, l'autre allant à Ubriaco.

Creighton s'est vu accorder un lancer de punition lorsque Dick Mattiussi, des Hornets, a lancé son gant en direction de la rondelle. Larry Regan s'est mérité une punition de mauvaise conduite sur le jeu.

A Springfield, le gardien Marcel Paillé a enregistré son premier blanchissage de l'année pour conduire les Indiens à un triomphe de 5-0 sur les Bears de Hershey. Floyd Smith a compté deux fois pour les gagnants, les autres buts allant à Douglas, Sweeney et Olson.

Finalement, les Barons de Cleveland ont mis fin à une série de cinq joutes sans victoire en triomphant des Reds de Providence, à Cleveland. Atwell, Van Impe et Williams ont compté pour les vainqueurs, et Poliziani et Larivée, pour les perdants.

La chasse à l'orignal au cours de l'année 61

Comtés :	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Berthier	33	69	39	59	52	78	95
Bonaventure	25	36	13	29	36	69	81
Champlain	2	—	—	1	—	—	2
Charlevoix	5	20	6	13	9	18	11
Gaspé-Nord	17	21	22	45	52	64	105
Gaspé-Sud	13	44	31	35	53	81	117
Gatineau	21	44	12	24	29	25	24
Joliette	22	65	21	33	32	63	52
Laviolette	124	140	140	229	163	239	324
Labelle	23	24	25	29	40	14	16
Matane	11	28	21	37	49	54	55
Matapédia	42	65	45	63	81	84	83
Matskinongé	9	20	18	31	27	102	53
Montcalm	89	170	58	131	110	133	155
Papineau	6	5	5	8	—	—	—
Portneuf	22	38	33	56	38	64	59
Québec	36	37	24	31	37	27	20
Rimouski	1	2	1	1	1	4	—
St-Maurice	13	22	6	16	17	19	22
Terrebonne	1	3	—	1	3	1	2
Pontiac	65	121	73	141	134	189	49
Témiscamingue	49	148	98	172	173	184	208
Abitibi	155	213	134	191	370	357	390
Roberval	142	136	138	148	251	271	82
Chicoutimi	63	83	57	102	164	159	82
Rouyn-Noranda	28	71	36	59	68	116	135
Saguenay	58	101	87	148	116	154	244
Lac St-Jean	—	29	18	34	41	32	16
Autres	—	1	6	14	4	18	31
	1,075	1,756	1,167	1,879	2,154	2,621	2,532

COMPILATION PAR REGION

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
(1) Témiscamingue	114	269	171	313	307	373	257
(2) Abitibi	183	284	170	250	438	473	525
(3) Montréal	162	311	121	226	214	236	249
(4) Mauricie	179	251	203	336	259	438	496
(5) Saguenay	328	444	365	535	658	727	514
(6) Bas St-Laurent	109	197	134	217	274	362	441

le football

HIER

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 30, Washington 14
New York 28, Philadelphie 24
Détroit 13, Minnesota 7
Chicago 17, Cleveland 14
St-Louis 31, Dallas 13
San Francisco 22, Green Bay 21

LIGUE AMERICAINE

Houston 48, New York 21
Dallas 49, Denver 21
San Diego 28, Buffalo 10

SAMEDI

Ligue Nationale
Baltimore 17, Los Angeles 21

Ligue Américaine
Boston 35, Oakland 21

Dans les Collèges
(Gotham Bowl à New York)
Baylor 24, Utah State 9

(Aviation Bowl à Dayton, Ohio)
New Mexico 28, West Michigan 12
(Camellia Bowl à Sacramento, Calif.)
Pittsburgh (Kan.) State 12, Linfield (Ore.) 7
(Missile Bowl à Orlando, Flo.)
Fort Eustis, Va. 25, Quantico Marines 24

LIGUE NATIONALE

(Division Est)	J	P	N	P	C	Pts
New York	10	3	0	361	213	20
Philadelphie	9	4	0	334	273	18
Cleveland	8	5	0	312	263	16
Pittsburgh	6	7	0	295	267	12
St-Louis	6	7	0	259	267	12
Dallas	4	8	1	212	346	9
Washington	0	12	1	140	368	1
(Division Ouest)						
Green Bay	10	3	0	367	206	20
Détroit	9	4	1	246	231	17
San Francisco	7	5	1	322	245	15
Baltimore	7	6	0	275	283	14
Chicago	7	6	0	274	267	14
Los Angeles	4	9	0	246	309	8
Minnesota	3	10	0	250	355	6

(Division Est)	J	P	N	P	C	Pts
Houston	9	3	1	486	226	19
Boston	8	4	1	372	313	17
New York	7	6	0	277	355	14
Buffalo	6	8	0	294	342	12
(Division Ouest)						
San Diego	12	1	0	396	178	24
Dallas	5	8	0	299	319	10
Denver	3	11	0	231	432	6
Oakland	2	11	0	221	411	4

PLUS DE PANNES DE BATTERIE POUR LA DUREE DE VOTRE VOITURE! avec VX·6

VX-6 dissout le dépôt sulfurique nuisible des batteries endommagées par la sulfatation, en restore les matières actives et en augmente la capacité.

VX6 EMPECHE LA SULFATATION DES BATTERIES NEUVES ET LEUR FOURNIT LE CADMIUM ACTIF QUE L'ON TROUVE SEULEMENT DANS DES BATTERIES AU NICKEL-CADMIUM AU PRIX DE 100 DOLLARS OU PLUS.

- DEMARRAGE INSTANTANE à 40 degrés sous zéro ou 160 degrés au dessus.
- LES BATTERIES USEES REVIVENT.
- LES BATTERIES NEUVES DURENT PLUS LONGTEMPS.

EXIGEZ VX-6 DE VOTRE GARAGISTE, STATION DE SERVICE OU COMMANDEZ DIRECTEMENT

NATIONAL DYNAMICS DU QUEBEC
6665A ST-VALIER, MONTREAL
CR. 1-1550
$2.98
GARANTIE SANS CONDITIONS

CADEAUX APPRECIES AUX FETES
A PRIX DE VENTE
DE TOUT POUR TOUS LES SPORTS

HOCKEY
S.S.W. C.C.M. 49¢ à $3.25
y compris modèles pour professionnels

PATINS POUR TOUS
C.C.M. — Daoust — Samson Tackaberry
$4.95 à $59.95

ACCESSOIRES DE HOCKEY
Daigneault-Rolland, Cooper Weeks, Reach

GANTS	3.95 à 24.95
JAMBIERES	1.45 à 15.95
EPAULES	1.95 à 16.95
COUDES	.95 à 10.95
CULOTTES	2.95 à 31.95

CHANDAILS ET BAS
POUR ENFANTS 3.50 et plus
POUR HOMMES 5.95 et plus
POUR EQUIPES 28.00 la douz.

EQUIPEMENT DE SKI
DE 8 NATIONS DIFFERENTES, POUR TOUTE LA FAMILLE

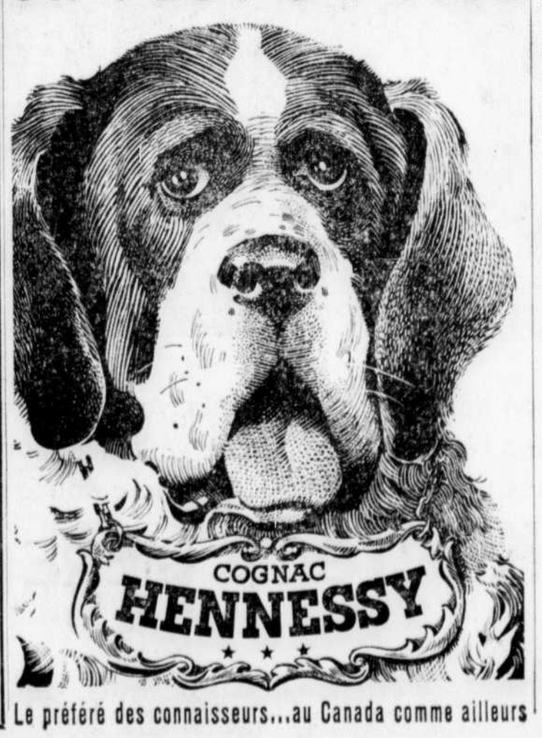
SKIS : ABC — Chalet — Kneissel — Fisher — Hart — Rosskoff — Alais — Dynamic — Wheeler — Rossignol — Persenico — Vittor — Kandahar — Gresvigg. Nous posons les lames et les bases de plastique.
BOTTINES : Kastinger — Tyrol — Reiker — Samson — Daoust — Humanic — Edelweiss.
BATONS : En aluminium, acier ou bambou fuselé et télescopés.
VETEMENTS : Dames — Messieurs— Filles et Garçons — Pantalons — Chemises — Casquettes — Parkas — Bas — Mitaines.
FIXATIONS : Deux et trois ressorts, loquet de sûreté.
CIRES : Laque et base plastique.

JEUX
Tennis sur table
Jeux de hockey
Sacs de sable
Darts - Echecs - Dames
Fer à cheval
Shuffleboard
Croquet, etc.

TRAINES SAUVAGES
SOUCOUPES VOLANTES
RAQUETTES — MOCASSINS

Gagnon Sports
CR. 3-1578
7125, ST-HUBERT PRES JEAN-TALON

ON PEUT S'Y FIER



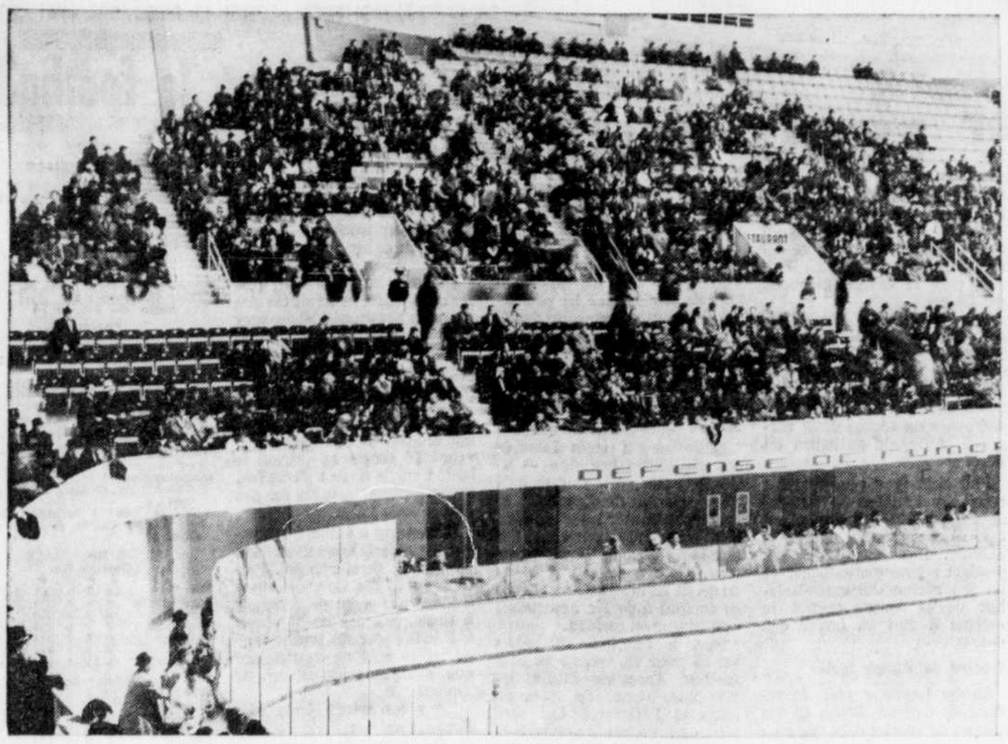
Le préféré des connaisseurs...au Canada comme ailleurs



C'est le temps de la gaité,
Le temps des Fêtes est arrivé.
C'est le temps de s'visiter.
C'est le temps de l'hospitalité.

Dow ALE

DOW FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE



LORS DE L'OUVERTURE DE L'ARENA MAURICE-RICHARD



MONSIEUR HOCKEY ET SA FAMILLE. — Maurice Richard qui avait été invité à mettre la rondelle au jeu lors de l'inauguration de l'aréna qui porte son nom s'était fait accompagner de tous les membres de sa famille à l'exception de l'aîné qui jouait au hockey. A l'arrière plan, Maurice et son épouse. En avant, de gauche à droite, Paul, Suzanne, André et Normand. Hughette était présente, mais elle n'apparait pas sur la photo.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE METROPOLITAINE

Rosemont à N.D.G. (Forum) 8h.30

LIGUE DEPRESSION

Hobos à Grads
Totem à Sages

LIGUE ST-VIATEUR

Deschênes à Montréal Forged
O'Keefe à Billet

DIMANCHE

LIGUE AMERICAINE

Pittsburgh 3, Buffalo 5
Hershey 0, Providence 2
Springfield 2, Québec 7
Cleveland 0, Rochester 3

LIGUE DE L'EST

Kingston 2, Hull 5
North Bay 6, Kitchener 4

LIGUE METROPOLITAINE

Lachine 3, St-Jérôme 4
N.D.G. 3, Sorel 4
Verdun 4, National 3
Rosemont 4, Valleyfield 2

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Niagara Falls 2, Canadien 5

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

I.-Conception 1, V. Mt-Royal 2
St-Eusèbe 1, Lachine 5

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

Québec 4, St-Hyacinthe 2
Montréal-Nord 4, Shawinigan 8
Trois-Rivières 2, Victoriaville 3

LIGUE DES CANTONS DE L'EST

Granby 5, Sherbrooke 3
Drummondville 3, Montréal 1

LIGUE JUNIOR DE L'EST

St-Victor 3, Roussin 1
Montréal-Est 4, Repentigny 4

LIGUE INTERCOLLEGIALE

Ste-Marie 4, Joliette 4
Ste-Thérèse 4, St-Laurent 4

Ligue Transportation

Hydro-Québec 6, C.N.R. 4
Rosemont 17, Police 1

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Providence 2, Cleveland 3
Buffalo 5, Pittsburgh 3
Hershey 0, Springfield 5

LIGUE DE L'EST

Sudbury 5, Kingston 3
North Bay 5, Kitchener 3

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Peterborough 2, St. Catharines 5

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

St-Laurent 6, Snowdon 1
Lachine 3, I.-Conception 1
St-Eusèbe 4, National 2

LIGUE AMERICAINE

(division Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	26	18	7	1	113	69	37
Hershey	25	14	9	2	80	64	30
Providence	25	13	12	0	85	78	26
Québec	25	8	16	1	61	78	17

(division Ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	26	15	10	1	80	84	31
Buffalo	24	12	12	0	77	77	24
Cleveland	23	11	10	2	67	74	24
Pittsburgh	24	4	19	1	56	95	9

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Kitchener	27	15	8	4	102	85	34
Kingston	25	14	9	2	93	80	30
Hull	24	10	8	6	70	65	26
Sudbury	23	8	8	7	88	87	23
North Bay	25	9	11	5	73	76	23
S. Ste-Marie	24	3	15	6	74	107	12

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	17	10	5	2	98	71	22
Verdun	16	9	4	3	89	62	21
Sorel	15	9	5	1	65	61	19
National	14	8	5	1	66	51	17
Lachine	16	5	9	2	62	59	12
Rosemont	11	5	6	0	38	43	10
Valleyfield	14	4	9	1	45	78	9
N.D.G.	15	3	10	2	55	73	8

LIGUE DES CANTONS DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Granby	13	10	3	0	56	34	20
Drumm'ville	14	8	6	0	59	49	16
Sherbrooke	14	5	9	0	42	48	10
M Olympique	13	4	9	0	27	53	8

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	2	2	0	0	12	5	4
Redmen	3	2	1	1	11	11	4
Laval	3	1	2	0	10	11	2
Carabins	2	0	2	0	6	12	0

LIGUE JUNIOR DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Victor	10	8	0	2	50	13	18
Roussin	12	7	4	1	47	36	15
V. d'Anjou	8	4	4	0	45	41	8
Mtl-Est	11	3	7	1	40	64	7
Repentigny	11	1	8	2	41	71	4

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
N.D.G.	7	6	0	1	31	16	13
Lachine	10	6	3	1	33	26	13
V. Mt-Royal	9	4	3	2	19	18	10
National	9	3	3	3	23	26	9
St-Laurent	8	2	4	2	27	22	6
Snowdon	7	1	3	3	16	25	5
I.-Conception	6	2	4	0	12	19	4
St-Eusebe	8	1	5	2	21	32	4

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(section "A")

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ste-Thérèse	4	2	1	1	22	8	5
St-Laurent	4	2	1	1	14	8	5
Eudistes	2	2	0	0	6	2	4
Ste-Marie	2	0	1	1	5	7	1
Joliette	2	0	1	1	4	12	1
Rigaud	0	0	0	0	0	0	0
Brebeuf	2	0	2	0	1	15	0

LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	19	14	4	1	114	67	29
H.-Québec	19	9	8	2	109	84	20
Police	19	7	12	0	69	100	14
C.N.R.	19	6	12	1	70	111	13

Le Drummondville gagne, 3 à 1

Maurice Richard inaugure l'aréna qui porte son nom

(par **Rolland RICARD**)

L'inauguration de l'aréna Maurice Richard est maintenant chose du passé. Ce magnifique édifice construit surtout pour la jeunesse de Montréal a été officiellement ouvert, hier après-midi, devant plus de 3,000 personnes alors que l'on a présenté une joute de hockey du calendrier régulier de la Ligue des Cantons de l'Est entre le Montréal-Olympique et les Rockets de Drummondville. Le Drummondville a gagné 3 à 1.

Il n'y a eu aucune cérémonie officielle pour marquer l'ouverture de cette aréna spacieuse, même si l'on avait invité Monsieur Hockey, Maurice Richard, à venir mettre la rondelle au jeu. Le directeur du service des parcs, M. Aimé Champagne, a déclaré qu'une imposante cérémonie marquera l'ouverture de l'aréna vers la mi-janvier.

Maurice Richard qui a toujours fait les choses d'une façon très particulière n'a pas dérogé à la note, hier après-midi, et il s'était fait accompagner de toute sa famille pour assister à cette ouverture. Il ne manquait que son fils Maurice Junior qui jouait au hockey avec le club National de la Ligue Métropolitaine Spéciale.

Maurice Richard est ému

Maurice qui est pourtant habitué aux cérémonies a paru quelque peu ému en entrant dans l'aréna qui porte son nom. Il a déclaré que c'était un grand honneur pour lui de voir que les autorités de la ville de Montréal avaient donné son nom à ce magnifique aréna. Il a ajouté qu'il souhaite que la réalisation de cet amphithéâtre servira à dénicher d'autres talents et peut-être même nous fournir un second Maurice Richard.

Phil Latreille avec le Montréal-Olympique

Une seule ombre au tableau qui marquait l'inauguration de l'aréna Richard. La défaite du Montréal-Olympique aux mains des Rockets de Drummondville. Les Montréalais même avec la présence de Phil Latreille, qui a remporté le championnat des compteurs au cours des trois dernières années avec l'équipe de l'université Middleburg, dans leur alignement ont dû se contenter d'une défaite par 3-1.

L'instructeur Maurice Filion a réussi un coup de maître lorsqu'il a décidé Latreille de s'aligner avec son équipe. Latreille est un excellent joueur de hockey qui est la propriété des Rangers de New-York. Il n'est pas encore au meilleur de sa condition, n'ayant pas chaussé les patins depuis trois semaines. Hier, il a fait quelques belles montées et avec un peu plus de précision il aurait pu déjouer le gardien de but adversaire.

Les deux clubs ont compté chacun un but dans la première période et les Rockets ont marqué le but de la victoire après seulement seize secondes de jeu das la troisième période. Un but chanceux, une rondelle qui devait frapper le patin du joueur de défense Claude St-Vincent et le gardien de buts Denis Brodeur avant d'entrer dans la cage. Léon Michelin fut crédité du but. Moins de cinq minutes avant la fin, Michelin enlevant tout espoir aux Montréalais en réussissant le troisième but du Drummondville. Claude Aubry a été l'autre compteur des vainqueurs. Michel Labrosse a réussi l'unique but des perdants.

Le jeu fut assez décousu dans la première période mais dans le deuxième engagement les protégés de l'instructeur Filion ont eu un avantage marqué toutefois sans réussir à déjouer Claude Groulx. Dans le dernier vingt, les Montréalais n'ont presque pas eu de lancers sur le cerbère ennemi.

NOTES . . . **M. Edmond Hamelin**, pro-maire de la ville de Montréal, accompagnait **Maurice Richard** lors de la mise au jeu . . . parmi ceux qui avaient tenu à assister à cette première joute, on remarque **Maurice Landes, René Bélisle, Roger Faubert, Réal Desrosiers, Aimé Champagne** . . . le maire de Drummondville était représenté par l'échevin **Fortin** . . . **Denis Brodeur** et **Claude Groulx**, respectivement gardien de buts du Mtl-Olympique et Drummondville portent un masque à l'instar de **Jacques Plante** . . . **M. Onésime Richard**, père de Maurice, était également sur place . . . la direction du Mtl-Olympique a tenu à féliciter la direction du Drummondville qui avait accepté de jouer la joute à Montréal alors que la partie devait se jouer à Drummondville . . . **Jean-Jacques Fortin**, du canal 10, agissait comme maître de cérémonies.

SOMMAIRE

Drummondville 3, Mtl-Olympique 1

PREMIERE PERIODE

1—D — Aubry (Boivin-Paquin) 4.27
2—M — Labrosse (Richard) 6.23
Punitions : Lemaire (9.59) et Labrosse (11.14).

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Punitions : James (1.28), Biggs (8.07) et Leblanc (18.56).

TROISIEME PERIODE

3—D — L. Michelin (sans aide) 8.16
4—D — L. Michelin (Leclerc) 14.36
Punitions : P.-E. Michelin, 2.06 et 9.36, Labrosse 2.06, Lahaye 2.40, Poxon 13.45, Biggs et Picard 18.55.
Arbitre : Charlie Knox; juges de lignes : Russ Kane et Jim Kearn.

Le sauteur Jacques Charland démissionne

TROIS-RIVIERES, (PC) — Le sauteur trifluvien Jacques Charland, membre no 1 de l'équipe canadienne qui participera aux championnats mondiaux de sauts en ski à Zakapone, Pologne, du 18 au 25 février 1962, a officiellement remis sa démission à la Canadian Amateur Ski Association.

Champion sauteur du Canada à sept reprises et classé sauteur no 1 aux épreuves de qualification tenues en mars dernier, à Camp Fortune, Charland a donné comme principale raison de sa démission que : "l'instructeur - gérant Franz Baier, nommé pour diriger l'équipe, était un incompétent. De plus, il exige $1,000 de salaire à quatre sauteurs amateurs pour les "conseiller" pendant que deux experts ont offert gratuitement leurs services."

Mike Guzzell, président de l'International Competition Committee, a déclaré au mois d'octobre que Baier devrait probablement remettre sa démission comme instructeur-gérant pour ces raisons, qui concernent la CASA. Guzzell aurait alors proposé le nom d'un expert québecois qui acceptait de prendre gratuitement la charge de l'équipe à la place de Baier. Ce dernier exigea toutefois que l'exécutif de la CASA, dont le président est R. Grinnell, prît le vote. D'après le rapport reçu par le président de l'ICC, Baier l'emporta par une voix.

Jacques Charland, prévoyant les difficultés qui pourraient survenir si cette nomination demeurait en vigueur, offrit à Mike Guzzell de prendre lui-même la charge de l'équipe pour épargner des frais en plus de permettre la participation d'un autre concurrent, mais sans succès.

Kaare Rien remplacera Charland sur l'équipe canadienne.

Le Rosemont gagne, 17-1

Le Rosemont a secoué sa courte léthargie de deux parties en déclassant la Police, 17-1, dans la Ligue Transportation.

Jean Désautels a dirigé l'offensive avec quatre buts. Fernand Dupuis et Gilles Samson en ont compté chacun trois tandis que Roland Fabre et Denis Comtois ont trouvé le fond du filet à deux reprises. Marcel Guilbault, Yves Trottier et Réal Bourgeois ont réussi les autres buts du Rosemont. Yvon Moreau a évité le blanchissage aux policiers.

Dans l'autre joute, l'Hydro-Québec a vaincu le Canadien National, 6 à 4. C'était la quatrième victoire consécutive de l'Hydro-Québec.

André Millette, Claude Cardin, André Vuillermet, Jacques St-Pierre, Claude Vézina et Jean-Guy Forget furent les compteurs des vainqueurs. Henri Labrie, Willy Pawchuk, Reynald Lacroix et Wally Watkins ont compté les buts du C.N.





LOUEZ
• Ponceuses à plancher
• Fusils à peinturer
• Scies, drills
• Foreuses électriques
• Tout genre d'outils mécaniques
Réparation
Emco REGD.
274 OUEST, FAIRMOUNT
CR. 3-3607

St-Jérôme se maintient au 1er rang

3 trucs du chapeau dans la Ligue Métropolitaine

Les noms de quatre joueurs, Pierre Laviolette, de Verdun, Gilles Cartier, de Sorel, Jean-Guy Giroux, de Rosemont et Jean Bélisle, de St-Jérôme, résument les victoires que ces quatre équipes ont décrochées hier dans la Ligue Métropolitaine.

Laviolette, un joueur transformé depuis que le Verdun a acquis son contrat du Notre-Dame-de-Grâce, a compté trois buts alors que les Maple Leafs ont vaincu le National, 4 à 3.

Par cette victoire, le Verdun a consolidé son emprise sur la deuxième position, à un point du St-Jérôme, vainqueur contre le Lachine. Dans les autres joutes, les Royaux de Sorel ont triomphé du Notre-Dame-de-Grâce et le Rosemont a eu raison des Braves de Valleyfield.

Ernie Chiasson a réussi l'autre but du Verdun dans cette joute que plusieurs ont considérée l'une des plus excitantes cette saison. Jean-Pierre Mallette, Paul Boucher et Robert Leblanc furent les compteurs du National.

Rosemont gagne

A Valleyfield, Jean-Guy Giroux a enfilé trois buts dans la victoire de 4-2 du Rosemont. Les joueurs de Tony Demers ont ainsi devancé les Braves au sixième rang. Deux points les éloignent du Lachine qui a disputé cinq parties de plus. Jean Massé a complété le pointage du Rosemont. Gérard Leboeuf et Marcel Boyer ont marqué les buts du Valleyfield.

Giroux et André Roy, des Braves, ont mérité des punitions de match au moment où la sirène annonçait la fin de la joute. Des spectateurs ont voulu s'en prendre aux belligérants mais les policiers sont rapidement intervenus.

19 buts en 15 joutes

Avec un truc du chapeau, Gilles Cartier a porté son total de buts à 18 en 15 joutes lors d'un triomphe de 4-3 du Sorel aux dépens du N.-D.-G. Cartier s'est approché sensiblement des meneurs Gilles Leblanc et Jean Bélisle dans la course au championnat des compteurs.

A St-Jérôme, Bélisle a enregistré deux buts et les Alouettes ont vaincu les Maroons de Lachine, 4-3.

Fernand Gemus et Claude Guénette ont obtenu les autres buts du St-Jérôme. Roger Wilding, Réal Doré et Robert Lemieux furent les compteurs des Maroons.

La seule joute au calendrier ce soir opposera le Rosemont au Notre-Dame-de-Grâce à 8 h. 30 au Forum.

N.D.G. 3, SOREL 4

Première période

1—N.D.G., Matthew (Jones) 15:33
2—Sorel, Cartier (Leblanc et Olivier) 19:32
3—N.D.G., Lach (Angle et Corbin) 19:42
Punitions : Hollingdrake 3:35, Leblanc 4:06, Barnett 8:46, Nadeau 14:32.

Deuxième période

4—Sorel, Grégoire (Cartier et R. Cournoyer) 15:40
5—Sorel, Cartier (Leblanc et Y. Cournoyer) 18:53
6—Sorel, Cartier (Laperrière et Leblanc) 19:31
Punitions : Savoie 0:31, Barnett 2:22, Lemieux 3:56, Barnett 12:39, Lefebvre 16:33.

Troisième période

7—N.D.G., Hollingdrake (Barnett) 7:50
Punitions : Lach 11:32, Lemieux 13:44, 19:15.

VERDUN 4, NATIONAL 3

Première période

1—Verdun, Laviolette (Ellwell et Wilton) 10:05
2—National, Mallette (DeGagné et Fortin) 16:28
Punition : Chubb 3:59, Lirette 6:31, Denis 9:34, Hétu 10:15, Wilton 19:59.

Deuxième période

3—Verdun, Laviolette (Wilton et Chiasson) 6:33
4—National, Boucher (Lirette) 18:08
5—Verdun, Chiasson Brunelle) 19:51
Punitions : Thiffault 7:13, Mallette 13:23, Hétu 15:45, Thiffault et Gilmour 17:31, Guilbault 18:27.

Troisième période

6—Verdun, Laviolette (Dumais et Brunelle) 2:59
7—National, Leblanc (Delage et DeGagné) 7:25
Punitions : Gilmour 5:50, Guilbault 18:39, Hétu 18:55.

ROSEMONT 4, VALLEYFIELD 2

Première période

1—Valleyfield, Leheuf (sans aide) 10:03
2—Rosemont, Giroux (Morin) 14:15
3—Rosemont, Giroux (Morin) 17:32
Punitions : Rochefort 12:04, Lussier 12:16, Campeau 14:03.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : McKenna 0:40, Ballard 3:47, Veilleux 4:23, Lussier (majeure) et Ballard (majeure et mauvaise conduite) 10:44, Campeau 13:09, Cyrenne 14:10, Daigle 17:00, Bibeau 17:39, Pronovost 18:24, Bibeau (majeure) 19:50.

Troisième période

4—Valleyfield, Boyer (Rochefort) 4:47
5—Rosemont, Giroux (Bibeau) 5:52
6—Rosemont, Massé (Morin) 10:51
Punitions : Deschamps et Bibeau 12:14.

ST-JEROME 4, LACHINE 3

Première période

1—Lachine, Wilding (Lagueux et Robinson) 17:10
Punitions : Lagacé 6:13, Gingras (mineure et mauvaise conduite) 8:40, Poirier 18:18.

Deuxième période

2—St-Jérôme, Guénette (Lecuyer et Champigny) 18:13
3—St-Jérôme, Bélisle (Lagacé et Gemus) 18:52
Punitions : Lemaire 4:40, Gingras 13:51.

Troisième période

4—Lachine, Doré (Gingras et Bernachetz) 3:45
5—St-Jérôme, Gemus (Francoeur et Lagacé) 4:04
6—St-Jérôme, Bélisle (Gemus et Dupré) 16:04
7—Lachine, Lemieux (sans aide) 19:36
Punitions : Francoeur 9:57, Malette 17:16.

LA PRESSE annule, 3-3

Grâce au magnifique travail de Claude Caradeau à la défensive, l'équipe de hockey LA PRESSE est parvenue à faire match nul avec le Rosemont Cycle, 3-3, hier.

Gariépy, Charette et Boisjoli ont réussi les buts de LA PRESSE, tandis que Charbonneau, Lesage et Roland Brousseau marquaient ceux du Rosemont Cycle.



Les amis ont vite raison des rafraîchissements. Avez-vous assez de bière pour vos réceptions des Fêtes? Hâtez-vous de vérifier et surtout, n'oubliez pas que tous vos invités préféreront O'Keefe, la bière douce par excellence.

BUVEZ O'Keefe LA BIÈRE Douce!

62-13F

Au congrès de la Fédération de Chasse et Pêche

"Rien n'a été décidé au sujet du canal Soulanges"

— l'hon. Gérard Lévesque

"Nous avons accompli de la grosse besogne, nous avons réalisé la grande partie des résolutions et des demandes de la Fédération des Associations de Pêche et de Chasse de la province, mais il reste beaucoup à faire", ainsi parlait le dynamique et populaire ministre de la Chasse et la Pêche, l'hon. Gérard-D. Levesque, samedi, lors du banquet marquant la clôture du 16e congrès annuel de la Fédération.

"Nous avons pleinement conscience des besoins des sportifs de Montréal et nous tenterons de les satisfaire. Montréal et sa région comprennent 2,000,000 de personnes qui n'ont pas d'endroit pour pêcher ou chasser. Nous allons faire imprimer des cartes pour indiquer à tous les sportifs les endroits où ils ont droit de chasser et de pêcher. Il y a également le problème de la pollution des eaux, a dit le ministre.

L'hon. Gérard-D. Lévesque a ensuite parlé du canal Soulanges et du Parc du Mont-Tremblant.

"Le Parc du Mont-Tremblant est un endroit idéal pour les loisirs des Montréalais. Nous sommes en train de l'aménager et la population répond bien à l'invitation de ce magnifique parc.

"En ce qui concerne le canal Soulanges, rien n'a encore été fait. Nous n'avons pas signé de papier. Le projet du canad Soulanges n'est pas un projet final. Nous l'avons étudié à fond. Nous avons envoyé des officiers et des experts sur les lieux. Nous attendons leurs rapports mais avant de présenter le rapport au Cabinet, nous désirons étudier la situation et écouter tous les sons de cloche. Je continue à travailler et nous finirons bien par trouver la meilleure solution", dit-il.

M. Leclaire réélu

Avant le banquet, l'élection annuelle des officiers de la Fédération a eu lieu. M. Alphonse Leclaire a établi un exploit sans précédent en se faisant élire pour un troisième terme consécutif.

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment dans les journaux, les gagnants des prix du concours de pêche Molson n'ont pas reçu leurs prix et trophées, lors du banquet de la Fédération samedi.

A la table d'honneur, l'on remarquait MM. Clément Rhéaume, président du "Poisson sportif"; M. Brack, président du "comité de protection"; Sterling Pollock, trésorier; Léo Cassidy, ancien président; Jean Duguay, surintendant au ministère de la Chasse et des Pêcheries; L.-P. Gagnon, de la Chasse et des Pêcheries; J.-Oscar Houde, président des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc.; Ovide Prévost, président de l'"Association of Outfitters"; le Dr Gilles Pelletier, vice-président de la Fédération de la chasse et des pêcheries; l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province de Québec; A. Legendre, secrétaire-gérant de la Fédération; Gilles Montminy, président du comité de nomination; Dan Panni, président du comité de pollution; Lee Saunders, représentant de l'"Ontario Federation; Omer Bernier, ancien président et membre de la Commission Touristique de la province de Québec; E. D. Glendening, ancien président de la Fédération; le Dr Gustave Prévost, président de la Régie de l'épuration des eaux; Me Paul Trépanier, vice-président de la Fédération; Manny Wilson, lui aussi vice-président; Madison Wood, ancien président; Horace Boivin, maire de Granby; l'hon. Paul Earl, ministre du Revenu et parrain de la Régie de l'épuration des eaux; l'hon. Gérard Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries; et Alphonse Leclaire, président de la Fédération.

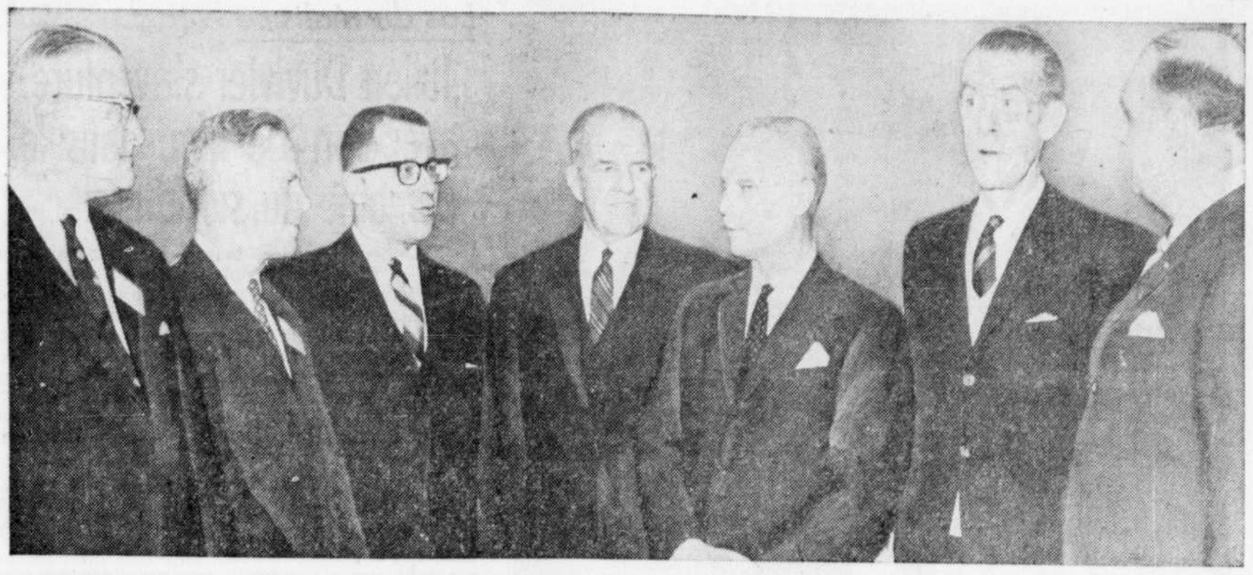


photo LA PRESSE

AU BANQUET DE LA FEDERATION DE CHASSE ET DE PECHE. — Le banquet de clôture du 16e congrès annuel de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec, a été rehaussé par la présence de trois ministres provinciaux et de plusieurs autres personnalités bien connues des nemrods. De gauche à droite, **MM. HENRI PINARD**, directeur, **OSCAR HOUDE**, président de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, l'hon. **GERARD-D. LEVESQUE**, ministre de la Chasse et de la Pêche, l'hon. **PAUL EARL**, ministre du Revenu; le **Dr ARTHUR LABRIE, D.S.C.**, sous-ministre de la Pêche et de la Chasse, l'hon. **LIONEL BERTRAND**, secrétaire provincial et ministre du Tourisme et **M. HORACE BOIVIN**, maire de la ville de Granby.

13e joute d'affilée sans défaite !

Réjean Richer se signale et le Canadien l'emporte, 5-2

Tout comme son aîné, le Canadien dans la Ligue Nationale, le Canadien Junior a porté à 13 sa série de joutes sans défaite, grâce à une victoire de 5-2 sur les Flyers de Niagara Falls, hier, au Forum.

Encore une fois, le Canadien a eu le meilleur du jeu, forçant le gardien Wayne Rutledge à bloquer 29 lancers au cours de la rencontre qui a été marquée de la première bagarre importante du Canadien au Forum, cette saison.

Le tout, survenu à la troisième période, a débuté par un court combat de boxe entre Régean Richer, du Canadien, et Garry Philips, des Flyers. Une fois l'ordre rétabli, un autre combat a débuté entre le gardien Rutledge et André Boudrias.

Lorsque le calme a été rétabli, l'arbitre Frank Daigneault a imposé cinq punitions : une majeure à chacun des belligérants, plus une punition de mauvaise conduite à Rutledge pour avoir quitté ses filets.

A la suite de cette victoire, le Canadien a porté son total de points à 26, soit quatre de moins que les meneurs, les Red Wings de Hamilton. Le Canadien a cependant disputé deux joutes de moins.

Réjean Richer, qui a compté l'un des cinq buts des vainqueurs, a épaté la foule en réussissant une magnifique pièce de jeu.

Richer a compté pendant que son coéquipier André Boudrias purgeait une punition mineure. Réjean a traversé les rangs ennemis pour parvenir seul devant Rutledge qu'il a déjoué habilement. Il s'agissait là de son 15e but de la saison, un sommet pour l'équipe.

Les autres buts des Montréalais sont allés à Ted Houston, Germain Gagnon, Jean Gravel et Norm Dennis. Le but de Gravel était son premier cette saison.

Ron Schock et Bill Knibbs ont marqué les buts des perdants, qui avaient tenu le Canadien à un match nul vendredi soir, à Niagara Falls. Toutefois, ce soir-là, Laperrière, le pilier de l'équipe à la ligne bleue, ne jouait pas.

La joute a présenté du jeu rude, et trois joueurs, dont le solide joueur d'attaque du Canadien, Yvan Cournoyer, ont dû quitter le jeu à cause de blessures. Ron Hergott et Gary Dornhoefer, des visiteurs, n'ont pas pu terminer la rencontre.

NIAGARA FALLS — Buts : Rutledge; défenses : Brander, Phillips, Morin, Hergott; ailiers : Knibbs, Dietrich, Harmer, Shock, Dornhoefer, Oliver, Crisp, Nairn, Parise.
CANADIEN — Buts : Holmes; défenses : Laperrière, Gravel, Tresidder, Carpenter et Cossette; avants : Richer, Boudrias, Dennis, Houston, Inglis, Charlebois, Taylor, Cournoyer, Gagnon, Madore, Hebert.
Arbitre : Daignault juges de lignes : St-Jean et Dailey.

Première période

1—Canadien, Richer 13:50
2—Canadien, Houston (Laperrière) 16:34
Punitions : Morin 5:12, Crisp et Richer 10:43, Boudrias 12:00.

Deuxième période

3—Canadien, Gagnon (Taylor, Gravel) :58
4—Niagara Falls, Schock (Knibbs et Hergott) 9:19
Punitions : Nairn 4:20, Laperrière 9:12.

Troisième période

5—Canadien, Gravel (Cossette) 10:27
6—Canadien, Dennis (Boudrias) 12:28
7—Niagara Falls, Knibbs (Hergott) 13:35
Punitions : Inglis 5:35, Phillips et Richer (majeure), Rutledge (servi par Brander) majeure et mauvaise conduite, Boudrias 12:57, Diedrich 14:39, Boudrias 19:05.

Arrêts

Rutledge	11	8	10—29
Holmes	8	8	8—24



Alphonse LECLAIRE

Dans la Ligue de l'Est

Le Canadien gagne, 5-2

HULL. (PC) — Après avoir permis au Frontenac de Kingston de prendre une avance de 2-0 au début de la joute, le Canadien de Hull est venu de l'arrière pour finalement l'emporter, 5-3.

Il s'agissait de la troisième victoire d'affilée pour le Canadien aux dépens du Kingston cette saison.

Le vétéran joueur de centre Billy Carter a poursuivi sa marche vers la première position des compteurs avec deux autres buts. Le joueur-gérant Orval Tessier du Kingston a répété l'exploit pour son équipe.

Les autres compteurs du Canadien ont été Keith McCreary, Bill Masterton et Wayne Freitag.

Le but de ce dernier a été violemment contesté par les visiteurs qui prétendaient que la rondelle n'avait pas traversé la ligne rouge. Le joueur de défense Harry Sinden et le gardien Ed Chadwick ont reçu des punitions de mauvaise conduite de l'officiel Vern Buffey. Maniago a effectué 32 arrêts contre seulement 14 pour Chadwick.

2 gains du North Bay

Le North Bay a triomphé à deux reprises du Kitchener en fin de semaine, 6-4, hier, 5-3, samedi soir. Le Kitchener a dû employer les services de quatre juniors devant le grand nombre de blessures qui sont venues décimer les rangs de l'équipe.

Dans l'autre joute à l'affiche samedi soir, les Wolves de Sudbury ont triomphé des Frontenacs de Kingston par 5-3, à Kingston.

Jack Hendrickson a réussi deux buts pour les vainqueurs, les autres allant à Gord Hawart, Bob Dillabough et Roger Dejordy.

Tom McCarthy a marqué deux buts pour les perdants, tandis que Pete Panagabko complétait le pointage.

Gilles Boisvert, qui remplaçait Carl Wetzel, blessé, a présenté une solide performance devant le filet des Wolves.

St-Victor vainqueur

Le St-Victor a triomphé du Roussin, 3-1 dans la Ligue Junior de l'Est. Hubert Bergeron, Pierre Daoust et Marcel Vacri ont marqué les buts des vainqueurs. Roger Lavoie a évité le blanchissage au Roussin.

Dans l'autre joute, deux buts de Harold Edsell ont permis au Repentigny de vaincre le Montréal-Est, 5-4. André Lachapelle, Gilles Caza, et Gilles Beaudry ont réussi les autres buts du Repentigny. Beaudry a compté le but victorieux à sa première joute sous l'uniforme du Repentigny. Il a été obtenu du Roussin en retour du gardien de buts Claude Ayotte.

Robert Lajeunesse, avec deux buts, Ronald Buchanan et Claude Godin furent les compteurs du Montréal-Est.


Cora
LE VERMOUTH DISCRET
Le vermouth de 5 heures ...importé d'Italie...il a un goût d'une finesse exquise.
COMME APÉRITIF
fameux pour cocktails
ROUGE OU BLANC



SAMEDI

BOSTON 2 — TORONTO 9

BOSTON—Buts : Head : Défenses: Mohns, Stapleton, Boivin, Westfall, Green ; Avants : Burns, Meissner, Beckett, McKenney, Connelly, Bucyk, Pennington, Oliver, Gray, Pronovost, Toppazzini.
TORONTO—Buts : Simmons : Défenses : Brewer, Horton, Arbour, Stanley, Baun : Avants : Armstrong, Keon, Duff, Mahovlich, Kelly, Nevin, Olmstead, Shack, Harris, Pulford, Stewart, MacMillan.
Arbitres : Vern Buffey ; Juges de lignes : Bill Morrison, Bob Frampton.

Première période

1—Toronto : Nevin (7e), (Mahovlich) 17:05
Punitions : Stapleton 11:09 ; Kelly 12:55.

Deuxième période

2—Toronto : Kelly (11e), (Mahovlich, Brewer) 3:12
3—Toronto : Duff (8e), 3:41
4—Toronto : Harris (6e), (Armstrong, Duff) 3:54
5—Toronto : Duff (9e), (Armstrong, Keon) 10:04
6—Boston : Bucyk (6e), (Pennington, Toppazzini) 10:04
Punition : Stanley 10:20.

Troisième période

7—Toronto : Olmstead (6e), (Pulford, Stewart) 1:17
8—Toronto : Armstrong (5e), (Horton) 4:18
9—Toronto : Nevin (8e), (Mahovlich) 7:26
10—Boston : Oliver (7e), (Bucyk) 12:36
11—Toronto : Harris (7e), (Baun, Mahovlich) 14:23
Punitions : Bucyk 7:14 ; Stewart 16:20.

Arrêts

Head	11	9	12—32
Simmons	8	14	10—32

DETROIT 3 — CHICAGO 2

DETROIT — Buts: Sawchuk; défenses: Pronovost, Godfrey, Gadsby, Odrowski, Young; avants: Stasiuk, Delvecchio, Howe, Ullman, Labine, Fonetyne, Litzenberger, Glover, MacGregor, Johnson, Boileau.
CHICAGO — Buts: Hall; défenses: Pilote, Vasko, Evans, Fleming, Turner, St-Laurent; avants: Murphy, Horvath, Nesterenko, Hull, Balfour, Hay, Melnyk, McDonald, Wharram, Mikita.
Arbitre: MacArthur; juges de lignes: Wicka, Clements.

Première période

1—Chicago: Nesterenko (6e) (Evans, Horvath) 18:29
Punitions: Evans 2:13, Fonteyne 4:39, Nesterenko 8:20, Hay 12:42, Labine, Pronovost et Mikita 15:32.

Deuxième période

2—Chicago: Horvath (9e) (Vasko, McDonald) 2:38
3—Détroit: Howe (11e) (Stasiuk, Gadsby) 7:40
4—Détroit: Stasiuk (9e) (Litzenberger, Delvecchio) 14:49
Punitions: Stasiuk 2:19, Hull 13:36, Pronovost 15:39, Vasko (min. et mauv. cond.) 19:26.

Troisième période

5—Détroit: Stasiuk (10e) (Howe) 19:23
Punitions: Labine 5:42, Odrowski 11:21, Nesterenko 15:31.

Arrêts

Sawchuk	10	15	9—34
Hall	9	15	14—38

DIMANCHE

TORONTO 3 — NEW YORK 2

TORONTO — Buts : Simmons ; défenses : Brewer, Baun, Arbour, Horton, Stanley ; avants : Pulford, Stewart, Olmstead, Kelly, Duff, Nevin, Keon, Harris, MacMillan, Mahovlich.
NEW YORK — Buts : Worsley ; défenses : Langlois, Harvey, Howell, Cahan, Spencer ; avants : Hannigan, Hampson, Hebenton, Ingarfield, Bathgate, Prentice, Gendron, Ratelle, Schinkel, Hadfield.
Arbitre : Eddie Powers ; juges de lignes : Bob Frampton, Walt Atanas.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Harris (8e) (Stanley, Horton) 4:50
2—Horton, Mahovlich (12e) (Horton, Kelly) 7:26
3—New-York, Hebenton (9e) (Hampson, Hannigan) 9:57
4—Toronto, Nevin (9e) (Mahovlich, Horton) 18:23
Punitions : Brewer 0:28, Cahan 4:10, Duff 14:43, Langlois 17:46.

DEUXIEME PERIODE

5—New-York, Prentice (10e) (Hebenton, Ingarfield) 5:57
Punitions : Horton 4:47, Stewart 9:59, Pulford et Harvey 10:15.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Punitions : Baun 1:49, Cahan 9:26.

ARRETS

Simmons	7	9	7—23
Worsley	9	13	14—36

ASSISTANCE : 13,709

CHICAGO 0 — DETROIT 3

CHICAGO—Buts : Hall ; Défenses : Pilote, Vasko, Turner, Evans, Fleming, St-Laurent ; Avants : Hull, Hay, Balfour, Horvath, Murphy, Melnyk, McDonald, Nesterenko, Wharram, Mikita.
DETROIT—Buts : Sawchuk ; Défenses : Pronovost, Godfrey, Gadsby, Young, Odrowski ; Avants : Stasiuk, Delvecchio, Howe, Johnson, Ullman, Labine, Fonteyne, MacGregor, Glover, Litzenberger, Boileau.
Arbitre : Ashley ; Juges de lignes : Wicks, Clements.

Première période

Aucun but
Punitions : Balfour 1:11 ; Evans 14:11.

Deuxième période

1—Détroit : Gadsby (2e), (MacGregor, Labine) 8:54
2—Détroit : Glover (4e), (Litzenberger, Ullman) 15:08
Punitions : Labine 1:25 ; Mikita 3:45 ; Gadsby 12:15 ; Hay 12:15 ; St-Laurent 14:16.

Troisième période

3—Détroit : Glover (5e), (Young, Ullman) 6:27
Punitions : Labine 3:06 ; Young 10:27 ; Howe 19:36.

Arrêts

Hall	17	9	8—34
Sawchuk	3	8	9—20

Gene Fullmer toujours champion

LAS VEGAS, Nevada. (PC-PA) — Gene Fullmer a complètement déclassé Benny "Kid" Paret avec une formidable offensive tout le long des neufs premières rondes puis a envoyé le champion mondial des mi-moyens trois fois au plancher dans la 10e samedi soir. Fullmer l'a emporté par mise hors de combat alors qu'il établissait un record en mettant en jeu son titre des poids moyens pour une huitième fois.

Fullmer pesait 159¾, Paret 156¾.

La fin du combat sanglant est survenue après deux minutes et 31 secondes de la 10e ronde alors que l'arbitre Harry Krause comptait les dix secondes aux dépens de l'aspirant cubain de 24 ans. Celui-ci venait de crouler sur le dos sous l'effet d'un direct de droite à la mâchoire et il a vainement tenté de se relever avant la dixième seconde.

Fullmer, favori à 3 pour 1, éclipsait la marque de sept défenses de titre détenue conjointement par lui-même, Sugar "Ray" Robinson et le regretté Harry Greb.

Les trois officiels avaient rempli leurs fiches en accordant unanimement l'avantage à Fullmer. Avec le système des cinq points, Krause avait placé Fullmer en avant 42-39, le juge John Romero, 42-39 et le juge Bill Stremmel 43-34.

Fullmer a servi une sévère correction au courageux Cubain, mais à l'issue du match, c'est Fullmer qui semblait avoir été malmené avec des coupures au-dessus des deux yeux, du nez et du front en plus avoir l'oeil droit presque fermé.

6,500 spectateurs

Une foule de quelque 6,500 spectateurs a assisté au match télévisé qui devait durer 15 rondes au Convention Centre de Las Vegas.

Il n'y a pas eu de chutes au tapis avant la 10e ronde quand Fullmer a d'abord contraint son rival à mettre un genou au plancher à la faveur d'un crochet de gauche.

Après avoir été soumis au compte péremptoire des huit secondes, Paret a répliqué avec une rafale de droites et de gauches mais s'est vite épuisé. Fullmer l'a acculé aux câbles et l'a frappé solidement à plusieurs reprises au corps et à la tête. Une droite a ébranlé le Cubain et deux autres lui ont fait visiter le plancher pour un compte de deux.

LAS VEGAS, (PA) — Anxieux de clarifier la situation chez les poids moyens, le champion de la NBA, Gene Fullmer, est prêt à payer Paul Pender la somme de $15,000 pour le privilège de rencontrer avant lui le britannique Terry Downes, titulaire des états de New York, du Massachusetts et en Europe. Pender est censé se mesurer à Downes le 24 mars prochain. C'est Mel Greb, matchmaker du combat Fullmer-Paret de samedi dernier, qui a révélé l'affaire.

Quelques secondes plus tard, la formidable droite mettait un terme au carnage.

Fullmer portait sa série de combats sans défaites à 17. C'était sa 55e victoire et sa 24e par mise hors de combat en 61 combats.

Paret a subi sa 11e défaite, sa troisième par mise hors de combat, en 47 rencontres. Il avait été mis KO antérieurement par Orlando Rodriguez en deux rondes en 1956, et par Emile Griffith dans la 13e ronde de leur première rencontre pour le titre des mi-moyens à Miami en avril dernier.

Paret a repris la couronne des mi-moyens en battant Griffith en 15 rondes à New York en septembre dernier.

Après la mise hors de combat de samedi soir, le gérant de Paret, Manuel Alfaro, a déclaré que le champion allait défendre son titre pour la troisième fois contre Griffith en mars prochain, probablement à New York.

Alfaro n'a pas goûté le style sauvage de Fullmer et prétendait que l'arbitre aurait dû enlever au moins 20 points sur la carte du champion des poids moyens Krause a en fait sévi contre Fullmer dans la cinquième ronde en raison de coups portés bas.

Alfaro a ajouté qu'il n'y aurait plus d'adversaires poids moyens pour son protégé.

Fullmer a commenté: "Je ne me rappelle pas avoir frappé quelqu'un aussi fort sans le voir s'écrouler au tapis. Ce gars-là est aussi solide que tous ceux que j'ai rencontrés jusqu'ici."

Fullmer a admis qu'il avait été blessé à plusieurs reprises par Paret.

Le gérant de Fullmer, Marv Jensen, entend conclure un match avec Downes afin de clarifier la situation dans la catégorie des moyens. On sait que le Britannique Terry Downes est reconnu champion poids moyen dans les Etats de New-York, du Massachusetts et en Europe. Fullmer est le titulaire de la NBA.

Shawinigan bat Montréal-Nord

SHAWINIGAN, (PC) — Jean-Claude Joncas a compté deux buts hier pour les Cataractes de Shawinigan, qui ont triomphé du Canadien de Montréal-Nord par 8-4 dans une joute régulière de la ligue Provinciale junior.

Alain Champagne, Gilbert Cloutier, André Chamberland, André Gélinas, Michel Scalzo et Pierre Lord ont été les autres compteurs du Shawinigan.

Michel Fortaich, Bernard Mondoux, René Lécuyer et Claude Ouellette ont marqué les buts des perdants.

A Victoriaville, les Lions l'ont emporté par 3-2 sur les Reds de Trois-Rivières dans une joute qui a nécessité une période supplémentaire.

C'est Jean-Marie Paquette qui a brisé l'égalité avec l'aide de Guilbault et Racette.

Orland Roy et Gilbert Harvey ont été les autres compteurs des vainqueurs tandis que Jean Desormiers et Fernand Harvey ont marqué les buts des Reds.

MONTREAL 4, SHAWINIGAN 8

Première période

1—Shawinigan : Champagne, (P. Lord, Pronovost) 2:45
2—Shawinigan : Cloutier, (R. Lord) 12:48
3—Shawinigan : Chamberland, (Joncas) 13:15
4—Montréal-Nord : Fortaich, 16:52
Punitions : DeGrandpré 4:30 ; L'Archevêque et R. Lord 12:50 ; L'Archevêque 17:06.

Deuxième période

5—Montréal-Nord : Mondoux, (Fortaich, Ouellette) 0:19
6—Shawinigan : Joncas, (Champagne, Gélinas) 8:35
7—Shawinigan : Gélinas, (P. Lord, Carrier) 9:43
8—Shawinigan : Scalzo, (Gélinas, Joncas) 12:15
9—Montréal-Nord : Lecuyer, (Campeau, Venne) 16:13
Punitions : DeGrandpré 7:39 ; L'Archevêque 11:20.

Troisième période

10—Montréal-Nord : Ouellette, (Lacasse) 0:50
11—Shawinigan : P. Lord, (Champagne, Page) 9:15
12—Shawinigan : Joncas, (Chamberland, Dupont) 10:42
Punitions : Pronovost 3:17 ; DeGrandpré 7:45 ; Pronovost 14:27.

Arrêts

Paquette	18	16	10—44
Bornais	7	9	16—32

T.-Rivières 2 — Victoriaville 3

Première période

1—Victoriaville : Roy, (Paquette) 3:66
2—Trois-Rivières : DesCormiers, (Harvey) 15:24
Punitions : Lenneville 3:16 ; Maroite 4:32 ; Gosselin 5:45 ; Gendron et Gale 6:47 ; Lafleur 12:21 ; Lavigne 14:15 ; Pépin 16:55.

Deuxième période

3—Victoriaville : G. Harvey, (Hurtibise) 14:47
Punitions : Lenneville 2:16 ; Hébert 5:22 ; Baril 18:35.

Troisième période

4—Trois-Rivières : F. Harvey, (DesCormiers) 7:38
Punitions : Lafleur et Perreault 17:36.

Supplémentaire

5—Victoriaville : Paquette, (Guilbault, Racette) 5:09
Aucune punition

QUEBEC 4, ST-HYACINTHE 2

Première période

1—Québec : Nolet, (Drolet, René) 19:41
Punitions : Gagnon et Joyal 5:21 ; Grenier 7:37 ; Malouin 15:11 ; Joyal et Ruelland (maj.) 15:18 ; Houle 17:51.

Deuxième période

2—Québec : Drolet, (Nolet, Robidoux) 5:51
3—Québec : Nolet, (Gagnon) 9:59
4—St-Hyacinthe : Sureau, (McArthur, Govette) 11:48
5—St-Hyacinthe : Bibeau, (Saurette, Avril) 14:39
Punitions : Saurette 2:20 et 15:52 ; Boileau (min. et mauv. cond.) 2:40 ; Beaubien 2:40 ; Robidoux 7:28 ; Ruelland et Houle 14:60 ; Mercier 17:31 ; Bibeau 17:52.

Troisième période

6—Québec : Drolet, (Pageau) 13:20
Punitions : Gagnon 9:30 ; Boileau 15:17 ; Robidoux 16:16.


PLUS de PLACE
Pour les passagers et les bagages dans la nouvelle
SIMCA '5'
Vous avez toujours plus pour votre argent dans La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Clermont Motors Limitée, 5363 rue St-Denis, Garage Rosemont Limitée, 2700 Masson, Rosemont; Longueuil Automobile Limitée, 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil; Modern Motor Sales Limitée, 1400 ouest, rue Dorchester, Montréal, Québec; Pagé & Fils Limitée, 3350 rue Wellington, Verdun; Boulevard Dodge Chrysler Limitée, 330 ouest, boul. Crémazie, Montréal; Trans-Island Motors Limitée, 5400 boul. Décarie; Babin Automobile Limitée, 10660 rue Lajeunesse, Montréal.

À partir du 16 décembre chaque semaine 4 envolées BOAC directes vers LES ANTILLES



Cet hiver, fuyez les intempéries; allez vers le soleil! Profitez d'un nombre accru d'envolées directes BOAC de Montréal vers les Antilles. *Chaque mardi:* Bermudes — Nassau — Jamaïque. *Chaque jeudi:* Nassau — Jamaïque. *Deux envolées chaque samedi:* Nassau — Jamaïque, ainsi que Bermudes — Barbade — Trinidad. Allez d'un pas allègre consulter votre agent de voyages ou un bureau de BOAC.

Les envolées pour Port of Spain sujettes à l'approbation du gouvernement

TOUT AUTOUR DU MONDE
B·O·A·C
PREND BIEN SOIN DE VOUS
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

IMPORTÉ
LE CHOIX DU CONNAISSEUR
COGNAC Bisquit
bouteilles de 13 et 26 oz
Grande Fine Champagne NAPOLÉON extra vieille
bouteilles de 26 oz seulement
En vente aux magasins de la Régie des alcools du Québec

Agent autorisé
RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900

LA PRESSE MONTREAL
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

RENSEIGNEMENTS ET SERVICE GRATUITS
Mlle CRAIG
MONDIAL
AVIOMAR
449 Jean Talon ouest
CR. 4-7594



BLANCHE THEBOM A EPOUSE HIER le Dr Albert D'Errico, de Dallas, Texas. La célèbre chanteuse d'opéra et son époux sont photographiés à l'issue de la cérémonie, qui a eu lieu dans l'appartement de M. et Mme Mitch Miller. Le couple fera un voyage de noces d'un mois en Italie et en Egypte.

Las du réalisme

Julien Duvivier s'aventure, avec son 55e film, dans le domaine du surnaturel

Julien Duvivier tourne son cinquante-cinquième film, "La Chambre ardente". D'après un classique de la littérature policière et fantastique, signé John Dickson Carr. Ce n'est pas la première fois que le metteur en scène s'aventure dans le domaine du surnaturel. "Cinq gentlemen maudits" — un de ses premiers films — "La Charette Fantôme", "Marianne de ma Jeunesse" sont là pour en témoigner. Mais avec "La Chambre ardente", le surnaturel et le policier se trouvent étroitement mêlés.

Quel aspect du roman de Dickson Carr vous a-t-il le plus séduit ?

—"J'ai été séduit par le côté fantastique de l'intrigue plutôt que par l'énigme policière qu'elle contient et qui, d'ailleurs, n'est pas résolue. Nous proposons finalement une solution rationnelle à différents mystères, **mais nous laissons supposer une intervention surnaturelle du domaine de la sorcellerie.** J'ai toujours été attiré par le fantastique . . . Mais c'est un genre qui devient de plus en plus difficile au cinéma. Nous baignons dans le réalisme, un réalisme de tout acabit. Il faudrait d'abord en sortir . . ."

Existe-t-il une recette pour ce genre d'histoire ?

Un policier implique trois questions : "Qui ?", "Pourquoi ?", "Comment ?", "Qui ?" et "Pourquoi ?" ont, de tous temps, été les deux questions qui ouvraient le moins de possibilités aux auteurs. Mais, comme l'écrivait Paul Morand, seul le "comment", laisse encore quelques chances à l'écrivain inventif.

Le "Comment ?" est bien, en fait, la seule question qui possède un véritable pouvoir d'envoûtement, la seule qui puisse revêtir les allures d'un défi à la logique et, par cela même, souligne la parenté du roman policier avec le roman fantastique d'où il semble, en effet, directement issu.

Un homme a été vu, se livrant à quelque innocente occupation à une heure déterminée dans un endroit également déterminé. Or, il est établi qu'à cette même heure, le même individu commettait un crime à quelques centaines de kilomètres de là. "Comment ?".

Un homme a été tué. Nous avons assisté à sa mort et nous avons vu son cadavre. Quelque temps après, cet homme reparaît bien vivant. "Comment ?"

Un crime a été commis dans des conditions matérielles impossibles : nul n'a pu pénétrer dans la pièce où se tenait la victime. Nul non plus n'a pu en sortir. "Comment ?"

Le problème posé peut toujours l'impossible ainsi : **"Comment l'impossible est-il devenu possible ?"**

C'est la question que doivent se poser les spectateurs en face de cette histoire qui est à la fois un problème de local clos, mais aussi un problème de réincarnation et de dédoublement.

Vous avez tourné les extérieurs de ce film en Allemagne?

Oui, nous avons trouvé un château allemand, en Forêt Noire, dont le cadre favorise tous les enchantements et tous les maléfices. La distribution est d'ailleurs franco-allemande puisqu'aux côtés de Jean-Claude Brialy, Perrette Pradier, Claude Rich, on trouve Nadja Tiller et Walter Giller (qui est son mari dans la vie). Nadja Tiller, sur un total de trente films en a déjà tourné cinq en cinq ans en France.

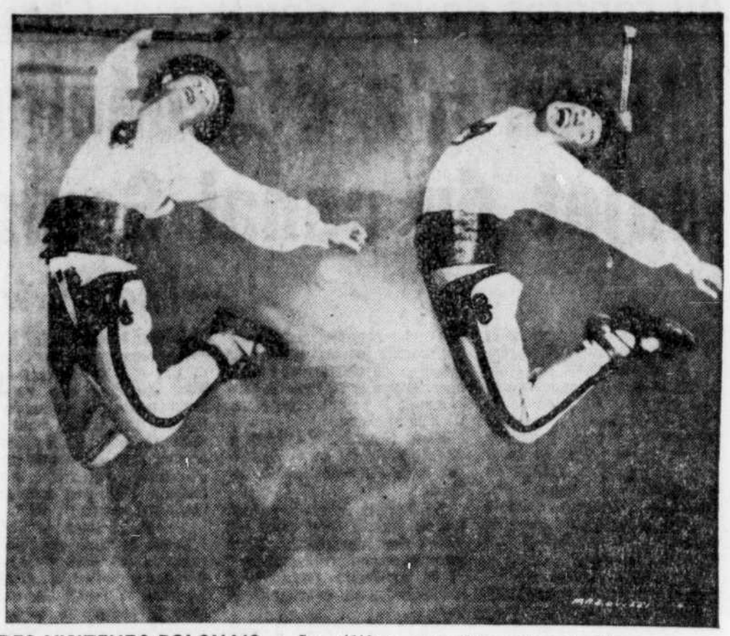
La jeune Edith Scob est Marie Boissard, descendante de la marquise de Brinvilliers. Son premier film était déjà un film un peu fantastique puisqu'il s'agissait des YEUX SANS VISAGE de Franju.

De bonnes relations

MOSCOU. (AFP) — Jean Marais, actuellement à Moscou dans le cadre de la semaine du film français, a déclaré qu'il "désirait vivement" jouer dans une co-production franco-soviétique, sous la direction d'un metteur en scène soviétique. Il a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, à laquelle ont également participé Odile Versois, Marie-José Nat, Mylène Demongeot et M. Jacques Nicot, vice-président d'"Unifrance-Films".

Mylène Demongeot et Marie-José Nat ont de leur côté manifesté le désir de tourner sous les ordres du metteur en scène Grigori Tchoukhrai, qui a notamment créé "Le quarante-et-unième", "Quand passent les cigognes" et "Le ciel pur".

M. Jacques Nicot a déclaré qu'il était extrêmement satisfait du succès de la "Semaine du film Français" à Moscou, qui a déjà attiré plus de 1000,-000 spectateurs.



DES VISITEURS POLONAIS — Le célèbre ensemble polonais Mazowsze sera à Montréal, les 14 et 15 décembre prochains, et c'est au Forum qu'il donnera son spectacle fait de chants et danses.

L'ensemble Mazowsze et la critique internationale

La critique internationale et américaine a accueilli avec le plus grand enthousiasme le spectacle des danseurs polonais Mazowsze, que l'on verra au Forum les 14 et 15 décembre. Il s'agit comme on le sait d'un ensemble de cent danseurs et musiciens qui peut se comparer aux Moiseyev ou aux danseurs de l'Armée rouge pour l'habileté dont ils font preuve en scène et pour la variété de leur spectacle. Mazowsze est véritablement l'ensemble no 1 de folklore polonais et l'un des ensembles les plus brillants d'Europe.

"Quelle miraculeuse précision ! Quel déploiement d'enthousiasme et d'énergie juvéniles ! Quel programme si richement varié !" s'écriait au lendemain des représentations de Londres le critique du "Morning Advertiser".

"Une vitalité débordante alliée au chatoiement des costumes et une gaieté qui semble entièrement spontanée !" affirmait de son côté le critique du "Daily Telegraph", de Londres. Et celui du "Daily Mail" renchérissait : "Cette compagnie présente un spectacle magnifique !" Enfin pour le "Sunday Times" : "Quelle vigueur ! Quel entrain ! Je vous recommande cordialement ce spectacle !"

La critique américaine a également été sensible à la beauté du spectacle de Mazowsze, qui a été donné au City Center, il y a quelques jours, pour une série de trois semaines de représentations. "Une très bonne compagnie polonaise" (John Martin, du "Times") ; "Un spectacle rempli de gaieté" (John Chapman, du "Daily News") ; "La saveur folklorique de la Pologne imprègne pleinement les danses et chansons de l'ensemble Mazowsze". (Frances Herridge, du "New York Post" ; "Si vous recherchez quelque chose de différent dans un spectacle, vous pouvez aller voir les Mazowsze !" (Robert Coleman, du "New York Mirror").

Ceux qui ont applaudi les spectacles folkloriques russes, yougoslaves et espagnols présentés au cours des dernières années à Montréal, ne voudront pas manquer l'ensemble Mazowsze, qui sera pour eux une véritable révélation.



PAUL NEWMAN, dans "THE HUSTLER", drame réaliste de Robert Rossen. Newman y partage la vedette avec Jackie Gleason et Piper Laurie. (Palace)



SOLISTE A L'ORCHESTRE — Yehudi Menuhin, le grand violoniste de réputation mondiale, jouera le célèbre Concerto de Bartok au concert double d'abonnement de l'Orchestre Symphonique, mardi et mercredi, au Plateau.

HORAIRES

Théâtres

GESU : "Les trois coups de minuit", d'André Obey. A 8 h. 30.
ORPHEUM : "L'Opéra de quat'sous", de Berthold Brecht et Kurt Weil. La semaine, à 8 h. 30, le dimanche, à 7 h. 30.
STELLA : "Deburau", de Sacha Guitry. Tous les soirs à 8 h. 30, sauf les dimanches, à 2 h. 30 et 7 h. 30. Un spectacle du Rideau Vert.
THEATRE-CLUB : "L'Homme Nu", de Marc Camoletti. Un spectacle de la Compagnie Nina Diaconesco.

Cinémas

ALOUETTE : King of Kings' Matinée les merc., sam., dim. et fêtes à 2:00. Soirées : du lundi au sam. incl. : 8:30. Dim. : 8:00.
AVENUE : "Bridge to the Sun" : 1:10, 3:15, 5:20, 7:25, 9:30.
BIJOU : "Les trois voleurs", 11:55, 3:25, 6:35, 10:05. "Le Prix de la gloire" : 1:36, 5:06, 8:36.
CANADIEN et PLAZA : "Piroshka" : 11:50, 2:40, 5:40, 8:40. "Les Fausses Hontes" : 1:10, 4:10, 7:05, 10:10.
CAPITOL : "The Pit and the Pendulum" : 10:55, 1:10, 3:20, 5:35, 7:45, 9:55.
CHAMPLAIN et CRÉMAZIE : "Rien n'est trop beau" : 2:13, 6:04, 9:55. "Le Génie du mal" : 12:30, 4:11, 8:02.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Guns of the Black Witch" : 1:00, 3:55, 6:55, 9:50. "The Lost Battalion" : 2:25, 5:25, 8:25.
ELECTRA : "La Vengeance d'Hercule" et "Les Diables verts de Monte Cassino".
ELYSEE : Salle Alain Resnais : "Deux Hommes dans Manhattan". Tous les jours à 5:00, 7:30 et 10:00. Salle Eisenstein : "Alexandre Nevsky". Tous les jours à 5:00, 7:30 et 10:00.
EMPRESS : "Women's Prison" et "Undercover Man".
FRANÇAIS et RIVOLI : "La loi du vice" et "Trafic à Rio".
IMPERIAL : "Search for Paradise", du lundi au sam. incl. : 8:40. Dim. 7:30. Sam., dim. et merc. : matinée à 2:00.
KENT : "Light Up The Sky" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
LA SCALA : "Du rififi chez les femmes" et "Crime au Musée des horreurs" : Ouverture des portes à 12:30.
LAVAL : "Candide". Matinée tous les jours à 2:30. Soirées : du lundi au jeudi : 8:30. Les vendr., sam., dim. et fêtes : 7:00 et 9:00. Au même programme : Deux courts métrages de l'ONF : "Le fléau allé" et "Il était une chaise".
LOEW'S : "Back Street" : 10:30, 12:40, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
MERCIER : "La Vengeance d'Hercule" : 12:20, 3:32, 6:44, 9:56. "Les Diables verts de Monte Cassino" : 1:55, 5:04, 8:16.
MONKLAND et OUTREMONT : "Breakfast At Tiffany's" : 2:15, 5:50, 9:30. "Chance Meeting" : 12:35, 4:10, 7:50.
PALACE : "The Hustler" : 10:30, 1:05, 3:40, 6:25, 9:05.
PASSE-TEMPS : "Les Travaux d'Hercule" : 4:30, 10:30. "L'auberge du 6e bonheur" : 2:10, 7:45. "Le Courrier de l'Or" : 12:40, 6:15.
PRINCESS : "Guns of the Black Witch" : 10:15, 1:10, 4:05, 7:05, 10:05. "The Lost Battalion" : 11:35, 2:30, 5:30, 8:30.
REGENT : "Operation Petticoat" : 1:15, 5:10, 9:05. "Pillow Talk" : 3:30, 7:25.
ROSEMONT : "The Naked Edge" et "Tammy Tell Me True".
SAINT-DENIS : "Le Prix de la gloire" : 12:00, 3:30, 6:40, 10:10 ; "Les trois voleurs" : 1:29, 4:59, 8:29.
SEVILLE — "Smiles of a Summer Night". Tous les jours à 2:30, et 8:30. Les sam. et dim. : 2:30, 7:00, 9:30.
SNOWDON — "La Dolce Vita". Tous les soirs à 8:30. Les merc., sam., dim. et fêtes ; matinée à 2:30.
STRAND : "Mutiny" : 10:00, 12:55, 3:55, 7:00, 10:00. "Drums in the Deep South" : 11:15, 2:15, 5:20, 8:25.
WESTMOUNT : "No My Darling Daughter" : 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:35.

Permis demandé pour un poste de TV à but éducatif à Montréal

Un architecte de Montréal, M. Stanley Shenkman, a déclaré en fin de semaine qu'il a demandé au ministère fédéral des Transports un permis l'autorisant à exploiter à Montréal un poste de télévision à but éducatif.

M. Shenkman, ancien propriétaire de CJSS-TV, à Cornwall, en Ontario, a déclaré qu'il se peut que sa demande soit présentée au Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion en février.

Ce poste émettrait sur le canal 4, sur la bande de très haute fréquence, et sur le canal 15, sur la fréquence ultra haute. Les téléspectateurs auraient besoin d'un dispositif spécial pour pouvoir capter les émissions sur le canal 15.

M. Shenkman a déclaré que M. Gratien Gélinas figure parmi ses associés.

Spectacles et Concerts

LE RIDEAU VERT
la revue des fêtes !
PREMIERE, Vend. 15 déc.
UN P'TIT COUP D'ROUGE AU RIDEAU VERT !
de A. BRIE, M. TARD
RAFA et LESOUR.
mise en scène de Yvette Brind'Amour
en vedette :
Jean DUCEPPE — Juliette BELIVEAU — Thérèse LAPORTE — Jean Mathieu
CE SOIR, 8 h. 30
DEBURAU
de GUITRY
AU STELLA — VI. 4-1793
$1.98 — 4664 ST-DENIS

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
vu dans la splendeur du CINERAMA
SEARCH FOR PARADISE
RÉSERVATIONS: AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

LA SCALA
TEL. : 721-5107
EDDIE CONSTANTINE
DU RIFIFI CHEZ LES FEMMES
CRIME AU MUSEE DES HORREURS
(en couleurs)

"CARAVANE VERS LE SOLEIL"
Susan Hayward, Jeff Chandler
"LA RIVIERE DES 3 JONQUES"
Dominique Wilms, Lise Bourdin
"CRIME AU MUSEE DES HORREURS"
Michael Gough, June Cunning.
Amherst
SALLE CLIMATISÉE

ORLEANS AUJ. A MARDI
"NEVER ON SUNDAY"
Melina Mercouri — Jules Dassin
— aussi —
"SON OF SINBAD"
SuperScope et Technicolor
Lili St-Cyr — Dale Robertson

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE No 1 DE POLOGNE
Première fois à Montréal
MAZOWSZE
100 artistes
Les danses . . .
Les chansons . . .
La musique de la Pologne
JEU. ET VEN. SOIRS 14-15 DEC.
AMPHITHEATRE DU FORUM
Billets : $6, $5, $4, $3, $2, $1.50
EN VENTE au Forum, à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o., chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine e. et 2140 de la Montagne ; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis ; à 310 Henri-Bourassa o. et à Pinaflor, 4892 Sherbrooke o.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE
L'Opéra de Quat'sous de Brecht et Weill
DEMAIN SOIR à 8 h. 30
A L'ORPHEUM
VI. 5-7149
525 Ste-Catherine ouest
5ème SEMAINE

Où va-t-il ?
...REPEINDRE LE CINÉMA RITZ!

SPECTACLE SWEEPS THE SEVEN SEAS!
MUTINY
ALSO
DRUMS IN THE DEEP SOUTH
AUJ.
STRAND

Jusqu'à MERC. seulement
CINEMA LAVAL
4462, rue St-Denis
Commandes téléphoniques
à 2.30 et 8.30 p.m.
VI. 2-8264
VOLTAIRE AU XXe SIECLE
Candide
Fauteuils réservés sauf pour les matinées du lundi au samedi
MATINEES A 2 H. 30 ★ SOIREES A 8 H. 30
Guichets ouverts de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

MAURICE GAUVIN présente
LE MAGICIEN AUX YEUX RAYON-X
the Great HARRISON
du 11 au 24 DÉC.
UN DES PLUS GRANDS MAGICIENS DU MONDE
MAGIE
COMÉDIE
HYPNOTISME
CES YEUX PERCENT LES MURAILLES
Vous l'avez vu à la T.V.? Venez le voir sur la scène au Théâtre National
1220 ST-CATH. Est.
LA-6 2841

ODEON
CHAMPLAIN LA 4-1655
CREMAZIE DU 6-4210
BEAUBIEN RA 1-6060
MERCIER CL 5-6224
ELECTRA LA 2-9177
VILLERAY DU 8-5577
PALACE PO. 6-2092
RIEN N'EST TROP BEAU
JOSE LANCE · STEPHEN BOYD · MARTHA HYER · TOUS JOURDAN
LE GÉNIE DU MAL
LA VENGEANCE D'HERCULE
MARK FOREST · BRODERICK CRAWFORD
LES DIABLES VERTS de MONTE CASSINO
Françoise ARNOUL · Alain DELON
LE CHEMIN DES ECOLIERS
ROBIN DES BOIS ET LES PIRATES

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT
Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger
LES FAUSSES HONTES
aussi à l'affiche
EN COULEURS
JE PENSE SOUVENT A PIROSCHKA
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN climatisé
6505 ST-HUBERT
PLAZA

DERNIERES SEMAINES!
FEDERICO FELLINI'S
LA DOLCE VITA
TOUS SIEGES RESERVES
MATINEES à 2.30
Mer., sam., dim. et fêtes
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
SOIREES à 8.30 H.
Commandes postales vite exécutées.
SNOWDON
5225, bl. Décarie
Tél. 482-7160
Guichet ouvert tous les jours de 11 a.m. à 10 p.m.

GUNS OF THE BLACK WITCH
COLORSCOPE
LOST BATTALION
PRINCESS UN. 1-2697
PAPINEAU LA. 1-6853
RIALTO CR. 7-3700
SAVOY PO. 9-7372
GRANADA CL. 5-2428
CHATEAU CR. 1-4400

BONNES PLACES POUR TOUTES LES REPRESENTATIONS
LES ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS NE SONT ADMIS QU'AUX MATINEES
KING KINGS
EN SOIREE à 8 h. 30
DIMANCHE à 8 h.
MATINEES à 2 h. p.m.
Merc., sam., dim., fêtes
MATINEES DURANT LES FETES, les 25, 26, 27, 28, 29 décembre et le 1er janvier.
SIEGES RESERVES EN VENTE AU GUICHET DE 10 A.M. A 9 P.M.
UN. 1-2807
ALOUETTE

LA PLUS TERRIFIANTE HISTOIRE JAMAIS RACONTEE !
Edgar Allan Poe's THE PIT AND THE PENDULUM
IN COLOR VINCENT PRICE
A L'AFFICHE
CAPITOL

Le drame romantique le plus touchant de FANNIE HURST
A ROSS HUNTER-CARROLLTON PRODUCTION
SUSAN HAYWARD
JOHN GAVIN
"Back Street"
IN EASTMAN COLOR
VERA MILES
CHARLES DRAKE — VIRGINIA GREY
REGINALD GARDINER
LOEW'S
3ième SEMAINE !

20th
PAUL NEWMAN
— PIPER LAURIE
GEORGE C. SCOTT
le ROBERT ROSSEN'S
THE HUSTLER
and
JACKIE GLEASON as "MINNESOTA" FATS
CinemaScope
PALACE
Deuxième semaine

ST-DENIS et BIJOU
LA GLOIRE VAUT-ELLE TANT DE SACRIFICES?
PIERRE CRESSOY
GABRIEL FERZETTI
ELEONORA ROSSI-DRAGO
LE PRIX DE LA GLOIRE
CinemaScope EN COULEURS
JEAN-CLAUDE PASCAL
SIMONE SIMON
TOTO
dans LES TROIS VOLEURS

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "KONGA", SpecTamation et couleurs, Michael Gough, Margo Johns. "SWORD OF SHERWOOD FOREST", MegaScope et couleurs, Richard Greene, Peter Cushing.
Lucerne "MASTER OF THE WORLD", en MagnaColor, Vincent Price, Mary Webster. "I AIM AT THE STARS", Curt Jurgens, Victoria Shaw.
Rosemont "THE NAKED EDGE", Gary Cooper, Deborah Kerr. "TOMMY TELL ME TRUE", en couleur, Sandra Dee, John Gavin.
York *A ces deux cinés !* Van Horne
"THE ALAMO", Technirama et Technicolor, John Wayne, Richard Widmark, Laurence Olivier. En plus, un film court excitant, "MYSTERIES OF THE DEEP", en couleurs.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement.

PREMIERE
MERCREDI le 13 DECEMBRE
APRES 2 ANNEES TRIOMPHALES A NEW YORK
POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT
UNE PRODUCTION MINSTER
Little Mary Sunshine
mettant en vedette PAT GALLOWAY — ED RILEY
DOMINIQUE MICHEL — SUZANNE LAPOINTE
AVEC UNE TROUPE DE 35
Livret, musique, poèmes RICK BESOYAN
DIRECTION ET CHOREGRAPHIE
BRIAN MACDONALD
Direction musicale EDMUND ASSALY
RESERVEZ DES MAINTENANT
Mar., mer., jeu. à 8 h. 30, sam. à 5 h., dim. à 7 h.
$4.50 — $3.50 — $2.25
Ven. à 8 h. 30 et sam. à 9 h.
$5.50 — $4.75 — $2.50
Dim. à 2 h. 30 : $3.50 — $2.25 — $1.75
REPRESENTATION SPECIALE DE NOEL
Lundi le 25 décembre à 8 h. 30 : $6.00 — $4.75 — $3.00
COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

COMMENÇANT JEUDI SOIR 21 DECEMBRE
SAMUEL BRONSTON Presents
CHARLTON HESTON and SOPHIA LOREN
EL CID
SIEGES RESERVES
AU GUICHET OU PAR POSTE
SOIREES A 8.15
LUN. au VEN. $2.00
SAM. DIM. et FETES $2.50
MATINEES A 2 hres
MERCREDIS $1.50
SAM. DIM. et FETES $2.00
Tous prix taxe comprise
CINEMA SEVILLE
2155 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL — WE. 2-1139
Pour renseignements au sujet de groupes, appeler M. TONY FILIATRAULT, 932-1510
★ TOUS BILLETS VENDUS POUR LA SOIREE D'OUVERTURE

DROGUE...PROSTITUTION...AVORTEMENT...!
BARBARA RUTTING
IVAN DESNY
LA LOI du VICE
VICTIME D'UN TRAFIQUANT ELLE BRAVE LA LOI ET LA PEGRE POUR CELUI QU'ELLE AIME...!
Vittorio SEVILLA Carlos BAENA
"TRAFICS A RIO"
EN COULEURS
ACTION ET SUSPENSE !
FRANÇAIS et RIVOLI



"SOIS SAGE, O MA DOULEUR..." — André Fouché (Deburau père) semble triste à mourir, dans cette scène de "Deburau", de Sacha Guitry, que le Rideau Vert présente actuellement au Stella. Yvette Brind'Amour le saura-t-elle consoler ?

Réalisateur et romancier présentent

Les divers "Climats" de l'amour

En 1928, paraissait en France un court roman qui fit grand bruit: "Climats" d'un auteur aujourd'hui membre de l'Académie Française, André Maurois. Trente et un ans après sa parution, un metteur en scène à succès de la T. V. entreprend de porter l'oeuvre à l'écran. Pourquoi ? — Parce que, répond Stellio Lorenzi qui fait avec cette adaptation ses débuts au cinéma, j'aime ce livre dont le titre indique l'esprit : il s'agit de décrire divers "climats sentimentaux" parmi lesquels évolue le personnage principal, Philippe. "Climats" se présente comme une série de variations sur l'amour et la quasi-impossibilité pour les êtres de se rencontrer au même moment avec des sentiments de même intensité. Plusieurs thèmes s'y entrecroisent et notamment celui-ci qui est la dernière phrase du livre de Maurois : "Nos destinées et nos volontés jouent presque toujours à contretemps".

Puis : "En passant du roman à l'écran, nous sommes restés fidèle à l'esprit de l'oeuvre que Michèle O'Glor a adaptée en la modernisant. Il importait à André Maurois de retrouver ses personnages et leurs sentiments".

Le scénario

Philippe Marcenat (J. P. Marielle) est un homme d'affaires de bon sens, il adore sa femme Odile (Marina Vlady) d'un amour exclusif.

Odile aime bien Philippe, mais cet amour jaloux l'étouffe, elle a l'impression d'être sequestrée ; jeune, éprise de sorties, elle veut voir des amis qui l'amusent ; très jolie, on lui fait la cour, son charme opère, elle est ravie.

Tout cela n'est pas grave et la situation pourrait ne pas évoluer si Philippe n'était pas aussi autoritaire, extrêmement rigoriste, tourmenté et méfiant, si Misa (Alexandra Stewart), confidente d'Odile, était une amie sincère et si Isabelle (Emmanuelle Riva), collaboratrice de Philippe, ne l'entourait pas d'une tendre amitié qui lui fait d'autant plus regretter la frivolité d'Odile.

Le destin met sur leur route, François, jeune reporter dynamique qui aime trop toutes les jolies femmes et Odile en particulier.

L'amour de Philippe et d'Odile sera-t-il plus fort qu'une irrésistible attirance d'Odile pour François ? Philippe ne portera-t-il pas la responsabilité des actes d'Odile ?

Isabelle, malgré son immense abnégation, fera-t-elle oublier à Philippe le souvenir d'Odile?

Misa apportera-t-elle une part de bonheur à Philippe ou seulement par sa présence une image déformée d'Odile ?

Autant de questions auxquelles Stellio Lorenzi répondra dans son film CLIMATS d'après le roman d'André Maurois.

L'opinion du romancier

"CLIMATS est un roman très cher à mon coeur parce que j'y ai exprimé des sentiments forts que j'avais moi-même éprouvés. Le héros du livre, Philippe, n'est pas moi, mais il a des traits de moi et je crois le bien comprendre. Quant aux deux héroïnes, Odile et Isabelle, elles représentent deux types de femmes que j'aime pour des raisons différentes. Beaucoup de lectrices se sont reconnues dans l'une ou dans l'autre. Que de lettres j'ai reçues qui disaient : "Je suis Odile" ou "Je suis Isabelle". Naturellement j'en étais heureux."

Quels sont les thèmes de CLIMATS ? Le premier, c'est que nous avons besoin de certains êtres qui nous font vivre dans le "climat" qui est le nôtre, même si ce climat est celui de la souffrance. "Mais aujourd'hui, me disait hier une jeune femme, nous n'avons même pas le temps de souffrir." Hélas ! on en trouve le temps. Le second thème, c'est la transformation d'un homme par ses amours. Philippe, dans la seconde partie du roman, est devenu assez semblable à ce qu'avait été Odile ; Isabelle deviendra semblable à Philippe. Ce que nous avions d'abord blâmé chez ceux que nous aimions, nous devient précieux parce que lié à eux. Enfin, le troisième thème est la dernière phrase du livre: "Nos destinées et nos volontés jouent presque toujours à contretemps".

Les personnages et leurs interprètes

ODILE (Marina Vlady)

"Rien n'est plus touchant qu'Odile, gaie, heureuse de vivre; on éprouvait si fort le sentiment qu'elle était faite pour la joie qu'on jugeait criminel de ne pas la lui donner. La regardant ce dimanche-là, si animée, si brillante, je pouvais à peine croire vraie notre querelle de la veille. Mais, plus je connaissais ma femme, et plus je comprenais qu'elle possédait une faculté d'oubli qui la faisait semblable à un enfant."

André Maurois

Née le 10 mai 1938 à Paris, Marina Vlady est une des rares comédiennes à ne pas avoir hanté les cours de comédie, mais elle fut de 1947 à 1950, petit rat à l'Opéra de Paris, espérant suivre les traces de sa mère, autrefois célèbre danseuse des Ballets Russes. Elle débute aux côtés de sa soeur Odile Versois dans "Orage d'été", film tourné en Italie où après huit films elle devient vedette italienne. C'est à ce moment qu'André Cayatte lui confie le rôle de la très jeune fille dans "Avant le Déluge" qui lui valut le Prix Suzanne Bianchetti en 1954. Depuis lors Marina Vlady n'arrête plus de tourner en France comme à l'étranger. Plus ravissante que jamais, fine, racée, Marina peut incarner les filles sauvages, perverses, ou les pures amoureuses.

* * *

ISABELLE (Emmanuelle Riva)

Ce que j'aime en vous :

"Surtout un mélange de courage et de faiblesse, de hardiesse et de timidité, de pudeur et d'ardeur. Il y a en vous quelque chose d'héroïque : c'est très bien caché sous un manque de volonté dans les petites choses, mais c'est là."

Ce que je n'aime pas en vous :

"Surtout un refus de voir et d'accepter la vie telle qu'elle est ; un idéalisme anglo-saxon; une sentimentalité agaçante ... votre sévérité pour les faiblesses des autres."

André MAUROIS

Née dans un petit village des Vosges, près de Remiremont, Emmanuelle Riva a toujours désiré se consacrer au théâtre. Elle suivit les cours de l'Ecole d'Art Dramatique de la rue Blanche, sous la direction de Maurice Donnaud. Immédiatement elle débute dans la pièce "Le Héros et le Soldat". Ce fut une révélation pour la critique et le public qui furent unanimes à louer son jeu nuancé et à partir de ce moment Emmanuelle Riva ne cesse de jouer : "Espoir", "Le Séducteur", "La Profession de Madame Warren", "Le Dialogue des Carmélites", "Britannicus", "L'Epouvantail", "Faust" etc. ...

Alain Resnais lui donne sa première chance au cinéma dans "Hiroshima, mon amour" qui fut un succès international et qui fit connaître Emmanuelle de tous les publics.

Elle tourne ensuite : "Le huitième jour", "Recours en grâce", "Léon Morin, prêtre".

* * *

PHILIPPE (J.-Pierre Marielle)

"Je possède ce bonheur si rare : un grand amour. J'ai passé ma vie à appeler "le romanesque", à souhaiter un roman réussi ; je l'ai et je n'en veux pas. J'aime Isabelle et j'éprouve auprès d'elle un tendre, mais invincible ennui.

"Maintenant je comprends combien j'ai dû, moi-même jadis, ennuyer Odile."

André MAUROIS

Jean-Pierre Marielle voit son rêve se réaliser, interpréter un rôle complet, celui d'un personnage à facettes, tour à tour tendre, charmant, tourmenté, autoritaire, jaloux, cynique.

Possédant une grande expérience du théâtre et de la T.V., Jean-Pierre Marielle a refusé un grand rôle dans Cartouche pour accepter celui-ci; fidèle à ses amis, il est ravi de tourner sous la direction de Stellio Lorenzi pour son premier grand film :

* * *

MISA (Alexandra Stewart)

"Sans la beauté d'Odile, elle avait beaucoup de grâce, des traits réguliers. A côté d'Odile elle paraissait un peu rustique, mais leurs deux visages formaient l'un près de l'autre, un agréable contraste. Je pris assez vite l'habitude de les unir en une image commune et de considérer Misa comme soeur d'Odile." André MAUROIS

Blonde, yeux bleus, extrêmement mince et grande, 5'6", 20 ans, Alexandra Stewart est née à Montréal où ses parents et sa soeur aînée habitent toujours.

Ses débuts de carrière furent foudroyants, car, en France, depuis trois ans, elle parlait à peine le français et fut d'abord cover-girl à l'hebdomadaire "ELLE" et fit quelques films publicitaires.

Sa fraîcheur, son air sain et sportif la firent remarquer. Alexandra pratique le tennis, le ski, la pêche sous-marine et monte merveilleusement bien à cheval.

CLIMATS est son douzième film.

Spécialiste du marivaudage

Jacques Doniol-Valcroze tourne "La Dénonciation"

Considéré, parmi les jeunes réalisateurs, comme un spécialiste du marivaudage moderne, Jacques Doniol-Valcroze, journaliste (il est le rédacteur en chef des "Cahiers du Cinéma"), acteur (on l'a vu dans LE BEL AGE de Pierre Kast) a déjà tourné deux films de long-métrage, L'EAU A LA BOUCHE, et LE COEUR BATTANT. L'un et l'autre ont été salués comme d'aimables marivaudages, élégants, raffinés, où au libertinage et aux élans du coeur se mêlait une pointe de cruauté.

LA DENONCIATION, son nouveau film, dans lequel Doniol-Valcroze restera fidèle à son style et à son goût de demi-teintes, est néanmoins d'un genre très différent.

1. — Le scénario

L'histoire naît en 1944. Dans les tout premiers jours de l'occupation, Michel, un résistant, est arrêté par la Gestapo. Il est interrogé, torturé : il essaie de tenir quand un jeune milicien, interprète pour les Allemands, réussit à lui faire comprendre que tout ce qu'on lui demande, les Allemands le connaissent déjà. S'il parle, il ne trahira personne. Alors, il cède et parle, ce qui le sauve du peloton d'exécution. Mais par souci de sauver la face, sinon l'honneur, il s'évade ...

Le temps passe. Vingt ans après, nous retrouvons Michel devenu producteur de film. Et le voilà mêlé, par hasard, à un crime politique. Alors qu'il était dans une boîte de nuit, il découvre un cadavre, et est immédiatement assommé. Tout d'abord, il ne se sent pas concerné par ce meurtre, puis après un long dialogue entre le commissaire chargé de l'enquête et lui, il décide de découvrir la vérité. Il la découvrira, mais ce qu'il avait fait vingt ans auparavant, "parler", il se refusera, aujourd'hui à le faire. Il ne dénoncera pas. Qu'il s'agisse d'une histoire politique, d'un règlement de comptes entre membres d'une organisation secrète n'influera en rien sur sa décision.

2. — Le thème

Tel est le sujet de LA DENONCIATION dont son auteur dit : "Ce qui m'intéresse plus particulièrement dans ce sujet c'est de montrer la brusque prise de conscience d'un homme qui croyait avoir tout oublié. C'est pourquoi j'ai placé en exergue de mon fils un vers d'Eluard : "Nous vivons dans l'oubli de nos métamorphoses".

3. — Le personnage principal

Pour Maurice Ronet qui joue le personnage de Michel, la partie est difficile, mais passionnante. Le drame du personnage reste intérieur sous une apparence tranquille et sans histoire. Le comédien devra suggérer ses conflits bien plus que les exprimer.

Contrairement à ses deux films précédents, Doniol-Valcroze, ayant basé tout son film sur le personnage principal, réduit les femmes à l'état de simples comparses bien que le générique porte les noms de Nicole Berger, Michèle Grellier et Françoise Brion. Celle-ci est l'épouse de Maurice Ronet avec lequel elle formera un couple très harmonieux. Par l'intelligence et la sensibilité secrète, ces deux comédiens ne manquent du reste pas d'affinités.

Le film est tourné presque entièrement en décors naturels. Il en comporte quarante. On y verra 34 acteurs traverser cette histoire dont le déroulement à l'écran durera deux heures.

Augmentation de taxes?

Les propriétaires de Montréal sont inquiets

Le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Montréal a fait l'objet d'une réunion spéciale de l'exécutif de la Ligue des propriétaires. A l'issue de cette réunion, le président a déclaré: "Les propriétaires sont inquiets parce qu'ils se rendent compte que l'augmentation de l'évaluation signifie une augmentation de taxes à moins que le taux de la taxe scolaire et celui de la taxe foncière soient modifiés."

"Nous avons demandé à M. Marcel-B. Thérien, directeur général de l'Institut d'Immeuble et de Planisme de faire une étude de cette question d'évaluation en rapport avec la situation de l'immeuble dans la métropole. Dès que cette étude sera complétée nous tiendrons une réunion table ronde avec quelques experts pour voir quelle attitude la Ligue doit prendre et quelle attitude elle conseillera aux propriétaires.

"Le nouveau rôle déposé le 1er décembre par M. Camille Godin prévoit une augmentation d'environ 13% et les contribuables ont trente jours pour enregistrer un avis d'appel. La Ligue des propriétaires tient à faire remarquer que dans les cas où la hausse d'évaluation serait considérée comme injustifiée, ils peuvent se procurer des formules chez M. Emile Pigeon, chef du secrétariat, au Palais du Commerce.

La Ligue a aussi annoncé un remaniement de son conseil d'administration.

Sept nouveaux directeurs ont été élus, au conseil d'administration : Me Jos O'Brien, avocat; Me Jean Grégoire, avocat; M. Lorenzo Hébert, banquier; M. Charles Longpré, ancien greffier de la Cité; M. Paul Martin, comptable agréé; M. Hector Boulay, industriel; M. Gabriel Tardi, manufacturier; et M. Gilles Legault, publiciste et officier de relations extérieures.

MM. Antonio Capobianco et Paul-J. Bertrand demeurent respectivement président et président du conseil tandis que M. I. R. Ransen est vice-président avec Me Raphael Esposito, Me Fernand Beauregard est secrétaire et Marcel Thérien, trésorier, Me Mario Beaulieu, M. Philippe Bernier, M. Gaston Dézy, M. Yvon Groulx et M. Zotique Paradis sont directeurs. Me Léonard Trépanier, C.R., retient son poste de conseiller juridique.

ON NE CHANGE GUERE



Le Dr Léon Grondin

Le président de l'UN dans le comté de Richelieu démissionne

SOREL. (DNC) — Le Dr Léon Grondin, ancien échevin de la cité de Sorel, a donné sa démission vendredi comme président du comité exécutif de l'Union nationale dans le comté de Richelieu. Il a annoncé en même temps qu'il se dissociait de l'organisation du comté telle qu'elle existe actuellement. Il n'a pas précisé les raisons de sa démission ajoutant toutefois qu'il ferait une déclaration à ce sujet plus tard.

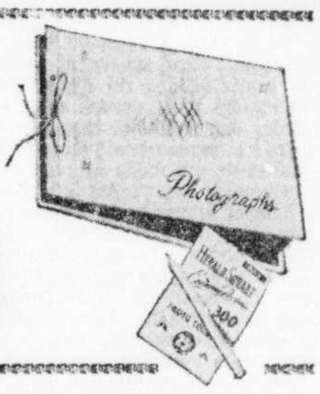
Le Dr Grondin avait été élu à ce poste le 15 juillet dernier alors que les partisans de l'Union nationale fondaient ce comité en vue du congrès général de l'Union nationale de septembre. Il a remis sa démission vendredi aux membres du comité exécutif du comté, qui l'ont acceptée. Il a également fait part de sa démission par lettre au comité central de Québec.

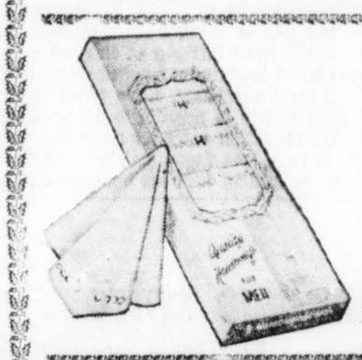
CHEZ
WOOLWORTH
BAS PRIX CHAQUE JOUR!!



NYLONS POUR DAMES EN BOITE-CADEAU
Bas sans couture, ou micro-filet teintés.—Garantis de première qualité. — 400 aiguilles - 15 deniers. Haut extensible, très confortable. Pointures: 8½-11.
PRIX DE WOOLWORTH
2 paires $1.99

ENS. D'ALBUM PHOTOGRAPHIQUE
Gardez vos photos des fêtes en sûreté. L'ensemble comprend rechange de coins pour photos, crayon à mine blanche.
PRIX DE WOOLWORTH COMPLET $1.98

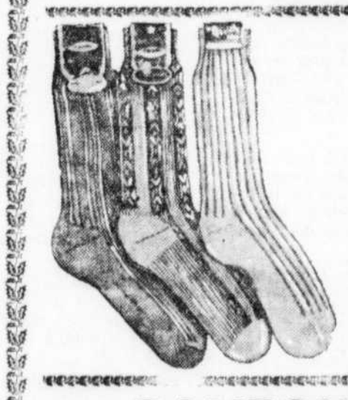




MOUCHOIRS Initiales pour hommes
Initiales brodées en rouge, bleu ou brun.
Trois dans une boîte attrayante. $1.00

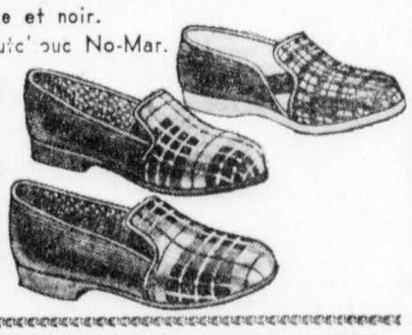
RUBAN GOMME CELLULOSE "Tuck Tape"
700 pouces avec distributeur.
PRIX DE WOOLWORTH 39¢





BAS DE NYLON EXTENSIBLE POUR HOMMES
Dessins assortis. Une pointure pour 9 à 13. Sept couleurs populaires. Dans une boîte pour cadeau.
PRIX DE WOOLWORTH
3 paires $1.99

PANTOUFLES PLAID
POUR ENFANTS, GARCONS, HOMMES
Populaire plaid rouge et noir.
Semelles et talons de caoutchouc No-Mar.
Enfants: 5 à 2 — 1.97
Garçons: 3 à 6 — 2.67
Hommes: 7 à 11 — 2.97



POUR LE TEMPS DES FETES VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT DE LA PATISSERIE
Le tout selon la recette exclusive Woolworth



GATEAU DE NOEL AUX FRUITS 89¢ lb
Commandez maintenant pour autres délices tel que : BISCUITS — GATEAUX — TARTES et BUCHES DE NOEL.
*Cet article n'est obtenu que dans les magasins avec un comptoir de pâtisserie

NOIX ASSORTIES Première qualité, lb. 98¢

39 Dans la région de Montréal
WOOLWORTH'S
EN MAGASINANT, RAFRAICHISSEZ-VOUS A NOTRE LUNCHEONETTE
CES PRIX SONT AUSSI VALIDES POUR ST-JEROME ET JOLIETTE

SUZIE WONG'S
Le plus nouveau et le plus chic restaurant chinois au Canada
• PERMIS COMPLETS •
Délicieuses cuisines chinoise et française
LE SALON "KOWLOON"
... pour un merveilleux dîner dansant au son de l'agréable musique de
Peter Barry
et son ensemble
Tous les soirs, le dimanche inclus. Pas de frais d'admission, de couvert ou de minimum, du dimanche au vendredi.
"ZAM BOI"
"COCKTAIL LOUNGE"
HONG-KONG ROOM
REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES
servis tous les jours à compter de 11 h. a.m. pour $1.50 et plus.
Soupers servis de 5 h. 30 p.m. jusqu'à la fermeture.



Membre du DINERS CLUB et de l'AMERICAN EXPRESS
Facilités pour banquets
1258, rue STANLEY
Rés. UN. 6-6666
STATIONNEMENT GRATUIT à partir de 5 h. 30 p.m.



BOVRIL en SACHETS, le consommé de boeuf VRAIMENT instantané
Il suffit de vider le contenu d'un sachet dans une tasse, d'ajouter de l'eau bouillante, ET VOILÀ! Vous avez un savoureux consommé chaud en un clin d'oeil.
Maintenant chez votre épicier en empaquetages de 6 et de 12 sachets.



Exigez le "Gros Gin" Trois Étoiles
VAN KAMP
GENEVA
10, 25 ET 40 ONCES
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

La Banque d'expansion industrielle

Un organisme financier d'importance nationale

par Laurent LAUZIER

La Banque d'expansion industrielle, une filiale de la Banque du Canada, connaît actuellement un essor qui lui vaudra d'être définitivement classée parmi les organismes financiers les plus utiles à la vie économique du pays.

Au fait, la Banque, qui rend public aujourd'hui son rapport annuel, indique des progrès tout à fait remarquables tant dans le nombre de ses prêts, qui a augmenté de 84 pour cent dans le dernier exercice, que dans leur volume, dont la hausse a été sensiblement de la même ampleur. La Banque compte maintenant 3,000 clients, dont plus de 600 dans la province de Québec. Ses prêts en cours ou engagés forment la somme de $154,192,000, dont plus de $40,000,000 dans notre province.

Importante réorganisation

La Loi qui régit cette institution bancaire a subi en juillet dernier d'importantes modifications qui lui permettront d'étendre considérablement son champ d'action au cours des prochaines années.

La Banque a reçu du parlement l'autorisation non seulement de porter son capital-actions de $25,000,000 à $50,000,000 mais encore celle d'emprunter des montants cinq fois supérieurs à la somme totale de son capital versé et de son fonds de réserve. Ces changements ont permis à la Banque de hausser le niveau de ses ressources financières de $157,000,000 à $400,000,000. La Banque a aussi été autorisée à investir des fonds dans tous les secteurs du commerce et de l'industrie alors qu'auparavant elle était limitée aux entreprises engagées dans la fabrication et le transport.

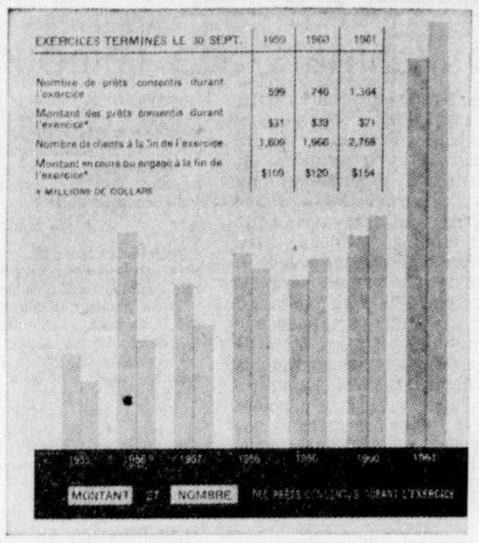
De l'avis de la direction de la Banque, ces modifications se traduiront par une forte augmentation du chiffre d'affaires au cours des prochaines années et permettront à un nombre considérable de petites et de moyennes entreprises de connaître une nouvelle expansion. La Banque compte aussi accomplir un travail d'importance dans la province de Québec où les entreprises familiales sont encore nombreuses mais risquent de plus en plus de passer aux mains de l'étranger, faute de capitaux disponibles.

La Société de financement

En visant une expansion beaucoup plus forte dans la province, la Banque d'expansion industrielle viendra-t-elle en concurrence avec la Société générale de financement que le gouvernement de la province doit fonder dès la prochaine session de la Législature provinciale ?

Les informations que nous avons obtenus à ce sujet nous permettent d'affirmer qu'une telle éventualité n'est pas à craindre mais que les deux organismes évolueront dans des domaines différents. Il semble même que la direction de la Banque du Canada, sans conclure d'ententes précises, ait déjà eu plusieurs entretiens avec des représentants du gouvernement provincial et qu'un accord soit déjà fait sur les buts que devront poursuivre les deux entreprises. La Banque d'expansion industrielle continuera de jouer un rôle strictement financier alors que la Société de financement se préoccupera surtout de l'essor industriel de la province dans les grandes lignes d'une planification économique basée sur la mise en valeur de nos ressources naturelles par des industries dont le contrôle appartiendra aux Canadiens français.

Quant aux succès comme aux difficultés que connaîtra notre future société de gestion à ses débuts, les autorités de la Banque n'ont voulu risquer aucune prévision. Elles ont simplement fait remarquer que le commerce effectué par la Banque d'expansion industrielle était difficile et exigeait un personnel hautement qualifié ainsi qu'une grande prudence. Elles n'ont toujours pas écarté la possibilité d'une certaine collaboration entre les deux entreprises de la même façon qu'elles collaborent actuellement avec les banques à charte.



LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE a réalisé des progrès considérables l'an dernier. Cette étude graphique permet de constater le montant et le nombre des prêts consentis par la Banque au cours des sept dernières années.

En Colombie-Britannique

Expéditions record de bois de sciage

Les scieries de la Colombie-Britannique ont expédié un total de 4,125,289,000 pieds de bois de sciage au cours des trois premiers trimestres de 1961. C'est le plus fort total jamais établi à pareille période, et il est de 7.1% supérieur à la quantité expédiée pendant la même période de 1960.

Les expéditions aux consommateurs nationaux ont augmenté de 4.5%, pour passer à 1,173,335,000 de pieds. Les exportations aux Etats-Unis accusent une hausse de 14.8%, s'établissant à 1,713,492,000. Les envois aux autres pays, pour leur part, ont augmenté de 17.8%, et se chiffrent par 339,295,000.

Les expéditions vers le Royaume-Uni ont reculé de 14.9%, et ont été de 322,084,000 pieds.

$165.3 millions

Dividendes records payés par les sociétés minières

Les dividendes payés par les compagnies minières canadiennes en 1961, ont établi un nouveau record. D'après les relevés du Financial Counsel, $165.3 millions seront distribués aux actionnaires de 59 compagnies.

Ce chiffre représente une augmentation de $29.1 millions ou de 21% sur le chiffre de $136.2 millions des dividendes payés l'an dernier par 57 compagnies minières. C'est également 21.4 millions de plus que le total de $143.9 millions versés en 1959. Le précédent record de $165.1 millions, avait été établi en 1956.

Plusieurs mines ont payé des dividendes pour la première fois; d'autres en ont payé de nouveau après des intervalles plus ou moins prolongés. Noranda a payé un boni pour la première fois.

Parmi les 10 compagnies qui ont versé les plus forts dividendes, vient en tête International Nickel qui a versé en tout $46.7 millions, 28% du grand total de $165.3 millions.

Parmi les compagnies qui avaient déjà versé des dividendes l'année dernière, c'est Ventures qui a accusé la plus forte hausse cette année. Il a presque triplé et a été de $1.40 par action, alors qu'en 1960, il avait été de 50 cents. Le total des sommes versées par cette compagnie a augmenté de $2.5 millions, pour s'établir en 1961 à 3.8 millions.

En tout, 25 compagnies en 1961 ont augmenté la distribution de dividendes par rapport à 1960, tandis que 11 ont reculé.

Selon les économistes

M. Bennett fait des mécontents

par Marcel THEORET

Le gouvernement de la Colombie-Britannique — est-ce parce qu'il est de crédit social ou parce qu'il est de M. W. C. Bennett ? — semble n'aimer les formules "progressives" que lorsqu'elles sont agressives. Ce ne sont pas en tout cas les difficultés ni les critiques qui font peur à son premier ministre.

On se rappelle sa querelle avec M. Fulton sur les droits miniers sous-marins de la côte du Pacifique. La question du harnachement des eaux de la Columbia, ou une entente avec les Etats-Unis doit intervenir, ne semble pas devoir se régler non plus sans de violents échanges avec Ottawa et enfin, la nationalisation de la B. C. Electric paraît bien avoir créé à M. Bennett un assez grand nombre d'ennemis, grands et petits, un peu partout au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, particulièrement en Angleterre.

On peut louer M. Bennett d'avoir voulu que ce secteur des ressources naturelles de sa province profite au peuple de sa province. On peut même le louer d'avoir d'une certaine façon rapatrié des biens nationaux, puisqu'une assez forte partie du capital de cette entreprise était détenue en Angleterre.

Là où tout le monde s'accorde pour lui jeter le blâme et s'élever contre ses agissements, c'est sur les méthodes autocratiques et arbitraires auxquelles il recourt.

La règle du jeu

La règle du jeu, ça n'est pas seulement un titre de roman. Si elle n'est observée qu'unilatéralement, à quel jeu finira-t-on par vouloir encore jouer ? Les capitaux investis dans B.C. Electric, pour une bonne part, étaient constitués de l'épargne d'une foule de petites gens. Les fonds de pension qu'administrent les sociétés de fiducie, qu'est-ce au fond, si ce ne sont les économies des travailleurs et des collets blancs et les réserves sur lesquelles ils puiseront (ou l'on puisera pour eux), l'âge de la retraite venu ?

En décrétant, du jour au lendemain qu'il s'emparait de cette entreprise et qu'il en paierait par action, le prix coté en bourse ce jour-là, M. Bennett n'a pas observé la règle du jeu car il n'y a pas nécessairement équivalence entre la valeur en bourse d'une action et sa valeur réelle.

Une hypothèse

Prenons un exemplus plus près de nous. Un jour de la semaine dernière, l'action ordinaire de Shawinigan, un service public de même nature que la B.C. Electric, cotait en bourse $23.00. Le gouvernement de M. Lesage, s'il avait voulu suivre certaines suggestions qui lui ont été offertes et sur l'opportunité desquelles l'unanimité est loin d'être faite, aurait pu en un mouvement-surprise, décréter qu'il s'emparait ce jour-là de la compagnie et que les actionnaires recevraient une compensation de $23. Le gouvernement aurait fait certes une bonne affaire, mais les milliers d'épargnants qui ont placé une part de leurs économies dans cette entreprise — et un bon nombre d'entre eux sont des employés de l'entreprise même — auraient-ils été traités avec justice et équité ? Personne n'osera l'affirmer. Si au surplus, le gouvernement Lesage, à la suite d'une telle décision hypothétique, leur avait refusé tout recours, tout arbitrage, comme l'a fait M. Bennett en Colombie, ce serait avec raison que l'on crierait à l'arbitraire sinon à la dictature.

Comment pourrait-on, à la suite d'une telle éventualité, reprocher à l'épargnant de ne pas participer suffisamment à nos entreprises et d'être bien plus porté à mettre ses économies en des lieux qu'il juge plus sûrs ?

Le geste du gouvernement de la Colombie, fausse le jeu, il sape la confiance qui est la base même de la participation de l'épargnant dans l'entreprise privée. M. Bennett se le fait bien dire de ce temps-ci, de toute part et non sans raison.

• • •

Trois de nos principales institutions bancaires réunissaient leurs actionnaires pour leur assemblée générale annuelle au cours de la semaine dernière. La Banque de Montréal ici-même dans la métropole; la Banque de Nova Scotia, à Halifax et la Banque Toronto-Dominion à Toronto.

Le Marché commun

Une singulière similitude de vues caractérise les opinions exprimées par les présidents de ces trois entreprises dans leur discours respectifs, particulièrement en ce qui a trait à la question du Marché commun européen et des conséquences pour l'économie canadienne de l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans cette association.

Tous les trois préconisent une attitude positive à ce sujet. Pour M. Hart, de la Banque de Montréal, nous devrons compenser les inconvénients qui en résulteront, en nous employant à soutenir une concurrence nouvelle et plus forte et à nous y adapter. M. Nicks de la Banque de Nova Scotia parle du réalisme avec lequel il nous faudra envisager les conditions nouvelles et estime que, d'ores et déjà, le Canada devrait faire connaître ses vues sur une question d'aussi vitale importance pour lui.

Quant à M. Lambert, de la Banque Toronto-Dominion, il va même beaucoup plus loin. Il voudrait que le Canada ait sur les lieux des négociations, des experts qui ne soient simplement des observateurs, mais qui devraient "mettre au point le détail des concessions que nous accepterons de faire, en échange de celles consenties par les pays du marché commun, comme condition spécifique de l'admission de la Grande-Bretagne dans l'association".

Sur la question de la productivité de la nation, la coïncidence des vues de ces trois financiers est également à remarquer. Pour M. Hart, nous nous sommes beaucoup trop complus à nous diviser les fruits de notre productivité plutôt qu'à rechercher de nouveaux moyens de l'accroître, alors qu'il a noté dans les pays de l'Europe de l'Ouest une heureuse cohésion entre le travail, le capital et les gouvernements. Pour M. Nicks, le nombre des nouveaux emplois ne s'accroît pas à un rythme suffisant pour assurer l'expansion nécessaire de notre économie qui, au dire de M. Lambert, n'a pas atteint depuis quelques années un taux de progrès satisfaisant, ce qui devrait nous inciter à un sérieux examen de conscience.

• • •

A la bourse au cours de la semaine dernière, la moyenne des valeurs industrielles de Dow-Jones a dépassé le niveau de 730 pour fermer à 728.23, soit une hausse de 1.78. Cela après une hausse constante en novembre de 30 points, jusqu'à un haut de 734 et une brève période de rajustement qui l'avait ramenée à un bas de 721. Les commentateurs de Wall Street s'attendent à ce qu'elle atteigne le niveau de 750.

Au Canada, les industrielles ont également atteint un nouveau sommet au cours de la première semaine de décembre. La moyenne en fermeture, à Montréal, vendredi dernier était de 338.5, soit un gain de 1.1.

Notre minerai de fer

La demande de la part des fabricants d'automobiles et d'autres usagers s'étant accrue, la production aux Etats-Unis la semaine dernière a connu son plus fort gain en deux mois. Les stocks des aciéries ont également été en plus forte demande à la bourse, vu les perspectives de nouvelles commandes et de nouvelle hausse de la production.

Or, pour le premier mois de l'année, nos mines canadiennes ont expédié plus de minerai de fer au cours de septembre que pour le même mois de l'année dernière. Comme on prévoit déjà qu'une grève dans les aciéries américaines ne pourra être évitée vers le milieu de 1962 sans concessions suffisamment importantes au point de vue salaire pour amener une hausse du prix de l'acier, on peut penser que les usagers de ce produit voudront accumuler quelques réserves dans les premiers six mois de l'année. Les producteurs de minerai de fer canadien ne pourraient que bénéficier de cette situation si l'on se rappelle ce qui se produisit lors de la dernière grève de l'acier chez nos voisins en 1959.

CONTROLEUR de la B de M



M. B. W. POWER

M. Brian W. Power, C.A., a été nommé contrôleur de la Banque de Montréal, comme vient de l'annoncer M. R. D. Mulholland, vice-président et gérant général. Le contrôleur de la B de M, pour venir à la banque, quitte la Compagnie E. B. Eddy de Hull et Ottawa, où il était l'un des vice-présidents. Né à Victoria, C.-B., il obtint son titre de comptable agréé à Vancouver en 1938 et y pratiqua sa profession pendant plusieurs années. Pendant la guerre il fut pilote ; il quitta l'ARC avec le grade de commandant d'escadrille en 1945. •

Cies d'assurance

Paiements accrus en octobre

Les paiements faits aux familles canadiennes, en indemnités d'assurance-vie et en rentes, par les quelque 70 compagnies qui font affaires au pays se sont élevées à $50,000,000 en octobre.

La Canadian Life Insurance Association Officers rapporte que ces paiements ont porté à $490,300,000 le total payé en indemnités d'assurance-vie durant les premiers dix mois de l'année. Ce total dépasse de $37,300,000 celui de la période correspondante de 1960.

Les indemnités de décès ont atteint $178,900,000 durant les dix premiers mois de l'année, comparativement à $160,400,000 l'an dernier.

Les paiements de dotations échues, rachats, indemnités d'invalidité et rentes se sont élevés à $216,900,000 durant les dix premiers mois de 1961, et les détenteurs de polices ont reçu $94,500,000 en dividendes durant cette période.

— Le divertissement des Anglais est de faire de l'argent.
(J. Ruskin, "The Crown of Wild Olive", I, 1866)

Sur le marché pétrolifère

La Colombie-Britannique entre en concurrence avec l'Alberta



M. Crawford Gordon, président de Gordon Enterprises Limited, vient d'annoncer que M. A. M. Macaskill, C.A., a été nommé vice-président et gérant général du groupe de compagnies de transport Gardner. M. Macaskill était autrefois au service de Canadian Car Company Limited à titre de trésorier et contrôleur et dernièrement, il en était le gérant général des ventes et il fera fructifier Gardner de ses connaissances profondes en fant de pièces automobiles et d'équipement.

Gardner Trailers Inc. fut incorporée il y a dix-huit ans, afin de manufacturer et vendre des remorques à bâti bas, à ridelles et à claire-voie dans la province de Québec. En voie de réorganisation l'an dernier, Gardner acquit les droits de distribution des camions Kenworth, à moteur Diesel, pour le transport lourd, des remorques Butler à réservoir à air comprimé pour nouveautés en vrac, et des pneus Seiberling, ainsi que les droits de manufacture et de distribution des remorques Dorsey et de l'outillage à pièces automobiles de marque Gar Wood. •

VANCOUVER. (PC) — Les champs pétrolifères de la Colombie-Britannique desserviront bientôt le vaste marché de la région de Vancouver, qui représente plusieurs millions de dollars en pétrole brut.

C'est grâce au premier pipeline pour pétrole brut de la Colombie-Britannique que l'on pourra relier les terrains éloignés de l'extrémité nord-est aux raffineries du sud-ouest. Avec ce réseau de 505 milles, les producteurs de la C.-B. se révèlent, pour la première fois, de sérieux rivaux pour les pétroles albertains qui, jusqu'ici, alimentaient la plupart des raffineries des environs de Vancouver.

Ce projet dont la réalisation a coûté $31,500,000, amène le pétrole des champs de la Rivière-la-Paix à Taylor, jusqu'à Kamloops, au coeur de la province.

Le 22 novembre, on a chargé près de 40,000 barils de pétrole qui doivent atteindre Kamloops vers la fin de l'année. Là, ils seront emmagasinés dans un réservoir de 250,000 barils d'où on expédiera le tout vers Vancouver en empruntant le circuit de la "Trans Mountain Pipeline", construit il y a huit ans pour relier les champs de l'Alberta à la côte ouest.

Par jour, 75,000 barils

Ce sont les compagnies "Western Pacific Products" et "Crude Oil Pipelines Ltd." qui dirigeront les opérations avec un pipe-line qui suit le même parcours que le gazoduc de la "Westcoast Transmission", compagnie qui a les mêmes intérêts que la "Trans Mountain". Le potentiel maximum est de 75,000 barils par jour, mais, en 1962, on n'atteindra que 25,000 barils. Une centaine de puits disséminés au nord de Taylor fournissent l'or noir au pipeline.

Le ministre des Transports, M. Earle Westwood, voit dans cette entreprise "un important jalon dans le développement de l'industrie pétrolière de la Colombie-Britannique".

Investissements considérables

Un porte-parole signale que le projet a déjà donné lieu à des investissements de l'ordre de $100,000,000 alors que 15 compagnies ont lancé des programmes de forage et, d'ici la fin de l'année, 200 puits auront été creusés dans les champs situés à une centaine de milles au nord de Taylor et il y en aura de 400 à 500 lorsque les réserves seront complètement exploitées.

L'"Imperial Oil Ltd." est la première des quatre raffineries qui aient accepté le pétrole brut de la province; elle en achètera 7,000 barils par jour pour sa raffinerie d'Ioco de 22,000 barils.

On compte aussi exploiter les champs d'autres régions du nord de la province, où le potentiel est évalué à 10 milliards de barils.

Sous-produits liquides

De façon à pouvoir concurrencer les pétroles albertains, les nouveaux producteurs accepteront $1.86 du baril au puits, alors qu'on paie $2.50 pour le pétrole du champ de Redwater, en Alberta.

Le pipe-line permettra également à la "Westcoast Gas" de mettre sur le marché des quantités considérables de sous-produits liquides provenant de ces usines pour le traitement des gaz. Le nouveau pipe-line pourra transporter environ 2,000 barils par jour de ces produits qui, jusqu'ici, devaient être détruits.

La Colombie-Britannique a de fortes chances de détrôner l'Alberta du deuxième rang des producteurs de pétrole de l'Ouest.

Finances municipales

Cité de Lévis

La cité de Lévis, comté de Lévis, a adjugé, mardi soir, le 28 novembre au prix de 99.45, une émission de $356,000 d'obligations, échéant en séries en vingt ans, à un syndicat composé de A. E. Ames & Co. Ltd., J.-C. Boulet, Ltée et Lagueux & DesRochers, Ltée. L'émission comprend $140,000 de titres à 5% 1962-71 et $216,000 à 5½% 1972-81. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.4524%.

C'est en septembre 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $382,500 de titres à 5½% séries dix ans, au prix de 93.10. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.56%.

Datées du 1er décembre 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1962 au 1er décembre 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 575 et 522, l'emprunt est contracté pour l'achat d'équipement, des travaux de voirie et d'extension aux réseaux d'aqueduc et d'égouts.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1961-62, s'élève à $31,075,800 y compris $6,303,600 pour les compagnies. Le 30 avril 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,281,700. En 1960-61, la population de la municipalité était de 16,500 âmes.

Ste-Martine

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Martine, comté de Châteauguay, ont vendu, mercredi soir, le 15 novembre, à Crédit Québec, Inc, une émission de $250,000 d'obligations échéant en séries en 20 ans, au prix de 99.12. L'émission comprend $142,000 de titres à 5% 1962-65 et $108,000 à 5½% 1966-81. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.5409%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $147,-151.20.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en septembre 1958, lors de la vente de $280,000 de titres à 4½-5%, séries vingt ans, au prix de 98.20, soit un coût moyen net de 5.141%.

Datées du 1er décembre 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1962 au 1er décembre 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 17 août 1961, est contracté pour l'agrandissement de l'école des filles. L'octroi de $147,-151.20, applicable au service de l'émission est payable en quatre versements annuels et consécutifs de $36,787.80, de 1962 à 1965 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élève à $2,820,625, y compris $208,-625 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $294,-500 et un octroi total de $77,114.80 s'y appliquait. Le territoire soumis à la juridiction de cette corporation a une population d'environ 2,900 âmes.

St-Remi

La ville de St-Remi, comté de Naierville-Laprairie, a vendu, mercredi soir le 29 novembre, à Bélanger Inc., une émission de $50,000 d'obligations à 5%, échéant en séries en vingt ans, au prix de 97.125, soit un coût net de 5.3868%.

C'est en novembre 1950 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $50,000 de titres à 3-3½%, séries vingt ans, au prix de 98. Le coût moyen net de la finance avait été de 3.684%.

Datées du 1er décembre 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1962 au 1er décembre 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement No 26, l'emprunt est contracté pour l'achat d'un immeuble pour fins industrielles.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1960, s'élevait à $4,290,199. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $96,700. L'an passé, la population de la municipalité était de 2,353 âmes.

Corp. de Gaz Cartier

St-Hyacinthe opte pour le gaz naturel

ST-HYACINTHE — Après une étude longue et minutieuse, le conseil municipal de St-Hyacinthe s'est prononcé en faveur de la venue du gaz naturel pour les foyers et les industries de la municipalité.

Une résolution adoptée à l'unanimité cette semaine mentionne le nom de la Corporation de gaz Cartier et autorise les négociations pour un service de gaz naturel avec cette firme dès que le bill privé de la compagnie aura été approuvé à la prochaine session de la Législature de la province de Québec.

Seize municipalités de la province ont déjà approuvé des projets de franchise en faveur de la Corporation de gaz Cartier, dont St-Jean, Sorel, Tracy, Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, Nicolet, Danville, Acton Vale, Richmond, Berthierville, Louiseville.

Le projet Cartier prévoit la construction et l'établissement d'un réseau de distribution de gaz naturel devant coûter quelque $57,000,000 qui utiliserait le gaz provenant de l'ouest canadien et des puits de gaz découverts au Québec. Le bill de la Corporation sera présenté à la Législature à Québec au début de l'année.

Même traitement de faveur pour la farine et le blé

Considérant l'entrée éventuelle du Royaume-Uni dans le Marché commun européen, la Canadian Millers Association a demandé au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour obtenir que la farine canadienne jouisse des mêmes faveurs que le blé canadien dans toute entente qui pourra être conclue.

C'est ce qu'a déclaré M. Arthur Atkins, président d'Ogilvie Flour Mills Company Limited, à la réunion des actionnaires.

Prévoyant que les exportations cette année atteindront un niveau assez élevé, l'industrie sera à même d'atteindre le même niveau l'an prochain à la condition qu'elle puisse entrer en concurrence avec l'industrie américaine qui jouit de subsides, qu'elle réussisse à effectuer des ventes de farine à la Chine, et qu'elle reçoive de la part du gouvernement des commandes égales à celles du passé dans le cadre du programme de l'aide à l'étranger.

Les ventes des grands magasins

OTTAWA. — Les ventes des grands magasins, au cours de la semaine terminée le 18 novembre, ont été évaluées à 1.6 p. 100 au-dessus du chiffre d'un an plus tôt, les avances de 6.3 p. 100 des provinces atlantiques, de 8 du Québec, de 6.9 de l'Alberta et de 5.3 de la Colombie-Britannique ayant plus que contrebalancé les reculs de 3.6 de l'Ontario, de 2.8 du Manitoba et de 10.5 de la Saskatchewan.

Le sucre en octobre

OTTAWA. — La production de sucre raffiné de betterave et de canne a baissé à 244,-463,000 livres en octobre, contre 252,670,000 un an plus tôt, mais les ventes totales ont monté à 153,681,000 (141,152,000) livres. La production de janvier-octobre a aussi baissé, soit 1,327,-740,000 livres contre 1,356,696,-000 et les ventes ont augmenté, soit 1,481,619,000 livres contre 1,439,203,000. Les stocks des fabricants s'établissaient à 256,-309,000 livres à la fin d'octobre, contre 269,300,000 un an plus tôt.

Les arrivages de sucre brut de canne ont été de 196,134,-000 livres en octobre (180,681,-000 un an plus tôt) et les cuites et les ventes ont diminué à 157,464,000 (158,752,000) livres. Durant les dix mois, les arrivages ont monté à 1,260,478,-000 (1,175,425,000) livres alors que les cuites et les ventes ont baissé à 1,236,394,000 (1,249,857,-000) livres. Les stocks des fabricants à la fin d'octobre étaient de 256,337,000 (245,634,-000) livres.

Canadian Bronze Company, Limited

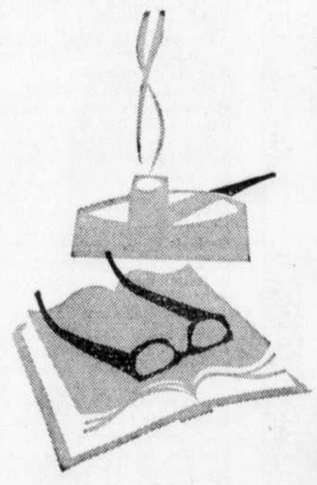
ANNONCE DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 1¼% sur les *actions privilégiées* de la Canadian Bronze Company, Limited a été déclaré payable le 1er février 1962 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres le 10 janvier 1962.

D'autre part, un dividende de trente-sept cents et demi (37½¢) par action a été déclaré pour le trimestre échéant le 31 janvier 1962 sur les *actions ordinaires* actuellement en circulation de la Canadian Bronze Company, Limited. Ce dividende sera également payable le 1er février 1962 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres le 10 janvier 1962.

Par décret du conseil,
le secrétaire,
R. W. GILLAN

Montréal, P.Q.
le 6 décembre 1961.



PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE GARANTI

Notre plan d'épargne-retraite vous rapporte un intérêt supérieur à la moyenne et vous fait bénéficier dès maintenant d'un important allègement d'impôt sur votre revenu.

CONSULTEZ LE
ROYAL TRUST
À CE SUJET

L'exécuteur testamentaire et le fiduciaire le plus important au Canada
105 ouest, rue St-Jacques, Montréal, 849-4741

NOMINATIONS A LA C-I-L



P. C. ALLEN



LEONARD HYNES



W. T. D. ROSS

Le conseil d'administration de la Canadian Industries Limited annonce que le 1er mars 1962 M. Leonard Hynes, vice-président, succédera à P. C. Allen à la présidence de la compagnie et de son comité exécutif. M. Allen, qui est président depuis janvier 1959, retourne en Angleterre remplir de nouvelles fonctions en sa qualité d'administrateur directeur de l'Imperial Chemical Industries Limited. Il demeurera directeur de la Canadian Industries Limited et sera le président de son conseil d'administration. W. T. D. Ross, vice-président, succédera à M. Hynes à la vice-présidence du comité exécutif.

Né à Toronto, où il a fait ses études, M. Hynes est entré à la C-I-L à sa sortie de l'Université de Toronto. Il y a occupé divers postes administratifs dans les divisions des produits chimiques et des peintures et il a été élu directeur et vice-président en 1954. Il est directeur et ancien président du conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada, président de l'hôpital St. Mary's de Montréal et il a été président général de la campagne de 1959 de la Federation of Catholic Charities. •

NOMINATIONS CHEZ TRANSPARENT PAPER PRODUCTS



M. R. E. MORROW, C.R.



M. J.-CLAUDE HEBERT

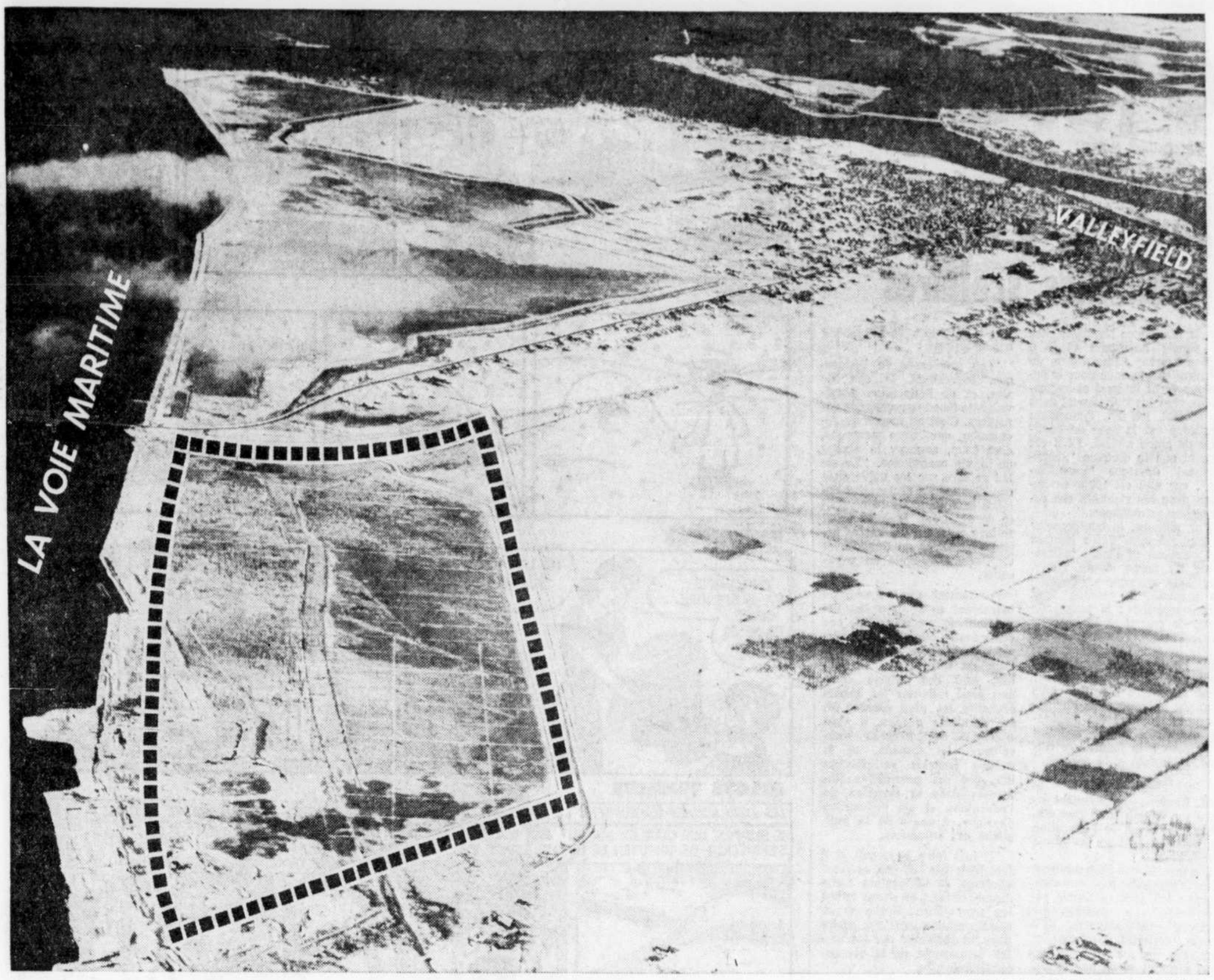


M. R. LACHAPELLE



M. L.-G. DAIGNAULT, ING. P.

M. Robert E. Morrow, C.R., président du conseil d'administration de TRANSPARENT PAPER PRODUCTS LIMITED, Montréal, vient d'annoncer la nomination de M. Roger Lachapelle au poste de vice-président administratif de la compagnie dont le président est M. J.-Claude Hébert. M. Lachapelle est aussi secrétaire-trésorier et administrateur. M. Laurence Daignault, Ing.P., Montréal, fait maintenant partie du conseil d'administration. La compagnie, fondée en 1947, fabrique des produits grandement employés dans le domaine de l'empaquetage des aliments : papier d'aluminium, pellicules à base de cellulose ou de polyéthylène, qu'elle peut aussi imprimer en couleurs selon les procédés de rotogravures et "flexographique". M. B. S. Van Marken conserve la gérance du service des ventes, alors que M. Roger Bruneau, Ing.P., est surintendant de l'usine. Le siège social et l'usine de la compagnie se trouvent au 6005, chemin Côte-de-Liesse, Montréal. •



Comme l'annonçait récemment l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province, une importante affinerie de zinc, sera construite sous peu dans la paroisse de Sainte-Cécile-de-Beauharnois, non loin de Valleyfield. Voici une vue aérienne du site de 200 acres en bordure de la Voie maritime du Saint-Laurent, sur lequel sera érigée cette usine de $20,000,000, la première du genre dans la province. On se rappellera que la production de cinq importantes mines de cuivre et de zinc qui participent à la réalisation du projet, y sera expédiée pour être traitée. Il s'agit de quatre entreprises minières du Québec : Orchan Mines Ltd., et Mattagami Lake Mines Ltd., situées dans le nord-ouest de la province dans la région du lac Mattagami; de Quemont Mining Corporation Ltd.; près de Rouyn et de Normetal Mining Corporation Ltd., au nord-ouest de la Sarre et de Geco Mines Ltd., située dans la région de Manitouwadge, dans le nord-ouest de l'Ontario. Trois de ces mines sont déjà en production : Normetal, Quemont et Geco. On prévoit que les deux autres le seront au moment où la nouvelle affinerie sera prête à ouvrir ses portes, d'ici environ deux ans.

Photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

La construction de l'usine, qui doit débuter incessamment, fournira du travail à plus de 700 personnes. Une fois terminée, de 450 à 500 personnes y trouveront de l'emploi. La capacité initiale d'affinage sera de 200 tonnes par jour et pourra être portée par la suite à 250 tonnes. C'est la première fois qu'une entreprise de ce genre est lancée avec une pareille capacité dès le début. Comme jusqu'à ce jour, il n'existait au Canada que deux affineries de zinc, l'une à Flin Flon, au Manitoba et l'autre à Trail, en Colombie britannique, et qu'on prévoit que la demande de ce produit ira en augmentant, il semble qu'il ne devrait pas survenir de difficulté quant à l'écoulement de cette production dont une partie sera vendue au Canada et le reste aux Etats-Unis et sur d'autres marchés étrangers. Rappelons que c'est à Noranda Mines Ltd., à qui a été confiée la responsabilité de coordonner le projet de construction et qui administrera par la suite l'entreprise pour le compte des cinq compagnies minières qui y participent.

Rapport de l'O.C.D.E.

Le chômage demeure élevé au Canada bien que l'activité économique soit en hausse

PARIS. (AFP) — A la suite du net renversement de tendance aux Etats-Unis et sous l'effet des multiples mesures expansionnistes prises par les autorités canadiennes au cours des douze derniers mois, le Canada a connu, au printemps, une reprise de l'activité économique, constate le rapport annuel de l'O.C.D.E. sur ce pays.

Après un début timide, le rythme de l'activité s'est accéléré. Mais le chômage demeure important tout en ayant quelque peu regressé et de nouvelles mesures destinées à stimuler l'économie ont été annoncées dans le cadre du budget de l'exercice 1961-1962.

Elles comprennent un fort déficit budgétaire et des dispositions destinées à faciliter une baisse du cours du dollar canadien : celui-ci avait déjà fléchi de quelque 3% depuis le début de 1960 et l'annonce des mesures budgétaires l'a encore fait baisser d'environ 5%. La balance commerciale s'est améliorée ; mais comme les transactions autres que sur marchandises ont laissé un solde débiteur accru, la balance des paiements courants a continué de se solder par un fort déficit et les entrées de capitaux étrangers sont restées considérables.

Les autorités canadiennes doivent faire face à deux grands problèmes, estiment les experts de l'OCDE. A plus ou moins long terme, il leur faut obtenir un taux de croissance suffisamment élevé pour assurer le plein emploi de la population active du pays qui s'accroit rapidement. Il leur faut tenir compte des conséquences qu'implique à longue échéance la persistance d'un déficit courant considérable, que composent de nouvelles entrées de capitaux. Ces problèmes se compliquent du fait que le gouvernement d'Ottawa doit, dans l'élaboration de sa politique, tenir compte de l'incidence très importante que les événements survenant aux Etats-Unis ont sur l'économie du Canada.

La reprise qui s'est amorcée au second trimestre se poursuivra sans doute dans les mois à venir, affirment les auteurs du rapport. Une nouvelle augmentation des exportations est probable et les dépenses publiques sont en hausse. Etant donné que le niveau de l'emploi et des revenus s'élève, la consommation privée va probablement repartir, la construction résidentielle, qui avait redémarré l'an dernier, devrait se maintenir à un niveau élevé et peut-être même progresser. Par contre, étant donné que dans de nombreuses branches d'activité, le sous-emploi de la capacité de produtcion est considérable, il ne semble pas qu'il faille s'attendre à une augmentation immédiate et importante des dépenses en capital des entreprises : c'est seulement à mesure que la recherche s'accélérera et que les capacités de production seront plus complètement utilisées que l'on peut tabler sur un renforcement progressif de la demande de biens d'investissements.

Sur le plan extérieur, on peut penser que l'amélioration de la balance commerciale se poursuivra. Les exportations devraient augmenter, stimulées par la reprise économique aux Etats-Unis et par l'accroissement des ventes de céréales. De plus, le fléchissement du cours du dollar canadien devrait exercer une influence favorable aussi bien sur la balance du commerce des marchandises que sur celle des services. Il parait peu probable que le volume des investissements varie fortement dans un proche avenir : une accélération de l'expansion au Canada pourrait stimuler ces investissements, mais les mesures prises par les autorités devraient agir en sens opposé. D'autre part, la politique canadienne visant désormais à réduire l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués au Canada et à l'étranger, en particulier à New York, il est possible que le volume des émissions lancées à l'étranger diminue.

Toutefois, il semble qu'il faille aussi que le marché financier canadien s'élargisse et se diversifie si l'on veut aboutir à une diminution sensible des importations de capitaux provenant des émissions de titres canadiens à l'étranger.

Au delà des problèmes immédiats qui se posent dans la phase de reprise, le gouvernement canadien s'efforce de développer l'activité dans les diverses branches de l'industrie nationale, en tâchant d'obtenir que les producteurs canadiens élargissent la place qu'ils occupent sur les marchés extérieurs et intérieurs. Un autre objectif de la politique du gouvernement est d'obtenir que l'épargne canadienne finance une plus forte proportion des investissements que cela n'a été le cas jusqu'ici. La réduction déjà intervenue de la valeur externe du dollar canadien améliorera la position compétitive de l'industrie canadienne à la fois sur les marchés extérieurs et dans le pays même. L'amélioration de la balance commerciale que les autorités cherchent à obtenir permettra une utilisation plus complète des capacités de production existantes.

Produits laitiers

OTTAWA. — Les stocks de beurre de fabrique, dans neuf grandes villes canadiennes, étaient plus élevés le 1er décembre de cette année que l'an dernier, tandis que ceux de fromage cheddar et d'oeufs en entrepôt frigorifique étaient moindres. Voici les stocks au 1er décembre : beurre de fabrique, 86,180,000 livres (76,990,000 u nan plus tôt); fromage cheddar, 28,047,000 (28,943,000) ,et oeufs en entrepôt frigorifique, aucun chiffre déclaré (2,000 caisses).

Production de lingots d'acier en novembre

OTTAWA. — La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 25 novembre, a totalisé 114,775 tonnes, baisse de 4.5 p. 100 sur la semaine précédente (120,165). Un an plus tôt, la production s'était établie à 93,030 tonnes. L'indice de la production, fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes—100), s'est établi à 119 au cours de la semaine, comparativement à 125 la semaine précédente et à 97 un an plus tôt.

Expéditions d'amiante

Les expéditions d'amiante se sont accrues de 20.7 p. 100 en octobre comparativement à un plus tôt (120,981 tonnes contre 100,242) et de 4.7 p. 100 en janvier-octobre (952-126 contre 909,-368). Les mines du Québec en sont expédié 20.5 p. 100 de plus durant le mois (114,927 contre 95,361) et 4.5 p. 100 de plus durant la période de cumul (893, 153 contre 855,067).

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2135
Belgique, franc	0.2098
Italie, lire	0.00168
Espagne, peseta	0.0175
Suisse, franc	0.2417
Pays-Bas florin	0.2901
Norvège, couronne	0.1466
Danemark, couronne	0.1518
Suède, couronne	0.2020
Allemagne, deutsche mark	0.2607
Tchécoslovaquie, couronne	0.1449
Mexique, peso	0.0835
Venezuela, bolivar	0.2294

En Ontario

Hausse de la valeur de la production d'or

Au cours des dix premiers mois de l'année, les 23 mines d'or de l'Ontario ont affiné 7,517,148 tonnes de minerai, ce qui a produit 2,135,627 onces d'or et 326,053 onces d'argent, d'une valeur totale de $75,702,-216.

L'an passé, 31 mines avaient extrait 7,770,002 tonnes de minerai dont on a tiré 2,207,710 onces d'or et 360,541 onces d'argent, produisant une valeur totale de $75,114,659.

Comme conséquence du déclin de la valeur du dollar, la valeur totale de la production d'or des dix premiers mois de l'année a augmenté de $587,557, par rapport à la même période de 1960, en dépit d'une moins grande production d'or et d'argent.

En octobre, 28 mines ont affiné 744,094 tonnes de minerai, pour produire 204,555 onces d'or et 40,839 onces d'argent, d'une valeur totale de $7,395,957.

En octobre 1960, les chiffres étaient respectivement de 31 mines, 805,733 tonnes de minerai, 228,914 onces d'or, 33,808 onces d'argent, d'une valeur de $7,860,787.

Bailey Selburn Oil & Gas

Revenu et production à de nouveaux sommets

Les revenus et la production de Bailey Selburn Oil & Gas ont atteint de nouveaux sommets à la fin des trois premiers trimestres de l'année.

Le président de la compagnie, M. George H. Sellers, vient de faire parvenir un rapport trimestriel aux actionnaires. Il déclare que dans la réalisation des programmes d'exploration et de développement de Baysel "les progrès sont excellents", ainsi que dans la construction d'usines de traitement du gaz et dans l'établissement de champs de pétrole et de gaz auxquels la compagnie participe.

Les revenus de Baysel à la fin du troisième trimestre ont atteint $1,999,239, ce qui représente un gain de 13% par rapport à la même période de 1960. Le profit net s'est élevé à $659,088, une augmentation de 35.7%. M. Sellers prévoit que le profit net de la compagnie pour 1961 sera plus élevé que celui de 1960.

Ces gains reflètent les hausses importantes du revenu total de la vente de pétrole aussi bien que de gaz naturel. Le revenu brut de la vente de pétrole pour les trois premiers trimestres a été de $3,149,241, une augmentation de 15.6% par rapport à la même période de l'an passé. Les ventes de gaz naturel ont atteint $220,399, dépassant ainsi par plus de 50% le chiffre de 1960.

Avis et communiqués

Les Bourses de Montréal et Canadienne ont été avisées des changements suivants :

New Davies Petroleums Limited — a reçu paiement d'une somme de $30,000 et elle a émis 200,000 actions de son capital-actions en faveur de Morgan Securities Ltd, en vertu des clauses de l'accord de souscription et d'option en date du 21 novembre, conclu entre la compagnie et Morgan Securities Ltd. Il y a donc maintenant 2,613,-937 actions émises et en circulation.

Opemisca Explorers Limited — a avisé la Bourse Canadienne que 200,000 actions ont été prises et payées à 40cts l'action en vertu des clauses de l'accord de souscription et d'option en date du 20 novembre, conclu entre la compagnie et L. J. Forget & Cie Ltée au nom d'un client. Les dites actions comprennent la première option par versement. Il y a donc maintenant 5,600,000 actions en cours.

Raglan Nickel Mines Limited — Dobiesco Limited, agissant au nom de Canadian Dyno Mines Ltd, Evandon Explorations and Holdings Limited, et Barbi Lake Copper Mines Ltd, a pris et payé le 17 novembre 200,000 actions de Raglan Nickel Mines Limited à 40 cts l'action, comprenant la seconde option par versement due le 19 novembre. Il y a donc 5,650,007 actions émises et en circulation.

Siscalta Oils Limited — Au cours de la période s'étendant du 1er septembre au 30 novembre 1961, Siscalta Oils Ltd a acheté 3,400 actions d'Alminex Limited pour $6,588 et, 200 actions de Calgary and Edmonton Corporation, pour $5,565 et 200 actions de Honolulu Oils Ltd pour $12,283, 1,000 actions de New Ainsworth Base Metals pour $95 et 100 actions de Hugoton Production pour $9,180.

Standard Brands Incorporated — 400 actions additionnelles ordinaires de Standard Brands Incorporated ont été émises à la suite de l'exercice d'options en vertu du plan d'options en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés-clé, adopté en 1951, d'où maintenant 6,614,434 actions, émises et en circulation.

Steinberg's Limited — 500 actions additionnelles de la classe "A" de Steinberg's Limited ont été émises à la suite de l'exercice d'options par des employés seniors de l'entreprise et dont des détails furent publiés à ce sujet dans le bulletin No 55. Il y a donc maintenant 1,327,436 actions entre les mains du public.

Eddy Paper Company Limited — 2,210 actions de la classe A d'Eddy Paper Company Limited ont été converties en actions ordinaires; ce qui porte donc le total des actions de cette dernière catégorie en circulation à 1,123,593 tandis qu'il reste encore 25,469 actions de la classe A en cours.

Lorado Uranium Mines Ltd — Au cours de la période allant du 5 mai au 20 novembre 1961, 810 actions de Lorado Uranium Mines Ltd ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants" d'achat d'actions, attachés aux débentures amortissables, 6%, échéant le 30 juin 1963 et donnant droit d'acheter 100 actions ordinaires, par chaque $1,000 de débentures détenues au prix de $1.00 l'action, d'ici le 1er mars 1962.

National Drug & Chemical Co. of Canada Limited — 875 actions privilégiées additionnelles de National Drug & Chemical Co. of Canada Limited ont été converties en actions ordinaires. Il y a donc maintenant 109,154 actions privilégiées et 386,081 actions ordinaires, émises et en circulation.

Opemisca Explorers Limited — a reçu paiement et elle a émis 200,000 actions de son capital-actions, à la suite d'un accord conclu avec L. J. Forget & Co. Ltd., au nom d'un client, le 20 novembre 1961 et dont les détails figurent dans le bulletin No 168 et dans le rapport des dossiers No 260. Il y a donc 5,400,000 actions, émises et en circulation.

Russell Industries Limited — 50 actions ordinaires additionnelles de Russell Industries Limited ont été émises en vertu du plan d'option en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés, au prix de $9.50 l'action. Des options sur 500 actions ont été annulées, vu qu'un employé a quitté la compagnie. Il y a 766,470 actions présentement entre les mains du public.

Siscoe Mines Limited — a fait savoir, qu'au cours du mois d'octobre, il a été vendu 100 actions de Far West Financial Corporation pour $3,630; que 900 actions d'Honolulu Oil Corp, le furent pour $85.648 et enfin que 3,900 actions de Vauze Mines ont été vendues pour $5,497.



Denrées agricoles

Les prix des oeufs et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	A	B
A extra gros	48-49	53-55
A gros	43-44	48-50
A moyens	35-36	40-43
A petits	32	34-35
Catégorie B	25	36-39
Catégorie C	25	29-32

(a) — Prix payés par les grossistes aux centrales de classification, caisses de 30 doz

(b) — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

(c) — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 17½-18

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 63½-63¾
Prix du demi-gros solide 63½-64
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal) 31
Québec coloré (f.a.b.) centre de classification 31

Prix de vente des grossistes

Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES

Produits de lait écrémé
De Pulvérisation Canada 05 .9½
(ou spray), grade pre mière catégorie sacs 04¼ 08
Aliments du bétail sacs .04¼ .04¾
Poudre lait de beurre .04¼ .04¾
Poudre de petit lait .04
Lait évaporé caisse 48-16 6.40
Crème douce la livre .85 .86

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	95¼	96¼
Brésil 3¾% Série 1-5	10¼	10¼
Brésil 3¾% Série 6-30	40¾	41½
Bolivie 7%	73½	74½
Chili 2½% 1993	23⅜	23¾
Colombie 3% 1970	80	81½
Grèce 6% 1968	44¾	44¾

A. RENAUD
ET COMPAGNIE LTEE
200 ouest, St-Jacques
VI. 4-2886
COURTIERS EN VALEURS
Commandes exécutées sur toutes les Bourses

L'emploi et la rémunération industriels en septembre

OTTAWA. — L'indice général de l'emploi dans les industries canadiennes a fléchi en septembre, contrairement à la tendance saisonnière, et s'est établi à 123.2 (1949=100), au regard de 123.9 en août et 123.1 en septembre 1960 ; l'indice désaisonnalisé de septembre est tombé à 118.5 (119 le mois précédent). La rémunération hebdomadaire moyenne a été de $78.73, contre $78.27 en août et $76.55 en septembre 1960, tandis que l'indice de la rémunération est demeuré à 227.7, sans changement sur août mais avance de 3.2 p. 100 sur un an plus tôt.

Les indices de l'emploi en septembre étaient inférieurs à ceux d'août dans la plupart des divisions industrielles, ils ont augmenté dans le forestage, le commerce et la fabrication des non-durables. Dans la construction, l'indice a flechi de 3 p. 100, tandis que les reculs des mines, de la fabrication des durables, des services d'utilité publique, des transports, de l'entreposage et des communications ont varié de 1 à 2 p. 100. Le recul des biens durables était contraire à la tendance saisonnière et est attribuable aux mises à pied du groupe du matériel de transport à la suite des différends ouvriers aux Etats-Unis.

Les reculs les plus importants des indices désaisonnalisés en septembre ont eu lieu dans les biens durables, la construction, le commerce et les services, qui ont tous été d'environ 1 p. 100. Les indices des mines, de la finance, de l'assurance et de l'immeuble ont un peu fléchi, tandis que ceux des transports, de l'entreposage et des communications sont demeurés stables. Les indices du forestage, des non-durables et des services d'utilité publique ont avancé.

Les indices généraux de l'emploi industriel en septembre ont reculé sur ceux d'août dans toutes les régions ; les reculs accusés au Québec, en Ontario et dans la région du Pacifique sont contraires à la tendance saisonnière et ceux des régions de l'Atlantique et des Prairies ont suivi la courbe normale. Voici les indices régionaux de l'emploi en septembre : région atlantique, 111.8 (112.1 en août) ; Québec, (124.7) ; Ontario, 122.2 (122.7) ; région des Prairies, 136.3 (137.9) ; et Colombie-Britannique, 117.8 (118.9).

Production de lingots d'acier

OTTAWA. — La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 2 décembre, s'est établie à 113,610 tonnes, soit 1 p. 100 de moins que la semaine précédente (114,775). Un an plus tôt, la production était de 81,951 tonnes. L'indice de la production, fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes = 100), s'est établi à 118 au cours de la semaine, au regard de 119 une semaine plus tôt et de 85 une année auparavant.

Pétroles de l'Ouest

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

Alaska Yukon Pipe		1.00
Alaska Refin prd	1.75	—
Bashaw	02½	04½
Blue Crown	26	28
Canadian Fortr	02½	03
Castle	14	15
Claybar	11	14
Command Oil		50
Dominion Minerals	01½	02
Edoran	02½	03
Gateway	02½	03
Kenare	62	02¾
Leduc Calmar	03¾	04
Merit Oil	—	52
Mill Creek	07½	—
Monterey	44	48
New Richfield	03	03¼
North Continental	01	01½
Nuco	04½	05
New Ridgeway	04½	05
Ranchmans	07½	09½
Sage	57	52
Sastex	02¾	02¾
Share	02	02¾
Silver City	03	05
Turner Valley	09	15
Western Warner	05	06¾

M. L. Hynes nouveau président de C-I-L

Le conseil d'administration de la Canadian Industries Limited annonce la nomination de M. Leonard Hynes à la présidence de la compagnie et de son comité exécutif, à compter du 1er mars 1962. Actuellement vice-président, M. Hynes succédera à M. P. C. Allen, président depuis janvier 1959.

M. Allen retourne en Angleterre remplir de nouvelles fonctions en sa qualité d'administrateur directeur de l'Imperial Chemical Industries Limited. Il demeurera directeur de la C-I-L et sera président de son conseil d'administration. M. W. T. D. Ross, vice-président, succédera à M. Hynes à la vice-présidence du comité exécutif.

Les changes étrangers

Source : la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Cours nominaux

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne	Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique française (AEF), 100 francs	$0.4218	Israël, livre	$0.5750
Allemagne-Ouest, deutsche mark	0.2608	Italie, 100 lires	0.1683
Antilles anglaises, dollar	0.6072	Jamaique, livre	2.9302
Argentine, 100 pesos	1.2480	Japon, 100 yens	0.2875
Australie, livre	2.3442	Liban, livre	0.3252
Autriche, 100 schillings	4.0070	Malaisie, dollar	0.3400
Belgique, 100 francs	2.1000	Mexique, peso	0.0834
Bermudes, livre	2.9302	Nicaragua, cordoba	0.1468
Birmanie, kyat	0.2174	Norvège, couronne	0.1465
Bolivie, 1,000 bolivianos	0.0882	Nouvelle-Zélande, livre	2.9193
Brésil, 100 cruzeiros	0.3438	Pacifique (colonies fr.), 100 francs	1.1600
Bulgarie, lev	0.1517	Pakistan, roupie	0.2186
Ceylan, roupie	0.2186	Panama (Rép.), balboa	1.0421
Chili, escudo	0.9838	Paraguay, 100 guaranis	0.8182
Colombie, peso	0.1545	Pays-Bas, florin	0.2897
Costa-Rica, colon	0.1562	Pérou, 100 sols	3.8580
Danemark, couronne	0.1516	Philippines, peso	0.3450
Egypte, livre	2.9721	Porto-Rico, dollar	1.0421
Equateur, sucre	0.0478	Portugal, 100 escudos	3.6120
Espagne, 100 pesetas	1.7500	Rép. Dominicaine, peso	1.0421
Etats-Unis, dollar	1.0421	Roumanie, 100 leu	8.9800
Fidji, livre	2.6256	Royaume-Uni, livre sterling	2.9302
Finlande, 100 marks	0.3234	Salvador, colon	0.4140
France, nouveau franc	0.2127	Singapour, dollar	0.3400
Grèce, 100 drachmes	3.4500	Suède, couronne	0.2018
Guatemala, quetzal	1.0421	Suisse, franc	0.2416
Haiti, gourde	0.2070	Syrie, livre	0.2890
Honduras (Rép.), lempira	0.5175	Tchécoslovaquie, couronne	0.1448
Honduras (brit.), dollar	0.7286	Turquie, 100 livres	1.1500
Hongrie, forint	0.0886	URSS, rouble	1.1568
Inde, roupie	0.2186	Union Sud-Africaine, rand	1.4669
Indonésie, 100 roupies	2.3000	Uruguay, 100 pesos	9.4560
Irak, dinar	2.9302	Venezuela, bolivar	0.2288
Iran, 100 rials	1.3660	Yougoslavie, 100 dinars	0.1380
Islande, 100 couronnes	2.4070		

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	41	4.14
Algoma	1.20	48	2.50
Aluminium	.60	20	2.14
Anglo C. Pulp	2.00	38	5.26
Argus	1.20	45	2.66
Asbestos	1.20	35	3.42
Atlas Steel	1.25	27	4.62
Bell Tel.	2.20	58	3.79
B. A. Oil	1.00	36	2.77
B. F. Forest	.50	12	4.16
B. C. Power	1.60	33	4.84
B. C. Phone	2.20	52	4.23
Bldz. Products	1.80	36	5.00
C. & D. Sugar	.60	25	2.40
C. Cement	1.00	28	3.57
Can. Iron	1.00	19	5.26
Can. Malting	2.00	73	2.73
C. Steamship	1.60	61	26.2
C. Bronze	1.50	20	7.50
C. Breweries	1.70	57	3.98
C. Celanese	1.20	33	3.63
C. Industries	.40	14	2.85
C. Oil	.80	34	2.35
C. Pacific R.	1.30	26	5.76
C. Vickers	.80	23	3.47
Can. Westing.	1.00	32	3.12
Colomb. Enter	.60	12	5.00
Cons. Paper	1.60	43	3.72
Cons. Gas	.40	22	1.81
C. Zel Can	1.00	22	4.54
C. Zel Can	1.60	62	2.96
D. Seag.	1.20	45	2.66
Dom. Bridge	.80	24	3.33
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Foundries	1.40	66	2.12
Dom. Engin	1.40	36	3.77
Dom. G.	2.20	83	2.65
Dom. Cloth	1.20	23	5.21
Dom. Steel	.40	11	3.63
Dom. Tar	.80	19	4.21
Dom. Textile	.60	16	3.75
Donohue	.90	23	3.91
Dow Brewery	1.50	51	2.94
Dom. Stores	.32	14	2.28
Du Pont	.40	29	1.37
Fam. Players	1.50	16	9.37
Foundation	.50	12	4.16
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Powers	1.60	36	4.44
G. Dynamics	2.00	28	7.18
G. S. Wares	.40	11	3.63
Great Lakes	.60	19	3.15
H. Smith	1.20	48	2.50
Int. Util.	1.40	46	3.04
Imp. Tobacco	67½	16	4.21
Int. Nicke.	1.00	84	1.19
Imp. Oil	1.20	49	3.44
Jamaica	1.20	50	2.40
Macmillan	.60	17	3.52
Laura Secord	.70	16	4.37
Massey-Ferg.	.40	12	3.33
Lewis Bros.	.60	7	8.57
Lowney	1.00	27	3.70
M. & Paper	.75	23	3.26
Molson A	.90	30	3.00
Molson B	.90	30	3.00
Mont. Loco	1.00	18	5.55
Mont. Trust	1.35	83	2.16
Noranda	.60	57	1.05
Nat. Trust	2.20	102	2.15
Ont. Steel	1.40	22	6.35
Ogilvie	2.25	55	4.09
Page Hers.	.90	24	3.75
Penmans	1.80	35	5.14
Power C	2.00	60	3.33
Price Bros.	2.00	54	3.71
Quebec Tel.	.95	50	1.90
St. Law C.	1.00	22	4.54
Sher. Williams	1.80	36	5.00
Simpson's	.80	28	2.85
S. I. Power	2.50	55	4.54
Texaco Can.	1.60	60	2.66
Union Gas	.40	22	1.81
Viau Ltée	.80	13	6.15
Walker Ltée	1.40	59	2.37
Weston Geo. B.	.20	17	1.12
Westeel Prod.	.60	10	6.00
Zellers	1.40	33	4.24
BANQUES			
Canadienne	1.80	74	2.43
Montréal	1.80	73	2.46
Nova Scotia	2.20	81	2.71
Provinciale	1.45	47	3.08
Royal	2.20	83	2.65
Tor. Dom.	1.90	71	2.67
MINES			
Dome	.70	28	2.50
Hollinger	.60	25	2.40
Hudson Bay	3.00	54	5.55
McIntyre	1.00	50	2.00
Falcon Bridge	1.50	63	2.38
Kerr Addison	.80	9	8.88

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Nous offrons nos services pour la souscription, la vente ou l'achat des droits de cette institution bancaire.

CRAIG, FORGET & CIE LTEE

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Bourse Canadienne

204 ouest, NOTRE-DAME, MONTREAL 1

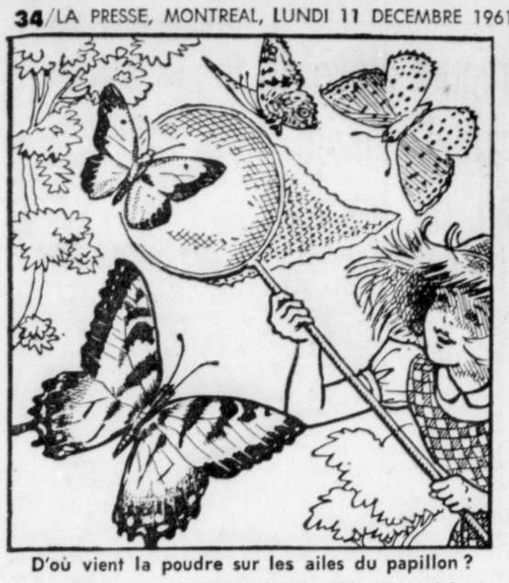
TEL. VI. 9-6263

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À 5% D'INTÉRÊT

Taux détaillés fournis sur demande

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84, OUEST RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL VI. 9-9421



D'où vient la poudre sur les ailes du papillon ?

Le monde sous un microscope est bien différent de celui que nous voyons avec nos yeux. Si vous examinez un papillon sous le microscope, vous découvrirez que ce qui semble être de la poudre est en réalité une couche de poils minuscules et soyeux. Comme le papillon est une créature fort délicate, son corps est recouvert de petits poils qui le protègent. Ces poils rendent aussi les ailes plus solides et permettent au papillon de mieux voler; ils donnent également au papillon son merveilleux coloris. (Les jeunes sont invités à conserver cette série et à en colorier les dessins).

A Ste-Brigide

Une partie de cartes se déroulera demain soir, à 8 h., à la salle des Loisirs Ste-Brigide, 1174, rue Champlain. Tous sont invités à cette soirée qui sera au profit des Loisirs et des jeunes. Il y aura des prix de table et de magnifiques prix de présence. Pour renseignements: LA. 2-4584.

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu demain soir, à 8 h., à l'école secondaire St-Stanislas, 1220 est, rue Laurier. Elle est organisée par l'Amicale des anciens de l'école primaire St-Stanislas. Tous y sont invités. Pour renseignements : LA. 1-2078 ou LA. 2-8596.

Dans le district de Montréal
les lentilles cornéennes "Vent-Air"
sont disponibles seulement chez:
Klear Vision Contact Lens Co. of Canada Ltd.
Suite 725, Édifice du Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Dépliant sur demande
UN. 1-5424

A "L'Accord"

La prochaine réunion du Phot-Club de "L'Accord" se tiendra demain soir, à 8 h., au local habituel, 1426, rue Stanley. Le responsable de cette activité est M. Richard Lemieux et tous ceux qui s'intéressent à la photographie y sont invités.

D'autre part, mercredi soir, à 8 h. 30, ce sera le cours de langue française ; on y présentera un film documentaire intitulé "Bientôt Noël".

Vendredi soir, à 8 h. 30, le Ciné-Club de "L'Accord" mettra à l'affiche la comédie américaine "Ninotchka" qui met en vedette Greta Garbo.

Le comité des Loisirs de "L'Accord" continue son "P'tit bal du samedi soir", chaque samedi, à 9 h. Toutefois, il n'y aura pas de danse les 23 et 30 décembre, à cause des réveillons de Noël et du Jour de l'An. Mais ces réveillons, qui débuteront à 1 h. 30 du matin, seront suivis de la danse.

"Les enfants élevés exclusivement dans la serre chaude de la famille sont presque toujours des égoïstes, des égocentristes ou des timidas." (Bulletin, Loisirs St-Donat)

A Noël... fiston jubilera à la vue d'un
ENSEMBLE DE JOUETS "MATCHBOX"



Les modèles miniatures "MATCHBOX", individuels pour le bas de Noël ou comme ensemble au pied de l'arbre, feront la joie de tout garçon! Ils sont en montre dans un magasin de votre voisinage.



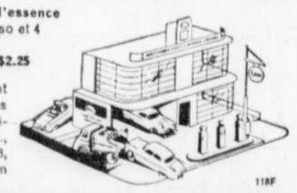
Illustré
No. G-3
Ensemble de constructeurs
$2.99

AUTRES ENSEMBLES DISPONIBLES

- No. G-1: Voitures commerciales $2.79
- No. G-2: Transport de voitures $2.99
- No. G-4: Ensemble de ferme $2.89
- No. G-5: Ensemble d'armée $2.99
- No. G-6: Modèles d'antan $2.99
- No. G-7: Modèles d'antan $3.49

Demandez à voir les motifs de route "MATCHBOX" avec parties à trois dimensions.

No. 8 : Poste d'essence avec pompe Esso et 4 voitures. $3.95
Sans voitures, $2.25



GRATIS! Catalogue montrant toute la gamme de miniatures "MATCHBOX" en couleurs. Écrivez à R & H Products Ltée., 2531 ave. Walkley, Montréal 28, Qué. Donnez nom et adresse en lettres moulées.

11RF

EXIGEZ LA MARQUE "MATCHBOX"

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Condition de survie

L'éducation physique, à la base de tous les problèmes scolaires

"La place de l'éducation physique de nos jours", tel était le titre d'une magistrale conférence que le Dr A. Paplauskas Ramunas, professeur à l'Université d'Ottawa, a prononcée à l'ouverture du congrès de l'ADEPR qui s'est tenu à Montréal en fin de semaine.

C'était le premier congrès organisé par l'Association des Diplômés en Education physique et Récréation, et le premier du genre, en langue française, tenu dans le Québec. Cette importante session d'étude et de rencontre a été couronnée d'un succès remarquable; elle a groupé plus de 200 éducateurs physiques et travailleurs de la récréation, venus de tous les coins de la province.

Ce congrès auquel ont pris part des laïcs, des prêtres, des religieux et des religieuses, marquera sûrement une étape de première valeur dans l'expansion d'une saine et fructueuse éducation physique auprès de la jeunesse du Québec. Il a permis aux éducateurs physique de fraterniser, de prendre conscience de leur mission et d'échanger idées et expériences pour la mieux remplir.

Les principes de base que le Dr Ramunas a fortement mis en lumière auprès des congressistes, ont apporté à ces derniers un appui solide et un puissant stimulant. Le conférencier a développé devant eux quatre idées maîtresses : l'éducation physique, problème-clef de la vie moderne ; l'éducation physique dans la vie de l'homme, l'éducation physique dans la vie de l'humanité, l'éducation physique à l'aube du "siècle canadien".

"Nietzsche avait affirmé que tout, dans le monde, tournerait un jour autour de l'éducation ; aujourd'hui", a souligné M. Ramunas, "sa prophétie est devenue une réalité. Les gouvernements de tous les pays du monde prennent conscience de l'importance capitale de l'éducation, car elle se manifeste comme le principal et le seul moyen de survivre !

"De fait, quelles nations vont survivre ? La réponse a déjà été donnée par sir Anthony Eden qui affirmait : "Ce sont celles qui posséderont le meilleur système d'éducation. Ainsi, aujourd'hui, être ou ne pas être dépend de l'éducation. Jamais la course entre la catastrophe et l'éducation n'a été aussi nette.

"Nos chefs politiques ont fait ressortir l'éducation comme le problème-clef de la vie nationale et internationale. La Rome des Césars, appuyée par la force militaire, a conquis des pays, des continents. La force militaire des Césars est disparue, tandis que les lumières d'Athènes et de Jérusalem ont continué de se manifester jusqu'à nos jours dans le coeur des hommes et des peuples."

Point crucial

Par ailleurs, le Dr Ramunas a affirmé que "l'éducation physique est à la base de tous les problèmes pédagogiques, de toutes les théories scolaires, de tous les problèmes de la personnalité". "Il s'agit, dit-il, du problème des relations entre le corps et l'âme, entre l'éducation physique et l'éducation mentale. C'est pourquoi l'éducation physique constitue le point crucial de tout notre système scolaire et de notre vie.

"De fait, on ne peut pas édifier le 2e étage sans s'appuyer sur le 1er. De même, on ne peut pas développer la capacité mentale de l'homme sans s'appuyer sur l'aptitude physique."

A ce sujet, le conférencier a souligné que le mouvement actuel en faveur de l'éducation physique au Canada a été déclenché par le discours du duc d'Edimbourg qui a dénoncé les effets dévastateurs du haut standard de vie sur les aptitudes physiques du peuple canadien.

Le Dr Ramunas a ajouté : "Aux Etats-Unis, le président Kennedy a vigoureusement indiqué les dangers imminents de la décadence physique chez le peuple américain et il a fait ressortir l'importance de l'éducation physique pour le développement intégral et harmonieux chez les individus et dans la société. De fait, l'éducation physique est la base de l'activité de notre société. Et il est urgent que la doctrine "kennedyenne" devienne "canadienne", car elle est 100% en accord avec les résultats des recherches scientifiques."

Par ailleurs, le conférencier a expliqué que "l'être humain est composé de l'unité indissoluble du corps et de l'âme, l'aptitude physique et l'aptitude mentale, et possède deux forces motrices : la prospérité (pour le corps) et le bonheur (pour l'âme". "C'est pourquoi, dit-il, le sujet de l'éducation, c'est l'homme tout entier, pris dans l'ambiance toute entière; c'est la nature humaine dans tous ses aspects; c'est l'humanisme intégral. Et son ambiance comporte quatre secteurs principaux : la nature, la culture, la société et la religion."

Concept précis

M. Ramunas a également insisté sur le fait qu'"il faut clarifier le concept de l'éducation physique et qu'il en est grand temps" !

Il a précisé que dans son sens plein, l'éducation physique comprend : les jeux (activités récréatives), la gymnastique (activités méthodiques), les sports (activités spéciales) et l'hygiène (la santé). "Par son sens plein et sa structure, a-t-il déclaré, l'éducation physique jette le pont entre l'homme et les divers secteurs de son ambiance, et l'oriente vers la somme primordiale des valeurs morales et spirituelles.

"L'éducation physique, ça commence avec le berceau et ça se termine avec la tombe. Voilà pourquoi, dans tous les pays du monde, s'est déclenché un grand mouvement pour l'éducation physique populaire, l'éducation physique pour chaque âge et pour tous. L'éducation physique popularisée devient l'école véritable du développement humain."

Le conférencier a noté, en passant, que "les Jeux olympiques avaient été créés comme une fête internationale, animée par la fraternité. Il est grand temps, dit-il, de redécouvrir cette notion des Olympiques, merveilleuse entreprise de l'humanité antique."

Au Canada

En ce qui concerne la situation au Canada, le Dr Ramunas a affirmé :

"Les problèmes de l'éducaque, constituent la clef de tion, et de l'éducation physivoûte de tous les problèmes canadiens. C'est au moyen de l'éducation que nous pourrons, d'un coup, avancer le niveau de la vie canadienne. "Le soleil se lève sur les universités canadiennes", a récemment déclaré le recteur de l'Université de Montréal. Mais le soleil se lève aussi sur les vastes horizons scolaires du Canada, et du Canada français en particulier.

"Lentement nos polyphonies tourneront en symphonies, notre solitude en solirarité, nos discordes en concorde. Les éducateurs physiques canadiens, et ceux du Québec, en particulier, font des efforts énormes pour rallumer les idéaux éducatifs les plus élevés. En ces dernières années, il s'est accompli des progrès merveilleux. Le Canada, et le Canada français en particulier, ont des possibilités immenses dans le domaine de l'éducation, et de l'éducation physique, à cause de la multiplicité des influences.

"Il faut faire beaucoup et il faut faire vite ! Il faut avancer l'horloge de l'éducation canadienne, et nous en avons toutes les possibilités. Grâce à la transformation scolaire, notre pays va rayonner sur les vastes firmaments de la vie panaméricaine."

Le Dr Ramunas a conclu en affirmant que tous les problèmes de la réforme scolaire se réduisent au problème des éducateurs. "Ce qu'il nous faut à tous prix et au plus vite, dit-il, ce sont de bons éducateurs et aussi de bons éducateurs physiques !"

Un gala de lutte

C'est ce soir, à 8 h. 30, que se tiendra au Centre de Loisirs St-Jean-Baptiste, 485 est, rue Rachel, le grand gala de lutte au profit des pauvres.

De nombreux et excellents combats seront à l'affiche; on y disputera même le championnat du centre. Le programme sera dirigé par le promoteur Guy Limoges qui promet à tous de l'action et de l'imprévu. Plusieurs invités du monde des sports prendront part à cette soirée.

A cette occasion, les dames et les jeunes filles sont cordialement invitées, de même que les hommes et les jeunes gens. En outre, tous sont priés d'apporter des boîtes de conserves, des bonbons, des jouets, etc., qui seront distribués aux pauvres par la Conférence St-Vincent-de-Paul. Tous voudront certainement se montrer généreux !

Dans l'espace

L'homme dépense moins d'énergie

(par la PRESSE ASSOCIEE)

Le phénomène de la pesanteur fait que l'astronaute qui se déplace dans l'espace sidéral a besoin de moins de calories par jour. Ainsi, les recherches qui se poursuivent présentement au Cap Canaveral indiquent que, par heure, un pilote de l'espace ne brûle que 144 calories alors que, s'il avait à lutter contre la gravitation, il lui en faudrait 216. Par repas, il ne lui faudra donc que 2,400 calories. Eveillé, mais au repos, il ne consume que 86 calories au lieu de 94.

Les dangers de la radiation

Un véhicule spatial qui se dirigerait, par exemple, vers la lune, traverserait des pluies de rayons cosmiques et d'énormes bandes de radiation. Mais une bonne part des dangers de la radiation auxquels le pilote serait exposé proviendrait des dépôts qui se feraient sur les minces parois de son astronef où serait capturée une certaine quantité de radiation.

Des scientifiques de la corporation Bendix, évaluant les dangers de radiation, estiment que les particules à haute énergie voyageant dans l'espace frapperaient la coque du véhicule, transportant leur énergie à quelques-uns des atomes contenus dans cette cuirasse.

Ces atomes sont ensuite excités et émettent une radiation à potentiel bas pendant une période de temps plus longue.

Le rôle de l'oxygène

Les éducateurs physiques et les travailleurs de la récréation qui ont pris part au congrès de l'ADEPR en fin de semaine, à Montréal, sont maintenant en mesure de mieux comprendre "le rôle de la respiration et de l'oxygène dans l'activité physique". Il leur a été expliqué de façon précise par M. Roméo Soucy, docteur ès-sciences et spécialiste de l'Institut Lavoisier.

M. Soucy a exposé aux congressistes la nature et le jeu de la physiologie respiratoire, et démontré comment "la ventilation exercée par les poumons augmente proportionnellement à l'effort". Il a illustré sa conférence en révélant les résultats de tests variés réalisés avec différents individus, dans des conditions également différentes.

Le conférencier a particulièrement insisté sur le fait que l'homme, en général, est limité dans son effort physique, non par ses poumons, mais par son coeur. "Alors que les poumons peuvent acquérir, avec l'entraînement, une plus grande capacité de ventilation, le coeur ne peut augmenter que de 4 ou 5 fois son débit normal de l'état de repos."

A Joliette

Un souper-causerie aura lieu demain soir, à 6 h. 30 au restaurant Kambo, à Joliette. Il est organisé conjointement par la Chambre de commerce et le Jeune Commerce de cette ville, sous la présidence de M. J.-Marcel Drainville.

La causerie portera sur les problèmes des loisirs, et le conférencier invité sera Dollard Morin, de LA PRESSE, rédacteur de la chronique "Loisirs et Récréation". Il y aura également forum où l'on fera en commun une étude de différents problèmes de coordination de loisirs.

A Maria-Goretti

Il y aura séance du Ciné-Club pour les jeunes filles, demain soir, à 8 h., au Centre Maria-Goretti, 3333, ch. Côte-Ste-Catherine. On y présentera le film de Marcel Camus : "Mort en fraude", mettant en vedette Daniel Gélin. Il y aura discussion à la suite de la projection.

Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?

C'est fort possible—Mais vous n'avez *pas besoin* d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac

EN VEDETTE DEMAIN SEULEMENT

CHEZ Legaré fondé en 1877

Dessus "arborite", 2 portes vitrées coulissantes, grand: 36" x 12" x 36"

BIBLIOTHEQUE

noyer, acajou ou chêne

REG. 49.95
28.50

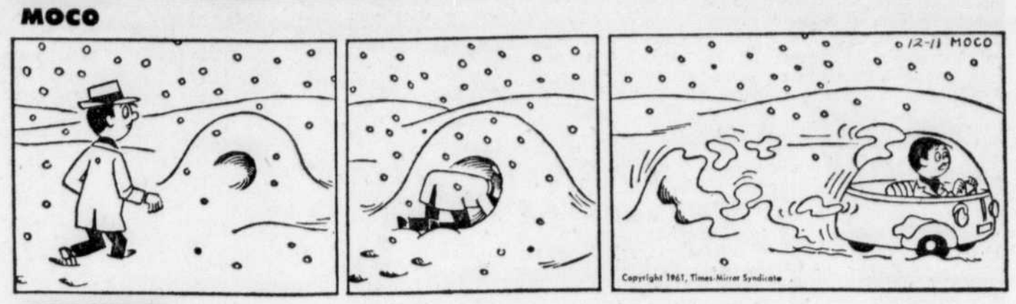
TERMES FACILES



TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



L'ILE DU REFUGE



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



Recherches psychiatriques

D'où vient ce "mouton noir" ?

Comment expliquer que, dans une famille honorable — sans que son statut social soit nécessairement mis en cause — apparaisse parfois un "mouton noir", un garçon enclin à la criminalité ?

Dans un rapport préliminaire publié à ce sujet, le Docteur Bruno Cormier, psychiatre au Allan Memorial Institute, en vient à une première conclusion qui commence à éclairer le problème.

Dans chacun des 45 cas que j'ai étudiés, dit-il, on constate que l'enfant est devenu le "mouton noir" de la famille parce qu'il y avait été traité différemment des autres enfants. Il avait été plus rudoyé que les autres, ou bien il avait servi de bouc émissaire, ou même il avait joui d'avantages refusés aux autres enfants de la famille.

De toute façon, il avait été tôt considéré comme "différent" : consciemment ou non, la famille l'avait isolé, en avait fait un être à part qui peu à peu s'était refugié dans un "idéal", celui de la solidarité entre jeunes criminels ou délinquants.

Cette constante, fait remarquer le Dr Cormier, n'exclut pas toujours d'autres facteurs familiaux. Le démembrement de la famille, l'insécurité, peuvent être des causes, mais il reste à savoir pourquoi ces causes peuvent parfois produire un délinquant alors que les frères et soeurs ont un comportement normal.

Le Dr Cormier et son équipe n'en ont pas fini à ce sujet, loin de là; ils ont quand même entrepris des recherches connexes : les familles qui "produisent" plusieurs garçons délinquants ou criminels. Leurs observations portent sur les cas où plusieurs frères sont en même temps sous le coup de sentences d'emprisonnement.

Le psychiatre a des conversation avec chacun de ces garçons, pour savoir son opinion sur eux-mêmes, leur opinion sur le ou leurs frères délinquants, et aussi leur opinion sur leurs frères non délinquants.

Une enquête identique se fait également auprès des enfants de la famille qui ne sont pas sur la voie de la criminalité : que pensent-ils de leur frères coupables, quelles sont les relations des parents avec les bons et les mauvais sujets de la famille, etc. Bien plus, le psychiatre veut savoir si, dans la parenté de ces criminels, certaines influences n'auraient pas été néfastes.

Il faut scruter nombre d'autres éléments : pauvreté ou richesse, dispersion des enfants due à la maladie du père ou de la mère, enfin toutes les conditions du milieu dans lequel ont poussé ces "mauvaises graines".

Etude difficile puisque, dans certaines des familles étudiées par le Dr Cormier, la majorité sinon tous les enfants — filles et garçons — sont devenus délinquants ou criminels, alors que dans d'autres familles on observe un contraste très net entre le ou les enfants délinquants et ceux qui ne le sont pas.

Le criminel d'habitude, l'un des grands soucis des tribunaux et de la police, fait aussi le sujet de recherches par le Dr Cormier.

On sait que de 30 à 40 ans se produisent souvent certains changements psychiques. Chez des délinquants et des criminels, c'est aussi une époque critique: ils se réforment ou ils s'enlisent dans leur mal. C'est en général leur dernière chance de changer. Le Dr Cormier s'est vite aperçu que pour certaines personnes c'est une époque aussi critique que celle de l'adolescence.

En corollaire, une enquête porte sur les gens qui, parvenus à l'âge de 30 à 40 ans, mènent une vie sans reproche, même après avoir été condamnés (depuis l'école de réforme jusqu'au pénitencier) à plus de 15 années d'internement.

LES CAUSES

SUITE DE LA PAGE 13

gues études est moins coûteuse lorsque l'on est jeune.

L'impression générale est donc que l'âge exerce une influence primordiale sur le choix du cours, que l'âge est un déterminant essentiel qu'on ne peut ignorer dans l'orientation effective des jeunes.

Et au collège classique

L'abbé Marcel Lauzon, directeur des études à la faculté des Arts de l'Université Laval, en arrive à peu près à la même conclusion dans son travail sur la persévérance scolaire dans les institutions classiques affiliées à Laval. Plus l'étudiant est jeune à son arrivée au collège, plus ses chances de succès et de persévérance sont grandes. L'abbé Lauzon a constaté que la persévérance augmente à mesure que la classe s'élève, et que l'aptitude et la préparation sont les deux facteurs de base de la persévérance au cours classique.

L'abbé Lauzon fait une comparaison entre le taux de persévérance des élèves qui ont commencé leurs cours en 1953-54 et ceux de 1957-58. Il en arrive à la conclusion suivante: en 1957-58, sur 100 garçons inscrits en éléments latins, 75 passaient en syntaxe, 62 en méthode, 54 en versification, 42 en belles lettres, 40 en rhétorique, 33 en philosophie I et 28 en philosophie II. Ces taux comprennent les élèves qui poursuivent leurs études dans une institution affiliée à une autre université; ils se trouveraient diminués de 1 à 2 points si on ne comptait pas ces élèves. Le taux de la philo I serait de 31.

Le gorupe de 1953-54 possède des taux de persévérance notablement plus élevés : en philo I, la persévérance scolaire est encore de 49 au lieu de 31, comme dans le premier cas. C'est un gain de 58 pour cent. Cet écart proviendrait d'une sélection différente.

PERSEVERANCE

SUITE DE LA PAGE 13

rées mérite une étroite surveillance afin de lui permettre d'atteindre son maximum d'efficacité. Il est temps de songer à donner une éducation spéciale à l'élite de la relève, dit-elle.

De son côté, M. Armand Martel a étudié la situation dans trois paroisses du comté de Nicolet et dix du comté de Yamaska, "paroisses qui représentent assez bien le milieu rural de la province de Québec et le contexte scolaire de ce milieu, à l'époque de l'enquête (mars 1960) tout au moins". Le travail de M. Martel constitue sa thèse de licence en pédagogie, thèse présentée à l'Université de Sherbrooke.

L'enquête dans cette région a dévoilé que les familles qui y résident sont plus nombreuses, en général, que les autres familles de la province. L'enquête aurait aussi démontré que "comparativement à l'ensemble de la population, les succès sont moins nombreux chez les fils de cultivateurs. Des conditions générales moins favorables seraient à l'origine de ce phénomène . . .

"Le fils de cultivateurs persévèrent aussi moins que les autres. Les principales causes de cet état de choses sont les suivantes : l'école de rang présente, d'ordinaire, une mauvaise organisation scolaire; il y a trop de divisions dans la même classe, et les conditions matérielles sont déplorables, etc.; à cause des insuccès répétés, les sujets se découragent et quittent l'école; souvent le fermier a besoin d'aide; il y a peu de professeurs masculins; enfin, la croyance trop répandue que la vocation de cultivateur ne réclame que peu d'instruction.

Améliorations à apporter

M. Martel signale que notre système scolaire ne tient pas suffisamment compte des élèves qui seraient aptes à accélérer leur cours primaire, et il note que la gratuité de l'enseignement au niveau secondaire contribue à améliorer la persévérance. "Nous avons remarqué ce fait à maintes reprises. Dès qu'une commission scolaire offre à ses élèves la possibilité de fréquenter le cours secondaire et s'occupe du transport, le taux de persévérance grimpe en flèche.

Quant aux doubleurs, ils sont encore plus nombreux que dans la ville de Québec, leur nombre s'élevant à 18 p. 100 du total des garçons de la 7e année. Et les garçons qui ne sont pas promus quittent l'école presque quatre fois plus que ceux qui sont promus.

En terminant, M. Martel recommande : la centralisation des écoles; un enseignement correctif approprié qui pourrait faire éviter des échecs dus à une faiblesse particulière; un cours primaire de six ans où ne seraient gardées que les matières essentielles.

M. PEPIN

SUITE DE LA PAGE 13

listes et les travailleurs sociaux.

"La mystérieuse volte-face du ministère de la Famille et du Bien-être social, ajoutée aux contradictions et aux hésitations des politiques récentes du ministère et à l'inquiétante déclaration du premier ministre concernant la distribution de l'assistance-chômage, nous obligent à poser carrément une question : Le gouvernement actuel est-il divisé quant à sa politique sociale ?

"On peut se demander si le gouvernement ne se laisse pas guider par certaines influences qui cherchent systématiquement à minimiser la politique sociale et, pour ce faire, veulent tenir à l'écart les représentants les plus autorisés de la classe laborieuse.

"La CSN espère que le gouvernement trouvera bientôt le moyen de clarifier définitivement sa politique en matière d'assistance sociale afin de dissiper toute équivoque."

M. Pépin espère, en outre, qu'en ce qui concerne le comité sur l'assistance sociale, le gouvernement en revisera la composition de façon à le rendre vraiment efficace et représentatif.

LA SELECTION

SUITE DE LA PAGE 13

peut donc ajouter comme dernière conséquence que le contexte socio-économique permet un quotient intellectuel plus élevé pour certains groupes d'élèves".

Dans son étude, M. Bazinet fait deux autres remarques fort intéressantes : d'abord, les grandes villes et le milieu rural prospère sont plus favorisés, au point de vue persévérance scolaire ; et deuxièmement, une enquête tenue dans 10 ou 20 ans nous permettrait de compter un plus grand nombre de jeunes accélérés, un succès plus général, une scolarité plus prolongée et des aspirations plus élevées.

Le travail préparé par M. Claude Gousse est particulièrement "indigeste". Intitulé "Aspirations scolaires et stratification sociale", il semble vouloir expliquer beaucoup plus une méthode de travail que de vouloir donner les résultats d'une enquête.

L'auteur fait exception à la règle qu'il s'est imposée, à la toute dernière minute, cependant. Il signale en effet, au terme de son étude, que les milieux rural et urbain aspirent à l'école technique à peu près au même niveau (18.34 p. 100 pour le rural et 20.32 p. 100 pour l'urbain). D'autre part, il signale que ce sont les jeunes filles qui aspirent le plus à l'Ecole normale. Ces filles proviennent en très grande part du milieu rural, soit 60.58 p. 100.

M. PINSONNAULT

SUITE DE LA PAGE 13

Selon M. Pinsonnault, la nation canadienne-française de l'avenir (ou son absence) sera la résultante des forces de ces deux masses. Il avait d'abord bien défini que les Canadiens français constituent une nation, parce qu'ils ont la même origine, la même langue, la même religion, le même territoire et la même culture.

Il a, naturellement, été amené à envisager le problème de l'assimilation qu'il a comparé à une inondation. "Pour se protéger de l'inondation, on lève des digues ou on installe des pompes pour faire sortir l'eau, a noté M. Pinsonnault. Et c'est srtcitement ce que nous faisons."

Les Canadiens français de 1760 ont survécu en se repliant sur eux-mêmes, en vivant en société fermée. C'était possible alors parce que les forces en présence étaient équilibrées. Aujourd'hui, ce n'est plus possible, l'équilibre étant de toute évidence rompu. En 1900, les Canadiens français représentaient 33 pour cent du total des habitants; en 1951, 29 pour cent; et on prévoit qu'en l'an 2000, il n'en restera plus que 17 pour cent.

De là, M. Pinsonnault insiste sur la nécessité pour les Canadiens français de prendre tous les moyens sans les préciser pour assurer leur survivance et leur plein épanouissement dans le cadre de leurs caractéristiques propres.

RÉSERVEZ CHEZ



PARTOUT AU MONDE
HERTZ
RENT A CAR

Appelez l'agence Hertz de votre ville ou votre agence de voyages, ils vous réserveront une Chevrolet 62 flambant neuve, ou une autre voiture de qualité, au Canada, ou n'importe où dans le monde. A votre arrivée, la voiture vous attendra.

Liaison par Telex
À MONTRÉAL, TÉLÉPHONEZ À UN 6-8624
Pour les autres villes, voyez au nom Hertz dans l'annuaire téléphonique (pages blanches)

NB-162F



OGILVY'S vente de Noël

Gagnez le week-end du Jour de l'An pour 2 personnes à Paris ou à Londres par "Jet" Air Canada

Une nouvelle chance avec chaque achat que vous faites chez OGILVY'S cette semaine.

Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

AMENEZ VOS ENFANTS

voir NOTRE

Spectacle de marionnettes

COMMENÇANT AUJOURD'HUI ET
TOUS LES JOURS CETTE SEMAINE
à 11 a.m., 2 h. p.m. et 3 h. p.m.

au programme
HANSEL ET GRETEL
durée du spectacle : ½ heure

Billets : enfants .10 adultes .25

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième



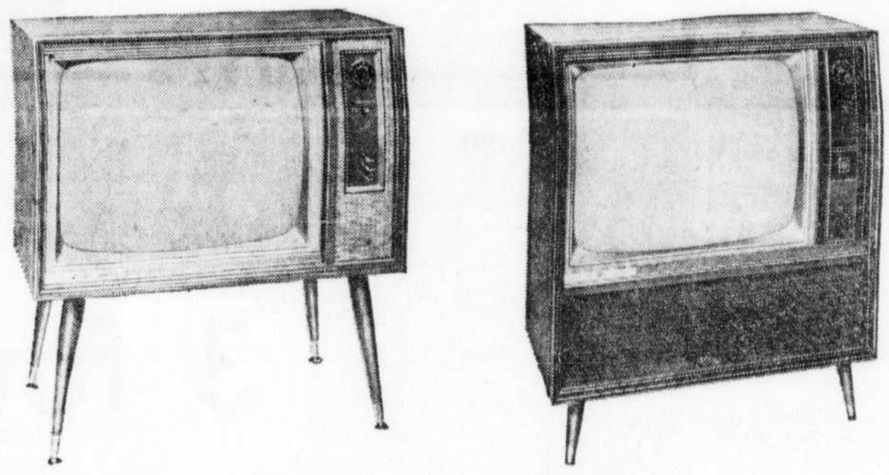
JOLIES PANTOUFLES POUR NOEL
1.99

Cadeau amusant et pratique — vous en achèterez probablement une paire pour vous-même.
Choix de 3 modèles : semelles en caoutchouc-mousse. Pointure 5 à 9 (pas de demi).
A) **Modèle en cuirette avec col en mouton.** Turquoise, rouge, rose, bleu, beige.
B) **Modèle en velours uni ou côtelé.** Or, turquoise, noir, rouge ou bleu de roi.
C) **Velours chatoyant, garniture dorée.** Bleu de roi, rouge, noir.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
(S.V.P. mentionner 2e choix)
OGILVY'S — Bazar des modes, au troisième

OGILVY'S

DEUX MODÈLES DE TÉLÉVISEURS 23" DE MARQUE GENERAL ELECTRIC



Tous deux possèdent les mêmes merveilleuses caractéristiques : lampe écran exclusive Daylight Blue, châssis-transformeur très puissant, haut-parleur placé à l'avant, rendement de 27 lampes.

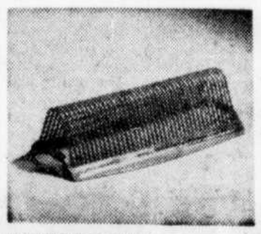
Modèle consolette No 32T13
Hauteur 32", largeur 28¼", profondeur 15¾" — fini noyer.
Prix Ogilvy's 224.00
MOINS allocation sur remise de votre appareil en bon état 30.00
Vous payez 194.00

Modèle console No 33T14
Hauteur 38⅜", largeur 28¼", profondeur 15¾", — fini noyer ou acajou.
Prix Ogilvy's 234.00
MOINS allocation sur remise de votre appareil en bon état 30.00
Vous payez 204.00

AUCUN VERSEMENT COMPTANT — Taxe payable à l'achat. Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Radios et téléviseurs, au quatrième

OGILVY'S

JOUETS AMUSANTS, ÉDUCATIFS, MUSICAUX POUR LES ENFANTS SAGES



PORTE-DISQUES
Importé d'Italie et construit dans du plastique rouge. Capacité 40 petits disques. (No 1) .59



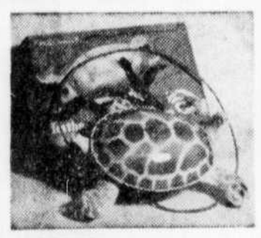
GANTS marionnettes
Très grand assortiment de gants-marionnettes avec visages en vinyl. Importations de Bavière. (No 2) $1



FUSEE "THOR"
Importée d'Italie. Lorsque bien projetée, elle monte à une hauteur imposante. Redescend par parachute qui s'ouvre automatiquement. (No 3) $1



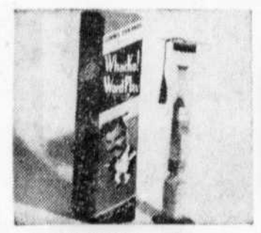
Mallette de casse-tête
Importé d'Angleterre. 4 casse-tête dans une jolie mallette. (No 5). 1.95



TORTUE
Construction métallique. Marche en se dandinant — aucun remontage nécessaire. Un enfant peut la faire avancer sans difficulté. (No 6) 2.25



TIR AU PIGEON
Un jeu passionnant pour toute la famille. Une importation anglaise. (No 8) 2.25



WHACKO! Jeu de mots
Le but est de faire autant de phrases possibles. Pour une ou plusieurs personnes. (No 10) 1.95



MALAXEUR
Deux batteurs, grand bol. Fonctionnement à piles. Modèle léger et de teintes brillantes. (No 11). 2.69



JEU DE CIRCULATION
3 voitures mécaniques que vous arrêtez au moyen de leviers de couleur aux intersections et terrains de stationnement. (No 13) 3.49



JEU DE TOBOGGAN
2 autobus mécaniques montent une pente raide et redescendent sur un rail en spirale. Métal aux teintes vives. (No 14) 2.95



CANICHE EN PELUCHE
Mon sur roulettes et qui émet des japements aigus. Environ 15" de long par 18" de haut. Gris ou noir. (No 15) 6.95



HARMONETTE d'Italie
Instrument de musique ressemblant la trompette. Gris pâle avec 8 clés de couleurs différentes. (No 16) 2.95



MARIMBA D'ITALIE
Instrument de musique petit format. Morceaux populaires peuvent être exécutés sans connaissance de la musique. (No 17) 2.95



XYLOPHONE d'Angleterre
Modèle grand format, clés de couleurs variées, facile à jouer. (No 19) 3.95



BOITE A MAGIE
Boite remplie de trucs de toutes sortes pour amuser et épater les amis. Importation anglaise. (No 20) 3.50



SERVICE A THE
12 morceaux en porcelaine pour servir le thé à vos petites amies. Un cadeau qu'une petite fille adorera. (No 22) 4.95

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Royaume des jouets, au sous-sol

OGILVY'S

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. D'ICI NOËL — SAMEDI EXCEPTÉ

Photos à prendre à NOEL

TORONTO. (PC) — Un photographe dont le bureau est installé à Toronto, mais qui voyage beaucoup à travers le pays affirme qu'il a décelé, selon les régions, des goûts forts différents pour la composition des photos.

Ainsi, "à Winnipeg, chaque foyer a son chien et, en général, on l'inclut dans les portraits de famille," explique M. Gerald Campbell, l'un des rares Canadiens qui possèdent une maîtrise en photographie. A son avis, c'est une excellente chose, car tout le monde se demande ce que le chien va faire et tous sont plus détendus, ce qui facilite le travail du photographe.

Par contre, à Halifax, on préfère les photos à l'extérieur.

Chez les gens d'origine européenne, surtout chez les Montréalais d'origine française, on inclut plus volontiers le père dans les portraits qu'on ne le fait dans les familles anglo-saxonnes.

Son travail conduit M. Campbell de Halifax à Winnipeg et bientôt il visitera également Calgary et Vancouver.

Conseils aux amateurs

Pour quiconque songe à filmer ou à photographier les festivités de Noël ou d'anniversaires, l'expert donne quelques conseils, qui paraîtront peut-être élémentaires à certains, mais que bon nombre d'amateurs ignorent complètement.

D'abord, tenez solidement la caméra afin qu'elle ne bouge pas du tout. Occupez votre sujet à quelque chose; vous aurez une bien meilleure photo que s'il est figé dans une pose plus ou moins seyante. N'oubliez pas qu'il faut presser et non pas frapper le bouton de déclic.

Evitez les fonds de scène touffus et cadrez soigneusement à l'aide du viseur. Soyez assez près pour centrer l'intérêt sur le sujet, mais ne vous approchez pas à plus de cinq pieds, à moins que votre caméra ne soit munie d'un dispositif spécial.

Les fêtes de Noël se préparent de longue main et on obtient d'excellentes photos alors que la famille emballe les cadeaux, prépare l'arbre de Noël ou adresse les cartes.

Au matin de Noël, quand vous photographiez les enfants alors qu'ils ouvrent leurs cadeaux, soyez assuré que la caméra est au niveau des petits.

Le foyer est idéal

Quand il prend des photos de groupes ou de familles, M. Campbell préfère de beaucoup se rendre au foyer où l'on trouve des cadres —très divers et des plus intéressants.

Evidemment, les amusantes images montrant le petit dans la baignoire ou sur la grève, au milieu de châteaux de sable, ne peuvent être faites que par les parents mais, pour quelque chose de plus officiel, on aime souvent avoir un membre de la profession.

La première photo peut être faite à six ou huit mois, la deuxième, entre un et deux ans; la troisième vers trois ans et, par la suite, on peut espacer un peu plus, car l'enfant ne change pas aussi rapidement.

"Puis, c'est la fin des études et le mariage et tout est à recommencer."

Pour obtenir des bonnes photos d'enfant, —la patience est le facteur le plus important;; on gagne beaucoup à choisir des vêtements de ton pastel ou de velours. Evidemment, le complet matelot ou le kilt écossais sont aussi excellents.

Soins dentaires ...sans douleur

Q.—Se peut-il vraiment que les soins dentaires n'entraînent plus aucune douleur ?

R.—Parfaitement, la chose est très possible et, actuellement, dans le présent état d'avancement de la science dentaire, un chirurgien-dentiste peut très bien prodiguer tous ses soins à ses patients sans leur causer, dans la plupart des cas, la moindre douleur. La profession dentaire a désormais à sa disposition aussi bien des moyens préventifs que différentes sortes d'anesthésies applicables aux enfants, aux adolescents et aux adultes, qui lui permettent d'affirmer que le passage dans un fauteuil dentaire n'est plus du tout synonyme de douleur.

Et c'est une raison de plus pour conduire régulièrement chez le dentiste les enfants dès l'âge de deux ans et demi ou trois ans, tous les six mois, et pour s'y rendre soi-même, très régulièrement, au moins deux fois par an. La dentisterie moderne n'est plus une source de douleur, tandis qu'au contraire, le manque de soins dentaires s'accompagne toujours de nombreux troubles infiniment douloureux.

L'ami aime en tout temps et dans l'adversité, il devient un frère.

(Bible)

ANNONCE

Femme torturée par la DÉMANGEAISON

"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujourd'hui," écrit Mme. D. Ward.

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.



OGILVY'S vente de Noël

Gagnez le week-end du Jour de l'An pour 2 personnes à Paris ou à Londres par "Jet" Air Canada

Une nouvelle chance avec chaque achat que vous faites chez OGILVY'S cette semaine. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

CHANDAILS EN LAINE— MOHAIR À MOITIÉ PRIX

Rég. 10.95 et 12.95 **5.47**



Tricot de qualité douillettement chaud. Modèles droit à l'anglaise en laine/mohair brossée donnant aux couleurs des reflets soyeux. Choix de rouge, or, gris fusain, vert olive ou cuivre.

Tailles 10 à 20.

Le pullover : col montant, manches longues, empiècement en mailles contrastantes.

Le cardigan : manches longues, encolure haute, épaulettes en mailles contrastantes.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Bazar des Modes, au troisième*

OGILVY'S

VENTE ½ PRIX — 4 MODÈLES NOUVEAUX DE SACS À MAIN EN SUPERBE CUIR

Vente à succès répétée



Rég. 13.98 **6.99**

Quel magnifique cadeau à offrir à une personne qui vous est chère ! Et combien elle l'appréciera. Ces splendides sacs à main sont plus féminins, plus délicats et sont doublés en peau de poney lavable (sauf un modèle).

CUIR DE VEAU : Noir, brun foncé, brun moyen ou marine.

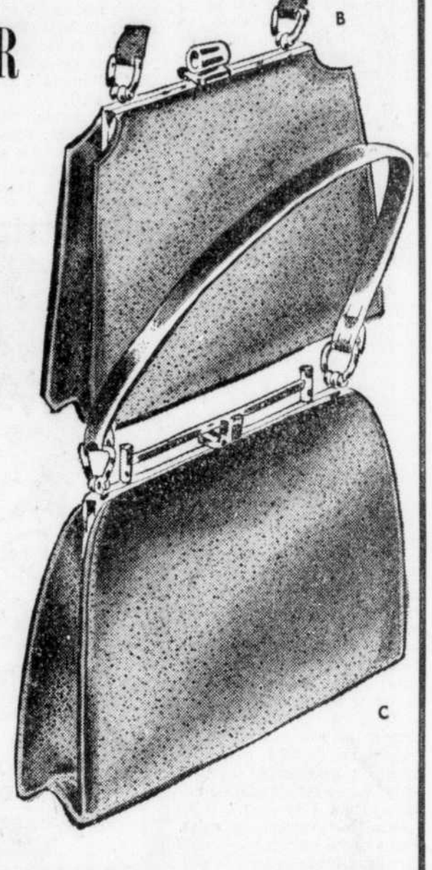
CUIR MAROQUIN GRAINE : Noir ou brun.

A) Modèle arrondi en veau.

B) Sac à main compact en cuir maroquin grainé.

C) Modèle spacieux en cuir maroquin grainé.

D) Genre sacoche en veau.



Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Sacs à main, au rez-de-chaussée*

OGILVY'S

Ogilvy's 3 fourrures préférées à prix économiques

Ravissant manteau en

RAT MUSQUE

(dos teint vison)

Normalement $300

$197.

Splendide manteau en

MOUTON UNI

(agneau traité)

Normalement $150

$99.



4 modes d'achat : compte/plaque, budget, mise de côté, C.B.P. (Compte budgétaire permanent)

OGYLVY'S — *Salon de la fourrure, au deuxième*

Nous répétons cette vente qui a remporté un succès fou le mois dernier. — Voici donc une nouvelle chance, ne la manquez pas !

Seulement $375 pour un merveilleux manteau de CASTOR CANADIEN; $197 pour un superbe manteau en RAT MUSQUE (dos teint vison) ou encore $99 pour un beau manteau en MOUTON UNI (agneau traité).

Seulement

$375.

pour un magnifique manteau en

CASTOR CANADIEN

Une vraie valeur de $600

OGILVY'S

CAHIER No 4 / PAGES 37-48

LA PRESSE

A TRAVERS LA PROVINCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, LUNDI, 11 DECEMBRE 1961 — 78e ANNEE — No 49

Une association nationale d'aveugles pourrait :

Favoriser la fondation d'une banque d'yeux et la création d'une école d'arts et métiers

par Mireille LAGACE

M. le juge Marc-André Blain, de la Cour des sessions de la paix, a incité, hier soir, tous les aveugles canadiens-français à s'unir pour former une association nationale. Déplorant l'existence de plusieurs organismes presque identiques, le magistrat soulignait que "les octrois se dispersent, ainsi que les efforts et les dons".

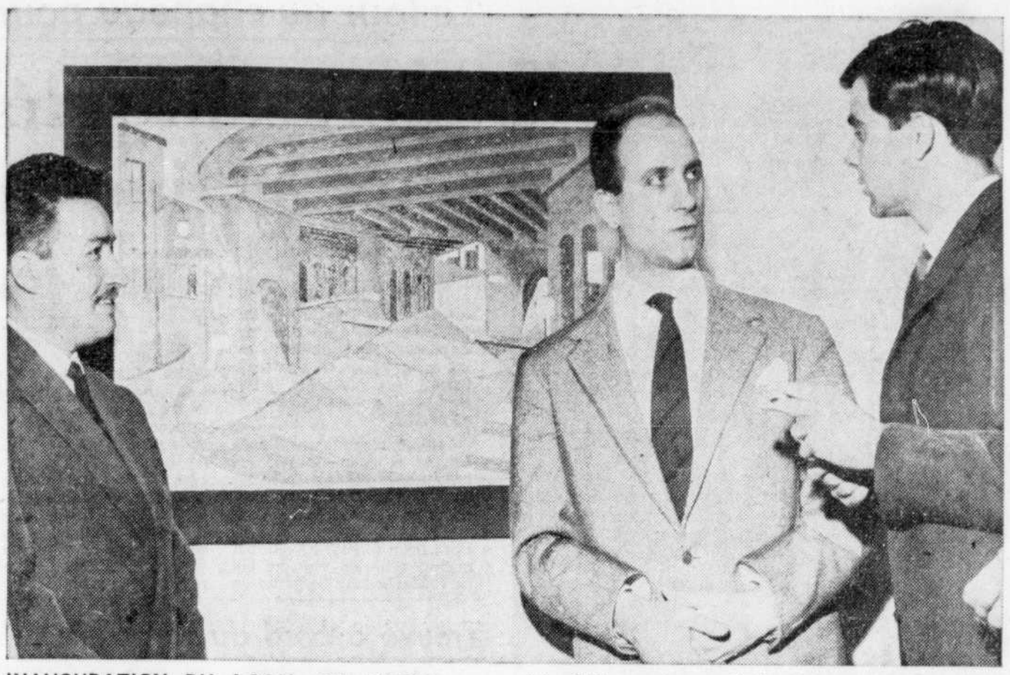
Président honoraire de l'Association canadienne-française des aveugles, M. le juge Blain parlait à l'occasion du 35e anniversaire de fondation de ce mouvement. Il a de plus suggéré aux dirigeants de l'association de réitérer leur demande visant à l'établissement dans la province d'une école d'arts et métiers pour les aveugles.

Selon M. le juge Blain, on devrait de plus entreprendre une campagne pour inciter les "voyants" à donner leurs yeux aux aveugles par testament. "Une banque d'yeux permettrait de donner la vue à plusieurs d'entre vous", affirmait-il. On pourrait effectuer au Québec environ une centaine de greffes de la cornée par année.

Un des pionniers de l'Association canadienne-française des aveugles, M. Léo Sauvé, a fait l'historique de cet organisme qui "vint remédier aux conditions pitoyables des aveugles qui se voyaient souvent contraints à la mendicité ou à la charge de leurs familles".

"Aujourd'hui, soulignait le conférencier qui suivait son texte en braille, les 45 employés fabriquent des vadrouilles, des balais et réparent des chaises en paille. En 1952, cependant, c'était une période noire, le personnel était même réduit à 20 ouvriers qui travaillaient au plus 3 jours par semaine. Seul un octroi nous a permis d'en sortir".

On entendit plusieurs autres conférenciers, dont le président, M. Aimé Domingue, et le R. P. Wilfrid Laurier, supérieur de l'Institut Louis-Braille.



INAUGURATION DU LOCAL DE L'UTIC. — L'Union des travailleurs italo-canadiens, dont le principal but est de préparer un climat favorable à l'organisation syndicale parmi les travailleurs italo-canadiens, a inauguré son local sis au 6722 blv. St-Laurent, samedi dernier, par une exposition de peinture. On reconnaît sur la photo de gauche à droite : M. Travaglini Sabatino, vice-président de l'union, M. Sergi Angeletti, vice-consul italien et Luigi Perciballi, secrétaire de l'Union.

M. Daniel Johnson promet de relever les exemptions des salariés pour l'impôt

CAP - DE - LA - MADELEINE. (DNC) — "Je m'engage, quand l'Union nationale reprendra le pouvoir, à rétablir la situation fiscale, à remonter les exemptions d'impôts des salariés au niveau où elles étaient avant l'arrivée du gouvernement libéral". C'est la promesse qu'à faite Me Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, samedi soir, au Cap-de-la-Madeleine, au cours d'une assemblée publique réunissant plus de mille partisans à l'école de l'Assomption.

Cette réunion faisait suite à un congrès régional des comités exécutifs des associations de l'Union nationale de la région de Trois-Rivières, groupant huit comtés, dont sept sont représentés à l'assemblée législative par des députés de l'Union nationale. Me Daniel Johnson n'a pas manqué de souligner cette fidélité du "coeur du Québec" à son parti. "C'est ici qu'est née l'Union nationale, qu'ont été jetées les bases de la politique immuable d'un parti positif et humain, un parti qui a fait tant de bien aux Canadiens français et que toute la population regrette. Ce parti était l'oeuvre d'un homme qui savait se tenir debout, qui a mené la lutte contre la centralisation, contre ceux qui voulaient acheter nos droits pour un plat de lentilles", s'est écrié le chef de l'Union nationale.

Promesses violées

"Il ne faudra jamais oublier que l'actuel premier ministre était alors notre adversaire le plus acharné", a ajouté M Johnson, "aidez-nous à démasquer les faux autonomistes, ceux qui ont essayé de nous écraser et qui poursuivent aujourd'hui la deuxième partie de leur plan en préparant leur retour à Ottawa d'où ils pourront nous mener à la baguette".

Me Daniel Johnson qui est sur le point de terminer sa tournée provinciale a expliqué le succès qu'elle rencontre par les convictions profondes qu'inspire l'Union nationale qui a réussi à faire des Canadiens-français de meilleurs Canadiens en en faisant de meilleurs Québecois, mieux instruits, mieux équipés, et aussi par la défiance que fait naître la politique libérale qui est en train de saper notre unité et de renier ses promesses. Il a rappelé que M. Lesage avait promis, lors d'une conférence au Club Kiwanis, avant les élections, que son programme se réaliserait sans accroissement des taxes, sans augmentation des impôts. "Si les libéraux avaient été francs, s'ils avaient dit la vérité au peuple, ils n'auraient jamais été élus", a déclaré le chef de l'Union nationale, qui a dénoncé les faux principes d'égalitarisme dont s'inspire la politique libérale.

Me Daniel Johnson a répété qu'il était mauvais de taxer tout le monde, même ceux qui n'en ont pas les moyens, pour distribuer des biens à tout le monde, même ceux qui n'en ont pas besoin. L'Etat doit jouer un rôle supplétif, c'est-à-dire distribuer selon les besoins des individus et des groupes et taxer davantage ceux qui ont plus de moyens. Le chef de l'Union nationale a expliqué la tragique situation financière de la province par le fait que le gouvernement distribuait mal son argent. Il a accusé le gouvernement d'annuler, par l'augmentation des taxes, l'effet des mesures sociales et de saboter ainsi la législation de l'aide à l'habitation familiale.

M. Lévesque pris à partie

Il a également dénoncé les tactiques de dénigrement du parti libéral qui essaye de faire croire à la province qu'il ne s'est rien fait avant le 22 juin 1960. "Avec la moitié du budget du gouvernement Lesage, nous bâtissions des écoles, des routes, des ponts, des hôpitaux. Nous aidions les malheureux. Que se fait-il aujourd'hui, a demandé M. Johnson, de la planification ?"

Au cours de l'après-midi le chef de l'Union nationale a qualifié de rétrogrades et de retardataires les conceptions économiques de M. René Lévesque "qui ignore encore que la politique de nationalisation a été une faillite en Europe, qui ne sait pas que ce système est démodé, dépassé et que les pays de l'Europe doivent leur prodigieux redressement à l'entreprise libre dont les méthodes se sont transformées et modernisées. M. Lévesque a vingt ans de retard", a ajouté l'orateur.

Plusieurs autres orateurs ont aussi pris la parole Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, M. Maurice Bellemarre, député de Champlain; Me Germain Caron, député de Maskinongé. Parmi les personnalités entourant le chef de l'Union nationale, on voyait également M. Maurice Custeau, député de Jeanne-Mance; M. Azellus Lavallée, député de Berthier; M. Camille Roy, député de Nicolet; M. Antonio Elie, député de Laviolette; M. Maurice Cloutier, député de Québec-Centre; M. Fernand Giard, directeur du secrétariat.

La campagne dans Jacques-Cartier

M. Le Jour répond à M. Jean Lesage

Roger LEGER

Me Paul Le Jour, candidat "libéral" à l'élection complémentaire du comté de Jacques-Cartier, le 14 décembre prochain, a réfuté la récente déclaration du premier ministre M. Jean Lesage à l'effet qu'il n'y avait eu aucune ingérence lors de la convention libérale du 20 novembre dernier pour le choix d'un candidat officiel à cette élection partielle.

"Si j'ai démissionné comme procureur de la Couronne, abandonnant un revenu de $8,000 par année, c'est que j'avais des raisons très sérieuses de le faire. Par cette démission et mes nombreuses protestations depuis, j'ai voulu proclamer à toute la face de la province que j'ai été victime d'intimidation, de chantage et de calomnie avant et durant cette convention. J'ai aussi décidé de me présenter comme libéral sur une question de principe à savoir que le démocratie doit régner au sein du parti libéral et que la Fédération libérale du Québec doit cesser d'exercer des influences indues lors des conventions.".



photo LA PRESSE
Me Paul Le Jour

Me Paul Le Jour portait la parole à la salle de l'hôtel de ville de Lachine, — dimanche après-midi, devant un groupe d'électeurs et électrices. Après avoir commenté une longue déclaration publié dans les hebdomadaires de son comté, Me Le Jour s'en est particulièrement pris à trois ministres du gouvernement : MM. René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie et Paul Earl, puis au président sortant de charge de la Fédération libérale du Québec, Me François Nobert.

Dans un discours à bâtons rompus, Me Le Jour, dès le début, y est allé à fond de train. "Je vais vous prouver que la convention a été "pactée". Pendant une heure nous avons entendu des paroles enflammées, des accusations de toutes sortes, des appels à tous les bienpensants, des protestations d'innocence du genre de celles-ci que nous avons prises au vol : "Je travaille depuis toujours pour des principes", "René Lévesque est pris dans un étau et n'a pas le courage de venir me défendre : il est en train de se suicider ; je vais lui prouver que la convention a été "pactée" ; moi, avec mes sains principes démocratiques . . ."

Sautant d'un sujet à un autre, d'une personne à une autre, Me Le Jour a également déclaré : "M. René Lévesque aurait dû venir me voir . . . Je le défie de continuer à défendre mon adversaire . . . M. Gérin-Lajoie sait dans son for intérieur qu'on m'a fait une cochonnerie. Ce sont les financiers et les capitalistes qui m'ont battu comme ce sont eux qui ont battu M. Lajoie à la convention qui a élu Jean Lesage chef du parti libéral . . . Je n'en ai pas au parti libéral, seulement aux libéraux, à certains libéraux . . . Si je suis élu le 14 décembre cela voudra dire que la démocratie se sera vengée du capitalisme . . . J'ai beaucoup d'admiration pour Gérin-Lajoie, Jean Lesage et Georges-E. Lapalme. Moi, qui ai sauvé Lapalme, m'aidera-t-il aujourd'hui ? C'est un cri d'alarme que je lance à mon chef Jean Lesage.

Me Le Jour s'est aussi violemment attaqué à Mme Kirkland-Casgrain. "Elle a peur de moi . . . C'est elle qui devait m'appuyer . . . Elle n'a de libéral que le nom . . . Les capitalistes et les financiers ont décidé d'avoir une femme . . . Mon adversaire avait décidé du jour de l'élection . . . Elle a un sale caractère, je la connais "assez bien" . . . Une mère de trois enfants ne peut pas à la fois être député et . . . mère.

Et Me Le Jour de donner l'explication définitive : "C'est moi qui méritais de devenir député de Jacques-Cartier. J'ai travaillé pour rien depuis 1948. Maintenant je pense à moi ! Car enfin il faut que tôt ou tard les comptes se règlent."

M. George Craig a adressé la parole en anglais. M. Fernand Gauthier, qui se dit journaliste "free lance" et pas membre de l'organisation de Me Le Jour, a souligné qu'une femme ne peut vraiment être député et être éloignée de ses trois enfants. . .

Convention honnête et démocratique — M. Stockwell

M. Ivan M. Stockwell, candidat à la convention libérale qui a choisi Mme Claire Kirkland-Casgrain comme candidate libérale pour les élections complémentaires du 4 décembre dans Jacques-Cartier, a tenu à faire une importante déclaration à une réunion en faveur de Mme Kirkland-Casgrain, tenue à Pointe-Claire, dimanche après-midi. Il a abordé deux sujets, l'éducation dans la province et la convention qui a choisi la candidate libérale que l'on sait.

"Après que chaque candidat eut été mis en nomination par un délégué qualifié également, le président de la convention nous a demandé si nous étions prêts à signer une déclaration par laquelle nous reconnaissions que nous étions disposés à accepter le choix de la convention sans arrière pensée, et que nous appuierions le candidat officiel choisi par la convention.

"Cette déclaration, les quatre candidats en lice à la convention, l'ont signée en toute bonne foi.

"Je suis pour ma part fier du fait que j'ai respecté la parole donnée en cette circonstance . . . Lorsque les délégués furent prêts à voter, à la convention, cinq polls furent ouverts sur l'estrade. Chaque délégué y était représenté par des adjoints, et le vote s'est déroulé dans le secret le plus complet.

"Je crois bien que vous vous rendez compte maintenant que la convention a été tenue de la façon la plus démocratique possible, et que tout s'est déroulé honnêtement et démocratiquement.

"Puis abordant le sujet de l'éducation, M. Stockwell a déclaré :

"Pour ma part, j'ai été tout particulièrement impressionné par la politique du parti libéral dans le domaine de l'éducation, et plus directement par les neuf bills concernant l'éducation, qui ont été adoptés par la législature provinciale. J'ai déjà déclaré publiquement que je crois l'hon. Paul Gérin-Lajoie sincère et compétent, et que je le crois entièrement dévoué à la cause de l'éducation de la jeunesse de notre province.

Elections à la SSJB de Beaupré

QUEBEC. — M. Guy Lévesque a été élu président de la SSJB de la côte de Beaupré, en remplacement de M. Conrad Bélanger.

Les autres membres de l'exécutif sont : MM. Roger Beaulieu, Lionel Falardeau, premier et deuxième vice-présidents; Mlles Louise Gosselin, secrétaire; Annette Garneau, assistante-secrétaire ; M. Jean-Paul Bouchard, trésorier.

Projet d'assurance-santé de $400 millions

Une mesure qui n'entraînerait pas de dépenses nouvelles mais un transfert

QUEBEC. (G.P.) — Un programme d'assurance-santé du genre de celui proposé dans une étude sur le sujet par M. Claude Morin, secrétaire de l'école de service social de l'Université Laval, coûterait quelque $400 millions par année et couvrirait tout les frais médicaux et pharmaceutiques découlant d'un traitement médical normal ou d'un séjour à l'hôpital.

Ce programme couvrirait 75 pour cent des médicaments et remèdes prescrits par un médecin; 50 pour cent des appareils orthopédiques, lunettes, dentiers et autres du genre, à condition qu'ils soient prescrits par un médecin.

M. Morin précise que c'est une erreur de prétendre qu'un tel programme représente des dépenses nouvelles énormes. De fait, c'est l'Etat qui paierait les frais médicaux et autres, sur versement de primes ou de taxes nouvelles par le public. A ce moment, il n'y a qu'un transfert.

Quelques modalités d'application sont suggérées : M. Morin note que le domaine de la santé étant de juridiction provinciale, le régime d'assurance-santé pourrait être à participation fédérale-provinciale, comme l'est par exemple, celui de l'assurance-hospitalisation, pourvu que les provinces acceptent le plan fédéral dans ses grandes lignes.

Le financement

Le programme pourrait être financé par des primes déduites à la source, si possible, ou payable au moment où le contribuable fait sa déclaration d'impôt.

Selon M. Morin, il devrait y avoir deux catégories de primes selon qu'elles touchent les ménages familiaux ou les ménages non familiaux.

Le montant des primes varierait en raison directe du coût du programme d'assurance-santé, à moins que l'Etat ne veuille établir un taux uniforme quitte à combler à même les revenus généraux la différence entre les coûts et le produit de la perception des primes. Si les primes sont variables, leur somme pourrait constituer une case spéciale, comme dans le cas de l'assurance-chômage.

Le financement pourrait aussi se faire au moyen de la taxation générale sur le revenu des contribuables. Dans ce cas cependant, à moins qu'il n'y ait une augmentation d'impôts à cause du programme d'assurance-santé, le public risque de considérer celui-ci "gratuit" ce qui peut entraîner des abus.

Il y aurait toutefois moyen d'éviter ces abus en exigeant que les contribuables ajoutent à leur revenu annuel les montants reçus sous forme de soins médicaux ou de médicaments.

Comme des montants élevés risqueraient de hausser appréciablement leur revenu imposable, les contribuables n'utiliseraient le programme d'assurance-santé qu'en cas de besoin réel.

M. Morin estime aussi que le gouvernement devrait, par des primes ou des subsides, favoriser l'établissement de médecins dans les endroits qui en sont dépourvus, comme les milieux ruraux. Il pourrait aussi, par une politique appropriée, favoriser la pratique médicale en société. De plus, comme c'est actuellement le cas avec le Plan national d'hygiène mentale, il devrait aider à la formation de spécialistes dans le domaine ou les besoins se font sentir.

Seuls les médecins s'opposeraient à l'assurance-santé

QUEBEC. (G. P.) — L'opposition à un plan d'assurance-santé provient presque exclusivement des médecins craignant exagérément une diminution de leurs revenus, raison qu'ils camouflent sous nombre d'arguments fallacieux.

M. Claude Morin fait cette constatation dans "Service social", une brochure publiée par l'école de service social, affiliée à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Il précise que le public est, ou bien indifférent en face de l'assurance-santé, ou bien nettement favorable. Il est établi que la majorité de la population désirerait un moyen (pas nécessairement ce que nous appelons assurance-santé) de se protéger contre les frais médicaux et pharmaceutiques, presque universellement jugés trop élevés.

M. Morin relève les arguments les plus employés par les médecins contre l'assurance-santé.

"Les médecins deviendraient des fonctionnaires", dit-on. Selon l'auteur de l'étude, c'est moins à l'idée de "fonctionnaires" qu'on s'objecte qu'à celle de "salariés" à revenu plus ou moins fixe.

Il y a déjà un bon nombre de médecin fonctionnaires et il est difficile de voir en quoi cette caractéristique diminue la valeur de leurs services.

— "Les médecins travailleraient moins" — M. Morin répond que le médecin d'aujourd'hui ne correspond plus à l'image du médecin de campagne et que s'il demeure occupé, le médecin mène déjà une vie beaucoup moins dure qu'auparavant.

Et si, malgré tout, il était vrai que les médecins travailleraient moins, ce serait, au dire de M. Morin, la preuve que la motivation de plusieurs d'entre eux est moins de rendre service, que de gagner un revenu élevé.

— "La profession médicale ne sera plus contrôlée exclusivement par les médecins." — Les médecins ne forment pas un groupe à part dans la société, répond M. Morin.

Les fonctionnaires qui régiraient le programme d'assurance-santé auraient la même attitude vis-à-vis ce groupe que celle qu'ils pourraient avoir avec d'autres.

Leur but ne serait pas de dire aux médecins comment traiter leurs malades, pas plus que les fonctionnaires d'un ministère du travail ne disent à des ouvriers spécialisés comment accomplir leur besogne.

Il n'est pas non plus exclus, et il est même souhaitable, comme le note M. Morin, que des médecins à l'emploi de l'Etat administrent le programme d'assurance-santé.

— "Le secret professionnel serait menacé" — Dans cet argument on imagine, pour les besoins de la cause, que le traitement médical typique ne met en présence que le médecin et son malade.

Or, de fait, la situation n'est

Voir LES MEDECINS, page 43

COMMENTAIRE

La Hollande est en tête pour l'enseignement aux handicapés

par Claude LA VERGNE

A sa rentrée d'une tournée outre-Atlantique qui le conduisait dans sept pays d'Europe, le directeur du service de Bien-Etre social de Montréal faisait une observation particulièrement marquante au moment, où, au Québec, le gouvernement semble mettre l'accent sur l'éducation.

"Les populations d'Europe sont plus éduquées et mieux instruites qu'au Canada. Elles ont à la fois la maturité et les outils nécessaires pour mieux faire face à la vie", nous disait M. Charles Renaud.

Telle était, semble-t-il, l'un des points qui l'avait davantage frappé au cours de son voyage d'étude en Europe, tournée qui lui a permis de faire une étude comparée de la situation là-bas, en rapport avec celle que nous connaissons chez nous.

De tous les pays visités, les Pays-Bas qui furent, l'avons-nous déjà dit, la révélation de son voyage, lui ont paru les plus avancés dans le domaine de l'éducation aux divers niveaux où elle est dispensée, depuis l'échelon primaire jusqu'à l'université, en passant par les diverses phases de l'enseignement technique.

"Dans le domaine de l'éducation, la Hollande (les Pays-Bas) compte les plus nombreux services spéciaux", nous souligne M. Renaud. Ces services accordés aux faibles d'esprit, aux sourds-muets, aux enfants atteints de surdité partielle, aux aveugles et aux faibles de la vue, aux infirmes physiques, enfants tuberculeux, épileptiques, maladifs, puuiles de la nation ou enfants sous tutelle sont les plus complets. Les enfants qui bénificient de ces services spéciaux sont les plus nombreux en Europe.

Cette situation ne découle pas du fait que les "handicapés" soient plus nombreux dans ce pays que dans tout autre, mais de ce qu'on leur porte une attention particulière afin de leur donner le plus tôt possible, sur le plan éducation, une chance maximum d'être outillés pour faire face à la vie et aux obligations de la vie en société à laquelle ils sont voués comme tout autre enfant.

"A travers tout ce système d'éducation, le point qui frappe peut-être davantage est celui de la religion. Comme à l'échelle purement humaine, la liberté de culte est laissée à tous ces élèves, comme à tous les autres de la nation, à quelque niveau que ce soit", de souligner M. Renaud.

L'éducation comme telle est dispensée dans des écoles basées sur les principes soit catholiques, protestants-chrétiens ou naturalistes. Ces dernières correspondant, chez nous, au laïcisme.

Pour en revenir à l'enseignement primaire spécial, destiné aux élèves qui, pour une raison d'ordre mental ou physique, ne sont pas aptes à suivre les cours d'une école primaire ordinaire, son organisation sur une grande échelle remonte à 1950. Le nombre de ces écoles et de leurs élèves ne cesse de s'accroître. Le gouvernement dépense plus de trente millions par an pour ce type d'enseignement.

Lorsque les Pays-Bas ont instauré ce système devançant de ce fait tout autre pays d'Europe, la chose a été faite pour la généralité du pays et non pas, par exception, que pour les grands centres urbains.

Nous n'avons au Canada de telles catégories d'enseignement que dans certaines grandes villes et encore là, à une échelle très réduite.

Sur ce point, l'Amérique, et de ce fait le Canada et le Québec, sont particulièrement en arrière.

L'attention de tout travailleur social, donc du directeur du service de Bien-Etre social de Montréal, a plus particulièrement été frappée par cet aspect de l'éducation, puisque dans bien des cas, les nécessiteux sont des gens non seulement dépourvus au point de vue physique ou mental, mais encore quant à l'éducation.

"Les systèmes éducatifs d'Europe, et plus particulièrement de la Hollande, sont établis avec planification depuis des années de sorte qu'aujourd'hui, ce qui peut paraître à l'observateur étranger comme un miracle ou un mirage, n'est en fait considéré par la population locale et par le gouvernement que comme la conséquence normale d'une politique de longue main", de souligner M. Renaud.

Tout l'enseignement aux Pays-Bas est gratuit, c'est-à-dire, aux frais du gouvernement et de tous les contribuables de la nation. Une partie du coût de l'éducation est versée par le gouvernement central national (fédéral), la différence, pouvant varier entre 25 à 30% par le gouvernement local (provincial et municipal).

En dehors de l'école proprement dite, le peuple néerlandais reçoit une certaine culture par la voie de la radio et de la télévision, et ce depuis 1919.

En terminant ce chapitre sur l'éducation, il est nécessaire de souligner qu'aux Pays-Bas, l'enseignement obligatoire embrasse huit années, allant de l'âge de 6 ans et demi jusqu'à l'âge de 14 ans et qu'on pense actuellement à le prolonger.

La semaine prochaine, nous traiterons du budget familial des Néerlandais, tel que rapporté par M. Charles Renaud.

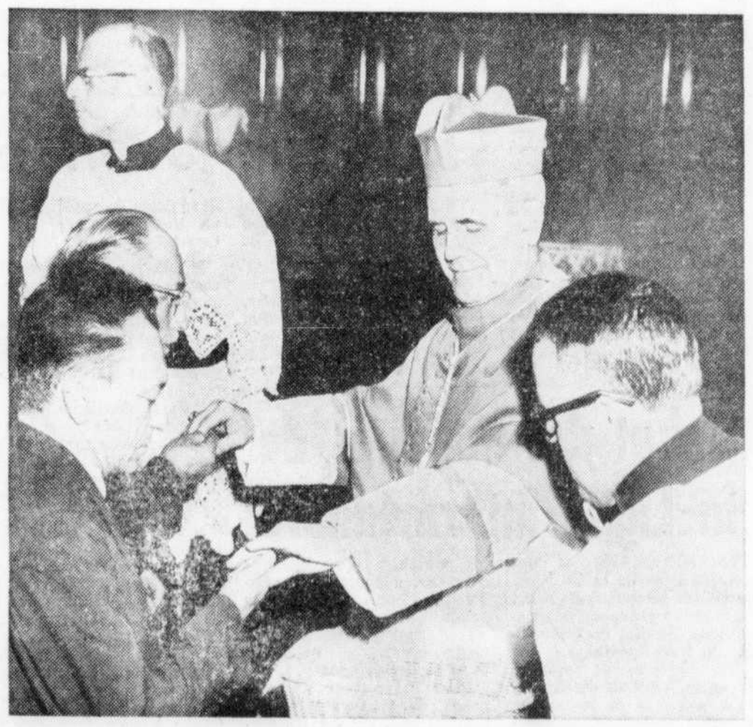


photo Yves Beauchamp LA PRESSE

L'ADORATION NOCTURNE DU DIOCESE DE MONTREAL s'est enrichie, hier soir de 900 nouveaux membres, portant ainsi le nombre des adhérents à 3,000 environ. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a procédé à l'intronisation des nouveaux membres.

Selon Son Em. le cardinal Léger

L'unité sur terre est un mythe si la loi de Dieu n'est pas acceptée

par Patrice JULIEN

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a fait appel à l'unité des nations, déclarant que celle-ci ne se fera pas tant que les peuples n'accepteront pas le "règne de Dieu sur la terre."

Le cardinal s'adressait alors à 900 nouveaux membres de l'Adoration Nocturne dont la cérémonie d'intronisation avait lieu hier soir à l'église Notre-Dame.

"Est-ce que le règne de Dieu est établi sur la terre, a demandé le cardinal ? Les événements nous prouvent, dit-il, que les peuples et les nations n'en veulent pas. Ne voyez-vous pas que, de plus en plus, on veut se passer de Dieu ?"

L'archevêque de Montréal a souligné que les hommes voulaient bâtir sur terre un paradis terrestre. Il a fait allusion au programme du parti communiste promettant un paradis terrestre d'ici 25 ans.

"Ils veulent créer un paradis et pourtant ils savent très bien que leur vie sur la terre n'est qu'un pasage".

Il a ensuite dénoncé certaines manchettes de journaux qui "exploitent honteusement la femme et les faiblesses de l'homme". Et cela, en pleine chrétienté, a-t-il souligné.

Le cardinal a déclaré que les luttes entre les nations, l'étalage des passions et l'égoisme des hommes détruisaient le véritable amour dans les foyers et su rla terre.

"Les projets d'unité entre les nations sont détruits tels des châteaux de cartes. Les hommes seront en paix seulement lorsqu'ils réussiront à mettre en pratique la seule formule valable : l'amour de Dieu et du prochain."

Il a précisé en terminant que la justice des hommes, sans cette formule, risquait de devenir dure; impitoyable, voire même dangereuse. "Ne soyez pas endormi dans votre foi, mais réveillez-vous."

La SÉCURITÉ ROUTIÈRE



un grand pas vers la sécurité . . .

Un avocat de nos amis nous confiait un jour :

"J'ai défendu des voleurs, des faillis, des meurtriers. Beaucoup d'entre eux m'ont avoué leur faute et ont reconnu leur erreur.

J'ai défendu des automobilistes, la grande majorité d'entre eux n'étaient jamais — au grand jamais — responsables !"

CONNAISSEZ VOS FAIBLESSES — RECONNAISSEZ VOS ERREURS — SOYEZ PRUDENTS ET COURTOIS et N'OUBLIEZ JAMAIS le bon mot du moraliste OTTO KARR :

BIEN CONDUIRE . . .
c'est d'abord "SE BIEN CONDUIRE" !

Présentée avec humour par . . .

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION et ABONNEMENTS: 640, rue ST-JEAN (QUEBEC) Tél.: REDACTION: 522-7027, ABONNEMENTS: 529-8487

Des verres à bière pour le conseil !

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Nous avons appris tout à fait fortuitement que la ville avait placé une commande de plusieurs centaines de chopes à bière auprès du Syndicat de la céramique de St-Joseph-de-Beauce... et nous nous demandons bien un peu quel usage elle veut en faire...

Ces chopes sont réellement attrayantes et de bonne qualité... Et elles portent les armoiries de la ville, avec la devise : "Don de Dieu feray valoir"...

La personne qui nous a transmis cette information et fourni un échantillon de la commande a commenté un peu méchamment : "Serait-ce à croire que nos échevins ont décidé de transformer les pots-de-vin en pots-à-bière..."



LES RAQUETTEURS EN BRANLE. — La saison 1961-62 de l'union locale des raquetteurs a débuté hier matin par la traditionnelle remise du drapeau au nouveau président par le président sortant de charge. Fernand Alain, de l'Union St-Laurent, remet l'emblème à Louis Langlois, du Frontenac. Une parade d'église a marqué l'inauguration de cette saison au cours de laquelle l'union locale sera l'hôte du congrès international des raquetteurs.

Au congrès des électriciens de la région du St-Maurice

Le maire Mongrain dénonce le paternalisme de l'état

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — Les maitres-électriciens de la région de la Mauricie se sont réunis samedi soir à la salle Jacques-Cartier, sous la présidence de M. Octavien Massicotte, président régional de leur corporation.

Accompagnés de leur épouse, les membres ont assisté, à l'issue du banquet, à un conférence prononcée par M. Antoine Grégoire, président provincial de la corporation, et propriétaire de Ultra-Electric, de Hull.

Deux membres de la corporation, MM. Lucien Ducharme et Charles-Edouard Lamothe, ont été honorés pour les signalés services qu'ils ont rendus à la cause du mouvement auquel ils appartiennent depuis sa fondation.

Le maire J.-A. Mongrain a présenté un plaidoyer en faveur de l'entreprise privée et il a déclaré qu'il n'a jamais cru et qu'il ne croit pas au paternalisme d'Etat.

Dans son allocution, M. Grégoire a incité les corps publics à profiter des avantages financiers des travaux d'hiver pour entreprendre des travaux de perfectionnement des installations électriques. Il a demandé aux membres d'appuyer la corporation qui organise des journées d'études et met à sa disposition des spécialistes du métier.

Le tour du chapeau pour Rousseau

Écrasante défaite des Indiens aux mains des As de Québec

par Jean POULIOT

QUEBEC. — Guy Rousseau, converti à l'aile droite aux côtés de Michel Harvey et Jean-Marie Cossette a réussi le tour du chapeau et les As de Québec ont explosé pour sept buts, enfonçant les Indiens de Springfield par 7 à 2 au Colisée hier après-midi.

Cossette, Moe Mantha, Danny Lewicki et John Annable ont complété le pointage pour les Québecois qui, encore une fois, mettaient fin à une longue série victorieuse des champions. Dave Duke et Floyd Smith ont marqué pour les visiteurs qui en étaient à leur 3e partie en autant de jours. Marcel Paillé, un Québecois par alliance, qui venait tout juste de prendre la première place chez les gardiens de buts, a subi un dur coup dans sa lutte contre Bob Perreault.

Moe Mantha célébra son retour au jeu après une absence de deux semaines en lançant de la ligne bleue pour voir la rondelle percer Paillé après avoir dévié sur le bâton de Douglas. Hodge sauva magnifiquement contre Kilrea, et Rousseau porta le pointage 2 - 0 en saisissant devant le but un retour du lancer de Labrosse. Rousseau profita de ce but pour faire un appel aux spectateurs qui avaient la mauvaise habitude d'inonder la glace de projectiles et il obtint des résultats dignes de sa popularité. Dave Duke profita d'un moment d'inattention pour s'échapper seul avec Hodge qu'il déjoua pour terminer la période 2 à 1.

Rousseau marqua à mi-chemin dans la 2e période ce qui devait s'avérer le but vainqueur en expédiant dans le filet le retour du long lancer de Harvey, dévié par Cossette. Dave Amadio attrapa la seule punition du Springfield, mais les As jouèrent moins bien à avantage numérique qu'à forces égales. Sur une mise au jeu près des filets de Paillé, Danny Lewicki marqua sur un revers de 10 pieds après que Burchell et Labadie eurent assuré le contrôle du disque.

Annable effaça tout espoir de ralliement avec un lancer précis à bout portant après seulement 13 secondes de jeu dans la 3e période. Il avait reçu la passe de derrière les buts, de Ray Brunel, converti en ailier gauche pour la circonstance. Une passe parfaite de Mantha mit Cossette seul avec Paillé à la 5e minute et il ne rata pas sa chance. Springfield réussit son plus beau jeu de la partie sur le but de Floyd Smith qui n'eut qu'à pousser dans le filet la passe de Kilrea, mais Rousseau compléta son tour du chapeau sur un jeu à peu près identique, attendant à l'entrée des filets la longue passe de Labrosse. La seule punition des As ne leur coûta que 18 secondes, puisque c'est à 19.42 que Mantha l'attrapa.

Les As ont maintenant récolté 7 points sur une possibilité de 10 dans le présent séjour à domicile qu'ils termineront mardi soir contre les Américains de Rochester, meneurs de la section ouest.

SOMMAIRE

Indiens de Springfield 2
As de Québec 7

SPRINGFIELD — Buts: Paillé; défenses: McCord, Price, Harris, douilas, Amadio; avants: Kilrea, Anderson, Smith, Sweeney, Gline, McCreary, Olson, Johns, Duke.

QUEBEC — Buts: Hodge; défenses: Hanna, Labrosse, Martin, Morrison, Bantha; avants: Leclair, Annable, Black, Harvey, Cossette, Rousseau, Burchell, Lewicki, Labadie, Brunel.

Arbitre: Loren Doolittle; Juges de ligne: J. P. Turcotte et Robert Forgues.

Premières période

1—Québec: Mantha (Lewicki, Burchell) 3:42
2—Québec: Rousseau (Lbrosse, Cossette) 7:18
3—Springfield: Duke (Sweeney, Anderson) 16:06
Aucune punition.

Deuxième période

4—Québec: Rousseau (Cossette, Harvey) 9:29
5—Québec: Lewicki (Burchell, Labadie) 14:23
Punition: Amadio 9:31.

Troisième période

6—Québec: Annable (Brunel, Leclair) 0:13
7—Québec: Cossette (Mantha) 5:01
8—Springfield: Smith (Kilrea, Anderson) 12:27
9—Québec: Rousseau (Labrosse, Harvey) 16:36
Punition: Mantha 19:42.

Arrêts

Paillé	9	10	10	—29
Hodge	8	5	6	—19

Trouvé à bord du cargo suédois "Caroline Smith"

Le jeune Canadien est bien Robert Dessureault

SHAWINIGAN. (PC) — La police provinciale a rapporté hier soir qu'il ne reste pratiquement plus aucun doute sur l'identité du jeune Canadien français qui a été trouvé il y a trois semaines presque mortellement gelé à bord du cargo suédois Caroline Smith, alors que celui-ci avait déjà fait quatre jours en mer, à partir de Montréal, et qui se remet actuellement dans un hôpital de Liverpool. Il s'agirait de Robert Dessureault, de Lac-à-la-Tortue, non loin de Shawinigan.

Des porte-parole de l'hôpital ont rapporté que le garçon se remet lentement d'engelures graves et passera le temps de Noël dans son lit d'hôpital.

Ils ont ajouté que le jeune garçon est très dégourdi et rieur et qu'il a écrit des lettres à la maison.

La sûreté provinciale affirme savoir que Jean Dessureault, cultivateur de Lac à la Tortue, a reçu dernièremnet une lettre d'outre-mer.

Son fils Robert a été porté disparu il y a environ un mois et est toujours manquant.

Compte tenu qu'il était presque mort de froid au moment où on l'a retrouvé dans un bateau de sauvetage, le jeune garçon se trouverait dans un "état aussi bon que prévisible."

Lorsqu'il pourra sortir de l'hôpital, il sera remis aux autorités canadiennes qui prendront les mesures pour le rapatrier.

Dans la Ligue commerciale :

L'Auberge du coin et le Centre-de-la-paix gagnent

TROIS-RIVIERES. — Deux joutes de hockey des plus intéressantes ont été disputées dans la Ligue commerciale, samedi soir au Colisée local.

L'équipe du Centre-de-la-Paix a infligé un blanchissage de 4-0 au Ste-Cécile pour s'emparer de la deuxième position. Gaétan Hubert a compté deux buts ; André Robert et Jacques Hamel obtenaient les autres.

Le cerbère Yvon Lesieur a brillé dans ses filets pour obtenir un blanchissage bien mérité.

Dans la seconde rencontre de la soirée, l'Auberge du Coin de Ste-Marguerite a défait Ste-Catherine-de-Sienne 4-1, pour son deuxième gain consécutif.

Pierre Dugré, René Goneau, Jean Dupont et Roland Leblanc ont été les pointeurs des gagnants pendant que Jacques St-Pierre a évité le blanchissage aux perdants.

De jeunes vauriens, que la police est sur le point d'attraper, ont commis un vol par effraction dans la chambre des joueurs du club Ste-Catherine-de-Sienne, au cours de la deuxième joute. Ils auraient fait les poches des joueurs forcément absents pour se retirer avec plus de $80 en argent.

Après l'exercice financier terminé en juin 1961 :

La dette nette de la commission scolaire est de $10,783,228

QUEBEC. (E.G.) — Pour l'exercice financier qui se terminait le 30 juin 1961, la Commission scolaire de Québec accuse une augmentation de $1,486,998 à la dette nette et, dans les opérations, affiche un excédent de $4,348.23 des revenus sur les dépenses.

C'est ce que révèle le rapport des vérificateurs de la commission, rapport que les commissaires étudieront à leur prochaine réunion.

Le surplus au chapitre des opérations est attribuable à la subvention spéciale de deux millions de dollars que le gouvernement provincial a accordé à la CECQ en 1960-61. Les estimés budgétaires prévoyaient un déficit de $2,164,796.32.

Quant à l'augmentation de la dette nette, elle découle de l'augmentation des actifs immobilisés, c'est-à-dire surtout nouvelles constructions. Il est permis de croire que la construction de l'Ecole secondaire Joseph-François Perreault compte pour une large part, sinon pour la totalité, de cette augmentation, quoique les détails que nous avons présentement ne donnent pas d'éclaircissements à ce sujet.

La dette nette totale de la CECQ se chiffre, au 30 juin 1961, à $10,783,228.15.

On ne recherchera pas l'arme qui a servi au crime

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — La sûreté provinciale de Shawinigan a affirmé hier soir que les recherches dans la rivière St-Maurice en vue de retrouver l'arme dont s'est servi Rufiange dans le cas de la mort de Benoit Massicotte ne reprendront pas aujourd'hui ni au cours de la semaine. Ces recherches n'ont également pas eu lieu au cours de la journée d'hiver.

Certaines rumeurs voulaient en effet que la sûreté ait de nouveau fait appel à trois hommes-grenouilles afin de poursuivre les recherches dans le St-Maurice en vue de retrouver l'arme du crime. On se souvient que la semaine dernière, des hommes-grenouilles de la compagnie Lord de Montréal avaient fouillé en vain le lit de cette rivière.

Par ailleurs, il semble de plus en plus certain qu'une personnalité influente de la ville de Shawinigan comparaîtra lors du procès de Jean-Marc Rufiange, tenu criminellement responsable de la mort de Massicotte. Son nom a couru dans toutes les conversations et plusieurs s'étonnaient de sa non comparution à l'enquête préliminaire, la semaine dernière.

Le "Rendez-vous de Senlis"

Les Compagnons donnent Jean Anouilh avec brio

Des personnages fantasques mais combien véritables dans leur intensité humaine sont les êtres qu'anime Jean Anouilh dans sa pièce "Rendez-vous de Senlis", qui tenait l'affiche au théâtre de poche des "Compagnons de Trois-Rivières". Fantasques dans leur engrenage, mais humainement âpres, misérables et laids.

Comme dans la majorité de ses oeuvres, Anouilh fait jouer ses personnages autour de la minute de vérité, qui, dans "Rendez-vous de Senlis", est l'amour pur et désarmant d'une toute jeune fille. La soumission à l'amour semble impossible dans cette pièce rose et noire et fait mal au spectateur, tant le noir prend le dessus sur le rose.

Si le dénouement de la pièce est, si l'on peut dire, dans la poche des spectateurs dès le début du troisième acte, les personnages demeurent eux-mêmes sans apporter de rebondissement comme on le souhaiterait.

Jusqu'à la fin, ils montrent cette résignation qui tient beaucoup plus du désespoir qu'à l'acceptation du destin.

Le texte d'Anouilh a été admirablement servi par les "Compagnons". En inscrivant cette pièce à leur saison, la troupe locale a joué à coup sûr. C'est là, la meilleure représentation depuis "Un caprice", de Musset, qui l'année dernière avait été un véritable petit bijou d'interprétation. C'est certes un grand plaisir que de revoir ces trois interprètes dans la distribution du "Rendez-vous de Senlis".

Dans le rôle de Georges, Robert Lévesque, toujours maître de son talent, s'est bien gardé de tomber dans l'émotivité outrancière que son rôle aurait pu comporter à un certain moment. Cette appréciation s'applique également à Janine Bellerive-Lebel qui, dans son personnage d'amante délaissée, a su illustrer la magnanamité du coeur féminin qui, même abandonnée, ne peut se refuser de collaborer au bonheur de son amant pour une autre femme.

Pour sa part, Jacqueline Trudel, par son personnage de Madame Delachaume, nous a donné une autre facette d'elle en nous révélant une facilité remarquable pour le jeu de composition, d'autant plus remarquable qu'on ne saurait attendre autant de flexibilité de la part d'une femme dont la voix et le physique ne sembleraient pas convenir à l'impétuosité d'un tel personnage.

Que dire de Claude Savoie dans son personnage de Robert, l'ami, qui pour se faire vivre pousse la veulerie d'ignorer d'ignorer l'amour coupable de sa femme pour Georges ? A l'exception d'une diction un peu flottante, il a su donner à son personnage la consistance voulue dans l'esprit que lui voulait Anouilh, par ses accès de colère à demi-contenue, ses crises d'angoisse de tout perdre sauf sa femme.

Dans les rôles de soutien, il faut mentionner le jeu remarquable de composition de Ginette Cossette et l'habitude de la scène de Philippe Poisson. Jean-Jacques Trudel a étonné par son aplomb et il est presque regrettable que depuis le temps qu'il est avec les "compagnons", il n'ait pas brûlé les planches plus souvent.

A l'exception de quelques faiblesses, surtout dans la diction, les autres membres de la distribution Ginette Cossette, Camille Pinard, Lise Chrétien, Jacques Crête et Jacqueline Loiselle, ont assuré un bon déroulement à la pièce. Nous ne saurions trop insister sur le jeu de Jacqueline Loiselle, à ses premières armes, qui a fait preuve d'un talent prometteur, dans son rôle d'Isabelle. Nous aurions sans doute aimé plus d'élan, de spontanéité, de vivacité de la part de la jeune fille qui défend son premier amour. Même si la pièce gravite autour de cet amour, il n'en demeure pas moins que son épicentre n'est pas la jeune héroïne, mais l'épouse trompée, qui, malgré son absence de la pièce, y était présente du commencement à la fin par le jeu des acteurs. C'est le cas de dire que le jeu de Henriette a été vraiment bien rempli.

Enquêtes du coroner

TROIS-RIVIERES. (C. B.) — L'enquête du coroner relativement à la mort de Gilbert Pépin, qui devait avoir lieu ce soir à la morgue Rousseau de Nicolet, a été retardée jusqu'à vendredi prochain. Le coroner du district, le Dr Yvon Thibodeau, de St-Grégoire, a déclaré qu'on devait auparavant procéder à l'enquête du coroner en marge de la mort de Jacques Côté, un autre chauffeur de taxi, au début de la présente semaine.

Les deux enquêtes du coroner se tiendront donc toutes les deux à un jour d'intervalle.

On se souvient que Jacques Côté a été trouvé mort dans le coffre arrière de son automobile à la limite de Victoriaville, le 1er novembre. Quant à Pépin, il a été trouvé gisant dans un fossé non loin de St-Célestin, sur la route 34, le 15 décembre dernier. Tous deux avaient une balle de calibre .22 dans la nuque.

L'enquête du coroner au sujet de Jacques Côté se tiendra jeudi soir de cette semaine à l'hôtel de ville de Victoriaville, sous la présidence du Dr Arthur Thibeault, coroner du district. Celle de Pépin se tiendra à Nicolet vendredi, soit le lendemain, au palais de justice.

Un témoin important sera appelé à comparaître à ces deux enquêtes. Il s'agit de Maurice Fraser, de Victoriaville.

Au Cap Curling Club

Le S. Balleux remporte le bonspiel R. Beaudry

TROIS-RIVIERES. — L'équipe du vétéran Salvator Balleux a exécuté un ralliement de six points au huitième "bout" pour vaincre celle de Louis-Georges Pronovost 10-9 et décrocher ainsi les honneurs du bonspiel de la Vitrerie du Cap-de-la-Madeleine et le trophée Roland Beaudry, samedi soir au Cap Curling Club.

Dans le "Consolation", l'équipe de Jean St-Arnaud a gagné la finale contre le skip Jean Saulniers et ses joueurs, par le pointage de 8-5.

Ce soir

Le bonspiel pour la période des fêtes, ouvert aux membres du Cap Curling Club, comprenant 24 équipes mixtes, pour des dindes, sera inauguré ce soir à compter de 7 heures. Les finales du "main event" et du "consolation" seront disputées samedi prochain.

Début du bonspiel régional "Invitation"

TROIS-RIVIERES. (C.B.) — Le bonspiel régional "Invitation" débutait hier après-midi sur les glaces de la Wabasso Cotton Company et plusieurs rencontres se sont alors déroulées pour le plus grand plaisir des participants. Voici donc les premiers résultats des rencontres de l'après-midi :

F. Brousseau, Louiseville, 1 ; Yvon Morissette, Wabasso, 7.
L.-P. Gagné, Grand'Mère, 5 ; M. Tourvil, Laviolette, 7.

Seconde rencontre

R. Bornais, Laviolette, 3 ; P. Connelly, Wabasso, 5.
E. Thibeault, Laviolette, 7 ; J. Saulnier, Cap, 0.

Main event

Consolation :
F. Brousseau, 8 ; L.-P. Gagné, 6.

Second main event

P. Connelly, E. Thibeault, 8.

Consolation

R. Bornais, 4 ; J. Saulnier, 6.

Une autre rencontre avait lieu en plus hier soir, mais l'heure tardive a rendu impossible le compte rendu de ce dernier tournoi.

Deux joutes dans la Ligue juvénile

TROIS-RIVIERES. — Deux joutes importantes ont eu lieu hier après-midi au Colisée de notre ville, dans la Ligue juvénile de l'O.T.J.

L'équipe du Centre Landry, évoluant sous les ordres d'un nouvel instructeur, Fernand Bédard qui remplace Léo Côté, qui a dû démissionner pour des raisons de santé, a infligé un blanchissage de 11-0 au Centre-de-la-paix.

Michel Thibeault, René Ducharme et Caron ont réussi chacun deux buts ; Hains, Hubert, Motet, André Dumont chacun un. Denis Héroux a décroché un blanchissage bien mérité dans les filets du Centre Landry.

Dans la deuxième joute de la journée, Ste-Marguerite a défait les Sénateurs du Cap-de-la Madeleine 3-2. Réjean Marchand, Michel Thibeault et le Midget Jean Alain ont compté pour les gagnants ; J.-M. Martel et Marcel Marion pour les perdants.

Il est bon de souligner qu'André Lavergne qui gardait les filets du Ste-Marguerite, est un joueur de calibre midget.

Un autre programme double de la ligue juvénile aura lieu ce soir à compter de 7 h. 15 au Colisée.

Dans la joute initiale, le Centre Landry fera face au Patronage St-Charles pendant que vers 8 h. 30, St-Philippe évoluera contre le Centre-de-la-Paix.

Début des activités de la Ligue intermédiaire

TROIS-RIVIERES. — Une nouvelle ligue de ballon-panier de calibre intermédiaire a fait ses débuts samedi soir au gymnase de l'institut de Technologie de Trois-Rivières.

Dans la première joute de la soirée, l'institut de Technologie a vaincu de justesse le collège Séraphique 27-25. Claude de Morency a réussi cinq points ; Luc Labrecque, Gélinas et Poirier, chacun quatre.

Bélanger et Ouimet ont été les meilleurs des collégiens avec chacun quatre points ; Lapointe et Bégin obtenant trois points.

L'équipe de l'Immaculée-Conception a infligé une défaite de 44-18 au Centre Landry.

Pierre Lesauteur avec 13 points ; W. Mc Carthy 10 et Y. Henaire huit, ont été les étoiles des gagnants.

Pour les perdants, Réjean Simonneau a obtenu sept points et René Thibeault six.

Estriettes

UN HEBDO RESSUSCITE — Il semble bien qu'on en soit venu à une entente, au sein de l'équipe de journalistes "dynamiques et de vaste expérience" (Sherbrooke Presse dixit...) du nouvel hebdomadaire Sherbrookois, relativement au nom à donner à ce journal. "Cité Nouvelle", telle sera l'appellation définitive du "Guide", qu'on a sorti des oubliettes, après plusieurs mois d'abandon, et de "Sherbrooke Presse" qui n'a fait qu'une seule et timide apparition comme titre possible, il y a quelques semaines.

A DANVILLE NOUVELLE MANUFACTURE — Monsieur Emilien Lafrance a procédé, en fin de semaine dernière, à l'inauguration d'une nouvelle manufacture, à Danville, en présence de nombreuses personnalités.

A cette occasion, M. Réal Gariépy, commissaire industriel, a prononcé une conférence. C'est le chanoine Lorenzo Ferland, V. F., de Danville, qui a béni le nouvel immeuble industriel.

UN AUTRE EMPRUNT A WINDSOR ? — Les édiles de Windsor ont adopté, à leur dernière séance régulière, un nouveau règlement en vue d'un second emprunt au montant de $110,000.

Un premier emprunt de l'ordre de $90,000 avait été accepté, il y a quelque temps, et une assemblée publique des propriétaires d'immeubles imposables de la ville sera tenue, ce soir, afin de savoir si les contribuables demanderont un référendum pour ce second projet.

BAISSE DU COUT DE PERMIS... — Le conseil municipal de Bromptonville, à sa dernière assemblée régulière, a résolu de baisser le prix du permis municipal de la vente de bière...

Le nouveau règlement diminue ainsi le coût des licences de $15 par année pour les épiceries-boucheries licenciées.

POPULATION PRESQUE DOUBLEE — Selon M. George L. Ratté, président et directeur général de la Southern Canada Power, la population des Cantons de l'Est a presque doublé, de 1921 à 1956. De 230,000 qu'elle était en 1921, la population de cette région est passée à 425,000, 35 ans plus tard.

En citant ces chiffres, à l'ouverture d'un nouveau magasin de cette compagnie, à Richmond, M. Ratté a voulu démontrer toute l'importance que signifiait pour une région un système de planification industrielle.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



LES AS SE REVEILLENT. — Ayant été mis sur le banc pour la première fois de la saison mardi dernier, Danny Lewicki a salué son retour au jeu avec son premier but en un mois. Marcel Paillé, qui a été victime d'un bombardement de sept buts, n'a aucune chance ici sur le revers à bout portant de Lewicki. Le principal bourreau de Paillé a été Guy Rousseau avec le tour du chapeau. Compte final : Indiens 2, As 7.

Cinéma

Trois-Rivières

IMPERIAL — "Le temps de la colère", en Cinémascope et en couleurs avec Buddy Ebsen et Robert Keith; "Les lionceaux", avec Jean Sorel et Gina Taylor. Représentation à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

RIALTO — "Homicidal", avec Glen Corbett, Patricia Breslen et Alan Bunce ; "Cry for happy", en Cinémasscope et en couleurs avec Glenn Ford et Donald O'Connor. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS — "Gervaise", avec Maria Schell et François Périer ; "Piédalu député", avec Ded Rysel, Noël Norman et l'orchestre du fameux clarinettiste français, Claude Luther. Représentations à 1 h. 50, 6 h. 15 et 8 h. 15.

CAPITOL — "Les plus grandes aventures de Tarzan", en couleurs avec Gordon Scott et Anthony Quayle; "Espèce de garce", avec Sophia Loren et Tab Hunter. Représentations à 1 h. 30 et 6 h. 30.

Cap-de-la-Madeleine

MADELON — "Goliath, la terreur des barbares", en couleurs avec Steve Reeves ; "Le cavalier à l'armure d'or", avec Frank Latimore et G.-Maria Canale. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

Grand'Mère

PALACE — "Pourquoi viens-tu si tard", avec Michelle Morgan et Henri Vidal; "La foire aux femmes", avec Jean Danet et Dora Doll. Représentations à 7h. et 8 h. 30.

Saint-Tite

RHEO — "La péniche du bonheur", avec Cary Grant et Sophia Loren ; "L'énigme de la jungle", avec Johnny Weissmuller. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

La Tuque

EMPIRE — "Le barbare et la geisha", en Cinémascope et en couleurs avec John Wayne et Eko Ando ; en plus, court métrage. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et musique
12:30—Les Nouvelles
12:15—Horaire commenté
12:45—Siège réservé
2:15—La Jardinière
2:45—Ciné-Roman
3:00—Revue de la maison
3:30—Fémini-thé
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—CF-RCK "Le Barrage"
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Les Nouvelles
6:15—Vie de l'Eglise
6:20—Panorama et Météo
6:50—Nouvelles sportives
7:00—Moment musical
7:15—Remous
7:45—Les Affaires de l'Etat
8:00—Les belles Histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—Leclerc enquête
9:30—Mi3ez juste
10:00—Un, Deux, Trois rideau
10:30—Au nom de la loi
11:00—Téléjournal
11:14—La météo
11:19—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Le choix de...
12:03—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et musique
12:25—Horaire commenté
12:30—Les Nouvelles
12:45—Siège réservé
2:15—La jardinière
2:45—Ciné-Roman
3:00—Mlle de Paris
3:30—Fémini-thé
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—La Vie qui Bat
5:30—Parade des Animaux
5:45—Apprenez à dessiner
6:00—Les Nouvelles
6:15—Vie de l'Eglise
6:20—Panorama et Météo
6:50—Nouvelles sportives
7:00—La Science et la Vie
7:15—Télésport
7:30—Temps présents "La Lutte"
8:00—Joie de Vivre
8:30—Edition spéciale
9:00—Votre Courrier
9:30—Sur Deux Notes
10:00—Le troisième homme
10:30—Sous le signe du Lion
11:00—Téléjournal
11:14—La Météo
11:19—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Les Couche-tard
12:04—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Man From Interpol
3:30—Friendly Giant
3:45—Sing Ring Around
4:00—Three Stooges
4:30—Almanac
5:01—Razzle Dazzle
5:30—Long John Silver
6:00—Laurel & Hardy
6:30—Dateline Québec
7:01—7 0 1
7:30—Bing Crosby
8:30—Live A Borrowed Life
9:00—Bob Cummings
9:30—Camera Canada
10:30—Fighting Words
11:00—CBC-TV News
11:14—Playhouse U.K.
12:36—Sign Off.

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—National Schools
3:30—Adventures Of Blinky
3:45—Flower Pot Men
4:01—At Home
4:30—The Arthur Haines Show
5:01—Razzle Dazzle
5:30—Western Theatre
6:30—Dateline Québec
7:01—7 0 1
7:30—Manhunt
8:00—Garry Moore
9:00—Red Skelton
9:30—Front Page Challenge
10:00—Inquiry
10:30—Lively Arts
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign Off

On prend vite moralement l'allure de ses habits.

Joubert

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION et ABONNEMENTS: 640, rue ST-JEAN (QUEBEC) Tél.: REDACTION: 522-7027, ABONNEMENTS: 529-8487

Au congrès de l'Association forestière du Saguenay-Lac-St-Jean

La cueillette des bleuets se ferait en temps délimité

JONQUIERE. (T.D.) — Parmi les différents voeux exprimés au congrès annuel de l'Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean, en fin de semaine, la poursuite du programme de restauration commencé l'an dernier a particulièrement retenu l'intérêt des délégués.

Ces importantes assises ont été tenues sous la présidence de M. P. Lucien Marais, de Chicoutimi, ingénieur forestier à l'emploi de Price Brothers et Cie (président de l'Association régionale). Il remplaçait M. John Murdock, industriel de Chicoutimi et président actuel, retenu chez lui par la maladie.

Plusieurs personnalités de marque ont participé à ce congrès qui a eu lieu à Jonquière pour la première fois ; le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, était le conférencier invité au banquet de clôture.

Au cours des délibérations, des causeries sur l'exploitation forestière, la préservation des forêts et la restauration des bois ont été prononcées par MM. Robert Raynaud, président de l'Association provinciale; Armand Fafard, I.F., représentant du bureau des renseignements forestiers; et René Barry, I.F., secrétaire général de l'Association des manufacturiers du bois de sciage du Québec.

En 1960, le ministère des Terres et Forêts a surtout concentré son travail sur l'ornementation et l'embellissement. C'est ainsi que dans la région des villes comme Jonquière, Kénogami, Alma et la municipalité de St-Coeur-de-Marie, ont largement été favorisées par la plantation de plus de 3,000 arbres; les résultats de ces expertises ont été des plus concluants, selon les rapports fournis au cours du congrès. Seulement un pour cent des pertes aurait été enregistré par suite de ces opérations.

Dans une large mesure, la cueillette des bleuets se rattacherait de près à la protection des forêts. Et il en découle que les congressistes ont adopté deux résolutions d'importance à la suite de cet état de fait : une demande sera adressée au ministère des Terres et Forêts visant à fixer la date de l'émission des permis de circulation en forêt pour la cueillette des bleuts. Le barème choisi: lorsque le fruit sera assez mûr pour être ramassé, ce qui diminuera la durée du séjour des gens dans les bois à une période particulièrement dangereuse pour les feux de forêts. De cette façon, deux buts pourront être atteints du coup : la protection de la forêt et celle des bleuets.

Dans l'autre résolution, on prévoit la conservation des bois autour d'un champ de bleuets. Les feux d'abattis devront être limités à leur strict minimum afin de conserver un certain nombre d'arbres devant assurer par leur ombre un degré d'humidité requis pour permettre la récolte d'un bleuet de qualité.

Le congrès se propose d'intéresser également le gouvernement à un projet touchant l'uniformisation d'un système d'emplacements de villégiature. Ces terrains, actuellement, sont livrés à l'occupation libre et sans contrôle, ce qui aggrave le danger des feux de forêt.



FESTIVAL DE MUSIQUE DU QUEBEC. — Les organisatrices du Festival de musique du Québec recevaient samedi soir à un dîner dansant en vue de recueillir des fonds pour garnir les bourses qui seront données ce printemps aux gagnants du festival. De gauche à droite ci-dessus, quelques personnalités qui ont apporté leur concours : Le Lt.-gouverneur M. Paul Comtois, Mme Jean Lesage, le président du Sénat M. Mark Drouin, Mme Comtois, M. Noël Dorion. Secrétaire d'Etat, et Mme Léon Des Rivières, présidente du comité d'organisation du festival.

Le ski amateur

Les moniteurs poursuivront leur programme d'entraînement

QUEBEC. — L'association des moniteurs de ski amateur du Québec qui entreprend cette année sa sixième année d'activité entend bien continuer sur une échelle étendue son programme d'entraînement donné aux moniteurs actuels de ski amateur ainsi qu'à tous ceux qui ambitionnent de le devenir.

Comme on le sait, ces moniteurs diplômés sont attachés aux divers clubs de ski de la région et peuvent enseigner toutes les différentes phases de la technique moderne du "wedelin" (godille) à partir des mouvements de base jusqu'à la technique avancée. A tous les moniteurs déjà diplômés de deuxième année, un cours plus approfondi leur est donné les préparant ainsi à franchir l'étape finale qui les classera comme moniteur-chef avec certificat attestant leurs qualifications. Les moniteurs-chefs, qui ont subi avec succès les examens trois années durant, doivent à chaque année suivre un cours particulier sur la technique et un entraînement spécialisé sur la pédagogie et l'étiquette du ski leur permettant de conseiller et de diriger les nouveaux moniteurs dans la pratique de l'enseignement.

L'Association qui entraîne chaque année, sous la direction habile et expérimentée de Fritz Loosli, plus de 25 moniteurs, permet aux divers clubs de ski de Québec, tels que le club école St-Castin, le club de ski du Lac Beauport, le club de ski Redskins et le club Touristique, de profiter de services d'une dizaine de moniteurs diplômés. La région du Saguenay possède 15 moniteurs expérimentés. Ceux-ci ont depuis cinq ans fait un travail formidable au sein de chaque club local, qu'il s'appelle Es-Ski-Mo, Clairval, Paysan, Chicoutimi, Places d'Armes Alma ou Roberval, et ont ainsi donné au ski dans cette région pittoresque un essor prodigieux.

Le ski ayant une vogue sans précédent ne saurait continuer son ascension sans le dévouement constant et bénévole de ces moniteurs qui aident l'élève à se familiariser rapidement avec les techniques modernes. Le nouveau skieur apprend alors très vite à faire du ski sans danger, goûtant davantage virage ou descente qu'il exécute.

L'association peut se vanter d'avoir eu dans ses rangs et préparé des skieurs comme Michel Turcotte, Ray Callagher, Théo Gagnon, Roger Deslauriers et Jacques Proteau qui ont subi avec succès les examens de l'Alliance canadienne du ski, association qui forme les moniteurs professionnels. Deux autres skieurs de l'association des moniteurs, Mario Podoriessah et Giovanni Gerometta, participeront cette année à ces cours spécialisés d'une durée d'une semaine.

Pour sa part, l'Association des moniteurs de ski amateur tiendra ses cours les 15 - 16 et 17 décembre courant au Manoir Clairval, à quelques milles de Chicoutimi. C'est avec grand plaisir que tous les moniteurs actuels et les aspirants-moniteurs s'y rendront, pour constater par la même occasion l'évolution du ski dans la région du Saguenay. Le Manoir Clairval, situé sur le boulevard Talbot accomodera les skieurs à des tarifs spéciaux.

Les cours, qui débuteront à 8 h. p.m. vendredi soir, se poursuivront toute la journée samedi. Dimanche matin aura lieu la dernière et plus importante session de cours, suivie dans l'après-midi des examens de classification. Cette excitante fin de semaine sera clôturée par un grand banquet au cours duquel on procédera à la collation des diplômes.

Instruction est donc donnée aux candidats de se renseigner auprès de leur club respectif avant le 12 décembre. On est prié de s'adresser à Québec, à Henri Bergeron, président, 523-7448, et à Kénogami, à Claude Nadeau, vice-président, 71 King George.

Recommandations de la ligue des propriétaires de St-Pie X

Le spectacle du Colisée aux mains de la Commission de l'Exposition

QUEBEC. (par J.-L.L.) — Le comité de vigilance de la Ligue des citoyens de St-Pie X se dit plus que jamais convaincu qu'il est temps que la commission de l'Exposition prenne elle-même en mains la présentation du spectacle au Colisée pendant la semaine de l'exposition provinciale, "au lieu de gaver un promoteur au détriment des contribuables".

Pour appuyer cette prise de position, le comité a compilé des chiffres révélateurs et convaincants sur le partage des revenus de ce spectacle entre 1951 et 1961.

On peut constater par ces statistiques que les recettes nettes, après déduction des taxes et charges de service, ont atteint $1,051,112.30 au cours de cette décennie. De cette somme impressionnante, le promoteur a pris la plus grosse "bouchée" avec $643,196.40, alors que la commission de l'Exposition, c'est-à-dire la ville, devait se contenter de $407,915.40. Si l'on enlève de ce dernier montant les dépenses encourues par la commission pour la présentation du spectacle, soit $194,544.07, la part de la ville descend à $213,371.33. . .

Et ce n'est pas tout . . . depuis six ans, la commission doit verser un loyer annuel de $11,000 pour permettre au promoteur de présenter le spectacle au Colisée . . . lorsqu'on a soustrait ce coût de location de $66,000, on constate que la commission n'a retiré que $147,371.33 au cours des dix dernières années . . . ce n'est déjà pas fameux . . .

Et si l'on considère que ces chiffres ne tiennent même pas compte des charges fixes du Colisée, telles que le remboursement de l'intérêt sur la dette, ni de la dépréciation, ni du service de l'électricité et du chauffage, ni des réparations et de l'entretien, ni du service du personnel de la commission de l'exposition, il est à se demander si la ville n'arrive tout simplement pas dans le trou pour permettre à un promoteur privilégié de faire de l'argent . . .

Les créchards

Comme on le voit, signale le comité de vigilance, ce spectacle est plus que rentable pour le promoteur, puisque l'exposition provinciale amène près d'un demi-million de clients pour lesquels il n'a à faire aucune publicité . . .

Il n'y a pas lieu d'en vouloir au promoteur lui-même, continue le comité; il s'agit de tenir compte du fait que la commission de l'exposition peut recueillir au complet les fruits de ce spectacle au bénéfice des contribuables et non d'un particulier.

A ce sujet, le comité termine ses remarques en rappelant une définition que donnait récemment des politicailleurs et des créchards le maire de Shawinigan, M. J.-Armand Foucher: "Ce sont des espèces de reptiles qui ont la peau du ventre suffisamment résistante pour leur permettre de ramper et de manger du gâteau sous toutes les couleurs . . . C'est cela que l'on peut appeler la race la plus méprisable des créchards au ventre endurci pour résister à l'usure que peut occasionner leur rampage reptilien . . ."

Injure à l'oeil

La couleur, comme toute autre valeur, prête à des abus et on ne peut nier qu'au cours de ce siècle, ils ont été fréquents, de la part de dessinateurs et de propriétaires indifférents, qui ont recherché l'originalité ou la publicité au mépris des règles élémentaires du bon goût. Hors des grands centres, surtout, les matériaux naturels ou peinturés de tons discrets ont plus de chance de plaire que les couleurs métalliques discordantes sans harmonie avec leur environnement.

Au Saguenay :

L'horticulture est dans le marasme

CHICOUTIMI. (A.J.) — "L'horticulture dans notre région est dans un marasme épouvantable ; le mot n'est pas de trop. Les légumes que nous pourrions produire avec avantage nous viennent de l'étranger . . ."

Cette note d'alarme a été lancée par M. Maurice Tremblay, du rang St-Jean-Baptiste, président de la Société d'agriculture de Chicoutimi pendant les 23 dernières années, au moment de céder son poste à M. Paul Maltais, également du rang St-Jean-Baptiste, lors de l'assemblée générale de cette association.

Après une étude sérieuse du problème, les directeurs en sont venus à la conclusion que le remède à ce mal ne saurait venir que de l'intégration, c'est-à-dire d'un secours spécial aux producteurs de légumes, comme cela se pratique dans d'autres domaines, notamment la boucherie.

L'assemblée ayant voté une résolution en ce sens, la société s'atellera à résoudre ce problème dès le printemps prochain.

Ste-Anne-de-la-Pérade

Présentation des princesses

TROIS - RIVIERES. — Vu l'approche de la pêche aux petits poissons des chenaux, Ste-Anne-de-la-Pérade a procédé hier soir à la présentation de ses princesses, candidates au titre de reine de la pêche aux petits poissons des chenaux.

Il s'agit de Mlles Lise Paquette, Diane Trottier, Lise Perreault, Nicole Beaudoin, Gratia Fisette et Huguette Frigon.

Toutes ces demoiselles ont défilé devant les spectateurs en différentes tenues, car cette veillée constituait également une parade de modes. Elles ont porté différents costumes ou ensembles qui seront en vogue chez les amateurs de pêche aux petits poissons cet hiver.

Mlle Huguette Boulet avait été élue l'année dernière reine de la pêche aux petits poissons et elle devra cette année laisser sa couronne à une autre candidate.

Au hockey

QUEBEC. — L'arène et le Colisée seront occupés par les joueurs de hockey ce soir. A l'Aréna, il s'agira d'un programme double de la ligue juvénile de la C.O.P. Le Loretteville rencontrera le Beauport et le St-Sacrement fera face au Canadian Tire Repair. Au Colisée, ce sera le double habituel de la Ligue progression. Les Bulldogs affronteront les Loups et les Aigles feront face aux Castors.

Conseil de M. Bona Arsenault :

Acquérir des terres incultes et en faire des "fermes forestières"

JONQUIERE. (T.D.) — Au congrès des "forestiers", tenu à Jonquière, M. Bona Arsenault a recommandé aux "gens qui en ont les moyens" d'acquérir des terres impropres à la culture pour les convertir en de véritables fermes forestières.

Ces terres auraient dans la plupart des cas été enlevées à la forêt, selon le ministre, et cela sous de faux prétextes.

M. Arsenault a fait grand état de la richesse du sol de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, dont la vie économique serait étroitement "reliée aux responsabilités inhérentes à ses fonctions", (ministre des Terres et Forêts).

Le député de Bonaventure a déploré l'appauvrissement et le recul de nos forêts, dans le domaine de l'exploitation privée, situation qui serait même alarmante. "Il ne faut pas oublier, précisait-il, que la prospérité et les bienfaits que l'on doit à la forêt relèvent surtout et dans une large mesure des forêts privées, qui contribuent à plus d'un tiers de toute l'activité industrielle résultant de l'exploitation forestière".

Pour apporter son aide dans ce domaine particulier, le ministère s'est fait un devoir, dit-il, de créer des organismes et des services spéciaux ayant pour mission d'assurer une exploitation rationnelle.

M. Arseneault a par la suite donné une énumération des réalisations nouvelles de son ministère : travaux de restauration, plantations d'arbres sur les terres de la couronne, érection de chemins d'accès en forêt, achat d'avions et d'équipement pour lutter contre les feux de forêts et établissement de camps forestiers pour les étudiants.

La prochaine session provinciale

Plusieurs projets de lois prennent forme

QUEBEC. (J.M.) — La nature des nouvelles lois que nos législateurs vont être appelés à voter au cours de la session du Parlement, commençant le mardi 9 janvier, n'est pas encore très bien connue quoique, depuis quelques mois, le chef du gouvernement et ses ministres aient révélé certaines de leurs intentions.

Comme M. Jean Lesage l'a souligné à sa conférence de presse d'avant-hier, les mesures les plus importantes, que la députation sera invitée à autoriser, seront les suivantes:

1 — Revision de la loi électorale;

2 — Meilleure répartition des sièges de l'Assemblée législative et création de nouvelles circonscriptions;

3 — Fondation de la "Société générale de financement" pour aiguillonner l'économie canadienne-française.

M. Alcide Courcy devra faire approuver la fusion des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation; M. Gérard-D. Lévesque, celle des ministères de la Chasse et des Pêcheries; M. René Lévesque, la réorganisation des services administratifs constituant le ministère des Richesses naturelles . . .

M. J.-Emilien Lafrance demandera les attributions nécessaires à l'établissement d'un "Conseil supérieur de la famille" et à la lubrification des rouages de notre législation sociale . . .

Le Dr J.-A. Couturier présentera une "loi des hôpitaux" en général et peut-être, par la suite, une autre sur les établissements psychiatriques . . .

M. René Hamel songe à étendre la portée du bill no 65 de l'an dernier, afin de faire bénéficier les municipalités, autres que les "villes" et les "cités", de l'avantage de constituer, à certaines conditions, un "Fonds d'industrialisation" . . .

M. Bona Arsenault invitera les Chambres à mettre un coin de forêt à la disposition de la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval pour que les étudiants puissent grossir leur bagage de connaissances pratiques . . .

M. Lionel Bertrand veut donner immédiatement suite à certaines recommandations qui ont été formulées devant le Conseil du tourisme . . .

On souhaite une orientation nouvelle pour l'activité de l'Office de l'électrification rurale; et il n'est pas impossible que le parlement intervienne dès cet hiver à ce sujet . . .

On ouvrira aussi peut-être les crédits nécessaires à un nouveau "Centre de réadaptation" pour les victimes d'accidents de travail à Montréal; un membre de la "Commission des accidents du travail" l'a, du moins, laissé entendre il y a quelques semaines.

De toute façon, M. René Hamel a promis, à la FTQ et à la CSN, l'amélioration de la "loi sur les accidents du travail" dès la prochaine session.

Le projet de "Code du travail" sera-t-il prêt pour être adopté au cours des six prochains mois ? C'est une autre question . . .

Dans un autre domaine, M. Jean Lesage a annoncé que la profession d'agent d'immeubles sera réglementée par la législation provinciale . . .

Au mois d'octobre, le premier ministre, s'adressant à la Corporation des ingénieurs forestiers également, a parlé de la refonte du "Code forestier". Reste à savoir si cela se fera avant juin 1962.

De nouveau, la députation devra étudier la possibilité de permettre la fondation d'une "Ecole de chiropraxie" . . .

Au ministère des Transports et Communications, on pense à réglementer l'enseignement dispensé dans les "auto-écoles"; si M. Gérard Cournoyer donne satisfaction à "Prudentia" à ce sujet, la mesure sera pour bientôt. D'ici l'été . . .

Il est aussi possible que le Québec soit doté rapidement d'une "Régie des produits laitiers" . . .

A la Chambre basse, les sièges seront répartis de cette manière le 9 janvier 1962: libéraux, 54; Union nationale, 40; un indépendant.

Mme Claire Kirkland-Casgrain sera probablement (si elle est élue jeudi prochain) la première femme à participer aux délibérations de l'Assemblée législative.

M. Daniel Johnson :

"Je n'ai jamais dit ça!"

Interrogé sur une déclaration qu'il aurait faite récemment à l'effet que 50 pour cent des journalistes sont malhonnêtes, le chef de l'Union nationale a repris une phrase chère au fondateur de cette entité politique: "Je n'ai jamais dit ça !" M. Johnson nous a expliqué que cette déclaration lui avait été attribuée par un jeune journaliste de "La Voix de l'Est" et que la Presse Canadienne l'avait transmise à tous les journaux. "D'ailleurs, a dit M. Johnson, mon discours a été enregistré sur bande magnétique, il n'y a pas de telle déclaration, et je me propose de faire entendre cette bande aux membres de la Galerie de la Presse, à Québec."

Le chef de l'Union nationale, qui visitait Trois-Rivières pour la seconde fois en quelques semaines, avait bien voulu recevoir les journalistes à la suite de conversations avec les dirigeants de son mouvement, entretiens qui eurent lieu au Pavillon Mgr St-Arnaud.

Me Johnson a dit quelques mots au supet du développement de nos ressources hydro-électriques et il a fortement préconisé le rôle de l'entreprise privée.

A son avis, il est encore trop tôt pour que l'Etat s'empare d'un rôle qui appartient d'abord à l'initiative privée. Parlant du rôle supplétif de l'Etat, le chef de l'U.N. croit qu'il vaut mieux attendre pour connaître jusqu'où peut aller l'entreprise privée avant d'engager les deniers publics dans des développements coûteux.

Mis au courant d'une récente déclaration de M. Jean-Jacques Bertrand, son collègue, déclaration publiée dans LA PRESSE de samedi, et dans laquelle ce dernier a qualifié de "monstrueux canard" la rumeur voulant qu'il se dirige prochainement vers la politique fédérale, M. Johnson a dit qu'il était fort heureux d'apprendre cette nouvelle. A l'issue de l'entretien, le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, a offert un buffet froid à plusieurs centaines de partisans, au gymnase du Pavillon, en l'honneur de la visite du chef de l'Union nationale.

"Le Fichier de Noël" est au service des pauvres

Dans l'allégresse qui précède l'époque des "Fêtes", les pauvres gens sont encore plus malheureux. Le chômage sévit et multiplie leur nombre. Comme le disait M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef de LA PRESSE, dans un récent éditorial : "Ceux qui n'arrivent pas à dormir sur la misère des autres, s'inquiètent." Les bonnes volontés ne manquent pas, la générosité non plus. Mais on ne sait pas toujours comment s'y prendre.

A qui donner ?

On n'a pas toujours l'occasion de rencontrer la misère; ou du moins, on ne la reconnaît pas quand on la croise. "Le fichier de Noël", un service complémentaire du Conseil des oeuvres, aidera, de façon tout à fait gratuite, les organismes, associations, clubs et personnes charitables qui désirent distribuer des paniers et des cadeaux de Noël aux malheureux. L'organisation vise à augmenter le nombre de personnes qui recevront des dons en évitant les duplicata. Ainsi, un plus grand nombre de familles peuvent bénéficier de cadeaux. Si vous ne savez pas à qui donner un panier de Noël, "Le fichier" se fera un plaisir de vous aider en vous référant à un organisme qui compte sur vous.

A retenir . . .

Les indigents, généralement, souffrent de leur pauvreté et n'aiment pas l'étaler à tout venant. On peut allier la charité à la discrétion, protégeant ainsi la dignité des gens. Les parents répugnent à laisser voir à leurs enfants ou à leurs voisins qu'ils vivent au crochet des autres. Plutôt que de distribuer vous-mêmes des jouets et des friandises aux enfants, il serait peut-être préférable de les remettre discrètement aux parents qui, eux, les transmettront à leurs enfants.

Que tous ceux qui considèrent le pauvre comme leur frère retiennent ce nom et cette adresse : Mlle Denyse Archambault, responsable, Fichier central des oeuvres, 1040, rue Atwater, ch. 301, Montréal 6, Qué., tél. : WE. 3-7891. "Le fichier de Noël" ne donne ni ne distribue aucun panier; il sert d'intermédiaire, vérifie et enregistre les noms des familles nécessiteuses à qui les oeuvres ou les associations destinent des cadeaux.

Cinéma

MAGOG

THEATRE MAGOG — Les fausses hontes; Je pense souvent à Piroshka.
THEATRE CENTRE — En pleine bagarre, avec E. Constantine; Les déchaînés, avec Sal Mineo.

LAC-MEGANTIC

THEATRE BIJOU — Les coupables, avec Amedeo Nazzari et S. Pampanini; Le géant du Grand-nord, avec C. Walker.

COATICOOK

THEATRE OPERA — Tout ce que le ciel permet, avec R. Hudson et J. Wyman; La mission secrète du S.M.X. 16, avec J. Garner et E. O'Brien.

SHERBROOKE

CINEMA DE PARIS — Ignace, avec Fernandel; Casimir, avec Fernandel; Barnabé, avec Fernandel.
THEATRE PREMIER — La brune brûlante; Les plaisirs de l'enfer.
THEATRE REX — S.O.S. Pacifique; Printemps à Paris; Femme du hasard.
THEATRE GRANADA — Wind In The Country, avec Elvis Presley; The Lost World.

Mauvais présage pour les Montréalais ?

Les Rockets défont l'Olympique qui étrenne une nouvelle glace

L'inauguration du spacieux arena Maurice Richard s'est faite, hier après-midi, devant 3,000 spectateurs, alors que les Rockets de Drummondville défaisaient le Montréal-Olympique au compte de 3 à 1.

Aucune cérémonie officielle ne marquait cette ouverture, si ce n'est que Maurice Richard, M. Hockey, avec toute sa famille, est venu mettre la rondelle au jeu. Mais le directeur, M. A. Champagne, a déclaré qu'une imposante cérémonie marquera l'ouverture officielle du nouvel endroit vers-la mi-janvier.

Bien que la première période n'offrit qu'un jeu décousu, chacun des deux clubs réussit cependant à compter. Les protégés de l'instructeur Filion eurent l'avantage dans la seconde reprise, mais leurs tentatives furent vaines.

Ce n'est qu'à la troisième période que se décida l'issue de la rencontre, alors que Léon Michelin, après seize secondes de jeu, compta le deuxième point des Rockets, qui devait s'avérer être le but vainqueur. Et cinq minutes avant la fin de l'engagement, ce fut encore Michelin qui assura son club de la victoire.

SOMMAIRE

Drummondville 3, Mtl-Olympique 1

Première période

1—D. — Aubry (Boivin-Paquin) 4.27
2—M. — Labrosse (Richard) 6.23
Punitions : Lemaire (9.59) et Labrosse (11.14).

Deuxième période

Aucun but
Punitions : James (1.28), Biggs (8.07) et Leblanc (18.56).

Troisième période

3—D. — L. Michelin (sans aide) 0.16
4—D. — L. Michelin (Leclerc) 14.36
Punitions : P.-E. Michelin (2.06) et 9.36), Labrosse (2.06), Lahaye 2.40, Poxon (13.45), Biggs et Picard (18.55).
Arbitre : Charlie Knox; juges de ligne : Russ Kane et Jim Kearn.

Ceux qui retranchent l'amitié de la vie semblent ôter le soleil du monde.

Cicéron

Un télégramme

M. Diefenbaker a félicité M. Robert Menzies pour sa victoire électorale en Australie.

Le premier ministre déclare dans le télégramme qu'il a adressé à M. Menzies : "Mes plus chaleureuses félicitations et mes bons voeux à l'occasion de votre victoire. C'est un témoignage remarquable de vos qualités d'homme d'Etat et de dirigeant."



IMPORTANT BONSPIEL AU CLUB WABASSO.— Hier après-midi débutait le bonspiel régional invitation au club de curling Wabasso de Trois-Rivières. Nous voyons sur cette photo M. A. L. Wilkinson, surintendant de la Wabasso lançant la première pierre. Il est entouré de MM. Roger Barbeau, président des rencontres; Robert McLeod, assistant-président; Gaston Fleury, vice-président du Club; Bernard Allard, président et Roger Beauchemin, directeur du club . . . et enfin des joueurs que nous apercevons en arrière des officiels.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

M. Roland Goedike

Quand vous irez magasiner, exigez l'étiquette syndicale

par Gérard BOULAY

TROIS-RIVIERES. — Le président du comité de l'Etiquette syndicale, M. Roland Goedike, a lancé un appel aux travailleurs des conseils du Travail, lors du sixième congrès de la Fédération du Travail du Québec, affilié au Congrès du Travail du Canada, en faveur de l'étiquette syndicale.

"Les employés syndiqués qui fabriquent des produits destinés à la vente, a dit M. Goedike, ont de meilleures conditions de travail que ceux qui ne sont pas syndiqués. La CTC groupe 1,500,000 travailleurs. Si les ouvriers eux-mêmes se font un devoir impérieux de n'acheter que des produits portant l'étiquette syndicale, ils prouvent leur solidarité, ils aident à leur propre cause, et ils apportent au fabricant un pouvoir d'achat accru qui le récompense immédiatement de sa collaboration avec le syndicalisme."

C'était samedi dernier, le troisième congrès annuel du comité de l'Etiquette syndicale, tenu au Temple du Travail, sous la présidence de M. Goedike. L'hôte était le Conseil du Travail de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et district par son président, M. Robert "Bob" Roy.

Les maires de Trois-Rivières, J.-A. Mongrain, et du Cap-de-la-Madeleine, J.-Réal Desrosiers rehaussaient cette réunion de leur présence et ils ont tous deux souhaité la bienvenue aux délégués.

M. Mongrain a déclaré que l'étiquette syndicale, c'est pour le monde ouvrier un signe de ralliement : tous pour un, un pour tous. Le maire a rappelé l'excellence des relations entre les ouvriers de Trois-Rivières et les autorités municipales. Il les a remerciés des nombreuses et heureuses suggestions que le Conseil du Travail fait au conseil municipal. "Vos demandes sont bien présentées, en excellent français, et surtout avec courtoisie, et vous savez dans quelle mesure nous sommes toujours heureux de nous rendre à vos moindres désirs. Il faut peut-être du temps pour réaliser certains projets que vous nous soumettez, mais dans la majorité des cas, nous avons été heureux de collaborer. Continuez à collaborer."

Le maire a ajouté que la majorité de la population est composée d'ouvriers dans une ville largement industrialisée. "Ce n'est pas de la démogagie que de le constater, c'est être réaliste que de le reconnaître" a-t-il dit.

Le maire Desrosiers, dans une brève allocution, s'est déclaré fier des relations harmonieuses qui existent entre les deux villes et de celles de son Conseil avec les mouvements syndicaux. Rappelant les fréquentes déclarations du maire de Trois-Rivières en faveur des produits il termina en disant : "Avant fabriqués dans nos villes, dans notre province et enfin au pays, tout, achetons canadien !"

M. P.-H. Paquet, représentant parla au nom du puissant mouvement ouvrier. M. Paquet a surtout insisté sur l'énorme pouvoir d'achat du mouvement syndical et il a déclaré qu'au lieu de dépenser de l'argent à combattre les unions, les patrons seraient mieux avisés de s'entendre avec un pouvoir d'achat aussi considérable.

M. Alfred-O. Robindaine, ex-secrétaire local du Conseil du Travail, aujourd'hui attaché à la CTC, à Montréal, a lancé un appel en faveur de l'éducation auprès des membres.

M. Robindaine a dit qu'avant peu il y aura plus de représentants engagés à plein temps pour s'occuper exclusivement de ce travail d'éducation afin de favoriser une compréhension totale chez l'ouvrier des avantages que comporte pour lui d'abord l'achat exclusif des produits portant l'étiquette syndicale.

Au cours de l'après-midi, les délégués ont tenu une séance d'études sur les problèmes spécifiques au monde ouvrier et des moyens à adopter pour promouvoir encore davantage la popularité de l'étiquette syndicale.

Les orateurs ont été présentés par le président de Trois-Rivières, M. Robert Roy et remerciés par M. Jean-Paul Chandonnet. Une réception a suivi la séance de la matinée.



LES AUTORITES MUNICIPALES ET LE MONDE OUVRIER VOIENT L'AVENIR AVEC LE SOURIRE. — Au 6ième ralliement des Congrès du Travail, tenu samedi à Trois-Rivières, on reconnaît de g. à d. Robert "Bob" Roy, président local, J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, Roland Goedike, président du Comité de l'Etiquette syndicale de la F.T.Q., J.-Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, et P.-H. Paquet, représentant de la C.T.C.

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Les Trifluviens, qui aiment encore le baseball comme les Phillies savent en présenter, auront une réponse définitive sur la prochaine saison d'ici quelques semaines. En effet, M. Jean Duguay, le gérant du Centre des sports du parc de l'Exposition, qui doit s'occuper non seulement de bien administrer le Colisée et la bâtisse Industrielle, mais aussi du stade Duplessis, doit rencontrer, dès cette semaine, les administrateurs de la Commission de l'Exposition pour présenter à ces messieurs les demandes raisonnables de ceux qui sont encore prêts à offrir du baseball senior à Trois-Rivières l'été prochain. On sait que Fernand Bédard, un jeune plein de talent, qui a appris ses connaissances avec les jeunes de la paroisse Ste-Marguerite, est prêt à tout risquer avec quelques autres sportifs pour tenir debout les Phillies . . .

Nous avons simplement confiance en Jean Duguay pour plaider la cause du baseball, à condition que les demandes soient justifiables et nous le croyons. Une chose est certaine, et cela ne sera aucunement de l'extravagance si l'on exige tout d'abord que tout le système lumineux du stade de baseball soit examiné de près, en n'oubliant pas de remplacer, cette fois, les 50 ampoules qui y manquaient l'été dernier et qui jetaient des trous d'ombres suffisants pour occasionner des erreurs aux joueurs du champ extérieur. D'ailleurs, les Phillies et les clubs visiteurs en avaient fait mention en maintes occasions, sans trop en faire une publicité, du fait qu'ils savaient tout le bon vouloir des dirigeants de l'équipe locale . . .

On a aussi mentionné à la récente assemblée des directeurs de clubs de la ligue Provinciale du Québec qu'il fallait construire des clôtures à une certaine distance, pour faciliter les longs coups et donner aux spectateurs un spectacle plus enlevant. Il est évident qu'avec des distances moins éloignées d'où les frappeurs pourraient envoyer la balle par-dessus l'enclos temporaire, il est plus facile d'obtenir ainsi plus de coups de circuits. M. Duguay, qui est en voie de rénover du tout au tout le Colisée, entend continuer son oeuvre au stade local afin d'offrir aux spectateurs et participants aux événements sportifs, un endroit propre, gai et dirigé habilement pour satisfaire tout le monde. On sait que chaque club doit déposer une garantie de $500 d'ici la fin de décembre, pour assurer la survivance de la ligue Provinciale du Québec . . .

Dès que les pourparlers entre les Phillies et les administrateurs de la Commission de l'Exposition via M. Duguay auront été complétés, on réunira alors des sportifs des deux villes-soeurs pour lancer une campagne de vente de billets de saison, chose essentielle pour que les Phillies puissent évoluer l'été prochain sans toujours avoir à faire face à toutes sortes de difficultés financières. Il est compréhensible que les promoteurs ne peuvent se lancer les yeux bandés dans une telle entreprise à moins d'être assurés que les spectateurs seront assez nombreux pour empêcher une autre débâcle financière comme cela s'est produit il y a quelques années. Nous voulons du baseball et tous nous devons donner un encouragement soutenu à cette cause . . .

A Shawinigan, devant plus de 1500 spectateurs

Les Cataractes triomphent des Canadiens par 8 à 4

SHAWINIGAN. (par Armand Martel) — Les Cataractes de Shawinigan ont amélioré leurs chances de rejoindre les Bruins de Victoriaville au deuxième rang de la Ligue provinciale junior "A", en infligeant hier une défaite de 8-4 aux Canadiens de Montréal-Nord devant plus de 1,500 spectateurs.

Les locaux ont joué avec beaucoup de détermination et ont su profiter de toutes les ouvertures offertes pour aller déjouer le cerbère Paquette des visiteurs. A l'autre bout de la patinoire Jean Bornais a fait plus que sa part pour aider la cause des Cats par plusieurs arrêts difficiles et parfois spectaculaires.

Joncas a dirigé l'offensive des protégés de Sonny Ainslie avec deux buts pendant que Pierre Lord, André Gélinas, qui porte le chandail no 16, Champagne, Chamberland, Michel Scalzo, Cloutier ont obtenu les autres buts.

Pour Montréal-Nord, Mondou, Fortaich, Lecuyer et Ouellet ont été les seuls à déjouer Bornais.

L'arbitre Raymond Hogue n'a pas été trop occupé, décernant seulement neuf punitions mineures dont trois au colosse Degrandpré, des visiteurs; deux à son coéquipier L'Archevêque ainsi qu'à Pronovost des Cats.

Prochaine joute

L'équipe de Shawinigan jouera sa prochaine partie à Montréal-Nord mercredi soir puis recevra la visite des Citadelles de Québec dans un match revanche qui promet d'être des plus enlevants.

Voici maintenant le sommaire de la joute d'hier :

Première période

1—Shawinigan, Champagne (P. Lord, Pronovost) 2:40
2—Shawinigan, Cloutier (R. Lord) 12:48
3—Shawinigan, Chamberland (Joncas) 13:15
4—Montréal-Nord, Fortaich 16:52
Punitions : DeGranpré 4:30, L'Archevêque 12:50 et 17:06, R. Lord 12:50.

Deuxième période

5—Montréal-Nord, Mondou Fortaich, Ouellet) 0:19
6—Shawinigan, Joncas (Champagne, A. Gélinas) 8:35
7—Shawinigan, A. Gélinas (P. Lord, Carrier) 9:43
8—Shawinigan, Scalzo (Joncas, A. Gélinas) 12:15
9—Montréal-Nord, Lecuyer Campeau, Vennes) 16:13
Punitions: DeGranpré 7:39, L'Archevêque 11:20.

Troisième période

10—Montréal-Nord, Ouellet (Lacasse) 0:50
11—Shawinigan, P. Lord (Champagne, Pagé) 9:15
12—Shawinigan, Joncas (Dupont, Chamberland) 10:06
Punitions : Pronovost 3:17 et 14:27, DeGranpré 7:45.

L'alambic de St-Séverin

Les deux fabricants d'alcool se reconnaissent coupables

TROIS-RIVIERES. (G. B.) — L'affaire de l'alambic de St-Séverin s'est réglée en quelques minutes en correctionnelle, devant le juge Léon Girard. La Gendarmerie royale a traduit deux prévenus, Réjean Bédard, 20 ans, de St-Séverin, et Rosaire Lafontaine, propriétaire de la ferme.

D'après les comparutions, c'est le jeune homme qui était le "propriétaire" des deux alambics et le plus vieux aurait été à salaire. Ce point n'a pas été éclairci, parce qu'en dehors des interrogatoires des officiers de la Gendarmerie royale, il n'y a pas eu d'interrogatoire en cour, les deux prévenus admettant leur culpabilité aux deux chefs d'accusation avec une extrême bonne volonté.

Ces deux chefs étaient les suivants, dans les deux cas: avoir été trouvé en possession de 89 gallons d'alcool illégalement fabriqué, et d'avoir été trouvé en possession de deux alambics. Bédard a été condamné à $300 sur le premier chef et à $500 sur le second. Quant à Lafontaine, sa sentence fut de $200 dans le premier cas et $400 dans le deuxième. Dans chacun des cas les frais s'ajoutent.

Tout le matériel trouvé sur les lieux, à St-Séverin, a été saisi, démantibulé, et confisqué par la Gendarmerie royale. Il s'agit d'une installation évaluée à environ $3,000. Les deux "bouilleurs de cru" ont payé l'amende et les frais sans sourciller et ils sont sortis du Palais de justice à l'heure du lunch.

Interrogé par LA PRESSE sur la qualité du produit saisi, on nous a répondu qu'il s'agissait d'un produit de qualité exceptionnelle. Un vieil habitué du palais maugréait en sortant: "Si ça continue, la boisson des fêtes va coûter cher".

Fait rare

Adolescent traduit en Correctionnelle

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — C'est en questionnant un inculpé, après le prononcé de sa sentence que le juge Léonce Girard, du tribunal de Correctionnelle, a découvert que Gabriel Germain qu'il venait de condamner à 3 mois de détention, n'avait que 17 ans au moment de la commission du délit, soit possession et mise en circulation de fausse monnaie. Le délinquant aurait dû être traduit en Cour du Bien-être et un silence de quelques minutes a pesé sur le tribunal.

Germain n'a eu 18 ans que le 24 septembre et le délit est antérieur à cette date . . . L'enquête avait été faite par la Gendarmerie royale et ce détail avait probablement été omis. Le juge trancha la question en déclaration : "La sentence est maintenant rendue !" Gabriel Germain a été condamné à 3 mois de détention sur chacun des deux chefs d'accusation, mais les sentences sont concurrentes. Il devra de plus signer un engagement garanti par personne solvable au montant de $200 afin de garder la paix et tenir une bonne conduite pour une période de deux ans.

Son frère ainé, Yvon Germain, qui avait sur lui 17 billets contrefaits au moment de son arrestation a été condamné à six mois pour leur possession et à trois mois pour leur mise en circulation. Dans ce cas également, les sentences sont concurrentes. C'est donc la plus lourde qui prévaut.

Le juge Girard a reproché à Yvon Germain d'avoir entraîné son jeune frère dans cette voie et il a signalé au prévenu que la possession et la mise en circulation de billets de banque contrefaits constituaient des délits extrêmement graves qui compromettent l'économie normale d'un pays.

Les accusés se présentaient dans des débits de tabac et demandaient la monnaie d'un faux dix dollars sur l'achat d'un paquet de cigarettes. Au moment de leur arrestation, ils avaient chacun sur eux une somme importante en monnaie légale.

Cette somme leur fut remise par la Poursuite parce que la loi ne prévoit que la confiscation de la fausse monnaie et non de la monnaie légale. Les nombreux paquets de cigarettes qui avaient servi aux frauduleuses transactions leur furent également remis.

Panne d'électricité

15 heures de froid rigoureux au CAP

CAP-DE-LA-MADELEINE. — (G. B.) — Une panne d'électricité a sérieusement affecté tout un secteur de la ville du Cap-de-la-Madeleine pendant 15 heures, alors que sévissait un froid rigoureux, l'un des premiers de la saison.

Le secteur de St-Odilon fut privé de Monsieur Kilowatt de minuit dimanche à 3 heures de l'après-midi. La plupart des systèmes de chauffage ont été du coup paralysés. Toutes les fournaises à l'huile dont les brûleurs sont actionnés à l'électricité ont cessé de fonctionner et la température des maisons est tombée de plusieurs degrés en l'espace de quelques heures.

Dans les foyers dotés de cuisinières électriques, il a fallu "manger froid" et le traditionnel café bouillant était absent du menu. Il en va de même pour le bacon et les oeufs, et dans plusieurs réfrigérateurs la crème glacée a fondu !

Dans les familles où il y a des bébés au biberon, on a eu recours à des moyens de fortune. On a fait chauffer le lait sur la lampe à l'huile ou à la chandelle. Dès 3 heures de l'après-midi, après 15 heures de panne, les équipes d'urgence de la Shawinigan Water & Power avaient rétabli le service et chacun vantait les bienfaits de l'électricité, ce fluide sans lequel la vie normale s'arrête.

Au curling avec les journalistes

TROIS-RIVIERES—La Ligue de curling des journalistes de Trois-Rivières a présenté d'intéressantes rencontres hier matin sur les glaces du club Laviolette.

L'équipe d'Antoine Murray du Nouvelliste no 3 a décroché son troisième gain d'affilée, triomphant du CKTM-TV de Yvan Lafontaine, 6-2. Dans les autres parties, le quatuor de Kid Martel de CKTR no 2 a vaincu LA PRESSE-bien public de Parent au compte de 5-1 tandis que le Nouvelliste no 2 de Pierre Courteau a déclassé l'équipe de CKTR No 1 d'André Gaudreault 9-1

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

LA BATISSE INDUSTRIELLE TRANSFORMEE EN MARCHE ?

Le cadet des échevins de Trois-Rivières a finalement émis ouvertement son opinion sur le marché aux denrées. A son avis, la bâtisse industrielle, sur le terrain de l'exposition, serait l'endroit tout désigné pour le marché aux denrées. Il a établi son opinion sur le fait que cette bâtisse est un éléphant blanc qui coûte assez cher à la ville et dont la Cité ne tire présentement aucun revenu, à comparer avec les dépenses. C'est donc dire que l'échevin Léo Thibeault considère lui aussi la nécessité d'un marché aux denrées à Trois-Rivières, mais il serait curieux de connaître l'opinion de la Commission de l'exposition sur le sujet.

UN TRIFLUVIEN PROMU A L'ONF

Un ancien Trifluvien, M. Roland Ladouceur, a été récemment promu chef des services administratifs à la division de la distribution à l'Office national du film à Montréal. M. Ladouceur est le fils de M. et Mme Elzéar Ladouceur, de Trois-Rivières. M. Ladouceur occupe un poste d'autant plus supérieur que les six bureaux régionaux ainsi que les 43 bureaux locaux de l'Office national du film relèvent de la division de la distribution.

POUR LES COURS DE CONDUITE

Un échevin du Cap-de-la-Madeleine, piéton depuis quelques 5 décades, s'est récemment procuré une automobile neuve pour la détruire ou presque une journée plus tard. L'accident en question est survenu sur la rue Ste-Julie à Trois-Rivières au cours de la journée de samedi. L'échevin voulait apparemment ramener son véhicule sur le milieu de la chaussée après avoir réussi à tourner parfaitement à un coin de rue, par on ne sait quel hasard. Il semble cependant que la chance l'ait abandonné au cours de cette manoeuvre puisque l'auto s'arrêta sur une maison. Inutile d'ajouter que l'échevin en question n'a pas attendu les invitations et se propose dès maintenant de suivre un cours de conduite.

SHAWINIGAN

FUSION DE TROIS GROUPES

Les officiels des Fédérations des mines et de la métallurgie, ainsi que les représentants du secteur des produits chimiques de la Confédération des syndicats nationaux se sont réunis à Québec en fin de semaine afin de discuter de la possibilité de fusionner les trois groupes en une seule fédération. On se rappelle que lors du dernier congrès de la C.S.N., on avait émis cette suggestion comme étant très profitable pour tous les partis concernés. Une prochaine rencontre se tiendra au cours du mois prochain et la question d'une éventuelle fusion fera l'objet de la discussion.

CONFERENCIER AU KIWANIS

M. Jacques Lafrenière, journaliste à LA PRESSE, à Shawinigan, prononcera une conférence ce midi devant les membres du club Kiwanis, à l'hôtel Cascade. Il parlera du journalisme et de la responsabilité des lecteurs dans la préparation du journal. Ce sera pour notre confrère de Shawinigan, sa dernière activité dans cette ville, car dès aujourd'hui, il doit se rendre occuper de nouvelles fonctions pour le même journal, à Montréal.

SECTION RIN A SHAWINIGAN

C'est demain soir, à 7 h. 45 qu'aura lieu la fondation d'une section du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans la ville de Shawinigan. Tous les membres du mouvement et ceux qui sont intéressés à le devenir peuvent se rendre au salon Gai-Luron, pour assister à la fondation de cette section. En plus des élections, il y aura des conférenciers qui feront valoir les raisons qui militent en faveur d'une séparation du Québec d'avec les autres provinces de la Confédération canadienne.

PROTESTATIONS

La fête de l'Immaculée-Conception a été respectée dans la prière . . . et le travail à Trois-Rivières puisque la plupart des magasins ont ouvert leurs portes comme d'habitude. A Shawinigan cependant, la police a dû dissiper une cinquantaine de personnes qui manifestaient devant un magasin IGA de la rue St-Marc qui avait ouvert ses portes.

POURSUITE DES ASSISES

Les assises en Cour supérieur de Trois-Rivières reprendront demain alors que se déroulera le procès d'Albert Gr[illegible]er, accusé de meurtre. Il est soupçonné d'avoir tué son a[illegible] à coup de briques sur la tête, dans une masure de la rue Michel Bégon vers la fin de l'été.

Chaussée glissante

Une perte de vie et trois blessés dans des accidents

TROIS-RIVIERES. (CB) — On compte de nombreux accidents de la circulation au cours de la fin de semaine en Mauricie et ces accidents sont en partie attribuables à la chaussée très glissante. La Sûreté provinciale nous informe que les grands réseaux routiers de la région restent carrossables, mais que les routes secondaires sont très dangereuses.

Noyade

Un bambin s'est noyé à St-Alexis-des-Monts dans une rivière à proximité de cette localité. Il s'agit de Serge Dupuis, fils de M. Réal Dupuis de cette localité. La tragédie est survenue vers quatre heures hier après-midi. Le corps n'a été retrouvé qu'hier soir et la dépouille fut transportée à la morgue Roméo Allard à St-Alexis.

Les causes ainsi que les circonstances de cette noyade nous sont cependant inconnues et seule l'enquête du coroner peut nous éclaircir à ce sujet.

Quadruple collision

La circulation a été bloquée littérallement sur le pont Duplessis, hier après-midi, alors que trois véhicules ainsi qu'un autobus ont été impliqués dans un même accident. Une personne a également été blessée. Il s'agit de Mme Armand Cloutier, 53 ans, domiciliée au 184, 17e avenue à Drummondville. Elle a subi des contusions au cuir chevelu. Elle a été conduite à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères et son état semble satisfaisant.

M. Denis Robidous a perdu le contrôle de son véhicule alors que la chaussée était particulièrement glissante. A ce moment, la voiture de M. Robidoux a happé deux autres véhicules ainsi qu'un autobus. M. Robidoux est domicilié au 97 de la 9e avenue Drummondville.

Un garçonnet blessé

Un garçonnet de 12 ans a été happé par une automobile hier soir, vers 6 h. 15, alors qu'il circulait à bicyclette à Champlain. Il a subi une fracture de la jambe gauche ainsi que des blessures à la tête.

Il s'agit de Martin Vanderbrock, 12 ans, fils de M. Jean Vanderbrock, demeurant à Champlain. M. Jean-Marie Gendron, de 277 rue Notre-Dame, au Cap-de-la-Madeleine, doublait une autre voiture quand il a aperçu le jeune cycliste. Les constatations d'usage ont été faites par les agents Denis Prémont et Florent Perron, de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières. Le jeune garçon a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

Blessé grièvement

M. Emile Crête, de Pointe-du-Lac, a été blessé assez grièvement quand l'automobile qu'il conduisait a pris une courbe à une trop grande vitesse et est allée s'écraser sur des blocs de ciment sur l'accotement de la route. Cet accident est survenu vers minuit au cours de la nuit de samedi à dimanche. Il a été conduit à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières par les ambulanciers de la maison Philibert, où il est présentement sous les soins du docteur Baril, un interne.

Assemblée régionale du Québec de la Canadian Institute of Steel Construction

Première réunion de la CISC à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Pour la première fois, la Canadian Institute of Steel Construction Inc. tiendra son assemblée régionale du Québec, à Trois-Rivières, le mardi, 12 décembre. Groupant les membres dont les activités sont consacrées à la fabrication de charpentes d'acier et les officiers permanents de l'institut, dont l'ingénieur régional est M. Robert David, la réunion commencera par un lunch, servi au Château de Blois et dont Central Quebec Steel Ltd. sera l'hôte.

Au cours de l'après-midi, lès membres discuteront des affaires courantes et des problèmes techniques de l'industrie de fabrication de charpente d'acier.

A 5 h. de l'après-midi, CISC recevra à un coquetel, dans un des salons du Château, les architectes, ingénieurs-conseils, ingénieurs et officiers de l'industrie, entrepreneurs généraux, membres des commissions scolaires et les membres de la Corporation du pont.

Canadian Institute of Steel Construction est une association qui représente les fabricants d'acier de structures et les fabricants de plaques d'acier au Canada. Central Quebec Steel Ltd. est le seul membre de l'institut dans la région.

Les autres membres dans la province de Québec sont au nombre de 11, plus les moulins d'acier canadiens. L'association compte au total 48 membres, dont des entreprises aussi puissantes que Algoma Steel, Dominion Steel, Steel Company of Canada, et autres.

Le bureau-chef, composé d'un personnel d'ingénieurs professionnels est situé à Toronto et cinq bureaux régionaux sont établis à Montréal, Toronto, Calgary, Winnipeg, et Vancouver. Organisme fondé en 1930, CISC obtint sa charte fédérale en 1942, comme organisation à opérations sans profit. Son seul et unique but est d'aider ses membres. Pour faire partie de cette association, les membres doivent se conformer à leur code d'éthique et au code de pratique standard. Ils doivent posséder une usine bien organisée, une main-d'oeuvre experte, de la machinerie et de l'outillage adéquat, afin de pouvoir répondre au standard de qualité requis par les normes établies par Canadian Standard Association. Le personnel et l'équipement sont également soumis aux exigences de Canadian Welding Bureau.

Par son personnel d'ingénieurs, l'institut encourage les architectes, ingénieurs et fabricants à leur soumettre tous les problèmes qu'ils rencontrent dans les devis, dessins, codes de construction et règlements touchant la construction en acier. C'est encore cette association qui représente les fabricants dans la présentation de mémoires aux autorités fédérale et provinciales et son rôle dans la préparation du "code national du bâtiment" fut de première importance.

La Canadian Institue of Steel Construction met à la disposition de ses membres une infinité de services, tels que publications mensuelles, films, statistiques industrielles, cours de vente et promotion, relations extérieures, relations industrielles et autres.

L'assemblée régionale de CISC à Trois-Rivières constitue un événement et la reconnaissance officielle d'une importante industrie locale dans la fabrication et l'érection des structures d'acier, Central Quebec Steel Ltd.

Au Château De Blois

Danse annuelle des Femmes libérales

TROIS-RIVIERES. (G.B.) — La danse annuelle des Femmes libérales Louis St-Laurent a eu lieu samedi soir dans la salle de bal du Château De Blois. Cette manifestation sociale groupait plusieurs centaines de personnes, dont les officiers de ce mouvement particulièrement actif.

Parmi les invités présents, nous avons noté la présence de M. Fernand duchaine, ex-candidat libéral de Trois-Rivières, et Mme Duchaine, Me Henri-Jules Biron, c.r., et Me Jacques Lacoursière, substituts du procureur général, et leur épouse, de nombreux partisans de diverses régions de la Mauricie.

Cet événement social a lieu une fois l'an, quelques semaines avant l'époque des Fêtes et il remporte chaque année un vif succès. L'Association des femmes libérales, groupée dans le cadre de la Fédération libérale, est un mouvement politique qui collabore étroitement avec les hautes sphères du parti et en accord avec les principes soumis et approuvés démocratiquement, nous a confié un membre de l'exécutif.

Ils nient leur culpabilité à une accusation de vol

TROIS-RIVIERES (G.B.) — Jean Richard et Léo Papillon ont tous deux nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir volé 800 sacs de pommes de terre et 800 sacs de carottes d'une valeur approximative de $1,500.

Ils ont tous deux opté pour un procès devant un juge sans jury et l'audition de leur cause a été fixée par le juge Léon Girard, d'un commun accord entre les procureurs de la défense et de la poursuite, au 15 décembre prochain.

D'ici là, les deux prévenus ont recouvré leur liberté provisoire moyennant cautionnement.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



SOUS LE REGARD ATTENTIF DU DEPUTE DE TROIS-RIVIERES à l'Assemblée législative, Me Yves Gabias, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, fait face au feu continu de questions des journalistes de Trois-Rivières à l'occasion d'une conférence de presse donnée au pavillon Mgr St-Arnaud, au cours de la deuxième visite de Me Johnson à Trois-Rivières, en l'espace d'à peine un mois.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE:
131 RUE FRONTENAC
TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Un surplus en perspective ?

L'échevin Sigouin présente son sixième budget annuel

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — L'échevin Maurice Sigouin, président du comité des finances de Drummondville, déposera ce soir sur la table du conseil son sixième budget annuel, et l'on est en position de dire qu'il s'agira d'un sixième surplus.

A la suite des déclarations faites à la radio hier après-midi, la question du surplus au budget est maintenant un secret de polichinelle. L'optimisme a marqué cette conférence de presse à laquelle assistait M. le maire Marcel Marier et notre représentant.

Augmentation des revenus

Il est fort possible que le budget de Drummondville soit modifié dans des détails secondaires mais il appert qu'il sera adopté dans son ensemble.

Le président du comité des finances estime qu'il faudra $76,013 de plus dans la section des revenus pour boucler le prochain exercice fiscal. Cette augmentation sera répartie sur la taxe foncière, le service d'eau, la taxe de vente et les parcomètres et d'autres item mineurs.

Le budget de Drummondville s'établira donc à $1,516,906.22 comparativement à $1,440,983.58 pour l'année 1961.

Plus de dépenses

Il va sans dire, si les revenus d'une ville augmentent, les dépenses suivent une même courbe ascendante. Presque tous les départements accusent des augmentations dans les dépenses sauf l'assistance publique et le bien-être, de même que l'assurance, éclairage et entretien des prisonniers.

Le département de l'hôtel de ville, à cause de certaines augmentations de salaires coûtera $9,470 de plus tandis qu'on prévoit aussi une majoration des prix dans le service des travaux publics et de l'aqueduc.

On estime à $4,000 l'augmentation des dépenses dans l'entretien des bâtisses et propriétés de la ville, mais il faut inclure dans ces déboursés des montants pour l'aéroport municipal.

L'augmentation de la population devra être signalée dans l'augmentation du service d'hygiène comme l'enlèvement des vidanges qui coûtera $2,000 de plus en 1962.

Un autre $20,000 est prévu en surplus au département du service de la police et incendie. Le salaire des officiers et constables absorbera une partie de cette hausse.

Des sommes supplémentaires seront consacrées au service de la dette de même qu'aux parcs industriels et récréatifs.

Un surplus ?

Le budget de 1961 s'était bâclé avec un surplus de $726.37 tandis que celui de 1962 verra ce surplus atteindre $1,000.00 environ si l'on en croit les prédictions faites au cours de la fin de semaine.

M. Maurice Sigouin a mentionné que le fait de payer plusieurs dépenses capitales à même le budget avait été un facteur important pour l'économie de la ville. Il a loué l'excellente collaboration entre les différents comités qui siègent à l'hôtel de ville.

Tableau sportif

HIER

Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est
Granby : 5 — Sherbrooke : 3
Montréal : 1 — Drumd'ville : 3

Ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François
Richmond : 6 — Windsor : 0
Magog : 3 — Asbestos : 8

Ligue Juvénile de l'O T J
Baronet : 4 — Braves : 2
Cardinaux : 1 — As : 3

Ligue indépendante de l'O T J
Superheater : 6 — N.-Dame : 3
St-François : O—As ETMW : 2
St-Sacrement : 1—S.-J.d'Arc : 4

Ligue juvénile de la QMHA
Progress : 3 — Aramis : 2
St-Pats : 4 — Optimist : 1

CE SOIR

Ligue junior de Sherbrooke
Castors vs Maroons
St-François vs Indiens

Les négociations se poursuivront

SHERBROOKE. — M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du Textile (CSN), s'est refusé à toute information et tout commentaire, à l'issue des deux rencontres qui ont eu lieu, en fin de semaine dernière, entre les représentants du Syndicat des ouvriers du textile et les représentants de la Dominion Textile.

La négociation d'un premier contrat est faite par les quatre centres suivants : Sherbrooke, Drummondville, Magog et Montmorency. Lors de la première rencontre, les représentants de la compagnie avaient fait des propositions à ceux des syndicats, relativement à la formule salaire, mais aucune décision n'avait été prise lorsque les pourparlers furent terminés. Il semble bien que l'histoire se répète.

A tout événement, M. Gosselin a laissé entendre au journaliste de LA PRESSE qu'il négociera avec la compagnie, ce qui pourrait peut-être permettre une entente définitive d'ici peu.

Il s'agit du premier contrat à négocier depuis la grève de cinq mois qui immobilisa l'usine de la compagnie à Magog, d'octobre 1959 à février 1960.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. — Le capitaine Jean-Marie Précourt, préposé à l'organisation des brigades scolaires à Drummondville en collaboration avec le Club automobile Québec, a été élu président du comité spécial qui aura charge des jeunes policiers.

Le comité spécial verra à amasser des fonds pour maintenir l'organisation des brigadiers. Depuis le printemps dernier, on parle de fournir des imperméables pour le millier de brigadiers et brigadières de la ville.

* * *

Les Loisirs St-Pierre et Paul ont inauguré officieusement samedi après-midi leur glissoire du parc Ferland. Les cérémonies officielles auront lieu après la période des fêtes. A cette occasion, les autorités civiles et religieuses auront l'opportunité d'inaugurer le parcours oblique de cette glissoire paroissiale.

Les réalisations des Loisirs Saint-Pierre et Paul ne se comptent plus. La glissoire est destinée aux citoyens du quartier Saint-Pierre mais tous les gens du Grand Drummondville pourront y prendre leurs ébats.

Construite dans le prolongement de la rue Cockburn, cette glissoire vient mourir au niveau de la rue Ringuet. Le parc Ferland voit donc cette addition ajouter un autre élément au parc-école qu'on projetait il y a quelques saisons.

* * *

Les pompiers de Drummondville ont dû répondre à deux fausses alarmes au cours de l'après-midi de samedi dernier. Vers 2 h. p.m. une boite d'alarme a été déclenchée au coin St-Joseph et Bruno.

Sur les lieux, les pompiers ont constaté qu'il s'agissait d'une mauvaise blague. Peu avant 4 h. p.m. un incendie a éclaté dans une maison du boulevard Saint-Joseph. Selon les constatations, il n'y avait rien d'inquiétant.

* * *

Le comité permanent de prévention des incendies tiendra une manifestation devant l'hôtel de ville cet après-midi vers 4 h. p.m. On montrera aux citoyens les dangers multiples que représentent les sapins mal décorés dans les foyers.

Au cours de la période des fêtes, des panneaux-réclames de même que des sapins calcinés demeureront des témoins éloquents du danger devant le poste de police.

M. A. Lloyd et son comité de même que le directeur des incendies, M. Conrad Proulx seront sur les lieux pour surveiller cette démonstration préventive.



AU BAL DES FUSILIERS. — Mme John Dunn accueille Mme Maurice Allard pendant que son mari, le lt-colonel commandant des Fusiliers de Sherbrooke reçoit de même le député fédéral de Sherbrooke au mess des officiers du manège militaire de la rue Belvédère, samedi soir, à l'ouverture du bal de cette unité. La Ligne de réception comprenait en outre le brigadier Fleury, commandant de la région militaire de Québec, et Mme Fleury; le brigadier Jean-Prosper Gauthier, commandant du 9e groupe de milice, et Mme Gauthier; le colonel et Mme J. S. Bourque et enfin le major Roland Savoie, président du mess, et Mme Savoie.



DES ENFANTS COMBLES — Les pensionnaires du collège Val Estrie, de Waterville, n'ont pas été oubliés ces derniers temps. Après avoir reçu leurs cadeaux annuels du conseil des Chevaliers de Colomb de Sherbrooke, ils étaient dimanche l'objet, à la salle St-Sacrement, d'un dépouillement d'arbre de Noël dû à la générosité de l'Association des employés d'hôtels. La cérémonie a eu lieu en présence du président Claude Rivard et des RR. FF. Lucien Brunet et Paul-Emile Thibault, c.s.c. La saison des dépouillements d'arbres de Noël est vraiment lancée à Sherbrooke puisqu'un autre avait lieu à la salle Notre-Dame du Perpétuel Secours au bénéfice de l'oeuvre des Petits lits blancs.

Une quatrième victoire pour Granby

Les Castors restent toujours impuissants devant les Vics

SHERBROOKE. — Les Vics de Granby sont certainement devenus la bête noire des Castors de Sherbrooke dans la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, cette année, et ils l'ont prouvé une fois de plus, hier après-midi, alors qu'ils ont défait l'équipe locale au compte de 5 - 3 dans une joute régulière de ce circuit, disputée devant plus de 1,800 personnes, dont plusieurs centaines de Granby.

Les Vics de Granby ont ainsi remporté les honneurs des quatre joutes que ces deux équipes se sont disputées entre elles depuis le début de la saison par des comptes de 4 - 3, 5 - 2, 4 - 0, et 5 - 3. Les Castors joueront leur prochaine partie à domicile jeudi soir, le 14 courant, alors que les Rockets de Drummondville seront le club le club visiteur.

La joute a pourtant bien commencé pour les Castors, qui, malgré une équipe décimée par les blessures et quelques éclopés, ont réussi à tenir en échec les puissants Vics jusqu'à 12.57 du premier engagement. Les Vics ont ouvert le pointage à ce moment sur un but chanceux alors que Dubé, voulant organiser un jeu de puissance, se vit intercepter une passe par Boudreau qui lança à bout portant sur Pratte, pour le premier point de la joute. Cette passe était destinée à Black et il est juste de dire que ce dernier a quelque peu "dormi" sur cette passe.

Jusque là, les équipes avaient rivalisé d'ardeur, forçant leur cerbère respectif à se tenir à la hauteur de la situation. Les deux clubs, et principalement les Vics, ont manqué plusieurs opportunités de compter au cours de ce premier vingt. Chaque gardien de buts, Pratte, des Castors, et Payette, des Vics, ont bloqué douze lancers.

Les Castors ont égalisé les chances au début de la deuxième période. Lemay a compté après un beau jeu préparé par Moore et Dénommé. Les Castors avaient l'avantage du jeu, mais cela n'a pas empêché Desaulniers de redonner l'avantage aux Vics, à 15.28, sur des passes de Charbonneau et Samson. Trois minutes plus tard, Bédard porta le compte 3-1 pour les Vics avec l'aide de Laplante et Boudreau. Payette a dû arrêter dix lancers dans cette deuxième période contre seulement six pour Pratte.

A peine une minute s'était écoulée dans la troisième période que Laplante a compté ce qui devait être le point victorieux des Vics, assisté de Desaulniers et Laliberté. Réal Rousseau compta le deuxième point des Castors, 30 secondes plus tard, réduisant ainsi l'avance des Vics. Mais Boudreau compta alors son deuxième point, enlevant ainsi tout espoir aux Castors. Dans les dix dernières minutes de jeu, les Vics se sont repliés sur une bonne défensive et le mieux que les Castors ont été capables de faire a été d'ajouter un troisième et dernier point qui a été compté par Hamelin, aidé de Moore et St-Cyr.

SOMMAIRE

Première période

1—Granby, R.-Y. Boudreau 12.57
Punitions : N. Picard, 11.27.

Deuxième période

2—Sherbrooke, Lemay (Moore et Denomme) 7.47
3—Granby, Desaulniers (Charbonneau et Samson) 15.28
4—Granby, Bédard (Laplante et Boudreau) 18.33
Punitions : Rousseau 11.23, Dubé 17.28.

Troisième période

5—Granby, Laplante (Desaulniers et Laliberté) 1.01
6—Sherbrooke, Rousseau (Dubé) 1.31
7—Granby, R.-Y. Boudreau (Bergeron) 10.16
8—Sherbrooke, Hamelin (Moore et St-Cyr) 12.13
Punitions : Bergeron, 10.33.
Arrêts — Pratte (Sherbrooke) 11 6 8—25
Payette (Granby) 12 10 9—31

Délit de fuite

Pour sa part, George Stevens, de North Hatley, s'est vu retirer son permis pour trois mois en plus de se voir imposer une amende de $50 et les frais.

L'accusé avait enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation de délit de fuite après un accident endommageant la voiture de M. Aurélien Bonenfant.

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Le pilote des Castors de Sherbrooke avait l'air quelque peu désappointé, à l'issue de la joute d'hier après-midi, alors que ses protégés venaient de perdre 5-3 aux mains des Vics de Granby. Il s'agissait d'une troisième défaite consécutive pour les Castors et une quatrième aux mains des Vics depuis le début de la saison.

Nous pouvons cependant le réconforter un peu en lui disant que la majorité des 1800 partisans de l'équipe locale n'étaient certainement pas aussi désappointés que lui et qu'ils continueront de l'encourager, même après cette troisième défaite d'affilée, parce qu'ils connaissaient la situation de l'équipe avant cette joute.

Les supporteurs des Castors, en effet, ne pouvaient pas espérer une victoire — surtout sur les puissants Vics de Granby — avec une équipe décimée par les blessures et alignant même quelques éclopés. Ces mêmes supporteurs espéraient seulement que leurs porte-couleurs favoris fassent belle figure devant les meneurs du circuit et c'est ce qui est arrivé.

Il ne faut pas oublier que Bouvrette et Bourassa manquaient sur l'alignement; que St-Cyr jouait avec une épaule endolorie; que Rousseau patinait avec un genou malade et que Hamelin faisait son possible avec une coupure au pied. Et pour comble de malheur, le gardien de buts Pratte semblait encore étourdi de sa blessure à la tête, subie lors de la dernière pratique.

Il faut donc espérer que plusieurs de ces éclopés seront parfaitement rétablis, jeudi soir prochain, alors que les Rockets de Drummondville seront le club visiteur. Avec une équipe au complet, nous sommes assurés que les Castors peuvent rivaliser avec n'importe quelle autre équipe du circuit O'Donnell à condition toutefois que Marcel Bourbonnais et Luc Grégoire, deux joueurs de défense juniors, ne répètent pas trop souvent les bévues commises à la joute d'hier après-midi. On ne peut pas toujours mettre ces erreurs sur le dos de la "nervosité". Supposons qu'ils avaient une mauvaise partie dans le système et que c'était celle d'hier.

Les équipes Vert et Or de l'Université de Sherbrooke ont très bien figuré contre le Collège militaire de St-Jean. Ils ont perdu 54-48 au ballon-panier dans une joute marquée de plusieurs punitions coûteuses. Gérald Desmarais a été le meilleur compteur des carabins sherbrookois. Au hockey, l'équipe a annulé 3-3 et le pilote Claude Richer a déclaré que ses protégés auraient pu gagner cette joute s'ils avaient fait preuve d'un peu plus d'opportunité autour des buts.

Jacques Beaulieu s'est signalé pour le Vert et Or avec deux buts, tandis que Jacques Vincent a été l'autre compteur. Richer a ajouté que l'équipe du collège St-Jean était rapide, puissante et formée de jeunes en parfaite condition physique. Ils sont solides et on s'en aperçoit dans leur mise en échec. Une bataille incluant quatre joueurs, deux de chaque côté, a été un des points saillants de cette joute fort intéressante.

Les Maroons seront encore en quête de leur première victoire, ce soir, alors qu'ils rencontreront les Castors, dans la première joute du programme double de la ligue junior qui sera présenté à l'aréna local, tandis que dans la deuxième, les Indiens, fiers de leur récente victoire sur le Tech., tenteront de remporter une quatrième victoire aux dépens du St-François.

La ligue commerciale de Sherbrooke s'est plainte de l'absence des arbitres lors de son dernier programme régulier. Elle a eu tort d'agir ainsi et c'est sa faute si les arbitres ont brillé par leur absence car ni le représentant de la QAHA ni l'arbitre en chef n'a encore reçu de calendrier régulier de ce circuit. Ces messieurs ne sont pas des devins et ils doivent être mis au courant, au moins la veille des joutes.

Normand Ainslie a établi un nouveau record de saison dans la ligue de quilles inter-cités en réussissant un quintuple de 988, soit une moyenne de 197.3, hier après-midi au Bowlorium. Il a conduit son équipe Molson à une victoire de 4-2 sur East-Angus. Nos félicitations.

G. Lapointe défait E. Gagnon

Un nouveau champion à "L'Heure des quilles"

SHERBROOKE. — Germain Lapointe a remporté une victoire par 67 quilles tombées sur Ernest Gagnon devenant ainsi le nouveau champion à "L'heure des quilles" de Sherbrooke. Cette rencontre a eu lieu, samedi soir, à la salle Raby et le vainqueur s'est mérité la somme de $25, gracieuseté des maisons Larochelle et frères et Fabi et fils.

La semaine prochaine, au même endroit et à la même heure, soit à 7 h. 30 le nouveau titulaire rencontrera Georges Morin, de Sherbrooke également qui s'est classé 18e lors du tournoi de classification avec une moyenne de 190.5. Morin devra se surpasser pour vaincre Lapointe car Lapointe avait conservé ce titre sept semaines consécutives l'an dernier avant de baisser pavillon devant Lionel Rhéaume.

La rencontre de samedi soir a été contestée au possible et ce n'est que dans la troisième et dernière partie réglementaire que Lapointe a pris le dessus sur son adversaire. Ce dernier a été victime de plusieurs trouées dans cette dernière partie, trouées qui lui ont été fatales.

Les deux quilleurs étaient sur un pied d'égalité à la fin des deux premières parties avec chacun un total de 367. Lapointe avait roulé 152 et 215 contre 164 et 203, mais la troisième a facilement été remportée par Lapointe avec 185 contre seulement 118. Gagnon défendait son titre pour la troisième semaine et n'eurent été de ses trouées dans la troisième partie, il serait sans doute celui qui rencontrera Georges Morin, samedi soir prochain, à la salle Raby.

Sessions de la paix

SHERBROOKE. — Quand la justice lui avait retiré son permis d'une accusation de conduite avec facultés affaiblies. Clément Desruisseaux avait été tout oreilles aux recommandations du juge : désormais, prendre des taxis au lieu de sa voiture.

Mais la chance n'était pas avec le prévenu, puisque la dire bouteille l'a ramené en cour, avec le concours d'un taxi en plus.

L'accusation : tapage en état d'ivresse à Lennoxville.

Dans son empressement à se déplacer en taxi suivant les recommandations du juge, Desruisseaux aurait aussi quelques peu tapoché le chauffeur, lors de sa dernière équipée.

Se reconnaissant coupable samedi matin, devant le juge Edouard Boisvert, l'inculpé a écopé d'une amende de $25 et des frais ou à défaut de paiement, de 15 jours de prison.

Aucune recommandation n'a cette fois, accompagné la sentence, de sorte que ce ne sera pas un problème d'interprétation qui devrait ramener Desruisseaux devant le tribunal.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Avec l'anglais...

Pas de barrières de langue dans l'ambulance St-Jean

par Jules LAGUE

SHERBROOKE. — Les bons samaritains ne connaissent pas les frontières . . .

. . . et ne se laissent pas arrêter par des barrières de langue.

Aussi était-ce merveille de voir, dimanche après-midi, au manège du régiment de Sherbrooke, une centaine d'ambulanciers et ambulancières St-Jean suivre tous les commandements qui leur étaient donnés en anglais, dans le cadre de leur inspection générale annuelle sous la présidence d'honneur d'un commissaire provincial du nom de Mignault et d'un surintendant provincial du nom de Gauthier, de même que de la surintendante provinciale, Mlle Loiselle.

Aucune surprise

Situation normale, d'expliquer un officier subalterne. Des 3,000 ambulanciers de la province, environ 300 sont d'expression anglaise. De Montréal à Québec, l'anglais est la langue de commandement pour le céder au français à partir de Québec vers l'est.

La démonstration de secourisme qui devait suivre, s'effectuant dans le silence, a cependant montré plus éloquemment le caractère international de l'oeuvre des ambulanciers.

En toute justice pour ces secouristes bénévoles, il faut néanmoins reconnaître que l'anglais n'est utilisé que pour les commandements du type militaire tandis que le français retrouve sa place au moment des commentaires ou des explications.

Cuique suum

Des deux unités inspectées hier, l'une, celle de Sherbrooke, sous les ordres de M. Claude Perreault, était franchement francophone. Celle de Windsor, a-t-il été révélé, comptait plus de membres de langue anglaise. Elle n'en était pas moins commandée par M. Théophile Bolduc, assisté d'un M. Sundborg qui s'exprime en français sans difficultés apparentes.

On a appris à la même occasion que la formation d'une unité de langue anglaise était considérée à Sherbrooke en raison des nombreuses demandes d'admission de la part de cet élément de la population.

Manifestations

Outre les dignitaires déjà mentionnés, on retrouvait sur l'estrade d'honneur l'échevin J.-M. Jeanson, représentant du maire Armand Nadeau ; le député de Sherbrooke à la législature, M. Louis-Philippe Brousseau ; l'échevin Antonio Pinard, président de l'Association ambulancière St-Jean pour Sherbrooke ; le Dr Michel Stépan ; l'abbé de Sève Cormier ; MM. Batrie, Roy et Noël, respectivement trésorier, secrétaire et secrétaire-adjoint de la brigade de Sherbrooke. Une compagnie de Granby s'est rendue assister à l'inspection.

Lors du banquet qui a clôturé la journée une décoration pour longs services a été remise in absentia à Mlle B. Gérin, du groupe de Coaticook.

Invités d'honneur et dignitaires ont prononcé des allocutions de circonstance.

Deux présumés faussaires libérés sous cautionnement

SHERBROOKE. — Deux présumés faussaires ont quitté la prison où ils étaient écroués depuis jeudi soir après avoir été admis à caution par le greffier Jean-Marie Grégoire, juge de paix.

Sébastien Cloutier a retrouvé sa liberté moyennant $500 en argent ou $900 sur propriété tandis que ses antécédents judiciaires ont valu à Gérard Chouinard un cautionnement de $1,000 en argent ou $1,500 sur propriété.

Les deux prévenus d'environ 35 ans doivent être formellement accusés le 15 courant de possession et de mise en circulation de faux billets de $10.

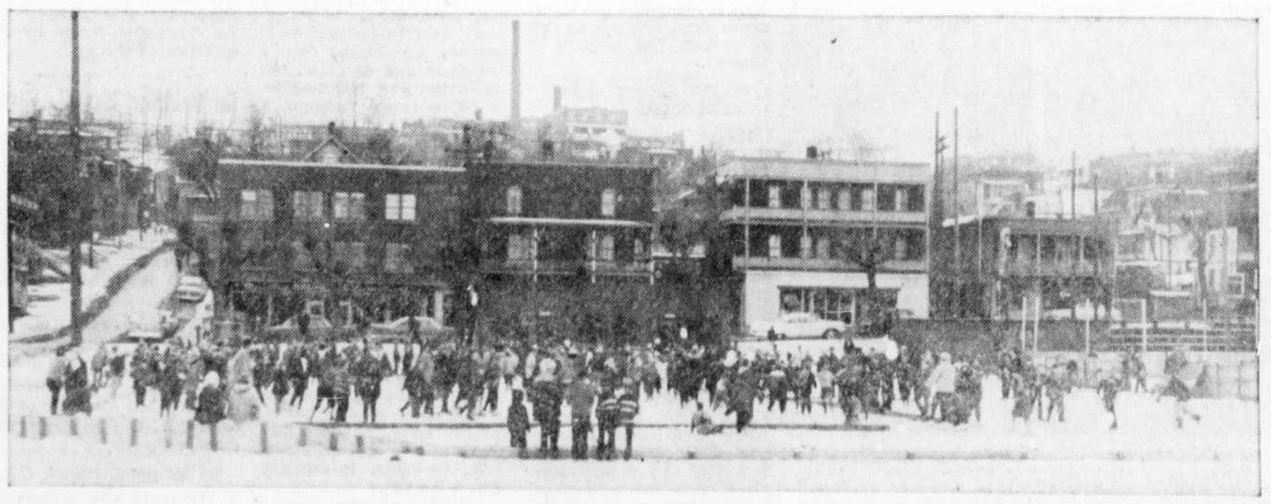
L'arrestation a été effectuée jeudi soir, vers 6 h. 30, au café Idéal, à Lac-Mégantic, par la Gendarmerie royale, la Police provinciale et la force constabulaire locale.

On avait dépisté de nombreux faux billets en divers endroits de Lac-Mégantic et les deux présumés faussaires en avaient une soixantaine sur eux au moment de leur arrestation.

Constituant une copie presque parfaite, les faux billets sont très difficiles à identifier. Les seuls indices sont qu'ils se révèlent plus glacés et plus facilement déchirables au toucher et qu'ils portent 777 comme trois derniers chiffres et U/D comme lettres. Ces billets seraient les mêmes qui ont été dernièrement retracés dans la région de Sherbrooke.

Un ami fidèle est une tour forte et qui l'a trouvé a trouvé un trésor.

(L'Ecclésiastique)



ENFIN, ON PATINE. — Le retour du temps froid était impatiemment attendu par la foule des jeunes amateurs de patin de Sherbrooke, si l'on en juge par l'affluence qu'a connue la patinoire du parc Dufresne dès son ouverture au public, en fin de semaine.

ST-HYACINTHE - SOREL - JOLIETTE - ST-JEAN - IBERVILLE - FARNHAM - VALLEYFIELD - LACHUTE - BROWNSBURG

LA REGION METROPOLITAINE

ST-EUSTACHE - ST-JEROME - STE-AGATHE-DES-MONTS - STE-THERESE - STE-ROSE - ST-GABRIEL-DE-BRANDON

Incendie à la vieille église d'Inverness

(A.S.) — La vieille église de Saint-Athanase d'Inverness a été la proie des flammes, tôt dans la journée d'hier. Les dommages sont évalués à $50,000 par le curé, l'abbé Lauréat Dion.

L'incendie est survenu quelques semaines avant que l'on inaugure une nouvelle église, en chantiers depuis juillet, de sorte que les paroissiens d'Inverness ne resteront pas sans temple.

L'église de bois, dont tout l'intérieur a été détruit, était déjà promise aux démolisseurs.

On suppose que les flammes ont pris naissance à la suite d'un court-circuit dans la nef gauche de l'église, un peu avant 4 h. hier matin.

Les pompiers d'Inverness et de Laurierville ont été appelés peu après; ils ont dû travailler jusque vers 8 heures.

Leur principal souci était de préserver le presbytère et, surtout, la nouvelle église située à une quarantaine de pieds du brasier.

L'inauguration de celle-ci ne devait se faire qu'à Noël, mais, vu l'incendie d'hier, elle aura lieu dimanche prochain, à la grand-messe.

Construite en 1862, l'église d'Inverness ne contenait rien de vraiment précieux et, avec le temps, elle était devenue vétuste et dangereuse.

Comme elle devait servir encore aux offices jusqu'à Noël, elle était assurée pour quelque $32,000.

Mme Jean Lesage sera marraine du nouveau chalutier Bienvenue

SOREL. — (DNC) — Madame Jean Lesage, épouse du premier ministre de la province de Québec, brisera la traditionnelle bouteille de champagne sur la coque du chalutier "Bienvenue", qui est présentement en construction dans les chantiers de Marine Industries Limited. Après cette cérémonie, qui aura lieu, samedi, le 12 décembre, à 3 h. 30 p.m., les invités se rendront à une réception au Club nautique de Sorel.

Le chalutier "Bienvenue" est le fruit de plusieurs années de recherches et d'études par le ministère des Pêcheries de la province de Québec en vue de donner à nos pêcheurs de la Gaspésie un chalutier leur permettant d'augmenter le rendement de la pêche à la morue, en opérant sur une plus grane échelle, que ne leur permettent les chalutiers en bois de plus petites dimensions.

La préparation des plans de ce prototype a été confiée au bureau de Milne, Gilmore and German, architectes navals de Montréal et après des soumissions publiques, le contrat de construction a été confié à Marine Industries Limited pour le compte de M. Antoine Dupuis, pêcheur professionnel de l'Anse-a-Valleau, Que.

Ce chalutier, construit d'acier soudé, a les dimensions et caractéristiques générales suivantes :

Longueur hors-tout 78 pieds; largeur, hors membrures, 22 pieds; creux sur quilles, 11 pieds; tirant d'eau arrière, 9 pieds et 3 pouces; capacité de la cale: 100,000 livres de poisson; vitesse ,10/11 noeuds.

La propulsion consiste en un moteur principal de 310 c.v. de fabrication Burmeister and Wain avec hélice à pales variables et tuyère orientale servant aussi de gouvernail.

Ce navire est équipé des appareils les plus modernes, notamment d'un système de radar pour la navigation, radio, téléphone pour communication et sondeur ultra-son ainsi que système Decca pour localisation du poisson.

La manipulation du navire est assurée par un treuil à contrôle hydraulique lui assurant un maximum de rendement et de flexibilité.

Pour le cultivateur

Le gouvernement conservateur est celui qui en a fait le plus

-- M. Noël Dorion

MARIEVILLE. (PCf) — Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion a déclaré en fin de semaine à Marieville, que le gouvernement progressiste conservateur avait aidé les fermiers du Québec plus que n'importe quelle autre administration.

Il a affirmé à l'Association des progressistes conservateurs de la circonscription de Chambly-Rouville qu'aucun groupe n'est plus important que celui des fermiers aux yeux du gouvernement fédéral.

Le gouvernement, a ajouté l'orateur, a établi des normes de prix justes, il a aidé le marché des prix agricoles et a mis sur pied des comités consultatifs dans lesquels les fermiers peuvent obtenir l'opinion de spécialistes.

De plus, on a surmonté une crise du beurre et les ventes de fromage ont été stimulées.

Enfin, a dit M. Dorion, le premier ministre Diefenbaker a délivré le Canada du statut de "colonie anglaise" et a "pris l'initiative de convoquer les provinces pour rapatrier la constitution."

A l'Ecole de médecine vétérinaire

L'association des diplômés songerait à l'incorporation

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — L'Association des diplômés de l'Ecole provinciale de médecine vétérinaire qui a son siège à Saint-Hyacinthe, songe à demander son incorporation. A l'issue de la dernière assemblée du conseil du groupement, on a en effet annoncé que des procédures avaient été entamées en ce sens.

Le conseil entend aussi prendre une part active au prochain congrès du Collège des médecins vétérinaires qui aura lieu au mois d'août 1962, à Québec.

A cette occasion, l'association tiendra une assemblée générale et réunira tous ses membres à un dîner intime. Le groupement se propose également d'entretenir des relations étroites avec l'Association des diplômés de l'Université de Montréal et autres groupements similaires.

Vu que l'Association des diplômés de l'école vétérinaire a choisi comme médium de communication le journal "Rouge et Vert" de cette institution. Elle compte y contribuer régulièrement par une chronique qui rappellera les figures dominantes parmi les pionniers de la profession au Québec durant les trois grandes étapes de son histoire : Montréal, Oka et Saint-Hyacinthe.

Enfin, l'organisme entend parmi les buts qu'il s'est tracés encourager un étudiant particulièrement méritant de l'école vétérinaire par l'attribution d'un prix à la fin de l'année scolaire.



LE NOTAIRE J. A. L'HEUREUX a récemment été choisi comme directeur de la Caisse populaire de Sorel. Il remplace M. Paul Paulet, démissionnaire.

A Sorel

Le notaire L'Heureux est nommé directeur de la Caisse populaire

SOREL. (DNC) — M. Fabien-Edouard Joyal, président de la Caisse Populaire de Sorel, vient d'annoncer que le notaire J. A. L'Heureux a été choisi comme directeur de cette institution soreloise. Le notaire L'Heureux remplace M. Paul Paulet, qui a démissionné pour raison de santé. M. Paulet est l'un des fondateurs de la Caisse Populaire de Sorel, dont il était l'un des directeurs depuis 22 ans.

"Le notaire L'Heureux exerce sa profession dans cette ville depuis 41 ans. Il connaît très bien la Caisse, car il a toujours suivi son développement. Nul doute qu'il sera un actif important pour l'avenir de la Caisse populaire de Sorel, qui s'est fixé un objectif de $5 millions pour 1962".

Me J. A. L'Heureux est originaire de St-Jude, comté St-Hyacinthe. Il a fait son cours classique au séminaire de St-Hyacinthe et son notariat à l'Université de Montréal. Il a été reçu notaire en 1920 et ouvrit son bureau dans notre ville la même année.

Marié en 1923 à Florence Morgan, il est le père de trois enfants : Odette (Mme Marcel Rousseau), Jeannine (Mme Marcel Valégan) et Josée.

Le notaire L'Heureux est chargé de cours à la faculté de Droit de l'Université de Montréal et président de la Chambre des notaires de la province de Québec.

Le parti libéral a semé la haine — Johnson

(par J. G.) — "Les admirateurs de Khrouchtchev et de Castro, des régimes socialistes et communistes fortillent pour essayer de sortir de la condamnation de l'encyclique Mater et Magistra", a déclaré hier soir M. Daniel Johnson qui s'adressait aux membres de l'Union nationale de la région de Montréal.

Le chef de l'Union nationale dénonçait alors la politique du gouvernement libéral qui applique un socialisme dépassé depuis vingt ans et lui opposait la politique de l'Union nationale, politique fondée sur la sociologie chrétienne et qui était, est et sera, positive, humaine et enfin chrétienne.

Plus de 2,000 personnes s'étaient rendues au Reine-Elizabeth pour y entendre M. Johnson. S'excusant de ne pas avoir préparé de texte, M. Johnson a d'abord déclaré : "Je vous parle avec tellement plus de sincérité quand je vous parle en mes propres termes, même si je massacre la syntaxe et l'euphonie. Je dis moins de bêtises que le ministre des Ressources naturelles... Je suis venu vous dire merci au nom de ma femme et en mon nom personnel. Merci de m'avoir donné des fleurs. Merci de m'avoir invité à venir vous rencontrer et de m'aider de votre mieux dans la tâche que je suis chargé d'accomplir dans la province".

Toujours selon le chef de l'Union nationale, le parti libéral a répandu un lourd nuage de haine dans la province. "Le parti libéral a semé la haine partout où régnait l'amour... Depuis que M. Lesage a pris le pouvoir les nationalistes inquiets de la politique d'un homme qui vient d'Ottawa ont pris des positions qui mettent en danger les intérêts de la province". (On ignore si M. Johnson faisait alors allusion au mouvement séparatiste.)

M. Johnson a ensuite reproché au gouvernement de M. Lesage de ne pas avoir réussi, avec un budget qui est le double du dernier budget de l'UN, à doubler les pensions, les travaux municipaux, les subventions aux institutions, et autres.

"Avec un budget qui est le double, M. Lesage ne trouve pas le moyen de payer les employés de la Voirie à temps. Il ne trouve pas le moyen de payer ses comptes. On m'a dit qu'il était en retard de 100 millions de dollars sur le paiement des comptes de la province. Il menace de faire disparaître les allocations d'assurance-chômage. Il a baissé les contributions à l'aide à l'habitation familiale."

Le nouveau chef de l'Union nationale s'en est pris ensuite à ces marxistes et à ces socialistes, à ces demi ou trois-quart communistes qui veulent "détruire la confiance populaire dans les institutions privées d'hospitalisation et d'éducation, dans les professions et les professionnels", qui veulent "faire perdre confiance dans ce qui est la cause de la survivance et du progrès des Canadiens français. L'Union nationale doit prendre ses responsabilités et défendre ces institutions."

Soulignant que les neutres ont droit à ce qu'on leur accorde des institutions conformes à leur pensée, M. Johnson a cependant ajouté qu'on ne peut chambarder un système qui a fait notre force pour une minorité.

"Partout où il y a un ministère de l'Education, s'est exclamé M. Johnson, il y a l'école séparée et les catholiques doivent se taxer doublement pour financer leurs écoles confessionnelles." (M. Johnson semble avoir oublié, entre autres, l'Espagne.)

Déplorant ensuite le fait que ceux qui combattent les gauchistes sont "caricaturés et éditorialisés", M. Johnson a dit finalement que le devoir de l'Union nationale était de proclamer des idées de droite.

Une sale guerre mais...

Nous en aurons peut-être fini dans quelques jours

—Mckeown

LEOPOLDVILLE. (AFP) — Les combats d'Elisabethville pourraient être terminés dans quelques jours, a déclaré hier soir, à Léopoldville, le général Sean Mckeown, de retour du Katanga. Le général Mckeown est commandant en chef des troupes de l'ONU au Congo.

Le militaire a affirmé que le président Tshombé a déjà pris contact avec certains éléments pour mettre fin aux hostilités parce qu'il est "conscient de sa position désespérée".

Selon le général Mckeown, toutefois, la bonne volonté de M. Tshombé ne serait pas suffisante car, a-t-il dit, "la situation lui échappe de plus en plus pour passer entre les mains des mercenaires dirigés par un groupe d'ultras européens au service d'intérêts financiers au Katanga".

Une sale guerre

A propos des mercenaires, le général a répété qu'ils sont à la base de la résistance des gendarmes katangais. "Nous avons à faire face à une sale guerre et très bien menée." Selon lui, les gendarmes, conduits par les mercenaires, se déplacent très rapidement et s'installent de préférence auprès des écoles, des hôpitaux et des missions, rendant ainsi très difficile la riposte des casques bleus.

"De plus, a ajouté le général, la complicité de la population européenne, surtout en matière de renseignements, complique encore notre tâche."

Enfin, le militaire irlandais a dit que les forces de l'ONU mesuraient actuellement leurs efforts en attendant l'arrivée de renforts. Après quoi, a-t-il dit, tous les poins stratégiques d'Elisabethville seront progressivement occupés.

Il a annoncé que les gendarmes avaient lancé samedi de violentes attaques contre le quartier général de l'ONU mais qu'elles avaient été repoussées.

Les navires se retirent

SAINT-DOMINGUE, République Dominicaine). — Le parti "Union Civica Nacional", le plus grand parti de l'opposition en République Dominicaine, est sur le point de rompre les négociations avec le gouvernement Balaguer et de donner l'ordre de cesser la grève générale en raison de l'inutilité de ces négociations, tant que les forces armées maintiennent leur position d'intransigeance, apprend-on à Saint-Domingue.

D'autre part, de source officielle, on a appris hier que le gouvernement américain avait donné l'ordre aux navires de guerre qui se trouvaient en vue des côtes dominicaines depuis le début de la crise, de se retirer. Aucune explication officielle n'a été donnée sur le mouvement de ces unités de la marine américaine, la même source se contentant de dire que la présence des navires "n'était plus néccessaire pour le moment", en cet endroit.



PAUL A. COOKE



JOS. L. NOEL

Le Lieutenant-Colonel Hervé Baribeau, président du Conseil d'Administration de l'Association de Prévention des Accidents Industriels, annonce deux nominations à l'échelon administratif supérieur de l'A.P.A.I. (Québec).

Un complot d'assassinat

N'Krumah accuse le chef du Togo

ACCRA. (AFP) — Le Ghana a accusé hier le président de la république du Togo, M. Sylvanus Olympio et tous les membres de son cabinet, d'avoir tramé un complot de concert avec les chefs de l'opposition ghanéenne en vue d'assassiner le président de ce pays, Kwame N'Krumah.

Dans le "Livre Blanc" publié hier par le gouvernement, relativement aux arrestations des chefs de l'opposition, en septembre dernier, le Ghana déclare que les conspirateurs cherchaient à créer une situation de confusion extrême en provoquant des grèves illégales dans les services nationaux essentiels.

Cette agitation avait pour but d'amener l'armée ghanéenne à prendre la situation en main. Des attentats à la dynamite étaient prévus dans les principaux ministères ainsi qu'aux résidences du président du Ghana et de ses ministres.

Les conspirateurs, révèle le document, avaient l'intention de démembrer partiellement le pays et de céder à la république du Togo l'ancien territoire du Togo sous tutelle britannique, lequel est maintenant partie intégrante du Ghana.

Le livre blanc fournit des "preuves" de ce qu'il avance : photocopies de documents ayant trait notamment à une organisation ayant son siège au Togo et appelée "les patriotes du Ghana".

TANT QU'IL Y AURA DES "COWBOYS"...

Malgré tous les avereissements et tous les efforts éducatifs, il y a encore toujours des "cowboys" et des chauffards qui foncent sur le piéton même si celui-ci traverse conformément aux signaux. Ce complexe de supériorité de la part de certains conducteurs, et l'inexpérience des piétons — surtout l'enfant et le vieillard — sont les principales causes d'accidents, souligne "Prudentia" qui ajoute: L'Automobiliste est, lui aussi, piéton... à ses heures. Mais il est moins souvent victime d'un accident, parce qu'un homme averti en vaut deux. Ses déplacements sont plus sûrs et il s'expose moins au danger car il connaît les limitations de l'homme au volant mieux que le piéton qui n'a jamais conduit un véhicule.

NAUFRAGES, EPIDEMIE DE CHOLERA ET FROID TUENT 400 PERSONNES

(d'après AFP-UPI-PA) — Un cargo panaméen, le "Combine", avec un équipage de 30 hommes, a coulé hier dans le sud de la mer de Chine. Les recherches pour retrouver les 28 personnes qui manquent à l'appel ont été abandonnées.

Par ailleurs, les autorités médicales du pays ont lancé un appel pour une aide étrangère afin de les aider à combattre une épidémie de choléra qui aurait fait jusqu'à présent près de 300 morts. En Nouvelle-Angleterre, un froid rigide et une tempête de neige ont fait au moins 32 morts. Onze pouces de neige sont tombés sur le Wisconsin, cinq pouces à La Crosse et quatre à Eau Claire.

Un avion de chasse américain de la base de Crépy-Couvron, près de Laon, s'est écrasé au sol hier après-midi entre Landouzy-la-Cour et Landouzy-la-Ville. Le pilote, le capitaine Fox, a été tué.

A San Francisco, on annonce que la charpente en feu du navire péruvien, dont les membres de l'équipage ont été secourus il y a 13 jours, a été vue d'Acapulco par le navire norvégien "Fernview".

Un troisième inculpé... cette fois-ci un homme de couleur

Un homme de couleur, aucunement impliqué dans l'affaire Fournier-Long, mais que l'on soupçonne de faire partie "d'un réseau de traite des blanches", a également comparu, samedi, devant le juge Paul Champagne.

Accusé de vivre des fruits de la prostitution au cours de trois périodes différentes, il a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 15 courant... toujours devant la Cour municipale.

Me Maurice-S. Hébert, C.R., a réclamé, en vain, la mise en liberté provisoire de son client.

Le tribunal a décidé de confiner l'homme de couleur aux cellules... pour ne lui permettre que de voyager entre la prison commune de Bordeaux et le 750, de la rue Bonsecours, après avoir entendu Me Raymond Julien, avocat du ministère public à la Cour municipale, lui dire : "C'est un pigeon qui voyage entre les Etats-Unis et la métropole canadienne. Il ne serait pas bon de lui donner sa liberté, car il pourrait encore s'envoler... beaucoup plus loin."

"Je suis satisfait, a conclu Me Hébert... pourvu qu'on laisse les témoins en paix."

Lisbonne: "Nehru, un Tartuffe"

Déploiement de force à la frontière de Goa

LAKKARKOT. (Reuters) — Les troupes indiennes, appuyées de tanks, ont commencé leur déploiement, hier, à la frontière de Goa, à la suite des "provocations portugaises".

En effet, les autorités indiennes ont accusé les Portugais d'avoir ouvert le feu à trois reprises au cours des dernières 48 heures. Les derniers rapports indiens prétendent que des unités portugaises ont ouvert le feu sur un village frontalier, faisant une incursion en territoire indien jusqu'à ce que la police locale les fasse reculer.

D'un autre côté, l'agence portugaise "Lusitania" signale à Lisbonne que des provocateurs indiens avaient pénétré à Goa et avaient tiré sur les Indiens pour donner l'illusion d'attaques portugaises.

L'agence ajoute que tout indique que cette manoeuvre a été préparée par l'Inde pour donner à l'armée une excuse afin d'intervenir à Goa.

L'Inde prête à tout

Bien que le ministre de la Défense de l'Inde, M. Krishna Menon, ait affirmé que ce déploiement de troupe n'avait d'autre raison que de prévenir tout "renouvellement des provocations portugaises", on estime généralement que la Nouvelle-Delhi est prête à tout.

Il semble que l'Inde ait affecté deux divisions à la garde des frontières du Goa, de Damao et de Diu. De source portugaise on apprend que quelque 30,000 soldats indiens étaient postés aux frontières et que des unités de la marine de guerre croisent dans les parages.

Par ailleurs, on signale à Bombay que toutes les permissions de la police ont été annulées, samedi, pour pouvoir faire face à toute situation inattendue résultant de la tension qui règne à la frontière de l'Inde et du territoire de Goa.

D'autre part, dans un article intitulé "La mort de Tartuffe", le "Diario de Noticias", grand quotidien de Lisbonne, trace en des termes particulièrement violents un sévère portrait du premier ministre Nehru.

Nehru un Tartuffe

"Maître de l'hypocrisie mondiale, mélange de duplicité orientale, de cabotinage politique de fakir et de sacristain", écrit-il, "il cache derrière chaque onction une perfidie".

Il ajoute : "Se disant anticolonialiste, M. Nehru n'ose pas pourtant se proclamer en faveur de l'indépendance de Goa, mais pense à l'annexer, que ses habitants le veuillent ou non. Se targuant d'être l'héritier spirituel de Gandhi, il aiguise une épée. Menacé par la Chine et ayant dans son dos la haine du Pakistan, il cherche une faible gloire en s'attaquant à Goa".

La police de St-Laurent éclaircit une série de vols de cigarettes

La police de St-Laurent a éclairci en fin de semaine une série de vols de cigarettes, survenus depuis environ deux mois, dans les wagons des Chemins de fer nationaux en stationnement dans la gare de triage, à l'angle du boul. Ste-Croix et de la rue St-Louis.

Plus de 50,000 cigarettes ont été recouvrées.

L'agent Gilles Labelle aperçut, vers 11 h. samedi soir, une automobile arrêtée en arrière de l'Aréna municipal, et deux hommes qui s'occupaient à l'emplir de boîtes de carton. A la vue du policier, les suspects s'enfuirent, mais l'agent réussit à noter le numéro des plaques de la voiture : ce qui permit de retracer assez facilement le propriétaire, un résidant de Laval-des-Rapides.

Les détectives Stone et Racette, cette double arrestation va permettre d'élucider une dizaine de vols du genre survenus depuis environ six semaines. Les deux individus, âgés respectivement de 29 et 34 ans, ont été traduits en cour aujourd'hui.

M. Johnson

Les journalistes ne sont pas malhonnêtes mais ils manquent d'objectivité

La preuve en est faite. Me Johnson n'a jamais dit à St-Jean que 50% des journalistes étaient malhonnêtes. Non, il a dit plutôt que 50% des comptes-rendus des journaux n'étaient pas objectifs.

Au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier soir au Reine Elizabeth le silence s'est fait, on a branché un magnétophone, et la vérité a éclaté. Car voilà, la conférence de presse de M. Johnson à St-Jean avait été enregistrée par un poste de radio local.

Les journalistes et M. Johnson ont donc pu entendre M. Johnson répondre à un journaliste qui lui demandait s'il avait vraiment déclaré que 50% des journalistes étaient malhonnêtes : "J'ai demandé, dit une voix qui, paraît-il, est celle de M. Johnson, à ceux qui demandent 100% d'intégrité aux politiciens de nous donner au moins 50% d'intégrité dans leurs articles... J'ai demandé 50% d'objectivité, donnez-nous en de temps en temps. On a moins de 50% d'objectivité". Puis la voix s'est tue et M. Johnson, de nouveau, a parlé.

"Je trouve tout simplement révoltant l'éditorial de M. Pelletier", a déclaré le chef de l'Union nationale. Et il a ajouté : "Je vous demande de nouveau votre collaboration."

M. Johnson a ensuite dit qu'il terminait un tour des comtés de la province où il avait rencontré les exécutifs des associations de l'Union nationale. Il présenta ensuite le nouvel adjoint montréalais au directeur général du secrétariat de l'UN, M. André Lagarde.

En réponse à un journaliste, M. Johnson a déclaré que l'Hydro-Québec était une faillite complète avec René Lévesque, qu'il ne s'était rien fait de nouveau avec "ce commentateur de radio devenu administrateur". "L'Hydro-Québec, a-t-il ajouté, est une commission indépendante et le ministre n'a pas d'affaire à être là et à faire son petit Jean Lévesque".

En ce qui concerne les propositions Fulton sur le rapatriement de la constitution, M. Johnson s'est dit heureux de ce que le gouvernement actuel prenne le maximum de précautions en ce qui concerne le repatriment de la constitution et qu'il y a "des choses inquiétantes dans la proposition Fulton".

Enfin M. Johnson a dit qu'il n'était pas juste qu'on laisse à son parti l'odieux des confessions publiques et que si l'heure de vérité a sonné pour l'UN, il serait bon qu'elle sonne également pour les autres, en particulier pour les journaux.

AUTOUR DU MONDE

Les discussions France-Tunisie amorcées

TUNIS. (AFP) — Rentrant de Rome où il s'est entretenu avec une délégation française, M. Taieb Sahbani, secrétaire général tunisien des Affaires étrangères, a déclaré que le contentieux franco-tunisien comportait, du point de vue de son gouvernement, "essentiellement et avant tout le retrait des troupes françaises de tout le territoire tunisien". Il a ajouté qu'il appartenait aux deux gouvernements de se mettre d'accord sur la forme que revêtiraient les prochains contacts franco-tunisiens.

Robert Menzies reporté au pouvoir

SYDNEY. (Reuters) — Le premier ministre, Robert Menzies, leader du parti de coalition libérale, qui a dirigé les destinées de l'Australie durant les douze dernières années, a été reporté au pouvoir, samedi, avec une majorité réduite.

Aux derniers comptages, on signalait que la majorité du gouvernement serait réduite de 32 à 14 sièges.

Le leader travailliste, Arthur Calwell, a concédé la victoire en déclarant que le résultat n'était pas un vote de confiance pour Menzies, mais plutôt une défaite.

Frondizi, un pacifiste à la Nehru ?

BANGKOK. (AFP) — M. Arturo Frondizi, président de la république argentine, au cours d'une allocution improvisée prononcée samedi devant les membres du conseil de l'OTASE, a insisté sur trois thèmes, dans lesquels les observateurs politiques croient reconnaître un pacifisme à la Nehru.

Le chef de l'Etat argentin a souligné, en effet, les points suivants :

1 — Que l'Argentine est un pays qui désire la paix.
2 — Que les problèmes internationaux doivent se débattre au sein de l'ONU.
3 — Qu'à l'avenir, les hommes d'Etat devraient se réunir pour étudier le développement économique et social de leurs peuples.

Des spécialistes soviétiques réaniment des morts...

MOSCOU. (AFP) — Grâce aux méthodes mises au point par les spécialistes soviétiques, sur un total de 456 cas enregistrés depuis deux ans dans les hôpitaux de Moscou, il a été possible de faire revenir à la vie 236 personnes dont la mort clinique avait été dûment constatée.

Ces chiffres, rapportés vendredi par l'agence TASS, ont été cités à la conférence scientifique sur la réanimation, qui vient d'ouvrir à Moscou, avec la participation de près de 500 médecins et chercheurs venus de toutes les régions de l'URSS. Des spécialistes chinois, bulgares et hongrois prennent part également aux travaux de la conférence.

Aide américaine à la Pologne réduite

VARSOVIE. (PA) — Le gouvernement des Etats-Unis a réduit son programme d'aide à la Pologne pour l'année prochaine de plus de 50 p. cent, ont signalé, vendredi, des sources bien informées. Cette réduction sera annoncée au courant du mois, lorsqu'un nouvel accord d'aide américano-polonais sera signé à Washington.

Cette diminution est attribuée à l'administration Kennedy qui n'est pas satisfaite des réactions polonaises au courant de l'année passée concernant les Etats-Unis.

Manifestations à Duisburg

DUISBURG. (PA) — Quelque 120 Allemands, organisant une manifestation immobile et silencieuse pour protester contre l'établissement d'une base britannique pour le lancement des missiles, ont été cueillis, samedi, par la police allemande.

Les manifestants se sont assis devant les casernes du 36e régiment de l'artillerie royale, équipé d'unités "thunderbird", lequel s'est établi à Duisburg il y a deux semaines.

La police, qui a défendu la manifestation vendredi, a mis fin à la manifestation en quelques minutes.

Henry Ford II : 1962 sera une année prospère...

DETROIT. (PC) — Henry Ford II, président du conseil d'administration de la "Ford Motor Company", a déclaré, samedi que l'année 1962 sera une année "solide et prospère" pour les Etats-Unis en général et particulièrement pour l'industrie de l'automobile.

Dans une déclaration de fin d'année, M. Ford a signalé qu'il croit que les ventes locales de voitures privées, au cours des premiers six mois, se feront à un rythme annuel de 7,000,000 de voitures.

La neutralité de la Finlande serait hors de danger

HELSINKI. (AFP) — Le président de la Finlande, M. Urho Kekkonen, qui fait actuellement une tournée en province en vue des élections présidentielles prochaines, s'est élevé contre les interprétations données par la presse étrangère de l'entrevue de Novosibirsk, où il avait rencontré M. Khrouchtchev, et a affirmé avec force qu'il n'existait "ni danger pour la neutralité de la Finlande, ni entraves à la coopération nordique". M. Kekkonen a ajouté que son voyage aux Etats-Unis lui avait permis de préciser aux dirigeants américains les buts de la politique étrangère de la Finlande.

Accord commercial entre l'Argentine et la Thaïlande

BANGKOK. (AFP) — L'Argentine et la Thaïlande ont signé, samedi après-midi, un traité de commerce prévoyant un accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays. La liste des produits qui seront échangés, sera établie prochainement par les experts.

Le président Arturo Frondizi, qui se trouve actuellement en voyage officiel en Thaïlande, a déclaré devant la Chambre de commerce de Bangkok que l'Argentine était décidée à ouvrir de nouveaux marchés extérieurs pour ses produits dont l'écoulement en Europe est menacé par les "pratiques restrictives" de la communauté économique européenne.



photo LA PRESSE

UN JEUNE INDIEN BOURSIER. — Un jeune Indien d'Oka, âgé de 23 ans, M. Edouard Cree, étudiant à la faculté de chirurgie-dentaire de l'Université de Montréal, recevait une bourse de $1,850, samedi matin, du ministère du Nord canadien. La cérémonie s'est déroulée au secrétariat de la faculté de chirurgie-dentaire. M. Edouard Cree s'est mérité cette bourse en raison de ses succès. Dans l'ordre habituel : **Dr JEAN-PAUL LUSSIER,** vice-doyen de la faculté, l'hon. ministre du Nord canadien, **M. WILLIAM HAMILTON,** et le jeune boursier, **M. EDOUARD CREE.** N'apparaissent pas sur la photo, MM. Roland Ouellet, surintendant des écoles indiennes, Romain Proulx, surintendant de l'agence indienne d'Oka.

Les Titans veulent Davis à tout prix

NEW YORK (UPI) — Harry Wismer, président des Titans de New York de la Ligue de football Américaine, a déclaré hier que Ralph Wilson, propriétaire des Bills de Buffalo, lui avait donné la permission de négocier avec Ernie Davis, de l'Université Syracuse.

Davis, le gagnant du trophée Heisman à titre de meilleur joueur de football collégial pour 1961, est le premier choix au repêchage des Bills et des Redskins de Washington, de la Ligue de football Nationale.

"Je crois que nous allons finir par mettre Davis sous contrat," a déclaré Wismer. "Je m'en vais à Syracuse au cours de la fin de semaine et j'aurai en main le contrat qui l'attendra après la joute du Liberty Bowl de samedi prochain."

Davis, un rapide demi qui a brisé à Syracuse la plupart des records établis par Jimmy Brown, met fin à sa brillante carrière collégiale alors que Syracuse rencontre Miami dans le Liberty Bowl, à Philadelphie.

"Wilson n'a apparemment pas eu de succès en tentant de faire l'acquisition de Davis," a ajouté Wismer, "aussi il me donne la chance de discuter avec lui et si Davis accepte notre contrat, nous allons conclure un échange avec Buffalo."

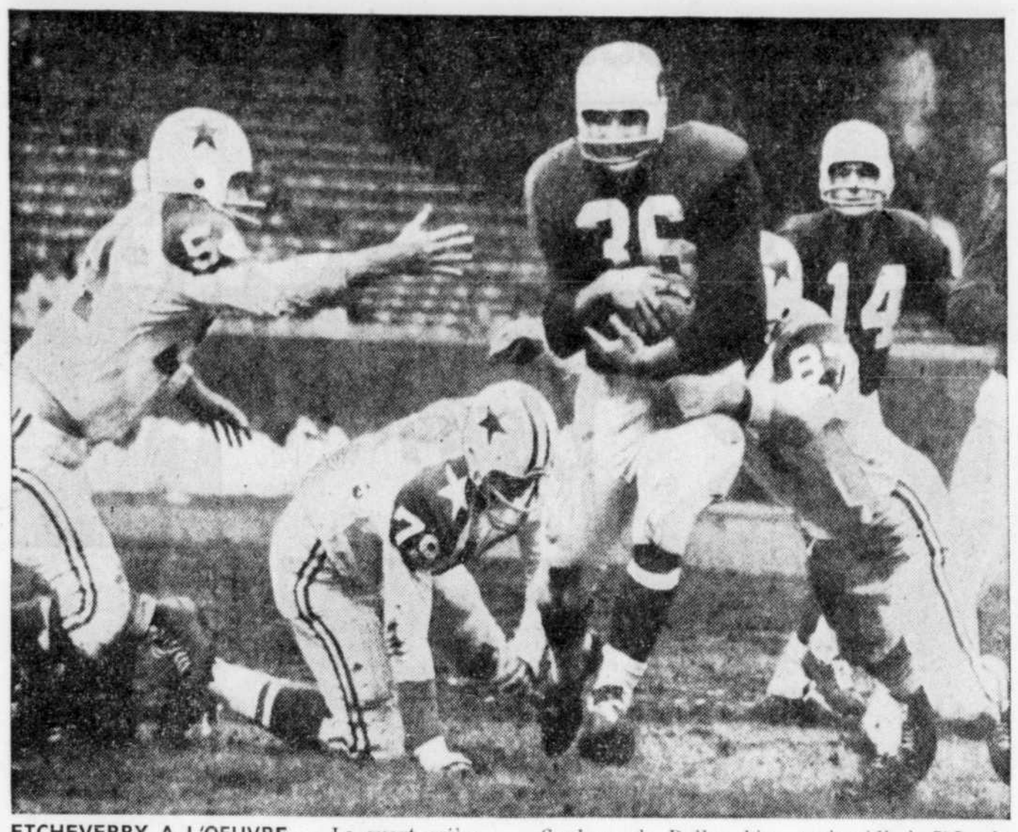
"J'ai offert à Davis un contrat de $100,000 avec clause de non-renvoi," a souligné Wismer.

Le Nevada ne quitte pas la NBA immédiatement

LAS VEGAS (UPI) — La Commission Athlétique du Nevada, l'Etat qui a mené la révolte contre la National Boxing Association dans l'ouest des Etats-Unis, a accepté de demeurer à l'intérieur des cadres de la NBA, du moins durant le terme du président le docteur Charles P. Larson, de Tacoma, Washington. Elle avait auparavant souligné qu'elle avait l'intention de se retirer immédiatement.

"Mais," a déclaré le président de la Commission, "durant cette période nous considérerons la NBA comme étant sous cautionnement, et si la NBA n'accorde pas son entière collaboration au docteur Larson, nous reconsidérerons certainement la question à la fin de son terme."

Les commissaires de l'Etat ont imputé plusieurs erreurs à la NBA, notamment la mauvaise distribution de la représentation au comité exécutif ; le manque de "démocratie" dans les classements publiés (où tous les membres ne seraient pas invités à voter) ; le manque de franchise dans les rapports financiers ; etc.



ETCHEVERRY A L'OEUVRE — Le quart-arrière SAM ETCHEVERRY (14), des Cardinaux de St-Louis, vient de remettre le ballon au centre-arrière FRANK MESTNIK et celui-ci enfonce la ligne des Cowboys de Dallas hier après-midi à St-Louis. Sam a joué un rôle prédominant dans la victoire des Cardinaux, 31-13.

JOUEZ MIEUX AUX QUILLES



La meilleure position pour terminer

Les quilleurs qui terminent en ayant les épaules droites vers un point à droite des quilles et le dehors du pied gauche parallèle à la ligne noire, sont visiblement en mauvaise posture.

La meilleure position pour terminer est d'avoir le pied gauche légèrement en direction de la droite des quilles (voir vignette), et les épaules parallèles à la ligne noire.

Ceux qui sont tournés vers la droite lorsqu'ils terminent leur lancer mettent trop d'effort à lancer leur boule. Une bonne façon d'éviter cette tendance est de ralentir votre approche, peut-être même de faire des pas plus courts que d'habitude. Vous pourrez les allonger plus tard quand vous aurez la bonne synchronisation.

LES MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 37

pas aussi simple : un bon nombre de personnes peuvent être au courant de l'état de santé du malade.

Les employés des compagnies d'assurance auprès desquelles le malade est assuré, les garde-malades, les secrétaires des médecins ont la possibilité de partager le "secret professionnel" avec le médecin traitant. Pourtant, on ne s'inquiète pas de la discrétion de ces personnes.

Pourquoi la situation deviendrait-elle tellement insupportable si le traitement se faisait à l'intérieur d'un régime généralisé d'assurance-santé ?

Les fonctionnaires remplaceraient simplement le personnel des compagnies d'assurance et ne mettraient pas davantage en danger le secret professionnel.

— "Si les services sont gratuits, le public abusera" — M. Morin répond que dans cet argument on présente une situation possible et temporaire comme si ce devait être un comportement inévitable et permanent.

On oublie de dire, selon lui, qu'il y a actuellement des abus, mais qu'ils s'exercent d'une façon un peu particulière : trop de gens sont privés de services médicaux indispensables.

— "Le choix du médecin ne serait plus libre" — Or, le programme d'assurance-santé peut fort bien exister sans que le choix du médecin ne soit contrôlé.

Au fait, précise M. Morin, le choix du médecin est-il tellement libre actuellement ? Il existe des hôpitaux, et ils sont nombreux, où le médecin de famille abandonne son malade à la porte. De plus, tous les médecins spécialistes n'ont pas accès à tous les hôpitaux.

"Le coût des études médicales et de l'équipement indispensable est trop élevé pour que le praticien ne soit pas assuré d'une compensation financière équitable."

Voilà une nouvelle version de l'argument financier de base. On craint qu'un régime d'assurance-santé empêche le jeune médecin d'amortir les frais de son éducation et de son établissement dans le minimum de temps possible.

M. Morin souligne qu'on peut se demander en vertu de quel principe de comptabilité il est nécessaire que cet amortissement se fasse dans les six premiers mois de pratique, comme ce semble être la coutume présentement.

D'ailleurs, un programme d'assurance-santé ne suppose pas nécessairement que les médecins auront des revenus de famine.

Deux équipes en tête de la Ligue Intercollégiale

Une sensationnelle poussée aide le St-Laurent à faire match nul

Deux joutes, deux résultats nuls, une situation aussi serrée : voilà en résumé l'histoire de fin de semaine dans la Ligue Intercollégiale.

Et bien plus, le scénario des deux joutes, qui se sont terminées par des pointages identiques de 4-4, est le même, aussi bien à St-Laurent qu'à Joliette: les clubs visiteurs ont pris l'avance au cours des deux premières périodes pour voir l'adversaire remonter la pente au cours du dernier engagement.

A St-Laurent, le Ste-Thérèse est parvenu à prendre avance 4-0 en une période et demie de jeu, mais la puissance du St-Laurent s'est finalement mis en branle au cours de la troisième période pour compter trois buts.

Toutefois, le Ste-Thérèse a joué de malchance car le dernier but du St-Laurent, enregistré par Jean Delorme, l'a été à 14.45, soit quinze secondes avant la fin du temps régulier. On sait que dans la Ligue Intercollégiale, les équipes jouent des périodes de quinze minutes chacune, au lieu de 20 minutes comme dans les circuits professionnels. Côté et Décarie ont compté à la troisième période tandis que Jean-Louis Mongrain avait réussi l'autre but du Saint-Laurent à la période médiane.

Grignon, Marc-Aurèle, Racine et Guénette avaient permis au Ste-Thérèse de prendre une avance qui semblait des plus confortable. D'ailleurs, n'eût été du travail efficace de Robert Landreville à la ligne bleue pour le St-Laurent, le Ste-Thérèse aurait sans aucun doute ajouté à son avance.

A la suite de ce résultat nul, les deux équipes se sont installées au sommet de la Ligue Intercollégiale, un point devant les Eudistes qui ont cependant deux joutes à disputer.

Ralliement du Joliette

A Joliette, le Ste-Marie s'est fait jouer un tour semblable, puisqu'au cours du troisième engagement, il a vu le Joliette effacer un déficit de 4-2, pour réussir à faire match nul, 4-4.

Au début de la dernière période, le Ste-Marie détenait une avance de 4-2, mais une punition majeure à Michel Pépin a permis à l'adversaire de niveler le pointage.

Michel Pépin a marqué deux des buts du Ste-Marie, les autres allant à Claude Sylvestre et Jean Cusson. Il a été impossible d'avoir les noms des compteurs du Joliette.

d'un SPORT à l'autre

L'Australien **Ken Rosewall** a démontré trop d'expérience pour le jeune Américain **Earl Buchholz**, de St-Louis, le battant 6-4, 6-3 et 6-1 en finale du tournoi de tennis professionnel de Sydney, hier ... L'Espagnol **Andres Gimeno** a triomphé de l'Australien **Ashley Cooper**, 8-4 dans un set "professionnel" pour s'assurer la troisième place dans ce tournoi ... Dans les doubles, le duo **Tony Trabert - Frank Segman** a disposé de Rosewall et **Lew Hoad**, 6-8, 4-6, 8-6, 8-6 et 6-2 ... **Cliff Schmautz**, ailier droit des Thunderbirds de Sault-Ste-Marie, de la Ligue de l'Est, s'est joint aux **Bisons de Buffalo**, de la Ligue Américaine ... Schmautz a compté 33 buts pour les Thunderbirds l'an dernier ... **Dan Gurney**, de Californie, le conducteur d'automobiles de course américain, a gagné le grand prix de Nassau en fin de semaine pour la 2e année de suite ... La France et l'Espagne ont fait match nul 1 à 1 devant **50,000 personnes** au parc Colombe de Paris dans une rencontre internationale de **soccer** ... L'omnium de Houston sera disputé l'an prochain pour une bourse de **$50,000** ... Le gagnant recevra **$9,000** ... A Stockholm, la Tchécoslovaquie a défait la Suède 5 à 1 dans un match de **hockey international.**

La championne de golf du Canada, **Judy Darling**, s'est mariée à Montréal samedi... Mlle Darling avait gagné l'omnium féminin du Canada durant les deux dernières années ... **Alan Fox**, de Los Angeles, a défait **John Douglas**, de Santa Monica, 6-4, 6-1, 1-6 et 6-3 pour gagner les simples masculins des championnats de tennis nationaux sur terrain dur ... Fox avait éliminé le favori **Whitney Reed** samedi ... **Alex Faulkner**, après une partie d'essai avec les Maple Leafs de Toronto a été retourné au club Rochester de la Ligue Américaine ... Le club de hockey de l'université **Sir George Williams** de Montréal a défait le collège de Norwich 7-4, samedi dans cette ville du Vermont ... Dans la Ligue de hockey Intercollégiale Ontario-St-Laurent, les Redmen du collège Royal Militaire de Kingston ont triomphé du **collège Loyola** de Montréal 5-4 ... Aux courses sous harnais, c'est à la surprise de personne que la **United States Trotting Association** a choisi **Adios Butler** comme cheval de l'année ... Cet ambleur de 5 ans a reçu 100 des 113 votes ... Le trotteur **Su Mac Lad** s'est classé deuxième suivi de **Impish,** champion trotteur de deux ans et **Air Record.**



Lew HOAD



Ken ROSEWALL



Tony TRABERT

Dans la Ligue Américaine

SAMEDI

BUFFALO 5, PITTSBURGH 3

BUFFALO — Buts : Dejordy ; défenses : Ingram, Van Impe, Hillman, Erickson ; avants : Wilson, Maki, Dea, Hall, Hicks, B. Smith, Creighton, Barry Cullen, Stratton, Brian Cullen.

PITTSBURGH — Buts: McNamara; défenses : Mattiussi, Tardif, Price, D. Smith, Howe ; avants : Bailey, Ross, Elik, Regan, Balfour, McIntyre, Hoekstra, Ubriaco, Corcoran, Lawson.

Arbitre : McArthur ; juges de lignes : Adams, Ferens.

Première période

1—Buffalo, Stratton (Creighton, Maki) 17:32
Punitions : Bailey 6:14, D. Smith (mineure, mauvaise conduite) 8:03, Hicks 10:48.

Deuxième période

2—Buffalo, Hall (Hicks) 1:39
3—Buffalo, Hicks (Hall, B. Smith) 2:16
4—Pittsburgh, Hoekstra (Corcoran, Ubriaco) 3:59
5—Pittsburgh, Hoekstra (McIntyre, Corcoran) 12:36
6—Buffalo, Creighton (Brian Cullen, Stratton) 16:34
Punitions : J. Price 4:14, Mattiussi 9:33, Maki 10:39, Elik 15:38, Balfour 16:13, Ingram 17:59.

Troisième période

7—Buffalo, Creighton (lancer de punition) 9:10
8—Pittsburgh, Ubriaco (Hoekstra, Corcoran) 13:00
Punitions : Van Impe 3:33, Stratton 8:02, Regan (mauvaise conduite) 9:10, Hall 11:16, Wilson 15:03, Elik 16:58.

Arrêts :

Dejordy	15	10	3—28
McNamara	11	10	5—26

SPRINGFIELD 5, HERSHEY 0

HERSHEY — Buts : Perreault ; défenses : Hollingworth, Yanosik, Réaume, Zeidel, Mahoney ; avants : Lalande, Kinasewich, Laforge, Nykoluk, Conacher, McKenzie, Stankiewicz, Marshall, Duff.

SPRINGFIELD — Buts : Paillé ; défenses : Douglas, Harris, McGord, Price, Amadio ; avants : Kilrea, Smith, Anderson, Sweeney, Cline, McCreary, Olson, Rupp, Duke, Johns.

Arbitre : Udvari ; juges de lignes : Ghedi, Telford.

Première période

1—Springfield, Douglas (Kilrea, Anderson) 0:27
Punitions : McKenzie 3:12, Harris 10:29, Zeidel 16:58.

Deuxième période

2—Springfield, Smith 5:20
3—Springfield, Sweeney (McCreary, Harris) 15:20
Punitions : Douglas 7:32, Laforge 14:23, McCreary 15:20, Kinasewich 18:55.

Troisième période

4—Springfield, Olson (Duke, Johns) 9:32
5—Springfield, Smith (Kilrea, Douglas) 11:52
Punitions : Amadio 4:41, Springfield (banc ; servie par Rupp) 4:04, Zeidel 8:47, Kinasewich 10:05.

Arrêts :

Perreault	15	17	14—46
Paillé	3	11	8—22

CLEVELAND 3, PROVIDENCE 2

PROVIDENCE — Buts : Giacomin ; défenses : Flaman, Ravlich, Paavola, Blackburn, Anderson ; avants : Larivée, Leach, Baliuk, Boudreault, Ranieri, Bartlett, Kurtenbach, Toppazzini, Poliziani, MacQueen.

CLEVELAND — Buts : Binkley ; défenses : Guidolin, Needham, Williams, Bergman, Davidson ; avants : Ciesla, Attwell, Sutherland, Stearns, Ferguson, Mazur, Larkin, Glover, Mikol, Van Impe.

Arbitre : Yarnton ; juges de lignes : Thurier et Prokop.

Première période

1—Providence, Larivée (Toppazzini) 6:23
2—Cleveland, Williams (Attwell) 16:16
3—Providence, Poliziani (Leach, Bartlett) 18:22
Punitions : Leach 2:55, Blackburn 14:50, Davidson 18:41.

Deuxième période

4—Cleveland, Van Impe (Attwell, Glover) 7:06
5—Cleveland, Attwell (Van Impe, Glover) 17:06
Punitions : Kurtenbach et Davidson 14:23.

Troisième période

Aucun but
Punitions : Bergman 12:33, Glover 13:49.

Arrêts :

Giacomin	7	2	9—18
Binkley	7	3	10—20

HIER

QUEBEC 7, SPRINGFIELD 2

SPRINGFIELD — Buts : Paillé ; défenses : McCord, Price, Douglas, Amadio, Harris, Johns ; avants : Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Smith, Kilrea, Olson.

QUEBEC — Buts : Hodge ; défenses : Martin, Mantha, Hanna, Labrosse, Harrison ; avants : Brunel, Leclair, Rousseau, Annable, Harvey, Burchell, Lewicki, Black, Cossette, Labadie.

Arbitre : Loring Doolittle ; juges de lignes : Bob Forgues, Jean-Paul Turcotte.

Première période

1—Québec, Mantha (Lewicki, Burchell) 3:42
2—Québec, Rousseau (Labrosse, Cossette) 5:18
3—Springfield, Duke (Sweeney, Harris) 16:06
Aucune punition

Deuxième période

4—Québec, Rousseau (Cossette, Harvey) 9:29
5—Québec, Lewicki (Burchell, Labadie) 14:23
Punition : Amadio 11:25.

Troisième période

6—Québec, Annable (Leclair, Brunel) :13
7—Québec, Cossette (Mantha) 5:01
8—Springfield, Smith (Anderson, Kilrea) 12:27
9—Québec, Rousseau (Harvey, Labadie) 16:36
Punition : Mantha 19:42.

Arrêts :

Paillé	7	8	7—22
Hodge	7	5	5—17

ROCHESTER — Buts : Cheevers. Défenses : Kraftchek, Côté, White, Sly, Donaldson. Avants : Faulkner, Gamble, Ehman, Boyer, Dineen, Kozak, Draper, Keenan, Pappin.

CLEVELAND — Buts : Binkley. Défenses : Bergman, Williams, Needham, Davison. Avants : Attwell, Sutherland, Glover, Ciesla, Mikol, Mazur, Van Impe, Stearns, Ferguson.

Arbitre : Yarnton. Juges de lignes : House, Dockrell.

Première période

1—Rochester : Pappin (Draper) 14:56
Punitions : Côté 4:49, Attwell 10:25.

Deuxième période

2—Rochester : Draper (Pappin, White) 13:31
Punitions : White 5:42, Côté 10:02.

Troisième période

3—Rochester : Ehman (Faulkner, Keenan) 17:07
Punitions : Côté 3:58, Mazur et Sly 4:30, Bergman 7:12, Faulkner (mineure) et Ferguson (majeure) 17:21, Sly 17:30, Côté et Mikol 19:27.

Arrêts

Binkley	7	11	6—24
Cheevers	10	8	9—27

Pittsburgh — Buts : McNamara. Défenses : Mattiussi, Price, Howe, D. Smith. Avants : Hoekstra, Regan, Corcoran, Lawson, Ubriaco, Bailey, Elik, Rose, Ross, Tardif, McIntyre, Balfour.

Buffalo — Buts : Dejordy. Défenses : Erickson, Vam Impe, Ingram, Hillman. Avants : Stratton, Creighton, Wilson, Hicks, Barry Cullen, Dea, Brian Cullen, B. Smith, Maki, Hall, Schmautz.

Arbitre : Skov. Juges de lignes : Barnes, Strong.

Première période

1—Pittsburgh : Hoekstra (Tardif) 6:51
2—Buffalo : Stratton (Barry Cullen, Creighton) 14:02
Punitions : Mattiussi 0:43, Erickson 3:36, Elik 8:15, Erickson et Bailey 11:30, Bailey 14:30, Balfour 19:17.

Deuxième période

3—Buffalo : Barry Cullen (Hillman, Creighton) 16:34
Punitions : D. Smith 2:02, Price 8:02, Barry Cullen 12:15, Corcoran 4:54.

Troisième période

4—Buffalo : Brian Cullen (Maki, Dea) 6:19
5—Pittsburgh : Ubriaco (Corcoran, Mattiussi) 7:05
6—Buffalo : Schmautz (Stratton, Creighton) 12:38
7—Pittsburgh : Ross (Elik) 13:20
Aucune punition.

Arrêts

McNamara	9	9	8—26
Dejordy	9	10	12—31

Hershey — Buts : Perreault. Défenses : Hollingworth, Réaume, Polano, Zeidel, Yanosik, Mahoney. Avants : Nykoluk, Conacher, McKenzie, Kinasewich, Lalande, Stankiewicz, Marshall, Duff, Laforge.

Providence — Buts : Giacomin. Défenses : Anderson, Flaman, Ravlich, Paavola, Blackburn. Avants : MacQueen, Bartlett, Larivée, Kurtenbach, Ranieri, Baliukk, Leach, Poliziani, Brillant, Boudreault.

Arbitre : Friday. Juges de lignes : Lesieur et Scherza.

Première période

Aucun but.
Punitions : MacQueen 0:27, Anderson 3:33, Stankiewicz et Blackburn 12:04, Zeidel 15:20.

Deuxième période

1—Providence : Brillant (Kurtenbach) 10:39
2—Providence : Ranieri (MacQueen, Larivée) 18:49
Aucune punition.

Troisième période

Aucun but.
Punitions : Kinasewich 1:34, Réaume (majeure) et MacQueen (majeure) 13:49.

Arrêts

Perreault	9	16	9—34
Giacomin	12	11	5—28

La Ligue de l'Est

HIER

Kingston 2 — Hull 5

KINGSTON — Buts: Chadwick; défenses : Cherry, Treen, Sinden, Stephanson; avants : Ouellet, Williams, Tessier, Leclair, Panagabko, Leiter, Attersley, Blackburn, Miller, McCarthy.

HULL — Buts : Maniago; défenses : Harper, Hamilton, Armstrong. Placer ; avants : Carter, Ellett, McCreary, Maxwell, Hilts, Freitag, Masterton, Rodger, Smith, Roberts. Arbitre : Vern Buffey; juges de lignes : Lou Lecompte et Norm Warner.

Première période

1—Kingston: Tessier (McCarthy, Sinden) 9:20
2—Kingston: Tessier (Attersley, Cherry) 10:18
3—Hull: Freitag (Plager) 11:10
4—Hull: McCreary (Carter, Harper) 1:02
Punitions : Cherry 2:26, Armstrong 8:02, Smith 9:31, Sinden, Chadwick (purgée par Ouellette) 11:10, Freitag 14:09.

Deuxième période

5—Hull: Carter (McCreary, Maxwell) 2:59
6—Hull: Masterton 12:00
7—Hull: Carter (McCreary, Hilts) 13:59
Punition : McCarthy 1:57, Leclair, Plager 3:29, Harper 5:17, Stephanson 17:55.

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.

Arrêts

Chadwick	6	5	3—14
Maniago	11	15	6—32

North Bay 6 — Kitchener 4

NORTH BAY — Buts : Dufour ; défenses: McKammon, Bédard, Longarini; avants: Hicks, Gosselin, Sabourin, Szura, White, Sleaver, Senior, Isbell, Mork, Boddy.

KITCHENER — Buts: McCartan; défenses: Bownass, Plager, Neilson, Lebrun; avants: Hoekstra, Pearson, McGregor, Taylor, D. Balon, Ronson, C. Balon, Rochefort.

Première période

1—North Bay: Sleaver (White, Szura) 0:32
2—North Bay: Sleaver (White, Szura) 1:36
3—Kitchener: McGregor (Pearson, Hoekstra) 3:11
Punitions: McGregor 1:02, Hicks 15:33, D. Balon 19:09.

Deuxième période

4—North Bay: Senior (Boddy) 8:45
5—Kitchener: Ronson (C. Balon) 15:35
6—Kitchener: C. Balon (D. Balon, Ronson) 16:49
7—Kitchener: D. Balon (C. Balon, Ronson) 19:52
Punition : Bownass 16:50.

Troisième période

8—North Bay: Gosselin (Bédard, Sabourin) 8:57
9—North Bay: McCammon (White, Hicks) 17:49
10—North Bay: Gosselin 19:44
Punitions: Bownass, Longarini 5:21; Lebrun 9:40.

Arrêts

Dufour	15	11	7—33
McCartan	6	9	12—27

SAMEDI

Sudbury 5 — Kingston 3

KINGSTON — Buts: Chadwick; défenses: Treen, Sinden, Stephanson, R. Cherry; avants : Williams, Leclair, Miller, Tessier, McCarthy, Attersley, Panagabko, Blackburn, Leiter, Ouellette.

SUDBURY — Buts : Boisvert; défenses : Strate, Burton, D. Cherry, Hendrickson; avants: Mortson, Hawarth, Foley, Kassian, Stankiewicz, Rathwell, Forth, Dillabough, Dejordy.

Première période

1—Surbury: Dejordy (Hendrickson, Mortson) 11:45
2—Kinston: Panagabko (Williams, Blackburn) 14:06
Punition: Hendrickson 7:32, R. Cherry 10:23, Rathwell 19:55.

Deuxième période

3—Sudbury: Hendrickson (Hawarth, Cherry) 5:56
4—Sudbury: Dillabough (Burton, Dejordy) 12:35
5—Kingston: McCarthy (Tessier, Attersley) 18:43
Aucune punition.

Troisième période

6—Sudbury: Hawarth (Hendrickson, D. Cherry) 12:38
7—Sudbury: Hendrickson (D. Cherry) 13:28
8—Kingston: McCarthy, (Atersley) 114:04
Punitions: Sinden 1:49, Forth 3:52, D. Cherry 6:50, Stankiewicz 9:05, Panagabko 9:55, Dillabough 14:02, Mortson 18:57.

Kitchener 3 — North Bay 5

Arbitre: Art Skov; juges de lignes: Carl Rath et Murray Dunnette.

Première période

1—North Bay: Sabourin (McCammon) 0:35
2—Kitchener: Hoekstra (Pearson, Ronson) 9:57
3—North Bay: Senior (Isbell, Mork) 11:31
4—North Bay: Sabourin (Gosselin, Hicks) 16:41
Punitions: Dufour 2:21, Longarini 8:28.

Deuxième période

5—Kitchener: Pearson (McGregor, Hoekstra) 18:54
Punitions: Rochefort 10:17, McGregor 13:19, Senior 14:16.

Troisième période

6—North Bay: Sabourin (Hicks, McCammon) 0:55
7—North Bay: Sleaver (Bédard) 11:50
8—Kitchener: McGregor (Ronson) 14:33
Punitions: Rochefort 9:46, Senior 13:02, White 15:15.

Arrêts

McCartan	10	9	13—32
Dufour	13	15	17—45

Reynolds conduit les Huskies à la victoire

Jim Reynolds, le joueur-étoile des Roughriders d'Ottawa au football, a réussi 22 points pour conduire l'Institut Yvan-Coutu à un triomphe de 81-69 sur les Shaffers d'Ottawa, dans une joute de la Ligue Canadienne-Américaine de ballon-panier disputée à Montréal.

La semaine dernière, le versatile joueur des Huskies avait réussi 26 points, ce qui porte son total à 48 points en deux joutes.

Les autres bons compteurs chez les vainqueurs ont été Vince Drake (lui aussi un joueur de football à ses heures) avec 13 points, et Robert Dunbar, avec onze. Bill Bunzulax fut le meilleur chez les perdants avec 18 points.

Dans une autre joute à l'affiche, les Etoiles de la Rive Sud ont triomphé des Warriors du collège Loyola, 56-46.

La semaine prochaine, les Huskies rencontreront les Nitzi Profs de Plattsburg. Jusqu'à présent, les deux équipes sont sur un pied d'égalité avec deux victoires en autant de joutes. Le prochain match sera donc d'une grande importance pour les deux équipes.

Hamilton engage un quart-arrière

HAMILTON (PC) — Jim Trimble, instructeur en chef des Tiger-Cats de Hamilton, équipe qui compte déjà en Bernie Faloney un quart-arrière choisi joueur de l'année au Canada, est revenu d'un voyage de recrutement aux Etats-Unis pour annoncer qu'il a mis la main sur un joueur dont il "a réellement besoin". Le joueur est un quart-arrière.

Mais il peut aussi botter et jouer demi défensif.

A déclaré Trimble : "Il est un quart-arrière de qualité supérieure qui pourra seconder Bernie Faloney. Il peut jouer régulièrement à la défensive et est un excellent botteur."

Trimble n'avait cependant pas trop de difficulté avec ses joueurs de ligne tertiaire. Ralph Goldston, Don Sutherin, Garney Henley et Ron Howell sont considérés comme le meilleur quatuor défensif de la CFL.

Mais Jim a expliqué :

"Nous voulons déplacer Garney Henley de la défensive, afin de lui fournir l'occasion d'exploiter ses talents à l'offensive."

Trimble a aussi laissé savoir qu'il était à la recherche d'un centre offensif, d'un bloqueur défensif et d'un ailier défensif de façon à renforcer le côté gauche de la première ligne des Tiger-Cats, ainsi que d'un secondeur de ligne.

GENEREUSE RECOMPENSE

Pour tous renseignements qui permettront de retrouver un chien Collie beige et blanc, de taille moyenne, répondant au nom de "Tuffy". Il a été vu pour la dernière fois quittant la scène d'un accident à l'angle des rues Ste-Catherine et du Fort. Une automobile volée était impliquée dans cet accident "hit and run".

Tél. : PO. 9-2196

Ville de DELSON, P.Q.
SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire de la ville de Delson, 227 rue Principale, Delson, P.Q. et portant la mention "Soumission pour hôtel de ville à Delson, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) le vendredi 22 décembre 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumissions, ou se les procurer en déposant une somme de $100.00 sous forme de chèque bancaire VISE établi au nom de Boutin et Lavigne, architecte, par l'entremise de :

Lemieux et Tétrault, Ing. Cons.
416 boul. Ste-Elizabeth
Laprairie, P.Q.

Province de Québec
Ministère de la Voirie
AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Sujet : Projet 168-61

L'honorable ministre de la Voirie désire aviser les entrepreneurs que la réception des soumissions pour la construction de viaducs sur la route no 2 ainsi que les approches à l'intersection de la Montée St-Jean, dans les limites de la cité de Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, fixée pour le 20 décembre 1961 est remise à mercredi le 10 janvier 1962 à 2.30 P.M. heure normale de l'Est.

Roger LaBrèque,
sous-ministre

VENDEUR D'ANNONCES

Un journal à fort tirage cherche un vendeur pour les annonces commerciales dans Montréal. Bon revenu, assurance-groupe et fonds de pension. Ecrire à C.P. 519, "La Patrie", Montréal, mentionner âge, expérience et références.

ON DEMANDE UNE
SECRETAIRE
PARFAITEMENT BILINGUE

Immédiatement, dans grosse entreprise de construction. Faut bien connaître la sténographie, la machine à écrire et le travail courant de bureau. Milieu agréable, bureaux climatisés. Bon salaire.

PRIERE D'ECRIRE A CASE 7048 LA PRESSE

MESUREURS demandés
POUR COUR A BOIS DE DETAIL

Ecrire :
CASE 7058, LA PRESSE

HOMME DE SERVICE DEMANDE POUR COMPAGNIE D'HUILE

- Pour brûleur automatique.
- De préférence avec expérience sur brûleur "A BUNKER"
- Licence senior.

Salaire et bonnes conditions de travail à l'année. Téléphonez à :
M. M. POITRAS — LA. 4-3761

MAGASIN DE VETEMENTS POUR HOMMES A VENDRE

Clientèle bien établie, bail intéressant, long terme. Pas d'intermédiaire.
ECRIRE A CASE 7060 LA PRESSE
ou téléphoner à
M. GALLEY, HU. 1-5645

WARNER-CHILCOTT
INFIRMIERE REPRESENTANTE

Notre compagnie offre une occasion des plus prometteuses à une infirmière de bureau de dentiste ou enregistrée pour encourager l'usage de nos produits supérieurs chez les membres de la profession dentaire de la région de Montréal. Il serait préférable de posséder une expérience directe ou connexe du domaine de la vente. Excellent salaire et boni. Dépenses payées, auto fournie, généreux avantages de la compagnie. Prière d'écrire mentionnant tous détails concernant instruction et expérience. Discrétion assurée. Adresser sa demande à :
M. CONRAD HEBERT,
5590 PLACE BRADFORD,
MONTREAL, QUE.

INGENIEUR PROFESSIONNEL EN GENIE MECANIQUE
(bilingue)

Expérimenté dans la ventilation et la réfrigération, pour agir comme spécialiste dans les renseignements techniques. Devra traiter avec les ingénieurs conseil du district de Montréal, pour représenter la division Sturtevant de cette compagnie. Plan de salaire progressif. Excellents plans de retraite et santé. Réponses traitées avec discrétion la plus absolue. Les intéressés devront écrire à :

CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LIMITED,
attention : E. DINEEN,
415 ouest, rue Craig, Montréal.

PONT 8 (6ième avenue) CITE DE LACHINE

Ce pont sera fermé à la circulation de 8.00 p.m. à 4.30 a.m. dans les nuits du 12 au 13 décembre, et du 13 au 14 décembre 1961, pour réparations.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS est par les présentes donné que le 30e jour de novembre 1961 sous le numéro 1571207 il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division de Montréal un contrat de vente par DESMOND-HALL LIMITED à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, une banque à charte canadienne, de l'universalité de créances et comptes de livres, actuels ou futurs de Desmond-Hall Limited. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Montréal, le 7 décembre, 1961. LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 30 novembre 1961 par lequel Bouchést & Cie Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 décembre 1961 sous le No 1,571,859. Banque de Montréal, 7 décembre 1961.



CE NOUVEL ECUSSON EMBLEMATIQUE DE L'OEUVRE que poursuit la Fédération des Associations de Pêche et de Chasse du Québec, présentement en congrès à Montréal, est l'oeuvre de M. EMILE LAMOUREUX (à droite), directeur de cet organisme, qui le présente à M. ALPHONSE LECLAIRE (à gauche), président. Le XVIe congrès de la Fédération a été inauguré jeudi après midi, à l'hôtel Mont-Royal.

PERE NOEL
4e étage

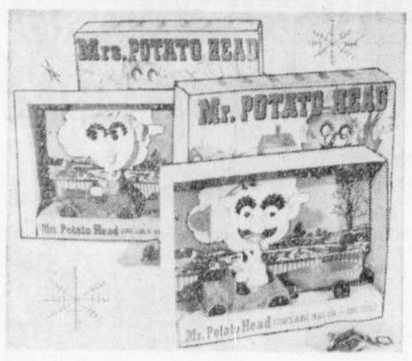


OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. (samedi 5 h. 30)

CADEAUX MERVEILLEUX...

JOUETS POUR TOUS LES GOUTS
AU QUATRIEME
VI. 2-6171

Pourquoi pas **dupuis**



"M. et Mme PATATE"

"Vus" à la TV

Modèles vendus séparément ou combinés dans un même cartonnage. Jouets qu'on voit à la télévision, très intéressant pour les enfants. ... Une pomme, une patate servira à la tête du chauffeur.

1.49



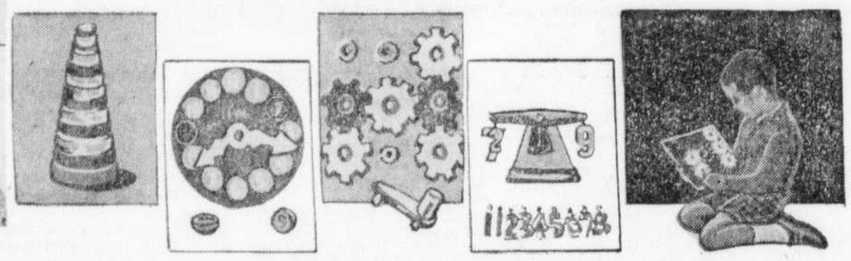
LE GOURET SUR TABLE "PLAYOFF"

(Hockey) Table longueur 36", largeur 16" hauteur des bords 4". Deux équipes s'affrontent. Chaque extrémité avec cadran — complet : 2 rondelles, filet plastique.

7.87



TRAINS — PRIX SPECIAL CHACUN
2.98 – 3.98 – 6.98



JOUETS DEMONTABLES EDUCATIONNELS

Que l'enfant prendra plaisir à remonter comme la balance... aussi théière, gobelets... on en fait une pyramide. Avec boulons à visser.

1.27

DUPUIS — CITE DES JOUETS, QUATRIEME, RAYON 910



DECOREZ
la chambre de bébé avant les fêtes

INSPIRATION DE "WALT DISNEY"

silhouettes murales

prix ord. 3.49
spécial, chacune **2.98**

265–ROCK-A-BYE BABY
256–LITTLE BOY BLUE
259–CINDERELLA
258–PINOCCHIO
315–STAGECOACH
303–LITTLE SOUR DOUG
264–LITTLE BUCKAROOS
245–BRONCO BILL
289–THREE LITTLE KITTENS
312–WYNKEN BLYNKEN
318–NOW I LAY ME
320–THE CAT AND THE FIDDLE

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 810



DONNEZ DES MOUCHOIRS

à un homme, un étudiant **1.89** *la douz.*

2 douzaines **3.50**



FINE QUALITE
DE COTON IMPORTE

Environ 16½ x 16½ blanc seulement. Chaque mouchoir avec ourlet à jours ¾". Une enveloppe DES FETES contient chaque douzaine.

VI. 2-6171

DUPUIS — KIOSQUE DES MOUCHOIRS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210

VI.2-6171



Pour bambines à Noël

2 à 3x ans 4 à 6x ans

3.99 4.99

Crinolines tricot nylon

tout blanc. Elle est formée de deux jupes dont l'une peut se gonfler comme désirée. Confection soignée.

VI. 2-6171

LES JOLIES POUPEES DE "SA" COUCHETTE

2.99

Modèle avec glissière au dos de la robe de la poupée pour y glisser le linge de l'enfant. C'est une belle et utile décoration dans la chambre.

IMPRIMES EN VERT OU ORANGE

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

4.99

3 à 6x ans

Jolis peignoirs fillettes

Tout en nylon piqué, tons de jaune ou rouge. Col rond à dentelle blanche. Pochette. Boutons fantaisie. Chacun à doublure soyeuse. Pratique pour "la nuit de Noël" et toute l'année.



CONFORT "THERMAL"

pour garçons

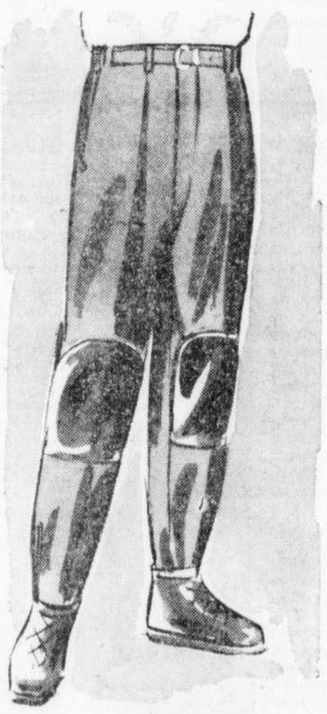
SOUS-VETEMENTS D'HIVER
TRICOT QUI RETIENT LA CHALEUR

CAMISOLES **1.19** CALEÇONS **1.39**

Tricot de coton peigné marque Windsor Wear pour garçons. Tailles P.M.G. Manches longues, encolure ronde. Caleçon à jambes longues, taille élastique. Tout blanc.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



ETRENNES . . . CONFORT DES GARÇONS

PANTALONS SKI

Gabardine 15% nylon

à mélange rayonne extensible

5.95 pour 6 à 12 ans

A porter au ski comme en toute circonstance sportive. Choix de • marine • brun • charcoal. Chaude doublure de finette. Genoux avec empiècement de cuir jambes fuselées, sous-pieds élastiques. Bas des jambes à glissière. Taille avec brayette à glissière. 2 poches.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Un cadeau pratique à "Monsieur"
Cuir brun ou marron

PANTOUFLES

semelles et talons rembourrés la paire **4.45**

avec semelles et talons rigides la paire **6.95**

LE GENRE "OPERA" — très pratique et sobre de lignes. Le confort matin et soir... devant la TV. Fabrication soignée. Intérieur bien fini.

Cartonnage cadeau si désiré

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670



Cadeaux intimes à un homme

13.95

CHANDAILS LAINE ET ORLON

"Fashion Hill"

Nouveau genre en poils d'orlon très velus. Le dos et les manches sont en tricot de laine uni ordinaire. Contraste aux col, poignets et taille. Tours de poitrine : P.M.G.ExG. Vert ou or.

15.95

CHANDAILS LAINE ET MOHAIR

"Jantzen"

C'est un tricot à cannelures (channel knit) d'un bel effet. Trois tons s'harmonisant. Encolure "V" manches longues. P.M.G.ExG.
• or Inca, chamois, beige mixte
• beige mixte, chianti, chêne
• bleu royal, bleu pâle

SOCQUETTES LAINE "KROY"

"Harvey Woods" — 10½ à 12

Ce tricot spécial garanti ne pas rétrécir. Motif ARGYLE miniature sur les côtés. Pesanteur d'hiver tricot plat • brun • gris medium • bleu charcoal • marine • olive

la paire **2.00**

CHAUSSETTES LAINE "KROY"

"Harvey Woods" — 10½ à 12

Tricot côtelé avec motif contrastant sur les côtés. Confort tout l'hiver. Qualité irrétrécissable au lavage.

la paire **2.50**

Autres chaussettes fantaisie : **1.50 à 4.95**

CARTONNAGE CADEAU SI DESIRE — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



GILETS "JUMBO"

Tricot Bulky en ORLON rouge, blanc ou or. Col roulé à bouton d'écaille. Devant du gilet boutonné. Idéal avec le pantalon de ski. Pour 8 à 14 ans.

4.99

PANTALONS "SKI" 8 à 14 ans

Texture hydrofuge nylon/coton en marine ou brun. Genoux renforcés. Bretelles. Jambes fuselées et UNE CHAUDE DOUBLURE MATELASSEE pour le parfait confort.

3.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



1.99 • NOIR • BEIGE

"LEOTARDS" NYLON

Extensibles de haut en bas moulant bien. Pieds à même. Ces maillots sont sans couture. Pour porter à la ville par temps froid, aussi en tout temps au sport sous le pantalon ou la jupe. Pour 8 à 10 ans — 10 à 12 ans — 12 à 14 ans — 14 à 16 ans.

VI. 2-6171

Commandes téléphoniques: VI. 2-6171 — Commandes postales: Dupuis Frères, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

AVIS DE DÉCÈS

BASTIEN — A l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue, le 10 décembre 1961, à l'âge de 86 ans, est décédé Louis-Philippe Bastien, époux de feu Anna Taillon, père de Béatrice Bastien, de Mme J. A. McMaster (Jeanne), de Paul et Edgar. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

BARSALOU (Armand) — A Montréal, le 8 décembre 1961, à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Barsalou, époux d'Henriette Perron, demeurant au 7474 Papineau, père bien-aimé de Francine et de Madeleine. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin de la 11e Ave, Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemand où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Casimir, lieu de la sepulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD — A Montréal, le 9 décembre 1961 à l'âge de 47 ans est décédé Amedee Bernard, époux de Evelyne Allard, demeurant au 4438 de Laroche. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518 rue Rachel Est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISANTI — A Montréal, le 9 décembre 1961 à l'âge de 66 ans est décédé Angelo Bisanti ex-propriétaire de l'American Spaghetti House, co-propriétaire du club Casa Loma, époux de Lucy Delicato, demeurant au 29 Maplewood, Outremont. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 Ave Laurier Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Laurent et Dante à 9.15 hres.

BISAILLON (Rose-Alma) — A Montréal, le 9 décembre 1961, est décédée Mme Paul Bisaillon, née Rose-Alma Durocher, 257 Delinelle. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE — A Montréal, le 8 décembre 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Arthur Bissonnette, époux de Virginie Therrien, demeurant au 4517 De Bullion. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
19 Ave Laurier Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus-du-Mile-End où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BODARD — A Québec, le 9 décembre 1961 à l'âge de 80 ans, est décédé Lucien Bodard, époux d'Alma Beaulieu, autrefois de Montréal et St-Lambert, demeurant au 1125 de Montigny Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils,
975 Av. Marguerite-Bourgeoys
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Kamouraska lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Amédée Boisvert, époux de Sara Contant, demeurant au 262 rue St-Louis, Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
144 rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Alfred Boisvert, époux de Rose-Aimée Roy, demeurant au 9930 Peloquin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Dosilva) — A Pierrefonds, le 8 décembre 961, à l'âge de 65 ans, est décédé Dosilva Brabant, époux de Germaine Buteau, demeurant au 9598 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, bijoutier de la rue Ontario, Montréal, ancien président de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste-de-La-Salle, membre des Grands Associés du Frère André et de la Corporation des Bijoutiers du Québec. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-La-Salle où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU — Subitement, à Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé Omer Brosseau, époux de Colombe Cardinal, demeurant au 6742 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture, où un libéral sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FLEURISTE
C.V.F. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

CASTONGUAY — A Montréal, le 11 décembre 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Bernadette Castonguay, fille de feu F.X. Castonguay et de feu Mathilde Labbé, soeur de Mme veuve J.-A. Villeneuve (Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury Est,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé Antonio Chapleau, époux de Léontine Brunet, demeurant au 6384 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
4520 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Joseph-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
2—

CHARBONNEAU — A Montréal-Nord, le 10 décembre 1961 à l'âge de 59 ans est décédé René Charbonneau, époux de Thérèse Breton, demeurant au 10761 rue Pelletier. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
no 11130 Boulevard Pie-IX
St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON — A Pointe-aux-Trembles, le 9 décembre 1961 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Louis Charron, née Marie Gollain. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira
De sa demeure
1016, 51ème Ave,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-André Avellin, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction Bonneville & Gingras.)

COMTOIS — A Montréal le 9 décembre 1961, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Anatole Comtois née Madeleine Bélanger, 340 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 8hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUIERRIER — A Montréal, le 9 décembre 1961 à l'âge de 66 ans 11 mois est décédé Euclide Cuierrier, époux de Bernadette Long, demeurant à 1631 Woodland. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE — A Montréal, le 9 décembre 1961 à l'âge de 84 ans est décédé Ernest Dallaire, époux de Delphine Fortin, demeurant au 5017 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus-du-Mile-End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPAROIS — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 77 ans, est décédée Alma Desparois, épouse en 1ères noces d'Eugène Michaud et en 2èmes noces de feu Narcisse Desparois. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FIORITO — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé Leonardo Fiorito, époux de Marie-Josephe Vanelli, demeurant au 6016 St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY — A St-Vincent-de-Paul, le 8 décembre 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Isaïe Gariépy, époux de Bertha Gariépy, demeurant au 4542 Boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
10802 rue Laieunesse
à 8 hres, pour se rendre à l'église de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Edmond Grenier, époux de Salomé Langevin. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lallemant, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Donat Guitard, née Marie Létourneau, demeurant au 3063 Dickson. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
5805 rue Boileau, coin Lacordaire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Hogue, époux en 1ères noces d'Eugénie Corbeil, en 2es noces d'Emilia Turcotte et en 3es noces de feu Elise Plante, demeurant au 633 Azilda. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY — A Ville St-François, le 9 décembre 1961, à l'âge de 70 ans est décédé Léo Jarry, employé au Ministère de la Voirie, époux de Marguerite Courtemanche, demeurant à 9660 Boul. Levesque. Les funérailles auront lieu mardi le courant. Le convoi funèbre p... des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, Boul. Crémazie Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE — A Montréal-Nord, le 8 décembre 1961 à l'âge de 63 ans, est décédée Antoinette Brosseur, épouse de Albert Jetté, demeurant à 3854 boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. le convoi funèbre partira des salons funéraires
Giroux et Fils Inc
11130 boulevard Pie-IX
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY — A Montréal, le 8 décembre 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Arthur Joly, propriétaire de la tabagie, 405 est, rue Jarry, époux de Germaine St-Denis, demeurant à 8182 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet, coin Jarry,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN — Accidentellement à Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 54 ans est décédé Edgar Julien, époux d'Eva Brunelle, demeurant à 171 — 1ère Ave., Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où un libera sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KEATING — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Thomas Keating, née Rita Amesse, demeurant au 7570 boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse &
11ème Ave., Rosemont
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
—2

L'ARCHEVEQUE (Marie) — A Montréal, le 9 décembre 1961, est décédée Mme veuve Jacques L'Archevêque, née Marie Gosselin, de Contrecoeur. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
10,802, rue Laieunesse
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Sault-au-Recollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé René Leblanc, époux de Fernande Piché, demeurant au 2162 boul. Bernard, Tétreaultville. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAIRE — A Montréal, le 10 décembre 1961 à l'âge de 71 ans est décédée Mme Wilfrid-Auguste Lemaire née Clara Martin demeurant au 5139 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil
6776 rue St-Hubert
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus-du-Mile-End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 77 ans, est décédé Auguste Lemay, époux d'Anne-Marie Bernier, demeurant au 551 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priez d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — A Montréal, le 9 décembre 1961, à l'âge de 68 ans, est décédé J.-Emile Lemieux, ex-employé de la cité de Montréal du Service du bien-être social, époux d'Annette Brassard, père de Guy et beau-père de Cécile Préville. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
7149 rue Christophe-Colomb,
angle Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMYRE — A Montréal, le 9 décembre 1961, est décédé M. Alide Lemyre, époux de Florence Ménard, président Produits Florence Inc., demeurant à 1870 Laurier est. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
2—

LEVAC (Euclide) — A Montréal, le 8 décembre 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Euclide Levac, époux de Béatrice Dansereau. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier,
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Dorion, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PACKWOOD — A Montréal, le 8 décembre 1961, à l'âge de 87 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Georges Packwood, née Marie Ste-Croix, mère des Révérendes Soeurs Flora et Applonie (Congrégation des Soeurs Grises), de Mme E. Halpenny, de Camille, de Valmont et Raymond. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. Kabanagh
Cap Des Rosiers, C16 Gaspé
pour se rendre à l'église St-Alban où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE — A Montréal, le 10 décembre 1961 à l'âge de 58 ans 10 mois est décédée Mme H. Plante, née Juliette Bisaillon, demeurant à 4806 St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RATTELADE — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Rattelade, époux en 1ères noces de Jeanne Julien et en 2èmes noces d'Aldéa Desautels, demeurant à 2180 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT — A Pont-Viau, le 9 décembre 1961, à l'âge de 66 ans, est décédée Florida Lanthier, épouse d'Edmour Robert, demeurant au 391 Jubinville, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis,
à 8 h., pour se rendre à l'église St-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

---

SABOURIN — A Ste-Justine-de-Newton, le 9 décembre 1961, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme André Sabourin, née Clara Goulet. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la
demeure de son fils,
Paul Sabourin,
à Ste-Justine-de-Newton,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Roussin et Legault.

SAUVE (Lucien) — A Montréal, le 9 décembre 1961, est décédé Lucien Sauvé, époux de Olivette Asselin, demeurant à 1490 De Biencourt. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé de Marie, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD — A Montréal, le 10 décembre 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Alexis Simard, époux en 1ères noces de Marie-Louise Meloche et en 2es noces de Léontine Crépeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert,
à 8 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPIDALIERI — Accidentellement, à Montréal, le 8 décembre 1961, à l'âge de 40 ans, est décédée Elisa Basilia, épouse de Michel Spidalieri, 1971 St-Zotique. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Accidentellement à Chambly, le 9 décembre 1961, à l'âge de 38 ans, est décédé Fernand Tremblay, époux de Marguerite Duplantis, demeurant à Lennoxville. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie Est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Faustin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Accidentellement à Chambly, le 9 décembre 1961, à l'âge de 23 ans, est décédé Gérard Tremblay, fils de Xavier Tremblay et de Marie-Anna Ouellette, autrefois du 8745 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Boul. Crémazie Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Faustin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERMETTE — A Montréal, le 9 décembre 1961 est décédée Mme veuve Ernest Vermette, née Marie-Louise Brisebois, demeurant à 5964 Dumas. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT

PAQUETTE — Mme Adrien Paquette et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Adrien Paquette, décédé le 9 novembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels.

La confiance est le courage de l'esprit.

Emile de Girardin,
fondateur de La Presse, de Paris

L'assurance automobile

Les prix ne baisseront pas encore cette année

par **J.-Pierre BONHOMME**

Les nouveaux tarifs d'assurance-automobile qui entreront en vigueur au Québec le premier janvier prochain ont été révélés hier. Selon la "All Canada Insurance Federation" qui groupe la plupart des compagnies d'assurance et dont le siège social est à Toronto, l'assurance automobile coûtera à peu près le même prix l'an prochain. Au moins au Québec, toutefois, cette affirmation peut tout aussi bien se traduire par une légère augmentation dans certains cas.

On se rappelle que le premier ministre Jean Lesage avait prédit que la nouvelle loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile ferait baisser les taux. Aussi, les automobilistes du Québec s'attendaient-ils à ce résultat. Tel n'est pas le cas, car les études statistiques destinées à établir l'échelle ont été terminées au 30 juin dernier, alors que la loi n'a été mise en vigueur qu'après cette date. Si baisse il doit y avoir, et cela n'est pas certain — elle ne se fera donc pas avant 1963.

Les automobilistes qui ont réclamé des sommes pour des accidents récents pourront voir leurs primes augmentées, tandis que ceux dont le dossier est vierge pourront bénéficier d'une baisse supplémentaire, a-t-il été révélé.

Dans certaines parties de la province, dont Montréal et Québec, le prix de l'assurance responsabilité envers les tiers peut augmenter jusqu'à dix p. cent. Le taux de l'assurance pour les dommages causés à l'automobile de l'assuré peut augmenter, quoique légèrement, ou baisser selon les cas.

Mais prenons deux cas-types de deux propriétaires de Peugeot 1961, dont l'un utilise la voiture pour son travail, tandis que l'autre ne l'utilise que pour son plaisir sans même l'employer pour se rendre au travail. Tous deux n'ont pas eu d'accident depuis au moins trois ans et ne permettent pas à des mâles de moins de 25 ans de conduire la voiture.

Pour une protection de $100,000 contre la responsabilité envers les tiers, l'assuré qui utilise la voiture au travail payait cette année $110. En 1962, il payera $120 ; l'autre automobiliste payera le même prix l'an prochain, soit $64.

Pour l'assurance contre les dommages à l'automobile de l'assuré, le premier automobiliste payera $78, soit une augmentation de $6, tandis que le second payera $41, soit une baisse d'un dollar. Dans les deux cas, le coût de l'assurance pour les risques divers, y compris le feu et le vol coûtera $17, pour une augmentation de $4.

Donc, le total de l'augmentation pour l'assuré "affaires" est de $20, tandis que pour celui qui n'utilise pas la voiture pour se rendre au travail elle n'est que de $3.

Les chiffres peuvent varier avec les régions, comme nous l'avons dit.

Les taux ci-haut mentionnés sont établis par la "Conférence des compagnies indépendantes" ou compagnies "non-tarif", selon l'appellation des habitués. Une autre association de compagnies d'assurance — plus importante celle-là — fixe également les prix. Il s'agit de la "Canadian Underwriters Association". Ses prix, dans le cas qui nous occupe, peuvent être d'un dollar plus élevés. Il existe au surplus un nombre restreint de compagnies d'assurance qui ne font pas partie d'associations.

Nécrologie

M. ANGELO BISANTE

M. Angelo Bisante, 66 ans, est décédé après une longue maladie. Il fut propriétaire de l'American Spaghetti House et co-propriétaire du Casa Loma. Loma.

Il laisse dans le deuil son épouse née Lucy Delicato, une fille, Bella. Ses frères, MM. Johnny, Louis et Dandy Bisante; sa soeur, Mme Isidore Defrucia (Antoinette). Ses belles-soeurs, Mmes Johnny, Louis et Dandy Bisante, et Mme veuve Ferdinand Bisante, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 25 est, ave Laurier. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense.

M. EUCLIDE LEVAC

M. Euclide Levac est décédé, le 8 décembre dernier, à l'âge de 72 ans, à sa demeure, 6556, rue St-Denis, Montréal, après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Béatrice Dansereau, et ses enfants : le Dr Armand Levac, ses filles, Mme Albert Leguerrier (Louise), Mme Jean St-Amour (Marguerite), Mme Gérard Léonard (Rita), ainsi que Mlles Janine et Michèle. Sa bru : Mme Armand Levac et ses gendres, MM. Albert Leguerrier, Jean St-Amour et Gérard Léonard. Ses petits-enfants : Francine et Michel Leguerrier, Marcel, Claude, Maryse et Josée Levac. Sa soeur, Mme Thomas Downs (Léonide); ses frères, MM. Anselme et Patrick Levac ; ses belles-soeurs, Mmes Patrick Levac, Anselme Levac, Julien Brisson et la Rév. Soeur supérieure Marie Pierre Nolasque, r.s.c.; son beau-frère Me Julien Brisson ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au 6520 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 h. a.m., en l'église St-Edouard. L'inhumation au cimetière de Dorion où un libera sera chanté.

M. Alide Lemyre

M. Alide Lemyre, époux de dame Florence Ménard, domicilié au 1870, Laurier Est, est décédé le 8 décembre à l'âge de 52 ans, à la suite d'une brève maladie. Le défunt, bien connu dans le monde des affaires, était depuis 25 ans président de Produits Florence Inc.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Florent; deux frères, M. l'abbé Emile Lemyre, aumônier de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville et Laurent Lemyre; ses soeurs, Mmes Adélme Maillette (Evelyne), Charles Manseau (Elianne), Lorenzo Laflèche (Yvette); ses beaux-frères, MM. Adélme Maillette, Charles Manseau et Lorenzo Laflèche; sa belle-soeur, Mme Laurent Lemyre (Simonne Touchette) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 4848 Papineau. Les funérailles auront lieu demain matin en l'église St-Pierre-Claver, angle boulevard St-Joseph et Delorimier. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Mme RODOLPHE NORMANDIN

A Montréal, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Rodolphe Normandin (Adèle Morazain). Elle laisse dans le deuil, son époux son fils Michel, commentateur à la radio et à la télévision sa belle-fille Paulette, trois petits-enfants, Marie, Michel et Jean Normandin.

La dépouille mortelle est exposée à 745 est, boul. Crémazie. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église St-Nicolas-d'Ahuntsic.

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. SAMEDI 5 H. 30

Pourquoi pas dupuis

Quartier Français
OPERATION 400 MEMBRE

DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION
AU
CONCOURS DU QUARTIER FRANÇAIS
Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon
UNE AUTO "ENVOY"
(ou $1,500)
sera attribuée le 22 DECEMBRE
au programme du QUARTIER FRANÇAIS à 10 heures — CANAL 10
Déposez vos coupons dans les boîtes-Concours au rez-de-chaussée, chez Dupuis



DONNEZ-LUI LA JOIE D'ENTENDRE
LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT
11 MODELES DIFFERENTS
et un modèle pour chaque défaut corrigible de l'ouïe.
PLEINE GARANTIE D'UN AN ou PLAN DE SERVICE DE 5 ANS
• modèle pour modèle • rendement pour rendement • vous ne trouverez pas un meilleur appareil acoustique que ZENITH.
CORDES ET

PERE NOEL
4e étage



OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. (samedi jusqu'à 5 h. 30)

CADEAUX MERVEILLEUX...

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin

VI. 2-6171

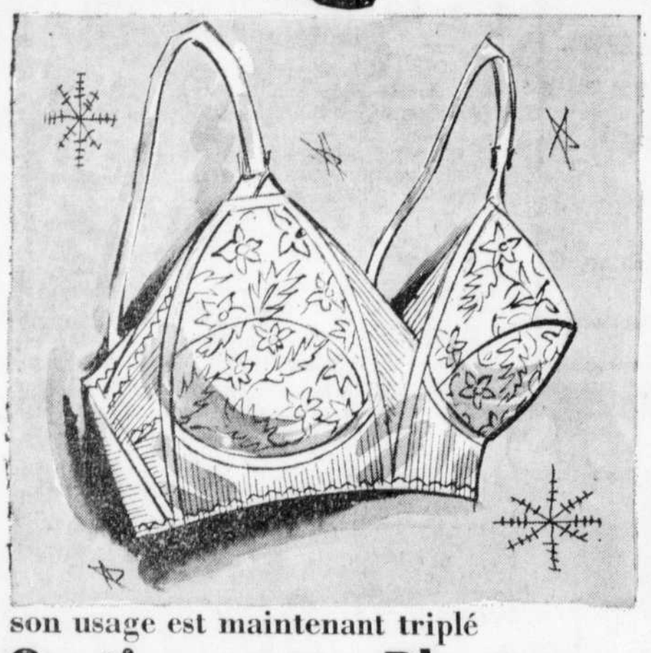
Pourquoi pas **dupuis**

PROGRAMME DU
Quartier Français
10 h. CANAL 10
22 DECEMBRE
Date de l'attribution d'une voiture
"ENVOY"
CHEVROLET
ou $1,500.00

Chaque achat de 1.00 vous donne droit à un coupon. Déposez vos coupons dans les boîtes-concours, au rez-de-chaussée, chez Dupuis.



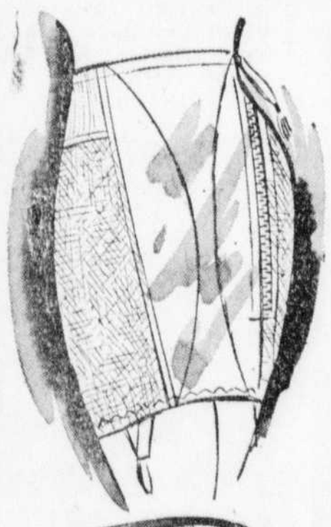




son usage est maintenant triplé
Soutien-gorge Playtex
3.95 et **4.95**

Rien de plus vrai... maintenant vous pourrez le porter trois fois plus longtemps votre nouveau soutien-gorge Playtex fait d'un nouvel élastique Strech-Ever, beaucoup plus durable, extensible, très souple. Lavable à la machine et supportant aussi bien le savon que le détergent. BLANC — tailles 32 à 36 (A); 32 à 38 (B); **3.95** 32 à 42 (D); **4.95**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



GAINES "ROSS"
nylon et lastex
4.88

Modèle à devant nylon légèrement baleiné. Côté et dos en filé Lastex étirable. Bande de taille de 2" ne roulant pas... Glissière au côté. BLANC — tailles 24, 26, 28 et 30.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



achat spécial en vue des Fêtes
Chapeau et sac assorti
formant un superbe ensemble
... d'un chic irrésistible — Ord. 35.95

A) Cloche à calotte haute ceinturée d'un ruban satin. Le sac à monture et courroie façon cuir. Similifourrure couleur beige miel.

B) Gros bonnet à calotte plissée. Sac arrondi et aussi plissé. Simililéopard. Garniture brune.

22.95 l'ensemble

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

NOUVEAUX ENSEMBLES

PEIGNOIR COTON "CORDONA"
PYJAMA COTON "DRIP 'N' DRY"

Tailles P.M.G. pour dames et jeunes filles L'ENSEMBLE **7.99**

A) **MOTIFS FLEURS TON SUR TON.** Peignoir imprimé, col plat, poches. Pyjama teinte unie combiné imprimé assorti au peignoir. Gilet manches courtes, pochette... Pantalon coupe effilée, taille sur élastique. • bleu • lilas

B) **MOTIFS FLORAUX.** Peignoir imprimé, col plat, 2 poches, manches ¾. Pyjama uni et combiné imprimé comme le peignoir. Gilet manches courtes, pochette. Pantalon jambes fuselées, taille élastique. • rose • bleu

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

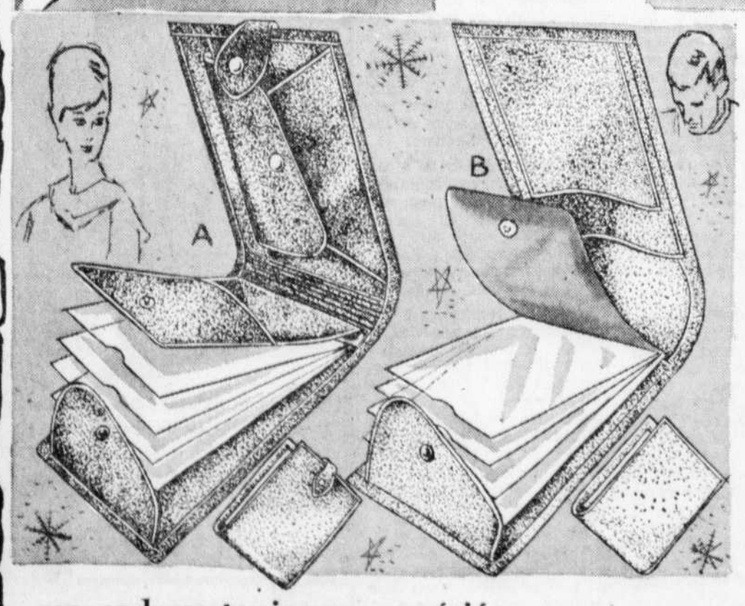
MAILLOTS COLLANTS "Watson"
tricot
tout nylon
extensible
3.99
2 pour 7.50



Pour confort et ajustement parfaits, voilà les collants qu'il vous faut pour le sport, le patinage, la marche, etc. Taille élastique. Pieds à même avec couture. Tailles P.M.G. • beige • magenta • brun • olive • marine • vert bouteille • noir

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



un cadeau toujours apprécié
PORTE-BILLETS
Cuir maroquin ou cuir vache
ord. 4.95 — AU CHOIX
2.98

Qualité exceptionnelle garantie par Dupuis et par le manufacturier

A) Modèle pour dame. Vraiment chic avec large division pour monnaie, pour billets, pochette secrète, 2 fenêtres. Maroquin anglais noir, brun, rouge — cuir vache noir, rouge, bleu, tan.

B) Modèle pour homme... Mince pour glisser mieux dans la poche, divisions pour cartes, licences, 4 fenêtres. Fini impeccable. Maroquin noir, brun — cuir vache tan, noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 410

VESTES
SANS MANCHES
tricot 100%
laine BOTANY
2.99

C'est pratique tout en étant joli avec blouse et jupe, pantalon, sous le manteau, etc.... Bonne confection. 3 boutons au bas. • blanc • noir • gris • marine • rouge

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310





Laine tricot GROS CHANDAILS
100% LAINE

Mary Maxim

Faites de jolis cadeaux avec les laines Mary Maxim. Choix complet de nuances et patrons... pour Noël, nous vous offrons cette laine pour UN CHANDAIL dans une jolie boîte "cadeau".

NORTHLAND écheveau 4 onces **1.10**



CLOUDSPUN écheveau 2 onces **.69**

OFFRE SPECIALE EN VIGUEUR 3 JOURS
(mardi, mercredi, jeudi, 12-13-14 décembre)

GRATIS
PATRON .25
CATALOGUE .15
2 JEUX DE BROCHES .48
Le tout d'une valeur totale de **.88**

C'EST GRATUIT avec tout achat de laine Mary Maxim pour tricoter un chandail.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 271

NORTHLAND
• blanc • rouge clair • rouge vin • orange • jaune • beige pâle • fauve • rouille • brun • noir • vert foncé • vert irlandais • bleu Copen • violet • bleu royal • marine • gris pâle • gris mix • beige mix

LAINE TWEED
• noir/gris • blanc/gris • blanc/bleu • blanc/beige • blanc/brun • blanc/vert

CLOUDSPUN
• blanc • rose bonbon • rose pâle • corail • rouge clair • rouge vin • jaune • beige pâle • beige • rouille • brun • vert pâle • vert irlandais • vert mousse • vert foncé • aqua • turquoise • bleu Copen • bleu royal • marine • gris pâle • noir • orange • jaune or • beige tweed



Une Cure de BEAUTÉ INÉDITE

* par sa conception, synthèse d'extraits placentaires.
* par sa présentation spéciale en coffret « climatisé ».
* par son efficacité et sa parfaite conservation.

Dès la première application, le visage sera reposé et détendu. Après quelques jours de traitement, le teint s'éclaircira, les rides s'estomperont et vous serez littéralement transformée.

MADAME
JEANNINE MIVILLE-DECHENE
sera à notre rayon des Cosmétiques pour vous aider de ses conseils — du 12 au 16 décembre inclusivement.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

Commandes téléphoniques: VI. 2-6171 — Commandes postales: Dupuis Frères, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. (SAMEDI, 5 h. 30)

ACHETEZ en DÉCEMBRE payez en FÉVRIER

Pourquoi pas **dupuis**

VI. 2-6171



Père Noël
4e étage

Meilleure qualité au plus bas prix et meilleures conditions de paiement.

Aucun versement avant février 1962

(seule la taxe de vente est payable à l'achat)



PORTES "ACCORDEON"

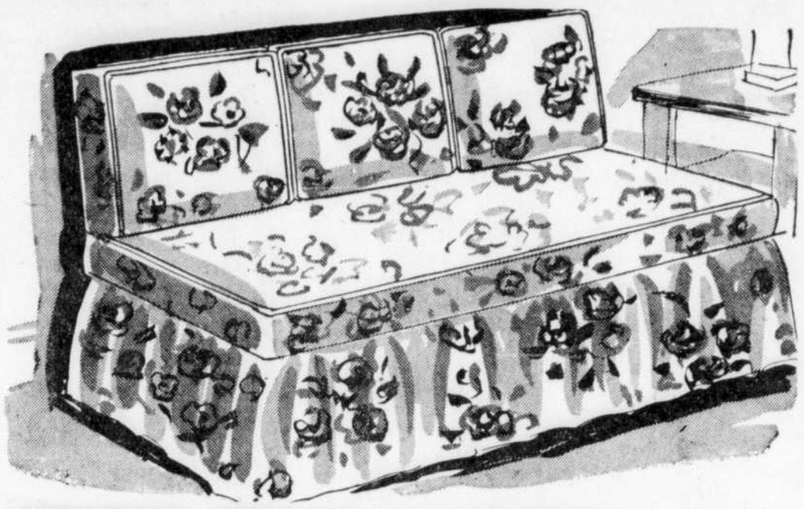
32" x 80" — ord. 15.50 **11.95**

36" x 80" — ord. 17.98 **13.95**

CHOIX DE GRIS OU BEIGE — La surface en VINYLE se nettoie facilement, se lavant au savon et à l'eau. Division moderne entre deux pièces aussi comme fermeture de placard, sous-sol de jeux. Fonctionnement doux et silencieux.

VI. 2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



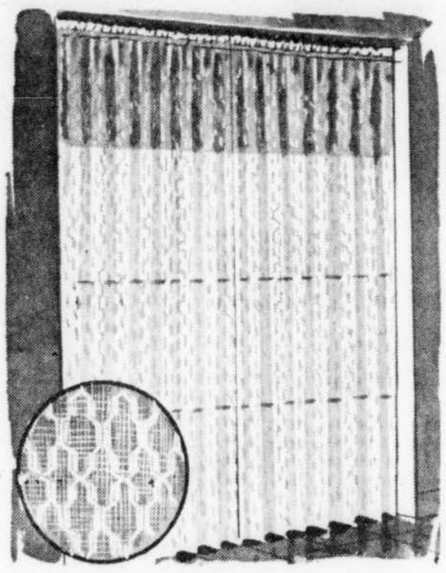
HOUSSES STUDIO OU DEVENO

ORD. 13.95 AU COMPLET

9.95

COMPRENANT LES TROIS COUSSINS — Coton imprimé de fleurs sur fond vert ou gris. Le volant du divan bien fourni. C'est une protection pour le divan neuf, ou une façon de rénover gaiment le modèle usagé.

VI. 2-6171 DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



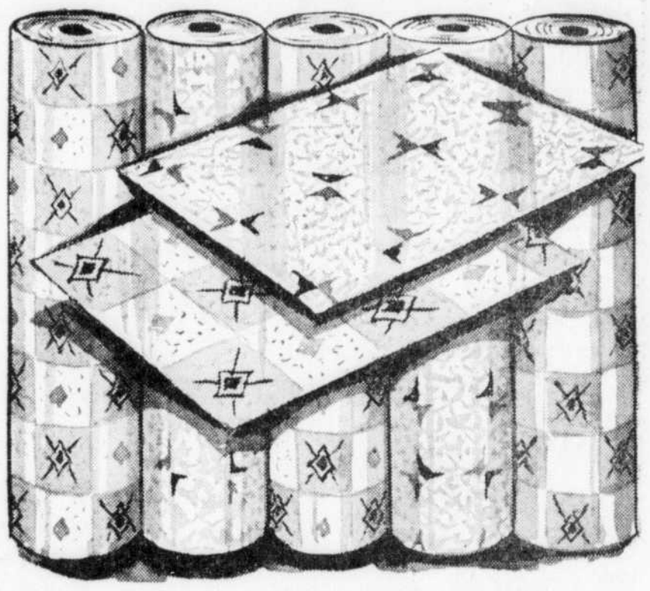
RIDEAUX "TRULON"

blanc ou beige; hauteur 90"

5.98 LA PAIRE

Joli motif "bouclé" de même ton que les rideaux. Lavables à la main. Ils sèchent sur leur tringle. Pas de repassage. Le fini est permanent. Largeur à la paire: 72".

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



PRELART "ROTOGRAVURE" ou VINYLE largeur 2 et 3 verges

Vous avez le temps de recouvrir vos planchers de neuf avant Noël

ROTOGRAVURE

PRIX ORD. 1.49. Bas prix en raison des dessins discontinués. LA VERGE CARREE **.99**

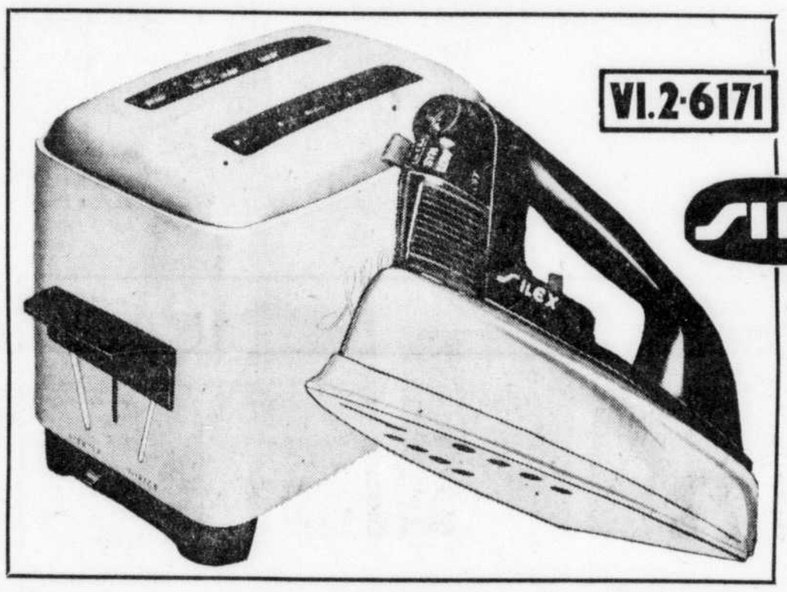
DESSINS TOUJOURS EN STOCK LA VERGE CARREE **1.29**

VINYLE

dessins discontinués LA VERGE CARREE **1.49**

dessins toujours en stock LA VERGE CARREE **1.89**

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730





APPAREILS ELECTRIQUES, fameuse marque "SILEX"

GRILLE-PAIN "SILEX"

Modèle automatique à thermostat. Dessous se dégageant pour se nettoyer. GARANTIE D'UN AN SUR L'ELEMENT. Fil inoxydable. **10.59**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

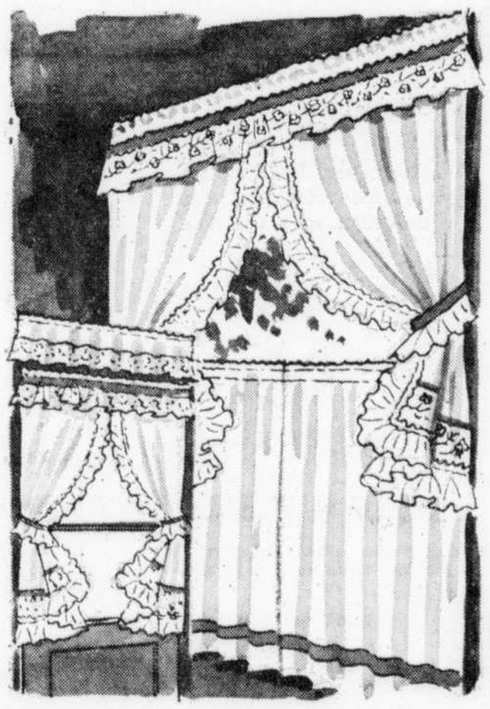
FERS "SEC/VAPEUR"

Marque SILEX recherchée. Niveau d'eau à vue, sans risque de se répandre. Changement sec à vapeur du bout du doigt. Semelle large. Poids 2½ livres. Thermostat des tissus. **10.59**

BOUILLOIRES ELECTRIQUES

COUPE-COURANT DE SURETE. Modèle automatique, 1500 watts 110 volts. Fini chromé brillant. Poignée Bakelite. Capacité de 2 pintes. AVEC FIL ET FICHE. GARANTIE D'UN AN SUR L'ELEMENT. **7.89**

Fil de raccord amovible.



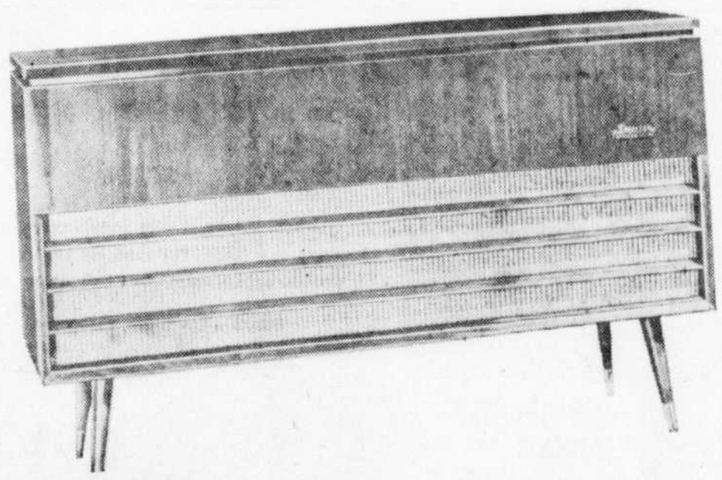
ENSEMBLES 11 PIECES

fraicheur nouvelle dans la cuisine

spécial, l'ensemble **9.95**

MARQUISETTE "DACRON" EN BLANC avec garniture de cotonnade imprimée • BRUN • ROUGE • BLEU. Pour la porte et la fenêtre de la cuisine, c'est une heureuse idée avant Noël. Lavable peu ou pas de repassage.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Attention... occasion unique... bas prix incroyable

RADIO-PHONO-STEREO Marconi HAUTE FIDELITE

AM-FM, 12 lampes, réception simultanée. Puissance de sortie 7 watts sur haut-parleurs satellites, et 11 watts sur les haut-parleurs du centre. 8 boutons de contrôle, 4 haut-parleurs équilibrés, change-disques stéréo 4 vitesses, cartouche microsillon pointe diamant, deux haut-parleurs sont amovibles. Hauteur 28", encombrement 50 x 15 pouces, fini noyer (nombre restreint).

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840

$299

Aussi peu que **2.44** par semaine



Aussi peu que **2.31** par semaine

TELEVISEUR 24"

MARCONI

DE LUXE TON NOYER

Type Console aux lignes gracieuses et moins profond. 2 haut-parleurs à l'avant, lampe écran de 24" — 110 degrés. Verre teinté amovible "sécurité".

GRATIS

CONTRAT service durant 90 jours de la date d'achat. (Montréal et la banlieue).

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843



DISQUES "PATHE" et "CAPITOL" haute fidélité 33⅓

des cadeaux pour l'agrément de toute la famille

T 101-108—NOEL EN FRANCE (Petits chanteurs de Versailles) Minuit, chrétiens — Vive le Vent — Le Noël des petits — Noël Blanc, etc.) ch. **4.20**

PAM 67024—NOEL avec TINO ROSSI (Petit Papa Noël, Noël Blanc, Noël en mer, Minuit, chrétiens, etc.) ch. **4.45**

67009—SUCCES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI avec Tino Rossi (Catari, Catan, Vierge Marie, Ave Maria de Schuber, Toutes les mères du monde) ch. **4.45**

T 10227—LES COMPAGNONS DE LA CHANSON chantent: Les trois cloches, Venus, Guitare et tambourine, Les gitans, Hava Naguila, Si tu vas à Rio) ch. **4.20**

67054—MARIANO chante POUR VOUS — Maman la plus belle du monde. La belle de Cadix, Maria Louisa Rossignol, Prière Péruvienne ch. **4.45**

67050—RELAXE avec Yves Montand aussi (Grands Boulevards, Matilda, Gamin de Paris, Planter Café, La Marie Vison) ch. **4.45**

PAM 68002—LES TROIS VALSES chant. par Mathé Alterie. Choeur: René Duclos, orchestre concerts Eoliens) ch. **4.98**

PAM 67006—RAN-TAN-PLAN Gilbert Bécaud chante: LE MUR LE JOUR OU LA PLUIE VIENDRA, LA BALLADE DES BALADINS ch. **4.45**

67018—TOUJOURS L'AMOUR Luis Mariano (Ma[illegible], Granada, La Guerilla, Que l'amour me pardonne) ch. **4.45**

67043—LES COMPAGNONS CHANTENT: Le marchand de bonheur, Allez savoir pourquoi, l'Arlequin de Tolède ch. **4.45**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 841

PERE NOEL
4e étage



OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. (SAMEDI jusqu'à 5 h. 30)

CADEAUX MERVEILLEUX...

Pourquoi pas **dupuis**

Commandes téléphoniques VI. 2-6171



SERVIETTES 17"

CUIR PRESSE, NUANCE HAVANE

Gousset d'expansion 7", coins double cuir, pattes métal, 2 divisions intérieures accordant 3 espaces. Solide serrure à degrés. INITIALES posées gratuitement

SPECIAL **5.92**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



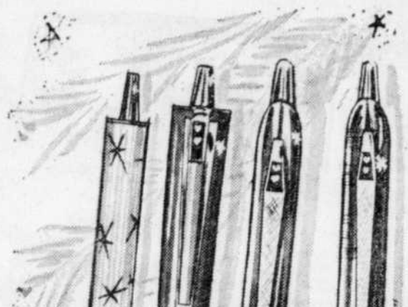
TABLES

POUR DACTYLO — SPECIAL

9.88

Fabrication robuste en métal. Pieds sur roulettes pour déplacement rapide et facile d'une pièce à une autre. Avec deux panneaux pour meilleure surface de travail.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



pourquoi pas "lui" offrir un

PAPER MATE

4 modèles populaires, chacun présenté dans une jolie boîte "cadeau".

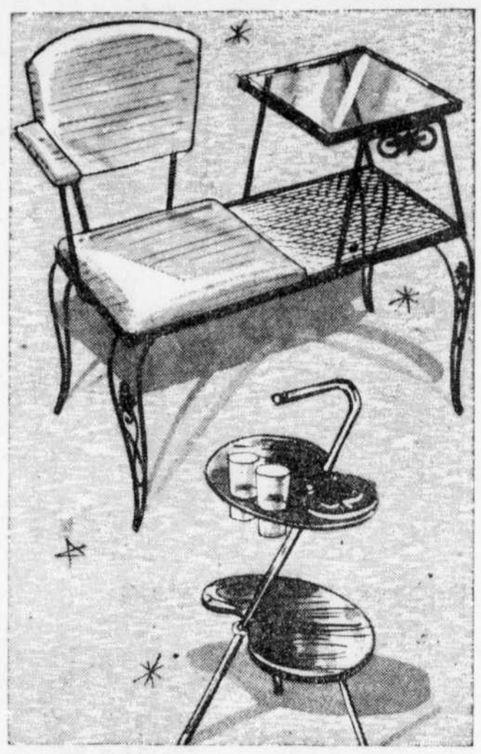
MARK IV
modèle tout doré
3.50

CAPRI
avec cartouche géante
2.49

HOLIDAY
..très en demande..
1.95

LADY CAPRI
..forme délicate..
2.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



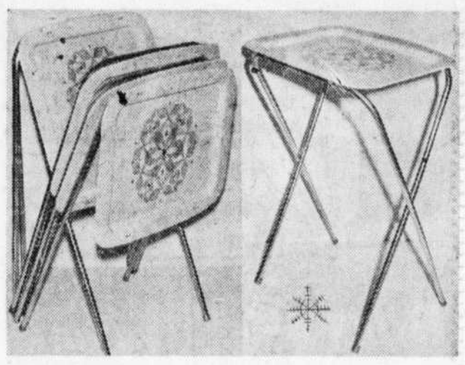
Petits meubles en métal

TABLE "TELEPHONE"

Métal noir, siège et dossier rembourrés, surface cuirette plastique dans les tons de beige, turquoise. Surface table en verre. Largeur 33", hauteur 25". ord. 15.50—spécial **11.98**

TABLE-CENDRIER

Hauteur de la table 20". Métal cuivré, 2 tablettes en bois fini noyer, 2 verres à bord doré, un cendrier nouveau, pratique. ord. 7.95 — spécial **5.98**



SERIE DE 4 TABLES 'QUAKER'

Métal cuivré solide. Cabaret métal, dim.: 18" x 14". La 4e sert de support pour les 3 autres. Fond noir, joli motif de roses. spécial **9.24**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760



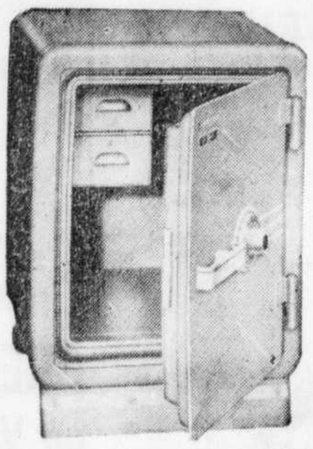
GUIRLANDES DE LUMIERES

G.E. (usage à l'intérieur) spécial la série de **12** ampoules

2.69

Chaque ampoule fonctionnant indépendamment l'une de l'autre. Fabrication canadienne garantie.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



SOUS-MAIN pour "son" pupitre

12 x 19", 14 x 24", 16 x 21", 19 x 24", au choix. CHACUN **1.75**

Les côtés en cuir avec motif or incrusté sur • bleu • vert • ivoire • marron • noir, etc.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



COFFRES-FORTS "NEW SENTRY"

MODELE APPROUVE PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

129.50 PAIEMENT FACILES

Protégez vos valeurs, votre argent, vos bijoux. Fabrication robuste en acier. Dimensions extérieures: 24½ x 17½ x 17½"; intérieures: 15 x 12 x 13". Modèle garanti pour une durée de 1 heure à 1700 degrés F.

Autre modèle plus gros **179.50**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280





faites plaisir en offrant des livres — choisissez-les chez DUPUIS

NOUVEAU PETIT LAROUSSE
Le plus complet, le plus agréable à feuilleter au bureau, à la maison, partout.
5.88

LA MONTAGNE SECRETE
par Gabrielle Roy, notre unique Prix Fémina canadien. (Beauchemin, éd.)
2.00

LE CALEPIN D'UN FLANEUR
par Félix Leclerc, notre troubadour national.
2.00

ALBUMS "LISETTE"
contes, aventures, romans, illustrés en couleurs. Pour fillettes 9 à 15 ans.
1.60

LIVRES DE CONTES pour les jeunes
"L'INTREPIDE HURRAH"
volume très intéressant rempli de récits d'aventures. Env. 400 pages.
1.75

DUPUIS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON DU LIVRE 281

Pour votre crèche de Noël



JESUS en cire

Chemisette flanelle blanche
Cheveux blonds frisés

2½" Ch. **.35** 3" Ch. **.60**
3½" Ch. **.75** 4" Ch. **1.50**

PERSONNAGES (h. debout 4½")

Façon plâtre, surface peinte couleurs traditionnelles: Ste-Vierge, St-Joseph, les Bergers, les Rois Mages. chacun **.29**

Animaux de la Crèche

le boeuf ou l'âne chacun **.35**
les moutons chacun **.15**

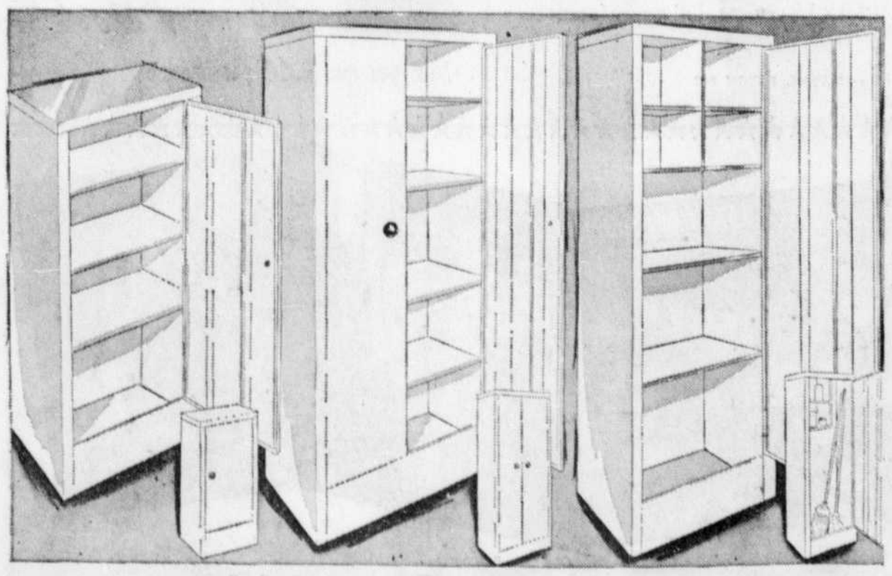
TOILE GRISE

POUR FOND DE LA GROTTE

Parfaite imitation de rocher. L'effet désiré est obtenu en disposant en-dessous des blocs, des boîtes, etc. Largeur 70". la verge courante **2.25**

DUPUIS—QUATRIEME, RAYON 282





ARMOIRES METAL

VI.2-6171

1 porte 40 x 18 x 11⅜" ORD. 15.50 — **12.94**

2 portes 60 x 24 x 11⅜" ORD. 30.95 — **24.94**

1 porte 60 x 18 x 11⅜" ORD. 22.95 — **18.54**

Fini émail blanc. Fabrication robuste. Dimensions répondant à tous les besoins.



TABLE A REPASSER

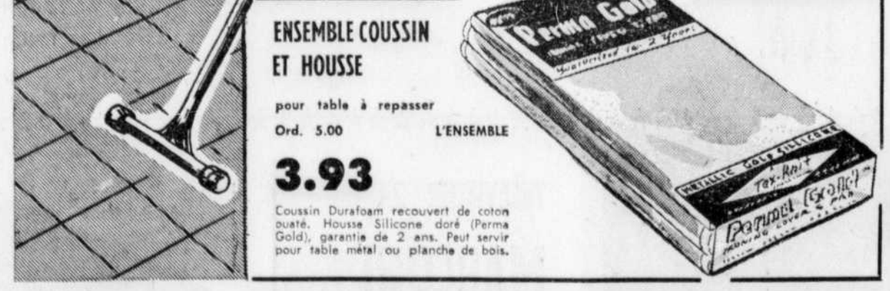
VI.2-6171

54 x 15" PIEDS CHROMES

9.98 ord. 14.95

Tout acier résistant. Surface perforée pour évaporation plus rapide. Fini émail ton beige. Pieds chromés, embouts caoutchouc antiglissant.

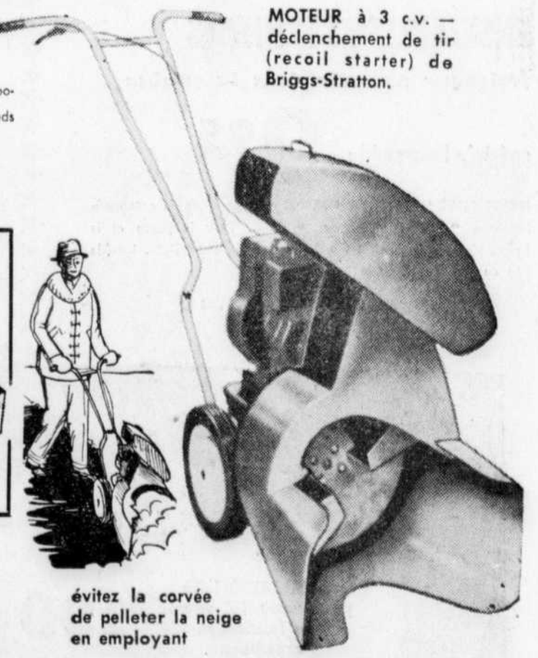
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



ENSEMBLE COUSSIN ET HOUSSE

pour table à repasser
Ord. 5.00 L'ENSEMBLE
3.93

Coussin Durafoam recouvert de coton ouaté. Housse Silicone doré (Perma Gold), garantie de 2 ans. Peut servir pour table métal ou planche de bois.



MOTEUR à 3 c.v. — déclenchement de tir (recoil starter) de Briggs-Stratton.

évitez la carvée de pelleter la neige en employant

le chasse-neige "Snow Chief"

LA SOUFFLEUSE PUISSANTE

fabrication CANADA FOUNDRIES **139.50**

Paiements faciles

Jauge de 18". Acier 14 jauges soudé à l'électronique pour plus de résistance. Renvoi d'une surface de 78" carrés. Souffleuse à aile 14", acier 11 jauges 900 tpm. Roues à pneus 10", robustes. Roulement à billes SANS HUILAGE. Poids environ 75 lbs. Renvoi de la neige à gauche ou à droite. Demande le minimum d'essence.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

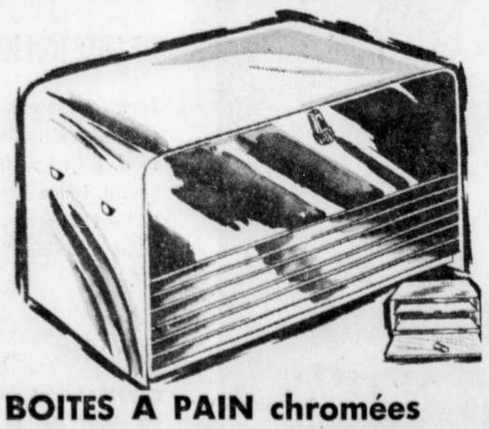


VADROUILLES NYLON

ord. 3.95

SPECIAL **2.48**

Grand format, tampon mobile se plaçant de 4 façons différentes pour le nettoyage, de plus amovible. Manche bois vernissé, tampon jaune.



BOITES A PAIN chromées

Ord. 12.95—Spécial **8.94**

Belle boîte à pain en métal de bonne qualité, fini chromé brillant. Le couvercle s'abaisse et sert de planche à pain. Hauteur 8½", surface 15 x 8¾".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

Commandes téléphoniques: VI. 2-6171 — Commandes postales: Dupuis Frères, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal